This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KÖN.HOF- BIBLIOTHEK
391.959-B
ERIOD.

f. 8° 1119.

Digitized by Google

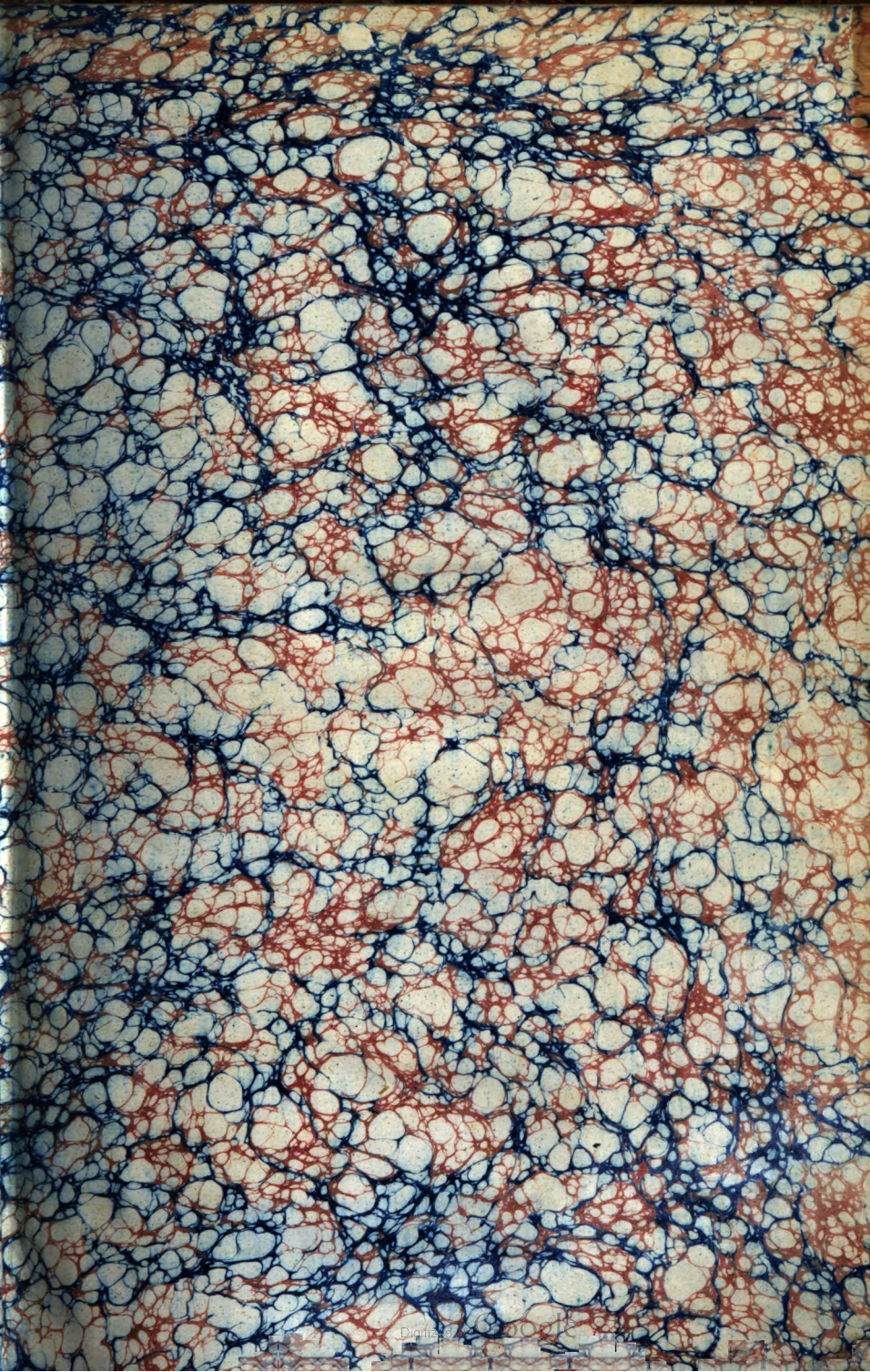
Digitized by Google

Digitized by Google

Österreichische Nationalbibliothek
+Z218542103

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE METZ.

XXXVIIIe ANNÉE. — 1856-1857.

DEUXIÈME SÉRIE. — Ve ANNÉE.

Industrie. — Agriculture. — Économie. — Sciences. — Archéologie. — Histoire. — Littérature.

METZ.

ROUSSEAU-PALLEZ, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE,

Rue des Clercs, 14.

1857.

391959-B.

Digitized by Google

METZ. — F. BLANC, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE METZ,

DU DIMANCHE 10 MAI 1857.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. WOIRHAYE, PRÉSIDENT.

ÉTUDE SUR LES ORIGINES NATIONALES.

Messieurs,

Les découvertes de la science ne deviennent fécondes qu'autant qu'on projette au loin les rayons de leur lumière, et qu'on répand, dans beaucoup d'esprits, les vérités d'abord aperçues par les esprits d'élite. Cette propagation des connaissances nouvelles est surtout le devoir des sociétés académiques.

Appelé par de bienveillants suffrages à prendre la parole dans cette solennité, je veux essayer de vulgariser l'une des conquêtes que l'érudition moderne a faites, dans le domaine de l'histoire, par l'étude comparée du langage.

L'attention de l'Europe, aujourd'hui tournée vers

Digitized by Google

l'Orient, entrevoit, de ce côté, d'immenses perspectives pour la civilisation. La science aussi a exploré le passé de l'Orient, et retrouvé, dans ses ruines, des rapports de filiation qui unissent à nos origines l'origine des peuples indoustaniques. On peut démontrer, par des preuves encore vivantes, que les plus vieux ancêtres de nos pères n'ont pas toujours foulé les rives de la Seine ou du Rhin. Nos aïeux primitifs, d'abord étrangers à l'Europe, ont jadis vécu, comme dans un commun berceau, à côté de ces populations lointaines qui, vers les bords de l'Oxus, parcourent les vastes plaines de l'Asie centrale. Je vais vous entretenir de cette découverte. Convaincu que l'étude du passé éclaire les routes de l'avenir, je détache de ce passé la feuille la plus vieillie pour la reproduire devant vous.

L'année dernière, mon prédécesseur, remontant encore plus haut que moi, vous retraçait, avec l'autorité de la géologie, l'histoire naturelle de notre planète, dans notre pays [1], avant la naissance de l'homme. J'ai puisé dans l'œuvre éloquente de mon collègue la pensée d'évoquer, à mon tour, d'antiques souvenirs, et de chercher, dans l'histoire humaine, le lien qui rattache, entr'elles, les diverses générations qui ont passé sur notre terre, comme on cherche, dans l'astronomie, le lien qui rattache cette terre aux autres parties de l'univers.

M. A. de Humboldt remarque, dans un de ses livres [2], que notre Europe, avec ses golfes, ses sinuosités et ses bras de mer, n'est qu'un prolongement péninsulaire de l'Asie, comme la Bretagne est le prolongement péninsulaire du reste de la France. Cette configuration explique

[1] Voir, au volume des Mémoires de 1856, le Discours de M. Jacquot, intitulé : *La Moselle avant les temps historiques.*

[2] *Recherches sur l'Asie centrale.*

Digitized by Google

pourquoi l'Europe, d'abord couverte de marais et de forêts impénétrables, apparaît si tard dans l'histoire des hommes, et comme au second âge de l'humanité. La vie a dû se manifester au centre, avant de se montrer aux extrémités. L'Asie, avec ses énergies natives et ses splendeurs éteintes, est le théâtre du commencement des choses. L'Europe dort, encore inhabitée, ou végète dans une stérile barbarie, quand des associations humaines puissantes et variées s'organisent et rayonnent avec éclat sur les bords du fleuve Jaune ou dans la vallée du Nil, sur le plateau de la Bactriane, dans les riches plaines de la Chaldée, ou vers les fertiles pentes de l'Himalaya.

Les premières lueurs de la civilisation ne se lèvent, au profit de l'Europe, que par les côtés qui nous rapprochent de la terre asiatique. La Grèce est une fille de l'Orient dégagée des liens de sa mère; Rome ne gouverne les régions occidentales qu'après avoir trempé sa force dans la science hellénique.

L'empire matériel de Rome tombant sous le double coup de ses vices et des invasions barbares, c'est le premier monde européen qui finit. Mais la vie ne paraît s'éteindre que pour renaître plus large et plus belle. Après que l'univers romain est brisé, ses tronçons, rajeunis par des infiltrations étrangères, se raniment avec lenteur pour constituer, sous l'empire moral du christianisme, des nationalités nouvelles; car l'action du christianisme et la formation des nationalités résument, jusqu'à la renaissance, toute l'histoire de notre Europe moderne. Ainsi, dans notre pays, entre l'Océan et le Rhin, l'association violente et successive du vieux sang gaulois avec les races gréco-latines, et les populations germaniques, a créé l'ensemble de cette famille française qui, mêlée par le temps, épurée par l'influence chrétienne, nous offre aujourd'hui une nation si compacte et si fortement unie.

Digitized by Google

De quel lieu sortaient ces éléments si variés de notre nationalité et de nos croyances ? Le plus beau côté de cette question n'est ignoré de personne. Le christianisme, par ses sources, remonte plus haut, vers l'Orient, que les montagnes de la Palestine. Israël, cette branche faible et pure de la famille sémitique, plonge ses racines dans la savante Chaldée, et la mystérieuse Égypte. L'idée chrétienne, dans ses origines historiques, est une lumière qui marche de l'Orient vers l'Occident, pour unir l'un et l'autre.

Faut-il aussi remonter vers l'Orient pour trouver les sources multiples de la nationalité qui nous est propre? La docte antiquité ne le soupçonnait pas. Les savants d'Athènes[1] croyaient naïvement que cette ingénieuse ville avait enfanté ses premiers habitants. Tite-Live veut que le beau ciel d'Italie soit seul digne d'avoir abrité, sous ses voûtes d'azur, la naissance des peuplades latines. Tacite et Strabon n'hésitent pas à déclarer indigènes les rudes Germains et les impétueux enfants de la Gaule. Une érudition plus saine a détruit ces illusions d'une vanité nationale mal entendue. Nos véritables origines ont été découvertes dans une science nouvelle, dans l'étude de la philologie[2]. Les méthodes d'observations qui, de nos jours, renouvellent ou affermissent toutes les sciences, ont prouvé que la connaissance des langues peut s'élever à la hauteur d'un témoignage historique.

Après la conscience qui discerne la moralité de nos

[1] Hérodote, *Polymnie*, 161. — Thucidide, 1, 2. — Isocrate, *Panathen*, 120. — Cicéron reproduit les mêmes idées dans son Discours *pro flacco*, 26.

[2] L'Allemagne a porté dans l'étude des langues, comme dans la critique historique, une pénétration et une profondeur d'esprit admirables. Niebuhr, dans la préface de sa savante *Histoire de Rome*, pousse l'enthousiasme pour la philologie jusqu'à l'appeler *la médiatrice de l'éternité*.

Digitized by Google

actes, la faculté du langage est l'une des plus nobles preuves de la suprématie humaine. La parole est, chez l'homme, le corollaire naturel de la pensée. C'est parce que l'homme pense, qu'il trouve, dans l'activité de son intelligence, le besoin, et, dans son organisation perfectionnée, les moyens de manifester sa pensée par des sons dont la variété, l'enchaînement, les désinences interprétés par une convention préalable et tacite entre celui qui les profère et celui qui les écoute, reproduisent, pour l'un et pour l'autre, les idées les plus diverses, dans leurs nuances les plus délicates.

Les langues n'ont d'abord existé que pour l'oreille. Plus tard, et après de longs essais, le secours de l'oreille a cessé d'être indispensable. L'écriture est devenue la traduction de la parole. Les sons de la voix humaine ont été représentés[1] par des signes intelligibles pour les yeux, et ces signes permanents et durables ont pu transmettre la pensée qui les avait conçus, sans la présence de la main qui les avait tracés. Mais les sons, ou les signes écrits qui les traduisent, sont toujours dans un rapport nécessaire avec la pensée qui les inspire. C'est cette relation constante de l'idée avec son expression qui dictait à Buffon cette réflexion devenue vulgaire à force de justesse : le style, c'est l'homme même. Un autre observateur[2], développant l'idée de Buffon, l'applique sur une plus large échelle et ajoute dogmatiquement : une nation, c'est une langue. Rien n'est plus vrai. De même

[1] La nécessité d'abréger nous oblige à négliger les transitions. L'écriture a été idéographique, elle a représenté ou *écrit* les idées, avant d'être phonographique, ou phonétique, c'est-à-dire avant d'*écrire* ou de représenter les sons de la voix. Le passage de l'écriture idéographique à l'écriture phonétique est l'un des plus difficiles progrès qu'aient accomplis les efforts persévérants d'un grand nombre de générations.

[2] J. de Maistre, *Opuscules inédits*, lettre 114.

Digitized by Google

que, chez un individu, la parole, miroir de la pensée, se règle ou se colore, s'élève ou s'abaisse, selon le degré de l'intelligence qui la produit, de même, chez un peuple tout entier, la langue, image de sa vie collective, se modèle sur toutes les évolutions de son histoire. Elle se forme ou se décompose, grandit ou s'affaisse, selon la nature, le progrès ou la décadence des idées qui s'agitent dans son sein. Au milieu de ces perpétuelles variations, ce qui transforme surtout les langues, c'est l'action du dehors, et l'influence des idiômes les uns sur les autres. Deux peuples, dont la langue est différente, ne peuvent entrer en communication sans se faire des emprunts mutuels; ils se transmettent réciproquement, avec leurs idées, les mots et les formes de langage par lesquels ces idées sont exprimées. De ces échanges naissent des mots nouveaux : mais les restes de mots sont des fragments d'histoire, dont on suit la trace, et sur cette trace on retrouve les destinées des nations, comme en écoutant l'écho, on remonte à la source du bruit dont l'écho n'est que la répétition.

Notre terre française présente une belle application de ces lois naturelles qui président à la transformation du langage.

Avant la conquête romaine, la langue celtique était parlée dans toute la Gaule indépendante. Avec la domination de Rome, la langue latine arrive. Elle s'introduit par l'armée, par les tribunaux, par l'administration, par le théâtre, par la littérature, et par cet ensemble de moyens que possède une grande civilisation.

Après trois ou quatre siècles le latin est vainqueur. L'idiôme celtique est relégué dans les parties les plus reculées du territoire et surtout en Bretagne, cette terre classique du passé qui conserve encore aujourd'hui, dans la parole défigurée de ses villages, les traces vénérables

Digitized by Google

de la langue que parlaient ses premiers habitants. Mais toutes les victoires sont achetées par des sacrifices. Bientôt le latin s'énerve comme la puissance de Rome. Il perd sa pureté en passant par la bouche des soldats romains dépaysés en Gaule, ou des paysans gaulois incorporés dans les légions romaines. Déjà il est tombé dans l'abâtardissement, dénaturé dans sa prononciation et vicié d'une foule de mots celtiques, quand les bandes germaniques de la première et de la seconde invasion viennent apporter, en deçà du Rhin, leur langage tudesque. C'est un nouveau combat. Gaulois, Latins, Germains, la double conquête met en présence trois peuples et trois langues. Leur fortune est pareille. Pendant que les trois peuples se fondent pour former une nationalité nouvelle, les trois idiômes se mêlent pour former une nouvelle langue. Cette langue est d'abord barbare comme les gens qui la parlent, et fractionnée comme la féodalité; mais elle grandit avec la nation. L'instrument de la pensée se perfectionne comme la pensée elle-même; l'unité se fait dans le langage, comme dans la composition du territoire, ou dans les formes de la puissance publique. On éprouve un plaisir sérieux à suivre de l'œil tous ces progrès constamment parallèles. Le français n'est, à son origine, qu'un patois corrompu, où le latin domine, et dans lequel les mots ou les formes celtiques, ou tudesques, cherchent à l'envi à prendre une grande place. C'est le temps de l'enfance; l'âge viril arrive. Nous connaissons tous la distance intellectuelle qui sépare les ignorances du dixième siècle des temps glorieux de Louis XIV. Cette différence de niveau, dans le génie des masses, nous explique comment le jargon grossier des compagnons de Hugues Capet a pu devenir la langue de Descartes, de Pascal, de Bossuet, de Voltaire; j'allais presque dire la langue de l'Europe.

Ce n'est pas seulement en France que le langage de

Digitized by Google

l'homme a sa philosophie propre, et que les idiômes racontent l'histoire des nations. Traversons l'Atlantique. Doublons le cap des tempêtes. Abordons, avec Gama, les rivages de l'Inde. Les héros, qu'a chantés Camoëns, ne prévoyaient guère que leurs successeurs trouveraient, dans les paisibles habitants de Calicut, non les aïeux, mais les frères de ces races gréco-romaines, et de ces populations gallo-germaniques, dont ils étaient, à peu près comme nous, les fils et les héritiers.

Quand les Anglais, maîtres de l'Indoustan, se mirent à étudier le pays conquis pour le gouverner plus sûrement, on s'aperçut que, parmi les populations variées qui l'habitent, on parlait plus de trente idiômes différents[1]. Ce n'est dans aucun de ces idiômes vivants que sont écrits les livres propres à faire connaître le peuple indou et son histoire. Une autre langue, morte depuis plus de vingt siècles, le sanscrit, conserve toutes les richesses intellectuelles du passé, comme le grec et le latin ont transmis, à notre occident, la science et les pensées des peuples qui, sur notre sol, nous ont précédés dans la vie sociale. Il y eut une généreuse émotion chez les hommes épris de la noble curiosité de l'esprit, quand ils virent se dérouler, devant eux, les longues pages de cette grande et antique civilisation agonisante et tenace, au milieu d'un peuple dégénéré. La vieille Inde orientale n'était guère plus connue de nous, à la fin du dernier siècle, que nos pères du moyen âge ne connaissaient le

[1] Parmi ces idiômes, on trouve la langue zingane ou bohémienne, que parlent, dans les environs de l'Indus, ces gitanos ou bohémiens vagabonds, dont notre grand artiste messin, M. Maréchal, a représenté si souvent, et avec tant de succès, les énergiques et pittoresques figures. Le docteur Pott a donné, en 1844, une grammaire de la langue bohémienne, dont le fond est sanscrit.

Digitized by Google

monde conquis par le ferme et patient génie de Colomb. Il y a là pourtant d'utiles leçons à recueillir. Toutes les branches des connaissances humaines ont été cultivées par les Indous. Leur littérature, moins variée, est plus vaste que celle des Grecs. La langue, qui sert d'instrument à la science, est aussi digne d'attention que la science elle-même. Cette langue est un chef-d'œuvre de méthode analytique. Son alphabet comprend, avec ampleur, tous les sons qui peuvent sortir de la voix humaine. Sa grammaire, selon la remarque d'un mathématicien qui l'a expliquée à la France, est synthétique comme la géométrie.

Au milieu de l'exubérance intellectuelle qui caractérise le génie indou, l'histoire seule a été négligée. Les lettrés de l'Inde, habitués par la nature gigantesque et le ciel de feu qui les enveloppent, à s'enivrer du sentiment de l'infini, aiment à se perdre dans l'espace et ne daignent pas mesurer le temps. Leurs esprits mystiques et rêveurs n'ont jeté, sur leurs origines, que de fantastiques calculs. La sagesse de l'érudition européenne a répandu quelque lumière dans ce chaos; elle nous montre, dans les antiquités indoustaniques, trois époques, qui ramènent aux réalités positives de l'histoire ce pays des fabuleuses légendes.

Dans la première jeunesse de la nation indoue, une immense troupe d'hommes, qui s'appelle dans sa langue les Aryas, vient du nord, erre dispersée sur les versants de l'Himalaya, et marche vers les régions méridionales. Dans cet âge pastoral, on n'aperçoit ni castes, ni dogmes formulés. Des poètes, de sages patriarches composent des hymnes brefs et simples, transmis, par la tradition, au sein des familles. Ces chants, que le respect a conservés jusqu'à nous, portent l'empreinte naïve et souvent éloquente des mœurs primitives. C'est peut-être le plus antique vestige

Digitized by Google

qui nous reste de l'aspiration humaine vers le sentiment religieux. L'homme, livré à lui-même, ne voit, dans la nature dont il ignore les lois, que ses forces secondaires. Il érige, en divinités, le soleil, le vent, l'air, le feu, et supposant, à ces dieux imaginaires, des besoins semblables à ceux qu'il éprouve, il leur présente, pour nourriture, le suc des plantes mêlé au lait de ses troupeaux, en même temps qu'il leur promet chaque jour des offrandes nouvelles, s'ils veulent multiplier ses richesses, et le défendre contre ses ennemis.

La seconde époque de l'Inde est l'âge de la conquête, célébrée par d'héroïques épopées. La puissance des armes assure à la race victorieuse des Aryas la riche contrée qui descend vers la mer, depuis les monts Imaüs, jusqu'à Ceylan. L'ordre social s'assied sur des démarcations infranchissables entre les diverses classes d'hommes. La religion se constitue sur l'adoration de la nature divinisée jusqu'au délire. Les légendes et les hymnes primitifs sont recueillis. La science et la piété y joignent des préceptes, enrichis d'immenses commentaires. Cet ensemble est érigé en œuvre descendue du ciel, et tous ces livres, marqués du sceau de l'infaillibilité, plient les intelligences sous le joug d'un enseignement dont l'accumulation des siècles n'a point amoindri l'autorité sacrée. Triste enseignement! bien propre à nous faire mesurer la grandeur morale de ces doctrines d'égalité fraternelle qu'a vulgarisées, parmi nous, la propagation du christianisme! Mais les rives du Gange n'ont point entendu la divine voix qui fut saluée aux bords du Jourdain. Dans ces régions innocemment crédules, le culte public a consacré l'œuvre de la force, et la majorité des hommes, encore courbée sous les lois d'une conquête originaire, se croit déshéritée, par le ciel même, des biens et des droits qui donnent de la noblesse à la vie.

Digitized by Google

La vigoureuse constitution du brahmanisme ne l'a pas rendu invulnérable. Le sixième siècle avant notre ère voit poindre, dans ce séjour de l'immobilité, une innovation, encore vivante, qui nous conduit aux temps modernes. Progrès ou misère, la réforme bouddhique, cet événement, si considérable pour une grande partie [1] de l'espèce humaine, ne nous intéresse, ici, que par un seul côté : il a été, pour la science européenne, le jalon qui, distinguant les époques, a porté le flambeau de la certitude historique sur un passé qui, flottant toujours dans le vague, n'avait jamais cherché à se rendre compte de lui-même.

Il nous importerait peu que la civilisation de l'Inde eût marché du nord au midi, et des montagnes vers la mer, si, au milieu de ces souvenirs reconquis sur l'oubli, nous ne trouvions un fil conducteur qui rattachât les populations indoustaniques à nos aïeux d'Occident. Quel sera l'anneau assez fort pour relier les deux bouts de cette chaîne, qui doit unir l'Asie et l'Europe? Les recherches de l'érudition s'entr'aident comme les muses, et se plaisent, comme elles, à se donner fraternellement la main. L'Angleterre, par l'étude du sanscrit, n'a fait que le second pas dans la véritable entente de l'antiquité orientale. Elle avait été précédée, dans cette carrière d'initiative, par un jeune français, dont le nom n'est pas entouré, parmi nous, de toute la reconnaissance que mérite son héroïque dévouement. Anquetil Duperron est le premier révélateur de l'Orient. C'est lui qui, pauvre et livré à ses seules ressources, a eu le courage d'aller chercher chez les exilés du Guzarate, adorateurs du feu, la connaissance de la langue zende, morte depuis aussi longtemps que le sanscrit ; c'est lui qui a eu la gloire de donner à la France

[1] Le bouddhisme est la religion la plus répandue dans l'Asie : il compte deux ou trois cents millions de sectateurs.

Digitized by Google

les livres mutilés, mais originaux, de l'antique doctrine de Zoroastre.

La comparaison des livres zends avec les livres sanscrits est la clef maîtresse, qui a fait deviner la commune origine des peuples de l'Iran et de l'Indoustan. Des esprits investigateurs ont examiné, à l'aide de ces vieux livres, d'abord l'étroite affinité de leurs langues [1], puis l'analogie des traditions et des croyances primitives, enfin les rapports physiologiques des races : grâce à ces rapprochements, l'intuition de la science historique a recomposé les commencements de deux civilisations, dont l'une est éteinte, comme le génie de Cuvier reconstituait les êtres disparus de la surface du globe, avec un seul des organes par lesquels la vie de ces animaux s'était jadis manifestée.

Ce n'est pas ici le lieu de donner des preuves ; je ne puis constater que des résultats. Avant les temps auxquels remonte toute attestation de souvenance humaine, des peuples de même nom, et d'un commun langage, errent ensemble aux pieds des Paropamises. Ces tribus, de race ariane, vont tenter des destinées diverses, et se divisent en deux, comme une source d'eau abondante qui, sortant de la même terre, se précipite, par deux courants contraires, au nord et au midi. Les uns, ceux qui ont perfectionné le sanscrit, se sont éloignés sans retour pour former, entre les deux rives de l'Océan indien, cette nation riche, isolée et savante, qui a remué, selon son génie, tous les problèmes de l'esprit humain, et excité si souvent l'admiration ou la convoitise de l'Occident. L'autre branche de la race ariane, celle qui a parlé zend, cette source du persan moderne, s'est approchée de nous ; après de longs

[1] Le savant William Jones dit que sur dix mots de la langue zende, il y en a sept, dont la racine est sanscrite. Selon Sylvestre de Sacy, les langues zende et sanscrite sont des dialectes l'une de l'autre.

Digitized by Google

siècles, elle a donné naissance à *la mère des villes*[1], puis à cette monarchie du grand roi, qui inspirait tant de terreur aux Grecs, et dont la puissance tombée se révèle encore, de nos jours, par les imposantes ruines de Tchil-Minar. Enfants du même berceau, les Indo-Persans embrassent, dans leur vaste étreinte, les deux extrémités de l'Asie. Les Aryas de l'Inde sont allés toucher jusqu'au pic d'Hamazel, comme les fils des Aryas de la Perse sont venus mourir épuisés, aux limites de notre Europe, en poussant inutilement, contre elle, leurs flottes, ou leurs armées vaincues dans les eaux de Salamine, ou les champs de Marathon.

Les similitudes originaires des institutions zende et sanscrite nous amènent en Occident. La race ariane ne s'est point concentrée en Asie. Avant que les tribus asiatiques de cette famille ne se séparassent pour aller, en deçà ou au delà de l'Indus, célébrer les vertus d'Ormutz, ou chanter des hymnes en l'honneur de Brahma, des colonies nombreuses s'étaient détachées du centre commun. L'Europe leur avait ouvert un passage par le nord de la mer Caspienne ou les défilés du Caucase, par le bosphore de Thrace ou le détroit de l'Hellespont. Les plus hardies et les plus anciennes de ces hordes émigrantes s'étaient avancées en Gaule, jusqu'au delà des Pyrénées; les mieux avisées avaient pris possession des heureuses terres de la Grèce et de l'Italie; les autres étaient demeurées dans les plaines de la Germanie ou des Sarmates. Tous ces émigrants étaient nos premiers ancêtres... Qui l'a dit? Quelle cause détermina ces départs simultanés ou successifs?

[1] Les Orientaux regardent Balk, ou Bactres, comme la plus ancienne ville qui ait existé; ils l'appellent la mère des villes. L'antiquité de l'empire zend de Bactriane est attestée par les écrivains grecs et romains, et notamment par Justin et Diodore de Sicile.

Digitized by Google

Quels incidents, et quels combats accompagnèrent cet établissement sur le sol d'Europe? Questions difficiles! Nul n'écrivait alors. Aucun monument, aucune inscription gravée sur la pierre ne nous ont transmis le récit ou le secret de tant de marches ignorées, à travers des routes inconnues. Mais plus durable que la pierre, la parole des pères a laissé sa trace empreinte dans le langage des enfants. Ces voyageurs des premiers âges ont emporté, avec eux, la langue de leur patrie. L'idiôme paternel, ainsi transplanté, s'est altéré par le temps et par son contact avec d'autres langues; mais son caractère primitif se reconnaît et se retrouve encore, sous les formes nouvelles qui le recouvrent, comme on reconnaît les traits d'une médaille antique, en dégageant les matières étrangères que les siècles ont amassées sur sa surface.

Prenons l'Europe de nos souvenirs classiques. Nous y trouvons cinq familles de peuples, ou, ce qui n'est guère différent, cinq vieux idiômes principaux desquels sont sorties toutes nos langues modernes. Au midi, les races pelagiques, qui ont envahi la Hellade ou l'Ausonie, nous instruisent encore dans les langues d'Homère ou de Virgile. Dans l'occident, la langue celtique dépassait largement les limites de la Gaule. A l'est, du Rhin à la Vistule et de la Vistule à l'Oural, le tudesque et le slavon ont enfanté les langues du centre et du nord. Tous ces idiômes, mis en regard du zend et du sanscrit décèlent, chez les uns et les autres, une parenté première et une filiation commune entre les nations européennes et leurs sœurs aînées, restées en Asie[1].

[1] Les langues celtiques, parlées par les populations qui se sont le plus éloignées de l'Asie centrale, et qui s'en sont éloignées depuis le plus long temps, sont celles qui ont perdu davantage leur physionomie asiatique primitive. Cependant l'affinité de ces langues avec le sanscrit a été démontrée par M. Pictet, dans un Mémoire couronné par l'Institut, en 1837.

Digitized by Google

Ce ne serait rien de rencontrer dans des débris de vieux langage quelques similitudes fortuites. Mais le hasard n'est plus une application acceptable quand les identités arrivent par milliers. Un seul trait du visage ne produit pas la ressemblance : mais beaucoup de traits pareils, réunis chez deux frères, montrent qu'ils sont issus du même sang. L'identité est surtout remarquable quand elle se manifeste dans ces mots qu'on n'abandonne jamais parce qu'ils se lient aux sensations par lesquelles a commencé la vie. L'homme naissant a été touché d'abord par les relations de la famille. Il a murmuré les doux noms de père et de mère; il a nommé les diverses parties de son corps, désigné les animaux qu'il voyait autour de lui, compté les objets, donné une appellation aux phénomènes de la nature, etc. Tous les mots qui expriment ces idées sont les mêmes dans les langues arianes de l'Asie, ou nos vieilles langues d'Europe.

Dans les unes et les autres on rencontre une analogie plus caractéristique que celle des vocabulaires, c'est l'identité de la structure entière du langage, ou sa grammaire comparée. Quand on met, par exemple, en présence le sanscrit et le latin, on ne peut se défendre d'un mouvement de surprise en retrouvant, des deux côtés, une parité presque constante dans toutes ces règles en vertu desquelles des flexions, variées à l'infini, nuancent l'expression de la pensée selon les temps, les modes ou les personnes[1].

L'induction, qui naît de ces ressemblances, touche à une complète certitude, quand on voit d'autres groupes d'idiô-

[1] La France possède déjà beaucoup de livres sur les analogies de nos langues européennes avec le sanscrit. On peut étudier notamment l'ouvrage de M. Eichoff, intitulé : *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde.*

Digitized by Google

mes préférer, pour peindre la pensée, des formes et des procédés qui diffèrent notablement des procédés et des formes, selon lesquels se sont développées les langues de l'Inde ou de l'Europe. Ainsi, toutes les langues sémitiques, comme l'hébreu ou l'arabe, offrent, avec les langues arianes, des dissemblances presque fondamentales[1]. Ces divergences ne donnent pas à la critique philologique le droit de remonter jusqu'à l'unité primitive, mais elles l'autorisent à croire, qu'à une époque déterminée, la dispersion et la dissémination des peuples sur la terre étaient des faits accomplis; chacun d'eux, poussé par son instinct propre, avait développé son langage dans des conditions d'isolement ou d'association, dont les traces sont aussi évidentes que leurs causes sont ignorées.

Nous sommes habituellement témoins d'un spectacle qui peut nous faire apprécier la nature et la portée des recherches de la linguistique. Chacun de nous s'est complu, quelquefois, à regarder, avec émotion, ces émigrants d'Allemagne qui, brisant les chères attaches de la patrie, s'en vont, par delà l'Atlantique, chercher une situation meilleure et un travail plus fécond. Les familles et les villages s'exilent tout entiers. Inspirez à ces bannis volontaires la pensée de se grouper ensemble : ils formeront une province vraiment allemande, et implanteront pour toujours leur langue germanique sur les rivages américains. Après les avoir vus partir, appelons l'imagination à notre aide, anticipons sur les temps futurs; supposons qu'un jour quelque cataclisme élève, entre l'Europe et l'Amérique, une barrière plus insurmontable que l'Océan,

[1] Le livre le plus récent sur les différences des langues sémitiques et indo-européennes, est celui qu'a publié M. Ernest Renan, sous le titre de : *Histoire des langues sémitiques*. Cet excellent ouvrage a été couronné par l'Institut.

Digitized by Google

et brisant les rapports comme les souvenirs, rende, pour quelques dizaines de siècles, le vieil et le nouvel hémisphères aussi étrangers, dans leur avenir, qu'ils furent inconnus l'un à l'autre, dans un long passé. La mémoire des origines serait partout complétement oubliée et perdue.... Mais qu'arriverait-il, dans ce monde des transformations lentes et incessantes, si, après des siècles écoulés, les barrières s'abaissant de nouveau, les descendants des fugitifs de l'Allemagne se retrouvaient en présence des fils du Rhin, restés fidèles au sol de la patrie? La langue de tous serait changée. D'aucun côté on ne parlerait plus allemand, on ne se comprendrait plus. Mais peu à peu, quand on aurait examiné avec attention les racines des deux langues nouvelles, on retrouverait le lien originaire qui les unit, et les héritiers de ces émigrants, qui, sous nos yeux, s'acheminent vers l'Amérique, se reconnaîtraient avec quelque étonnement pour des enfants de la Germanie. Ce n'est que d'hier que nous sommes entrés en sérieuse communication avec le passé de l'Asie. Ce n'est que d'hier que les fils de l'Europe ont pu reconnaître, qu'eux, aussi, ils étaient sortis de cette vieille terre où se retrouvent, un à un, tous les premiers pas de l'humanité.

De patientes analyses, et des décompositions minutieuses de mots, ne peuvent prendre place que dans le calme examen de la solitude. Je renonce à donner des exemples des procédés de la linguistique. J'en choisis un seul, parce que je puis l'emprunter à l'idée la plus générale, au sentiment le plus élevé que puisse concevoir la pensée de l'homme, le mot *Dieu*.

Tout le monde sait que nos littératures modernes se séparent par leurs origines et leurs tendances: les unes, héritières de la tradition, procèdent du goût épuré des grecs et des latins; les autres s'abandonnent aux inspira-

Digitized by Google

tions plus libres de la muse germanique. Toutes deux ont puisé dans l'Asie, par un côté différent, leur mode d'expression de la divinité.

En France, comme en Italie et en Espagne, notre mot *Dieu* est latin, il est grec. Le grec et le latin l'ont pris au sanscrit, où il dérive du nom de lumière, parce que Dieu est la lumière par excellence[1].

En Allemagne, comme en Angleterre, le mot allemand ou anglais, que tout le monde connaît[2], est pris à la langue zende; son étymologie, encore plus relevée, exprime l'essence même de la divinité, et signifie l'être qui vit de soi-même.

On peut, sans tomber dans les admirations, parfois excessives, des antiquaires, trouver, dans ces rapprochements, quelque grandeur. Je m'incline devant la majesté de la tradition, et je sens s'augmenter en moi la vénération que mérite le passé, quand je viens à reconnaître que nous, qui en deçà ou au delà du Rhin, prononçons, d'une façon différente, le nom de Dieu, nous ne faisons, les uns et les autres, que reproduire, à peu près, la même parole qui, au fond de l'Asie centrale, sortait des lèvres humaines dans les plus vieux âges du monde. Il y a, dans cette

[1] Les mots sanscrits ont presque toujours pour racine un verbe court duquel dérivent les substantifs et les adjectifs. Ainsi du verbe DIV, *briller*, les Indiens ont fait DIVAS, *jour;* DAIVAS, *dieu;* DAIVI, *déesse;* DAIVIKAS, *divin*, etc.

Il est facile de voir dans ces mots la source des mots grecs *dis*, *théos;* des mots latins *deus*, *divus*, *dies;* des mots celtiques, *dia*, *duw;* du mot italien *dio;* du mot espagnol *dios;* et des mots français *dieu*, *divin*, *diurne*, etc.

[2] Personne n'ignore que le mot allemand *gott*, et le mot anglais *god*, signifient *dieu*. Notre célèbre et regrettable orientaliste Burnouf fait dériver ces deux mots du zend QUDATA, *donné de soi-même*, dont les Persans ont tiré KHODA, *dieu*.

Digitized by Google

chaîne non interrompue d'habitudes et de souvenirs, la preuve du lien qui unit solidairement, entre elles, les générations les plus éloignées. On voit combien est puissante, dans l'harmonie providentielle, la loi qui conserve, et l'on comprend mieux que, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, cette loi, qui conserve tout, est l'indispensable condition, qui féconde l'autre loi qui fait tout progresser.

L'étude de la philologie n'enseigne pas seulement le respect du passé; elle jette quelques clartés sur la loi du progrès lui-même. Cette loi a été découverte tard. Il fallait que l'humanité eût vécu assez longtemps, pour être longtemps observée ; il fallait que de nouvelles conquêtes intellectuelles fussent amassées sur les anciennes conquêtes, pour qu'on pût les distinguer les unes des autres, et constater, dans la vie générale du genre humain, la lente formation de ce faisceau de lumières qui grossit d'âge en âge. La loi découverte, on l'a exagérée ; car on n'avait pu découvrir en même temps la nature de sa marche et le degré de sa vitesse. Le génie de Newton a calculé sûrement la gravitation des corps célestes. Quel autre génie déterminera la gravitation du monde moral ? Il ne s'agit plus, là, des lois constantes qui gouvernent les corps bruts. Les hommes sont des êtres intelligents et libres. Leurs progrès dépendent de leur sagesse et leur impatience les abuse. Combien de fois faut-il passer et repasser sur une idée juste, pour la faire entrer, sans rien perdre, dans le domaine incontesté de la science? Sommes-nous bien sûrs même de posséder une exacte mesure des choses?... Nous avons regardé au ciel, et comptant la durée d'une révolution de la terre sur elle-même, ou autour du soleil, nous avons dit : un jour, un an. Puis ramenant notre attention sur nous-mêmes, nous avons observé la plus longue vie d'un homme, et nous l'avons appelée un

Digitized by Google

siècle. Mais qu'est-ce qu'un siècle pour la durée de la nature, et convient-il, pour atteindre la vérité, de mesurer le progrès par ses rapports avec notre courte vie ? Lent ou rapide, le progrès est réel, et cette certitude suffit au courage, puisqu'elle fait naître ce qu'elle espère.

L'un des plus importants résultats de l'observation philologique est la découverte inattendue de cette étrange séparation qui, perdue dans la nuit des âges, divise les deux plus intelligentes variétés de l'espèce humaine, et distingue la race sémitique, ou arabe, de la race ariane ou indo-européenne. La différence, entre elles, n'est pas seulement dans le génie de la parole ; le contraste éclate dans l'aspect du visage, dans les habitudes de la vie, dans toutes les tendances de l'esprit. Voyez comme cette seule distinction nous livre de précieux aperçus sur le rôle que jouent, dans le développement de la civilisation, les rapprochements entre les hommes. Si nous essayons de sonder ce passé, que découvre la philosophie des langues, quel destin contraire ne nous offrent pas, dans leurs deux extrémités, les divers rameaux de cette race ariane qui, partis du même point, mais levés à des heures diverses dans l'histoire du monde, couvrent tout le vieux continent depuis le cap Comorin jusqu'aux côtes d'Angleterre !

Il n'a pas manqué de génie, celui de ces rameaux qui, à l'Orient, brilla le premier sur les bords du Gange et du Brahmapoutre. Mais dédaigneusement enfermée dans une triple séquestration, l'Inde a méconnu cette triple loi de fraternité individuelle, d'expansion sociale et d'espérance en l'avenir, qui constitue la vitalité des sociétés humaines. Isolée dans son ignorant orgueil, l'Inde n'adora jamais que le passé, ne crut qu'à elle-même, et se rapetissant encore chez elle-même, elle enserre, dans une classe d'élus privilégiés, le droit de savoir, et la faculté de cultiver les dons de l'intelligence. Aussi l'Inde, énervée et punie, ne

Digitized by Google

vit plus ; elle végète, inanimée et sans force, jusqu'à ce qu'il lui vienne, du dehors, un souffle régénérateur.

La race ariane, quand elle a touché notre généreux sol d'Europe, présente un tout autre caractère. Avec elle, la société est un homme qui marche. Le jeune épanouissement de la Grèce et de l'Italie ne connaît encore que la cité, patrie égoïste et jalouse, pour laquelle un esclave n'est pas un homme, et l'étranger n'est qu'un ennemi ou un barbare. Mais, dans la cité, chaque citoyen est une force indépendante, et la science est l'apanage de tous. Poussées par ces libres influences, l'Italie et la Grèce dominent l'Europe par les idées, encore plus que par la guerre, et grâce à cette impulsion orgueilleuse et dure, mais savante et forte, l'Europe exerce, pour la première fois, sur le monde un rayonnement immortel qui se voilera peut-être, mais qui, désormais, ne sera plus oublié.

Ce rayonnement n'est qu'une aurore. Le christianisme fait luire, aux yeux de l'Europe, des horizons nouveaux qu'elle sait embrasser avec ardeur. Sous l'empire de cette doctrine qui, fille de la vérité, montre un seul Dieu dans le ciel, et commande, en son nom, la fraternité universelle sur la terre, l'idéal monte, et la terre transformée aspire à se façonner, selon l'image de ce ciel nouveau qui lui a été dévoilé. Elle n'avait assisté qu'au triomphe de l'intelligence et de la force, elle se prépare à comprendre la merveilleuse puissance de la bonté et de l'amour. La réforme de la société commencera par la réforme du cœur. Le respect pour l'homme apprendra le respect pour les nations, et les nations seront bientôt prêtes pour s'avancer, d'un pas plus ferme, vers une libre et fraternelle unité.

Cette immense et salutaire évolution nous ramène à la philologie. Par quelle sorte de moyens s'est propagée, du côté de l'homme, et au point de vue purement humain,

Digitized by Google

le progrès chrétien? Ce n'est point par un mélange matériel, car le rameau sémitique n'a pas suivi le mouvement qu'il avait produit. C'est par la réunion morale de deux éléments jusque-là divisés. Le monde gréco-romain n'était, dans son isolement, que la plus haute expression du génie de la race ariane; il s'est complété en acceptant l'enseignement qui lui venait du dehors. Le christianisme est le trait d'union, qui rassemble ce qui avait été séparé. Il soutient et relève une société affaissée, qui allait s'anéantir et s'éteindre, en répandant, au milieu d'elle, les révélations sublimes et saintes, qui s'étaient manifestées au sein du monde sémitique. Un jour, le plus éloquent de nos orateurs sacrés disait que Dieu ne fait rien, sans le libre concours de l'homme. Il est beau d'observer les faits par lesquels ce concours s'établit. La science s'affermit et s'élève, quand elle se met en harmonie avec un ordre d'idées, qui règne, en dehors, et au-dessus de son domaine, et quand elle explique, par les voies, qui lui sont propres, les moyens à l'aide desquels la volonté divine accomplit les événements, qui sauvent, ou font progresser l'humanité.

En cherchant l'influence des races diverses les unes sur les autres, je ne dois point sortir d'Europe, ni suivre le glaive des Arabes sémites levé contre les nations arianes de l'Asie, mais je puis tenir compte aux hommes de l'Islam du service que, pendant un jour du moins, ils ont rendu à notre Occident. Ces enfants du désert ont su, les premiers, comprendre le génie de la Grèce et faire alliance avec lui : à l'heure où la faible Europe était encore obscurcie par les flots des ténèbres dont l'avaient inondée des populations brutales et ignorantes, ils nous ont aidés à rallumer, sur notre sol, le flambeau de la science; ils ont préparé pour l'Occident rajeuni cette ère glorieuse que l'enthousiasme, presque involontaire, du

Digitized by Google

seizième siècle salua du beau nom de Renaissance, comme si l'homme, en retrouvant la science, retrouvait la vie de l'âme elle-même.

Cette renaissance est encore, comme le christianisme, une sorte d'union morale. C'est la reprise de possession d'un passé injustement méconnu. Le moyen âge, emporté vers le ciel sur les ailes de l'amour divin, avait quelquefois prêté à sa croyance des répudiations qu'elle ne prononce point. La religion de l'amour ne condamne pas la science. Les investigations de la science ne sont que la recherche des lois par lesquelles Dieu gouverne l'univers, et ne nous approchons-nous pas plus près de Dieu lui-même, en pénétrant ceux de ses secrets qu'il n'a point scellés à nos regards ? Qui oserait dire que l'astronomie newtonienne qui, sans rapetisser la terre, a grandi les proportions du ciel et des mondes jusqu'à la hauteur de l'infini, n'a pas, du même coup, grandi dans les nobles âmes, l'adoration et le respect que mérite la main dont tous ces mondes sont sortis ?

Le mérite de la renaissance est d'avoir renoué la chaîne de la tradition, d'avoir réconcilié avec la science la doctrine de l'amour, et brisé le divorce, qui séparait Jérusalem d'Athènes et d'Alexandrie. Cette réconciliation de l'amour et de la science a porté ses fruits. Elle a enfanté la force. Il est manifeste à tous les yeux que, depuis cette réhabilitation de la science, l'Europe a repris enfin conscience d'elle-même, et retrouvé la première place longtemps perdue. Elle marche visiblement, non à la conquête matérielle, mais à la conquête intellectuelle de ce monde qu'elle précède, aujourd'hui, comme l'Orient la guida, jadis, dans les difficiles voies qui mènent à la civilisation.

La renaissance du seizième siècle n'embrassait que l'Occident; elle ne s'appliquait qu'aux hébreux et à l'antiquité gréco-latine. La renaissance orientale qu'a vue

Digitized by Google

commencer le dix-neuvième siècle, est plus large dans son étreinte. Elle désire de connaître la tradition du genre humain tout entier. Cette curiosité n'est point illégitime. De nos jours, l'homme, poussé par une puissance d'expansion qu'il a découverte, parcourt rapidement le globe; sa parole électrisée vole plus rapide que lui-même, comme si elle participait de l'immatérialité de sa pensée. Ce n'est là que l'espace et le temps actuel. Nous devons essayer de ranger aussi le passé dans notre domaine. Les manifestations primitives de l'humanité naissante éclairent les aptitudes supérieures qu'elle développera plus tard. L'érudition est un des compléments de la science positive, et la science appliquée à l'observation de l'homme sera toujours la plus efficace et la mieux remplie d'un souverain attrait.

C'est, en étudiant les sources du passé, que l'érudition a rencontré que dans ce monde, où tout est mouvement et vie, même quand nous ne savons pas nous en apercevoir, nos pères aussi avaient été voyageurs, avant d'aborder l'Occident. Leur œuvre a été féconde. L'Occident, appuyé sur la loi du travail, a conduit la civilisation dans l'état où elle règne aujourd'hui. Les origines nous montrent le but. La civilisation, sortie de l'Orient, n'a pu entraîner tout l'Orient avec elle. Le labeur de l'avenir sera de rendre plus que ce qui lui fut donné, et de reporter ses lumières agrandies, sur ce berceau du genre humain, où sommeille encore l'ignorante enfance des premiers âges. Cette régénération orientale profitera à l'Europe elle-même; car toutes les traces morales et grandes ne sont pas effacées sur la terre d'Asie.

Au milieu de ce monde qui s'avance, quel sera le rôle de la France ? Je ne songe pas à sortir du cercle que je me suis tracé, et ne veux interroger d'autre voix que celle du passé. Mais le passé me montre que notre pays, sur

Digitized by Google

lequel se sont agglomérés tant de races et de peuples divers, est le sol privilégié sur lequel toutes ces âpres diversités d'origine se sont fondues le plus justement, et le plus vite, dans la plus harmonieuse et la plus puissante unité. Si une assimilation fraternellement équitable entre les hommes est la règle de l'avenir, cet avenir donnera à la France une noble place; car la France, assez forte pour être désintéressée, aimera toujours ce qui fait progresser partout la vérité dans la science, la charité dans les cœurs et la libérale entente parmi les nations. Je ne relève ces mérites qu'avec l'histoire, mais il est permis de trouver l'histoire plus belle quand elle souffle la confiance dans les destinées de la patrie.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1856-1857,

PAR M. VINCENOT, SECRÉTAIRE.

Messieurs,

Appelé à l'honneur de vous présenter le compte rendu de vos travaux de l'année, je ne puis me soustraire à de légitimes appréhensions; car la confiance oblige, et pourtant, en acceptant pour la seconde fois les fonctions de secrétaire, j'ai moins consulté mon aptitude et mes goûts qu'un sentiment de gratitude provoqué par vos témoignages de sympathie. Puisse donc l'analyse que je vais vous présenter ne pas trop se ressentir d'un esprit qui, au lieu de vous apporter l'autorité de la science et du talent, n'a à vous offrir que le tribut d'un bon vouloir et la sincérité de ses appréciations.

Durant le cours de cette année comme des précédentes, l'Agriculture, les Sciences, les Lettres et l'Histoire ont fixé vos méditations et ont eu tour à tour leur part dans vos séances.

Agriculture.

L'Agriculture a pris dans le département de la Moselle un développement qui justifie le nombre des établisse-

Digitized by Google

ments qui en représentent les intérêts. Le Comice agricole et l'Académie figurent au premier rang. Mais si les questions pratiques semblent réservées au Comice, votre compagnie, sans décliner sa compétence dans cette matière, s'occupe plus particulièrement des questions scientifiques et des analyses qui s'y rattachent. Ces deux institutions sont d'ailleurs réunies par un lien commun : l'amour du bien et le désir de contribuer aux progrès d'un art si intimement lié à notre prospérité nationale. Toutes deux se plaisent à offrir les résultats de leurs recherches à l'administration supérieure de ce département qui a toujours considéré comme une de ses plus douces missions, celle d'appeler sur leurs efforts l'attention et les encouragements du gouvernement.

C'est la différence d'attributions que nous venons de signaler qui a sans doute porté M. Emilien Bouchotte à vous offrir le fruit de ses recherches sur l'électrométrie agricole. Dans un premier mémoire, il vous a fait connaître un procédé très-simple tendant à déterminer approximativement la richesse en engrais d'un sol soumis à la culture. Vous avez donné acte de l'importance que vous attachiez à cette communication en invitant son auteur à prendre place au milieu de vous. Ce mémoire n'était que le prélude d'un autre dans lequel sont indiqués des perfectionnements apportés à ce procédé et où se trouvent traitées les questions les plus délicates de chimie agricole. Lancé dans une voie de généralisation, notre confrère a démontré, par quelques expériences relatives au dosage de l'ammoniaque dans les engrais, que le chimiste peut tirer un certain parti des courants électriques dus aux réactions. Enfin il a tenté en vertu d'une théorie, hypothétique il est vrai, mais empreinte d'un grand caractère de probabilité, de jeter du jour sur le rôle si mystérieux de l'azote dans la végétation.

Digitized by Google

Le travail de M. Bouchotte a fourni à M. André l'occasion de vous donner une explication satisfaisante d'une controverse qui s'est produite dans l'art de conserver des engrais. On recommandait d'une part, pour empêcher l'évaporation de leur carbonate d'ammoniaque, de les saupoudrer avec 7 à 8 kilogrammes de sulfate de chaux ou plâtre, ou 4 kilogrammes de sulfate de fer par mètre cube. Les vapeurs ammoniacales cessent en effet dans ce cas comme par enchantement ; il se forme alors un sulfate d'ammoniaque non volatil. A l'appui de cette pratique, on lit dans un rapport de M. Pierre, professeur à la faculté de Caen, que des fumiers plâtrés ont donné sur des terres argilo-calcaires une récolte supérieure d'un tiers à celle qui résultait de leur emploi dans l'état naturel. Par contre, les premiers ont produit dans certaines localités une fertilisation moindre que les seconds. La loi de M. Boussingault, invoquée par M. André, rend compte de cette dissidence. « *Les sels ammoniacaux au contact d'un sol calcaire convenablement humecté se transforment nécessairement en carbonate d'ammoniaque.* » Tel est le texte de cette loi. Il résulte de là que partout où réside l'élément calcaire, il est utile et avantageux de sulfater les engrais ; la nature se chargeant ensuite du soin de transformer le sulfate en carbonate d'ammoniaque, sel assimilable de la végétation. Là au contraire où l'élément calcaire fait défaut, il faut se garder de recourir à ce moyen, et comme il est bon toutefois de s'opposer à l'évaporation du carbonate d'ammoniaque, on doit se contenter de répandre sur chaque lit de fumier une certaine épaisseur de terre destinée à retenir dans ses pores les gaz ammoniacaux.

M. André vous a aussi présenté un mémoire *sur l'opportunité de l'admission des fourrages artificiels dans les magasins militaires affectés au service de la Moselle.* Cette

Digitized by Google

admission concilierait à la fois les intérêts du service de la guerre et ceux de l'agriculture. Cent kilogrammes de foin ne renferment en effet pas plus de principes nutritifs que 64 de trèfle ou 62 de luzerne. Les cultivateurs ne paraissent pas étrangers à ces données; car après des travaux fatigants ils ne manquent pas de faire entrer ces deux plantes fourragères dans la nourriture de leurs chevaux. En 1845, l'expérience de cette substitution, tentée sur soixante-trois régiments, a donné d'excellents résultats. Il suit de là, qu'à égalité de prix avec le foin, les fourrages artificiels doivent être préférés. C'est ce qu'on fait dans les magasins militaires de Paris, de Versailles et dans toutes les places du nord. D'autre part, les récoltes des prairies artificielles sont à peu près uniformément réparties dans la période de l'année comprise depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août, et il est rare que, quelque pluvieuse que soit la saison, une ou plusieurs des quatre récoltes ne se fassent pas dans de bonnes circonstances, tandis que la fenaison a lieu invariablement aux environs du 24 juin, c'est-à-dire à l'époque des pluies abondantes du solstice d'été ; et si l'année n'est pas favorable, les foins des endroits les plus élevés, c'est-à-dire les plus rares et les plus chers, sont seuls de bonne qualité. Telles sont les raisons qui doivent déterminer l'administration militaire à encourager la culture des fourrages artificiels. Voyons maintenant le profit que tirerait l'agriculture d'une telle détermination.

La Moselle est, du nord-est de la France, le département le plus pauvre en prairies. Elles ne couvrent que 15 p. % des terres en culture, tandis que celles des départements voisins vont de 19 à 33 p. %. Aussi la Meurthe et la Meuse suppléent-elles à l'insuffisance des récoltes de foin de notre département. En encourageant la vente du trèfle et de la luzerne, on déterminera les cultiva-

Digitized by Google

teurs à convertir en prairies artificielles les 16 ou 17 p. % de terres en jachères de la Moselle ; car dans l'état actuel des choses, ils proportionnent l'étendue de leurs prés au besoin de la ferme et sont privés par ce fait d'un revenu important qu'une décision ministérielle fort désirable pourrait leur procurer. Le travail aurait son effet dans quatorze mois. La culture des prairies artificielles améliore d'ailleurs le sol ; car le trèfle et la luzerne absorbent l'azote de l'atmosphère. Tout le monde sait que les vieilles luzernières défrichées sont fertiles en blé et en colza.

Si les solutions des problèmes d'économie rurale ont en tout temps trouvé un bon accueil au sein de l'Académie, à plus forte raison devait-il en être ainsi à une époque où les récoltes se montrent insuffisantes et où la question des subsistances est partout à l'ordre du jour. Aussi vous êtes-vous empressés de soumettre à l'étude d'une commission la méthode de semis en ligne de M. Champigneulle, cultivateur à Thury. Une économie du quart de la semence, un rendement double de l'ordinaire, tels étaient les avantages annoncés par l'auteur dans la brochure dont il vous a fait hommage et devant à bon droit exciter votre intérêt. La commission, par l'organe de M. Simon-Favier, vous a rendu un compte favorable du procédé qu'elle considère comme bon, peu coûteux et présentant surtout l'avantage de ne pas trop s'écarter du mode de culture en usage dans le pays. Toutefois, l'expérience n'ayant eu lieu que sur des terres légères, la commission ne se croit fondée à préconiser cette méthode que dans ce dernier cas.

Nous venons de constater que vous preniez plaisir à enregistrer les heureuses tentatives des agronomes ; mais, tout en espérant conjurer, dans une certaine mesure, le malaise dû à l'insuffisance des produits alimentaires, vous

Digitized by Google

ne vous livrez point aux illusions des optimistes, et vous ne vous montrez pas moins soucieux au sujet du mal qui menace l'Agriculture. Votre compagnie s'est en effet émue à la lecture d'un rapport d'un de ses associés-libres *sur l'abandon des campagnes par les ouvriers.* Son auteur, M. Eugène Lapointe, commence, en termes vivement sentis, par rendre justice à la politique du gouvernement qui au dehors a su poser la France en arbitre du monde, et qui au dedans est parvenu à améliorer le sort de la classe ouvrière par l'impulsion donnée à l'industrie. Mais, en ce qui touche ce dernier résultat, il aurait voulu voir le mouvement progressif s'accomplir plus lentement. Il passe en revue les inconvénients dus à l'ardeur fébrile de l'industrie. « Tout n'est pas profit, dit-il, pour l'ou-
» vrier, dans l'augmentation des salaires, et peut-être nous
» trouvons-nous dans un cercle vicieux; car, si les sa-
» laires augmentent avec la cherté des vivres, celle-ci
» devient une conséquence de la hausse des salaires. L'a-
» bandon des campagnes par les ouvriers est une infrac-
» tion à la loi de Dieu qui a dit : *Tu cultiveras la terre à*
» *la sueur de ton front.* La culture est donc la condition
» et la nécessité de la vie. L'industrie n'en est que le
» luxe. » Cet abandon a des conséquences funestes aux intérêts agricoles. Il arrête court le cultivateur dans ses grands travaux de fertilisation. Il déplace les époques opportunes des ensemencements, des cultures et des récoltes. Cette année les ouvriers ont manqué aux fermiers, et pour ne citer qu'un exemple, le canton de Pange en a compté jusqu'à soixante-treize enlevés aux travaux agricoles au bénéfice des compagnies des chemins de fer. Si cette tendance suit sa pente, les domestiques feront défaut à la culture l'an prochain et alors « que fera le cul-
» tivateur abandonné à lui-même? Qui approvisionnera
» les marchés? Qu'on y pense! »

Digitized by Google

Tout en prenant note des prévisions alarmantes de ce rapport, vous en avez ramené les conclusions à ses véritables termes. Il en est de l'Agriculture et de l'Industrie comme des mouvements d'un corps flottant dans un milieu et qui dérangé de sa position d'équilibre finit par y revenir, après avoir exécuté au delà ou en deçà des oscillations dont l'amplitude diminue. L'Agriculture et l'Industrie sont deux rivales généreuses. La seconde ne reconnaît-elle pas les services de la première en la dotant de ces machines ingénieuses qui lui rendent une partie des bras qu'elle lui enlève? D'ailleurs nous savons que le gouvernement, qui porte le plus vif intérêt à l'Agriculture, se préoccupe de la situation. La question est à l'étude et nous pouvons en espérer une bonne solution. Déjà la réduction de l'armée due au bienfait de la paix apportera un remède à un mal que nous aimons à ne croire que momentané.

M. le colonel Susane fut chargé l'été dernier, comme directeur de l'école de pyrotechnie, de faire des expériences sur des fusées de guerre. Comme elles ne pouvaient avoir lieu sans danger aux environs de Metz, il prit pour cantonnement le bourg de Suippes, situé dans la Champagne pouilleuse. La grande distance des villages et les plaines immenses de cette contrée privée de fermes et d'habitations isolées étaient une garantie contre les effets de ces terribles fusées. Pendant les loisirs de ses fonctions, notre confrère a recueilli des données sur les progrès qui se sont réalisés depuis trente ans dans ce pays et il en a fait l'objet d'un rapport intéressant à plus d'un point de vue. Si, comme le dit le colonel dans sa modestie, le tireur de fusées a eu peu de chances de se faire écouter des Champenois lorsqu'il leur a parlé agriculture, il a dû trouver une large compensation à l'Académie dont il a charmé l'attention.

Digitized by Google

Il se plaît à rendre justice à la sagesse, à la sobriété et à la simplicité de mœurs des habitants de Suippes. Ils ne connaissent ni les mendiants ni les voleurs, sont contents de leur sort et, chose rare, ils aiment à le dire. Notre confrère décrit l'aspect de la contrée et passe en revue l'état de l'Agriculture.

« Pour préparer le sol, on y sème des pins qui servent » à diviser le sous-sol et on les arrache vingt ans après.

» Le roulement de la culture s'exerce uniquement sur » le blé et l'avoine que l'on récolte, sur le trèfle blanc » que l'on récolte quelquefois et que l'on enfouit le plus » souvent, enfin sur le sarrasin qui ne joue que le rôle » de nettoyeur. Point d'orge, point de seigle, point de » pommes de terre, point de prairies artificielles propre- « ment dites, encore moins de plantes oléagineuses ou sac- » charifères, rien que du blé et de l'avoine. Ces deux cé- » réales et les moutons, voilà la fortune du pays. Le blé est » très-beau; son rendement est normal, et pour cela les » frais de culture sont presque nuls; car la division de la » propriété a introduit le stimulant de l'intérêt direct; » aussi la force d'un cheval est de luxe, il fonctionne au » trot, ne mange que pour un et fait l'office de quatre.

» La grande préoccupation du pays est d'avoir des » engrais, et pourtant les bêtes à cornes y font complé- » tement défaut. » C'est là un vieux reste de routine que le colonel a tenté de combattre et qui cédera à l'influence d'un bon exemple.

M. Susane jette un coup d'œil sur la flore et la faune du pays. Il est tenté d'attribuer l'épithète de cette partie de la champagne à des myriades de cirons qui se groupent autour des plantes et y forment la grosseur du poing.

Les antiquités ont aussi été l'objet de son examen. Il signale, comme appartenant incontestablement à l'époque de la domination romaine, la grande voie de Bar-le-Duc

Digitized by Google

à Reims. Mais il considère comme une fantaisie traditionnelle la prétention des habitants à vous désigner comme camp d'Attila un emplacement retranché, en forme d'ellipse de 500 mètres de grand axe, situé sur la rive d'un petit affluent de la Vesce, nommé la Noblette. « C'était » peu de chose, dit le colonel, pour contenir les hordes » nombreuses du fléau de Dieu, et si les barbares ont » campé dans cette enceinte, ils ont dû s'y mettre sur » plusieurs couches. » Il est difficile de supposer que ces flots de sauvages de la haute Asie s'amusaient à faire des camps, et le colonel aime mieux voir dans cet emplacement une fortification du moyen âge, un avant-poste de la ville de Reims.

Industrie.

L'Industrie n'a pas moins de droits que l'Agriculture à votre sollicitude, et l'Académie n'a jamais failli à la mission de l'éclairer des données scientifiques qui tantôt lui apportent d'utiles perfectionnements, tantôt contribuent à son développement. Ainsi l'industrie métallurgique de la Moselle peut maintenant trouver dans vos mémoires l'analyse chimique de ses minerais de fer, la description de nouveaux gisements et celle du combustible minéral dont la découverte, par un effet providentiel, a suivi de si près la première. Aujourd'hui toutes les prévisions dues à la géologie ont subi l'épreuve des galeries et des forages, et notre département est désormais appelé à une grande prospérité industrielle. De nombreuses usines bordent le cours de la Moselle et la voie du chemin de fer; de riches sociétés explorent le nord-est de notre département pour la houille, et bientôt nous ne serons plus tributaires de la Prusse si nous en croyons le récent rapport de M. Jacquot

Digitized by Google

qui a pris une si grande part à ce mouvement. Esquissons rapidement sa communication verbale relative aux recherches entreprises aux environs de Forbach et celles de la plaine de Creutzwald.

Les travaux de Forbach commencés en 1852 au sud de la route de Paris à Mayence, limite de la concession de Schœnecken, ont servi à constater l'existence de quatorze kilomètres carrés de terrain houiller qui, ajoutés à la concession de Schœnecken, donnent environ quarante kilomètres carrés. Une immense faille qui coupe net le bassin de la Sarre au sud ne permet pas de penser, qu'en se portant de ce côté, on arrive à des couches exploitables. C'est du moins ce qu'a constaté le forage de Morsbach qui n'a donné que des schistes houillers. Des déceptions du même genre ont eu lieu en Bavière. Ces explorations n'ont point été infructueuses pour la science géologique, car elles ont révélé l'existence du terrain houiller au delà des limites qu'on assignait au bassin de la Sarre.

En 1853 des recherches furent faites à une grande distance de l'accident géologique dans la plaine de Creutzwald. Vingt-six forages mirent à jour une étendue de 100 kilomètres carrés de terrain houiller dont la partie septentrionale est exploitable et donne une houille de bonne qualité. Celle du Hochwald, sur laquelle ont porté les essais, donne la certitude de ce fait. Comme phénomènes scientifiques accessoires dus à ces explorations, on peut citer la présence de la pyrite de fer dans le grès vosgien, le jaillissement d'abondantes sources artésiennes, l'existence du grès rouge sous le grès vosgien, tandis que ce dernier recouvre immédiatement le terrain houiller sur les rives de la Sarre.

A ces renseignements sont venus se joindre ceux de la maison de Wendel, qui constatent que la couche du puits

Digitized by Google

de Saint-Charles est d'une grande régularité, que sa puissance est de 1m,80, qu'en novembre 1856 on en extrayait 20000 kilogrammes par jour, et que trois mois plus tard on serait en mesure d'en extraire 50000 kilogrammes.

Sciences.

Les hommes éminents dans les sciences qui ont marqué leur passage dans votre compagnie, les utiles travaux dont ils ont doté leur pays et qui sont une des gloires de notre cité, les communications plus modestes, mais du même ordre, dont j'ai à vous entretenir, attestent hautement les tendances scientifiques de nos hommes d'études, et, comme vous l'a dit un de nos confrères, Metz est non-seulement un centre géologique, mais un centre scientifique. Aussi de tout temps avez-vous appelé de vos vœux le rétablissement d'un de ces foyers de lumières si favorables au développement des goûts que nous venons de constater, je veux parler d'une faculté de sciences. Le Conseil municipal, animé du même désir, l'avait déjà exposé, à une époque antérieure, à M. le Ministre de l'instruction publique, et il a cru le moment opportun pour le renouveler près de son Excellence. Une commission, présidée par M. le Maire, s'est chargée de cette démarche. Vous avez prié ce magistrat de joindre vos vœux unanimes à ceux de vos concitoyens. La commission a rapporté de son message de sérieuses espérances. Elles se réaliseront sans doute dans un avenir prochain. En attendant, justifions par l'exposé de vos travaux de l'année quels sont les titres de votre compagnie à sa qualité de société scientifique.

La météorologie a emprunté dans ces dernières années

Digitized by Google

à la chimie un précieux instrument ou plutôt un précieux réactif, l'ozonoscope de M. Schœnbein. M. Scoutetten a compris tous les secrets de la nature que pourrait nous révéler un emploi judicieux de l'échelle ozonométrique du savant chimiste suisse. Il s'est mis à l'œuvre avec l'amour de la science que nous lui connaissons, et il vous a fait part des expériences qui l'ont conduit à constater six lois importantes relatives à la sécrétion de l'ozone par les végétaux. Le docteur termine son travail par des considérations nouvelles sur la physiologie végétale, la physiologie animale et enfin sur la médecine. Bien que certaines doctrines de M. Scoutetten tendent à détrôner des théories qui sont établies par des hommes d'un grand crédit dans la science et qu'il en coûtera à ses lecteurs d'infirmer, on ne peut s'empêcher de reconnaître le mérite de l'auteur qui a su rendre son ouvrage intéressant et instructif, tant par les nombreux documents dont il entoure ses questions que par ses propres expériences et ses appréciations personnelles.

Son collègue, M. Grellois, a profité de son séjour à Constantinople pour se livrer aussi à des observations ozonométriques, et il les a mises en regard des phénomènes météorologiques concomitants. C'est ainsi qu'il examine les effets qu'exercent sur la manifestation de l'ozone la température, la hauteur barométrique, l'état hygrométrique de l'air, les météores aqueux, les vents, l'état du ciel et les tremblements de terre.

M. Soleirol vous a lu un mémoire sur une heureuse réforme du langage technique de la géométrie descriptive et sur la détermination graphique des phénomènes diurnes et du crépuscule minimum.

Si la chimie minérale satisfait à la plupart des besoins du caprice et de la mode en fait de couleurs, la chimie végétale ne veut pas figurer au second rang. Notre confrère,

Digitized by Google

M. Belhomme, en horticulteur zélé, lui a prêté son concours et s'est appliqué depuis longtemps à étudier le rôle des plantes au point de vue tinctorial. Aux nombreuses couleurs qu'il a découvertes, il vient d'en ajouter deux : la belladonine et la riche carmine qu'on n'a encore trouvée jusqu'alors que dans la cochenille.

La première est extraite de la baie de la Belladone *(Atropa belladona)*, de la famille des solanées, déjà connue par ses propriétés vénéneuses. Ce fruit donne, par expression, un liquide d'un beau pourpre. L'abondance de la belladone dans nos forêts autorise l'auteur à penser que le prix de revient serait accessible à l'industrie de la teinture.

La seconde réside dans la corolle de la *Monarda didyma*, de la famille des labiées, fleurissant dans le mois d'août et déjà fort répandue dans nos jardins comme fleur d'ornement.

M. Belhomme passe en revue les variétés de couleurs résultant de l'action des réactifs chimiques sur ces principes colorants et donne le moyen de les isoler.

Nous devons ajouter que l'Institut de France a accueilli avec reconnaissance la communication de M. Belhomme relative à la carmine.

Une troisième communication vous a fait connaître la présence dans nos contrées de l'*Arabis rosea* de Candolle. Cette crucifère exotique, originaire de la Calabre, rebelle à la culture en France, a été trouvée sur les murs des fortifications de Metz. Tout en nous étonnant de son apparition, sans nous l'expliquer, nous nous en félicitons dans un intérêt scientifique ; car c'est une plante de plus à ajouter à la flore française et en particulier à celle de la Moselle.

M. Terquem, chargé depuis plusieurs années de la direction du dispensaire de Metz, avait vu avec regret qu'on

Digitized by Google

avait retranché du service la fourniture des sangsues. Pour concilier le but de l'institution avec la question d'économie qui avait dicté cette mesure, il a songé au moyen de rétablir cette fourniture sans imposer de trop grands sacrifices à l'établissement. Convaincu que la sangsue qui a servi peut être réappliquée sans danger, il a cherché les moyens prompts et faciles de la remettre dans son état normal. A cet effet il a étudié les mœurs de cet annelide dans son état de nature, et il a remarqué que la sangsue, une fois gorgée de sang, ne tarde pas à produire pendant sa digestion une exsudation gélatineuse sous forme d'anneaux entourant le corps. Ceux-ci déterminent par leur contraction autant de points de strangulation qui causeraient la mort de l'animal, si l'instinct ne le portait à se creuser dans la vase un canal dont les parois le dépouillent pendant la reptation de cette sécrétion incommode. C'est en partant de cette observation que M. Terquem est arrivé à un procédé de conservation des sangsues qui réduit la perte à 8 ou 10 p. %. Ainsi une centaine de sangsues répondent à un emploi de plus de six cents. Ce procédé, qui exige de quinze à vingt jours, est sanctionné par l'expérience qui en a été faite aux Récollets et à l'hôpital de Thionville.

M. Terquem vous a aussi gratifiés de son ouvrage sur la *Paléontologie de l'étage inférieur de la formation liasique de la province de Luxembourg et de la commune d'Hettange*. M. le colonel Hennocque vous a présenté l'analyse de ce consciencieux travail. Dans la première partie, consacrée à la géologie, M. Terquem considère le grès de Luxembourg ou d'Hettange comme infraliasique. Le calcaire à gryphées arquées lui serait supérieur et constituerait selon lui une formation distincte et de beaucoup postérieure au grès. M. Jacquot regarde au contraire, avec d'autres géologues, le grès d'Hettange comme

Digitized by Google

synchronique du calcaire à gryphées arquées, c'est-à-dire que, pendant que notre calcaire à chaux hydraulique se déposait dans les environs de Metz, le golfe luxembourgeois était envahi par un dépôt sablonneux qui est devenu plus tard le grès de Luxembourg. Une course récemment faite, d'Arlon à l'Ardenne, en compagnie de M. Daubrée, ingénieur en chef des mines, lui a fourni une nouvelle confirmation de cette hypothèse. M. Terquem, tout en avouant qu'il a contre lui l'opinion de savants géologues, espère qu'une étude plus approfondie de ce terrain fera triompher sa manière de voir. Il a, dit-il, déjà accrédité en géologie bien des points contestés d'abord par ces mêmes géologues. Il distingue quatre assises de grès possédant chacune une pétrographie et une faune différentes, et il pense que M. Jacquot a vu dans sa course le grès d'Arlon appartenant au lias moyen.

Sans vous prononcer dans cette intéressante discussion, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire que sommairement, vous avez trouvé sage d'attendre l'incubation du temps. Car la science géologique, malgré ses progrès et son état d'avancement, est née d'hier et ne nous a pas dit son dernier mot.

Dans un rapport présenté par M. Victor Simon, sur la Société des antiquaires de Picardie, un mémoire dû à M. le docteur Rigollot, sur des instruments trouvés à Saint-Acheul, près d'Amiens, a particulièrement fixé son attention. Le gisement de ces instruments en silex est recouvert par des alluvions anciennes et rappelle une époque contemporaine de celle des grands pachydermes de l'époque tertiaire. Ce mémoire est venu remettre en faveur les observations de M. Boucher de Perthes, relatives à de semblables découvertes faites près d'Abbeville et d'abord accueillies avec une certaine réserve. Elles ont, selon nous, une conséquence du plus haut intérêt. Car

Digitized by Google

jusqu'alors l'absence du squelette humain fossile dans les terrains tertiaires semblait infirmer le récit du Pentateuque de Moïse qui place l'homme sur la terre avant le déluge. Il est vrai qu'on pouvait opposer à cette induction scientifique, que les trois quarts du globe, étant recouverts actuellement par les eaux, sont soustraits aux investigations des géologues, et que la plupart des terrains submergés ayant pu être émergents à l'époque de l'apparition de l'homme sur le globe, l'absence de son squelette fossile sur nos continents n'établissait pas même une probabilité représentée par un quart en faveur de l'assertion des géologues. Les découvertes de MM. Rigollot et Boucher de Perthes viennent donc rétablir l'harmonie entre la Genèse et la science géologique.

Une imprudente publication d'un astronome allemand est venue cette année effrayer le peuple et mettre les savants en émoi. « Le 13 juin 1857, notre globe éprou» vera une catastrophe finale produite par le choc de la » planète de 1556. » Tel est le texte de la fameuse prophétie que M. Babinet a combattue avec succès. Elle a inspiré à M. l'abbé Maréchal une dissertation qu'il vous a adressée et dans laquelle, laissant à la comète sa libre course, il envisage la question brûlante de la fin du monde sous un point de vue plus général. Il cherche à démontrer, par l'étude de la philosophie et de l'histoire, que la terre subsistera encore plusieurs siècles dans son état présent. Puis il établit, par la théorie des étoiles temporaires, que la conflagration de notre globe sera l'effet d'un vaste incendie qui se développera dans l'atmosphère solaire. 1° Le monde finira-t-il par le feu? 2° Quelle sera l'époque de ce grand événement? 3° De quelle manière notre globe sera-t-il embrasé? 4° Enfin cette planète sera-t-elle anéantie ou renouvelée? Ces quatre questions sont traitées au double point de vue religieux et scien-

Digitized by Google

tifique et résolues avec une puissance de conjecture aussi grande que le permet l'état actuel de nos connaissances.

M. le docteur Scoutetten vous a donné connaissance d'un fait qui intéresse à la fois la chimie et la médecine. La dissolution alcoolique d'iode, qui révèle ordinairement les moindres traces d'amidon dans un liquide en le colorant en bleu-violet, n'exerce aucune action colorante en présence du lait. Ce fait condamne le procédé auquel on avait recours en chimie légale pour reconnaître la présence de la farine dans la sophistification du lait.

Vous devez à M. Susane la description d'une stadia qu'il a vue entre les mains d'un officier danois. C'est à son avis le plus simple des instruments de ce genre. On sait qu'une stadia sert à mesurer à vue les distances. Celle-ci consiste en un prisme à angle réfringent très-aigu, tronqué parallèlement à l'arête au point de lui donner l'aspect d'un petit carreau. L'observateur tient à la main la stadia et vise un aide placé à une distance telle que ses pieds vus par réfraction se confondent avec sa tête vue directement. La distance de l'observateur à son aide est un multiple connu de la taille de ce dernier pour l'angle de réfringence du prisme.

Histoire, Archéologie et Numismatique.

Outre les connaissances d'histoire nécessaires à l'interprétation des monuments de l'antiquité, l'archéologie exige des études spéciales au point de vue des arts, des mœurs et coutumes chez les différents peuples de tous les âges. Aussi les abords de cette science sont-ils difficiles pour des esprits qu'un goût naturel n'a point portés de bonne heure à sa culture; et pourtant, en vertu d'un louable revirement, les hommes sérieux désirent souvent

Digitized by Google

être initiés aux secrets de l'archéologie et combler une lacune regrettable dans leurs études. M. Victor Simon, si habile interprète du passé et si souvent consulté par les débutants, a composé pour eux un savant recueil dont il vous a fait part. Sous le titre *de l'Art chez les anciens et au moyen âge,* il étudie, chez les différents peuples, l'origine et les progrès de la sculpture, de l'architecture, de la céramique, de la peinture, de la glyptique et accessoirement ceux de la littérature et de la musique. Dans un département où les souvenirs historiques abondent, sur une terre dont les fouilles mettent à jour à chaque instant quelque monument historique, cet ouvrage répond à un besoin, et nous devons remercier son auteur d'avoir, dans un résumé assez succinct, mis au service des curieux le fruit de son érudition et de ses nombreuses recherches. Par là il les dispense d'aller chercher çà et là les éléments épars d'une branche importante de nos connaissances.

Un bas-relief du moyen âge a été découvert à Metz l'été dernier dans la maison n° 15 du quai Saint-Pierre. Le propriétaire, M. Putz, s'empressa d'en faire don au musée archéologique de la ville. M. Victor Simon, par suite de l'examen des personnages qui y figurent, le rapporte aux premiers temps de la monarchie française, et en interrogeant l'histoire de ces temps, il a été conduit à supposer, sans toutefois donner son opinion comme irréfragable, que ce bas-relief représente un fait du septième siècle : la soumission de Théodebert, roi des Austrasiens, à son vainqueur Thierry, roi des Bourguignons.

Sous le titre de *Mélanges de numismatique messine,* M. Chabert vous a décrit diverses monnaies inédites frappées à Metz et trouvées dans plusieurs fouilles de la ville.

M. l'abbé Guépratte, fidèle à sa promesse, vous a donné

Digitized by Google

la seconde partie de son étude historique *de la paix de Dieu et de la trève de Dieu.*

La première partie insérée dans vos Mémoires de l'année dernière nous a fait assister à l'établissement de *la paix de Dieu.* Nous avons pu saisir le caractère de l'institution et ses réglements salutaires. Mais elle ne put s'affermir et se propager dans ses conditions premières; elle dut presqu'aussitôt se modifier dans quelques-unes de ses dispositions; elle devint cette institution si connue dans notre histoire sous le nom de *la Trève de Dieu.*

Pourquoi les lois de la paix furent-elles frappées d'impuissance dès leur origine et comment les évêques furent-ils amenés à établir la Trève? Quels furent les réglements et les destinées de cette dernière? Telles sont les deux questions que l'auteur entreprend de résoudre dans la deuxième partie de son étude historique. Nous avons ainsi une monographie de l'un des faits importants de l'histoire de notre civilisation au moyen âge, construite avec les matériaux de l'époque, les récits des chroniqueurs et les actes des conciles.

L'auteur nous a conduits dans ce deuxième fragment jusqu'à la fin du onzième siècle, suivant *la paix* et *la trève,* dans les différentes contrées où elles furent établies. Il continuera prochainement cette étude.

Lettres.

A une époque où l'on reproche aux programmes universitaires d'avoir fait une part trop large à l'étude des sciences au détriment de celle des lettres, nous sommes heureux de constater que si les travaux scientifiques sont le plus souvent l'objet de vos communications, c'est en vertu d'une tradition qui puise sa raison d'être dans le ca-

Digitized by Google

ractère de notre cité et non par suite d'un caprice de l'époque. Les lettres ont aussi de sérieux représentants dans votre compagnie, et même vos travaux littéraires ont cette année dépassé la limite ordinaire. Ils ont toujours été accueillis avec reconnaissance, écoutés avec le plus vif intérêt. C'est sous l'influence de tels sentiments que vous avez applaudi à l'éloquent discours que vous venez d'entendre. Vous avez prêté une oreille non moins attentive à la lecture de quelques maximes et réminiscences dues à M. Mézières. Elles étaient les prémices d'un ouvrage plus complet que devait publier l'auteur et dont il a enrichi votre bibliothèque.

M. Salmon vous a fait entendre un remarquable rapport sur les travaux littéraires de la Société académique de Nantes. Je ne saurais mieux résumer son opinion sur leur valeur qu'en lui empruntant cette phrase : « Nantes est le » cœur de la Bretagne où se posent encore les plus hautes » questions de l'art et de l'histoire, et où l'on n'a pas » laissé s'éteindre le feu sacré. »

Vous avez soumis à l'examen de M. Blanc, l'analyse de l'opuscule de M. Albert de la Fizilière, tendant à répondre à cette question : Voltaire était-il complétement étranger à la publication des mélanges publiés sous son nom? M. Blanc a profité de cette circonstance pour défendre Voltaire, dans un style plein de verve, contre le jugement un peu sévère d'un de nos confrères.

Vous devez à M. Soleirol la traduction du poème de la Cloche. La réputation de ce morceau dû à Schiller, a suggéré à Andréas Romberg la pensée de le mettre en musique et d'en faire une cantate. Le désir de faire connaître cette œuvre en France a décidé notre confrère à traduire le poème allemand en vers français. Il ne fallait rien moins que le talent et la patience de M. Soleirol, pour triompher de la difficulté de faire correspondre le rhythme poétique

Digitized by Google

avec le rhythme musical, tout en restant fidèle à l'original.

M. le docteur Grellois vous a lu ses impressions de voyage dans la Troade. Il vous a fait d'abord le tableau de ses déceptions pendant son séjour en Orient. « Nous n'avons éprouvé, dit-il, ni charme ni éblouissement. Nous n'avons vu sur la terre d'Orient que de la pauvreté et de la laideur, quelques oripeaux mal ajustés, la décadence des villes, l'abandon des campagnes, partout l'apparence de la ruine et de la vétusté qu'on s'efforce en vain de dissimuler en faisant miroiter quelques lambeaux de clinquant; des femmes qui ont tout à gagner à conserver leur voile et qui font chaque jour de nouveaux efforts pour en augmenter la transparence; femmes sans esprit, sans goût, sans tournure, esclaves plutôt que compagnes de l'homme, et ne songeant nullement à s'affranchir. »

Ce récit est venu confirmer l'exactitude des *Souvenirs d'Orient* publiés par M. Emile Gentil, chevalier du Saint-Sépulcre, ouvrage sur lequel M. l'abbé Guépratte vous a présenté un rapport plein d'intérêt.

Aussi M. Grellois a-t-il saisi avec bonheur l'occasion de se reposer des fatigues de son service et de se distraire des misères de l'hôpital par une excursion dans la Troade. C'était là le rêve de sa vie; il a cherché à retrouver les derniers vestiges des monuments mentionnés dans l'Iliade d'Homère. Il a cru voir, dans un vaste tumulus recélant les cendres de plusieurs milliers d'hommes, la dernière demeure des troyens morts pendant la fameuse guerre chantée par le prince des poètes. Plus loin, il a pu contempler les tombeaux de Priam et d'Hector, l'emplacement d'Ilion, le Pergame, le Scamandre, la place du nouvel Ilion qui dispute au premier l'honneur d'avoir inspiré à Homère le sujet de son épopée, et enfin il a

Digitized by Google

visité les tombeaux d'Achille, de Patrocle, d'Ajax, et leur camp.

Dans une seconde excursion pleine de curieux épisodes, notre confrère a exploré les ruines d'une autre Troie (Alexandria Troas), fondée par Lysimaque et située à vingt-quatre kilomètres de la Troie homérique. A quelque distance de là se trouve une carrière de granit où gisent encore sur le sol d'admirables monolithes en forme de colonnes portant douze mètres de hauteur et deux mètres de diamètre. L'un d'eux a été transporté à plus de quatre kilomètres de distance à travers un terrain abrupte et difficile. Ces colonnes étaient sans doute affectées à la décoration d'un édifice d'Alexandrie, et n'ont pu recevoir leur destination en vertu de quelqu'événement perdu dans la nuit des temps.

M. Grellois termine son récit par des commentaires déduits de ses observations sur la valeur des assertions des explorateurs qui ont essayé de fixer l'emplacement de Troie. Après avoir compulsé les anciens auteurs : Hérodote, Demétrius de Scepsis, Strabon, et les nouveaux, tels que : Lechevalier, Choiseul Gouffier, Morey, le baron allemand Gustave Eckenbrecker; après avoir recueilli les avis de M. Calvert, consul anglais dans ce pays, il se croit fondé à désigner le village de Bonnar-Bachi, comme la place la plus probable de l'ancien Ilion.

M. Chabert vous a adressé sa notice sur le duc de Belle-Isle, fondateur de notre Académie. Nous y trouvons quelques pages consacrées à la correspondance du maréchal, et qui attestent l'intérêt qu'il portait à cette institution; les lettres patentes de Louis XV qui l'érigea, sur sa demande, en Société royale en 1760; enfin l'autorisation royale d'une donation de soixante mille francs faite par le duc à la ville de Metz, à charge par celle-ci de servir à l'Académie une rente perpétuelle et annuelle de trois

Digitized by Google

mille francs. Nous ignorons quel événement a mis fin au service de cette rente, et peut-être trouverez-vous opportun de vous livrer à cette recherche. Il est regrettable que cette source de revenus se soit tarie pour l'Académie dont la prospérité financière n'est point une de ses gloires. Vous avez compris, Messieurs, et ce n'est pas là le moindre titre à la reconnaissance de la cité, qu'une institution telle que la vôtre ne devait point thésauriser, mais qu'elle devait borner au strict nécessaire sa réserve sur le produit annuel de vos cotisations et sur vos modiques revenus, pour employer le reste en publications, récompenses et encouragements, en œuvres de philanthropie en un mot.

M. Tardif de Moidrey vous a fait part de ses études sur les rapports qui existent entre quelques particules et adverbes allemands, et quelques verbes et substantifs radicaux hébreux.

Le 27 mai dernier, vous avez chargé une commission de suivre et de constater les résultats d'une école spéciale de sourds-muets établie à Metz, à titre d'essai, avec l'assentiment de M. le Maire. Cette commission vous a exposé les progrès surprenants des enfants de cette école. Ils étaient dus aux efforts et à l'aptitude de M. Marty, son directeur. Le rapport présenté par M. Thiel a été, pour ce confrère, l'occasion d'étudier ce mode d'enseignement sous toutes ses phases, dans les meilleurs auteurs, et en particulier dans l'ouvrage de M. de Gérando, et il a constaté que M. Marty avait suivi une marche entièrement conforme aux vues que lui avait suggérées cette étude. Metz compte environ quarante sourds-muets, à savoir : dix-sept enfants, onze adultes de seize à trente ans et onze plus âgés. Aux premiers, M. Marty serait disposé à ouvrir une école régulière; aux seconds, des cours spéciaux, et aux troisièmes, des conférences le dimanche. La commission a vu, dans ce chiffre, le germe d'un établissement utile

Digitized by Google

pour le pays; dans la venue de M. Marty, une occasion favorable pour sa création, à l'exemple de quarante autres villes de France. En conséquence, elle a émis un vœu auquel vous vous êtes associés et que vous avez porté devant l'administration municipale. Là s'arrêtait le rôle de l'Académie. Si ce vœu est accueilli, elle aura la satisfaction d'avoir complété, par son initiative, l'enseignement populaire auquel elle a déjà donné une si vigoureuse impulsion.

Concours.

Dans le programme des prix à décerner en 1857, figurait la mention suivante:

« L'Académie décernera une médaille d'or ou une médaille d'argent à la meilleure des pièces de poésie qui lui seront adressées. »

Trois œuvres recommandables ont répondu à cet appel et ont été soumises à l'examen d'une commission dont M. de Puymaigre a bien voulu accepter les fonctions de rapporteur. Il présentera tout à l'heure l'analyse et les conclusions de la commission approuvées par la compagnie.

L'Académie devait aussi décerner des prix:

1° A l'auteur du meilleur mémoire descriptif avec plan d'un drainage exécuté dans le département de la Moselle;

2° Aux cultivateurs qui auraient obtenu les meilleurs résultats de l'opération du drainage exécutée avec des tuyaux en terre cuite, ou aux industriels qui seraient parvenus à la fabrication la plus économique de ces tuyaux.

Un travail répondant à la première question a été adressé trop tard pour être jugé. Il a été lu et apprécié par quelques membres de la compagnie, et sera l'objet d'une délibération ultérieure.

Digitized by Google

Quant à la seconde, soit que les cultivateurs attendent l'œuvre du temps pour constater leurs résultats, soit qu'ils n'aient point eu connaissance de notre programme malgré sa publicité, aucun candidat n'a tenté, cette année, l'épreuve du concours.

Toutefois, l'Académie se plaît à constater que le drainage tend à prendre un essor considérable dans notre département. Les grands propriétaires ont donné l'exemple. Nous devons citer en première ligne : M. le général Ardant, l'administration municipale de la commune de Rémilly, Mme de Wendel, MM. du Coëtlosquet, de Prautois, Blanay et de Pange; puis les trois agriculteurs suivants : Carny, de la Grange-Lemercier; Reiter (Nicolas), de Gavisse; et Robin (Alphonse), de Rethel. Les excellents résultats qu'ils ont obtenus sont de nature à faire pénétrer prochainement la pratique de cette opération dans les habitudes populaires de nos campagnes. Le passé nous répond de l'avenir ; en effet, d'après le rapport de notre confrère, M. Raillard, dans la période de 1853 à 1855 inclusivement, la superficie des terrains drainés n'avait été que de 94 hectares, tandis que, dans le courant de l'année 1856, on a drainé 313 hectares. Les travaux faits depuis le 1er janvier 1857 permettent d'évaluer à un millier d'hectares environ la surface des propriétés auxquelles cette opération sera appliquée dans le courant de la présente année. A la vérité, le prix des tuyaux de drainage est encore un peu supérieur au taux normal ; mais il est probable que l'extension de la fabrication fera disparaître bientôt cet inconvénient. Car onze machines servant à la confection de ces tuyaux fonctionnent aujourd'hui dans le département de la Moselle, et ces appareils sont installés de manière à pouvoir fournir annuellement quatre millions et demi de tuyaux, c'est-à-dire la quantité nécessaire au drainage de 1350 hectares.

Digitized by Google

Personnel et mutations.

M. le capitaine Boileau appelé à Versailles comme professeur à l'école régimentaire de la garde impériale, M. de Mardigny, promu au grade d'ingénieur en chef des ponts et chaussées à Privat, et M. Ponçot qui a également quitté la résidence de Metz, passent tous trois, aux termes de votre réglement, dans la classe des associés-libres non-résidants.

M. de Salis, conformément à sa demande, passe dans la classe des associés-libres résidants.

Nous avons éprouvé deux pertes douloureuses : l'une dans la personne de M. Bournier, inspecteur-vétérinaire en retraite, et l'autre dans celle de M. Gautiez, architecte.

Nous regrettons que la limite de durée de cette séance ne nous permette pas de reproduire tous les titres de M. Bournier à nos regrets. Ils sont exposés in extenso dans une notice biographique que nous devons à un de ses jeunes amis, M. Chabert, notre confrère, et qui sera insérée dans vos Mémoires. Prenant M. Bournier au début de sa carrière, il vous a entretenus de ses succès comme élève et ensuite comme maître à l'école vétérinaire de Lyon. Sous les drapeaux, son dévouement, ses connaissances approfondies dans son art lui donnaient des droits à l'étoile de la Légion-d'Honneur ; nous l'avons vue briller sur sa poitrine. Dans la vie de retraite, son amour pour le travail lui avait fait ambitionner une place au milieu de vous, il l'occupa honorablement en aidant de ses lumières et de ses travaux la section d'agriculture.

M. Blanc a bien voulu se charger de la notice relative à M. Gautiez, enlevé trop tôt à ses amis, aux arts et à une cité qu'il a enrichie de monuments religieux si remarquables.

Digitized by Google

De nombreuses admissions sont venues combler ces vides regrettables et porter votre nombre au chiffre réglementaire. Vous comptez maintenant comme nouveaux membres titulaires : MM. Émilien Bouchotte, de Bouteiller, du Colombier, Mouzin, Pètre, Raillard et Wolff.

M. Émilien Bouchotte, ancien élève de l'École des Arts et Manufactures, reçu ingénieur civil à sa sortie de cet établissement, a doté l'agriculture d'un précieux instrument. Vous avez eu l'heureuse pensée de l'associer à vos travaux et il a répondu à votre appel par diverses communications dont je vous ai entretenus plus haut.

M. de Bouteiller, héritier d'un nom qui a laissé de glorieux souvenirs à Metz, ancien élève de l'École Polytechnique, officier d'artillerie, est du petit nombre des hommes qui savent allier l'étude des lettres à celle des sciences. Deux publications insérées dans la *Revue d'Austrasie*, l'une sous le titre *Des Sorciers de Plappeville*, l'autre sous celui d'*Une conspiration en 1491*, justifient son double droit à vos suffrages. Nous n'accueillerons pas avec moins d'intérêt son *Histoire du château de Preny*, qui nous a été annoncée par M. le colonel Gosselin, rapporteur de sa candidature.

M. du Colombier, ancien élève de l'École Polytechnique, directeur du télégraphe de Metz, a consacré les loisirs de ses fonctions à l'étude de la Botanique. En étudiant de Condolle et en mettant à profit ses propres observations, il a entrevu la possibilité de représenter, sous une expression mathématique simple, les lois de la répartition des diverses espèces de plantes sur la surface du globe, et il fut assez heureux pour résoudre le problème. Au premier aperçu, les profanes peuvent s'étonner de voir les caprices de la nature assujettis au joug d'une formule. Nous renverrons les incrédules à l'opuscule de M. du Colombier qui provoque et résout les objections qu'on peut opposer à sa loi.

Digitized by Google

M. Raillard, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées de première classe, est auteur d'un ouvrage destiné à l'instruction des conducteurs et des employés des ponts et chaussées. Dès l'année 1850, c'est-à-dire à une époque où le drainage était à peine connu en France, il contribua à son développement par une série d'articles publiés dans l'*Écho de l'Est* et réunis depuis en une brochure dont il vous a fait hommage. M. Raillard, en prenant place au milieu de vous, apportera à l'Académie le fruit de ses lumières comme ingénieur et celui de son expérience en matière de travaux de drainage.

Premier prix du grand concours, premier agrégé des sciences à sa sortie de l'École Normale supérieure, puis professeur distingué successivement aux lycées de Nîmes et de Metz, reçu docteur ès sciences tout récemment à la suite d'une thèse brillamment soutenue devant la faculté des sciences de Paris, tels sont les titres plus que suffisants que M. Wolff présentait pour sa candidature et qui lui assuraient d'avance vos suffrages.

La mort de notre regrettable confrère Desvignes, le départ de M. Durutte, qui a quitté Metz, avaient privé l'Académie du concours éclairé de ces deux artistes. Elle ne pouvait mieux se recruter qu'en admettant à les remplacer leur élève commun, M. Mouzin, directeur de l'école municipale de musique.

A côté du mérite d'un artiste qui a été se former à la pratique de son art et s'inspirer des traditions du beau dans la capitale, il est un sentiment d'abnégation que l'on ne saurait trop encourager, c'est celui qui le porte à renoncer au séjour de Paris, vrai foyer des beaux-arts, pour venir modestement exercer son talent au sein de sa famille et de sa ville natale. C'est ce sentiment presqu'autant que son mérite artistique qui a valu à un de nos concitoyens

Digitized by Google

la distinction honorifique qui lui a été décernée. M. Pètre, ancien élève de l'École des Beaux-Arts a voulu suivre ce noble exemple. Il a débuté dans la carrière de statuaire par deux œuvres méritoires exécutées à Metz : la statue du maréchal Ney, destinée à l'une de nos places publiques, et celle de Jeanne-d'Arc affectée par voie de concours à la ville de Neufchâteau. « Tout en restant fidèles à notre » devise, n'oublions pas, vous a dit M. Blanc, rapporteur » de ces deux candidatures, que les arts sont aussi du » domaine de cette compagnie, et qu'ils ont leur utilité » qui, pour n'être pas *chiffrable,* n'en est pas moins grande » et réelle. Accueillons les artistes avec distinction. Ils » nous rendront plus que nous n'avons fait pour eux. »

Vous avez admis comme artiste-agrégé M. de Saint-Martin, chef de bureau des ponts et chaussées, qui vous a adressé un *Recueil de notes historiques sur les routes impériales et départementales de la Moselle.*

Enfin, vous avez enrichi la liste de vos membres correspondants de quatre nouveaux noms : M. Meaume, professeur à l'école forestière de Nancy et président de la Société de Stanislas; M. le docteur Lecadre, président de la Société hâvraise; M. Louis Scoutetten, médecin aide-major de première classe en Afrique, et M. Humbert, docteur en droit, ancien sous-préfet de Thionville.

Maintenant, Messieurs, ma tâche est terminée. Je sens toutefois que je l'aurais remplie incomplètement, si je ne cédais au besoin de constater, dans cette solennité, que durant le cours de vos séances, la plus parfaite harmonie, la plus franche cordialité n'ont cessé de caractériser vos relations académiques. Puisse ce témoignage servir d'appel aux notabilités scientifiques ou littéraires de notre ville, auxquelles l'Académie serait heureuse d'ouvrir ses rangs.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

FEU CHARLES GAUTIEZ, ARCHITECTE,

PAR M. F. BLANC,

Lue à la Séance publique du 10 mai 1857.

Messieurs,

Charles Gautiez est né à Metz en 1809. Il fit ses études au collége, et après avoir suivi avec fruit les cours de l'École municipale de Dessin, il se rendit en 1828 à Paris, près de son frère aîné, pour y étudier l'architecture. Il fut attaché à l'administration de la construction de la Madeleine, sous M. Alary. Les détails de ce grand monument l'initiaient aux beautés d'un art difficile; la construction de divers hôtels et bâtiments particuliers était, en même temps, soumise à sa surveillance: ainsi, par une éducation heureusement combinée, il se livrait, à la fois, à l'étude esthétique et aux applications matérielles de l'art auquel il se destinait.

Digitized by Google

Après trois ans passés dans les rudes labeurs du cabinet et des chantiers, Charles Gautiez revint à Metz en 1831 et s'associa avec son frère aîné. Ils exerçaient alors ensemble, la profession d'architectes. Charles se faisait déjà remarquer par son habileté à distribuer l'intérieur d'une maison. Un esprit d'arrangement, de prévoyance, de bon goût, semblait lui dicter tous ses projets; mais à cette époque il n'avait point encore abordé l'architecture extérieure ou monumentale et rien même ne semblait indiquer qu'elle dût devenir un jour sa spécialité.

Jusqu'à présent l'artiste ne s'est pas encore révélé et je me hâte de passer sur ces détails. En 1838, les frères Gautiez, envisageant une autre direction d'un œil sûr, réunissent leur fortune, délaissent leurs travaux pour l'industrie métallurgique et fondent, dans l'arrondissement de Briey, les forges de Sainte-Claire. Charles ne contribua pas peu à la création de ce groupe de quatre hauts-fourneaux et d'une forge, dont l'agglomération bien raisonnée, aida puissamment au succès de l'entreprise. Mais une fois l'établissement en voie de formation et les fourneaux mis à feu, Charles Gautiez fit retour à ses idées de prédilection, et laissant à son frère, dont il resta l'associé, la conduite de l'usine, il revint se fixer à Metz pour se livrer entièrement à l'architecture. Ceci se passait en 1842.

Ce retour de Ch. Gautiez à sa direction première semble justifier ces observateurs qui ont avancé que, dans les familles, les facultés spéciales se transmettent moins par filiation continue qu'intermittente. Son père, en effet, ne s'était jamais occupé d'architecture; mais deux de ses ancêtres maternels avaient exercé à Metz la profession d'architecte avec une grande distinction: ils portaient le nom de Louis, et ce nom reste attaché, non-seulement aux souvenirs de la construction du château de Frescati, dont les derniers vestiges ont disparu vers 1800, mais encore à deux des

Digitized by Google

plus remarquables édifices de notre ville, le portail de Saint-Clément et celui de Saint-Vincent[1].

Quoi qu'il en soit de la valeur de cette théorie, Ch. Gautiez, en entrant en lice, pouvait produire d'honorables titres héréditaires en attendant qu'il eût conquis lui-même, ce qui vaut mieux, ses titres personnels.

Son premier travail, celui qui attira sur lui l'attention publique, fut la construction de l'hôtel d'Ilunolstein, rue des Parmentiers, qu'occupa depuis la recette générale des finances. L'éloge de l'architecte se trouva, dès-lors, dans toutes les bouches; et je crois que c'est de là que datent les rapports de Ch. Gautiez avec notre honorable collègue M. Lucy[2], homme de beaucoup de goût et de talent, qui le poussa vers l'architecture monumentale, et dont les excitations ne furent pas sans influence sur la suite de ses travaux.

Bientôt la communauté des sœurs de Sainte-Chrétienne lui confia l'exécution de la chapelle de la rue de l'Évêché: voilà enfin une voie nouvelle ouverte aux spéculations de son esprit et aux élans de son cœur naturellement pieux! Jamais encore il n'a étudié sérieusement le style affecté

[1] « Le château de Frescati a esté bâtis sous lapareil de sieur Louis père; » l'orangerie et la basse-cour par Louis fils. »

(*Mémoires sur Metz :* Seb. Dieudonné. — Bibliothèque de la ville.)

« Le portail de Saint-Clément fut commencé en 1715..... Deux archi- » tectes messins, Barlet et Louis, ont été chargés de l'exécution.

» Ce sont eux qui, avec un autre architecte nommé Lhuilier, ont suivi » les travaux de construction du portail de l'église Saint-Vincent.... »

EMM. MICHEL.

A cette famille des Louis, appartient aussi Louis (Antoine), un des plus illustres chirurgiens du siècle dernier. Né à Metz en 1723, mort à Paris en 1792, il avait été secrétaire de l'Académie de Chirurgie, et avait rédigé la partie de l'Encyclopédie relative à cet art.

[2] Membre de l'Académie impériale de Metz, receveur général des finances à Marseille.

Digitized by Google

aux édifices de ce caractère; les documents, les ouvrages estimés, qui depuis ont paru sur cette matière, lui manquent; les ouvriers exercés à ce genre de travail vont aussi lui faire défaut : rien ne l'arrête. Il choisit le style ogival du quinzième siècle, l'ogival fleuri, et se lance résolument dans cette architecture religieuse, à laquelle il va devoir tout à l'heure sa réputation.

Ce coup d'essai fut généralement trouvé remarquable. Le style il est vrai manque d'unité, et quelques parties de l'édifice accusent de l'inexpérience : mais on admira la richesse d'ornementation de l'ensemble et surtout l'extrême élégance de la composition.

L'église de Woippy, due à la libéralité de Mlle Marcus, signala un progrès dans l'œuvre de l'artiste. Exécutée en style du quatorzième siècle, ogival rayonnant, on y rencontre peut-être bien encore quelques lourdeurs de détails, quelques parties d'un goût douteux, mais en somme, elle est plus pure de style que la chapelle de Sainte-Chrétienne, et c'est en cela qu'est le progrès.

Il va se manifester mieux encore. Avant même que l'église de Woippy fût terminée, Ch. Gautiez jetait les fondations de l'Asile de Sainte-Constance, dans la conception duquel l'architecte semble s'être inspiré du fondateur. C'est que rien de ce qu'il y a d'élevé dans l'âme humaine n'est stérile : la sainte et généreuse douleur du père a fécondé la pensée de l'artiste, et l'art a dignement répondu à la charité!

Sainte-Constance, construite dans le plus pur style roman du douzième siècle, est un chef-d'œuvre; et on apprendra sans étonnement que les dessins en figurent dans les cartons de modèles à l'école des Beaux-Arts de Paris. C'est un honneur assez rare, et qui n'est dispensé que de loin en loin aux architectes contemporains. D'ailleurs Ch. Gautiez comprenait ce que valait cet édifice,

Digitized by Google

et, dans sa modestie, il le croyait supérieur à tout ce qu'il avait fait jusque-là. Un soir, par un clair de lune magnifique, il voulut lui-même me le faire visiter. Nous en parcourûmes le cloître, la jolie chapelle et jusqu'à la crypte destinée à la sépulture des fondateurs; puis revenant à l'extrémité opposée, près de la tourelle des Baudoche, conservée là comme un délicieux spécimen de l'architecture du quinzième siècle, nous embrassâmes d'un seul regard cet ensemble si élégant, si simple et si calme, auquel la nuit et le silence ajoutaient un charme de plus. « Hé bien me dit-il qu'en pensez vous? — Je pense » que Jean Paul, ce rêveur allemand qui a défini l'archi- » tecture une harmonie glacée, a eu raison. — Je ne sais » pas, me répondit-il, si la définition est bien bonne; » mais je vous remercie d'avoir prononcé le mot d'har- » monie. C'est en effet à l'harmonie que j'ai visé : main- » tenant que je sais où elle se trouve, j'espère faire » mieux. »

Il tint bientôt parole : le petit séminaire de Montigny-lès-Metz lui en fournit l'occasion. La façade et l'ensemble des constructions appartiennent au style roman du commencement du douzième siècle : l'élégance et la sobriété des lignes en sont remarquables. La chapelle, de proportions plus grandes que celle de Sainte-Constance, de style ogival plus récent d'un siècle, ne le cède en rien à celle-ci pour la pureté et l'harmonie du dessin. On sent que l'artiste est maître de lui, qu'il marche dans sa force; et cette force se révèle non-seulement par le grandiose de l'ordonnance extérieure, mais encore par la distribution générale de l'édifice qui, dans toutes ses parties, unit la commodité à la simplicité.

Mais c'est surtout dans sa dernière œuvre qu'il a été donné à Ch. Gautiez de se surpasser lui-même et de faire oublier, pour ainsi parler, tout ce qu'il avait pro-

Digitized by Google

duit jusque-là. Le couvent, à peine achevé aujourd'hui, des dames du Sacré-Cœur, à la Basse-Montigny, laisse bien loin derrière lui tout ce que l'architecte avait fait auparavant. En visitant cette construction on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou l'élégante simplicité des formes de l'ensemble, ou la hardiesse pleine de grâce et de légèreté de la chapelle. Celle-ci peut être comparée, sans désavantage, à tout ce que l'art du treizième siècle a produit de plus parfait.

L'artiste eût été plus loin encore, à en juger par le projet d'église qu'il avait étudié pour Charleville. Les dessins nous sont restés : ils sont des plus remarquables. Ce magnifique projet a été, à grand regret, abandonné par le conseil municipal de Charleville, dans la crainte qu'il n'entraînât à une trop forte dépense. Cette décision fut prise huit jours avant la mort de Ch. Gautiez : elle l'affecta profondément. Le maire la lui fit connaître dans les termes les plus flatteurs, en le chargeant d'établir aussitôt un nouveau projet qui rentrât dans les ressources dont la municipalité pouvait disposer. Ch. Gautiez n'y put mettre la main : mais ce projet, aujourd'hui définitivement adopté, a été dressé par M. Racine, son beau-frère et depuis longtemps son collaborateur. M. Racine a puisé comme lui aux sources les plus pures de l'art : il soutiendra et continuera dignement, pour l'honneur de notre ville, la réputation artistique que Ch. Gautiez s'était acquise.

Les grands travaux que je viens de rappeler n'occupaient pas assez exclusivement l'architecte pour qu'il ne pût consacrer une partie de son temps à d'autres constructions, moins importantes, il est vrai, mais dans lesquelles l'art ne fut jamais oublié. Tels sont le petit lycée ; la chapelle des Jésuites de la rue des Trinitaires ; plusieurs monuments funèbres du cimetière de l'Est, entr'autres celui de la famille Michels-Maire qui est un véritable chef-

Digitized by Google

d'œuvre; et, enfin, de nombreuses églises rurales remarquables à la fois par leur élégante simplicité et par la modicité du chiffre de leurs devis. Elles s'élèvent et se font remarquer à Noisseville, Einchwiller, Villers-Stoncourt, Helstroff, Longwy-Bas, Styring : ce sont autant de modèles pour les autres communes du département.

Telle est dans son ensemble l'œuvre artistique de Charles Gautiez. Quatorze ans lui ont suffi pour l'accomplir. Ce temps est bien court, comparé à tout ce que l'artiste a produit : néanmoins ne croyait-il pas lui-même que sa carrière dût se terminer si tôt. Il rêvait un plus long avenir, un avenir plus glorieux encore; et souvent, à ceux de ses amis qui le complimentaient sur quelqu'une de ses constructions récentes, il répondait en souriant doucement, comme Molière : « Vous verrez plus tard : j'ai » bien d'autres projets en tête ! »

La mort ne leur a pas permis d'éclore. Elle est venue le surprendre, le 10 août dernier, à peine âgé de 47 ans. Architecte diocésain, et membre du Conseil des bâtiments civils, Ch. Gautiez avait été élu, en 1848, membre titulaire de cette compagnie, sur le rapport de M. Le Joindre.

J'ai parlé de l'artiste; qu'il me soit permis maintenant, Messieurs, de parler de l'homme et de ses qualités morales, plus rares encore peut-être que ses facultés intellectuelles. Charles Gautiez était un noble type de l'homme de bien. Un caractère égal et modéré en toutes choses, un esprit juste, parce qu'il était toujours contenu, une modestie qui ne laissait jamais dominer l'estime individuelle, une mesure parfaite dans toutes ses relations, une bienveillance extrême envers les personnes, l'avaient rendu cher à sa famille et à tous ceux qui l'approchaient. Il écoutait tous les avis et savait profiter de tous. Sans se mettre jamais en évidence il laissait ses travaux parler pour lui. Il se taisait devant la critique; non

Digitized by Google

qu'il la dédaignât, mais parce qu'il avait la conscience vraie de sa valeur et que, sans l'exagérer jamais, il pouvait, comme les forts, avoir la patience du temps qui rend toujours justice.

Un jour, il descendait la Moselle, sur le pont d'un bateau à vapeur, se rendant à Trèves. Un peu au delà d'Apach, on voit poindre au milieu des bois qui couronnent la rive prussienne, le campanille d'une petite église rurale. On en vante l'élégance, on l'exalte, et un des voyageurs — un de ces hommes dont l'admiration ne se manifeste jamais qu'au delà de la frontière — se prend même à dire très-haut : « Voilà ce que font les Allemands, » à deux pas de chez nous; et nous autres français, nous » ne trouvons seulement pas un architecte d'assez de » goût, pour élever une pareille église de village! » Un autre passager intervenant lui dit : « Monsieur, j'ai l'hon» neur de vous présenter M. Ch. Gautiez, architecte dio» césain! »

C'était dire, en un mot, avec un des critiques les plus éclairés de notre Moselle : « Voici un artiste sérieux qui » aura rendu à notre pays un grand service en y laissant » de salutaires exemples. De nos jours on construit beau» coup d'églises : on en restaure davantage. A l'école de » Ch. Gautiez, on apprendra à faire les neuves moins » laides et à ne plus mutiler les anciennes. Les monu» ments que nous a légués l'art de nos pères deviennent » fort rares; de toutes parts les gens de goût se plai» gnent qu'on les démolisse avec si peu de scrupule et » qu'on les dégrade si souvent par des restaurations inin» telligentes : les constructions de Ch. Gautiez sont de » nature à éclairer les vandales par ignorance, et à faire » rougir les vandales de parti pris[1]. »

[1] M. Eug. Gandar : *Union des Arts*, 1852, vol. II, page 337.

Digitized by Google

Le nom seul de l'architecte disait, en effet, tout cela. A ce nom l'enthousiaste comprit et s'excusa. Quant à Gautiez il se leva, salua en souriant et se rassit : ce fut toute sa réponse.

Vous savez si, moins modeste, il eût pu la faire victorieuse.

Mais il poussait si loin cet effacement de lui-même que le silence était mieux dans son caractère. On l'a vu, certaines fois, oser à peine signer ses projets. Il ne s'est jamais produit dans vos expositions artistiques; et une fois seulement, en 1842, il a brigué les suffrages publics en vous adressant, sur la question du défrichement des forêts, un Mémoire de concours que vous avez jugé digne d'une mention honorable, le prix n'ayant pas été décerné.

J'ai dit que sa bienveillance était extrême. Pour les personnes qu'il aimait elle revêtait même des délicatesses infinies. J'avais été son professeur, il y a trente ans. Cette circonstance excuse, en l'expliquant, le rôle personnel qui m'échoit dans cette notice. Je lui avais appris les grands noms de Vitruve, d'Erwin de Steinbach, de Palladio, et pourquoi ils étaient devenus grands. Il se le rappelait et me le rappelait avec une affection qui ne s'est jamais démentie. Comme il achevait la construction du petit collége, il voulut m'en montrer l'ensemble et les détails. En les visitant, j'approuvai fort l'exécution; il m'interrompit : « Mais, me dit-il, ce que vous ne » savez pas c'est que tous ceux qui ont dirigé ces tra- » vaux, ont étudié sous vous? Gautiez l'architecte, Petit » l'entrepreneur, Pantz le serrurier, Sartor le menuisier, » Huibratte le plâtrier, etc., tous nous sommes vos élèves » d'autrefois. Voilà ce que je voulais vous apprendre en » vous montrant leurs travaux et les miens. »

Ah! quelque faible qu'ait été ma part dans l'avenir artistique ou industriel des noms que je viens de citer, je

Digitized by Google

ne me la rappelai pas alors sans une douce émotion ; et cette émotion, que Gautiez avait si délicatement fait naître, il la partagea.

Son cœur était ainsi fait : il s'ouvrait à tous les sentiments doux et bons ; sa piété même, sa piété si pure, n'était que douceur et bonté. Souvent il en faisait une passion, il s'en exaltait, et c'est dans ces moments qu'il étudiait le plus heureusement les projets de ses monuments religieux. Cette passion venait compléter en lui l'artiste chrétien : il en avait déjà la foi, la dignité, le désintéressement[1], elle lui soufflait l'inspiration.

Le seul auteur de l'antiquité qui nous ait laissé un traité complet d'architecture, voulait que l'architecte « eût » une âme sensible et forte, assez flexible pour recevoir » les émotions qui la pénètrent, assez fière pour résister » à l'entraînement d'une imitation servile. Fidèle obser- » vateur de la philosophie et de la morale, sa conduite » sera basée sur l'équité et le désintéressement : seule » elle lui méritera l'estime et la confiance de ses conci- » toyens. Prémuni contre l'avarice et ses spéculations

[1] Lettre de M. A. Bompard (16 février 1853), par laquelle la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Metz remercie Ch. Gautiez de la remise qu'il a faite, au profit des pauvres, d'honoraires qui lui étaient dus. On y lit : « La ville de Metz doit être fière de compter dans » son sein des hommes de bien comme vous, Monsieur, en qui un cha- » ritable désintéressement ne le cède en rien aux qualités de l'esprit et de » l'intelligence. »

Lettre de M. Rollin, président du conseil de fabrique de la paroisse Notre-Dame de Metz (12 avril 1847), constatant le refus, fait par l'architecte, d'accepter des honoraires qui lui étaient dus, et l'offre de son concours gratuit quand la fabrique en aura besoin.

Lettre de M. Hippolyte Mennessier, secrétaire du Conseil d'administration de l'Œuvre des Écoles chrétiennes libres de Metz. Remercîments au nom de l'Œuvre pour un travail gratuit (28 décembre 1852).

Etc., etc., etc.

Digitized by Google

» sordides, il ne devra avoir d'autre but que les intérêts » d'autrui et sa propre réputation. » Le maître célèbre qui traçait il y a deux mille ans ces éloquents préceptes ne semble-t-il pas avoir été le guide préféré de Charles Gautiez?

Il a suivi constamment cette ligne de conduite : elle lui a valu la réputation qu'il laisse, la confiance[1], l'estime et l'affection qu'il inspirait.

Le 10 août dernier, Ch. Gautiez, se promenant en famille sur l'Esplanade, frappé au cœur par la rupture d'un anévrisme, tomba mort au milieu de la foule. Rappelez-

[1] A la date du 9 novembre 1853, M. le Préfet de la Moselle (comte Malher) écrivait à Ch. Gautiez, pour réclamer son concours le plus actif au sujet des réparations à exécuter dans la cathédrale de Metz. Cette lettre, qui témoigne d'une louable sollicitude pour la conservation du plus remarquable de nos monuments, honore autant le magistrat qui l'a écrite que l'artiste auquel elle était adressée. On y lit : « Je serai heureux d'associer » mes efforts aux vôtres pour obtenir du gouvernement de l'Empereur que » notre magnifique monument soit aussi bien subventionné que les églises » cathédrales des villes qui nous avoisinent.

» Je compte, Monsieur et cher concitoyen, sur votre actif concours. Il » y a bien de l'honneur à glaner, en consacrant son temps, ses forces et » ses facultés, à la réparation d'un édifice qui fait la gloire de notre ville » de Metz. »

Le 4 mars 1843, M. le Maire de Metz lui annonce qu'il vient d'être nommé, par le préfet, commissaire répartiteur, et il ajoute : « J'ai pensé, » Monsieur, que vous consentiriez à prêter votre concours à l'administration » pour arriver à la répartition des contributions de la manière la plus équi- » table possible. Je vous en fais la prière ; et je conserve l'espoir que » vous voudrez bien accepter la mission qui vous est confiée. »

Le 30 mai 1845, le Conseil de gouvernement du grand-duché de Luxembourg, le déléguait officiellement à Ettelbruck pour juger des travaux de construction de l'église de cette commune.

En novembre 1845, M. Germeau, préfet de la Moselle, l'appelait à faire partie du *Conseil des bâtiments civils* et lui écrivait : « Vos connaissances » en architecture et le zèle dont vous avez si souvent donné des preuves, » me font espérer que vous accepterez ces fonctions, qui sont gratuites.

Etc., etc., etc.

Digitized by Google

vous, Messieurs, quelle douloureuse impression produisit, sur nous, d'abord, et sur la population entière, cette triste nouvelle? Le regret fut général, unanime : c'est que chacun comprenait que l'art venait de perdre un de ses représentants les plus distingués, et la cité un de ces rares enfants qui l'honorent pendant leur vie, et lui laissent, à leur mort, un héritage glorieux et dont elle peut toujours se montrer fière!

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER BOURNIER,

Inspecteur vétérinaire en retraite,
Chevalier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur,

PAR M. F.-M. CHABERT.

Messieurs,

Lorsqu'un homme utile vient à disparaître, c'est un devoir de rappeler les services qu'il a rendus; on honore ainsi sa mémoire et on offre à ses semblables de bons et généreux exemples à suivre. Tels sont les sentiments que les Sociétés savantes me paraissent avoir merveilleusement compris, en s'imposant la pieuse et touchante obligation de faire entrer dans la solennité des séances publiques, l'éloge de ceux de leurs membres qui laissent après eux des souvenirs de vertus, de savoir, ou de dévouement à l'humanité.

Vous m'avez chargé, Messieurs, de remplir ce devoir, en votre nom, à l'égard de notre regretté confrère, M. Bournier, inspecteur-vétérinaire en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre titulaire, puis associé-libre de l'Académie impériale de Metz, décédé le 30 août 1856. Je viens m'acquitter de cette honorable tâche pour laquelle les liens d'affection qui m'avaient uni au vénérable vieillard, m'assuraient votre choix.

Digitized by Google

Jean-François-Xavier Bournier, fils de Jacques et de Jeanne-Claude Margaux, domiciliés à Besançon, était né en cette ville le 16 mai 1784. Après des études assez heureuses, il entra, à l'âge de vingt ans, à la célèbre école vétérinaire de Lyon, comme élève civil, aux frais du gouvernement (23 septembre 1804). Les progrès du jeune disciple furent rapides, et lui valurent, deux ans plus tard, le titre de répétiteur de chimie et de pharmacie, à la même école. En 1806 et 1807, il obtint plusieurs premiers prix. Le 17 janvier 1808, il fut attaché, en qualité d'artiste vétérinaire en premier, au 14e régiment de chasseurs à cheval, alors en Italie.

Bournier se montra digne du poste qu'on lui avait confié. Les chefs sous lesquels il servit, dans la Péninsule, rendirent bientôt hommage à son zèle et à son application qui parut s'accroître en raison de l'importance et de la multiplicité des missions dont il fut successivement chargé. Le jeune vétérinaire prit une part active et intelligente à plusieurs remontes de la cavalerie en expédition, et arrêta avec succès les progrès d'une maladie charbonneuse épizootique qui s'était déclarée sur les chevaux de son régiment.

Après que l'armée française d'Italie eut opéré sa jonction avec celle d'Allemagne, à Bruck (trente lieues de Vienne), Bournier fut envoyé sur le Danube pour y établir un dépôt de remontes de réserve. Le 5 juillet 1809, qui était la veille de la bataille de Wagram, il reçut des compliments pour l'extrême diligence qu'il avait apportée à aider à pourvoir aux besoins d'une division nombreuse et sans cesse en mouvement. Le colonel du régiment auquel il était attaché, lui écrivit une lettre flatteuse, dans laquelle il disait qu'il reconnaissait en lui « une exacte probité et un homme considérablement laborieux. »

Bournier se rendit non moins utile en Illyrie. Appelé

Digitized by Google

à remplir, par intérim, des fonctions supérieures à son grade, il profita de sa position indépendante, pour introduire des réformes devenues indispensables dans le service qui lui avait été provisoirement remis, et sut triompher de toutes les difficultés. En 1812, il passa au dépôt général des remontes à Toulouse. Employé à l'armée d'Espagne, Bournier donna des preuves multipliées que son aptitude avait grandi avec l'expérience. En 1813, il retourna en Allemagne où ses dispositions militaires et son mérite furent appréciés.

Notre confrère revint l'année suivante, en France, alors que les coalisés se préparaient à y entrer. L'issue de la campagne qui allait s'ouvrir ne pouvait être douteuse. Jamais, il est vrai, le génie militaire de Napoléon n'avait été aussi puissant, aussi calme et aussi actif, mais jamais aussi l'Europe n'avait ligué contre la France des forces dont le nombre s'élevait à plus d'un million d'hommes. La France ne comptait que 360000 hommes, la plupart inexpérimentés. Bournier fit la campagne de 1814, sur le sol même de la patrie, avec les glorieux débris de nos armées si souvent victorieuses, et qui accomplirent tout ce que le courage et le dévouement de troupes intrépides pouvaient faire.

Au mois d'août 1815, Bournier cessa d'être attaché au 14e régiment de chasseurs à cheval. Le 21, une députation des plus anciens officiers, conduite par le chirurgien-major, fut désignée pour lui exprimer les regrets que son départ causait à eux et à leurs camarades, et lui remit, au nom du corps, un certificat ainsi conçu :

« 14e régiment de chasseurs à cheval, nous officiers » dudit régiment, certifions que M. Bournier (Jean- » François-Xavier), artiste-vétérinaire de première classe, » a constamment servi au régiment avec zèle, intelligence » et exactitude, que les connaissances qu'il a sur son

Digitized by Google

» état le rendent recommandable sous tous les rapports, » et qu'enfin sa conduite qui a toujours été des plus » louables et ses qualités privées lui ont valu notre es- » time et l'amitié de ses camarades. »

Le 27 décembre 1815 Bournier passa au 6e régiment des dragons de la Loire. Il y donna des preuves d'une excellente instruction théorique et pratique. Chargé d'enseigner l'hippiatrique aux officiers, il s'acquitta de cette tâche avec une distinction qui lui mérita d'être nommé au 2e régiment de cuirassiers de la garde royale.

Bournier rencontra de vives sympathies dans le maréchal de camp, colonel de ce régiment, le baron Dujon, qui, juste appréciateur du mérite de son vétérinaire en chef, le proposa, le 9 avril 1818, pour être promu au grade d'inspecteur. Par suite de diverses circonstances, cette proposition fut ajournée. Néanmoins, notre confrère fut employé comme inspecteur vétérinaire au dépôt des remontes. Au commencement de l'année 1820, Bournier vint dans la Moselle, pour présider, à Saint-Avold, à la réception de trois mille chevaux qui devaient être fournis dans cette place du 1er avril au 31 décembre. Le ministre de la guerre et le général baron Vallin, sous le commandement duquel se trouvait le dépôt des remontes de Saint-Avold, furent très-satisfaits de la diligence et des soins apportés par Bournier à l'accomplissement de sa mission. L'année suivante, il reçut l'ordre de retourner dans notre département, pour continuer les remontes. La notification de cet ordre était accompagnée d'une lettre particulière du ministre, par laquelle Son Excellence informait Bournier, que le nouveau choix qu'il avait fait de lui, *était un hommage rendu à son zele et à son incorruptible probité.*

L'estime publique, qui avait toujours été une des premières passions de la vie de notre confrère, l'avait am-

Digitized by Google

plement récompensé de tous ses efforts ; mais il fallait une expression en quelque sorte matérielle de ce sentiment. Bournier avait conquis noblement tous les droits à l'étoile de la Légion-d'Honneur : il reçut cette décoration le 4 septembre 1822. Aussitôt que le roi eut signé l'ordonnance, le baron Wallin demanda au ministre d'être le premier à annoncer cette heureuse nouvelle à Bournier, et il le fit dans les termes les plus honorables. La même année, Bournier fut désigné pour exercer temporairement les fonctions de vétérinaire du dépôt des remontes à Caen.

En 1823, notre confrère accompagna l'armée française envoyée en Espagne. Sa rare prévoyance, ses soins multipliés et ses succès journaliers lui assurèrent enfin le grade d'inspecteur qui lui fut conféré par ordre daté du 1er juin 1823, de son Altesse royale le duc d'Angoulême, commandant en chef. Bournier fut chargé par la décision même, de l'inspection du service vétérinaire du grand dépôt de cavalerie à Madrid et des dépôts secondaires établis pour l'armée.

A son retour en France, il fut attaché au dépôt des remontes à Saint-Lô, où un ordre ministériel du 8 septembre 1830 l'appela de nouveau. Il y demeura jusqu'au 12 juin 1831, époque où sa santé gravement altérée par les fatigues, conséquences de ses longs et bons services, l'obligèrent à faire valoir ses droits à la retraite. Le commandant du dépôt de Saint-Lô, à l'exemple de tous les chefs sous lesquels Bournier avait servi, se fit un devoir de faire reconnaître par l'administration de la guerre combien les talents, le savoir et la rigide probité du vétérinaire en chef avaient été utiles aux remontes et avaient économisé d'argent au trésor. Il ajoutait que : « si de » graves infirmités ne forçaient M. Bournier à se retirer » entièrement du service, il le verrait s'éloigner avec

Digitized by Google

» d'autant plus de regrets qu'il avait conçu pour lui une » estime toute particulière. »

A dater du jour où son alliance avec une famille des plus honorables de Saint-Avold eut créé à Bournier des relations avec notre pays, il avait résolu de s'y fixer, dès le moment où il rentrerait dans la vie privée. Notre confrère vint en effet habiter Metz où sa franchise, son esprit droit, son caractère loyal et bienveillant lui attirèrent promptement de nombreuses sympathies. Le profond savoir et l'expérience qu'il avait acquis dans l'art du vétérinaire, ont été constamment mis à profit au sein des divers comités institués pour l'amélioration si importante de la race chevaline dans la Moselle. Désirant être utile le plus qu'il était en son pouvoir, Bournier donnait des consultations gratuites à nos cultivateurs. A la ville, il avait une clientèle riche et considérable. Il saisissait toutes les occasions qui s'offraient d'approfondir les maladies qui attaquent le plus communément le cheval de nos contrées, et consignait ses observations dans des mémoires consciencieux. Plusieurs des rapports qu'il adressa à l'autorité, valurent à leur auteur les félicitations des hommes les plus compétents, et ont été reproduits dans les bulletins des écoles militaires; quelques-uns même ont eu les honneurs du journal officiel.

Nous citerons particulièrement les études adressées par Bournier au ministre de la guerre, sur les améliorations qu'on pourrait et qu'on devrait introduire dans l'organisation de la médecine vétérinaire militaire.

En 1838, Bournier fut invité, par le gouvernement, à donner son avis sur un cas spécial du virus morveux qui s'était développé avec une prodigieuse rapidité parmi les chevaux de cavalerie. Il répondit à cette invitation de la manière la plus satisfaisante, et accepta de compléter les expériences qui avaient été faites, pour constater la valeur

Digitized by Google

de procédés nouveaux, recommandés comme moyens de désinfecter les harnachements imprégnés du virus. La commission supérieure qui avait été chargée de rendre compte des faits, proclama avec un louable empressement les services rendus, en cette circonstance, par notre concitoyen. Elle rappela en même temps que c'était à Bournier que revenait l'honneur de la découverte du moyen de guérir radicalement le cancer des pieds du cheval, maladie fréquente et qui passait auparavant pour incurable.

L'Académie de Metz s'était fait honneur d'ouvrir ses rangs à l'estimable et savant inspecteur vétérinaire. Ses collègues l'avaient en grande faveur, aussi bien pour les aimables qualités de son caractère et pour le charme de ses relations que pour son mérite scientifique. Je ne rappellerai point ici la part active que notre confrère prit à vos travaux aussitôt sa réception parmi vous, non plus que les communications toujours pleines d'intérêt et parfaitement raisonnées qu'il vous a présentées sur diverses questions se rattachant à la médecine vétérinaire ou à l'agriculture. Ces mémoires ont été analysés d'une manière beaucoup plus judicieuse que je ne le pourrais faire, par MM. les Secrétaires en exercice aux époques où il vous en a été donné lecture par l'auteur. Pour lui, il se tenait heureux des félicitations qu'il recevait de vous, Messieurs, et qui étaient autant de témoignages d'affection.

Membre du Conseil départemental d'hygiène et de salubrité, M. Bournier s'était voué à ces fonctions gratuites avec une sollicitude digne des intérêts généraux que ce comité a mission de servir.

Dans la vie de famille, dans ses relations avec ses amis, il avait rapporté cette fermeté, cette franchise, cette abnégation qu'une longue carrière militaire développe toujours chez les hommes qui, comme lui, ont le cœur bon et généreux.

Digitized by Google

Lorsque vint la maladie qui a brisé son corps usé au service du pays, notre confrère eut cette résignation que donne seule la religion qui avait été le principe fécond de ses bonnes actions. Lui qui avait toujours vécu dans la terreur des jugements de Dieu, était le premier à s'étonner de mourir dans une paix profonde et avec les sentiments d'une suave espérance.

Je résume de la manière suivante, cette courte, mais fidèle biographie de notre excellent confrère.

Dans les différentes phases de son existence, toujours et partout, M. Bournier a laissé la trace de ses belles qualités et celle d'un noble et vigoureux caractère. Élève et maître à l'école de Lyon, il se fait remarquer par la haute idée qu'il conçoit de sa profession et par les études consciencieuses auxquelles il se livre pour en remplir fidèlement tous les devoirs. Sous les drapeaux, on admire en lui l'amour désintéressé de la patrie, l'activité soutenue par la prudence, des mœurs pures et le respect pour la religion. Dans la vie privée, M. Bournier est entouré de l'estime générale d'une grande cité, estime qu'il a légitimement conquise par son zèle pour la science, par son dévouement au bien public et par son amour de l'ordre.

Tel, vous aviez déjà apprécié, Messieurs, l'honnête et savant inspecteur vétérinaire, lorsque vous l'avez admis à siéger parmi vous. L'expression sincère de ce jugement est déposée dans le rapport qui vous fut présenté à la séance du 28 avril 1839, par l'honorable M. Chaumas, pour justifier les titres de M. Bournier à la candidature de membre titulaire de l'Académie de Metz.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M. DE PUYMAIGRE.

Messieurs,

On a beaucoup répété que la poésie s'en allait. . . . allégation un peu hardie faite dans un siècle qui a produit Lamartine, Victor Hugo, et, au-dessous de ces deux célébrités culminantes, Alfred de Musset, Brizeux, Vigny, La Prade et tant d'autres hommes qui occupent des rangs inférieurs, mais encore très-dignes d'envie. Jamais peut-être la poésie ne s'est plus répandue, jamais l'art d'écrire en vers n'a compté autant de disciples. Si depuis quelques années aucun poète tout à fait grand ne s'est montré, nous avons pour ainsi dire la monnaie de ce trésor, monnaie de bon aloi, bien frappée, brillante, et qui a cours dans presque toutes les classes de la société. Un point qu'il est assez intéressant de noter, c'est que la poésie a aujourd'hui une vie plus réelle et plus d'originalité que lors de l'efflorescence romantique. Pourtant, l'originalité était la pierre philosophale de ces alchimistes littéraires, qui croyaient la faire naître du mélange de Shakespear, de Calderon, de Dante et de Ronsard. A cette époque, où d'ailleurs l'étude des écrivains de diverses nations et

Digitized by Google

l'émancipation apportée à la littérature produisirent d'heureux résultats, à cette époque il y eut trop de pastiches. Lamartine et Hugo exercèrent une vive influence sur les jeunes imaginations. Lorsque l'on a regardé le soleil, on en détourne en vain les yeux, le regard le voit partout. Ce fut un peu ce qui arriva aux poètes secondaires de 1830; ils avaient trop regardé les *Méditations* et les *Feuilles d'automne*, ils en étaient éblouis et les retrouvaient de tout côté. Sur la majorité des vers de ce temps, il y eut un reflet, une réverbération des deux grands écrivains. Un peu plus tard, le triumvirat poétique fut complété : Alfred de Musset eut aussi l'honneur d'être chef d'école.

Les poètes secondaires qui se révèlent de nos jours semblent, au premier abord, avoir moins d'éclat ; mais cet éclat n'était guère qu'un rayon tombé d'ailleurs; ils ont, en revanche, plus d'originalité que leurs prédécesseurs, ils sont plus eux-mêmes, plus souvent ils peuvent dire :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Charmante expression de M. de Musset, qui, en l'écrivant, oubliait un peu trop, peut-être, que son verre avait quelquefois servi aux orgies poétiques de lord Byron.

Il y a quelques années, les morceaux de poésie envoyés au concours que vous avez provoqué, auraient certainement porté les traces des influences que j'indiquais tout à l'heure. Nous y aurions entendu un écho du *Lac*, d'*Olympio*, ou des stances cavalières de *Namouna*. Y aurions-nous trouvé le mérite littéraire que votre commission a remarqué à divers degrés dans les morceaux soumis à son examen ? Trois poètes, Messieurs, ont répondu à votre appel, et par une rare bonne fortune, ils y ont répondu de manière à rendre douce la mission que vous avez confiée à quelques-uns de vos collègues.

Digitized by Google

Les pièces envoyées au concours sont : 1° *Une Epître à un Provincial ;* 2° *Jacque et Jean, souvenir de Crimée ;* 3° un petit poème intitulé *le Vésuve.*

Il y a longtemps déjà que Gresset écrivait ce vers :

On ne vit qu'à Paris et l'on végète ailleurs.

Et cet autre :

Elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province.

Le sentiment qu'ils expriment est aujourd'hui devenu plus vrai, plus despotique encore qu'à l'époque où l'on jouait *le Méchant.* Paris répète le mot de Louis XIV : La France c'est moi ! Paris est tout ; les chemins de fer lui portent, comme les veines au cœur, tout le sang du pays, au risque d'y causer pléthore et de laisser en souffrance les autres parties de l'état ; il y a absorption incessante, absoprtion qui attire à Paris jusqu'aux habitants des campagnes qui se dépeuplent. Essayer de mitiger l'éblouissement causé par le grand centre, relever la province, montrer que l'on peut y vivre, y penser, telle, Messieurs, a été l'intention de l'auteur de l'*Épître à un Provincial,* intention louable et à laquelle nous ne pouvons rester indifférents ; le début de l'Épître offre plusieurs fort jolis vers tels que celui-ci :

On chante si souvent, j'aime assez que l'on cause.

Et le poète cause bien en attendant qu'il chante un peu plus loin. Il s'adresse à l'un de ses amis que lasse la vie de province. Vous voudriez, lui dit-il :

Vous voudriez donner un nom à votre vie ;
Si vous fuyez l'oubli vous trouverez l'envie.

Et combien de désirs ambitieux vont rencontrer à Paris

Digitized by Google

de cruelles déceptions! Qui empêche de travailler dans la retraite :

On dédaigne, il est vrai, tout ce qui n'est pas né
Entre les boulevards, sous le ciel fortuné
Qui commence à Passy, finit à la Bastille,
Et sur le monde entier, comme un astre scintille.
Pour mieux faire éclater ce soleil des esprits,
Beaucoup de gens teindraient toute la France en gris.

Autrefois, le génie se plaisait dans la solitude; il n'en est plus ainsi, il lui faut maintenant le bruit, le monde, les cafés, les théâtres, les émotions de la bourse; l'auteur pourtant ne veut pas nier le vif éclat qui rayonne de Paris :

Mais n'exagérons pas et cessons de railler :
Beaucoup, dans ce Paris, s'enferment pour veiller;
Ils ne se mêlent pas à la foule importune
Qui poursuit le plaisir, le luxe et la fortune;
Ils ne croient pas, enflés d'un dédain arrogant,
Que le monde finisse au boulevard de Gand.
Parmi tout ce tumulte, ils se font un asile,
Où seule devant eux luit la lampe immobile.
Quand le monde se joue et que le peuple dort,
Leur esprit ferme et vif s'anime par l'effort :
L'un fouillant les replis de l'immense nature,
Dérobe aux mains de Dieu le nombre et la mesure,
Ou classe ces secrets lentement arrachés
Qu'en un cadavre froid le scalpel a cherchés,
Que le creuset ardent sous la cendre révèle,
Ou que fait de la pile éclater l'étincelle.

A Paris sont des penseurs profonds, des peintres illustres, de grands écrivains, de grands artistes. Paris renferme tout ce qui peut provoquer l'émulation et exciter l'esprit. Pourtant il serait injuste de croire que les

Digitized by Google

provinciaux soient condamnés à vivre sans penser. Ici le poète commence un nouveau tableau, et, il faut l'avouer, ce tableau est inférieur à celui qui précède. Il me semble que l'auteur a négligé justement ce qui pouvait réchauffer cette partie un peu froide de son épître, le côté du sentiment, des émotions personnelles. Quel est celui pour qui le pays natal ne soit plein de regrets, de souvenirs d'enfance et de famille, navrante et à la fois enivrante séduction. Au lieu de vivifier la poésie descriptive par le contact de l'homme, par le battement du cœur, le poète s'est plu à composer une description de fantaisie, un vague paysage où figurent les prairies, les rochers, la mer, paysage entrevu à travers des lectures plutôt que vu réellement et étudié sur place. Le poète se relève ensuite en parlant des souvenirs historiques, mais cette espèce d'évocation du passé des provinces, faite d'ailleurs dans un beau et noble style, eût peut-être produit plus d'effet si elle eût succédé à la peinture des liens si puissants par lesquels la mémoire des bonheurs passés nous attache au sol natal. Ce sont ces liens qui font que, pour l'âme, comme l'a dit Jasmin, dans un vers provençal dont voici le sens :

La petite patrie est bien avant la grande.

Puisque me voici arrivé au moment où il faut laisser la critique prendre sa part à cette appréciation, finissons-en tout de suite avec les quelques reproches que l'on peut adresser à l'auteur. On peut le blâmer de n'avoir pas plus fréquemment rimé ses vers comme ils le sont quelquefois, d'avoir laissé la rime faire un peu trop la maîtresse chez lui ; il aurait dû résister à ses exigences quand elle le pressait de qualifier la colère des flots d'*énormes;* il aurait dû lui résister davantage encore quand elle le faisait parler d'une *clarté lumineuse*. Quelques autres défec-

Digitized by Google

tuosités frappent encore à la lecture de l'*Epître à un Provincial ;* mais ce que l'on y remarque surtout, c'est souvent une bonne facture de vers, c'est de la facilité, ce sont des pensées justes exprimées avec relief; c'est un esprit qui, avec cette liberté que permet l'épître, monte ou descend, cause ou chante en ménageant habilement la transition entre le vers familier et un style plus relevé, entre le trait satyrique et la grande image; ce sont les qualités très-réelles enfin qui ont engagé votre commission à placer au premier rang l'*Épître à un Provincial*, dont je vous demanderai, Messieurs, de vous citer la fin.

Tous nos départements, unis en un faisceau
Qui soutient de Paris le mystique vaisseau,
Formés au temps nouveau du débris des provinces,
Eurent jadis leurs mœurs, leurs langages, leurs princes.
Ils ne regrettent pas cette diversité,
Mais ils gardent au sein de la grande unité,
Du sol et des aïeux le propre caractère.
Vous connaissez encor le vieux nom de Lothaire ;
En vos champs hérissés de moissons et d'acier,
Des fiers Austrasiens on sent l'esprit guerrier !
Fabert est un exemple aussi bien qu'une gloire !
Ainsi chaque province a ses noms, sa mémoire.
Le meilleur de notre âme est dans le souvenir,
Le respect du passé prépare l'avenir.
Gardons de nos aïeux et respectons les restes,
Ne laissons point périr leurs prouesses, leurs gestes.
Sentences et récits, chants de guerre ou d'amour,
Qu'on vous entende encor; qu'à la clarté du jour
S'anime une poussière avec soin recueillie.
Que rien de beau, de grand et de saint ne s'oublie.

Voilà de belles pensées et de bons vers, Messieurs; et il y a beaucoup de pensées et de vers pareils dans l'*Épître à un Provincial*. Ce n'est pas sans hésitation cependant

Digitized by Google

que votre commission lui a donné le pas sur le poème intitulé : *Jacque et Jean, souvenirs de Crimée.* Cette œuvre est fort remarquable, mais elle est d'un tout autre genre que l'*Épître à un Provincial ;* elle n'offre pas l'agréable mélange d'enjouement et de pensées sérieuses qui fait le charme de cette dernière pièce ; elle est plus sombre, mais elle est d'une poésie plus soutenue, plus relevée. L'épigraphe qu'elle porte indique quelle en est l'inspiration et à quelle école littéraire elle semble appartenir; cette épigraphe est un hémistiche d'Athalie : « Je crains Dieu, cher Abner. »

Deux soldats, Jacque et Jean, l'un élevé pieusement par sa mère, l'autre ayant trouvé l'incrédulité dans une incomplète éducation de village, sont mis en contraste par l'auteur. Ce contraste commence avant le départ des deux jeunes gens pour la Crimée; il continue sur mer pendant que la tempête gronde, sur terre au milieu des balles et des boulets russes; il cesse à l'hôpital, sur le grabat où le choléra réunit les deux jeunes gens dans les mêmes douleurs et bientôt dans les mêmes consolations. Ce poème est écrit en bons et souvent en beaux vers parfaitement rimés. Il offre tour à tour, dans les discours du soldat incrédule, des traits qui rappellent le ton de la comédie, et, dans la bouche du soldat chrétien, des morceaux d'un souffle vraiment épique. Tel me paraît le passage suivant; on y sent un élan de foi et une harmonie qui semblent un heureux écho du grand poète auquel l'auteur a demandé une épigraphe :

Avec mes jours passés lorsque je vais paraître
Aux regards redoutés de notre divin maître,
Je lui dirai : Seigneur, par acte ou par penser
J'ai souhaité du cœur ne pas vous offenser;
L'ai-je fait? pardonnez! Je crois, j'aime et j'espère !
Je fus enfant soumis et vous êtes mon père.

Digitized by Google

Un sentiment si doux ne peut être trompeur ;
Je vous craignais, mon Dieu, je viens à vous sans peur !

Les descriptions sont nombreuses dans *Jacque et Jean ;* elles sont, en général, très-brillantes. Le regard jeté sur l'éducation si différente des deux jeunes gens, leur départ, la tempête qui met en évidence le courage de l'un et la timidité de l'autre, sont des passages tout à fait dignes d'éloge. Le poète me semble avoir bien réussi cette peinture du calme qui succède à l'orage :

L'onde, dont le vaisseau répétait les élans,
N'est plus qu'un flot qui passe et brise sur ses flancs ;
D'un souffle radouci caressant son amure,
Le vent qui mugissait n'est plus qu'un long murmure.
Au cri joyeux qui part du cœur des matelots,
Le steamer rassuré se rassied sur les flots ;
La nue au loin s'efface et l'azur se dévoile ;
Aux brises du matin s'épanouit la voile ;
Le soleil couvre tout de son manteau de feu,
Et le ciel pur sourit au vaste océan bleu.

La description d'une bataille, un passage sur le choléra, ne le cèdent en rien aux vers qui précèdent, et l'on peut dire que, comme style, le poème de *Jacque et Jean* offre peu de prise à la critique. On y trouve cependant quelquefois certaines disparates entre le ton dans lequel il est habituellement écrit et le langage familier que parlent les deux interlocuteurs, quelques termes trop vulgaires pour s'enchâsser sans difficultés au milieu d'une poésie pompeuse. Pourquoi, par exemple, faire commencer une tirade, qui ne serait pas déplacée dans une tragédie du dix-huitième siècle, par une interjection triviale, telle que : Ma foi !

Ma foi ! depuis le jour où du saint ministère
J'ai senti sur mon front le baume salutaire....

Digitized by Google

Comme contexture, le poème de *Jacque et Jean* n'est point parfait; la conversion de Jean s'opère bien vite; quelques vers dialogués l'amènent, une analyse de sentiment eût été préférable. Il eût mieux valu raconter cette conversion que de la mettre en scène, la vraisemblance aurait été plus respectée. L'auteur a aussi impitoyablement sacrifié le personnage de Jean; certes la confiance en Dieu doit inspirer à l'homme la patience et le mépris du danger, mais le courage n'est pas une conséquence obligée de la foi, et la timidité de Jean sert trop de repoussoir à toutes les vertus de son camarade. La fin du poème satisfait moins que le commencement; mais l'œuvre, dans son ensemble, est d'un bel et grand effet. Elle semble révéler une plume depuis longtemps habituée à assouplir l'alexandrin.

Le troisième morceau que votre commission a été chargée d'apprécier est intitulé *le Vésuve*. Le poète décrit harmonieusement et chaudement la fin d'une journée dans les environs de Naples. Il y a là un peu de ce soleil que vous trouvez dans le beau tableau des Moissonneurs, de Léopold Robert :

Séjour aimé de Flore, ô belle Campanie!
Toi dont le ciel inspire et mûrit le génie,
Un soir, sous les arceaux de tes grands citronniers
Que berçaient mollement les zéphirs printaniers,
De joyeux laboureurs, pour clore la journée,
De frais rubans d'azur la tête couronnée,
Dansaient devant les bœufs, patients travailleurs,
Qui gravement marchaient sous leurs robes de fleurs.

Cette entrée en matière est pleine de grâce, et les vers qui la complètent sont non moins suaves. Le poète a voulu faire succéder à la molle description d'une voluptueuse soirée d'Italie la peinture d'une éruption du Vésuve.

Digitized by Google

Il a montré dans ces deux tâches d'incontestables qualités littéraires. La fin de son poème a autant de grandeur et d'éclat que le début a de douces teintes. Cependant son œuvre ne produit pas toute l'émotion que l'on pouvait attendre. Pourquoi ? Ne serait-ce pas parce que l'auteur attire malencontreusement l'attention sur un batelier auquel il prête un chant d'amour qui interrompt son poème. Ce chant, qui serait joli isolément et comme romance, est un trop long épisode dans une production de si courte haleine. Peut-être aussi l'auteur aurait-il dû, dans la première partie de son poème, dessiner à l'horizon ce Vésuve qui tout à l'heure va concentrer toute l'attention et qui apparaît un peu brusquement.

On pourrait encore signaler dans cette pièce quelques anachronismes de détails : ainsi le berger ramassant son chapeau, les sons de la mandoline, nous transportent dans l'Italie contemporaine, et c'est de la destruction d'Herculanum qu'il s'agit. *Le Vésuve* a néanmoins paru à votre commission mériter un sincère encouragement ; il y a dans ce petit poème beaucoup d'harmonie et de très-heureux vers descriptifs.

Vous le voyez, Messieurs, — chose bien rare, — aucun des poètes qui sont entrés en lice ne nous a semblé devoir être écarté du champ clos poétique dont vous êtes les juges. Les trois œuvres que votre commission vient d'examiner ont un mérite qui les recommande chacune à votre bienveillance. Peut-être n'est-il pas dans les usages d'accorder des distinctions à tous les poèmes envoyés au concours. Mais si aujourd'hui vous avez à donner trop de preuves de votre satisfaction, ne peut-on citer des années où vous n'avez pas eu de vainqueur à proclamer? En vous le rappelant, Messieurs, vous vous trouverez heureux d'être pour ainsi dire obligés de récompenser les trois concurrents qui se sont présentés devant vous.

Digitized by Google

Ce n'est pas sans quelques débats que l'*Épître à un Provincial* a obtenu le premier rang ; mais enfin votre commission s'est ralliée à cette idée : Vous proposer, Messieurs, de décerner à l'auteur de cette pièce et à l'auteur de *Jacque et Jean* une médaille d'or de valeur égale, tout en plaçant en première ligne l'*Épître à un Provincial.*

Quant au morceau intitulé *le Vésuve,* il mérite au moins une mention honorable; votre commission espère, Messieurs, que vous n'hésiterez pas à la lui accorder.

Digitized by Google

ÉPITRE A UN PROVINCIAL,

PAR A.-E. DELACHAPELLE,

Régent de logique au collége de Cherbourg.

Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet.
HORACE.

Ami, pardonnez-moi de vous écrire en vers ;
Ce sera, d'un seul coup, me donner deux travers.
On fuit les vers ; l'Épître est surtout hors de mode.
Un poète pourtant est un voisin commode,
Peu bruyant ; et ce temps, fécond en pianos,
Lui devrait quelque grâce, au nom de son repos.
L'Épître avait du bon ; elle touche à la prose.
On chante si souvent ; j'aime assez que l'on cause.
Il est beau de rêver près des flots murmurants,
D'écouter les concerts dans les forêts errants ;
Mais faut-il mépriser un tissu de pensées,
Sans éclat, sans apprêt, uniment cadencées,
Qui ne prétendent rien, ressemblant volontiers
A des propos d'amis, graves ou familiers ?
Pour être plus moderne, eh bien, changeons le titre :
« Lettre en vers » se dit mieux, et rimons cette Épître.
Je viens à mon sujet. Exilé de Paris,
D'un public dédaigneux vous craignez le mépris ;
Le devoir, la famille, une fortune mince,
Tout vous retient, vous cloue au fond d'une province ;
Vous vous en affligez ; vous sentez ce désir,
Dont l'aiguillon parfois trouble aussi mon loisir ;
Vous voudriez donner un nom à votre vie,

Digitized by Google

Si vous fuyez l'oubli, vous trouverez l'envie.
Pour atteindre à ce faîte élevé, radieux,
Songez-y, le chemin est rude et périlleux.
Beaucoup, impatients d'arriver à la gloire,
Rêvent, non les splendeurs du temple de mémoire,
Non l'immortel laurier sur leur front reverdi,
Mais un oui seulement d'un éditeur hardi,
Une annonce brillante aux paroles ailées,
Des réclames d'amis, neuves, dissimulées,
Que les lecteurs naïfs, loin du monde nourris,
Classent dans leur mémoire avec les Faits-Paris;
Heureux si le soleil, d'un vif rayon, éclaire
Leur œuvre nouveau-née aux vitres d'un libraire !
Ne nous efforçons point de frapper à grands coups,
Pour jeter tant d'éclat, entendre un bruit si doux.
Travaillons en silence, et dans notre retraite,
L'art nous fera goûter une douceur secrète.
On dédaigne, il est vrai, tout ce qui n'est pas né
Entre les boulevards, sous le ciel fortuné
Qui commence à Passy, finit à la Bastille
Et, sur le monde entier, comme un astre scintille.
Pour mieux faire éclater ce soleil des esprits,
Beaucoup de gens teindraient toute la France en gris.
Ils en font une zone aride et ténébreuse
Autour d'une clarté féconde et lumineuse ;
Là seulement on peut lire, écrire et penser ;
A nous donc d'applaudir et de nous effacer.
Le génie autrefois aimait la solitude,
Attendait la pensée ou poursuivait l'étude.
Dans les cloîtres obscurs, dans les champs ignorés,
Près des ruisseaux sans nom sous la mousse filtrés;
Il aimait le penchant des collines sauvages,
Le silence et les bruits des fleuves et des plages.
Mais *nous avons changé tout cela*. C'est au bois
Que poètes, conteurs vont animer leurs voix.
Il faut à leurs regards une foule lustrée

Digitized by Google

De soie et de velours, de perles bigarrée.
Monde, cafés, théâtre, il faut que vos accents
Remplacent la chanson des rossignols absents.
Couchés sur le gazon, au marbre d'une source,
Leur oreille saisit tous les bruits de la Bourse!
Mais n'exagérons pas, et cessons de railler.
Beaucoup dans ce Paris s'enferment pour veiller.
Ils ne se mêlent pas à la foule importune
Qui poursuit le plaisir, le luxe ou la fortune;
Ils ne croient pas, enflés d'un dédain arrogant,
Que le monde finisse au boulevard de Gand.
Parmi tout ce tumulte ils se font un asile,
Où seule, devant eux, luit leur lampe immobile.
Quand le monde se joue et que le peuple dort,
Leur esprit ferme et vif s'anime par l'effort.
L'un, fouillant les replis de l'immense nature,
Dérobe aux mains de Dieu le nombre et la mesure,
Ou classe ces secrets, lentement arrachés,
Qu'en un cadavre froid le scalpel a cherchés,
Que le creuset ardent sous la cendre révèle,
Ou que fait de la pile éclater l'étincelle.
Un autre vise encor plus haut, regarde en soi
L'âme qui réfléchit une suprême loi;
Au monde qui le presse il soustrait sa pensée:
Refoulée, elle va vers Dieu même élancée:
Tel, ramené vers l'arc tendu par un bras sûr,
Le trait part et se perd dans le céleste azur.
Ceux-là font respirer ou l'airain ou le marbre,
Et la nymphe des bois naît encor d'un tronc d'arbre.
Ceux-là sur une toile étendent des couleurs,
Où des vastes lointains vont fuir les profondeurs;
De quelques traits épars ils font sortir la vie,
La passion, l'idée au ciel même ravie.
La plume et le compas posent les fondements
Des temples, des palais; ces pompeux monuments
Font, aux regards de tous, resplendir la pensée

Digitized by Google

Qu'un labeur inspiré dans la pierre a versée.
Docile sous la main, sous l'esprit créateur,
La matière s'empreint de grâce et de grandeur,
Porte en haut la prière, ou, comme un chant de gloire
Elève dans les airs un signe de victoire,
Du siècle qui s'enfuit fixe le souvenir,
Ou met devant nos yeux l'éternel avenir!
Paris sans doute est beau ; là tout anime, inspire
La plume, le ciseau, les pinceaux ou la lyre ;
Mais nous, provinciaux, en un coin confinés,
A vivre sans penser sommes-nous condamnés ?
Nos forêts ont encor des retraites obscures,
Où seuls du vent lointain arrivent les murmures ;
Les ruisseaux librement s'égarent dans nos prés ;
Le torrent gronde aux flancs des côteaux déchirés ;
Il trempe mousse et fleurs d'une fraîche rosée,
Puis, au fond des vallons, son onde reposée
Forme les purs lavoirs, les lacs de clair argent,
Où les oiseaux du ciel s'ébattent en plongeant.
Les fleuves parmi nous ont leurs sources cachées :
Nous voyons se grossir leurs ondes épanchées ;
Ils ne s'enferment pas entre de sombres murs ;
Nul limon malfaisant ne trouble leurs flots purs ;
Saules et peupliers boivent à leurs eaux vives.
Le regard qui les suit voit partout, sur leurs rives,
Pâturages couverts de tranquilles troupeaux,
Rochers sombres, bosquets, vignes, riches côteaux,
Champs au loin sillonnés, monts aux crêtes chenues.
A nous le bord des mers, les grèves étendues,
La falaise aux flancs verts et de rocs parsemés!
A nous ces vastes flots qui semblent animés,
Dont les couleurs, les bruits, les mouvements, les formes,
Tantôt font éclater des colères énormes,
Lorsque, forçant leurs bords, ils vont aux champs flétris
De vaisseaux inconnus disperser les débris ;
Tantôt, avec lenteur croissant sur le rivage,

Digitized by Google

Par un sillon léger dessinent leur passage,
Et, toujours, ont des voix obscures, des accents
Où s'égarent charmés nos rêves impuissants!
Que faudrait-il de plus aux penseurs, aux poètes?
Ont-ils perdu le goût des tranquilles retraites?
Ont-ils si grand besoin de la foule et du bruit?
Préfèrent-ils, rêvant aux heures de la nuit,
Quand l'inspiration cherche à rompre ses voiles,
Les cafés aux chalets, et le gaz aux étoiles?
Mais nous avons aussi l'homme et les monuments.
Ce n'est pas un désert que nos départements :
Partout, des faits, des mœurs de nos antiques races,
Le génie et l'histoire ont imprimé les traces.
Le romain, sur le Gard, jeta ce pont hardi ;
Les arènes, debout sous les feux du midi,
En leurs vastes gradins croient entendre la foule
Courir au jeu sanglant, mugir, ardente houle.
Partout sous nos sillons se révèlent, épars,
Des villes, des palais, des temples, des remparts.
L'art français et chrétien a, d'œuvres immortelles,
Couronné nos cités, gardé nos citadelles.
Élevant dans les airs l'étendard de la croix,
Il rappelle vers Dieu nos âmes et nos voix ;
Il consacre, au milieu des villes populeuses,
La cathédrale sainte aux nefs silencieuses,
Asile où du dehors tous les bruits vont mourir,
Les douleurs se calmer, et les pensers grandir.
Où dans les bois, au pied de la vaste colline,
Pose la chapelle où le pâtre s'incline.
Tous nos départements, unis en un faisceau
Qui soutient de Paris le mystique vaisseau,
Formés, aux temps nouveaux, du débris des provinces,
Eurent jadis leurs mœurs, leurs langages, leurs princes.
Ils ne regrettent pas cette diversité ;
Mais ils gardent, au sein de la grande unité,
Du sol et des aïeux le propre caractère.

Digitized by Google

Vous connaissez encor le vieux nom de Lothaire ;
En vos champs, hérissés de moissons ou d'acier,
Des fiers Austrasiens on sent l'esprit guerrier.
Fabert est un exemple aussi bien qu'une gloire.
Ainsi chaque province a ses noms, sa mémoire ;
Le meilleur de notre âme est dans le souvenir ;
Le respect du passé prépare l'avenir.
Gardons de nos aïeux et respectons les restes ;
Ne laissons point périr leurs prouesses, leurs gestes.
Sentences et récits, chants de guerre ou d'amour,
Qu'on vous entende encor ! Qu'à la clarté du jour
S'anime une poussière avec soin recueillie,
Que rien de beau, de grand et de saint ne s'oublie !

Digitized by Google

JACQUE ET JEAN,

SOUVENIR DE CRIMÉE,

PAR M. LESGUILLON,

Homme de lettres à Paris.

Je crains Dieu, cher Abner.....
RACINE.

I.

« Oui, mon cher, je l'avoue, et sans la moindre honte :
» Malgré les traits malins d'un monde que j'affronte,
» Malgré les quolibets de ces esprits grossiers
» Qui ne croient pas en Dieu, mais qui croient aux sorciers,
» Je crains Dieu ! Pénétré de sa grandeur immense,
» De sa ferme justice, égale à sa clémence,
» De ses perfections qu'une ombre doit blesser,
» Bien plus que de mourir je crains de l'offenser !

— » Ainsi, grâce à ce spectre à tes regards visible,
» Plus de jour qui soit calme et plus de nuit paisible ;
» Tout ici-bas pour toi se tranforme en écueil ;
» Le plus mince désir, le plus modeste orgueil,
» Le plus léger penchant donné par la nature,
» Tout devient pour ton âme un sujet de torture.
» L'enfer doit sous tes pas s'ouvrir à chaque instant,
» Et l'on doit bien haïr un Dieu que l'on craint tant !

— » Le haïr ! quand je sais que sa vive tendresse
» De remparts protecteurs entoure ma faiblesse,

Digitized by Google

» Que sur ma jeune épaule il ne veut pas jeter
» Des fardeaux trop pesants, qu'elle ne peut porter !
» A la pauvre brebis qu'on prive de sa laine
» Des aquilons glacés il mesure l'haleine ;
» Il brise le tranchant des pierres du chemin,
» Et je vois clairement qu'il me prête la main.
» Ah ! bien loin que l'effroi vienne jamais m'atteindre,
» Je me sens rassuré lorsque je crois le craindre,
» Cette douce terreur, bien loin de m'opprimer,
» Laisse une large place en mon cœur pour l'aimer.
» D'un amour vigilant je sais qu'il me regarde ;
» Je vais sous lui sans peur, car un ami me garde !

— » Atome inaperçu sur ce globe lointain,
» Dont la vie est un jour et la mort le destin,
» Tu te crois assez grand pour occuper Dieu même ?
» O superbe néant ! ô vanité suprême !
» A peine dans ton cours t'aura-t-il vu passer
» Sans te regarder vivre et t'entendre penser !
» Pour moi, des préjugés secouant l'habitude,
» J'aime à me sentir franc de toute servitude :
» Je marche devant moi sans vouloir m'informer
» S'il est là-haut quelqu'un qui songe à me blâmer ;
» Indépendant et fort, je vais, la tête haute,
» Sans dire à chaque pas : Est-ce ou non une faute ?
» Si je veux accomplir ce qu'on nomme un péché,
» Eh bien ! je me contente et n'en suis point fâché.
» Quand le jour est fini, tranquille, je sommeille ;
» Sans cauchemar je dors, sans chagrin je m'éveille ;
» J'existe, et si ton Dieu, pour charmer son ennui,
» Ne s'occupe pas plus de moi, que moi de lui,
» Rien ne viendra troubler, selon toute apparence,
» L'échange mutuel de notre indifférence. »

Ainsi près du rivage, où sur le flot dormant
Leur vaisseau du départ épiait le moment,

Digitized by Google

Raisonnaient, dispersant leur tabac en fumée,
Deux conscrits qu'attendaient leurs frères de Crimée.
Bientôt la voile s'enfle, et le steamer joyeux
Salue, en s'éloignant, le rivage et les cieux.

II.

Jacque et Jean, tous les deux nés au même village,
Porte à porte avaient vu s'écouler leur jeune âge,
Entre les jeux d'école et le travail des champs.
Jacque, fils d'une mère aux vertueux penchants,
Avait pris les leçons, que donne l'Évangile,
Dans ce cœur simple et pur, dans cet esprit docile
Qui, pour son fils naissant, demanda, pour tout vœu,
Avec la peur du mal la crainte du bon Dieu.
Au clocher du hameau, lorsque retentit l'heure
Où le sein maternel s'ouvre au conscrit qui pleure,
Tous deux, dans l'humble église où jadis leurs aïeux
Courbaient devant l'autel leur front religieux,
Où, sous ses murs bénis, leur dépouille repose
Dans la terre sacrée et d'aubépine enclose,
Tous deux étaient venus implorer à genoux
Celle qui dans les cieux intercède pour nous.
Tous deux avaient de l'âme exhalé leur prière,
La mère pour le fils et le fils pour la mère,
Et leurs vœux s'élevaient à Jésus adressés,
Comme on voit quelquefois, de la terre élancés,
Remonter côte à côte aux voûtes éternelles
Deux anges du Seigneur emportés sur leurs ailes.

Jean, après un dîner avec de gais lurons,
Émaillé de piquette et de charmants jurons,
Était parti, guidé dans sa marche incertaine
Par son oncle, dragon retraité capitaine,
Qui lui dit, le quittant près du hameau voisin :

Digitized by Google

Souviens-toi qu'un soldat n'est pas un capucin !
Avis très-inutile à ce penseur austère,
Esprit fort du village et qui lisait Voltaire.

Le vapeur, emporté d'un vol rapide et sûr,
Voguait légèrement entre le double azur
Du ciel qui se mirait dans les vagues profondes,
Et de la mer au ciel réfléchissant ses ondes.
Pourtant à l'horizon je ne sais quel point noir
Montait timidement dans les splendeurs du soir,
Et le soleil, baigné dans la pourpre et l'opale,
Jetait sur l'océan un rayon terne et pâle.
Bientôt, comme un long voile appesanti dans l'air,
Un nuage cuivré laisse jaillir l'éclair;
Les astres qui brillaient s'éteignent dans la brume :
Sur la crête des eaux la mer lance l'écume,
Et contre les sabords le flot retentissant
Ébranle le vaisseau qu'il frappe en mugissant.

Aux coups de l'aquilon dont chaque mât résonne
Un cri d'effroi s'étend sur le pont qui frissonne ;
L'équipage éperdu, sans tenter un effort,
Immobile et muet, se résigne à la mort.

Mais un cri tout-puissant domine la tempête :

— « Allons, amis, allons ! ne perdons pas la tête !
» Faut-il par la terreur nous laisser accabler?
» Qu'a donc ce grain de mer pour nous faire trembler !
» Qu'est-ce que tout cela ? Du vent... et de l'orage !
» Notre salut toujours tient à notre courage ;
» Plus le péril est grand, plus il faut le braver !
» Le ciel donne la force à qui veut se sauver ! »

Tandis que par l'exemple appuyant sa parole,
Jacque dans la manœuvre a pris le premier rôle,

Digitized by Google

Dans le fond du navire il découvre caché
Jean, pâle, et l'œil éteint sur l'abîme attaché.

— « Eh bien ! que fais-tu là, Jean, lorsque tout s'agite?
» Sur toi-même tassé, comme un lièvre en son gîte,
» Attends-tu qu'une lame, envahissant le bord,
» T'emporte tout vivant par-dessus le sabord?

— » Jacque, à quoi bon lutter? Vois donc, quelle tourmente!
» La mer à chaque instant monte et sa rage augmente,
» Nous sommes tous perdus!
— Perdus! eh non, morbleu!
» Les ondes et les vents sont dans la main de Dieu!
» Il veut, la mer s'endort, menace, ou fait silence;
» Il apaise d'un mot la vague qu'il balance;
» Dans ce péril pressant s'il voulut nous jeter,
» Par notre désespoir n'allons pas le tenter!
» Comme les matelots mets la main à l'ouvrage!
» D'une heure seulement retardons le naufrage;
» Une heure, c'est la vie, et la côte est tout près;
» Il sera toujours temps de frissonner après! »

Pendant que Jean se lève en frémissant encore,
D'une blanche lueur la brume se colore;
L'onde dont le vaisseau répétait les élans,
N'est plus qu'un flot qui passe et brise sur ses flancs;
D'un souffle radouci caressant son amure
Le vent qui mugissait n'est plus qu'un long murmure;
Au cri joyeux, qui part du cœur des matelots,
Le steamer rassuré se rassied sur les flots;
La nue au loin s'efface et l'azur se dévoile;
Aux brises du matin s'épanouit la voile;
Le soleil couvre tout de son manteau de feu,
Et le ciel pur sourit au vaste océan bleu.

L'encre a mordu le sol; avec tout l'équipage

Digitized by Google

Jacque, s'agenouillant sur le nouveau rivage,
Vers ce Dieu, qui commande aux orages puissants,
Élève avec amour ses vœux reconnaissants;
Et Jean, presque remis de sa frayeur mortelle,
Dit tout bas : J'avais peur et nous l'échappons belle!

III.

Mais sur ces bords lointains que garde l'étranger
Ainsi que l'océan, la terre a son danger!
Tandis qu'à travers champs leur course se déploie
Au milieu des chansons, du rire et de la joie,
Voilà qu'en débouchant sur un large plateau,
Devant eux apparaît au sommet d'un coteau,
Comme un créneau vivant dont les tours se couronnent,
Un étendard flottant, des canons qui rayonnent,
Et d'étage en étage, imposant appareil,
Un large bataillon qui reluit au soleil.
Soudain au bruit aigu des sonores cimbales
Répond le sifflement des boulets et des balles,
Musique militaire et qu'un bon villageois
N'entend point sans pâlir pour la première fois.

Au bruit du fer qui passe et du plomb qui l'effleure,
« Ah! pour le coup, dit Jean, voici ma dernière heure!
» Jacque! ils sont dix contre un! vingt mille! tout autant!

— » Bah! nous les compterons, mon cher, en les battant!

— » Les voilà maintenant qui tirent à mitraille!

— » Qu'importe la façon, puisque c'est la bataille?

— » Sais-tu bien qu'un obus, sujet à ricocher,
» Dans mon coin, par hasard, peut venir me chercher?

Digitized by Google

— » Le hasard ? Il n'est point de hasard, camarade !
» Qu'elle frappe au plus haut comme au plus humble grade,
» Chaque balle qui part, atome obéissant,
» Est soumise en son vol au doigt du Tout-Puissant.
» De l'aigrette modeste à mon shako flottante
» Nul brin ne doit tomber, à moins qu'il n'y consente ;
» Ne soyons courageux ni poltrons à demi,
» Et pour nous rassurer, marchons à l'ennemi.

— » Belle philosophie et qui n'est pas la mienne,
» Ne cherchons pas la mort ; attendons qu'elle vienne !

— » Qui court au-devant d'elle est sûr de l'éviter !
» Puisque, faible de cœur, tu n'oses m'imiter,
» Garde ton poste, l'arme au bras, pour moi, j'avise
» Certain drapeau là-bas que je trouve à ma guise.
» Au revoir ! à ton rang, mon cher, tu peux rester
» Le temps de l'aller prendre et de te l'apporter. »

Et pendant qu'effrayé de cette folle audace,
Jean, se faisant petit, s'amoindrit et s'efface,
Jacque, à travers le feu se frayant un chemin,
Marche droit au drapeau, le saisit, et sa main,
De l'ennemi battu forçant le territoire,
Avec son étendard y plante la victoire !

IV.

Chantez, jeunes vainqueurs, ces exploits glorieux !
Que les hymnes français s'élèvent jusqu'aux cieux !
Vertiges du triomphe ! enivrement des armes !
Mais après le succès, voici venir les larmes !
Voyez-vous accourir, entouré des douleurs,
Avec ses noirs accès, ses sinistres pâleurs,
Ce fléau, fils maudit des abîmes du Gange,

Digitized by Google

Poison capricieux, échappé de la fange,
Qui tantôt emporté dans ses brusques élans,
Tantôt marchant dans l'ombre ou glissant à pas lents,
Comme un vautour dont l'aile au hasard se déploie,
Descend d'un ciel d'azur et tombe sur sa proie ?

Par le fléau mortel subitement touchés,
Dans un lit d'hôpital deux soldats sont couchés.
Tandis que, sur les murs, la lampe pâle et sombre
Projette ses lueurs plus funèbres que l'ombre,
Ils dorment tous les deux, non de ce doux sommeil
Qui s'envole aux clartés de l'orient vermeil,
Mais de ce sommeil lourd où le corps seul se plonge,
Où même la terreur vient torturer le songe,
Halte dans les douleurs, repos bientôt chassé
Par la fièvre brûlante ou le frisson glacé.

Des accents bien connus ont frappé notre oreille ;
Avec un long soupir c'est Jacque qui s'éveille,
A la voix d'un ami qui, lassé de souffrir,
Attend ainsi que lui le moment de mourir.

— « Eh bien ! Jacque? un quart-d'heure encore d'agonie,
» On va baisser la toile et la pièce est finie.
» Pour prix de tes respects que tu nommais : Amour !
» Cet ingrat d'Éternel te joue un vilain tour !
» Je ne dis rien pour moi, type d'insouciance ;
» Mais toi, modèle pur de haute confiance,
» A quoi te sert ton zèle et ta crainte aujourd'hui ?

— » A n'avoir pas de trouble en remontant vers lui !
» Avec mes jours passés lorsque je vais paraître
» Aux regards redoutés de notre divin maître,
» Je lui dirai : Seigneur, par acte ou par penser
» J'ai souhaité du cœur ne pas vous offenser ;
» L'ai-je fait? pardonnez ! Je crois, j'aime et j'espère !

Digitized by Google

» Je fus enfant soumis et vous êtes mon père.
» Un sentiment si doux ne peut être trompeur ;
» Je vous craignais, mon Dieu, je viens à vous sans peur !

— » Je te jugeais un fou ; mais toi seul étais sage !
» Il me reste à franchir un terrible passage ;
» Aveuglé par l'orgueil, dans le doute plongé,
» A ce terme fatal je n'avais pas songé.
» Indocile aux conseils de cette voix secrète,
» Que de fautes, hélas ! qu'aujourd'hui je regrette !
» Je ne le cache pas, c'est fort inquiétant !
» Ce que tu croyais, toi, si c'était vrai pourtant !

— » Si c'est vrai !
— » Qu'est-ce donc que j'éprouve ? il me semble
» Que je...
— » Voyons, achève !
— » Eh bien ! Jacque, je tremble !
» Oui, j'ai peur... tes avis sont là ! je les entends !
» Ah ! malheureux ! Mon Dieu ! s'il était encor temps !

— » Mais toujours ! Tiens, regarde ! »

Et l'on vit apparaître,
Recueilli, l'air pensif et le front grave, un prêtre
Aux martyrs du fléau portant, entre ses mains,
L'homme-Dieu fait martyr pour sauver les humains,
Et qui, près du tombeau relevant leur courage,
Les nourrit de sa chair pour le dernier voyage.

V.

Trois ans s'étaient passés. Notre armée au repos
Avait au dôme antique appendu ses drapeaux,
Et la France, à la fois clémente et glorieuse,
Savourait dans l'honneur la paix victorieuse.

Digitized by Google

Le soir d'un beau dimanche, avec ferveur rempli
Des saintes voluptés du devoir accompli,
Quand le soleil s'efface, à cette heure où repose
L'enfant dans son berceau, l'insecte dans la rose,
Deux soldats, de retour au paternel foyer,
L'un portant à son sein l'étoile du guerrier,
L'autre au front sillonné de nobles cicatrices,
Emblèmes du courage et gages des services,
Sous l'ombrage des bois, par la lune éclairci,
Se promenaient tous deux, en devisant ainsi :

— « Ma foi! depuis le jour où du saint ministère
» J'ai senti sur mon front le baume salutaire,
» Où le pain du Seigneur, qui m'avait visité,
» Avec la paix du cœur me rendit la santé,
» Soumis comme toi-même à la règle éternelle,
» J'ai trouvé la puissance et la sagesse en elle.
» Débarrassé du doute, appuyé sur la foi,
» Personne n'est plus calme et plus libre que moi!

— » N'est-ce pas? du bonheur c'est toute la science.

— » Dans la vie aujourd'hui je vais sans défiance;
» Je verrais sans pâlir fièvres, dangers, combats,
» Et qui craint Dieu là-haut ne craint rien ici-bas! »

Digitized by Google

LE VÉSUVE,

PAR M. ED. CARBAULT.

Qui ne hasarde rien n'a rien.

Séjour aimé de Flore, ô belle Campanie !
Toi dont le ciel inspire et mûrit le génie,
Un soir, sous les arceaux de tes grands citronniers,
Que berçaient mollement les zéphirs printaniers,
De joyeux laboureurs, pour clore la journée,
De frais rubans d'azur la tête couronnée,
Dansaient devant les bœufs, patients travailleurs,
Qui gravement marchaient sous leurs robes de fleurs.
Au fertile penchant du mont qui se colore
Des obliques rayons que le jour jette encore,
Un berger ramassait sa flûte et son chapeau,
Grondait, flattait son chien, rassemblait le troupeau
Qui suivant lentement de longs sentiers de sable,
Soudain courait de joie en revoyant l'étable.
Tout, dans les bois ombreux, dans les champs, sur les monts,
Semblait se replier, rumeurs, échos, rayons.
Des saules inclinés, sur l'onde qui murmure,
Comme un soupir d'adieu frissonnait la ramure,
Et déjà les ruisseaux, les vaporeux viviers,
Se confondaient dans l'ombre aux bosquets d'oliviers.
Sur les fleurs du gazon, frais duvets de la plaine,
S'exhalait du zéphir la fugitive haleine.
Dans les tièdes buissons, les oiseaux réunis,
Sous la blanche aubépine où s'abritent leurs nids,

Digitized by Google

Comme ils avaient chanté le jour à son aurore,
Chantaient son beau déclin en chœur aussi sonore.
Des feux d'or et de pourpre embrasaient l'occident,
De Phébus, par degrés vers Téthys descendant,
Sur le miroir des eaux se réflétait l'image.
La vague étincelante à l'anneau du rivage
Portait, en la berçant, la barque du pêcheur.
Dans les bosquets de myrte, abris pleins de fraîcheur,
Le vent du soir glissait en gagnant les collines,
Et la ville d'Hercule, aux sons des mandolines,
Joyeuse, gazouillait; moment mélodieux,
Moment aussi d'amour sous un ciel radieux!
Le nocher, oubliant sa course aventureuse,
Laissait tomber ces chants de sa lèvre amoureuse:

Ma colombe, ah! prends ton essor!
Viens vers moi par l'Amour guidée,
Une jeune abeille attardée,
Seule, autour des fleurs vole encor.

Comme le flot de la source
Qui rapide a pris sa course,
O Vesper! vite sur nous
Étends ton voile si doux!
Des nuits précurseur fidèle,
Qui peut donc te retenir?
Hâte-toi, voici venir
Ma belle!

Que ce soir, loin de ton amant,
Aucun jaloux ne te retienne;
L'étoile de Vénus, la tienne,
Déjà scintille au firmament.

Comme le flot de la source
Qui rapide a pris sa course,

Digitized by Google

O Vesper! vite sur nous
Étends ton voile si doux!
Des nuits précurseur fidèle,
Qui peut donc te retenir?
Hâte-toi, voici venir
Ma belle!

Plus de bruit, plus de chants d'oiseaux.
Seule, en ces lieux, la brise errante,
En murmurant passe odorante,
A travers les frais arbrisseaux.

Comme le flot de la source
Qui rapide a pris sa course,
O Vesper! vite sur nous
Étends ton voile si doux!
Des nuits précurseur fidèle,
Qui peut donc te retenir?
Hâte-toi, voici venir
Ma belle!

Et ces refrains d'amour, par une voix chantés,
Étaient par mille échos tendrement répétés.
Quittant d'un pas furtif leurs brûlantes demeures,
Les amants, pour jouir de ces dernières heures
Où l'air est saturé des frais parfums du soir,
Sur des tapis de mousse, heureux, allaient s'asseoir.
Là s'échangeaient ces vœux, ces longs regards de flamme,
Ces tendres mots d'amour, roucoulements de l'âme!
Ces baisers appuyés sur une blanche main,
Qui donnent ce bonheur sans nom, sans lendemain!
Et pourtant un bruit sourd roulait toujours plus sombre,
Plus étrange il semblait s'augmenter avec l'ombre,
Quand un jet lumineux tout à coup prend son vol
Et comme un saule en feu retombe vers le sol.
D'un incendie affreux, qui grandissait sans cesse,

Digitized by Google

Jaillissait dans l'espace une fumée épaisse,
On eut dit un géant au front audacieux,
Qui du sommet d'Ossa s'élançait dans les cieux.
Du Vésuve bientôt la lave, qui l'inonde,
Glisse comme un serpent, bouillonne comme l'onde.
Hélas! dans la cité réveillée en sursaut,
Livrant de rue en rue un dévorant assaut,
Tout s'enfuit... tout succombe, et la vierge timide,
Et l'enfant de Bellone à la noble chlamyde,
Et les prêtres d'Hercule aux autels prosternés,
Et les fiers sénateurs, abattus, consternés,
Et le vieillard infirme, et le maître et l'esclave,
Dans ce torrent de soufre où tout tombe, s'enclave,
Palais de marbre, autels, théâtres sont roulés;
Poursuivant les débris des temples écroulés,
La flamme cherche, atteint, fond les sacrés portiques,
Comme au suprême jour de ces cités antiques
Que Dieu brûla d'un geste!... Ici, que de clameurs,
Que de plaintifs échos ont soupiré : je meurs..!
Mais enfin dans la ville où la paix va descendre,
Où l'enfer s'est fermé sous un linceul de cendre,
Les cris vont s'éloignant dans les ombres perdus :
Tout se calme et s'éteint.... Herculanum n'est plus!

Digitized by Google

ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

PROGRAMME

DES

PRIX A DÉCERNER EN 1858.

L'Académie impériale de Metz décernera une MÉDAILLE D'OR ou une MÉDAILLE D'ARGENT aux auteurs qui auront convenablement traité une des questions suivantes :

Agriculture.

I. Etudes présentées, sous forme de *manuel*, sur les constructions rurales pour la grande et la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités d'exploitation. Ce travail devra être peu volumineux et accompagné de plans, et être spécialement approprié au département de la Moselle.

II. Mémoire descriptif avec plan d'un drainage exécuté dans le département de la Moselle, sur une étendue de plusieurs hectares. Le mémoire devra indiquer :

Les formations géologiques du sol ;
La composition minérale du sol et du sous-sol ;
L'état de la culture avant et après le drainage ;
Le nombre de drains employés ;
La distance et la profondeur des lignes de drains ;
La pente du terrain et celle établie dans la pose des drains ;
La dépense détaillée par hectare.

Sciences.

III. Description statistique de l'un des cantons du département, soit au point de vue de l'histoire naturelle, soit au point de vue des sciences éco-

Digitized by Google

nomiques, soit sous le rapport de l'état physique et moral et des mouvements de la population.

IV. *Étude de cette question :* La constitution géologique du sol a-t-elle une influence sensible sur les végétaux qui y croissent spontanément, et a-t-on remarqué que certaines plantes affectionnent certains sols à l'exclusion de tous autres? A-t-on observé, dans le département de la Moselle, des faits qui permettent de résoudre cette question?

Arts.

V. Projets de constructions municipales pouvant s'appliquer, dans son ensemble ou par portion, au plus grand nombre des communes du département, et comprenant :

Une salle d'école de garçons; le logement de l'instituteur, en tenant compte des conditions et des besoins de l'instituteur;

Une salle d'école de filles; le logement des sœurs;

La salle de réunion du conseil municipal, le cabinet des archives, le magasin des pompes à incendie, etc.;

Un campanile pour la cloche municipale.

L'échelle des plans, coupes et élévations, devra être d'un centimètre pour mètre.

Histoire.

VI. Biographie de l'un des hommes, aujourd'hui décédés, qui ont appartenu au Pays-Messin, par la naissance ou par des services éminents rendus à la cité, et qui se sont illustrés soit dans les fonctions civiles ou militaires, soit dans les sciences, les lettres ou les arts, ou l'industrie.

VII. Carte archéologique du département de la Moselle, comprenant, sous des teintes diverses, les vestiges existant aujourd'hui des époques gauloise, romaine et romane.

VIII. Mémoire sur *la puissance temporelle des évêques* dans les villes épiscopales situées entre le Rhin et la Meuse, et particulièrement dans celle de Metz.

Il conviendra de traiter surtout les points suivants :

1° Expliquer *l'origine* de la puissance temporelle des évêques, et faire notamment un examen détaillé des chartes impériales qui ont pu servir de fondement à leurs droits souverains;

2° Exposer le *développement graduel* de ce pouvoir jusqu'au commen-

Digitized by Google

cement du treizième siècle, et déterminer en quoi il consistait dans les diverses cités de la province à cette dernière époque ;

3° Rechercher *les causes* qui, à partir du treizième siècle, ont fait décliner à Metz l'autorité épiscopale, tandis qu'elle s'est maintenue d'une manière plus ou moins absolue dans les autres villes de la contrée, telles que Toul, Verdun, Liège, Trèves, Mayence, Cologne.

IX. Mémoire sur *les invasions et les migrations des peuples germaniques* dans les provinces comprises entre la Prusse et le Rhin. Ce travail comprendra :

1° La description détaillée de *la ligne actuelle de démarcation* des races romane et germanique entre le Rhin et la Meuse, d'après le langage des populations actuelles ;

2° Tableau des *modifications successives* qu'a dû éprouver cette délimitation entre les deux races, et la recherche de *l'époque* à laquelle elle a pu se fixer définitivement, avec le récit des *événements historiques* qui se rapportent à ces faits et l'examen des *traces* qu'ils ont pu laisser dans les usages et dans les traits caractéristiques des populations, ainsi que dans les noms des localités.

Nota. Pour accorder la plus grande latitude possible aux travailleurs, l'Académie prendra en considération toute œuvre relative au département, exécutée même en dehors des questions qu'elle propose et qui lui paraîtra digne de récompense.

L'Académie décernera une MÉDAILLE D'OR ou une MÉDAILLE D'ARGENT à la meilleure des pièces de poésie qui lui seront adressées.

L'Académie décernera une MÉDAILLE D'OR ou une MÉDAILLE D'ARGENT :

I. Aux cultivateurs qui auront obtenu les meilleurs résultats de l'opération du drainage, exécutée avec des tuyaux en terre cuite, ou aux industriels qui seront parvenus à la fabrication la plus économique de ces tuyaux ;

Digitized by Google

II. Aux personnes qui seraient parvenues à acclimater et à reproduire, à l'état domestique, des animaux utiles qui ne vivent point dans notre pays, ou qui ne vivent qu'à l'état sauvage ;

III. A celles qui auraient obtenu les résultats pratiques les plus satisfaisants par la pisciculture dans le département de la Moselle ;

IV. A celles enfin qui auraient le plus fait pour l'acclimatation, dans notre département, de certaines plantes utiles qui n'y ont point encore été introduites ou qui n'y vivent que d'une manière tout exceptionnelle.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les mémoires devront être adressés, avant le 31 mars 1858, au Secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque.

Suivant l'usage, les concurrents ne devront pas se faire connaître. Chaque mémoire portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur : ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant, quant aux travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, les concurrents pourront se nommer, afin que l'Académie soit à même de constater avec eux l'exactitude des résultats obtenus.

D'après l'article 3 du réglement de l'Académie, les Membres titulaires et les Associés-libres résidants n'ont pas droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les Membres correspondants et les Associés-libres non-résidants sont admis à concourir pour les prix.

Metz, le mai 1857.

Le Secrétaire de l'Académie, DU COLOMBIER.

Le Président de l'Académie, SUSANE.

Digitized by Google

BUREAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE METZ

POUR L'ANNÉE 1857-1858.

Président d'honneur : M. le Comte MALHER, Préfet de la Moselle.

Président titulaire : M. SUSANE.

Président honoraire : M. WOIRHAYE.

Vice-Président : M. SALMON.

Secrétaire : M. DU COLOMBIER.

Secrétaire-archiviste : M. CLERCX.

Trésorier : M. F.-M. CHABERT.

M. LEGOUT, Agent de l'Académie, rue des Clercs, 2.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAI D'ÉLECTRO-CHIMIE

APPLIQUÉE A L'AGRICULTURE,

PAR M. ÉMILIEN BOUCHOTTE.

PREMIÈRE PARTIE.

L'agronomie est une science complexe qui, de tous temps, a fixé l'attention générale. Elle intéresse l'humanité à un si haut degré, qu'il est permis d'espérer d'être écouté avec quelque faveur lorsqu'on essaie de lui faire faire un progrès.

Mu par cette conviction, nous nous sommes décidé à communiquer à l'Académie impériale de Metz le résultat des recherches que nous avons entreprises pour étudier quelques phénomènes de physiologie végétale.

Il est impossible d'assister aux différentes phases du développement d'une plante, sans être frappé de l'action exercée sur elle par l'azote; et si l'on consulte les différents ouvrages qui traitent de la vie des végétaux, on reconnaît immédiatement que leurs auteurs se sont principalement livrés à l'examen attentif du rôle si mystérieux de l'azote. Jusqu'à ce jour on se trouve généralement

Digitized by Google

d'accord pour admettre que ce corps n'est assimilable que sous les deux formes d'ammoniaque et d'acide azotique, et encore on est porté à supposer que ce dernier produit doit créer l'autre avant de réagir immédiatement sur les végétaux.

Tel est, ce nous semble, l'état présent de la question.

Si l'action de l'azote dans la végétation mérite attention, la faible quantité de ce corps que chaque végétal réclame, pour manifester toute sa vitalité, est un fait bien certainement de nature à frapper l'esprit. N'est-il pas surprenant en effet, que ce corps si nécessaire et si actif, ne soit appelé à entrer dans chaque individu que par quantités infiniment petites, relativement aux proportions d'hydrogène, de carbone et d'oxigène qui doivent s'y fixer. De plus encore, si on analyse les différentes parties d'une plante annuelle, avant l'époque de sa floraison, on constate que l'azote est à peu près uniformément réparti dans tout l'individu; tandis qu'en répétant cette opération lorsque la semence est formée, on remarque que l'azote a joui d'une existence en quelque sorte nomade; il a abandonné les parties qui n'étaient plus aptes à subir de développements, pour se fixer définitivement et en presque totalité dans la semence dont le rôle est de perpétuer l'espèce.

Du moment que l'azote réside ainsi dans toute partie qui est apte à croître, on possède déjà une raison pour le considérer comme l'agent indispensable du développement des végétaux.

Les récentes expériences de M. Boussingault indiquent ce fait de la manière la plus claire; ainsi, en augmentant la quantité de nitrate destinée à réagir sur des plantes, ce savant a obtenu des sujets plus forts, plus riches en carbone, comme l'analyse l'a prouvé, et probablement ayant fixé en plus grande quantité les éléments de l'eau.

Digitized by Google

On voit par là qu'en mettant à la disposition d'un végétal, des doses croissantes d'azote assimilable, cet être s'approprie, en quantités de plus en plus fortes, toutes les substances qui concourent à son organisation. Procède-t-on par la voie contraire, en ramenant la quantité d'azote à être sensiblement celle que renferme la semence, l'être reste chétif, bien qu'il soit abondamment pourvu des autres éléments nutritifs.

Dans ces conditions cependant, il se montre encore complet, car il passe par toutes les phases du développement normal; il peut même se reproduire. Il représente dans cet état de vitalité ce que le savant agronome a appelé la *plante limite*.

Ce rôle d'intermédiaire que joue l'azote, dans les fonctions des végétaux, n'est étonnant qu'à la première impression. On peut même s'y familiariser promptement, si l'on passe en revue les principales réactions du corps simple qui nous occupe.

Les fermentations, le principe de l'oxidation du gaz sulfureux sous l'influence de l'acide hypo-azotique et de l'air humide; la grande énergie de la décomposition des substances ligneuses au contact de faibles quantités d'urée ou de carbonate d'ammoniaque, tous ces phénomènes dérivent d'un même principe.

Ces différents moteurs des réactions se caractérisent par leur richesse en azote, et quelque soit l'effet qu'ils produisent, celui-ci se montre indépendant du rapport des masses. Ainsi un kilogramme de diastase transforme en glucose 2000 kilogrammes de fécule. Le principe actif de la levure de bière se comporte de même dans la fermentation alcoolique. Théoriquement un kilogramme d'acide nitrique suffirait pour produire tout l'acide sulfurique que réclame l'industrie humaine.

Chaque molécule de ces réactifs azotés est, comme

Digitized by Google

ces chiffres l'indiquent, apte à reproduire indéfiniment les mêmes effets. Toutefois observons que la quantité de ces derniers, produite dans un temps donné, dépendra du nombre de molécules qui seront en jeu simultanément.

Tout concourt jusqu'à présent par analogie, à montrer que l'azote est appelé à déterminer dans les végétaux la fixation de leurs principes constituants, et que chaque molécule de la substance azotée peut répéter son rôle un nombre de fois presque infini, limité seulement par la durée de la vie végétale.

Quelle est maintenant la composition probable de cette substance azotée, intervenant d'une manière si nécessaire dans la nutrition des végétaux? Quelques faits que nous allons exposer indiqueront clairement, ce nous semble, que c'est le carbonate d'ammoniaque qui sert d'agent assimilateur. Si l'on ajoute aux tableaux des nombreuses analyses inscrites dans le *Traité d'économie rurale* de M. Boussingault, deux colonnes A et B, l'une contenant l'hydrogène qui est en excès dans les végétaux, pour représenter par de l'eau l'oxigène qu'ils renferment; l'autre l'hydrogène qui serait nécessaire pour transformer en ammoniaque tout l'azote; on constate que cette quantité d'hydrogène en excès, est constamment très-petite par rapport à la quantité totale, et qu'elle se rapproche toujours davantage de celle qui peut donner de l'ammoniaque avec l'azote des plantes; ceci devient surtout frappant lorsqu'il est question de sujets analysés avant l'époque de la fructification, c'est-à-dire lorsque toutes les parties de ces plantes sont encore aptes à croître; tel est le cas pour des pommes de terre ou des betteraves.

Digitized by Google

[1] Assolement.	Hydrogène.	Oxigène.	A Hydrogène libre.	Azote.	B Hydrogène formant l'ammoniaque.
	kg.	kg.	kg.	kg.	kg.
N° 1. Froment en paille.	186,3	1376,4	14,25	35,4	7,60
N° 1. Trèfle en foin.....	201,5	1523,0	10,12	84,6	18,15
N° 1. Avoine en paille...	137,30	890,9	25,94	28,4	6,08
N° 2. Betteraves.....	184,00	1376,7	11,92	53,9	11,55
D° feuilles.....	*59,50*	*359,5*	14,56	*52,5*	11,25
Betteraves et feuilles....	243,50	1736,2	26,48	106,4	22,80
N° 1. Pommes de terre..	178,90	1379,00	6,53	46,30	9,90
Fanes de pommes de terre.	*35,1*	*206,20*	9,33	*15,80*	3,38
Pommes de terre et fanes.	214,00	1585,20	15,86	62,10	13,30

Si nous étudions les résultats d'une expérience faite sur la végétation de l'avoine dans de l'eau distillée, nous voyons que cette plante a fixé, déduction faite des principes fournis par la semence,

[2] Carbonne	Hydrogène	Oxigène.	Azote.	Hydrogène en excès.	Hydrogène pour former de l'ammoniaque.
g.	g.	g.			
0,673	0,087	0,804	— 0,006 Résultat négatif ou perte.	— 0,0135 De même d°.	0,00128

Ainsi, dans ce cas remarquable où la récolte n'a pu représenter la quantité d'azote contenue dans la semence,

[1] Boussingault. — *Économie rurale.* — Tome II, pages 184 et 206.
[2] D° d°. Tome I, page 75.

Digitized by Google

par exception, l'hydrogène en excès donne simultanément un résultat négatif. D'après cela, il est bien difficile de ne pas admettre un lien permanent entre l'existence de l'azote et de l'hydrogène en excès dans les végétaux ; c'est-à-dire de ne pas supposer que l'ammoniaque doive y jouer un rôle important.

Si l'on se demande dans quelles conditions il faut placer un corps pour exalter son aptitude à subir une réaction chimique, la réponse immédiate est qu'il faut faire en sorte de le douer de l'état naissant. Ceci posé, et en présence de la décomposition de l'acide carbonique par les végétaux, n'est-on pas conduit sur-le-champ, à s'expliquer l'intervention de l'ammoniaque. Ce corps, en présence de l'acide carbonique du sol et des fluides des végétaux, est dissout par ces derniers à l'état de bi-carbonate :

$$Az.H^3.HO.2.CO^2+aq.$$

Sous l'impulsion d'une force indéterminée, il cède un équivalent d'eau et d'acide carbonique, et se transforme en carbonate anhydre :

$$Az.H^3.CO^4.$$

Mais on sait qu'en présence de l'humidité, cette substance ne peut pas plus se conserver que ne le fait l'acide hypo-azotique ; elle se décompose en bi-carbonate et en ammoniaque caustique qui rencontre de l'acide carbonique, de telle sorte que le produit primitif est régénéré pour fournir de nouveau de l'acide carbonique et de l'eau.

On s'expliquerait ainsi pourquoi les sels ammoniacaux ne peuvent être des amendements efficaces, qu'à la condition d'être incorporés à un sol capable de les transformer en carbonate. M. Boussingault, par une discussion savante, a fait voir effectivement que toutes les fois que de tels sels fournissaient de l'azote aux végétaux, on ne retrouvait jamais dans ces derniers une portion notable

Digitized by Google

de l'acide minéral; et qu'on était conduit à admettre, en présence de la réaction du carbonate de chaux, modérément humecté sur le sulfate ou le chlorhydrate d'ammoniaque, la production du carbonate ammoniacal dans un sol pourvu de l'élément calcaire.

Nous donnerons plus loin un moyen de suivre pas à pas, dans le sol même, les conséquences de ce principe; pour le moment, bornons-nous à constater les rapports qui paraissent le relier à un certain nombre de phénomènes de la vie végétale.

Considérons un champ qui vient d'être humecté par plusieurs jours de pluie. Dans ces conditions le carbonate d'ammoniaque a pu se transformer en un sel à acide minéral, et ce fait coïncide avec une diminution notable dans l'activité de la végétation. La pluie cesse, la terre s'égoutte, le carbonate d'ammoniaque se reconstitue; ces trois faits s'accomplissent simultanément, puis l'on voit les plantes reprendre toute leur vitalité.

Si l'on étudie ces phénomènes sur un terrain drainé, comme par suite de cette disposition, le sol se sature difficilement d'eau, l'on constate que la végétation est moins impressionnable aux temps pluvieux. Ici il en est encore de même : M. le colonel Susane, dans une intéressante communication faite à l'Académie impériale de Metz, dans la séance du 27 novembre 1856, a rapporté que les sols crayeux de la Champagne parviennent à un haut degré de fertilité sous l'action des engrais, et qu'ils possèdent la remarquable propriété de ne point souffrir de l'humidité.

Il est bien reconnu que les prés bas et humides s'améliorent, au moins momentanément, sous l'action des cendres et de la chaux; dans ces conditions on tend à séparer l'ammoniaque des acides minéraux. On sait également que c'est perdre son fumier que le répandre sur un terrain humide, et même sans aller si loin, sur un sol mal ameubli.

Digitized by Google

Enfin, si l'on examine ce qui se passe pendant l'automne, on reconnaîtra que sous l'influence des pluies intenses qui se manifestent presqu'invariablement durant cette saison, le carbonate d'ammoniaque se transforme et cesse d'agir sur la végétation, précisément à l'époque où elle va manquer de la chaleur et de la lumière nécessaires à son développement. Au printemps les phénomènes inverses se produiront : le carbonate d'ammoniaque reparaîtra pour associer son action à celle du calorique et de la lumière.

En présence de tant de faits, il est impossible de ne pas reconnaître l'intervention nécessaire de l'ammoniaque, dans les phénomènes végétatifs, et si les expériences les plus récentes prouvent l'efficacité des nitrates, il faut admettre que dans l'organisme des végétaux ils produisent cet alcali; ou bien encore qu'en cédant leur azote aux principes nourriciers, la vie peut s'entretenir à l'aide d'une moins forte dose d'ammoniaque, parce que le rôle exclusif de celle-ci se réduit alors à fournir de l'eau et de l'acide carbonique à l'état naissant.

Laissant toute hypothèse de côté, l'azote de l'ammoniaque est assimilable, et sous cette forme on le retrouve dans toutes les terres fertiles, aussi bien que dans les produits de la désorganisation de la plupart des substances destinées à servir d'amendements.

La recherche de ce corps, par un procédé rapide, nous a paru être de quelque valeur pour l'agriculteur surtout, car il n'a pas toujours à sa portée un laboratoire auquel il puisse remettre les substances à analyser.

Ce procédé, principal objet de ce Mémoire, est basé sur les faits suivants :

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

Il résulte de tous les travaux scientifiques faits jusqu'à ce jour et de l'exposition qu'en ont donnée des physiciens habiles, qu'il est difficile de concevoir qu'une réaction chimique soit indépendante des phénomènes électriques; aussi la pensée de constater l'existence et la nature de ces réactions au moyen des manifestations d'électricité, saisit-elle naturellement l'esprit lorsqu'on songe à la sensibilité des appareils dont dispose la physique moderne.

L'impression la plus forte peut-être, que l'on ressente en présence des phénomènes électro-chimiques, naît, lorsqu'on voit que la moindre différence dans la composition de deux liquides en contact, est capable de créer un courant qui indique lequel des deux joue le rôle de base par rapport à l'autre; puis lorsque comparant chacun d'eux séparément à de l'eau très-pure, on peut déterminer si l'on est réellement en présence d'un alcali. Par suite des mêmes lois, une lame de fer plongée dans une dissolution très-faible d'un sel de cuivre, accuse immédiatement la présence de ce métal.

Ces seuls exemples font entrevoir qu'à l'aide d'une série d'électrodes et de liquides de comparaison convenablement choisis, on arriverait à préciser la nature d'une substance dissoute, si pour le faire, la chimie n'offrait pas des moyens souvent plus prompts, surtout mieux connus, et par conséquent préférables.

Il existe cependant des cas, en agriculture, ou l'électro-chimie produirait des résultats avantageux. Par exemple on conçoit que, si au moyen des courants électriques on

Digitized by Google

parvient à définir certaines réactions qui peuvent se créer sous l'influence de différents corps renfermés dans le sol arable, on acquerra déjà une connaissance partielle du mérite de ce sol ; et s'il en est ainsi, un cultivateur, à l'aide d'un galvanomètre placé dans son cabinet de travail, et de deux fils métalliques d'une longueur suffisante, sondera tous les points de son exploitation, les étudiera are par are si le besoin s'en fait sentir, et cela très-rapidement.

La lecture du remarquable Mémoire de M. Becquerel, sur les effets électriques produits au contact des eaux douces et des terres adjacentes, est de nature à encourager dans cette voie.

Cet habile physicien a effectivement fait voir que ces réactions dépendaient de la nature des substances dissoutes, à la fois dans l'eau et dans le liquide qui imbibe le sol ; ainsi, par exemple, en étudiant l'effet dû au contact de la terre du Jardin des Plantes, avec l'eau courante, puis celui qu'exerce, sur l'eau d'un puits, cette même terre, il a constaté que, tandis que dans le premier cas elle se montrait négative, elle était positive dans le second. Si cette eau de puits provient, comme cela est probable des infiltrations du terrain, et que, qualitativement, on lui ait reconnu la même composition que celle de l'eau qui imprègne le sol, la nature de la réaction indiquerait que la terre retient une partie des sels solubles ; ce qui se trouve d'accord avec les faits acquis à la science depuis longtemps déjà.

Dans ce même Mémoire, on voit de quelle importance il est pour l'étude de ce genre d'effets, d'employer des électrodes inattaquables et préparés de manière à se mettre à l'abri des phénomènes de polarisation, sous peine d'arriver à des résultats erronés.

Il existe cependant certaines applications où l'emploi d'électrodes de natures diverses, aptes à créer une réaction

Digitized by Google

au contact des substances soumises à l'examen, devient utile. Ainsi nous nous proposons de rechercher l'ammoniaque dans les différents milieux qui intéressent l'agriculteur; nous allons voir que pour ce genre d'étude, le cuivre peut devenir un réactif électro-chimique des plus précieux.

Nous ne rappellerons qu'en peu de mots les propriétés les plus intéressantes de ce métal, à notre point de vue; elles sont trop bien connues pour qu'on s'étende longuement sur ce sujet.

Le cuivre est sans action sur l'eau privée d'air, qu'il ne décompose qu'à une haute température; il en est de même dans les acides sulfurique ou chlorhydrique étendus; mais si l'oxigène intervient dans ces contacts, le phénomène d'oxidation se produit immédiatement.

Les chlorures alcalins étendus réagissent sur lui très-activement, en donnant naissance à de l'oxy-chlorure de cuivre. Les acides organiques, les corps gras, l'attaquent également avec énergie.

Mais ces différentes propriétés sont loin de présenter le caractère remarquable dû à l'action de l'ammoniaque.

Au contact de cet alcali, et en présence de l'oxygène, le cuivre s'oxyde très-énergiquement, se dissout en donnant à la liqueur la couleur appelée bleu-céleste. Si dans cette manipulation on cesse de faire intervenir l'oxygène, la liqueur se décolore, un équivalent de protoxide de cuivre se substitue à celui de bi-oxide qui s'était produit pendant la première phase de l'opération, de telle sorte que le cuivre a cédé une seconde fraction de son poids égale à la première.

Rappelons que ce fait a donné naissance à une méthode de dosage pour le cuivre.

Les différents carbonates d'ammoniaque partagent avec leur base cet ensemble de propriétés, toutefois avec une

Digitized by Google

énergie qui paraît être en raison inverse de la quantité d'acide carbonique qu'ils renferment.

Nous résumerons ainsi ce qui précède :

L'affinité du cuivre pour l'oxigène varie entre de très-grandes limites, suivant la nature du liquide qui le mouille; les dissolutions d'ammoniaque ou de carbonate d'ammoniaque exaltent cette affinité, qui peut ainsi déceler la présence de l'alcali, et même servir à en déterminer la quantité avec un degré de précision remarquable.

Il est facile de s'assurer de ces faits par les procédés suivants :

Prenons un vase et un tube de moindre diamètre, fermé à l'une des extrémités au moyen d'une membrane ou d'un linge; versons dans le tube une dissolution très-étendue d'ammoniaque ou de carbonate d'ammoniaque, puis dans le vase de l'eau faiblement acide, en plongeant une lame ou une tige de cuivre pur, dans chaque liquide, on reconnaîtra, au moyen d'un galvanomètre, que la lame mouillée par l'ammoniaque prend l'électricité négative; mais le courant ainsi créé résulte de trois effets partiels, produits tant sur les deux lames qu'entre les électrolytes; et comme le liquide alcalin prend lui l'électricité négative, l'autre l'électricité positive, il est important d'éliminer cette cause d'influence sur les déviations de l'aiguille.

Pour ce faire, si l'on se sert dans cette expérience d'un galvanomètre différentiel, il suffit de préparer un second appareil dans les mêmes conditions que le premier, à l'exception toutefois des électrodes qui seront de platine. Ce second appareil n'accusera ainsi que la réaction produite par un électrolyte sur l'autre; d'où il résulte qu'en attachant la lame platine-ammoniaque au pôle nord du second fil, la lame cuivre-ammoniaque étant reliée au pôle sud du premier fil, on obtiendra un courant dû seulement au contact des cuivres avec les électrolytes.

Digitized by Google

Ainsi, par exemple, les deux appareils combinés par opposition donnent..... + 62°.

D'ailleurs comme contrôle, on reconnaît que l'appareil cuivre fonctionnant seul accuse.... 63°.

Et l'autre également isolé..... — 8°.

Il est manifeste que la réaction due aux électrolytes est très-faible relativement à la résultante des deux autres; donc l'oxydation du cuivre de l'ammoniaque se produit dans les conditions énoncées.

Substituons maintenant aux lames de cuivre des lames de fer, en répétant dans ces conditions les expériences précédentes, on reconnaîtra que la lame de fer au contact de l'ammoniaque prend l'électricité positive.

Ainsi les propriétés du fer sont inverses, dans ces cas, de celles du cuivre, fait indiqué à l'avance par l'histoire chimique de ce métal. De plus, si on opère autrement, en plongeant deux tubes remplis de la même dissolution ammoniacale dans un vase qui contient un liquide faiblement conducteur, une lame de cuivre et une autre de fer servant d'électrode, on constatera que la lame de cuivre prend l'électricité négative. Dans cette expérience, il est vrai que, contrairement à ce qui a lieu pour les autres, l'aiguille perd lentement sa déviation, et même change de signe ; mais en agitant un peu la lame de fer on retrouve la déviation primitive ; ce fait dépend donc de la polarisation du fer par l'hydrogène.

Continuant à opérer avec ce dernier appareil, en changeant seulement les deux liquides qui consistent alors en une dissolution de carbonate de soude, le fer devient négatif; mais si on ajoute à la liqueur de l'ammoniaque, le fer prend de nouveau l'électricité positive. De même si l'on emploie une dissolution de sulfate d'ammoniaque pour les deux électrolytes, le fer sera négatif, tandis que

Digitized by Google

dans un mélange de sulfate d'ammoniaque et de carbonate de soude, le cuivre présentera ce caractère.

Arrivons à une autre réaction : employons deux électrolytes, l'un contenant un dix millième d'ammoniaque et l'autre un cinq millième; plongeons dans ces liquides deux lames de cuivre, celle qui est mouillée par la dissolution ammoniacale la plus riche, prend l'électricité négative, et le courant qui s'établit dans ces conditions est doué d'une constance remarquable. Ainsi, par exemple, au début de la réaction, le courant faisant dévier l'aiguille de 55° monte à 80° et peut ainsi se maintenir pendant des jours entiers.

La potasse, la soude, la chaux, augmentent également l'affinité du cuivre pour l'oxygène, quoique avec beaucoup moins d'énergie que ne le fait l'ammoniaque ou ses carbonates ; mais les courants créés dans ces conditions se distinguent des précédents par leur instabilité, résultat dû sans doute à l'insolubilité de l'oxyde de cuivre dans ces différents milieux ; cet oxyde, en recouvrant la lame, constitue un électrode d'une nouvelle nature.

Le couple fer et cuivre, d'un autre côté, accuse un courant inverse de celui que décèle l'ammoniaque ; ainsi le fer est négatif au contact de la potasse. Ce fait est principalement sensible dans la chaux ; avec la potasse ou la soude, le couple est presqu'inactif. Enfin, en comparant la réaction du fer dans l'ammoniaque à celle du cuivre dans la potasse, le fer se montre faiblement positif.

Ce rapide exposé des quelques propriétés électro-chimiques de l'ammoniaque et du cuivre, est suffisant pour caractériser d'une manière bien nette le premier de ces corps ; mais dans les différents milieux que nous avons étudiés, à l'aide des réactifs fournis par la chimie, il est possible de procéder avec une grande rapidité, toutes les fois qu'on sera à même d'éviter, soit la distillation, soit

Digitized by Google

la concentration des liquides; ainsi nous avons hâte d'arriver aux applications où le galvanomètre peut rendre des services réels.

Examinons différents cas où des corps poreux tels que le sable, la terre arable servent d'exipients pour les liquides; nous retrouverons dans ces conditions les principaux caractères précédemment décrits.

Si sur une planche humide on forme deux amas de sable quartzeux, préalablement lavé à l'eau acide, puis calciné, en humectant ces deux tas d'un même liquide, le galvanomètre n'indiquera, si les deux lames de cuivre sont bien préparées, qu'un courant instable, dû à l'introduction des cuivres dans le sable; mais en introduisant quelques gouttes d'ammoniaque ou d'un carbonate dans l'un des amas, le cuivre en contact avec ce sable ammoniacal prendra l'électricité négative. Par la même cause, si on rend les deux dépôts de sable alcalins à des degrés différents, le plus riche en alcali déterminera le sens du courant; en outre ce courant pourra être considéré comme constant toutes les fois que les liquides seront en quantités suffisantes pour dissoudre l'oxyde de cuivre au fur et à mesure qu'il se produit.

L'emploi comparatif d'électrode de platine tel qu'il a été déjà décrit, prouvera que le cuivre se comporte dans ces milieux de même qu'il le faisait dans les liquides.

Il résulte de ces deux expériences que si l'on a un nombre quelconque de masses de sable imprégnées de proportions différentes d'ammoniaque, il sera possible de les classer par ordre de richesse en les comparant deux à deux.

Si on fait deux mélanges intimes, l'un de sable et de sulfate d'ammoniaque, l'autre de sable, de sulfate d'ammoniaque et de craie, ces mélanges légèrement humectés et déposés sur une planche, feront dévier l'aiguille ai-

Digitized by Google

mantée de telle manière que le cuivre du second mélange sera négatif; on constate ainsi la double réaction du calcaire sur le sulfate alcalin; de même peut-on vérifier qu'elle cesse et se détruit en présence d'un excès d'eau.

Dans cette expérience, c'est-à-dire dans la phase où le carbonate d'ammoniaque se produit, on éprouve souvent de la difficulté à saisir le phénomène. En enfonçant les lames dans le sable, les effets dus au frottement marquent la réaction principale, par la raison que le produit se volatilise presqu'à l'instant de sa formation. Pour écarter toute incertitude, il suffit d'entourer le mélange d'un linge ou d'un papier humide et d'y placer la lame; en procédant ainsi on recueille la presque totalité des produits ammoniacaux et l'aiguille accuse le phénomène dans toute son énergie.

Quand on remplace la craie par de la terre calcaire de diverses provenances, on remarque que de grandes différences peuvent se manifester dans l'énergie de la réaction précédente, suivant la nature des terres. Bien que cette étude soit reprise en ce moment de manière à être accomplie avec plus de précision, voici l'expérience qui a été faite en novembre dernier.

On a mis au fond de quatre pots à fleurs A, B, C, D, une couche de cailloux de cinq centimètres d'épaisseur: le pot A a été rempli de sable fin, quartzeux, préalablement lavé à l'acide chlorhydrique, puis calciné; le pot B a reçu de la terre végétale; le pot C un mélange de cette terre et de sable, enfin dans le quatrième D on a mis de la craie pulvérisée.

On a placé ces quatre pots, ainsi préparés, dans un baquet qui contenait une dissolution étendue de sulfate d'ammoniaque, en quantité suffisante pour atteindre la surface des couches de cailloux.

Ces dispositions prises, les quatre pots ont été arrosés

Digitized by Google

de la même dissolution de sulfate d'ammoniaque, puis on a successivement formé des circuits voltaïques, au moyen de lames de cuivre, entre l'eau du baquet et les quatre terrains. Le galvanomètre qui était placé dans le circuit n'a accusé aucun courant sensible (1° à 3°) entre le liquide et les pots de craie et de sable. Entre la terre végétale et l'eau, l'aiguille aimantée accusait 12°, entre le mélange de terre, sable et eau, l'intensité du courant était exprimée par 8°; ces deux réactions dépendaient des sels contenus dans la terre végétale. Les lames ont été immédiatement retirées, et on a laissé les terres s'égoutter pendant douze heures; puis les lames ont été replacées comme précédemment, et voici l'intensité des courants observés :

A Sable.... ...	1°, au début de l'expérience on avait comme il est dit plus haut..	1° à 3°.
C Terre et sable.	30°.....	8°.
B Terre.....	40°.....	12°.
D Craie.....	49°.....	(3°).

Les terrains ont été de nouveau humectés de sulfate d'ammoniaque; une demi-heure après les lames accusaient :

A Dans le sable....	1°, puis une heure plus tard.	1°.
C La terre et le sable	16°.....	13°.
B Terre.....	24°.....	19°.
D Craie.....	36°.....	32°.

En répétant d'heure en heure ces essais avec les lames de cuivre, on n'observait plus de changement sensible dans les déclinaisons de l'aiguille (par suite de la position des pots par rapport à l'eau du baquet, les terres commençaient à s'égoutter); puis au bout de huit heures environ, les terrains mêmes ont perdu leur excès d'eau, et

Digitized by Google

les plus fortes déclinaisons de l'aiguille ont reparu successivement.

On voit déjà par ces faits que les différentes natures de terrain exercent des actions variables sur les sels ammoniacaux, et il semblerait que le calcaire crayeux possède à un haut degré la faculté décomposante; or, ce calcaire est à un état de division qui doit le rapprocher beaucoup de celui que l'on trouve dans les sols arables et qui est produit, soit par l'action de l'eau et de l'acide carbonique sur les pierres, soit par la transformation du sulfate de chaux en carbonate, soit enfin par la chaux caustique que l'on emploie quelquefois comme amendement.

On comprend ainsi que l'abondance de ce carbonate dans la terre assure aux végétaux une grande quantité d'ammoniaque assimilable, dès que l'excès d'humidité a disparu, et que de la sorte ces plantes soient moins retardées dans leur développement que celles qui sont moins bien pourvues à cet égard. De plus on rencontre ici une nouvelle raison militant en faveur des sages préceptes qui recommandent d'apporter sans cesse des perfectionnements dans les façons données à la terre, et d'améliorer les qualités physiques du sol par un égouttage plus parfait et par l'augmentation de la profondeur de la couche arable[1].

Dans ce qui vient d'être dit, on trouve un moyen prompt et commode de préjuger de la richesse ammoniacale des différents terrains soumis à une même exploitation, et de se rendre compte de la forme saline qu'affecte cet alcali à un instant donné de l'année.

Effectivement, puisque l'ammoniaque et ses carbonates provoquent l'oxydation du cuivre dans les liquides aussi bien lorsque ces derniers sont retenus dans une masse de terre imprégnée d'air, que s'ils sont contenus dans un

[1] Boussingault. *Économie rurale*. Tome II, page 82.

Digitized by Google

vase, il s'ensuit qu'en étudiant un terrain donné dans les différentes conditions où il peut se trouver, on apercevra au galvanomètre des déviations variables.

Par les temps pluvieux les déviations de l'aiguille diminueront progressivement, pour reprendre de l'amplitude lorsque le sol s'égouttera. De même si l'on sonde, au moyen du galvanomètre, un champ avant son ensemencement, et qu'on répète cette opération lorsque les végétaux ont acquis déjà un certain développement, c'est-à-dire ont déjà fait un emprunt notable de matériaux au sol, on sera frappé de la diminution apportée dans l'énergie de la réaction des liquides du sol sur l'électrode de cuivre; c'est ainsi qu'on sera surpris de voir se confirmer le principe généralement admis que les plantes repiquées, les colzas, par exemple, épuisent considérablement le sol pendant le temps qu'elles mettent à prendre pied; et de même on constatera qu'une fois reprises elles promettent le plus de vigueur sur les points qui accusent les courants les plus forts.

On peut rencontrer parfois dans le sol un élément qui est de nature à exercer sur le cuivre une action électrochimique des plus intenses, et dont il est important de se préoccuper : il est question du soufre. Lorsque ce corps est à l'état d'hydrogène sulfuré, soit libre, soit combiné avec un alcali pour donner un sel soluble, il attaque le cuivre avec une énergie qui dépasse celle d'une liqueur ammoniacale; ainsi dans un appareil à deux liquides, l'un contenant un sulfhydrate, l'autre de l'ammoniaque, les deux électrodes étant de cuivre, le métal mouillé par le premier de ces liquides prendra l'électricité négative; mais observons que dans le sol bien ameubli, sous l'action combinée de l'acide carbonique et de l'oxygène, l'hydrogène sulfuré est chassé de ses combinaisons, puis brûlé pour donner définitivement naissance à de l'acide sulfu-

Digitized by Google

rique ; de telle sorte que très-peu de temps après l'introduction d'un sulfure dans la terre arable on ne constate plus sa présence. Ainsi, ce n'est que dans les premiers jours qui suivent l'amendement d'un terrain, au moyen de certains engrais, que l'on est exposé à une appréciation inexacte ; et encore serait-elle l'indice d'une fumure récente.

Au surplus, en se rappelant les nuances caractéristiques que prend le cuivre au contact de la moindre trace d'hydrogène sulfuré, ses irisations particulières, on sera immédiatement averti de la présence du soufre.

Examinons maintenant quelle méthode il est préférable de suivre pour obtenir, en sondant les terrains, des résultats comparables entre eux. On admet que dans un circuit voltaïque la force électro-motrice est la résultante de tous les effets qui se produisent dans les différentes parties de ce circuit ; il en résulte qu'en prenant les dispositions nécessaires pour qu'il n'y ait de modifié dans le trajet du courant électrique que le contact de l'électrode avec la terre, les déviations du galvanomètre se différentieront sous la seule influence de ce contact.

D'après cela, si l'on place, dans un cours d'eau, dans un puits ou même dans un vase poreux rempli d'eau et fixé sur le sol, un charbon de cornue relié à l'une des extrémités d'un galvanomètre, dont l'autre extrémité aboutit à une lame de cuivre, on créera, en enfonçant cette lame dans la terre, un circuit qui satisfera aux conditions énoncées. En effet, les parties d'un tel circuit ne se modifieront, quant aux effets électro-chimiques, que par l'action de la terre sur le cuivre ; à l'égard des résistances dues aux conducteurs, pour les rendre constantes, il suffira de faire intervenir à la suite de l'appareil une longueur invariable de fil, puisque le sol jouit lui-même d'une conductibilité parfaite.

Digitized by Google

En procédant d'une manière analogue, nous avons obtenu la série de résultats suivants :

EXPÉRIENCES ÉLECTROMÉTRIQUES.

Stations sur terre.	Déclinaison de l'aiguille.	Tangente de déclinaison, ou intensité proportionnelle des courants. Rayon = 100,00	2me SÉRIE. (ÉLECTRODE, UN COIN DE CUIVRE POUR LE SOL.)
Buisson de lilas.	12°	21,26	Ce terrain n'a reçu ni engrais, ni culture depuis longues années; il est voisin d'un égout.
Pièce de terre n° 1	24° $\frac{1}{2}$	45 58	Très-bon terrain, ayant produit, depuis la dernière fumure, deux fortes récoltes, l'une de pommes de terre, l'autre de blé.
Même pièce.	21° $\frac{1}{2}$	39,00	Cette partie était autrefois un chemin communal; malgré bien des soins de toutes sortes, ce n'est qu'à compter de cette année qu'elle est passable (1856).
Buisson.	50°	8,75	Ce buisson sépare les pièces nos 1 et 2.
Pièce n° 2.	20°	36,40	Pièce de terre de qualité faible, venant de produire du blé sur du trèfle versé.
Même pièce.	26°	48,77	Place qui, depuis l'enlèvement du blé de la récolte, produit des chardons et autres plantes parasites avec une grande activité.
Pièce n° 3.	20°	36,40	Les nos 2 et 3 sont effectivement identiques de qualités comme l'indiquent les chiffres.
Chemin.	14°	24,93	Chemin d'exploitation situé entre les pièces nos 2 et 3.
Do.	22°	40,40	Amas de terre meuble qui s'est formé dans une ornière profonde.
Pièce n° 4.	21°	38,39	Bon terrain, ayant produit deux bonnes récoltes de pommes de terre et de blé depuis la fumure.
Do.	16°	28,68	Fraction faible de la pièce, mais de peu d'étendue.

Digitized by Google

Stations sur terre.	Déclinaison de l'aiguille	Tangente de déclinaison, ou intensité proportionnelle des courants. Rayon = 100,00.	*Suite de la 2me Série.*
Ligne de noyers.	16°	26,84	Le sol est bien entretenu, mais les arbres l'épuisent ; aucune sorte de plante ne peut réussir dans la plate-bande.
Pièce n° 5.	16°	26,84	Terre légère de montagne, bien entretenue.
Pièce n° 6.	24°	44,52	Très-bonne terre, épuisée par 4 récoltes : 2 de blé, 1 d'orge, 1 de racines.
Pièce n° 7.	22°	40,40	Partie de la pièce qui a été ensemencée en betteraves ; elle a fourni des replants pour l'équivalent de 8 fois sa surface.
Pièce n° 7, d°.	24°	44,52	Partie repiquée en betteraves, ayant reçu un labour de plus que la partie précédente ; les racines qu'elle porte sont, dès à présent, plus vigoureuses que celles de la 1re partie.
D°.	24°	44,52	Autre partie semée en carottes.
Pré n° 8.	26° ½	49,86	Pré en bon état.
Pièce n° 9. 1°	28°	53,17	Sillon qui était en jardinage en 1855, en blé en 1856.
D°. 2°	25°	46,63	Partie en orge en 1855, en blé en 1856.
D°. 3°	28°	53,17	Partie en orge en 1855, en blé en 1856.
D°. 4°	26°	48,77	Sillon moins producteur que les autres, bien qu'il ait reçu pour les deux mêmes récoltes des soins particuliers.

Cette pièce n° 9, qui accuse les courants les plus forts de tous ceux créés au contact des terres arables, était autrefois de qualité ordinaire ; elle a été drainée en 1854, et son état a fait actuellement de très-grands progrès.

23 juin 1857. Post-scriptum. La pièce n° 9 vient de donner une récolte de trèfle ; les sillons 1° et 3° promettent de bons résultats, et les deux autres (2° et 4°) de plus faibles. Les intempéries ont retardé jusqu'à ce jour les pesées comparatives.

Digitized by Google

Expériences faites à Villers-aux-Bois le 25 août 1856.

Stations sur terre.	Déclinaison de l'aiguille.	Tangente de déclinaison, ou intensité proportionnelle des courants. Rayon = 1,00.	
Plate-bande.	14°	0,2493	Cette plate-bande est cultivée en dahlias; sa longueur est d'environ 60 mètres; les plantes, dans la première partie, sont moins fortes et les fleurs moins belles que dans la seconde. Le jardinier a déclaré que la nature de la terre de la première partie ne valait pas celle de la seconde.
Dito.	18°	0,3249	
Jardin de la serre.	20°	0,3640	— — —
Couche n° 1*.	32°	0,6249	La couche n° 1 a produit cette année des melons qui ont toujours été d'une qualité exceptionnelle.
D° n° 2.	30°	0,5774	La couche n° 2 a produit des melons inférieurs en qualité à ceux de la précédente.
D° n° 3.	24°	0,4452	Couche à salade et radis.
D° n° 4.	24°	0,4452	dito dito et concombres.
D° d°	28°	0,5317	Partie de la couche n° 4 en repos depuis quelque temps.
Potager, 1re part.	14°	0,2493	Partie portant des choux en pleine croissance.
D° d°	17°	0,3057	Dito dito de la salade naissante.
D° 2e partie.	18°	0,3249	Choux et autres légumes en pleine croissance; cette seconde partie a la réputation d'être plus productive que la première. Si l'on compare les points qui portent des deux côtés des choux, on voit que les qualités respectives seraient représentées par 0,3249 et 0,2493.

* Les numéros d'ordre, donnés à ces couches, expriment le classement de valeur indiqué par le jardinier.

Digitized by Google

Afin de compléter ce travail, il eut fallu être muni d'appareils convenables pour évaluer la force électro-motrice développée à l'un des contacts du cuivre avec le sol ; de cette manière on eut obtenu approximativement, en se servant des différences notées dans les tableaux, les intensités mêmes de la force variable. Les résultats différentiels concordent toutefois avec le produit des récoltes qui a varié dans notre contrée si mal partagée en 1856, entre 12 et 17 hectolitres de blé par hectare.

Nous pouvons déduire, de certains faits préalablement exposés, un moyen de dosage de l'ammoniaque, qui se range pour la simplicité de la pratique à côté des essais alcalimétriques.

Nous prendrons, comme exemple, la recherche de cet alcali dans le purin des étables.

La première opération à exécuter consiste à éliminer le soufre qui entraverait l'analyse. On introduit dans le liquide du sulfate de cuivre jusqu'à l'instant où une bande de papier imprégnée d'un sel de plomb n'accuse plus de traces d'hydrogène sulfuré ; puis l'on ajoute la quantité d'acide sulfurique suffisante pour rendre la liqueur acide, afin de transformer en sulfate les alcalis du purin.

Le purin étant préparé de cette manière, on y introduit du lait de chaux caustique en excès; il se clarifie promptement et on obtient alors un liquide qui renferme l'ammoniaque libre, plus de la chaux tout ce qu'il peut en dissoudre.

La quantité d'acide sulfurique nécessaire pour ramener le liquide à l'état neutre représente ainsi, en équivalents, la somme des quantités de ces deux bases, et comme par le coefficient de solubilité de la chaux on peut déterminer l'acide qu'elle prend, par différence le dosage de l'ammoniaque est obtenu. Il est vrai que ce coefficient de solubilité n'est pas applicable au cas d'un liquide fortement

Digitized by Google

ammoniacal ; s'il se rencontrait par hasard, il y aurait lieu de procéder autrement ; mais il se présentera rarement en matière d'engrais, et d'ailleurs en étendant d'eau la substance à analyser, on éviterait la cause d'erreur.

Ceci posé, mettons un litre du purin soumis à cette manipulation dans un vase ; plongeons dans celui-ci un tube à diaphragme, renfermant une dissolution faible de sulfate d'ammoniaque, que nous appellerons liquide de comparaison. En mettant cet appareil en communication, au moyen de deux lames de cuivre, avec un galvanomètre, l'aiguille déviera de manière à indiquer que le cuivre, au contact du purin, prend l'électricité négative ; si on verse par fraction dans le purin de l'acide sulfurique, titré comme pour les essais alcalimétriques, on verra l'aiguille aimantée brusquement revenir vers le zéro à l'instant où les dernières traces d'ammoniaque seront saturées ; la liqueur sera alors neutre, car la chaux aura passé la première à l'état de sulfate. Ainsi, admettons qu'on ait consommé 6 grammes d'acide sulfurique, supposé anhydre, le litre de purin renfermait 1ᵍ,40 de chaux, équivalent à 2 grammes d'acide sulfurique, il devait donc exister 1ᵍ,70 d'ammoniaque pour représenter 4 grammes du même acide. Le coefficient de solubilité de la chaux étant 0,0014,

L'équivalent de l'acide est	40,
De l'ammoniaque.....	17,
De la chaux.....	28.

Tenant alors compte des volumes du sulfate de cuivre, de l'acide sulfurique et du lait de chaux employés primitivement, on a le rapport de volume entre le purin brut et celui soumis à l'essai, et par suite le titre ammoniacal cherché.

Si on répète cet essai en employant comme liquide de comparaison dans le tube une partie du purin expéri-

Digitized by Google

menté en premier, on arrivera à l'instant de la neutralisation, avec deux électrolytes identiques; on augmentera ainsi le degré d'exactitude de l'analyse, puisque les réactions deviendront à la fin égales et de sens contraire.

Nous avons lieu de supposer qu'on ajouterait à la sensibilité de ce procédé d'analyse, en introduisant dans l'acide sulfurique une quantité connue de sulfate de cuivre. On sait, en effet, que le cuivre dans son sulfate est moins oxydable que dans un sel de toute autre base. Il en résulte qu'à l'instant où une trace de sulfate de cuivre se maintient dans la liqueur, ce qui arrive lorsque l'ammoniaque a été sulfatisée, l'aiguille dévie dans un sens opposé au premier.

L'essai d'un sel d'ammoniaque destiné à l'amendement se déduit immédiatement de ce qui précède, et se montre plus facile. En effet, dans la plupart des cas, il n'y aura pas lieu d'éliminer des sulfures, et par suite on pourra employer comme liqueur de comparaison une dissolution même du sel. Effectivement, dissolvons 2 grammes de sulfate d'ammoniaque, dans un litre d'eau renfermant de la chaux en excès, prenons un demi-litre de cette préparation pour l'analyse; d'un autre côté, introduisons également dans un litre d'eau, saturé de sulfate de chaux, 2 grammes du sulfate à essayer, ce liquide de comparaison aura à la fin de l'opération sensiblement la même composition que l'autre.

On aperçoit immédiatement par ces exemples qu'il serait possible d'introduire l'usage du galvanomètre dans des analyses précises ; ainsi toutes les fois qu'on se propose de transformer en ammoniaque l'azote d'une substance, comme cela se pratique dans la méthode analytique de M. Peligot, il suffirait de recueillir l'alcali dans de l'acide sulfurique titré, puis de le transporter dans l'appareil galvanométrique, en se servant comme liqueur

Digitized by Google

de comparaison du même acide; puis en saturant alors l'excès d'acide au moyen d'une dissolution de bi-carbonate de soude, à l'instant où la première trace de bi-carbonate d'ammoniaque se produira, l'aiguille aimantée subira une déviation accusant le terme de l'opération. La quantité de soude employée donnera par différence celle d'ammoniaque.

Chose remarquable, c'est que le cuivre déjà si utile, à l'état de métal et d'oxyde, dans les analyses de matières organiques, soit encore appelé à y intervenir par la méthode que nous venons d'indiquer; toutefois l'histoire de ce corps explique, à elle seule, cette coïncidence.

Mais nous nous arrêtons, afin de consacrer à cette partie de la question une étude plus prolongée; espérant avoir suffisamment exposé les raisons qui peuvent encourager l'agronome à appliquer dans ses recherches les principes de l'électro-chimie.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

CARBONATE D'AMMONIAQUE,

PAR M. ANDRÉ.

Les cultivateurs ont le plus grand intérêt à connaître le degré de fertilité des terres, considéré principalement au point de vue des engrais azotés. M. Émilien Bouchotte en a donné le moyen et a rendu un véritable service à l'agriculture. La théorie qui vous a été expliquée par lui d'une manière si claire et si savante en même temps, m'a rappelé une controverse assez intéressante qui a eu lieu dans la *Presse agricole,* sur la *conservation des engrais.*

On avait reconnu et constaté :

1° Que les plantes en végétation absorbent le carbonate d'ammoniaque, substance gazeuse, qui s'échappe des matières animales ou des matières végétales azotées, lorsqu'elles entrent en décomposition;

2° Que les émanations des fumiers consistent principalement en vapeurs formées de ce gaz.

Il y avait donc un grand intérêt à empêcher la déperdition du carbonate d'ammoniaque. On en a facilement trouvé le moyen en saupoudrant les fumiers, soit avec sept à neuf kilogrammes de plâtre, soit avec quatre kilogrammes de sulfate de fer par mètre cube. — Les vapeurs ammoniacales cessent comme par enchantement et

Digitized by Google

les chimistes concluent qu'il se forme du sulfate d'ammoniaque, sel, non volatil et peu odorant; on conservait donc aux fumiers, par ce procédé, tous leurs principes fertilisants.

Mais la nature est capricieuse et déroute souvent les plus admirables combinaisons. Des expériences sont venues démontrer que des fumiers plâtrés ou sulfatés ont produit dans certains cas moins d'effet sur la végétation que des fumiers dans leur état naturel, en sorte qu'il paraissait y avoir plus d'inconvénients que d'avantages dans la transformation opérée.

Cela était regrettable, car il est certain que les fumiers s'appauvrissent en perdant les gaz ammoniacaux. On chercha, on fit de nouvelles expériences, et M. Boussingault découvrit une loi, que M. Émilien Bouchotte a rappelée en ces termes : les sels ammoniacaux, au contact d'un sol calcaire convenablement humide, se transforment nécessairement en carbonate d'ammoniaque.

Ainsi l'opération du sulfatage des fumiers ne peut être profitable que quand ces fumiers sont destinés à être répandus sur un sol calcaire, qui décompose les sulfates ammoniacaux et les ramène à l'état de carbonates pour être absorbés par la végétation.

M. Isidore Pierre, professeur de chimie à la faculté des sciences de Caen, a fait à ce sujet un rapport très-intéressant qui est inséré dans les Mémoires de la Société d'agriculture de cette ville, année 1855; il cite des expériences de culture faites sur des terres argilo-calcaires avec des fumiers plâtrés et des fumiers dans leur état naturel; les premières ont donné un tiers plus de blé que les secondes. — L'auteur conclut dans ces termes : les expériences faites sur des sols plus ou moins riches en carbonates de chaux, s'accordent à peu près toutes à proclamer l'efficacité réelle des sels ammoniacaux.

Digitized by Google

C'est cette conclusion, d'accord avec le principe rappelé par M. Émilien Bouchotte, que je tiens à mettre en évidence, parce qu'elle fixe un point de théorie qui est très-important pour guider les cultivateurs dans le traitement de leurs engrais.

Il en résulte que partout où manque l'élément calcaire, il est inutile et même nuisible de sulfater les fumiers. Cependant la perte des gaz ammoniacaux par évaporation n'en est pas moins une perte; on la diminue considérablement en répandant sur chaque lit de fumier une certaine épaisseur de terre ordinaire, pour retenir dans ses pores les gaz ammoniacaux qui tendent à s'échapper, et les rendre plus tard à la végétation. C'est le procédé employé avec succès par M. Champigneulle-Woirhaye, à Thury.

En résumé : il est utile et avantageux de sulfater les fumiers destinés aux terrains calcaires, et il faut se borner à les mélanger avec de la terre quand ils doivent être employés sur d'autres terrains.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MODE DE SEMAILLES EN LIGNES

DE M. CHAMPIGNEULLE, DE THURY,

PAR M. SIMON-FAVIER.

Messieurs,

Dans ces derniers temps les faits économiques ont acquis une importance sociale tout à fait nouvelle; des sociétés diverses se sont livrées à leur examen avec beaucoup de zèle et avec un intérêt qui semblait augmenter encore, en raison des circonstances difficiles au milieu desquelles nous vivions; on s'est préoccupé surtout de la production agricole.

En présence des déficits qui venaient annuellement inquiéter les populations et leur causer un malaise si regrettable, il n'est pas étonnant qu'on ait été porté à rechercher les moyens d'en atténuer les effets.

Aussi le gouvernement, les Sociétés d'agriculture, les journaux d'agriculture pratique ont-ils successivement agité les questions qui pouvaient, dans une certaine mesure, réparer le mal, assurer enfin à l'agriculture la plus grande somme possible de produits.

C'est ainsi que l'on a été amené à parler de la suppression de la jachère, qui laissait chaque année le tiers des terres sans donner aucune espèce de récoltes.

On a ensuite provoqué la création de prairies artifi-

Digitized by Google

cielles dans le but de nourrir, dans les fermes, un plus grand nombre d'animaux et de manière à pouvoir atteindre la proportion jugée nécessaire à une bonne exploitation, qui est celle d'une tête de bétail par hectare.

Plus tard, à l'aide du drainage, on a indiqué les moyens de fertiliser tous les terrains et plus particulièrement ceux qui sont baignés par les eaux.

Enfin, Messieurs, on a indiqué encore un autre progrès à réaliser, c'est le semis des céréales en lignes.

L'opération des semailles a tant d'influence sur la récolte à venir, que l'on ne saurait trop s'en préoccuper, multiplier les avis et les conseils pour en assurer la parfaite réussite.

Les cultures de céréales en lignes sont incontestablement supérieures à toutes les autres; l'ensemencement y est fait avec méthode et régularité, avec économie de semence, rien n'y est abandonné au hasard, comme dans les pratiques routinières du pays; on sait d'avance que la semence sera placée dans les meilleures conditions possibles, pour produire tout ce qu'il est possible de produire ; les travaux accessoires de culture, comme les sarclages, s'y feront avec plus de facilité, et en définitive, ce qui est le but principal de tous les efforts, il en résultera une augmentation considérable dans le produit sous le double rapport de la quantité et de la qualité.

Tous les auteurs, John Sinclair, Arthur Young, Gasparin, Schwertz, Mathieu de Dombasle, ont conseillé de semer en lignes.

En Angleterre, depuis longtemps, on ne sème plus un seul grain de céréales à la volée, tout est semé en lignes à l'aide du semoir.

Cette opinion si unanime de nos maîtres en agriculture ne peut plus laisser aucun doute sur la supériorité de cette méthode.

Digitized by Google

C'est ce genre de culture qui a fourni à M. Champigneulle, propriétaire à Thury, l'occasion de signaler un nouveau procédé de semis en lignes, qu'il a trouvé et dont les effets ont été constatés par l'expérience.

Une Commission, nommée par le Comice agricole de Metz, a donné son approbation, après une visite qu'elle a été appelée à faire sur les lieux et au moment où le blé était encore sur pied. A la méthode de M. Champigneulle, elle a reconnu que :

1° L'enfouissement des grains était régulier;

2° Qu'il y avait économie dans la semence;

3° Qu'il y avait augmentation dans les produits;

4° Qu'il y avait facilité pour nettoyer le sol par des sarclages;

5° Que ce procédé était simple, d'une pratique facile, qu'il ne contrariait en rien les habitudes des cultivateurs de ce pays.

L'Académie ayant de son côté nommé une Commission à l'effet de s'enquérir du mérite de ce genre de culture, cette Commission s'est transportée sur les lieux, et M. Champigneulle, pour la mettre en situation d'apprécier ce procédé, en fit pratiquer en sa présence les principales opérations.

Le terrain avait reçu un premier labour; un coup de herse oblique donné à l'instant même l'ameublit complétement; on fit passer ensuite le rayonneur Dombasle, instrument traîné par un cheval, composé d'un âge en bois, armé de cinq pieds en fonte qui servent à tracer sur le terrain les raies à l'aide desquelles on place les plantes en lignes parallèles et à égales distances entre elles.

Cette opération terminée, M. Champigneulle fit répandre à la volée de l'engrais en poudre qui glissa parfaitement dans le fond des raies; le blé fut semé ensuite de la même manière et entraîné dans les raies comme l'engrais.

Digitized by Google

Enfin la herse, en passant de nouveau, a recouvert parfaitement le tout et terminé toute l'opération.

M. Champigneulle estime qu'il économise le quart de la semence employée dans les semailles ordinaires, et que le blé semé ainsi lui a rendu le double de ce que produit le blé cultivé à la manière du pays.

Le blé employé vient de la Beauce; il est à remarquer que ce blé cultivé par les procédés ordinaires du pays perd très-promptement ses qualités distinctives; il devient en peu d'années d'une apparence très-médiocre, tandis qu'à l'aide de la culture de Thury, ce blé, tout médiocre qu'il soit, reprend immédiatement tous les caractères des blés de première qualité de la Beauce.

M. Champigneulle ne fume pas ordinairement ses terres par le procédé que nous venons de rapporter, c'est un moyen qu'il emploie exceptionnellement quand il est pressé par le temps; mais nous pensons qu'il mérite de fixer l'attention des cultivateurs: il offre cet avantage de placer l'engrais immédiatement avec la semence, circonstance qui doit singulièrement favoriser le développement de la plante, et selon nous, M. Champigneulle n'attache pas assez d'importance à ce mode de fumure qui peut rendre de grands services et mérite bien certainement une mention toute particulière.

Pour nous résumer, ces différentes opérations accusent un progrès réel et méritent d'être portées à la connaissance des agriculteurs. Il serait à désirer que ces derniers les missent promptement en pratique; il en résulterait bien certainement une augmentation sensible dans les produits de nos céréales et une grande amélioration dans leur qualité.

Bien que les terres de M. Champigneulle soient d'une culture facile, ce sont généralement des terres légères qui se travaillent et s'ameublissent facilement, nous pensons

Digitized by Google

que son mode de semailles en lignes peut être non-seulement appliqué aux terres légères, mais encore à celles de consistance moyenne. Il serait aussi important de l'expérimenter dans les terres fortes convenablement préparées.

Votre Commission, en conséquence, Messieurs, a l'honneur de vous proposer de reconnaître que le moyen trouvé par M. Champigneulle pour semer les céréales en lignes est bon; qu'il est simple, peu coûteux, très-praticable et d'une application facile à toutes les exploitations; qu'il réunit enfin encore cet avantage de ne pas trop s'écarter des cultures en usage dans le pays.

Elle a l'honneur de vous proposer en outre de voter à l'auteur des remercîments pour sa communication.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LES AVANTAGES QUI RÉSULTERAIENT

DE

L'ADMISSION DES FOURRAGES ARTIFICIELS

DANS LES MAGASINS MILITAIRES,

PAR M. ANDRÉ.

Messieurs,

Je viens soumettre à l'examen de l'Académie, représentant la science agricole dans ses généralités, une question qui me paraît avoir beaucoup d'importance, c'est celle de l'emploi des fourrages artificiels pour la nourriture des chevaux de troupe, pendant le temps où ils se fatiguent par le travail et l'exercice. Cette question intéresse la prospérité de l'agriculture et le service de la guerre. — J'espère prouver ces deux assertions.

D'abord ce n'est pas une chose nouvelle : les fourrages artificiels sont admis dans les magasins militaires de Paris, de Versailles et de toutes les places du nord. J'avais cherché longtemps, sans pouvoir la trouver, la cause qui avait fait exclure de cette mesure utile le département de la Moselle, lorsqu'un jour j'eus l'honneur d'en causer avec M. l'Intendant divisionnaire et je la lui demandai — il me répondit que la production de ces fourrages était insuffisante. La difficulté, comme on le

Digitized by Google

voit, n'est aux yeux de l'administration que relative et temporaire; elle ne touche point au fond de la question qu'il s'agit d'élucider.

Le département de la Moselle est un des départements du nord-est de la France où l'étendue relative des prairies naturelles est la moins grande, comparée au nombre d'hectares en cultures.

La proportion dans la Moselle est de 15 p. %.
— la Meurthe de.. 19 $\frac{2}{3}$ p. %.
— les Vosges de... 29 $\frac{1}{2}$ p. %.
— le Bas-Rhin de.. 25 p. %.
— le Haut-Rhin de. 33 p. %.

Le département où la culture des prairies artificielles devrait être la plus développée et la plus encouragée est celui de la Moselle, puisqu'il est un des moins bien partagés en prairies naturelles.

La portion disponible des foins de prés ne suffit pas pour approvisionner les magasins militaires, on est forcé de tirer la plus grande partie de ceux qui sont nécessaires des départements de la Meurthe et de la Meuse.

L'équilibre entre la production et la consommation du département pourrait se rétablir si l'administration de la guerre admettait dans ses magasins les fourrages artificiels pour la nourriture des chevaux pendant les quatre ou cinq mois d'été.

Jusqu'à présent nos cultivateurs n'ont ensemencé en trèfle et en luzerne qu'une étendue de terrain suffisante pour produire les foins nécessaires à la consommation de la ferme (environ 35000 hectares, donnant à peu près deux millions de quintaux), ils ne vont point au delà, parce que les fourrages artificiels n'entrent point dans le commerce; il n'y a pour eux aucun débouché.

Il n'en serait pas de même si l'approvisionnement de la guerre en utilisait une partie ; on compte encore au-

Digitized by Google

jourd'hui dans le département environ 16 à 17 pour cent de l'étendue des terres qui restent chaque année en jachères; on pourrait sans difficultés employer les deux tiers de ces jachères à la culture du trèfle et de la luzerne, soit à peu près 30000 hectares qui donneraient environ un milion 7 à 800000 quintaux de foin, c'est-à-dire plus de cent cinquante fois ce qui serait nécessaire au service de la guerre; mais il faut, pour arriver à ce résultat utile, augmenter le nombre des animaux élevés dans les fermes et ouvrir un débouché commercial à la vente de ces fourrages. Or, il n'y a et ne peut y avoir, à cause de la difficulté et de la dépense des transports, d'autre débouché que la consommation sur place par les chevaux de cavalerie.

Ainsi on peut répondre à l'objection présentée par M. l'Intendant divisionnaire : Les moyens de production ne manquent pas, c'est le débouché qui fait défaut; ouvrez vos magasins aux fourrages artificiels, et avant deux ans vous trouverez à en acheter aux cultivateurs autant que vous leur en demanderez.

Il résulterait un grand progrès pour la richesse du pays de l'extension qui serait donnée à la culture des fourrages artificiels. On a constaté que cette culture est améliorante et enrichit le sol en absorbant, plus que toute autre, l'azote ou l'ammoniaque de l'atmosphère; la preuve se trouve dans la fertilité extraordinaire du terrain des vieilles luzernières quand on les défriche, et dans la belle végétation des blés et des colzas après les cultures de trèfle.

D'un côté, profit pour le laboureur qui tirerait un revenu de la plupart de ses jachères, en récoltant des fourrages artificiels dont il ferait la vente à l'État; de l'autre, amélioration du sol pour les cultures subséquentes en colza et en céréales.

J'avais donc raison de dire qu'il en résulterait un grand

Digitized by Google

progrès pour la richesse du pays. Voici maintenant quels seraient les avantages que l'administration de la guerre pourrait y trouver :

M. Isidore Pierre, professeur à la faculté des sciences de Caen, dans un ouvrage qu'il vient de publier, estime d'après les analyses qu'il a faites, que la puissance nutritive du foin de pré étant évaluée à 100,

Le foin de luzerne équivaut à... 161,
Le foin de trèfle id. à... 157,

ou que 62 kilogrammes de luzerne ou 64 kilos de trèfle, équivalent pour la nourriture des animaux à 100 kilos de foin de pré.

Il y aurait ainsi une grande amélioration dans l'entretien des chevaux de cavalerie et principalement des gros chevaux de l'artillerie, par la distribution des fourrages artificiels, poids pour poids, en remplacement des foins de pré.

Le même, M. Isidore Pierre, rapporte que dans une série d'expériences faites d'après les ordres du ministre, sous la direction d'une commission d'hygiène vétérinaire, il y a une douzaine d'années (1845), sur un effectif de plus de 27 000 chevaux, répartis dans soixante-trois régiments, on a reconnu :

1° Que les foins de prairies artificielles ont contribué à améliorer la santé et à augmenter la vigueur des chevaux ;

2° Que les mêmes peuvent, sans inconvénient pour la santé des chevaux, devenir leur nourriture exclusive, sans avoine ;

3° Que les chevaux nourris de trèfle et de luzerne ont conservé embonpoint et vigueur.

Ces expériences sont bonnes et bien concluantes. Nos cultivateurs, sans les avoir faites avec la même précision et sur un plan aussi vaste, connaissent, par suite de leurs observations journalières, tous ces résultats. C'est prin-

Digitized by Google

cipalement pendant la durée des grands travaux et en compensation des grandes fatigues, qu'ils donnent à leurs chevaux les fourrages artificiels.

L'administration de la guerre trouverait encore dans certaines années d'autres avantages :

La première coupe des luzernes se fait fin de mai.

Celle des trèfles vers le 10 juin.

Celle des prairies naturelles vers le 24 juin.

La deuxième coupe des luzernes dans les premiers jours de juillet.

La deuxième des trèfles sur la fin de ce même mois.

Il arrive chaque année que l'une ou plusieurs de ces récoltes sont contrariées et avariées par les pluies; si c'est celle des prés naturels, l'administration de la guerre est dans la triste nécessité de donner du mauvais foin aux chevaux de cavalerie.

Il faut remarquer encore que ce sont les foins naturels qui sont le plus exposés à être avariés, parce que la plus grande partie des prairies sont dans les vallées, au bord des rivières et des ruisseaux qui se gonflent assez ordinairement à la suite des pluies du solstice, précisément vers le 22 juin, époque de la fenaison ; les foins sont détériorés non-seulement par les pluies, mais encore par les débordements qui les chargent de vase et les rendent impropres à former une nourriture saine. Les cultivateurs riverains de la Nied et de la Seille savent trop souvent combien ils éprouvent de pertes à la suite de pareilles calamités.

L'administration de la guerre, dans l'état actuel des choses, n'a pas la même ressource que les cultivateurs; ceux-ci peuvent au moins remplacer les foins de prés par des foins artificiels; mais celle-là s'en tenant exclusivement aux foins de prés, nourrit mal ses chevaux ou les nourrit à grands frais.

En effet, elle est réduite alors à rechercher les foins des

Digitized by Google

prairies hautes qui n'ont pu souffrir des débordements et ont conservé malgré les pluies quelques qualités nutritives; mais ces foins des prairies hautes sont rares et toujours très-chers.

Il n'en serait pas de même, si on admettait dans les magasins militaires les foins des prairies artificielles; la récolte s'en fait habituellement avant ou après les pluies du solstice, et par conséquent dans de meilleures conditions que les autres.

Dans tous les cas, cette admission augmenterait les ressources de l'administration de la guerre, pour assurer ses approvisionnements et les faire avec plus d'économie.

De quelque côté que j'examine la question, je n'y trouve que des avantages certains pour l'agriculteur comme pour le service de la guerre.

Il ne faudrait pas cependant se flatter, qu'en autorisant dès ce moment l'admission des fourrages artificiels dans les magasins militaires, l'administration trouvera de suite des cultivateurs disposés à lui en vendre; j'ai déjà dit que leur production était calculée sur les besoins de la ferme et pas davantage, il n'y en a donc pas de disponible; une mesure comme celle-là demande du temps avant de pouvoir être mise à exécution.

En admettant que le ministre prenne une décision à ce sujet et que les cultivateurs en soient avertis, il faut qu'ils sèment des trèfles et luzernes au printemps et qu'ils attendent au moins quatorze mois avant de pouvoir récolter et vendre.

L'admission de ces fourrages dans les magasins militaires, en supposant qu'elle soit autorisée dès ce moment, ne pourrait commencer que dans les six derniers mois de 1858; si elle est retardée par une cause quelconque, elle ne pourra plus avoir son effet que dans l'année 1859.

Quand les cultivateurs du département sauront que la

Digitized by Google

consommation des fourrages artificiels peut être augmentée annuellement de dix à douze mille quintaux, formant environ le tiers des quantités nécessaires à la nourriture des chevaux de cavalerie, ils régleront leurs cultures sur ces nouveaux besoins; on peut être assuré que la production ne fera pas défaut, l'intérêt des producteurs en répond.

Je suis donc persuadé que l'admission des fourrages artificiels dans les magasins militaires serait profitable à l'agriculture et au service de la guerre; je ne sais si j'ai pu vous en convaincre au point de vous déterminer à en entretenir les autorités compétentes. Dans tous les cas j'ai considéré comme un devoir de soumettre mes raisonnements à votre appréciation éclairée.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS DIVERSES,

PAR M. BELHOMME.

Note sur l'apparition de l'Arabis rosea à Metz.

Un fait très-intéressant au point de vue botanique et digne d'être signalé à l'Académie, c'est l'apparition dans le département de la Moselle d'une plante de Calabre, que j'ai trouvée dernièrement sur les murs des fortifications; cette plante est l'*Arabis rosea* (de Candolle).

Comment ce végétal, rebelle à la culture, jugé par un essai fait à Paris, à l'époque où j'étais au Muséum d'histoire naturelle, comment, dis-je, ce végétal est-il arrivé jusque-là, dans une station où la plante paraît être dans son site natal, à en juger par sa végétation? A-t-elle été apportée par les oiseaux ou avec les marbres que l'on travaille dans les environs? C'est un problème curieux qu'il ne m'est malheureusement pas possible de résoudre.

Cette jolie petite crucifère, d'un port élégant, gît entre les joints des moellons et affecte la position horizontale par rapport à la verticale du mur; ses racines sont horizontales; la hampe florale est légèrement arquée et forme avec le mur un angle de quinze degrés; son exposition est ouest; la longueur de la plante est de douze à quinze centimètres; pas un seul pied ne paraît sur le sol, preuve assez évidente qu'elle n'y a point été semée par la voie

Digitized by Google

humaine; toutes les rosettes de feuilles ont fleuri, la floraison s'opère vers le 18 avril; la hauteur du sol où elle commence à paraître est depuis trente-deux centimètres jusqu'à quatre mètres; l'eau de la Seille passe à trois mètres du pied du mur; j'ai reconnu environ vingt-deux pieds de cette plante; quelques-uns portent trois et quatre hampes florales. Quant aux détails botaniques, comme ils sont donnés dans le *Prodromus,* il est inutile de les signaler; je ferai seulement remarquer que de Condolle indique cette plante comme bisannuelle, tandis que tout me porte à croire jusqu'à présent qu'elle est vivace.

C'est donc une richesse botanique de plus à ajouter à la flore française, et en particulier à celle du département de la Moselle; il était de mon devoir, dans l'intérêt scientifique, de la signaler aux naturalistes de l'Académie.

Découverte de la Carmine dans la corolle du Monarda didyma.

En faisant des recherches sur les matières tinctoriales dans les végétaux, j'ai remarqué qu'une plante connue depuis bien longtemps sous le nom de *Monarda didyma* (Linn.), possède une matière colorante très-riche; le résultat de mes expériences me prouve que son principe colorant est la carmine, substance qui n'a encore été trouvée que dans le fruit du nopal et dans l'insecte appelé cochenille; j'ai pu juger que cette monarde n'avait pas encore été appréciée à sa juste valeur : elle est vivace, de pleine terre, et peut rendre d'imminents services dans les arts et la teinture. La matière colorante réside dans les corolles, et comme la plante en donne en quantité, il y aurait avan-

Digitized by Google

tage à l'employer. Quand on prend les fleurs et qu'on les immerge dans l'eau, en peu de temps elle en est saturée; en présence de l'eau de chaux elle est colorée en violet; par l'acétate de plomb même coloration; l'acide hydrochlorique et sulfurique donnent instantanément un rouge orangé foncé; la potasse la fait passer au jaune d'or; l'ammoniaque colore en brun; le sulfate de fer fait passer au rouge brun, et l'eau de baryte au cramoisi violet.

Mais si on fait bouillir la dissolution avec de l'alcool, il se dépose alors, par le refroidissement du liquide, de la carmine.

Cette plante doit au bel éclat de ses fleurs d'être commune dans tous les parterres, il ne serait pas difficile de la multiplier pour cette exploitation; ce serait un service à rendre aux arts, en particulier à la teinture; surtout à Lyon, où cette industrie est excessivement développée, on aurait avantage à s'en occuper.

Cette monarde ne craint pas les hivers; le climat sous lequel elle croît dans l'Amérique du nord est le même que le nôtre; de plus, comme elle est cultivée depuis fort longtemps dans nos jardins, elle est faite au sol et au climat.

Cette plante appartient à la famille des Labiées, fleurit en août, c'est l'époque à laquelle doit se faire la récolte des fleurs. Pour être vigoureux ce végétal a besoin d'un terrain assez substantiel; dans les sols secs et maigres on n'obtient que des inflorescences frêles et petites; la multiplication se fait à l'automne, par la division des pieds.

En soumettant ces données à l'Académie, j'ai pensé qu'elles seraient accueillies avec intérêt, non-seulement pour la science, mais encore pour les arts auxquels tous ces faits se rattachent.

Digitized by Google

Note sur un principe colorant trouvé dans le fruit de la Belladonne.

Quand on passe en revue la diversité des couleurs que l'on trouve dans les fleurs et les fruits des végétaux, on est étonné des tons divers qu'il est possible de se procurer. Aussi, me suis-je fait un devoir d'en étudier un certain nombre, afin d'enrichir autant que possible l'industrie des teintures, qui, quoique ne manquant pas de coloris empruntés aux minéraux, n'est pas fâchée dans certains cas de recourir aux plantes. La chimie a déjà fait un grand pas dans cette matière, mais elle a encore bien du chemin à parcourir pour arriver à la connaissance des produits tinctoriaux que nous offre la botanique. C'est ainsi qu'avec un nombre très-restreint de plantes, j'ai pu obtenir des coloris remarquables. Pour citer un exemple qui intéressera la chimie, je puis nommer un végétal excessivement commun en France : je veux parler de la Belladone (*Atropa belladona,* Lin.), utilisée avec profit en médecine. Elle est vivace, et donne vers l'automne des baies, d'un beau noir à l'extérieur, ressemblant en quelque sorte à une guigne, et qui par cet aspect tentateur, ont été la cause d'empoisonnements divers sur certains points du territoire. Les propriétés vénéneuses dues à l'atropine étant connues, je m'empresse de passer outre pour venir à mon sujet.

Les fruits de Belladonne donnent par expression une teinte d'un beau pourpre.

Cette riche teinte peut être utilisée avec beaucoup d'avantages; le prix de revient ne sera pas élevé; c'est donc une conquête de plus pour l'industrie. La quantité de ce végétal, dans les bois, est énorme; il est donc facile de s'en procurer en abondance.

Digitized by Google

La matière colorante est susceptible de donner des laques de plusieurs teintes, comme on va le voir d'après la manière dont elle se comporte avec les sels.

En présence des acides elle donne pour résultat une teinte carminée très-franche.

En contact avec les alcalis elle prend une couleur jaune brunâtre.

L'acide hydrochlorique la fait passer au beau rouge carmin.

L'acide sulfurique la fait passer au rose.

L'acide nitrique, même coloration.

Avec l'éther sulfurique, d'abord pas d'action, puis la teinte passe au jaune paille.

Avec l'ammoniaque, la teinte devient rose lie de vin et passe ensuite au jaune. Avec la potasse, la teinte devient immédiatement jaune.

L'alcool ne change pas la teinte immédiatement, mais elle finit par passer ensuite au brun.

L'eau de chaux lui donne une teinte bleu de Prusse, et passe ensuite au vert.

Le chlorate de potasse donne instantanément un précipité vert foncé.

La protochlorure d'étain précipite instantanément la matière colorante en la faisant pâlir légèrement.

Le sulfate de fer donne un précipité bleu.

Le sulfate de cuivre fait passer au bleu rosé et devient ensuite vert pâle.

Le sous-carbonate de soude colore d'abord en jaune et précipite en beau rouge.

Le nitrate de baryte colore en bleu sale et précipite ensuite en brun pâle.

En présence de la potasse et précipitée ensuite par l'ammoniaque, la couleur est verte pâle.

La matière colorante, dissoute dans l'eau, chauffée et

Digitized by Google

desséchée jusqu'à siccité, donne une matière brune rouge; traitée ensuite comme l'hématrice (chevreul), donne une matière jaune brune.

La matière colorante, desséchée, en contact avec l'acide sulfurique, donne une matière couleur sépia.

Mais si la matière colorante précipitée par l'eau de chaux, avec une addition légère d'acide hydrochlorique faible, est chauffée jusqu'à siccité, lavée ensuite avec l'alcool et redesséchée, on voit *apparaître* de petits *cristaux* en *aiguilles transparentes, blanches, quadrangulaires*.

Il résulte donc de tous ces faits que les fruits de Belladonne sont susceptibles de donner une teinte pourpre qui peut être utilisée avec profit;

Que cette matière colorante, traitée comme l'indigo, donne naissance à un corps qui cristallise et que je propose d'appeler *Belladonnine*.

J'aurais désiré donner plus de renseignements sur cette nouvelle substance, mais le peu de temps que j'ai eu et la difficulté que j'ai trouvée à me procurer des fruits, vu la saison avancée, m'en ont empêché. J'espère pouvoir le faire plus tard.

L'Académie de Metz a reçu avec intérêt la découverte de la carmine dans la Monarde; cette considération m'a fait redoubler d'efforts pour lui communiquer celle de la Belladonne. Quelle soit donc utile au progrès, c'est le seul but de mes désirs.

Digitized by Google

OBSERVATION

SUR

L'EMPLOI DES SANGSUES

DANS LES

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS,

PAR M. TERQUEM.

Chargé depuis plusieurs années de la direction du dispensaire, j'ai eu à organiser les diverses parties que comprend le service des malades en faisant concorder l'économie rendue nécessaire par l'accroissement incessant des dépenses avec les devoirs obligés de la pharmacie.

Mon premier soin fut porté à la confection d'un formulaire qui était à établir sur une base très-large et suivant deux considérations : d'une part, la médecine ne devait éprouver aucune entrave dans son exercice ; d'une autre part, les pauvres, obligés de recevoir leurs médicaments dans un établissement spécial, devaient être certains d'y trouver toutes les garanties et toutes les ressources que peut fournir la pharmacie civile.

Ce formulaire fut rédigé avec le concours des médecins attachés au dispensaire, et il fut fait une réserve particulière et prohibitive contre les médicaments spéciaux, dont tout le mérite est renfermé dans l'annonce pompeuse dictée aux journeaux et dont la valeur ne consiste que dans le cachet du charlatan et dans l'étrangeté de l'éti-

Digitized by Google

quette. On sait d'ailleurs avec quelle rapidité ces sortes de productions se succèdent et passent; elles ne conservent leur vertu qu'autant qu'en dure la mode.

Déjà, avant mon entrée en fonction, le besoin de restreindre les dépenses avait forcé l'administration à retrancher du service la fourniture des sangsues, qui figuraient pour la moitié de la dépense totale des médicaments ; depuis, plusieurs circonstances, les événements politiques de 1848 et la cherté non interrompue des vivres, sont venus peser sur le budget et en ont encore doublé les dépenses ; la prohibition de fournir des sangsues aux pauvres devait donc être maintenue.

Désirant cependant comprendre la fourniture des sangsues dans le formulaire, pour ne pas négliger un mode puissant d'action qui, dans certaine occurence, ne peut être remplacé par aucun autre, je dus chercher les moyens propres à concilier les avantages d'une large médication avec la position obligée du dispensaire.

Les ouvrages spéciaux, tels que les traités de pharmacie, les matières médicales, où les auteurs nouveaux répètent ou copient littéralement les anciens, ne renferment que fort peu d'indications exactes sur la conservation des sangsues dans les officines et sur les moyens à employer pour rendre ces annélides propres à une réapplication multipliée.

La question de l'éducation et de la conservation sur une grande échelle a été traitée avec plus de clarté. Le commerce, rendu intelligent par le concours de la science, exploite maintenant cette partie avec autant de profit pour lui-même que d'avantage pour la France. Naguère notre pays était tributaire de l'étranger pour des quantités fabuleuses de sangsues; tandis qu'aujourd'hui, non-seulement la pratique civile, mais encore les services non moins importants des hôpitaux peuvent être satisfaits avec

Digitized by Google

les produits indigènes; de plus on se livre à l'exportation pour des sommes assez importantes.

On s'est occupé avec non moins de fruit de l'étude des divers accidents qui accompagnent l'éducation des sangsues, ainsi que du traitement des différentes maladies qui viennent souvent les atteindre. On a, dans diverses circonstances, prescrit l'eau tiède, le lait, les bains alcalins, etc. Enfin, on a cherché les moyens propres à apporter de l'économie dans les établissements publics qui emploient journellement des quantités considérables de sangsues, en rendant à ces annélides leurs propriétés initiales, soit par un traitement particulier, soit par quelques moyens physiques. Les moyens et le traitement proposés pour atteindre ce but n'ont pas été complétement couronnés par le succès : les sangsues demandaient trop de soins individuels, tombaient malades et périssaient ou perdaient la faculté de s'attacher.

Les moyens employés aujourd'hui dans les hôpitaux militaires pour rendre aux sangsues leurs propriétés médicamenteuses, sont loin de donner tous les avantages qu'on est en droit d'en attendre, en raison du travail que cette opération exige journellement. Chaque sangsue est comprimée, pour ainsi dire laminée, pour la contraindre à rendre le sang dont elle s'est gorgée; cette opération, d'une part, demande beaucoup de temps, et d'une autre part, blesse autant les organes internes qu'externes, qui sont plus ou moins meurtris par la pression qu'on est obligé d'exercer avec des corps durs.

En effet, le dégorgement s'opère en plaçant les sangsues par petites quantités dans de l'eau acidulée et en les comprimant pour leur faire rendre le sang; puis elles sont passées par l'eau fraîche et mises dans une terre tourbeuse humide.

La première opération, qui exige une certaine habileté,

Digitized by Google

ne peut être pratiquée que dans les hôpitaux militaires, où le service est salarié et où l'on a à sa disposition autant de bras que le besoin peut le réclamer et que l'application des sangsues a été plus ou moins large. Dans les hospices civils et dans la maison du dispensaire, desservis par des sœurs de charité, dont le nombre est en rapport exact avec les besoins du service, l'opération du dégorgement n'est pas praticable, chaque sœur ayant sa spécialité, ses devoirs obligés, et on ne saurait en distraire une seule sans laisser en souffrance la partie confiée à ses soins.

Quant à la terre tourbeuse, l'expérience a démontré qu'elle peut être employée pour la conservation des sangsues, mais pour un temps assez court, ce milieu ne présentant à ces animaux aucune condition de vitalité. En effet, ce n'est pas dans les bois humides, sous la mousse ni dans la terre tourbeuse, que se trouve la sangsue dans son état de nature; elle habite constamment les rivières, les étangs, les marais; c'est là qu'on fait son éducation, c'est là qu'on la pêche.

Il faut à la sangsue un autre milieu que la simple humidité, il lui faut de l'eau. En effet, l'expérience a démontré que par un séjour prolongé dans la terre tourbeuse, la sangsue, ne trouvant aucun élément de nourriture et privée par le dégorgement de celle qu'elle a reçue accidentellement, ne tarde pas à *se consumer et à perdre de son poids*.

A la vérité, dans des circonstances faciles à comprendre et lorsqu'elles sont récemment mises dans la terre tourbeuse, les sangsues peuvent produire des cocons, ces cocons peuvent même produire des sangsues; mais là s'arrête la vitalité : les filets périssent presque de suite ou sont la proie des grosses, et les sangsues mères deviennent stériles.

Il résulte de ce mode de procéder que, dès les premiers

Digitized by Google

jours, la perte est au moins de 20 pour cent, et que les sangsues ne peuvent être réappliquées que deux fois ; ainsi 100 sangsues donnent l'équivalent d'environ 250 :

Sangsues de première application	100
— de seconde —	80
— de troisième —	65
	245

Il est inutile de rappeler ici les considérations qui ont démontré que la sangsue qui a servie peut être réappliquée sans aucun danger et sans transmettre ou déterminer aucun effet fâcheux.

La question principale reste donc encore à résoudre et consiste à trouver un moyen facile et économique, d'une part, pour remettre le plus promptement possible les sangsues qui ont servi dans leur état normal, et, d'une autre part, d'en perdre le moins possible.

Pour résoudre ce problème, il faut étudier cet annélide dans son état de nature ; cet animal se plaît dans des bassins garnis de plantes aquatiques à bords gazonnés. La sangsue n'est pas seulement habitante des eaux ; assez longtemps elle se tient dehors ou séjourne dans la vase en y traçant de longs caneaux. C'est ainsi qu'on la voit agir à certaines époques de sa vie et principalement lorsque, pour contribuer à son facile développement, on pousse, dans les bassins où se fait son éducation, des chevaux ou d'autres animaux qui doivent fournir les éléments de son alimentation. Il est certain que, dans ces circonstances, la sangsue se gorge et ne se détache qu'alors qu'elle est repue ; mais abandonnée à elle-même, elle se rétablit bientôt et se montre plus forte, plus vigoureuse et plus propre à son usage médical. Que se passe-t-il alors ? La sangsue tombe au fond du bassin dans un état d'engourdissement complet ; au bout de deux

Digitized by Google

jours elle s'enfouit dans la vase, commence sa digestion, se meut pour produire son canal, et, au bout de cinq à huit jours, elle reparaît presqu'entièrement débarrassée de l'excédant d'aliment qu'on lui a procuré. Si on examine la sangsue pendant le temps de sa digestion, on remarque qu'il se produit en plusieurs points de son corps une transsudation gélatineuse sous forme d'anneaux qui, prenant de la consistance et se rétrécissant à mesure que la digestion a lieu, détermine autant de points de strangulation qu'il s'est produit d'anneaux et l'animal meurt bientôt. C'est pour se débarrasser de cette transsudation aussitôt qu'elle se forme et avant son épaississement, que la sangsue se traîne à travers les plantes et se creuse un canal souterrain[1]. La question ainsi éclaircie devient d'une

[1] La *Gazette des Tribunaux*, du 21 juin 1857, contient les débats d'un procès intenté à l'occasion de sangsues gorgées; M. Valenciennes, appelé pour fournir des renseignements sur l'alimentation et la conservation des sangsues, a exposé des opinions que nous rapportons littéralement et sans les discuter.

« Je suis convaincu, dit M. Valenciennes, que le sang des mammifères » est contraire à l'alimentation des sangsues, par cette raison que ces » animaux ne digèrent pas le sang étranger.

» Ce mode de gorgement (par le moyen d'animaux poussés dans les » étangs ou directement par le sang) offre bien des inconvénients, mais il » ne présente pas de dangers sérieux, alors même que les sangsues auraient » sucé le sang d'animaux malsains.

» Il faut plus de sangsues gorgées que de pures pour obtenir le même » résultat.

» . . . . . Le sang (les sangsues *ne le digèrent pas, donc elles ne* » *s'en nourrissent pas*), augmente leur poids et leur volume, voilà tout.... » Elles saisissent un têtard, lui détachent les membranes, les caudales et » les nageoires pour le manger; le sang des mammifères est trop riche, » il se coagule dans le corps de la sangsue, devient sirupeux, sort peu à » peu par la bouche et la sangsue se viderait complétement, si on lui » en laissait le temps. J'en conclus qu'on est dans l'erreur quand on croit

Digitized by Google

solution très-facile. il s'agit, par un moyen artificiel, de permettre à la sangsue de se délivrer de ses anneaux, en lui offrant des dispositions analogues à celles qu'elle trouve quand elle est dans son état de nature; il faut, de plus, que la solution réponde à deux conditions: simple et facile dans la pratique et surtout économique dans les résultats.

Les diverses expériences auxquelles je me suis livré m'ont permis d'atteindre ce but, et je les résumerai dans les prescriptions suivantes :

1° Quand les sangsues ont été appliquées, qu'elles sont gorgées, il faut les recevoir dans un vase propre à mesure qu'elles se détachent;

2° Il ne faut provoquer en elles aucun jet de sang, ni par l'emploi du tabac, du sel, du lait, etc., ni par la pression ;

3° On les met dans des pots en grès, renfermant de l'eau à la température ambiante et garnis sur toute leur surface intérieure, le fond et les côtés, d'aspérités qui ont de un à deux centimètres de hauteur ;

4° L'eau de ces vases est renouvelée tous les jours et les aspérités sont frottées au balai.

» que les sangsues se nourrissent de sang étranger; je suis convaincu » qu'on leur nuit plus qu'on ne les nourrit.

» . . . . J'ajoute comme preuve qu'elles ne digèrent pas le sang, que » tous ceux qui les ont sérieusement observées, n'ont pas vu les digestions » s'opérer par l'organe naturel.

» Les sangsues prises isolément mettent à se dégorger six semaines à » deux mois; un sac de sangsues peut mettre deux mois à deux mois et » demi. »

Mᵉ Marie observe que si M. Valenciennes prétend que les sangsues ne s'assimilent pas le sang, qu'elles ne s'en nourrissent pas, que par conséquent il ne peut servir à les conserver, il y a cependant des savants et surtout des hommes de pratique, qui ont émis une opinion contraire.

Digitized by Google

On peut réunir dans un même vase le produit de trois jours ; un second vase reçoit le produit des trois jours suivants, et ainsi de suite pour la série de cinq à six vases nécessaires pour le roulement. Au bout de quinze à vingt jours, les sangsues ont repris toute leur force vitale et peuvent servir de nouveau, ne produisant qu'une perte de 8 à 10 pour cent.

En résumé, il résulte de cette manière d'opérer que la dépense occasionnée par l'achat des sangsues se trouve réduite à moins d'un sixième, attendu que 100 de ces annélides répondent à l'emploi de plus de 600.

Il en ressort la progression suivante, basée sur le maximum de perte :

Sangsues d'achat et de	première application.	100
— de	deuxième application	90
— de	troisième —	82
— de	quatrième —	70
— de	cinquième —	64
— de	sixième —	55
— de	septième —	45
— de	huitième —	37
— de	neuvième —	31
— de	dixième —	24
— de	onzième —	18
— de	douzième —	14
		630

Je dois faire remarquer que ce résultat important est obtenu dans des conditions très-défavorables, attendu que dans les hôpitaux militaires l'application des sangsues a lieu dans l'établissement même, par des personnes douées de l'expérience que donne l'habitude, dans des conditions d'ordre et de propreté qui ne laissent rien à désirer ; les sangsues gorgées sont rapportées de suite à la pharmacie

Digitized by Google

et traitées immédiatement; tandis qu'à la maison du dispensaire les sangsues sont portées au domicile des pauvres, livrées à des mains inexpérimentées, ne rencontrant aucune condition de propreté ni de soins, et ne sont souvent rapportées que longtemps après leur application.

Ce procédé ne saurait être considéré comme une simple théorie, devant sa mise en pratique depuis sept ans à la maison du dispensaire dite des Récollets, ainsi qu'à l'hospice civil de Thionville où j'ai eu occasion de l'établir ; devant les chiffres de l'administration dont la vérification est facile ; devant l'économie importante qui en est résultée et qui est telle que la dépense se trouve aujourd'hui réduite à quelques centaines de francs par an, malgré l'accroissement décuple des malades.

Les moyens pour le traitement des sangsues qui ont servi, que je viens d'exposer, sont trop faciles et trop peu dispendieux pour qu'on ne cherche pas à en faire profiter tous les établissements hospitaliers, civils et militaires, que possède la France.

Note de M. Scoutetten sur la conservation des sangsues et leur application plusieurs fois renouvelée.

La conservation des sangsues dans les hôpitaux militaires a vivement préoccupé l'administration de la guerre. Depuis longtemps elle s'efforce d'organiser un système économique, qui permette de se servir de nouveau des sangsues précédemment employées.

Après de longues et coûteuses tentatives et des résultats fort variables, le but paraît enfin atteint et il devient possible, aujourd'hui, d'employer plusieurs fois, avec succès et sans aucun inconvénient pour le malade, les sangsues qui ont été gorgées.

Le moyen est très-simple : il consiste dans l'immersion de la sangsue dans un bain légèrement acidulé et dans la pression manuelle exercée sur elle pour obtenir le dégorgement.

Digitized by Google

A cet effet, on prépare un mélange composé d'une partie de vinaigre et de neuf parties d'eau, dont la température est entre 10° et 20° centigrades.

Dès que les sangsues reviennent des salles, où elles doivent séjourner le moins possible, on les jette, par petits lots de huit ou dix, dans le mélange ci-dessus, dont on emploie quatre-vingts ou cent grammes placés dans un vase de capacité telle que cette quantité de liquide permette à la sangsue de s'y plonger et d'y être submergée.

A peine y est-elle placée qu'elle s'agite, commence à se dégorger d'elle-même et perd peu à peu de sa vivacité; bientôt même elle devient molle.

Au bout de deux ou quatre minutes, le dégorgement se manifeste par la sortie de quelques gouttes de sang.

On retire alors la sangsue du bain acide; on la presse doucement entre le pouce et l'index, sans l'alonger ni tirer sur elle, par une sorte de laminage modéré, et l'on refoule ainsi vers la bouche, c'est-à-dire vers l'extrémité la plus aiguë du corps de l'annélide, tout le sang ingurgité, jusqu'à ce qu'il soit évacué, ce qui a lieu quelquefois par jets.

Si la sangsue offre au dégorgement trop de résistance, si elle ne se tire ou plutôt ne se vide pas bien, on la replonge un instant dans l'eau acide.

L'eau vinaigrée ne doit servir qu'une fois; on la renouvelle à chaque petit lot de huit ou dix sangsues, et l'on en emploie un litre pour cent sangsues.

Après le dégorgement, la sangsue est lavée à deux reprises dans l'eau ordinaire, puis introduite dans un vase de terre ou de verre.

Les sangsues ainsi dégorgées peuvent ensuite être conservées comme des sangsues neuves. Le meilleur mode de conservation aujourd'hui connu, consiste dans l'emploi d'un vivier artificiel, composé de pots à fleurs ordinaires non vernissés, remplis de terre tourbeuse et placés dans un baquet plat contenant huit à dix centimètres d'eau. C'est dans cette terre tourbeuse qu'il faut déposer les sangsues à conserver.

Digitized by Google

ÉCONOMIE AGRICOLE.

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

SUR

L'ABANDON DES CAMPAGNES PAR LES OUVRIERS,

PAR M. EUG. LAPOINTE.

Je suis très-disposé à trouver tout bien de la part d'un gouvernement qui, en si peu d'années, a su replacer mon pays au rang qui lui appartient et dont ses divers prédécesseurs avaient pris peu de souci. La France qui pendant près de quarante ans semblait accepter Waterloo comme le suprême décret de la Providence, est devenue l'arbitre de l'Europe, et a vu avec étonnement l'orgueilleuse Russie demander des juges à Paris. Rien ne manque à sa gloire, si ce n'est de rendre à leur patrie les villes qui, comme Sarrelouis, nous tendent vainement les mains depuis si longtemps.

J'ai applaudi aussi à l'intention à la fois politique et humanitaire qui, en multipliant les travaux publics, tend à augmenter le bien-être de la classe ouvrière. Cependant de tels changements dans les conditions sociales veulent être l'œuvre du temps et d'un progrès gradué; pas plus que l'accroissement de la population et l'augmentation des productions alimentaires, ils ne peuvent être accomplis brusquement.

Un cri spontané de réprobation s'est élevé jadis avec raison contre le ministre qui disait à la tribune : la France

Digitized by Google

produit trop ! et depuis l'on aurait aussi honni le prophète de malheur qui serait venu dire : la France travaille trop ! Aujourd'hui la chance d'être écouté en démontrant les inconvénients des excessives entreprises de travaux publics devient malheureusement trop manifeste. Ce ne sont plus des présomptions paradoxales à émettre, mais des réalités à signaler, afin d'éviter leur aggravation.

Et d'abord, n'est-ce pas une sorte de tendance vers le socialisme que de faire par l'État et les compagnies des travaux si grands et si nombreux qu'ils absorbent la masse des ouvriers au point de forcer presqu'à l'inaction les particuliers et surtout les cultivateurs?

D'un autre côté, tout n'est pas profit pour l'ouvrier dans l'élévation des salaires, puisqu'il en résulte une augmentation de prix de tous les objets nécessaires à la vie. Ces travailleurs qui sont occupés à construire des rues et des voies de communication, ces employés des chemins de fer qui produisent de la fumée, du mouvement et beaucoup de bonnes choses, mais ni de la viande ni du pain, consomment plus et vivent mieux. Je conviens que c'est améliorer le sort des hommes que de les mettre à même de consommer davantage (*fruges consumere nati*). Je n'examine pas non plus si la moralité gagne à ce que l'ouvrier aille pousser la brouette à cent lieues de sa famille. Le but de cet écrit est seulement de faire voir que nous sommes entrés dans un cercle vicieux ; que si d'une part les salaires augmentent avec la cherté des vivres, celle-ci à son tour devient une conséquence de la hausse des salaires, par une double action : la première dont nous venons de parler, et la seconde à laquelle il me semble que l'on ne fait pas assez attention, quoiqu'elle soit de beaucoup la plus importante, je l'appellerai même formidable. C'est la diminution des productions de la terre.

Dieu a dit à l'homme : Tu cultiveras la terre à la sueur

Digitized by Google

de ton front; et ce n'est point un article de foi que j'invoque, c'est la loi de tous les temps. La culture de la terre est la condition, la nécessité de la vie : l'industrie, en comparaison, n'en est que le luxe. Eh quoi! dans toute l'Europe en même temps, on déserte les champs pour les ateliers; et les gouvernements n'ont pas peur de violer ainsi la loi de la nature! A la vérité les intelligences se portent vers l'agriculture, l'art et la science lui font faire des progrès plus rapides que jamais; les machines lui apportent aide et économie; la vapeur même cherche à suppléer les forces qui lui font défaut, bravo! mais.... la sueur d'abord! Tu cultiveras la terre à la sueur de ton front, c'est-à-dire en d'autres termes, la terre produit en raison du travail qu'on lui consacre. Or, au jour où j'écris, on peut dire qu'on a enlevé à l'agriculture la moitié et la meilleure moitié des bras qu'elle employait. Qu'on en tire les conséquences.

Je vais entrer dans quelques détails, et je prie que l'on m'excuse, si je parle trop de moi. Vivant sans cesse dans mes champs, je suis privé de toute espèce de documents; je ne vois que ce qui se passe à mes côtés, et n'entends que ce qui se dit dans mon voisinage : il faut donc que je cite ma propre expérience.

J'étais depuis trente ans occupé à faire des améliorations agricoles, et je me trouve arrêté court. J'ai converti des marais en prairies, et j'ai obtenu 140 voitures de foin sur une ferme qui en produisait 54 il y a quinze ans. Maintenant les bras qui ont établi ces prés ne sont plus là pour les récolter, et cette année je suis arrivé à la moisson, avant d'avoir terminé la fenaison. J'ai dû ensuite faire faucher une partie de mes regains par des filles et livrer le reste à la pâture.

Un maître de forges, mon voisin, a dû éteindre ses feux pour faire récolter ses prés par ses forgerons.

Digitized by Google

Je pouvais jadis cultiver les plantes sarclées en grand; j'ai eu jusqu'à 150 journaliers en ligne pour en opérer la récolte. Aujourd'hui il ne reste que quelques femmes et des enfants que tout le monde se dispute.

La suppression des racines entraîne la diminution du bétail, du fumier et par conséquent des céréales : c'est-à-dire de la viande, du pain et de la population; enchaînement funeste et inévitable, cercle vicieux dans lequel la transformation actuelle de la Société enferme l'agriculture qui la fait vivre.

Dans la Moselle, combien de grains ont été perdus cette année, parce qu'ils n'ont pas été récoltés en temps opportun, faute d'ouvriers! Combien de fourrages, parce qu'ils n'ont pas été rentrés assez rapidement! Combien de pois ont été fauchés trop tard et se sont répandus sur le terrain!

Lorsqu'en 1835 je proposais à la Commission consultative du Code rural de soumettre les chardons à la police, je ne me doutais guère de l'énorme multiplication qui suivrait l'adoption de cette mesure, sans toutefois en être la conséquence. J'estime qu'il y avait en 1856 cinq fois autant de chardons qu'à l'époque que je viens de rappeler; et je ne puis l'attribuer qu'au manque de bras pour les extirper. Les cultivateurs ne pouvant suffire à d'autres travaux plus urgents, se sont peu à peu laissés envahir par leur ennemi; et plusieurs s'avouant vaincus, n'essayent même plus une lutte impossible. Il en résulte que ces fermes abandonnées fournissent aux voisines des semences innombrables que l'air transporte facilement. Tout le monde a pu observer leurs bataillons ailés, composés de petits ballons qui voguent horizontalement, sans qu'on puisse se dire pourquoi ils s'arrêteront à un endroit plutôt qu'à un autre, à quelques pas plutôt qu'à quelques lieues.

Autre inconvénient extrêmement grave : les semailles

Digitized by Google

ne se font plus au moment convenable. Les cultivateurs, à l'époque où ils devraient préparer leurs terres, sont obligés de laisser leurs attelages à l'écurie, pour faire faucher et faner les fourrages de seconde coupe par leurs domestiques : travail qui n'était jamais fait que par des journaliers. Cependant on espère une bonne récolte de blé, lorsqu'on peut semer huit jours avant et huit jours après la Saint-Michel. Cette année on semait encore à la Saint-Martin.

Ainsi les cultivateurs ont pu jusqu'à présent encore, et non sans grand dommage, suppléer à leurs journaliers par leurs domestiques. Mais qui dit que ceux-ci ne vont pas les abandonner à leur tour? Déjà pendant la semaille dernière, le commis d'un entrepreneur est venu en recrutement dans le canton de Pange et en a débauché plusieurs. Du même train partant de Courcelles-sur-Nied, il a emmené soixante-treize ouvriers, dont un de ma commune, qui a abandonné sans ressource aucune sa femme et ses enfants.

J'ai entendu dire que le gouvernement se préoccupe de cet état de choses, et que dernièrement le ministre de l'agriculture a posé à la Chambre consultative la question de savoir quels moyens on pourrait employer pour empêcher la désertion des campagnes. J'ignore la réponse qui a été faite; mais le moyen me paraît bien simple : c'est de ralentir le jeu de la pompe aspirante qui attire tout par l'or de sa soupape. Si les compagnies n'étaient pas autorisées à répandre les millions par centaines entre les mains de leurs entrepreneurs, ceux-ci n'enverraient pas leurs agents parcourir les campagnes et enlever les travailleurs à tout prix.

On objecte que les cultivateurs, vendant leurs produits plus cher, peuvent aussi élever leurs frais. Ils l'on fait; mais à quoi cela sert-il, dans une lutte où leurs con-

Digitized by Google

currents ont des ressources presqu'illimitées, et peuvent toujours couvrir leurs mises?

D'ailleurs croit-on que même avec les hauts prix actuels les fermiers fassent de brillantes affaires? Je suis persuadé, au contraire, que si l'on pouvait en établir le compte en masse, on trouverait qu'après un bail de neuf ans, ils ne sont pas l'un dans l'autre plus riches qu'avant. Je suis convaincu en outre que s'ils réalisaient leur capital mobilier et le plaçaient en actions, ils en tireraient un revenu plus élevé, tout en se croisant les bras, et sans autre souci que de consulter chaque matin le bulletin de la bourse, au lieu du baromètre. Dira-t-on que les terres sont louées trop cher? mais alors pourquoi y en a-t-il tant à vendre, et si peu d'acheteurs? Comment se fait-il que le notaire, qui met un bien en vente, ne voie souvent pas même un amateur, ni un spéculateur venir s'informer du prix qu'on en veut avoir?

Sans doute nous n'irons pas si loin dans le système actuel que les fermes soient abandonnées; parce qu'il faudra bien s'arrêter quand le péril sera devenu imminent à ce point. Mais je dis seulement que nous marchons à toute vapeur vers cet état de choses, et que nous en sommes plus près qu'on ne croit. Cette année les journaliers ont manqué aux fermiers; l'année prochaine les domestiques, malgré l'élévation des gages, leur feront défaut aussi. Des propriétaires ne trouveront pas de vignerons pour maintenir leurs vignes en rapport; et d'autres manqueront de bûcherons pour exploiter leurs coupes. Et si les fermiers ne quittent pas leurs charrues lorsque l'abandon de leurs aides leur rend le labeur si dûr, ballotés qu'ils sont déjà par les intempéries et les accidents qui les troublent si souvent, on croit que le haut prix de leurs produits les retiendra par l'appât d'un bénéfice plus élevé. Je crois, moi, qu'un autre mobile les ferait rester, quand même

Digitized by Google

leur travail n'obtiendrait pas une récompense. Car tel est déjà, je l'ai dit, la condition de beaucoup d'entre eux.

Quel est donc ce motif mystérieux qu'ils ne disent pas, eux, et dont je vais vous faire confidence? C'est que le cultivateur dans sa ferme est heureux comme un roi.

Gens de la ville, qui vivez satisfaits à votre manière dans l'air sombre et l'étroit espace que vous mesurent des murs mitoyens, vous ne pouvez pas apprécier le charme instinctif de la vie en plein air, parmi tous ces êtres animés qui semblent si heureux d'être au monde : animaux et végétaux, tous paraissent sourire à l'homme, tous! jusqu'au chardon, ce parasite armé et maudit, qui lui montre d'un air confiant et joyeux ses fleurs purpurines[1]. Il est impossible que cet aspect paisible et riant de la nature ne communique pas à celui qui vit dans un tel milieu des impressions qui l'attachent à la vie des champs.

Si je dis qu'il y est heureux comme un roi, entendons-nous, voici dans quel sens : c'est qu'il est maître de tout ce qui l'environne. Le sol, il le travaille et le féconde; les plantes vivaces prospèrent par ses soins; celles qu'il

[1] Si l'on n'admettait pas ce que je dis de la physionomie des plantes, on n'aurait qu'à se placer en face d'un massif de pensées, et examiner ces fleurs si différentes de leur sœur, l'humble violette. Un jour quelqu'un me voyant rire tout seul dans un jardin, voulut en savoir la cause; je lui montrai des pensées devant lesquelles je venais de m'arrêter. Elles regardaient si effrontément que j'avais involontairement baissé les yeux, et m'en étant aperçu, je n'avais pu m'empêcher d'en rire. Nous nous mîmes alors à les examiner séparément, et remarquions des nuances très-diverses dans leur expression presque toujours hardie, parfois insolente et parfois goguenarde.

Ceci peut être traité de vision et de folie produite par un jeu des couleurs. Je n'en crois pas moins sérieusement et fermement que l'être immatériel, dont les manifestations sont si claires dans les créatures douées de mouvement, anime aussi le règne végétal. Quelque soit le nom qu'on lui donne, Dieu est partout.

Digitized by Google

confie chaque année à la terre lui doivent la vie, et s'épanouissent sous ses yeux paternels. Ne comprenez-vous pas qu'à la vue d'une belle récolte il s'élève dans le cœur de son auteur un autre sentiment que l'espoir du lucre? Et les animaux de tout genre qui l'entourent, qu'il élève, qui le connaissent, qui lui obéissent! et ces nombreux serviteurs qu'il emmenait avec lui au travail et qui le soir rentraient satisfaits d'une tâche toujours variée comme les saisons, et toujours exempte d'ennui!... Cet homme ainsi façonné par la main de Dieu et par la force de l'habitude, irait fondre en un lingot ses chevaux et toutes ses bêtes et tout son attirail? Et parce que son revenu s'en trouverait augmenté de mille écus, il viendrait s'enfermer dans une cage dorée de la ville, où le luxe lui imposerait ses gênes à ce point que malgré l'accroissement de sa fortune, s'il vient à passer un ami ou un parent, il ne pourra plus lui offrir ni un gîte ni un souper.

Il restera donc derrière sa charrue. Mais s'il est abandonné par ses fils, ses domestiques et ses journaliers, que fera-t-il? Et qui est-ce qui approvisionnera les marchés? Qu'on y pense!

26 octobre 1856.

Digitized by Google

LA CHAMPAGNE POUILLEUSE,

PAR M. SUSANE.

Messieurs,

Des expériences dangereuses qui ne pouvaient pas être exécutées sans de graves inconvénients aux environs de Metz, m'ont conduit au mois de septembre dernier à Suippes, en pleine Champagne pouilleuse.

J'ai été surpris, dès la première vue, de reconnaître à des signes certains que ce pays valait beaucoup mieux que sa réputation. Non-seulement les habitants sont dans l'aisance, mais ils en conviennent, chose rare. Non-seulement ils ont écrit à l'entrée de leurs villages: *la mendicité est interdite,* mais ils n'ont pas de mendiants, chose tout à fait extraordinaire. Pendant un mois j'ai circulé partout et à toute heure avec la casquette au quintuple galon; galon, hélas! qui fait faire aux simples les hypothèses les plus téméraires et les plus erronées sur l'opulence des poches, sans qu'une pauvre vieille femme, sans qu'un enfant aient sollicité de moi l'aumône d'un sou. Chose plus surprenante encore, les indigènes paraissent ne pas connaître les nombreuses variétés du voleur. Leurs maisons ont des portes, mais elles ne sont fermées que par un simple loquet; leurs fenêtres, même au rez-de-chaussée, n'ont ni volets ni jalousies; les vitres n'y brillent souvent que par

Digitized by Google

leur absence, et, dans la maison que j'habitais, deux jeunes filles fort éveillées et jolies, abritaient leur innocence et dormaient paisiblement dans une chambre basse, dont la croisée, percée sur une ruelle déserte, et veuve de trois carreaux, s'était provisoirement complétée par deux feuilles de papier; quant à la troisième brèche, elle était comblée le soir par deux bonnets à rubans bleu de ciel suspendus à l'espagnolette. C'était à croire au retour de l'âge d'or.

L'âpreté des aubergistes nous a fait revenir un peu de cette idée. Ces gens-là sont partout très-civilisés.

Comme cette partie de la Champagne n'est guère traversée que par des commis-voyageurs en bonneterie de laine, argonautes exclusivement préoccupés de la conquête de la Toison d'Or et de la rencontre d'un bon dîner, et par des troupes en marche qui ne peuvent conserver qu'un triste souvenir d'un pays où l'on fait des étapes de dix lieues, en ligne droite, sans ombrages contre le soleil, sans refuges contre la pluie, sans cabarets contre la soif, on continue généralement à juger la Champagne pouilleuse d'après des ouï-dires rancuniers ou des traditions surannées, qui se rapportent à un état de choses très-sensiblement modifié depuis trente ans par la nouvelle constitution de la propriété et par la guerre que la science a déclaré à la routine.

Quelques-uns de mes honorables collègues, auxquels j'ai eu l'occasion de faire part de mes impressions, m'ayant assuré que l'Académie écouterait avec intérêt un exposé des observations que j'ai pu faire sur l'état de l'agriculture aux environs de Suippes, je me suis décidé à rédiger cet exposé, et je vous le soumets aujourd'hui, en sollicitant votre indulgence pour le cas probable où j'aurais commis quelque hérésie en une matière qui ne m'est pas familière.

La région dont je vais vous entretenir, est ce grand quadrilatère qui ressort en blanc sur les cartes le mieux

Digitized by Google

détaillées, et dont les sommets sont Reims, Châlons, Sainte-Ménehould et Vouziers. Deux petits cours d'eau, la Vesle et la Suippe, tributaires de l'Aisne, coulent parallèlement de l'est à l'ouest, en se maintenant à dix ou douze kilomètres l'un de l'autre, et partagent le quadrilatère en trois zones à peu près égales. C'est celle du milieu, entre Suippe et Vesle, que j'ai particulièrement vue. Deux grandes routes, tracées suivant les diagonales du quadrilatère, et reliant, l'une Sainte-Ménehould à Reims, l'autre Vouziers à Châlons, se coupent à Suippes, gros bourg ou petite ville de 2000 âmes, située sur la rivière du même nom, à une lieue de sa source, et jetée comme un oasis au milieu de ce désert de craie. Il y a bien quelques autres villages, mais tous sont assis sur les bords de la Suippe et de la Vesle, et entre deux, rien, pas un hameau, pas une ferme, pas un moulin.

L'aspect général de la contrée, sans être riant, est loin cependant d'avoir la monotonie des plaines du nord ou de la Beauce. C'est un terrain largement ondulé, où l'œil est distrait par les courbures variées des lignes d'horizon et par les vertes rangées de peupliers et de saules qui accompagnent la Vesle et la Suippe, et qui fuient avec elles. Vers le couchant, à huit ou neuf lieues de distance, les célèbres coteaux qui s'étendent d'Epernay à Reims, se relèvent d'une façon pittoresque et méritent jusqu'à un certain point, en raison de l'effet qu'ils produisent au fond du tableau, le nom un peu ambitieux de montagnes de Reims, par lequel on les désigne. De maigres bouquets de pins plantés sur les points culminants, quelques vieux ormes isolés et découronnés étendant péniblement leurs racines pour se cramponner au sol et à la vie, tous décorés d'un nom, d'une tradition ou d'une croix, et servant, comme les palmiers dans le Sahara, de jalons aux voyageurs et de lieu de ralliement et de repos pour les

Digitized by Google

bergers et leurs troupeaux, voilà tous les objets qui viennent rompre l'uniformité habituelle du point de vue. Toutefois l'immensité des proportions, la vague des formes et la grandeur du silence impriment aux aspects des steppes champenois ce caractère de solennité et de mélancolie qui donne tant de charme au spectacle de l'Océan.

Quand, le soir, le soleil disparaît dans un nuage d'or derrière la montagne de Reims enveloppée d'un voile de vapeur bleue, quand les ombres portées par les ondulations du terrain s'alongent et procurent, par le contraste des teintes, de la profondeur aux dépressions du sol et de la saillie aux sommités de ces grandes boules de craie blanche, si un char de moissonneurs, un simple troupeau de moutons, regagnant lentement les sentiers de la ville, viennent animer les premiers plans, vous assistez à un spectacle d'une harmonie grande et calme, qui attache les regards et porte à la rêverie.

Mais assez de lyrisme comme cela. Vous avez hâte, et moi aussi, de me voir redescendre plus près de terre. Aussi bien, j'aperçois là, s'avançant sur le devant du cadre, un champenois emballé dans l'inévitable et affreuse blouse bleue, orné d'un col de chemise empesé qui menace, sans réussir à les couper, ses rouges et larges oreilles, et surmonté d'un magnifique chapeau rond, à la mode de 1825, planté solidement et d'aplomb sur le chef de peur de le perdre. Il braille, le malheureux, l'air de la Favorite mis à sa portée par l'orgue de Barbarie, et ramène mes pensées au rez-de-chaussée et même un peu au-dessous.

Je ne vous apprendrai rien, Messieurs, en vous disant que cette partie de la Champagne n'est qu'un immense bloc de craie, friable à la surface et jusqu'à la limite de la pénétration de l'air, compacte et solide plus bas. Il y a trente ou quarante ans, cette craie se montrait presque

Digitized by Google

partout à découvert, et, sauf en quelques points privilégiés qui admettaient la culture de l'avoine et d'un peu de blé, sauf surtout dans une bande étroite sur chaque rive des ruisseaux, que les inondations et les dépouilles des versants voisins avaient assez enrichie, avec la longue succession des siècles, pour l'élever à l'état de terre à jardin, on ne voyait d'autre végétation florissante que celle de ces plantes rustiques qui s'obstinent à pousser jusque sur le cailloutis piétiné des grands chemins. Ce pays n'avait guère alors pour toute richesse que les troupeaux de bêtes à laine, dont la prospérité, en présence d'une pareille stérilité, me paraît avoir surtout tenu aux salutaires effets du grand air et de l'exercice.

Depuis que la division des propriétés a introduit dans la question le stimulant de l'intérêt direct, les choses ont bien changé de face.

Les cultivateurs se sont aperçus que la couche superficielle du banc de craie se laissait assez facilement désagréger et retourner par le fer de la charrue; que les parties rocheuses, ainsi amenées au contact immédiat des influences atmosphériques, se décomposaient, se divisaient et se transformaient en un sol meuble capable de recevoir et de retenir les débris organiques, et dans lequel les mauvaises herbes se plaisaient et se multipliaient singulièrement. Ils remarquèrent que pendant les chaleurs de l'été ces herbes conservaient de la fraîcheur, ce qui paraît tenir d'une part à la couleur blanche du terrain qui renvoie une grande partie des rayons solaires, et de l'autre à la nature absorbante de la craie qui retient longtemps l'humidité. Il n'était pas difficile de conclure. Il fallait avec la charrue enfouir les mauvaises herbes et donner une seconde façon à la terre, y ajouter le plus de fumier possible et semer du blé. C'est ce qu'ils ont fait; c'est ce qu'ils font, et ils ont de magnifiques récoltes

Digitized by Google

dans les temps mêmes où les propriétaires des contrées réputées riches voient toutes leurs espérances trompées. Les années d'extrême sécheresse leur font peu de mal, et d'ailleurs elles sont rares ; quant aux années pluvieuses, ils s'en moquent, ou plutôt ils les bénissent, car toutes leurs terres sont drainées par le bon Dieu, sans poteries et sans frais. Le banc de craie absorbe en vingt-quatre heures toute l'eau surabondante, et la rend, partout où il en est besoin, filtrée, pure et limpide, telle qu'on n'en voit qu'aux pieds des glaciers et dans les lacs qu'ils alimentent. L'eau des ruisseaux de la Champagne pouilleuse a cette nuance bleue qui frappe les yeux du voyageur en Suisse, et que je crois être la vraie couleur de l'eau parfaitement dépouillée de particules végétales. Du reste, la blancheur du gravier qui compose le fond du lit des rivières et des sources peut contribuer à produire cet effet.

Laissons couler les ruisseaux et revenons à nos... Champenois.

L'expérience faite, ils ont profité de ses enseignements dans la mesure du possible et de leurs moyens. Ils se sont d'abord appliqués à perfectionner la culture des terres les plus rapprochées des habitations. Dans les premiers temps, ces champs avaient besoin de repos une année sur deux ou trois ; ils ont alors défriché plus loin ; l'espace ne leur manquait pas et n'est pas près de leur manquer. Aujourd'hui, les terres en rapport s'étendent jusqu'à cinq ou six kilomètres des villages, et le désert s'est retiré d'autant devant la civilisation.

Ces champs, il est bien entendu, n'ont pas tous la même valeur. Indépendamment de la qualité accidentelle et locale du terrain, on remarque entre eux les différences qui résultent de la date de la mise en culture, et celles qui ont pour causes la distance à parcourir et la facilité d'entretien et d'exploitation. En négligeant les causes ac-

Digitized by Google

cidentelles et raisonnant sur des moyennes, on trouve que les terres, situées dans un rayon de deux kilomètres autour des villages, sont riches et valent de 1 500 à 3 000 francs, et même 4 000 francs l'hectare. Au delà, on trouve une zone de deux kilomètres de largeur en cours d'amélioration, dont les terres valent de 1 000 francs à 1 500 francs. Plus loin, et jusqu'à la limite actuelle des steppes, les champs sont à l'état de création et n'ont encore qu'une valeur d'espérance. C'est surtout dans cette partie que l'on rencontre le plus grand nombre de plantations de pins, faites, non pas en vue des produits forestiers qui resteraient insignifiants pendant dix générations encore, mais pour préparer le travail de la charrue, rompre, diviser le sous-sol et l'imprégner des débris de la végétation des arbres et de celle des herbes qui croissent plus serrées et plus touffues sous leur ombrage.

On m'a assuré que des terrains ingrats, ainsi triturés pendant ving-cinq ans par les racines tourmentées des pins et fumés par leur folioles accumulés, avaient donné de très-belles récoltes de blé pendant les cinq ou six années qui ont suivi l'arrachage.

Les terres de première qualité, celles qui sont depuis le plus longtemps remuées par la charrue, ont trente ou quarante centimètres de profondeur. Si elles peuvent être fumées tous les ans, elles ne se reposent jamais et donnent successivement deux récoltes de blé ou d'avoine, et une récolte de trèfle blanc semé la deuxième année et retourné la troisième ou la quatrième.

Les terres de deuxième qualité, de quinze à vingt-cinq centimètres de profondeur, donnent une récolte de blé tous les deux ans, quand elles peuvent être fumées. Si les engrais manquent, on y sème du sarrazin pour étioler et détruire les mauvaises herbes; le tout est enfoui à l'époque de la floraison et l'on sème de l'avoine. Après la

Digitized by Google

récolte de l'avoine, le champ est abandonné pendant un an aux moutons et l'on en cultive un autre.

Les terres récemment défrichées de la troisième catégorie, qui n'ont pas plus de dix à quinze centimètres de profondeur de sol meuble, ne donnent que de temps en temps une récolte d'avoine alternée avec le trèfle ou le sarrazin.

En résumé, le roulement de la culture s'exerce uniquement sur le blé et l'avoine que l'on récolte, sur le trèfle blanc que l'on récolte quelquefois et que l'on enfouit le plus souvent, enfin sur le sarrazin qui ne joue que le rôle de nettoyeur. Point d'orge, point de seigle, point de pommes de terre, point de prairies artificielles proprement dites, encore moins de plantes oléagineuses ou saccharifères, rien que du blé et de l'avoine. Ces deux céréales et les moutons, qui ont énormément gagné à la transformation du sol, voilà la fortune du pays, fortune qui n'a point de mécomptes, disent les habitants, ce qui s'explique par les considérations suivantes :

Le blé est très-beau. Son rendement normal, qui a été celui des trois dernières années si décevantes dans les terres riches, est d'un sac par six douzaines de gerbes. Je ne sais dans quel rapport les sacs et les gerbes de la Champagne sont avec les gerbes et les sacs de la Lorraine; mais les Champenois trouvent ce rendement superbe, et l'expriment en disant que dans le *vallage*, c'est-à-dire dans la vallée de l'Aisne, il faut dix ou douze douzaines de gerbes pour faire le sac.

Les frais de culture sont presque nuls. La force d'un cheval est de luxe pour le travail de la charrue. J'ai vu constamment les laboureurs mener leur charrue avec un seul cheval médiocre, au pas très-accéléré, presqu'au trot. Ils retournent un champ dans la matinée, et dans l'après-dîner le même cheval l'a nettoyé avec la herse.

Digitized by Google

Les distances à parcourir sont longues ; mais les chemins sont sur la roche vive et les champs sont toujours praticables. Le précieux cheval, qui ne mange que pour un, fait ici l'office de quatre, et enlève partout une voiture chargée de mille kilogrammes.

Les blés sont mûrs de bonne heure. Les récoltes sont toujours rentrées ou mises en meule avant la fin du mois d'août.

Il résulte de là que pour le paysan petit propriétaire les frais de culture sont aussi réduits que possible. Son train se réduit à un cheval, et le personnel à lui-même. Si il a de grands enfants, il est très-au-dessus de ses affaires. Le matériel de labourage, charrues, herses, rouleaux, est réduit à l'unité de chaque objet, car on fait beaucoup de besogne en marchant au trot. Dans les propriétés considérables, l'économie d'exploitation suit le même rapport.

La simplicité des cultures entraîne la simplicité des bâtiments. Une vaste grange en pans de bois est la partie capitale des habitations rurales. Quant au battage en grange, c'est l'occupation des mauvais jours, des matinées pluvieuses. On bat un sac avant le déjeuner pour se mettre en appétit ; on en bat un autre le soir pour faire descendre le dîner, et l'on a encore du temps de reste pour exercer une industrie et pour gémir sur la rareté du fumier, qui ne permet pas d'exploiter plus de terres et d'employer tout son temps.

Le grand but, la grande préoccupation à Suippes est donc de se procurer des engrais. Le fumier c'est de l'or, et l'on se livre à des bassesses pour en avoir. Je ne fais point allusion ici à cette espèce de mendicité, celle-ci n'est point interdite, qui s'attache aux pas d'un homme à cheval, mais j'ai été obsédé là-bas des offres de service de gros propriétaires, qui prétendaient se mettre eux-mêmes à la porte de chez eux pour avoir l'avantage de

Digitized by Google

loger MM. les chevaux que j'avais emmenés. En fait, pour six francs par jour et l'abandon des fumiers, j'ai trouvé un bourgeois qui m'a cédé sans réserves une grande auberge toute neuve, où j'ai pu établir comme dans une caserne 90 hommes et 36 chevaux, avec un matériel aussi considérable qu'inquiétant. Il a fourni pendant trente-cinq jours à nos bêtes de la paille de litière jusqu'au ventre, et s'estimait le plus habile et le plus fortuné des mortels. Au départ, il n'a point demandé d'indemnités, quoiqu'il y eût bien quelques carreaux cassés, et que les papiers de ses chambres eussent reçu quelques-uns de ces ornements, arabesques ou inscriptions, qui ont de tout temps occupé les loisirs artistiques des soldats, puisqu'on les a retrouvés, avec la même naïveté de style et la même franchise d'expression, dans un corps de garde romain, à Herculanum.

Revenons encore une fois, et cette fois bien réellement, à nos moutons.

L'éducation des bêtes à laine est fort ancienne dans la Champagne pouilleuse. C'était jadis presque la seule manière de tirer parti de cette terre aride comme les plateaux de l'Estremadure et de la Vieille-Castille. Elle a été l'origine de l'industrie spéciale de la ville de Reims et d'un dicton impertinent, pas plus impertinent cependant que celui par lequel l'esprit de rivalité des anciennes provinces prétendait caractériser les habitants de la Lorraine.

Le développement des cultures, concordant ici avec le développement de l'industrie rémoise et avec le développement du pantagruélisme parisien, a permis de donner une très-grande extension à l'éducation de ce précieux animal, qui fournit de la laine et des côtelettes, voire des filets mignons en chevreuil. Dans les marchés mensuels qui se tiennent à Suippes, il n'est pas rare de voir réunis 40 000 moutons.

Digitized by Google

Mais une fois lancés dans la voie de la prospérité, les habitants de la Champagne pouilleuse ne se sont pas tenus aux bénéfices qu'ils retiraient de la vente de la laine aux fabricants de Reims, de celle de leurs bêtes grasses aux bouchers de Paris, et de l'emploi économique d'un fumier qui se transporte tout seul dans les champs. Ils ont reconnu que les loisirs que leur laissait la culture pouvaient être utilement et lucrativement employés à préparer eux-mêmes une partie des laines qu'ils vendaient aux gens de Reims, et à s'approprier ainsi une fraction des profits de la mise en œuvre. Aujourd'hui l'on entend dans presque toutes les maisons de Suippes le ronflement du rouet ou le bruit saccadé du métier, et il existe dans le bourg quatre grandes filatures marchant à la vapeur, et dont les propriétaires, tout en assurant le pain des déshérités, il y en a partout, des femmes, des enfants et des infirmes, passent pour être millionnaires.

Tels sont, Messieurs, les éléments de la prospérité de ce pays intéressant. Telle est l'explication de cet air de satisfaction répandu sur tous les visages, et que je n'ai vu que là. Avec de la persévérance, avec l'exemple et les conseils de quelques riches propriétaires qui demeurent au milieu d'eux, par leur sagacité à démêler le parti qu'il y avait à tirer de la nature de leur sol, par un heureux mariage de l'agriculture et de l'industrie, renfermées l'une et l'autre dans les limites du possible et ne s'exerçant que sur des produits bien naturels à leur contrée et par conséquent assurés, ces braves Champenois ont résolu le difficile problème qui préoccupe tant aujourd'hui les économistes. Ailleurs on est plus riche peut-être, mais on y achète la richesse au prix de mille soucis, à travers des chances et des agitations qui pèsent sur le cœur et assombrissent l'existence. A Suippes on n'est qu'à l'aise, mais l'on tient bien ce que l'on a gagné; on remplace sa vieille masure

Digitized by Google

de bois, de boue et de chaume par une belle maison de briques; on est fier de son pays et de soi-même; on est heureux et on le proclame. Trouvez-moi un autre pays pareil, et je l'irai dire... à Rome.

En se rappelant ce qu'on dit avoir été, il y a cinquante ans, ces plaines, auprès desquelles les plaines de la Sabine et du Latium sont des terres luxuriantes de fécondité naturelle, on ne peut se défendre d'un mouvement d'orgueil en songeant que l'on appartient à une race et à une société dans laquelle la vraie loi de Dieu est si bien comprise et observée. En contemplant le miracle accompli sur ce banc de pierre, par des hommes de bonne volonté, on se demande ce qu'il pourra devenir, au bout de cinquante nouvelles années, si les fils suivent l'exemple de leurs pères, s'ils continuent d'être animés de la foi au travail et de cet esprit de recherches et de perfectionnement dont le créateur n'a pas déposé en vain le germe dans l'homme.

Pour moi, je ne doute point que cette partie de la Champagne ne soit susceptible d'atteindre un niveau de prospérité bien supérieur à celui auquel elle est déjà parvenue. Heureuse, si en devenant plus riche, elle ne cesse pas d'être sage, si elle sait se préserver des entraînements et éviter les fausses routes.

Il me semble voir la possibilité d'introduire, dès à présent, dans l'agriculture de ce pays des améliorations et des éléments nouveaux de fortune bien en harmonie avec les conditions générales et naturelles de la contrée.

Deux choses frappent, en effet, par leur absence complète, l'esprit de l'observateur.

La première de ces choses, c'est qu'il n'y a point de fermes, d'habitations rurales isolées. Toute la population est concentrée dans des villages peu nombreux, en général considérables, mais très-éloignés les uns des autres. Notre champ de tir, au sud-ouest de Suippes, présentait une

Digitized by Google

surface absolument vide d'un myriamètre au moins dans tous les sens, et nous en eussions facilement trouvé plusieurs autres pareils. Cette disposition pouvait être convenable au temps où la terre était presque complétement livrée au parcours des moutons. Aujourd'hui elle est déjà incommode pour le travail des champs en état de rapport, et elle est un obstacle sérieux au développement des défrichements. Quel que soit la simplicité des cultures et la viabilité des chemins, l'action suivie et efficace du cultivateur se transporte difficilement au delà de trois ou quatre kilomètres de distance des habitations. D'un autre côté, l'augmentation des récoltes conduit à l'agrandissement des granges et entraîne, ou à des dépenses plus fortes dans l'intérieur des villages qu'elles ne le seraient au dehors, ou à des imprudences qui s'aggravent par la nature des constructions en usage et par la présence des cheminées des machines à vapeur. Ce qui se tolère en ce genre à Suippes est au delà de toute imagination.

Je crois que l'élan imprimé à l'agriculture ne pourrait être qu'accéléré par la création, sur la limite actuelle des défrichements, de fermes et de hameaux qui deviendraient de nouveaux centres d'activité et qui feraient disparaître promptement ce désert central, cette peau de chagrin qui s'est rétrécie sous les attaques des vieux villages, mais qui pourrait résister longtemps encore, aujourd'hui que ses bords, en reculant, se trouvent hors de portée des morsures de la charrue.

L'absence d'eau à ciel ouvert dans ces plaines arides serait sans doute un inconvénient, mais non point un obstacle, car on trouve partout de l'eau excellente au niveau des rivières, et par conséquent presque à fleur de sol, dans les dépressions un peu prononcées. Au reste, l'exemple du pays de Caux, où bêtes et gens ne boivent que de l'eau de mare, et en manquent souvent pendant

Digitized by Google

l'été, prouve qu'une contrée peut prospérer sans eau courante.

Le second fait singulier à Suippes, c'est l'absence des bêtes à cornes. J'ai cru, pendant les premiers jours, que la vache y était un animal tout à fait inconnu. J'ai pu ensuite m'assurer qu'il en existait dix ou douze exemplaires dans le bourg : mais ces vaches, entretenues par quelques personnes riches pour leur usage particulier, ne sortent jamais de l'étable. Je ne puis m'expliquer cette absence du bétail, dans une localité où les habitants rêvent fumier, où la paille est sans valeur, où les bords de la Suippe donnent du foin, où le trèfle est cultivé comme engrais, où probablement la luzerne et le sainfoin réussiraient, où il ne manque pas de champs à utiliser, que par un vieux reste de routine, qui disparaîtra au premier jour sous l'influence d'un bon exemple et d'un succès.

Je me suis permis d'en exprimer mon étonnement, et de dire ce que j'ai vu faire dans ce pays de Caux que je citais tout à l'heure. Un tireur de fusées a peu de chances de se faire écouter lorsqu'il parle agriculture ; pourtant, le démon de l'intérêt aidant, je crois avoir fait quelque impression sur mes amateurs d'engrais à bon marché, en leur racontant cette bucolique normande.

Imaginez-vous, leur disais-je, un grand champ, un hectare de trèfle, incarnat, rose ou blanc, celui qui réussira le mieux ; à l'heure où le soleil a bu la rosée, vous arrivez avec une botte de forts piquets sous le bras et un maillet de bois à la main ; votre femme, vos enfants, vos domestiques, si vous en avez, mènent derrière vous quatre, dix, vingt belles vaches, au poil luisant, à la vaste panse. Toutes ont les cornes entrelacées d'une longe de deux à trois mètres, par laquelle on les conduit et on les maintient provisoirement pour les empêcher de s'ébaudir dans le champ du voisin, car on fait des procès en Nor-

Digitized by Google

mandie. Vous commencez par vous orienter, par reconnaître la direction du vent, pour placer vos vaches de façon qu'elles ne soient pas gênées dans le travail qu'elles vont faire par les rayons trop directs du soleil, par le fouettement de la pluie, si vous la craignez, et par le dégoût qui pourrait résulter de certaines émanations dont vous connaîtrez tout à l'heure la source. Quand vous avez bien pris vos mesures, vous abordez votre champ par le côté choisi, et vous plantez, à deux mètres en dehors du trèfle, vos piquets bien alignés, et distants entre eux de cinq à six mètres. Vous attachez une vache à chacun de ces piquets, et à l'instant toutes les cordes sont tendues du même côté; et votre trèfle disparaît proprement, sans piétinement, sans gaspillage, par grandes fauchées demi-circulaires ; et vous le voyez bientôt reparaître de l'autre côté des vaches sur une ligne parallèle à la première, mais sous une toute autre forme. Et cela marche toute la journée comme une mécanique, sans autre soin que celui de relever de temps en temps les piquets et de les avancer d'une quantité égale à celle que le champ de trèfle a perdue. Un enfant de dix ans suffit à cette besogne, car je n'ai jamais vu de vaches aussi dociles. Quand elles sont parvenues au bout du champ, menez-les sur un autre, mais retournez celui-ci avec la charrue ; semez-y du blé, et vous m'en direz des nouvelles l'année prochaine.

Je suis loin de penser que la Champagne puisse jamais se parer des magnifiques prairies artificielles de la Normandie, et obtenir de l'éducation des bêtes à cornes les riches profits qu'on en retire vers l'embouchure de la Seine; mais puisque le trèfle est cultivé autour de Suippes, puisque ce qui entrave le plus le développement de l'agriculture dans ce pays est la rareté des engrais et la longueur des transports, il semble qu'une pratique analogue

Digitized by Google

à celle que je viens de décrire pourrait encore améliorer sensiblement une situation déjà prospère.

Du reste, une partie des améliorations désirables que je viens de signaler va s'exécuter peut-être par un autre procédé plus expéditif, plus rapide dans ses effets, mais qui peut contenir le germe de beaucoup d'altérations dans les habitudes et dans les tendances paisibles de la population. L'administration supérieure de la guerre a fait étudier cet automne, aux environs de Suippes, l'établissement d'un camp permanent considérable, destiné à remplacer le camp de Boulogne. Les habitants ont parfaitement saisi, trop bien suivant moi, de quelle importance pouvait être pour l'avenir de leurs cultures la présence habituelle d'une quarantaine de mille hommes et de six à huit mille chevaux. Dieu veuille qu'ils n'en tirent que du miel, et qu'ils ne cèdent pas à la tentation de se faire gargotiers, cabaretiers, usuriers et le reste.

A propos de miel, j'ai vu quelques ruches à Suippes. Un pays qui sème du sarrazin pourrait élever beaucoup d'abeilles. Le miel et la cire sont sans doute aujourd'hui des produits accessoires de peu d'importance; le sucre et la stéarine les ont détrônés; mais on ne doit en négliger aucun à la campagne, quand on peut les obtenir sans frais et sans peine.

Je ne quitterai pas, Messieurs, une contrée que je viens de vous dépeindre avec impartialité, en cherchant à oublier que j'y ai payé fort cher le droit de m'ennuyer et de vivre très-mal, sans faire part à ceux de nos honorables collègues dont les études n'ont pas pour but spécial l'agriculture des remarques que j'ai pu faire sur d'autres objets.

La flore de la Champagne pouilleuse est fort simple. Si l'on s'éloigne des berges des ruisseaux, d'une largeur variable de dix à cent mètres, qui contiennent toutes les

Digitized by Google

habitations, les jardins, les cultures potagères, et dont la végétation rappelle tout ce que nous avons l'habitude de voir en France, à latitude et conditions égales; si l'on ne considère que l'ensemble du pays, on n'y trouve à signaler parmi les grands végétaux que des bois de pins, des taillis de saules marceaux et de charmilles, et quelques individus isolés des genres orme et peuplier.

Les pins, que l'on a commencé à planter, il y a une trentaine d'années, par bouquets de un à dix hectares dans les plus mauvais terrains, sont moins beaux que ceux de la Sologne. Disposées en allées quinconces, à quatre mètres l'une de l'autre, les tiges croissent lentement, se tourmentent, se chargent de bois mort, et les plus vigoureuses ne paraissent pas pouvoir dépasser une hauteur de huit mètres. On ne tire pas de ces bois d'autre parti que le fagotage, et on les arrache généralement au bout de vingt ans pour faire place aux céréales.

Sous les pins, mais plus particulièrement sur la lisière des plantations, poussent avec assez de vigueur des buissons de charmilles, de saules, d'épine noire et de ronces, qui forment sur quelques points des taillis fourrés.

Parmi les plantes herbacées, celles qui dominent dans les friches sont le plantain, le tussilage, le tithymale, la jacée, la chicorée sauvage, le pied-d'alouette, le millepertuis et quelques graminées coriaces; le tout clair-semé et réduit à des proportions lilliputiennes. Je n'ai remarqué qu'une seule fleurette tout à fait nouvelle pour moi, et qui paraît caractéristique du terrain de craie, car elle prospère dans la roche nue. C'est une humble plante, dont la tige garnie de quelques feuilles ovales d'un vert brun foncé, ne dépasse pas vingt centimètres de hauteur, et pénètre profondément dans la craie délitée par une racine droite, dure, blanche, médiocrement fournie de chevelu,

Digitized by Google

et qui vient à la main sans effort. Au mois de septembre, toutes ces tiges étaient couronnées d'un bouquet de cinq à dix fleurs violettes, infundibuliformes et s'épanouissant en étoile régulière à quatre pointes. Cette plante forme par places de jolis tapis, dont les nuances se marient bien avec le blanc éclatant de la craie. J'en ai vainement demandé le nom usuel aux indigènes : ils m'ont fièrement répondu qu'il y avait des Messieurs à Châlons qui savaient tout cela, que, pour eux, ils ne s'occupaient des mauvaises herbes que pour les arracher.

Ils s'intéressent davantage à leur faune, car ils sont grands chasseurs, et chassent magistralement en cabriolet, ou au moins en charrette, à travers leurs vastes plaines sans fossés qui, à partir du mois de septembre, sont entièrement découvertes.

Les lièvres sont très-nombreux. Ils ont eu cette année de belles peurs. Nos expériences ont commencé précisément à l'époque de l'ouverture de la chasse, et les malheureux, réveillés en sursaut par le bruit strident et inusité des fusées, épouvantés par l'explosion des projectiles, couraient se jeter sous le plomb des fusils qui les attendaient sur le périmètre du champ de tir. Les courses effrénées des lièvres, dont nous pouvions suivre avec nos lunettes les bizarres évolutions jusqu'à quatre kilomètres de distance, ont été notre grande consolation pendant ces longues journées, et c'est un spectacle, s'il se renouvelle, que je recommande aux amateurs de steeple-chase.

La perdrix grise est assez commune avant la moisson, mais elle fuit bien vite une contrée qui ne lui offre que de rares et lointaines remises, où elle ne pourrait arriver qu'épuisée, et où elle serait nécessairement abattue. La caille, abondante autrefois, dit-on, a presque complétement disparu ; c'est, du reste, un fait assez généralement

Digitized by Google

observé en France. Quant aux alouettes, c'est autre chose; il y en a à profusion.

La merveille de la contrée, en fait de gibier, c'est la grande outarde. Les vieillards disent que dans leur jeunesse on en voyait beaucoup, qu'elles nichaient dans la plaine, mais que les plantations de pins leur ont déplu, et qu'on n'en aperçoit plus aujourd'hui que de temps en temps. Ceci n'est peut-être qu'un propos de vieillards. L'apparition des outardes en Champagne n'a peut-être jamais été qu'un accident rare, un peu moins rare, si l'on veut, en Champagne que dans les autres parties du nord de la France. Le fait est cependant que l'outarde est un oiseau farouche, ayant la conscience de son volume et de son inaptitude à prendre essor, et fuyant le danger de très-loin, qui pouvait s'accommoder de ces immenses plaines rases, où son œil vigilant lui signalait l'ennemi à une lieue. Il se peut aussi que les bois de pins lui aient inspiré la crainte des surprises. L'éloignement des bois leur laisse toutefois encore une telle avance sur les chiens et sur l'homme, que j'aime mieux croire qu'elle a toujours été rare. J'ai vu deux outardes pendant mon séjour à Suippes : il est à peine besoin de dire qu'elles étaient empaillées.

Un autre oiseau de belle taille qui n'est pas rare, c'est la buse. On en voit toujours une en l'air, battant lentement l'estrade à quelques mètres au-dessus du sol, et passant l'inspection de son arrondissement. Je ne pense pas que les buses aient tous les jours la chance de dîner d'un lièvre ou d'un perdreau, mais elles ne courent pas le risque de mourir de faim. Vous dire ce qu'il y a dans les chaumes de campagnols, de lézards, de crapauds, de grillons noirs, de sauterelles vertes et grises, de criquets rouges et bleus, serait impossible. C'est un frémissement, un frétillement incroyables. Les buses désappointées, qui

Digitized by Google

ont manqué le morceau de résistance et de haut goût, sont certaines d'avoir au moins une alouette et un dessert varié.

Les rivières nourrissent de petits brochets, de petites anguilles, de petites truites fort délicates, et des écrevisses qui n'ont aussi que le défaut d'être naines.

Mais le fait zoologique qui caractérise le pays et qui a dû, suivant moi, lui valoir le nom de Champagne pouilleuse, c'est l'invasion des champs, à la fin de l'été, par des myriades de cirons. Les gens de l'endroit les appellent *aoutans*, ce qui veut dire sans doute que ces désagréables et imperceptibles bêtes font leur apparition au mois d'août. Nous sommes donc arrivés à point pour jouir de leur savoir-faire. C'est à rendre furieux. Je suppose que ces animalcules étaient en train de célébrer leurs mystères, car on en rencontrait quelquefois autour de certaines herbes des pelotes grosses comme le poing, les unes rouges, les autres blanches, les autres noires, soit qu'il y en ait trois variétés, soit que ces couleurs correspondent à des âges différents, soit qu'elles aient pour cause un accident de nourriture.

Il me reste, Messieurs, à vous parler des traces que l'antiquité a laissées dans cette partie de notre vieille Gaule. Il semble que tout doit avoir été dit sur ce sujet, mais l'archéologie est non-seulement une science de faits, elle est aussi une science d'appréciations et d'hypothèses. Les antiquaires de localités sont enclins à enfler la valeur des débris qui les entourent : il n'est donc pas mauvais de les contrecarrer un peu ; la vérité jaillit souvent de la contradiction.

Ce qui est hors de discussion, c'est l'importance de la cité rémoise à l'époque de la domination romaine. Le souvenir des maîtres du monde antique se conserve dans la Champagne pouilleuse par des monuments et par des

Digitized by Google

mots. Les monuments sont plusieurs grandes voies aboutissant à Reims, entre autres la voie de Bar-le-Duc à Reims qui traverse toute la plaine de Suippes en une ligne absolument droite de plus de quatre myriamètres de longueur, et qui sert encore à la grande vicinalité sans avoir été modifiée, ni même touchée, telle que nous l'ont léguée les Romains. Les mots sont les noms des villages construits sur les sources des rivières. Tous ces noms sont aussi expressifs et aussi latins que possible. Il me suffira de citer Sommesuippe, Sommevesle, Sommetourbe, Sommyèvre, Sommepuis, et il y en a beaucoup d'autres pareils dans la contrée.

J'arrive aux antiquités contestables.

La tradition du pays place le champ de bataille où vinrent se briser l'élan et la fortune d'Attila à un myriamètre au sud de Suippes, sur les rives d'un petit affluent de la Vesle, qu'on appelle la Noblette. Quand vous vous faites mener de Châlons à Suippes par une de ces voitures dites à volonté, sans doute parce qu'il n'y en a pas d'autres, vous traversez à mi-chemin ce ruisseau profondément encaissé dans un lit tortueux et raviné. Votre conducteur ne manque point à vous le signaler du manche de son fouet et à vous dire que le jour de cette grande affaire il y coulait du sang à pleins bords. Si vous montrez la moindre hésitation à croire à cet horrible prodige, le manche du fouet s'anime, indique les positions et les marches des deux armées, l'endroit où eut lieu la mêlée, et, enfin, lorsque le cheval a péniblement atteint le sommet de la côte, et pendant qu'il le laisse souffler, l'automédon se lève sur son char, vous soulève après lui, vous fait remarquer à une demi-lieue sur la droite une grande ligne blanchâtre, et vous écrase de cette preuve: Voilà le camp d'Attila. Je professe le plus profond respect pour les traditions, surtout quand elles sont plausibles.

Digitized by Google

Pour mon compte, je n'avais jamais douté que les champs catalauniens fussent dans le voisinage de Châlons ; j'avais moins de dispositions à croire à la réalité du camp d'Attila, quoiqu'il y ait un emplacement dessiné sous ce nom sur la carte d'état-major. C'était donc le cas de profiter de ma voiture à volonté et d'y aller voir. J'arrivai en vingt minutes au pied d'une enceinte elliptique, presque circulaire, formée par le déblai d'un fossé large et profond taillé dans la craie. La plus grande partie des matériaux déblayés, deux tiers environ, jetée vers l'intérieur de l'enceinte, forme un parapet régulier de cinq à six mètres de saillie ; le dernier tiers jeté du côté de la campagne, donne lieu à un relief moins prononcé, figurant une sorte de chemin couvert. Le terrain renfermé dans l'enceinte mesure 500 mètres environ dans le sens du grand axe de l'ellipse et 400 mètres suivant le petit axe, ce qui donne 1300 à 1400 mètres au développement du tracé. C'était peu de chose pour contenir les nombreuses hordes entraînées sur les pas du Fléau de Dieu. Si les barbares ont réellement campé dans cette enceinte, ils ont dû se mettre sur plusieurs couches, les Huns sur les autres.

L'insuffisance évidente de l'espace et l'invraisemblance d'un ouvrage permanent et régulier de fortification élevé, contrairement aux usages invariables des races de la Haute-Asie, par un flot de sauvages qui venait de traverser toute l'Europe sans rien rencontrer qui pût ralentir son élan, et qui marchait toujours sans trop savoir où il allait, dans l'enivrement de sa force et de la terreur qui le précédait, me donnent la conviction que le nom de camp d'Attila imposé à cette localité n'est qu'une fantaisie traditionnelle et le résultat d'une de ces confusions si fréquentes, même quand il s'agit de faits modernes, et que par suite la bataille de Châlons pourrait bien avoir été livrée sur un tout autre point des alentours de cette

Digitized by Google

ville. Il est constant d'ailleurs que les fouilles les plus minutieuses n'ont amené aucune découverte archéologique digne d'attention, ni dans le camp, ni dans ses environs, ni dans le ravin de cette Noblette où le sang roulait à pleins bords.

Que peut alors avoir été ce que l'on est convenu d'appeler le camp d'Attila? La situation de cet ouvrage, ses dimensions, sa forme et sa ressemblance avec d'autres ouvrages que l'on rencontre dans le pays, me font croire que c'est une fortification du moyen âge, établie probablement sur l'emplacement et sur les restes d'un camp romain. La position géographique et l'excellent choix du site indiquent une station légionnaire; le parfait état de conservation indique un remaniement plus moderne, et la forme matérielle de l'ouvrage est celle de l'enceinte d'un village détruit; elle reproduit exactement ce qui se voit encore à Suippes et ailleurs.

La Noblette, cours d'eau encaissé, comme je l'ai dit, et d'un passage difficile, est traversée obliquement dans un petit village, nommé la Cheppe, par la voie romaine qui conduisait de Bar à Reims. Le camp d'Attila touche la Cheppe et occupe l'angle aigu formé par le ruisseau et la voie romaine. Au sud, la Noblette décrit une courbe prononcée, concentrique au tracé du camp qui, de ce côté, domine le ruisseau de toute la hauteur de la berge augmentée de celle du parapet. Le terrain occupé par l'enceinte se relève vers le nord, et, de ce côté, le parapet côtoie la voie romaine qu'il commande, ainsi que tous les environs. De ce point culminant on découvre la voie, tant dans la direction de Reims que dans celle de Bar, sur une longueur de deux myriamètres au moins.

Si l'on considère que cette voie était une des routes principales qui conduisaient de la Germanie à l'importante ville des Rémois, et que le passage de la Noblette présente, à la

Digitized by Google

Cheppe, des difficultés sérieuses, on admettra sans peine qu'une légion ait pu être établie sur ce point d'observation et de facile défense. L'enceinte a bien la capacité convenable pour le séjour de quelques milliers d'hommes ; elle possède quatre entrées bien orientées, nord, sud, est et ouest ; sa forme circulaire était forcée sur un tiers de son développement par la courbure du ruisseau, et cette circonstance a pu déterminer, pour l'ensemble, l'adoption d'un tracé moins habituel chez les Romains que le tracé rectangulaire.

Je crois donc à l'établissement sur ce point d'un avant-poste de Reims, d'une tête de pont en arrière, surveillant et interdisant le passage de la Noblette. Je crois de plus à l'occupation permanente de ce camp bien au delà de l'époque romaine et jusque dans le moyen âge. Les raisons qui me portent à penser ainsi sont l'importance de la position au débouché d'un défilé d'une ancienne frontière de France, les modifications apportées au plan romain par l'approfondissement du fossé et l'addition d'une sorte de chemin couvert ou seconde enceinte ; c'est l'identité des formes actuelles avec celles de l'ancienne enceinte de Suippes ; c'est enfin le nom même du village de la Cheppe, qui semble dériver de *caput,* par le mode d'altération qui a produit *capitaine, cheptaine, cheftaine* et *chef,* et constater, par delà les temps de langue latine, l'existence sur ce point d'un poste de commandement, bourg fortifié, manoir féodal ou simple tête de pont.

J'ai parlé de l'enceinte de Suippes. Au moyen âge, à cette époque de brigandage général, il n'était si mince bicoque qui ne se fût imposé de durs sacrifices pour se mettre à couvert des entreprises des routiers de tous rangs. En Lorraine, où les ressources abondaient, les bourgs s'étaient renfermés dans de bonnes murailles, savamment construites avec tours, créneaux et machicoulis. Sans argent,

Digitized by Google

sans pierres à bâtir et sans mortier, les pauvres Champenois creusèrent leur sol et se couvrirent de remparts de craie, sur le modèle de la Cheppe. L'enceinte de Suippes, conservée sur plusieurs points du contour de la ville, et notamment au nord, à droite et à gauche de la route de Vouziers, reproduit donc la forme et les matériaux du camp d'Attila. On m'a assuré qu'on voit de pareils restes dans la plupart des localités de la contrée, et j'en ai vu de mes yeux un second exemple considérable à une demi-lieue de Suippes, sur le chemin de Sainte-Ménehould. Ici l'ouvrage est vide comme à la Cheppe ; il a moins d'étendue, mais il est plus compliqué et rappelle davantage les dispositions des demeures féodales. Couvert d'un côté par un repli de la Suippe, enveloppé sur un autre par un marais, il se compose de deux enceintes complètes, dont l'une centrale et assez élevée pouvait jouer le rôle d'un donjon, et d'un troisième massif faisant face au seul point laissé accessible par la rivière et le marécage.

J'avais profité d'un dimanche pour aller visiter ce spécimen de l'art militaire champenois au moyen âge. J'y rencontrai un grand diable de campagnard qui avait aussi, de son côté, profité du beau temps et du jour de repos pour mener paître lui-même ses moutons, à défaut du berger communal. Depuis mon apparition dans l'enceinte, je voyais mon homme décrire une courbe savante qui devait lentement mais infailliblement nous mettre face à face. Je devinai qu'il éprouvait le besoin de causer avec un officier et je coupai court en l'abordant.

— Pourriez-vous, Monsieur, me dire ce qu'il y avait ici autrefois?

— Oh! oui, allez.

— Hé bien! quoi?

— Hé bien! le camp d'Attila, donc!...

Et de deux, pensai-je en moi-même, et je virai de bord,

Digitized by Google

cherchant à mon tour à marcher sur la tangente de sa courbe. J'avais compté sans mon hôte; il avait emboîté.

— Ah! c'est ici qu'il y en avait dans les temps, reprit-il, après une pause.

— Quoi donc?

— Eh bien! pardine, des canons!..

C'était évidemment une politesse faite à mon uniforme. Je ne sais par quel mouvement je répondis à son intention, mais il l'interpréta dans un sens favorable à sa démangeaison de parler et continua.

— Il y en avait plus d'une douzaine, allez.... de canons.... et des gros.... des pièces de quatre!... Défunt mon père les a bien vus, lui, allez!.... Mais il y en avait encore bien plus là-bas!

— Où donc, Monsieur, à la Cheppe?...

— Ah! oui, à la Cheppe.... il y en avait aussi.... mais pas tant que là-bas.... à la Lune.... qu'on les entendait ronfler d'ici, allez!... et puis il y a un caisson qui a sauté en l'air!... On leur y a flanqué ce jour-là une fameuse râclée.... et si c'était pas qu'il y en a, qu'on dit, qui ont trahi, il s'en serait pas sauvé un, allez!... Mais tout s'est mis contre nous à la fin.... Ces gueux-là, ils avaient des lances de trente pieds!...

— Qui donc, fis-je stupéfié, les soldats d'Attila?

— Ah! oui, allez!... des vraies canailles, avec de grandes barbes, qui fichaient toujours le camp sur leurs mauvaises rosses.... et ils vous envoyaient çà par derrière.... qu'ils ont abîmé les cuirassiers avec ces chiennes de lances!... Moi qui vous parle, Monsieur l'officier, j'ai vu revenir par ici, dans le pays, un régiment de cuirassiers qui étaient tous blessés au menton!...

— Tous blessés au menton, et comment cela?

— Hé bien! pardine, les lances glissaient sur les cuirasses.... C'est pas malin!...

Digitized by Google

Je commençais à craindre d'être la victime d'un farceur, et pendant que ce singulier antiquaire continuait son pot-pourri d'Attila, de Brunswick et d'Alexandre, de Châlons, de Valmy et d'Arcis-sur-Aube, je rêvais aux moyens de lui fausser compagnie, tout en regardant machinalement ses moutons qui broutaient sur le revers du rempart. J'eus l'idée de les compter. Arrivé au dernier, j'acclamai un bravo accentué, dont mon champenois crut devoir me remercier par un salut militaire.

Il y en avait justement quatre-vingt-dix-neuf.

8 décembre 1856.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à Metz, pendant l'année 1856,

PAR M. LAVOINE,

CHEF DE BUREAU DE L'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.

Hauteur de la cuvette du baromètre au-dessus du niveau moyen de la mer: 183^{m},11.

Cette hauteur a été déduite, par des nivellements topographiques, de l'altitude 26^{m},25 pour le zéro de l'échelle du pont de la Tournelle, à Paris.

Digitized by Google

JANVIER.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	exprim en millim.
1	749,83	2,5	749,19	4,8	748,86	4,0	5,0	0,0	»
2	744,16	2,0	743,31	6,0	742,08	7,0	7,0	0,0	»
3	742,62	3,8	741,72	5,0	741,54	4,0	5,0	2,0	»
4	744,00	0,0	743,34	2,0	743,60	3,2	3,2	- 1,8	»
5	742,16	0,0	741,08	2,5	739,98	2,5	2,5	- 2,4	
6	733,81	2,0	733,19	4,0	732,81	3,8	4,2	0,0	0,40
7	727,25	2,0	725,48	4,0	723,51	5,0	5,0	- 1,4	
8	720,11	7,5	721,21	8,0	721,75	8,0	8,4	1,0	14,00
9	727,23	6,0	727,39	7,5	727,82	8,0	8,6	4,2	»
10	726,55	3,0	727,09	5,5	727,67	6,0	6,0	1,4	
11	735,29	1,0	736,21	1,0	737,70	0,0	1,0	- 1,5	0,90
12	748,79	- 0,5	750,21	0,0	751,82	- 1,0	0,0	- 2,0	»
13	759,86	- 4,0	759,74	- 3,5	759,62	- 3,8	- 3,5	- 7,0	0,70
14	754,77	- 7,5	753,26	- 4,0	751,14	- 3,0	- 3,0	- 8,2	»
15	747,97	- 3,5	747,74	- 0,2	747,78	1,0	1,0	- 7,0	»
16	751,04	2,5	749,79	3,5	749,39	4,5	4,5	0,0	»
17	745,24	0,5	744,10	2,0	743,00	5,0	5,0	- 1,0	0,55
18	742,12	6,0	741,82	9,0	740,87	10,5	10,5	4,0	»
19	735,48	6,5	733,70	9,0	731,96	9,5	9,5	0,0	6,80
20	732,09	5,0	731,58	9,8	731,19	8,8	10,0	3,2	»
21	729,45	9,0	729,51	9,0	728,65	11,5	12,0	8,0	7,00
22	728,75	9,5	728,10	10,0	730,35	10,0	10,4	6,0	4,75
23	733,40	9,0	733,89	11,5	733,57	11,5	12,0	7,0	6,15
24	735,36	10,0	732,74	11,5	731,99	11,5	12,0	7,0	1,65
25	729,91	6,5	729,91	9,5	730,68	9,5	12,0	6,0	17,15
26	739,86	5,5	739,78	8,0	739,65	8,0	8,6	5,0	1,45
27	737,29	5,0	738,38	5,5	739,57	5,0	6,0	4,0	3,60
28	740,99	0,5	740,77	3,0	739,88	5,0	5,5	- 1,0	0,95
29	740,04	2,0	740,63	4,0	740,76	3,0	4,5	- 0,2	0,40
30	737,50	- 0,5	739,63	1,0	741,34	1,5	2,0	- 1,8	0,10
31	747,20	1,0	747,61	2,5	747,46	3,0	3,5	- 0,2	»
Moyenne	739,10	2,90	738,86	4,82	739,10	5,17	5,75	0,75	66,55

Plus grande hauteur du baromètre 759,86
Plus petite id. ... 720,11
Moyenne id. ... 739,02
Période 0,00

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Couvert.	E.	Gelée blanche.
	Clair.	E.	Gelée blanche.
	Nuageux.	N. E.	
	Voilé à l'horizon.	S. E.	
5	Nuageux.	S. E.	Forte gelée blanche. Pluie, neige fondue pendant la nuit.
	Couvert.	N.	Qq. gouttes de 9 h. à 10 h. du soir.
	Couvert.	N.	Pluie pendant une grande partie de la nuit.
	Couvert.	O.	
	Brouillard.	Cal.	
10	Brouillard.	Cal.	Neige fondue pendant la nuit.
	Neige.	N.	Un peu de neige.
	Nuageux.	N.	
	Qq. nuages.	N. N. E.	Neige de 7 h. à 8 h.
	Clair.	E.	
15	Couvert.	S. E.	
	Couvert.	S.	
	Nuageux.	S.	Pluie vers 7 h. du soir.
	Couvert.	S.	
	Pluie.	S.	Pluie toute la journée.
20	Nuageux.	S. S. O.	Pluie à partir de 4 h. 1/2 du soir et pendant toute la nuit. Vent assez fort.
	Pluie.	S. O.	Pluie pendant la nuit.
	Pluie.	O. S. O. a. f.	Pluie pend. une grande partie de la journée.
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	Pluie par intervalle.
	Couvert.	S. S. O. a. f.	Orage à 5 h. 1/2 du soir. Eclairs, tonn., pl., grêle, temp. pend. la nuit à 1 h. 1/2. Pl. gr.
25	Nuageux.	O. S. O. f.	Pluie par intervalle.
	Nuageux.	S. O.	Pluie pendant la nuit.
	Nuageux.	O.	Un peu de pluie fine par intervalle.
	Brouillard.	O.	
	Nuageux.	O. N. O.	Neige et pluie pend. la nuit. Vent ass. fort.
30	Clair.	N.	Neige pendant la nuit.
	Nuageux.	O. N. O.	Un peu de neige pendant la nuit et vent assez fort.

Nombre de

Jours de pluie, neige, etc. 19
Id. tonnerre..... 1
Id. gelée..... 13

Etat des vents à midi.

N, NNO, NO, ONO, 7
O, OSO, SO, SSO, 12 } 31
S, SSE, SE, ESE, 7 }
E, ENE, NE, NNE, 5

[Pluie pr les vents ci-dre

0,50
57,60
7,75
0,70 } 66,55

Digitized by Google

FÉVRIER	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE exprim en millim.
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	750,31	1,5	750,19	2,5	749,23	2,2	3,0	- 0,7	»
2	747,43	0,0	746,58	1,5	745,60	1,5	2,0	- 0,8	»
3	749,11	- 2,4	749,07	3,0	749,09	2,0	3,0	- 4,0	»
4	749,90	- 3,0	749,53	0,5	748,74	3,2	3,2	- 5,4	»
5	753,60	3,0	754,15	5,0	754,29	3,5	6,0	- 3,0	»
6	755,46	2,8	754,23	5,0	752,27	6,5	7,0	1,0	»
7	749,59	8,0	749,26	9,0	749,06	9,0	10,0	2,0	2,20
8	753,85	10,0	753,75	12,5	753,40	13,0	14,8	8,0	»
9	751,85	4,5	751,57	11,0	750,00	13,0	14,0	2,0	»
10	751,07	5,5	750,71	11,2	750,31	12,0	13,0	2,6	»
11	746,63	6,0	745,96	10,5	745,88	11,0	12,0	3,0	0,60
12	748,63	7,5	748,06	11,5	746,46	11,0	14,0	7,0	»
13	746,78	10,0	746,10	14,0	745,15	14,0	15,0	9,0	»
14	746,66	10 0	746 46	13,0	746,21	11,0	14,0	8,0	2,60
15	745,72	7,0	745,60	9,0	745,23	9,0	11,8	6,0	
16	742,36	6,0	742,02	9,5	740,86	9,0	10,0	1,4	»
17	741,28	3,0	741,13	4,2	741,16	4,0	6,0	1,4	»
18	741,36	3,0	741,34	6,0	740,49	5,0	6,4	0,0	3,70
19	742,60	5,5	742,74	8,0	741,50	8,0	10,0	2,0	
20	740,21	5,0	739,24	5,5	738,58	7,0	7,0	0,0	»
21	738,01	4,0	738,41	4,0	739,13	4,0	4,2	2,0	»
22	743,62	0,0	743,53	0,0	742,95	0,0	0,2	- 1,0	»
23	745 18	2,5	745 85	6,0	746,83	5,0	7,0	- 1,0	»
24	754,83	3,5	754,94	6,0	755,86	4,8	7,0	2,0	»
25	760,68	4,5	761,05	8,0	760,28	9,0	9,5	1,6	»
26	758,31	3,0	758,28	5,5	756,88	6,0	7,5	- 2,0	1,60
27	756,57	7,0	756,52	10,0	756,51	9,0	10,0	4,0	
28	759,04	6,5	758,63	9,5	758,28	7,5	10,2	5,0	»
29	758,56	3.0	758,18	8,0	751,81	9,0	10,5	- 0,6	»
Moyenns	749,40	4,29	749,20	7,19	748,46	6,87	8,56	1,70	11,15

Plus grande hauteur du baromètre 761,05
Plus petite id. ... 738,01
Moyenne id. ... 749,02
Période 0,94

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Couvert.	O.	
	Couvert.	N.	
	Nuageux.	E.	Gelée blanche.
	Qq. part. lég. voilées.	E.	Gelée blanche.
5	Couvert.	S. O.	Un peu de verglas à 6 h du matin.
	Nuageux.	S. O.	
	Pluie.	S. O. a. f.	Pluie par intervalles.
	Nuageux.	S. O. a. f.	
	Clair.	S.	Petite gelée blanche.
10	Voilé.	S.	
	Couvert.	S. O.	Pluie à 8 h. du soir.
	Voilé à l'horizon O.	S.	Pluie fine pendant la nuit.
	Couvert.	S.	
	Couvert.	S. O.	Pluie pendant la nuit.
15	Couvert.	S. O.	Quelques gouttes par intervalles.
	Nuageux.	E.	
	Nuageux.	E. a. f.	
	Couvert.	S. E.	Pluie par intervalles.
	Éclaircies.	S. E.	Pluie pendant la nuit.
20	Couvert.	N. E.	
	Couvert.	N. E.	
	Couvert.	N.	
	Nuageux.	N. O.	
	Couvert nuageux.	N. O.	
25	Nuageux SS.	N.	
	Couvert.	O.	Gelée blanche, un peu de verglas et quelques gouttes vers 2 h. 1/2.
	Nuageux.	O. N. O.	Pluie fine par intervalles.
	Nuageux.	N.	
	Qq. rares nuages.	E. N. E.	Gelée blanche.

Nombre de		État des vents à midi.		Pluie pr les vents ci-ctre	
Jours de pluie, neige, etc.	8	N, NNO, NO, ONO,	7	»	
Id. tonnerre.....	»	O, OSO, SO, SSO,	9	29 | 7,00	11,15
Id. gelée.....	9	S, SSE, SE, ESE,	6	29 | 4,15	11,15
		E, ENE, NE, NNE,	7	»	

Digitized by Google

MARS.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	exprim en millim.
1	756,94	4,4	756,76	7,0	756,83	7,0	7,5	0,5	»
2	757,68	5,0	757,65	7,0	757,41	7,0	7,5	3,0	»
3	757,01	5,0	757,04	7,0	756,56	7,5	8,0	3,0	»
4	758,61	2,0	758,48	5,0	756,59	7,0	7,0	– 1,6	»
5	755,50	1,2	752,42	3,5	750,97	3,5	5,5	– 2,2	»
6	747,61	4,5	747,74	7,0	747,23	7,8	8,8	0,4	»
7	751,35	1,0	751,57	2,8	751,56	3,0	3,8	– 2,0	»
8	753,96	– 0,5	753,57	3,5	752,61	6,0	6,0	– 5,0	»
9	752,00	4,0	751,94	6,0	751,66	6,0	8,0	– 1,0	»
10	749.51	5,5	749,26	8,0	748,13	8,0	9,8	2,0	»
11	748,17	3,0	746,69	7,0	744,59	8,6	8,8	– 0,8	»
12	743,32	1,5	741,48	8,0	742,11	7,4	9,6	– 2,6	»
13	744,00	1,2	743,14	6,5	743,22	7,5	7,5	– 2,5	»
14	747,46	3,5	747,67	6,0	747,81	6,0	6,5	– 1,0	»
15	750,19	5,0	749,94	11,0	749,66	9,0	11,0	0,8	2,90
16	749,91	5,0	749,88	8,5	749,80	9,0	10,0	1,0	»
17	749,43	5,5	749,34	8,0	748,38	8,2	8,2	1,0	0,90
18	748,86	6,5	747,80	11,0	746,92	11,0	11,5	2,8	2,80
19	744,88	9,0	744,32	10,5	743,63	10,5	11,8	6,5	4,00
20	743,32	10,0	743,24	12,0	742,83	11,5	14,5	7,5	1,15
21	745,70	6,8	746,09	8,5	746,08	9,0	11,5	5,0	4,20
22	747,96	7,0	748,54	7,5	748,36	8,0	11,4	3,5	»
23	750,35	5,2	750,15	8,0	750,16	6,5	11,5	3,0	»
24	750,63	5,0	749,80	9,0	748,97	10,0	11,5	– 0,2	»
25	746,98	4,0	743,32	12,0	741,46	15,0	15,5	– 1,0	»
26	742,12	8,5	741,71	12,5	741,38	11,0	12,8	1,5	»
27	742,14	4,5	741,14	9,0	740,62	11,5	11,8	gl 0,0	»
28	740,61	4,0	740,17	10,0	739,53	12,5	12,5	– 1,2	»
29	748,23	2,2	748,62	6,0	748,94	6,0	6,5	– 2,0	»
30	751,98	1,0	751,69	8,0	751,05	9,0	9,8	– 4,0	»
31	752,09	3,2	751,42	11,0	750,38	12,8	13,0	– 3,2	»
Moyenn^{s}	749,31	4,30	748,86	7,92	748,31	8,42	9,65	0,36	15,95

Plus grande hauteur du baromètre ... 758,51
Plus petite id. ... 739,53
Moyenne id. ... 748,82
Période 1,00

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Couvert.	N.	
	Couvert.	N.	
	Nuageux.	N. N. E.	
	Éclaircies.	N.	B. Gelée blanche.
5	Couvert.	N.	Gelée blanche.
	Couvert.	N. N. O.	Qq. flocons de neige à 7 h. 1/2 du matin.
	Qq. rares nuages.	E. N. E.	Petite gelée blanche.
	Clair.	E. N. E.	
	Couvert.	N.	
10	Couvert.	N. O.	
	Clair.	E. a. f.	Petite gelée blanche.
	Nuageux et voilé.	N. E. a. f.	Gelée blanche.
	Nuageux et voilé.	E. N. E. a. f.	
	Nuageux.	E. S. E. a. f.	
15	Nuageux.	S. E.	Qq. flocons à 7 h. 1/4 du matin. Pluie après midi, vers 3 h. Grésil à 5 h.
	Nuageux.	E.	
	Couvert. Qq. gouttes.	S. E.	
	Couvert.	E.	
	Quelques gouttes.	S.	
20	Pluie fine.	S. S. O.	
	Couvert.	O.	
	Couvert.	O. N. O.	
	Couvert.	N.	
	Clair.	E.	
25	Légèrement voilé.	E.	
	Voilé.	E.	
	Clair.	N. E.	
	Clair.	N. E.	
	Clair.	E. N. E. a. f.	
30	Clair.	N. E.	
	Clair.	E.	

Nombre de		État des vents à midi.			Pluie pr les vents ci-dre		
Jours de pluie	5	N, NNO, NO, ONO,	9	31	»	15,95	
Id. tonnerre	»	O, OSO, SO, SSO,	2		5,35		
Id. gelée	15	S, SSE, SE, ESE,	4		7,80		
		E, ENE, NE, NNE,	16		2,80		

Digitized by Google

AVRIL.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE exprim en millim.
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	749,77	4,0	740,09	12,5	747,65	15,0	15,0	– 2,0	»
2	746,21	7,5	744,56	15,0	745,60	17,0	17,0	gl 0,8	»
3	749,54	10,5	749,54	15,5	748,64	16,5	17,0	6,4	2,15
4	745,18	12,0	744,46	13,0	745.79	14,5	16,0	7,0	2,90
5	739,65	8,0	739,05	11,0	738,47	11,5	13,5	6,5	11,55
6	735,42	7,0	734,76	10,5	734,11	13,0	14,5	5,0	4,65
7	737,29	8 5	737,69	8,0	738,17	10,4	12,4	5,0	1,65
8	736,91	9,5	735,62	14,0	735,56	14,4	15,4	2,8	3,80
9	737,17	9,0	736,59	11,5	735,89	12,0	14,0	5,5	6,05
10	735,01	8,0	733,05	12,0	733,56	13,4	15,0	6,2	7,80
11	745,88	11,0	744,05	14,0	744,21	13,5	16,0	7,0	
12	739,69	14,0	740,23	17,0	740,35	17,0	19,6	8,0	3,10
13	739,03	15,0	738,71	17,2	738,11	15,4	19,0	10,0	9,15
14	735,55	15,0	735 69	16,9	735,10	17,2	19,5	9,0	»
15	734,93	9,0	735,25	10,5	736,55	10,0	12,8	8,0	20,15
16	745,20	7,9	743,15	10,5	743,62	10,0	11,8	4,2	»
17	745,62	8,0	745,18	12,0	744,94	13,5	14,0	2,2	»
18	745,81	8,5	745,52	14,0	744,07	15,0	15,0	3,0	»
19	746,86	9,2	747,09	14,0	746,73	14,0	14,2	4,0	»
20	751,22	8,0	750,75	14,0	750,24	14,8	15,0	1,2	»
21	749,37	9,5	748,69	13,0	746,98	13,0	13.6	2,0	»
22	743,96	10,0	742,63	14,5	741,64	17,0	17,5	3,0	»
23	742,15	11,0	741,90	16,5	741,00	19,0	19,4	5,0	»
24	744,74	13,0	744,27	18,0	743,53	21,0	22,2	7,8	»
25	742,64	16,0	741,56	20,6	740,72	21,8	22,8	7,4	»
26	740,68	14,0	739,42	21,0	737,65	19,0	22,5	10,2	7,60
27	735,49	14,0	735,04	18,0	734,04	17,0	19,0	10,0	19,45
28	732,50	14,0	732,16	15,0	732,02	16,0	18,0	10,2	7,95
29	732,59	10,2	733,54	10,5	735,44	9,6	12,6	8,3	2,40
30	740,22	10,2	740,52	13,0	740,41	13,0	14,0	5,4	5,20
Moyenne	741,34	10,58	740,99	14,10	740,49	14,81	16,28	5,64	115,55

Plus grande hauteur du baromètre 751,22
Plus petite id. ... 732 02
Moyenne id. ... 740,94
Période 0,85

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Clair.	E.	Gelée blanche.
	Clair.	S. E.	Gelée blanche.
	Nuageux.	S. O.	Pluie le matin, de 6 h. 1/2 à 10 h.
	Couvert, nuageux.	S. O. a. f.	— —
5	Nuageux.	N. N. O.	Pluie pend. la nuit et le matin jusqu'à 11 h.
	Nuageux.	S. O. f.	Pluie par intervalles. Coup de vent à 11 h. du matin. Tonnerre à 3 h. 1/2.
	Grésil, pluie.	O. S. O. a. f.	Pluie par intervalles. Grésil à 11 h.
	Nuageux.	S. S. O.	Qq. gouttes le matin, de 6 h. à 7 h. 1/2. Pluie le soir, vers 7 h 1/2 et pend. la nuit.
	Nuageux.	O. S. O.	Pluie le soir et la nuit.
10	Nuageux.	S. O. a. f.	Pluie par intervalles le jour, et pendant la nuit jusqu'à 7 h. du matin.
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	
	Couvert.	O. S. O.	Pluie de midi 1/2 à 1 h.; le soir, vers 7 h. 1/2 et pendant la nuit.
	Couvert.	S.	Pluie le soir, à partir de 3 h. 1/2, et la nuit.
	Couvert.	N.	
15	Couvert.	N. O.	Pluie presque toute la journée.
	Nuageux.	E.	
	Qq. rares nuages.	E.	
	Clair.	N.	
	Qq. part. lég. voilées	N.	
20	Clair.	E. N. E.	
	Nuages à l'horizon, N.	E. N. E.	
	Clair.	N. N. E.	
	Clair.	N.	
	Nuageux.	N.	Orage à 2 h. 1/2. Tonnerre, vent, qq. goutt.
25	Nuageux.	S.	
	Nuageux.	S.	Pluie à partir de 5 h. 1/2 du soir et p. la nuit.
	Couvert.	S. O.	Pluie le matin, le soir et pendant la nuit.
	Nuageux, couvert.	N.	Pluie le soir, à partir de 8 h. et la nuit.
	Pluie.	N. N. O.	Pluie presque toute la journée.
30	X.	S.	Pluie toute la nuit, à partir de 8 h. 1/2.

Nombre de		État des vents à midi.			Pluie pr les vents ci-dre		
Jours de pluie.	18	N, NNO, NO, ONO,	9	30	42,05	115,55	
Id. tonnerre.	2	O, OSO, SO, SSO,	10		51,55		
Id. gelée.	1	S, SSE, SE, ESE,	5		21,95		
		E, ENE, NE, NNE,	6		»		

Digitized by Google

MAI.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE.		PLUIE
Jours du mois.	barom. extér.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	exprim en millim.
1	734,79	8,8	734,34	9,0	734,42	12,8	14,0	6,0	9,10
2	742,70	5,5	743,71	7,5	744,46	7,0	9,8	4,0	»
3	744,32	7,4	743,96	6,5	743,69	7,4	10,5	1,0	»
4	746,22	6,5	745,96	10,0	745,76	9,0	11,5	gl 0,0	»
5	746,47	6,5	746,39	9,0	746 73	7,5	11,8	gl 0,0	»
6	746 23	7,0	745,58	11,0	744,06	11,2	14,0	1,0	»
7	732,80	11,0	732,85	13,0	732,50	14,8	16,0	4,5	8,05
8	736,45	13,4	737,89	13,5	739,22	14,0	16,4	7,0	2,05
9	741,78	10,0	741,26	10,0	740,72	11,0	12,0	8,0	11,15
10	737,13	14,0	736,14	16,0	735,83	17,5	19,4	10,0	15,55
11	739,41	11,0	738,13	12,0	736,90	12,8	13,2	5,0	9,60
12	737,55	13,6	737,88	17,0	737,85	17,0	18,0	9,0	»
13	740,17	13,7	740,88	12,8	741,08	15,0	18,0	9,0	3,55
14	741,06	13,3	740,58	14,0	740,50	12,6	15,8	7,0	1,55
15	740,16	13,0	738,97	17,0	737,21	17,5	19,0	4,8	6,30
16	731,89	13,0	732,76	17,0	733,34	15,0	19,0	9,0	0,85
17	742,70	13,0	742,78	17,5	742,85	16,4	19,8	7,0	
18	745,84	13,0	745,63	18,0	745,40	15,6	19,0	8,0	4,45
19	745,17	12,0	745,81	14,4	746,60	16,0	18,0	8,0	0,55
20	750,49	13,2	749,78	17,5	749,30	18,0	20,8	7,0	»
21	747,90	14,4	747,28	20,0	746,12	20,0	20,8	6,6	»
22	741,14	19,5	740,60	20,5	739,09	19,0	22,6	8,2	6,60
23	741,45	15,0	740,64	18,0	739,72	18,0	21,5	8,8	7,90
24	737,79	15,0	738,04	18,0	738,47	16,0	21,0	10,5	4,10
25	740,27	14,0	740,13	18,0	739,95	17,0	19,0	9,0	4,20
26	748,62	14,0	748,56	15,8	748,24	17,5	20,5	8,6	»
27	744,78	17,5	744,44	20,0	743,06	21,8	24,4	9,0	4,20
28	739,01	16,8	739,85	18,5	740,53	17,0	20,2	11,0	9,20
29	743,56	16,0	743 51	17,6	743,53	17,0	19,5	13,0	
30	744,04	14,6	742,73	17,0	742,72	16,0	18,0	13,5	6,50
31	740,58	16,0	740,88	15,5	741,44	13,9	16,0	12,0	»
Moyenn[s]	741,66	12,53	741,52	14,78	741,51	14,79	17,40	7,28	115,05

Plus grande hauteur du baromètre 750,49
Plus petite id. ... 731,89
Moyenne id. ... 741,49
Période 0,55

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Pluie.	S. O.	Pluie toute la matinée.
	Nuageux.	N. N. O.	Un peu de verglas à 1 h. Qq. petits flocons de neige et qq. gouttes par intervalles.
	Nuageux.	N. O. a. f.	Un peu de neige et qq. gouttes par intervall.
	Nuageux.	N. O.	Gelée blanche. Qq. gouttes par intervalles.
5	Nuageux.	N. N. O.	Forte gelée blanche.
	Nuageux.	O.	Gelée blanche.
	Nuageux.	S. O.	Pluie le matin et le soir.
	Pluie.	S. S. O.	Pluie par intervalles.
	Pluie fine.	N. a. f.	Pluie pendant une grande partie de la journée et la nuit.
10	Nuageux, couvert.	N. E.	Qq. gouttes par intervalles. Orage à 4 h. 1/2, tonnerre, pluie abondante.
	Pluie.	N. O.	Pluie toute la journée.
	Éclaircies.	E.	
	Couvert, nuageux.	O. S. O.	Pluie de 9 h. du matin à 1 h.
	Couvert.	N. O.	Pluie de 9 h. à 11 h. 1/2.
15	Nuageux.	S.	Pluie vers 6 h. du soir et la nuit.
	Nuageux.	N. O.	Quelques gouttes le matin.
	Nuageux.	S. O.	Quelques gouttes par intervalles.
	Nuageux.	S. O. f.	Pluie pendant la nuit.
	Nuageux.	O. a. f.	Pluie à 8 h. du soir.
20	Nuageux.	O.	
	Qq. rares nuages.	S. E.	
	Couvert.	S.	Pluie le soir, vers 4 h. 1/2, et la nuit.
	Nuageux.	S, O.	Grêle à 3 h., coup de tonn., pluie à 3 h. 1/2 et la nuit.
	Nuageux.	N. O.	Pluie de 7 h. à 9 h. du matin.
25	Pluie.	S. O.	Pluie fine toute la matinée. Vent très-fort à 1 h. jusqu'à 2 h. 1/2. Pluie le soir.
	Couvert, nuageux.	O.	
	Nuageux.	O. S. O.	Pluie le soir vers 8 h. 1/2 et pend. la nuit.
	Couvert, nuageux.	O. S. O. a. f.	Pluie le soir vers 8 h. et pendant la nuit.
	Pluie.	S. O.	Pluie presque tout le jour.
30	Couvert.	N.	Pluie la nuit et pendant toute la matinée.
	Couvert.	S. f.	Pluie fine le soir de 8 h. à 8 h. 1/2.

Nombre de

Jours de pluie 25
Id. tonnerre 2
Id. gelée ..... »

État des vents à midi. [Pluie pr les vents ci-dre

N, NNO, NO, ONO, 10 | 33,95
O, OSO, SO, SSO, 15 | 31 | 52,85 | 115,05
S, SSE, SE, ESE, 4 | 12,90
E, ENE, NE, NNE, 2 | 15,35

Digitized by Google

JUIN.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE exprim en millim
Jours du mois	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	743,72	14,5	743,60	19,2	743,34	20,0	21,8	7,0	»
2	744,52	18,0	744,40	22,0	744,20	24,0	25,8	11,5	»
3	747,08	21,8	746,98	24,4	746,74	28,0	29,4	12,5	»
4	748,59	23,7	749,10	28,0	748,45	27,5	30,0	16,6	»
5	746,26	20,8	745,75	22,0	744,25	21,4	23,0	13,2	44,20
6	744,17	10,4	746,39	13,0	747,72	13,4	14,0	9,0	3,30
7	750,00	14,0	754,17	17,0	754,56	16,5	18,0	9,2	»
8	755,12	14,6	754,92	21,0	754,29	19,8	22,0	6,0	»
9	752,50	18,5	751,44	22,5	750,48	24,0	24,5	9,4	»
10	748,06	20,8	746,86	24,0	746,69	25,0	27,0	14,0	»
11	749,42	18,5	749,59	23,0	748,78	24,0	24,8	14,0	9,50
12	750,40	21,5	749,45	24,8	748,50	27,0	28,0	13,2	»
13	746,48	24,0	745,50	27,0	744,59	27,0	29,2	16,0	0,70
14	741,91	18,8	741,96	21,0	742,48	19,0	22,8	17,2	3,20
15	744,70	17,0	744,67	18,0	745,29	17,0	19,0	13,0	4,70
16	750,02	18,5	749,88	21,0	748,28	21,5	23,0	12,5	»
17	744,48	20,5	743,98	20,5	744,08	18,2	21,0	13,5	8,45
18	744,75	17,0	744,58	16,8	744,34	19,4	21,4	14,0	»
19	741,62	19,5	741,34	19,0	741,02	18,0	21,0	12,0	1,05
20	740,13	17,0	740,12	19,0	740,20	18,5	19,4	13,5	6,00
21	747,70	13,0	749,05	14,7	749,83	19,5	19,5	10,0	1,70
22	751,30	16,0	750,92	17,2	750,28	17,0	18,4	10,0	4,05
23	748,24	16,2	748,56	19,0	748,76	19,0	19,2	12,0	0,60
24	753,11	16,2	752,61	20,0	752,04	19,8	21,8	11,5	»
25	750,72	17,0	750,98	16,2	750,96	17,7	18,0	14,0	»
26	751,68	20,0	751,88	24,0	751,74	24,0	26.0	16,0	1,95
27	750,96	21,5	750,81	25,0	750,54	25,0	26,0	15,5	»
28	747,31	23,5	747,00	27,0	746,39	27,5	28,2	15,4	»
29	751,68	19,0	751,14	22,0	750,74	21,0	23,0	15,2	»
30	748,86	17,4	747,54	23,0	746,03	24,5	25,0	11,0	»
Moyenn^{s}	747,98	18,51	747,83	21,04	747,51	21,47	23,0	12,60	89,40

Plus grande hauteur du baromètre 755,12
Plus petite id. ... 740,12
Moyenne id. ... 747,77
Période 0,47

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières
	Nuageux.	S. O.	
	Qq. rares nuages.	S.	
	Qq. part. lég. voilées.	S.	
	Nuageux.	O.	
5	Couvert.	E.	Éclairs vers 2 h. du matin. 2 coups de tonn. dans le lointain N. O. Qq. gouttes par intervalles. Pluie abondante à 6 h. du soir et pendant la nuit. Grand vent N.
	Pluie, qq. gouttes.	N.	
	Nuageux.	N.	
	Nuageux.	N. O.	
	Qq. nuages.	O. S. O.	
10	Nuageux.	N.	Orage p. la nuit. Tonn. à 11 h. et à 3 h. Pluie.
	Nuageux.	N.	
	Nuageux.	S. O.	
	Nuageux.	S. O.	Qq. gout. et un p. de gr. à midi 1/2. C. de vent vers 7 h. 1/2, un peu de pluie, tonnerre.
	Nuageux.	S. S. O.	Pluie par intervalles.
15	Pluie.	N.	Pluie jusqu'à 4 h. du soir.
	Nuageux.	N. E.	
	Pluie.	N.	Orage à 1 h., tonnerre, pluie.
	Couvert.	N. O.	
	Nuageux.	S. S. O.	Qq. gouttes par interv. pend. la matinée.
20	Couvert.	S.	Pluie par intervalles. Coup de tonnerre à midi 1/2.
	Nuageux.	N. O.	Pluie par intervalles.
	Couvert.	S. O.	Quelques gouttes par intervalles.
	Nuageux.	N. O.	Pluie pendant la nuit.
	Nuageux.	N. O.	Quelques gouttes par intervalles.
25	Couvert.	O. N. O.	
	Nuageux.	N. N. O.	Pluie de midi 1/2 à 1 h. 1/4.
	Nuageux.	E.	
	Nuageux.	N. O.	
	Nuageux.	N.	
30	Clair.	N.	

Nombre de		État des vents à midi.		Pluie pr les vents ci-ctre		
Jours de pluie	13	N, NNO, NO, ONO,	16	30	65,95	89,40
Id. tonnerre	5	O, OSO, SO, SSO,	8		23,45	
Id. gelée	»	S, SSE, SE, ESE,	3		»	
		E, ENE, NE, NNE,	3		»	

Digitized by Google

JUILLET.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE exprim en millim.
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	749,26	18,5	749,00	20,5	748,64	20,0	21,0	12,6	»
2	749,95	13,4	749,84	17,5	749,54	17,5	18,4	8,0	»
3	750,90	13,5	750,66	18,6	749,67	18,5	18,5	7,0	»
4	746,83	15,0	746,44	19,5	745,49	20,5	20,5	7,0	»
5	748,04	16,0	748,89	15,5	748,92	15,0	18,4	8,4	1,00
6	749,97	18,0	749,55	21,0	748,92	20,5	23,6	10,2	»
7	745,54	19,0	745,95	22,0	742,29	23,0	23,5	12,0	1,55
8	735,38	16,0	736,65	17,0	737,99	16,0	17,0	13,0	2,80
9	742,59	14,0	743,07	12,6	743,34	14,0	15,0	9,3	5.50
10	746,05	13,5	746,47	17,0	746,98	13,5	17,0	10,0	6,80
11	749,33	16,0	749.34	18,2	749,30	20,4	21,0	10,4	»
12	748,10	18,0	747,70	20,5	747,53	21,0	21,6	14,2	»
13	745,72	18,0	745,64	20,0	745,60	20,0	20,8	15,2	3,95
14	745,55	18,2	746,14	20,5	747,22	21,0	21,6	14,5	6,85
15	748,92	19,6	749,36	25,0	748,43	24,0	20,8	15,5	»
16	744,68	23,3	746,50	24,0	746,76	23,5	25,0	15,0	»
17	751,68	15,6	751,56	20,0	751,20	20,6	21,4	10,0	»
18	750,76	18,0	750,56	22,5	750,27	23,0	24,0	15,0	»
19	749,56	19,8	749,41	21,0	748,94	24,0	24,5	16,2	»
20	745,04	17,8	745,04	19,0	745,14	18,5	19,4	16,5	5,05
21	746,92	15,4	747,22	20,2	747,18	20,0	21,0	13,0	»
22	746,98	17,5	746,30	23,0	745,56	23,0	24,0	11,6	»
23	743,80	20,0	743,10	26,0	742,15	28,0	28,0	12,5	»
24	741,48	21,6	742,27	29,0	741,44	28,0	29,0	17,0	19,70
25	744,49	21,5	744,93	23,0	744,83	22,5	24,2	16,4	0,25
26	750,32	19,9	750.22	22,0	749,84	23,0	23,0	13,4	1,10
27	751,30	19,5	750,96	23,2	750,56	22,0	24,0	12,0	»
28	748,48	20,8	748,46	25,0	748,35	24,8	25,0	15,0	2,35
29	751,88	19,0	751,67	23,0	751,53	25,0	25,2	12,5	»
30	753,44	21,0	753,20	25,5	752,61	27,0	27,4	14,0	»
31	752,78	21,5	752,00	26,5	751,35	28,0	28,5	15,8	»
Moyenn[s]	747,57	17,86	747,59	21,10	747,33	21,27	22,44	12,64	56,90

Plus grande hauteur du baromètre 753,44
Plus petite id. ... 735,58
Moyenne id. ... 747,49
Période 0,24

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	N.	
	Nuageux.	N.	Éclairs pendant la nuit (Est).
	Nuageux.	N.	
	Nuageux.	N.	
5	Couvert, pluie.	N. O.	Un peu de pluie pendant la matinée.
	Nuageux.	S. O.	
	Nuageux.	S. O.	Pluie à 4 h. 3/4 et pendant la nuit.
	Couvert, nuageux.	O. S. O. f.	Pluie par intervalles.
	Couvert, nuageux.	O. S. O. a. f.	Pluie par intervalles.
10	Nuageux.	O.	Orage à 2 h. 1/2. Tonnerre, coup de vent, pluie. Pluie pendant la nuit.
	Couvert.	O. a. f.	
	Éclaircies.	O.	
	Nuageux.	O.	Pluie le matin, de 6 h. 1/2 à 8 h. 1/2. Quelques gouttes le soir vers 7 h.
	Couvert.	O. S. O.	Pluie pendant la nuit. Pluie très-fine par intervalles.
15	Nuageux.	E.	
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	
	Nuageux.	N. O.	
	Qq. parties voilées.	O.	
	Couvert, nuageux.	O. S. O.	
20	Pluie.	O. N. O.	Pluie pend. une grande partie de la journée.
	Nuageux.	N.	
	Nuageux.	N.	
	Beau.	S. E.	
	Voilé et nuageux.	S.	Orages : à 5 h. m. Tonn., pl. à 4 h. s. Tonn. (c. viol.), pl. ab. à 7 h. 1/2. Gr., ton., pl.
25	Nuageux.	S. S. O.	Un peu de pluie par intervalles.
	Nuageux.	O. S. O.	Un peu de pluie vers 6 h. 1/2 du soir.
	Nuageux.	S. O.	
	Nuageux.	O. S. O.	Orage à midi, tonnerre, qq. gouttes. Autre orage à 3 h., tonnerre, pluie.
	Beau.	N.	
30	Qq. nuages.	E. N. E.	
	Qq. rares nuages.	E.	

Nombre de		État des vents à midi.			Pluie pr les vents ci-dre	
Jours de	pluie 12	N, NNO, NO, ONO,	10	31	6,05	56,90
Id.	tonnerre 3	O, OSO, SO, SSO,	16		50,85	
Id.	gelée ..... »	S, SSE, SE, ESE,	2		»	
		E, ENE, NE, NNE,	3		»	

Digitized by Google

AOUT.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE exprim
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	en millim.
1	750,55	24,0	749,92	28,0	748,93	29,2	29,5	17,2	»
2	748,94	24,6	747,87	29,0	746,76	30,0	30,0	18,0	»
3	747,11	23,0	746,77	28,0	746,13	29,0	29,5	17,0	»
4	747,82	23,0	747,65	28,0	747,49	29,2	29,4	17,0	»
5	749,92	19,7	749,75	25,6	749,36	26,4	26,4	15,0	»
6	749,36	19,2	748,38	25,0	747,75	24,5	25,0	15,0	»
7	746,71	18,7	746,01	24,6	745,36	25,8	25,8	12,8	»
8	744,19	21,5	745,29	27,0	742,45	27,0	27,0	13,0	11,25
9	743,75	19,6	744,96	22,0	745,65	24,0	25,0	17,0	»
10	746,37	23,0	746,11	28,8	745,56	30,0	31,5	17,0	»
11	745,67	25,7	745,37	31,0	744,79	32,0	32,4	20,2	»
12	748,55	24,4	748,18	28,0	747,41	28,0	28,8	20,0	»
13	747,63	23,0	744,54	29,0	746,07	30,2	30,4	17,0	»
14	745,53	25,0	745,92	27,5	745,51	27,5	28,2	20,5	»
15	749,58	18,5	749,04	24,8	748,37	25,0	25,6	15,0	»
16	747,30	19,0	745,51	25,4	743,53	27,0	27,0	13,0	0,20
17	740,03	21,5	739,13	26,2	737,10	28,0	28,5	19,0	»
18	731,26	20,0	730,87	18,2	730,01	21,7	22,0	16,2	10,25
19	729,35	21,0	729,75	23,4	730,97	22,0	23,5	15,4	0,55
20	738,99	20,0	738,89	23,0	738,49	22,0	23,2	16,0	2,60
21	740,05	19,0	739,33	23,2	737,34	24,4	24,5	13,5	3,20
22	737,42	17,0	737,42	16,0	737,02	16,0	17,0	13,0	23,45
23	747,50	14,0	748,41	15,6	749,17	17,0	18,5	12,2	1,10
24	751,46	14,0	751,36	19,0	750,94	20,0	20,6	9,0	»
25	750,45	15,0	749,76	20,0	748,78	21,2	21,4	10,0	»
26	745,02	17,0	745,09	19,5	745,42	21,0	21,5	14,8	2,90
27	746,65	16,0	745,78	20,0	745,52	19,2	20,4	12,9	»
28	745,35	17,5	745,44	19,4	745,42	19,4	20,2	15,8	4,75
29	746,73	18,5	746,95	21,0	747,33	22,0	23,0	15,8	»
30	752,65	17,2	752,49	19,0	751,53	20,0	20,2	12,0	»
31	747,82	15,0	747,40	20,0	746,74	21,8	22,4	10,0	»
Moyenn'	745,46	19,80	745,07	23,71	744,61	24,53	25,11	15,11	60,25

Plus grande hauteur du baromètre 752,65
Plus petite id. ... 729,35
Moyenne id. ... 745,05
Période 0,85

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Beau.	E.	
	Beau.	E.	
	Beau.	E.	
	Clair.	E.	
5	Nuageux.	N.	
	Nuageux.	N. E.	
	Qq. nuages.	N. O.	
	Voilé et nuages.	S. S. O.	Pluie pendant la nuit.
	Couvert.	O. a. f.	Un peu de pluie fine par intervalles pendant la matinée.
10	Qq. petits nuages.	S. S. O.	Éclairs pendant la nuit.
	Clair.	S. E.	Èclairs pendant la nuit.
	Voilé et nuages.	O.	
	Clair.	E.	
	Nuageux.	S. O.	Orage à 7 h. du m. Ton., vent viol., qq. gout. Ton., écl. fréq. vers 10 h. du s., qq. gout.
15	Nuageux.	S. O.	
	Clair.	E.	Éclairs vers 9 h. 1/2 du soir, qq. gouttes.
	Nuages.	S. O.	
	Pluie.	S.	Orage à 11 h. Tonnerre, pluie.
	Nuageux.	N.	Coup de ton. à midi et à 1 h. 1/2, qq. goutt. Ondée à 5 h. 3/4 du soir.
20	Couvert, nuageux.	O. S. O.	Ondée à 4 h. 1/2 du soir.
	Nuageux.	S. S. O.	Orage à 5 h. 1/2 du soir. Tonnerre, pluie.
	Pluie.	S.	Pluie pend, une grande partie de la journée.
	Éclaircies.	O. N. O.	Un peu de pluie par interv. pend. la matinée.
	Nuages.	N. O.	
25	Nuages.	O.	
	Nuages.	O. S. O.	Pluie fine pendant la matinée.
	Nuages.	O. S. O.	
	Nuages.	O. S. O.	Pluie pendant la nuit.
	Nuages.	O. S. O. a. f.	Un peu de pluie fine pendant la matinée.
30	Nuages.	N. O.	
	Qq. rares nuages.	N.	

Nombre de		Etat des vents à midi.			Pluie pr les vents ci-dre		
Jours de pluie	13	N, NNO, NO, ONO,	7	31	1,65	60,25	
Id. tonnerre	4	O, OSO, SO, SSO,	14		24,70		
Id. gelée	»	S, SSE, SE, ESE,	5		33,70		
		E, ENE, NE, NNE,	7		0,20		

Digitized by Google

SEPT.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE exprim
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	en millim.
1	743,58	18,8	743,43	20,4	741,71	22,2	22,2	12,2	12,20
2	745,73	14,2	745,82	16,5	745,78	15,0	18,0	12,8	2,45
3	753,47	11,8	753,36	16,6	753,11	15,6	18,0	8,0	»
4	752,35	11,0	751 21	17,0	750,34	16,5	18,0	7,0	»
5	746,32	12,0	745,42	17,0	744,46	16,0	17,4	7,0	»
6	742,34	14,7	742,12	21,5	742,09	19,5	21,5	6,8	»
7	741,26	12,0	742,04	18,0	742,12	18,5	19,0	12,0	28,25
8	741,07	15,0	741 04	17,5	740,80	19,5	19,5	10,5	
9	742,74	16,0	744,32	19,0	744,20	20,0	20,0	10,2	»
10	744,97	16,0	744,85	21,2	745,21	21,0	22,0	8,0	»
11	746,80	16,4	746,63	21,4	746,58	20.2	22,6	12,0	0,75
12	748,30	15,0	748,14	18,5	747,78	20,0	21,0	11,2	»
13	747,28	16,4	746 26	21,0	745,18	21,5	22,0	11,0	17,90
14	741,38	14,6	741,32	18,0	741,74	18,4	18,4	12,0	
15	752,94	14,0	752,71	18,0	752,33	19,5	20,0	10,0	»
16	751,87	14,8	750,88	18,0	750,24	18,4	18,5	10,6	0,95
17	750,28	14,8	749,50	16,3	748,63	16,2	16,5	10,0	»
18	745,66	16,7	745,32	18,0	744,36	18,0	20,0	12,4	7,95
19	743,32	12,8	742,96	12,2	742,98	12,4	14,2	10,2	
20	745.62	9,8	744,92	12,0	744,53	12,8	13,0	6,1	»
21	748,42	9,0	748,01	13,0	747,75	11,4	13,4	7,2	3,10
22	743,47	11 0	742,71	12,4	741,18	13,0	13,5	7,4	3,85
23	737,80	13,0	737,31	16,0	736,56	15,7	17,0	10,0	4,75
24	735,71	14,0	735,01	16,9	732,85	17,0	18,0	9,8	1,20
25	734,39	13,0	735,12	15 5	735,04	15,3	16,2	11,0	0,65
26	742,64	12.0	743,04	13,8	742,42	16,0	16,6	8,4	»
27	736,28	13,5	735,74	17,1	731,17	16,0	17,8	6,2	2,45
28	731,52	15,2	731,49	15,4	731,47	15,2	16,0	11,0	»
29	736,60	14,2	737,02	16,7	737 05	15,6	17,4	11,0	»
30	742,78	10,8	742,99	16,4	743,30	15,4	16,8	8,2	»
Moyenne	743,89	13,75	743,62	17,04	743,09	17,06	18,15	9,67	86,45

Plus grande hauteur du baromètre 753,47
Plus petite id. ... 731,17
Moyenne id. ... 743,33
Période 0,80

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Couv., nuageux (S. O.)	N.	Orage à 11 h., pluie, tonn. dans le lointain. Autre orage à 5 h. 1/2 du soir, tonn., pl.
	Nuageux.	O. a. f.	Orage vers 3 h. du soir, tonn., pluie, grêle, Autre orage à 5 h. 1/2.
	Nuageux.	N. N. O.	Qq. gouttes par intervalles.
	Nuageux.	E.	Qq. gouttes vers 7 h. du soir.
5	Couvert, nuageux.	E.	
	Couvert, nuageux.	E. S. E.	Qq. gouttes vers 2 h. et jusqu'au soir.
	Couvert, nuageux.	S. E.	Pluie pend. une grande partie de la journée et de la nuit.
	Couvert, nuageux.	N.	Pluie toute la matinée.
	Couvert, nuageux.	S.	
10	Couvert, nuageux.	S. E.	
	Nuages.	N.	Orage à 2 h., un coup de tonnerre, quelques grosses gouttes.
	Nuages à l'horizon.	N.	
	Nuageux.	S.	Un coup de ton. dans le loint. à 5 h. du s. (au N.); pluie à 7 h. du soir et pend. la nuit.
	Couvert.	S. E.	Pluie pend. une partie de la matinée.
15	Nuageux.	N. O.	
	Éclaircies.	O. S. O.	Un peu de pluie pendant la nuit et le soir vers 3 h. 1/2.
	Couvert, nuageux.	O. S. O.	
	Couvert, nuageux.	O. S. O. a. f.	Pluie à 3 h. du soir et pend. la nuit.
	Couvert.	N. O.	Qq. gouttes par interv. à partir de 11 h.
20	Nuageux.	O. N. O.	
	Couvert.	O. N. O.	Pluie le matin à 5 h. 1/2, et le soir vers 3 h. 1/2.
	Pluie.	S.	Pluie pendant la nuit.
	Éclaircies.	S. S. O.	Pluie le matin vers 10 h. et pend. la nuit.
	Couvert, nuageux.	S. a. f.	Un peu de pluie fine le matin, le soir et pendant la nuit. Grand vent.
25	Nuageux.	S. O.	Pluie fine par intervalles, le matin jusqu'à 9 h., et le soir à partir de 3 h.
	Nuageux.	O. S. O.	
	Couvert.	S. E. a. f.	Pluie le soir vers 5 h. Grand vent.
	Éclaircies.	S. S. O.	
	Nuageux.	S.	
30	Nuageux.	S. O.	

Nombre de

Jours de pluie 18
Id. tonnerre 4
Id. gelée ..... »

État des vents à midi.

N, NNO, NO, ONO, 9
O, OSO, SO, SSO, 9
S, SSE, SE, ESE, 10
E, ENE, NE, NNE, 2

Pluie pr les vents ci-dre

30 | 18,40 | 17,05 | 31,00 | » | 86,45

Digitized by Google

OCTOBRE	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	exprim en millim.
1	746,27	8,0	745,52	13,0	744,13	16,0	16,6	5,2	»
2	739,62	11,0	741,04	11,0	742,24	11,4	11,5	10,0	20,05
3	749,65	12,0	749,43	17,0	748,62	16,0	17,2	7,0	»
4	748,05	14,0	747,25	19,0	746,45	20,0	20,0	8,2	»
5	747,10	14,0	746,94	18,6	746,80	19,5	20,0	10,4	»
6	747,14	13,8	746,69	19,0	746,38	20,0	20,0	9,0	»
7	746,58	14,0	746,44	19,8	746,42	16,5	20,0	10,0	0,25
8	748,48	14,8	748,40	19,4	748,18	21,4	21,5	11,8	»
9	749,92	13,0	749,84	16,2	749,84	15,8	16,5	11,2	1,50
10	751,71	15,0	751,09	19,5	750,32	20,0	20,2	12,9	»
11	748,17	15,5	748,10	17,6	747,44	19,0	19,6	13,0	
12	749,64	14,8	749,68	18,0	749,93	14,0	18,8	12,0	11,80
13	752,23	14,2	751,96	17,0	751,29	16,0	17,2	11,0	»
14	746,92	13,5	746,04	16,0	745,03	15,8	16,8	8,4	»
15	745,15	13,4	744,56	14,5	743,80	15,0	15,7	11,2	0,95
16	748,15	11,0	748,99	13,0	749,89	13,5	14,2	9,2	3,60
17	755,66	8,5	755,46	12,0	755,08	14,0	14,2	5,0	»
18	754,69	9,0	754,08	12,4	752,93	14,0	14,8	6,2	»
19	753,24	9,2	753,00	15,0	752,59	14,8	15,0	6,0	»
20	751,72	9,0	751,37	12,5	751,02	14,0	14,7	5,0	»
21	754,18	8,0	754,43	10,3	754,46	11,0	11,0	6,6	»
22	757,21	8,8	757,36	9,3	757,27	10,5	10,5	6,5	»
23	757,27	9,0	756,49	9,7	755,93	10,5	10,5	6,4	»
24	755,72	9,5	755,70	11,0	755,70	10,6	11,0	6,0	»
25	757,57	5,5	757,46	10,0	756,91	10,4	10,5	2,3	»
26	757,31	3,0	757,25	10,0	756,87	8,5	10,6	- 0,2	»
27	756,60	3,0	755,80	9,0	755,37	10,8	11,0	0,8	»
28	756,24	2,3	755,85	8,4	755,10	11,0	11,2	- 0,2	»
29	755,41	1,0	755,28	3,3	754,39	5,0	5,0	- 1,2	»
30	756,61	0,0	756,23	3,0	755,37	4,0	4,0	- 2,0	»
31	756,33	2,0	755,92	3,9	755,87	3,5	4,0	0,0	»
Moyenne	751,63	9,67	751,40	13,19	751,02	13,62	14,32	6,70	38,15

Plus grande hauteur du baromètre 757,57
Plus petite id. ... 739,62
Moyenne id. ... 751,35
Période 0,61

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux, couvert.	E.	Pluie toute la journée.
	Pluie.	N. O.	
	Voilé, nuageux.	S.	
	Nuages légers.	S. E.	
5	Qq. parties voilées.	S. E.	
	Qq. parties voilées.	S. E.	
	Voilé.	S. E.	Qq. gouttes à partir de 2 h. 1/2 jusqu'à 8 h. du soir.
	Qq légers nuages.	S. S. O.	
	Couvert.	N. O.	Pluie fine le matin vers 9 h., et le soir à partir de 2 heures.
10	Nuageux.	N.	
	Couvert, pluie.	S. E.	Qq. gouttes à midi 1/2, c. de v. à 4 1/2, pluie. Or. à 7 h. 1/2, écl., ton. dans le loint., pl.
	Couvert.	S. O.	Pluie le mat. à 6 h. 1/2 et vers 3 h. 1/2 soir.
	Nuageux.	S. E.	
	Couvert.	S. E.	
15	Couvert.	S.	Pluie pendant la nuit.
	Nuageux.	O.	Pluie la nuit; qq. gouttes par intervalles pendant le jour.
	Nuages.	N.	
	Nuages.	N.	
	Clair.	N. E.	
20	Nuageux.	E.	
	Couvert.	N. E.	
	Brouillard.	E.	
	Brouillard.	E.	
	Brouillard.	N. E.	
25	Clair.	N.	
	Clair.	N. E.	Gelée blanche.
	Clair.	E.	Gelée blanche.
	Clair.	E.	Gelée blanche.
	Brouillard.	S. E.	Gelée blanche.
30	Brouillard.	S. E.	Gelée blanche.
	Brouillard.	S. E.	

Nombre de

Jours de pluie 7
Id. tonnerre 1
Id. gelée 4

État des vents à midi.

N, NNO, NO, ONO, 6
O, OSO, SO, SSO, 3 } 31
S, SSE, SE, ESE, 12
E, ENE, NE, NNE, 10

Pluie pr les vents ci-ctre

21,55
15,40
1,20
» } 38,15

Digitized by Google

NOV.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE exprim en millim.
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	757,43	2,2	757,33	3,0	757,28	2,8	3,4	0,0	»
2	756,18	4,0	756,05	6,0	755,91	5.2	6,4	2,0	»
3	753,71	2,0	753,44	2,8	753,48	2,0	3,2	0,0	»
4	752,92	1,5	752,73	2,4	752,62	3,0	3,2	0,0	»
5	755,84	5,4	755,65	5,5	755,90	5,0	6,0	0,0	»
6	758,10	– 0,2	757,41	3,5	757,53	3,0	4,0	– 3,6	»
7	759,41	2,0	759,09	5,0	757,95	6,0	6,0	– 2,5	»
8	755,59	6,0	753,82	10,0	752,13	8,0	10,8	3,5	0,80
9	746,20	6,0	745,63	6,5	744,77	5,8	7,2	4,5	1,70
10	736,45	5,5	734,49	6,2	732,34	6,0	6,5	4,0	16,70
11	728,32	3,0	729,58	3,0	729,84	3,9	4,0	2,0	
12	732,57	2,0	740,32	3,6	742,42	5,0	5,2	2,0	2,90
13	738,85	2,0	740,53	3,2	742,34	3,5	3,8	– 0,6	»
14	739,39	2,6	739,67	4,5	740,48	4,0	5,0	1,2	9,40
15	747,65	1,0	747,85	1,8	747,94	3,0	3,2	0,0	0,55
16	747,53	3,0	747,87	4,0	748,67	3,2	4,2	– 0,7	1,45
17	755,30	– 3,0	754,48	0,0	753,54	0,8	1,0	– 5,0	»
18	751,75	– 2,8	750,95	– 1,0	750,63	– 0,6	– 0,6	– 6,2	»
19	751,65	0,6	751,20	1,4	750,73	2,2	2,5	– 1,8	»
20	749,22	2,0	747,65	3,5	745,57	3,2	3,5	0,0	5,45
21	749,08	5,0	749,95	6,7	750,68	6,0	7,0	2,0	»
22	755,02	1,2	754,96	2,0	754,13	2,8	3,0	0,0	»
23	746,99	6,0	747,90	8,8	746,75	9,2	9,5	4,0	2,65
24	742,52	8,8	741,18	8,8	739,65	9,5	10,0	8,0	5,45
25	740,21	5,0	742,32	3,0	743,07	2,8	5,0	2,0	»
26	743,84	1,0	741,79	2,0	737,41	1,4	2,0	– 1,2	13,25
27	740,37	1,2	739,55	2,5	738,82	2,0	2,5	– 0,6	»
28	740,76	4,5	740,47	6,0	740,09	5,8	6,2	1,2	»
29	737,10	1,0	737,75	1,5	738,40	1,0	1,5	– 0,8	»
30	738,88	– 4,0	738,93	– 4,0	739,39	– 5,0	4,0	– 6,6	»
Moyenne	746,95	2,48	747,01	3,74	747,67	3,68	4,35	0,23	60,30

Plus grande hauteur du baromètre 759,41
Plus petite id. ... 728,32
Moyenne id. ... 746,87
Période 0,28

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Brouillard.	E.	
	Éclaircies.	E.	
	Brouillard.	N.	
	Brouillard.	N.	
5	Qq. nuages.	E.	
	Qq. part. lég. voilées.	E.	Gelée blanche.
	Couvert.	N.	Gelée blanche. Qq. gouttes vers 2 h. après midi.
	Nuageux, couvert.	N. O.	Qq. gouttes par interv, Pluie pend. la nuit.
	Couvert.	O.	
10	Pluie fine.	S. O.	Pluie fine presque toute la journée. Pluie abondante pendant la nuit.
	Couvert, nuageux.	O. S. O.	Qq. flocons vers 9 h. 1/2 du matin.
	Éclaircies.	O.	Neige toute la matinée et par intervalles l'après-midi.
	Couvert.	N. O.	Qq. flocons par intervalles.
	Éclaircies.	O. N. O.	Neige de 8 h. à 9 h. 1/2 du matin.
15	Couvert.	O. S. O.	Neige pendant la nuit.
	Nuageux.	N. N. O.	
	Clair.	N.	Forte gelée blanche.
	Brouillard.	S.	
	Couvert.	S.	Un peu de verglas pendant la nuit.
20	Couvert, brouillard.	S.	Pluie à partir de 1 h. jusqu'au soir.
	Couvert.	N. O.	
	Brouillard.	S.	
	Pluie fine.	S. O.	Pluie fine pendant une grande partie de la journée et pend. la nuit. Vent assez fort.
	Pluie fine.	O. N. O. f.	Pluie toute la matinée.
25	Nuageux.	N. O. f.	Grésil et neige par intervalles.
	Neige.	S. S. O.	Neige pend. une grande partie de la journée.
	Couvert.	E.	Pluie fine par intervalles.
	Couvert.	O.	Pluie pendant la nuit.
	Qq. rares nuages.	N. N. O.	Neige pendant la nuit.
30	Couvert.	N. O.	

Nombre de

Jours de pluie 14
Id. tonnerre ..... »
Id. gelée 11

État des vents à midi.

N, NNO, NO, ONO,	13	30	17,35
O, OSO, SO, SSO,	8		37,50
S, SSE, SE, ESE,	4		5,45
E, ENE, NE, NNE,	5		»

Pluie pr les vents ci-dre 60,30

30

Digitized by Google

DÉC.	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE exprim
Jours du mois.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	en millim.
1	742,72	- 2,5	742,50	0,6	743,24	0 0	0,6	- 5,0	
2	744,57	- 1,0	745,54	0,0	746,55	- 1,0	0,0	- 4,0	
3	746,89	- 2,4	745,37	0,8	744,30	0,0	0,8	- 4,0	13,05
4	749,96	- 0,4	750,61	2,0	751,15	1,0	2,0	- 3,0	
5	746,79	0,5	744,59	2,2	744,42	3,0	3,0	- 1,8	
6	744,54	8,0	745,30	10,6	745,87	11,4	11,4	5,0	0,80
7	747,91	10,0	747,73	12,0	748,03	11,5	13,0	9,0	»
8	748,01	10,4	746,67	13,5	745,85	12,7	14,0	8,2	»
9	746,97	10,0	745,32	13,0	743.30	14,0	14,2	8,0	»
10	740,81	13,5	740,37	14,7	740,15	12,5	15,0	10,0	7,10
11	741,36	8,7	741,54	10,3	741,70	10,4	10,4	7,2	»
12	739,18	9,5	739,05	11,0	737,73	10,5	11,0	7,0	4,15
13	730,79	7,0	728,56	8,0	726,33	9,0	9,5	6,6	10,45
14	732,12	7,0	731,07	7,2	729,63	6,5	7,2	5,4	»
15	746,99	4,6	748,77	6,5	750,51	5,5	6,5	2,4	»
16	759.29	- 0,4	759,50	3,0	759,40	3,2	3,2	- 1,6	»
17	757,66	- 2,0	755,65	0,5	754,94	1,5	1,5	- 3,0	»
18	748,89	- 1,0	747,75	1,8	746,84	1,0	1,8	- 2,3	1,00
19	751,54	2,0	752,75	4,0	753,09	3,5	4,0	0,0	»
20	759,13	2,5	759,44	4,0	759,44	5,0	5,0	0,2	»
21	760,41	3,6	760,16	3,5	759,91	3,5	3,6	2,4	»
22	753,07	3,0	751,37	3,0	750,48	2,0	3,0	2,5	1,05
23	746,16	2,5	746,11	3,0	746,11	4,0	4,0	0,8	»
24	737,30	2,4	735,85	3,6	730,01	3,6	3,6	0,0	7,40
25	720,28	3,0	719,53	4,4	718,97	4,4	4,4	2,0	7,45
26	717,91	2,0	717,88	3,0	718,45	3,0	3,0	0,5	»
27	725,56	1,0	726,31	2,0	728,63	2,0	2,0	- 1,6	»
28	734,81	- 1,4	735,04	0,0	735,55	- 0,2	0,0	- 2,2	»
29	746,81	- 2,0	747,97	0,0	749,19	0,4	0,4	- 3,0	»
30	753,78	0,4	754 05	1,4	754,13	1,7	1,8	- 2,7	»
31	755,21	2,8	754,90	4,0	755,09	4,0	4,0	1,0	»
Moyenn[s]	744,43	3,27	744,04	4,95	743,83	4,82	5,29	1,35	52,45

Plus grande hauteur du baromètre 760,41
Plus petite id. ... 717,88
Moyenne id. ... 744,10
Période 0,60

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	N. O.	Qq. flocons de neige vers 9 h. du matin.
	Couvert.	N. O.	Qq. floc. de neige de 7 h. à 8 h. du matin.
	Fortement voilé.	S.	
	Couvert.	N.	Neige pendant la nuit.
5	Couvert.	S.	Qq. floc. de neige vers 8 h. du mat. et pluie fine le restant du jour et la nuit.
	Couvert, nuageux.	S. O. a. f.	Pluie fine par intervalles.
	Nuageux.	S. a. f.	
	Qq. parties voilées.	S. S. O. a. f.	
	Voilé à l'horizon.	S. a. f.	
10	Couvert, nuageux.	S. f.	Pluie à partir de 3 h. jusqu'au soir.
	Couvert.	S.	Pluie pendant la nuit. Grand vent.
	Nuageux.	S. O.	Pluie la nuit. Vent très-fort.
	Pluie.	S. S. O. a. f.	Pluie par intervalles le jour et pend. la nuit. Vent violent.
	Couvert.	O.	
15	Nuageux.	N. N. O.	
	Clair.	E. N. E.	Gelée blanche.
	Clair.	N.	Gelée blanche.
	Couvert.	S.	Gelée blanche. Un peu de neige dans l'après-midi.
	Couvert, brouillard.	S.	
20	Nuageux.	N.	
	Couvert.	S. O.	
	Couvert.	O. S. O.	
	Couvert.	S. O.	Pluie fine pendant la nuit.
	Couvert.	S.	Pluie fine pendant une grande partie de la journée et pendant la nuit.
25	Couvert.	S.	Pluie à partir de 3 h. du soir et pendant la nuit.
	Couvert.	S.	
	Neige.	S. O.	Petite gelée blanche. Qq. flocons de neige pendant la journée.
	Couvert.	E.	Gelée blanche.
	Couvert.	O.	Gelée blanche.
30	Neige.	S.	Un peu de neige la nuit.
	Brouillard.	S.	Neige vers 11 h. 1/2 et le soir de 4 h. à 5 h.

Nombre de		État des vents à midi.			Pluie pr les vents ci-dre		
Jours de pluie.....	15	N, NNO, NO, ONO,	6	31	»	52,45	
Id. tonnerre.....	»	O, OSO, SO, SSO,	10		16,45		
Id. gelée.....	12	S, SSE, SE, ESE,	13		36,00		
		E, ENE, NE, NNE,	2		»		

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ

PENDANT L'ANNÉE 1856,

PAR M. LAVOINE.

Le résumé des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1856, est représenté en neuf parties, savoir :

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE.

Première partie. — Moyennes mensuelles de la hauteur du baromètre à 0° de température.

Ces moyennes pour l'année 1856, sont:

	mm
A 9 heures du matin.....	745,72
A midi.....	745,50
A 3 heures du soir.....	745,14
La hauteur moyenne conclue des observations de 9 heures du matin et de 3 heures du soir, est.....	745,43
Elle est plus faible que la moyenne des observations faites à midi de.....	0,07

Digitized by Google

Seconde partie. — Oscillations extrêmes du baromètre.

La plus grande hauteur du baromètre, dans l'année, a été de ..... mm 761,05
(Elle répond au 25 février.)
La plus petite hauteur a été de 717,88
(Elle répond au 26 décembre.)
L'amplitude d'excursion, pendant l'année, a été de 43,17
La plus grande amplitude mensuelle a eu lieu en décembre, elle a été de 42,53
La plus petite en juin, elle a été de 15,00

Troisième partie. — Dépressions moyennes du baromètre, de 9 h. du matin à 3 h. du soir.

La moyenne de l'année a été de 0,58
La plus grande moyenne mensuelle (en mars) de 1,00
La plus petite moyenne mensuelle (en janvier) de 0,00

TEMPÉRATURE.

Quatrième partie. — (Thermomètre centigrade). La moyenne pendant l'année a été :

A 9 heures du matin ..... 9°,96
A midi ..... 12°,80
A 3 heures du soir ..... 13°,05

Cinquième partie. — Donne les moyennes mensuelles de température maxima et minima observées chaque jour, leur différence et la moyenne générale des maxima et des minima.

Pour l'année, cette dernière a été de .... 10°,18
Tandis que la moyenne des températures, à 9 heures du matin, a été de ..... 9°,96
Différence ..... 0°,22

Digitized by Google

Sixième partie. — Donne les oscillations extrêmes du thermomètre pour chaque mois.

Le maximum de température, qui répond au 11 août, a été de..... 32°,40
Le minimum, au 14 janvier, de..... —8°,20
La plus grande course, pendant l'année, a été de..... 40°,60

Septième partie. — Donne la quantité de pluie recueillie par mois, le nombre de jours de pluie, celui de tonnerre, et le nombre de jours où le thermomètre a été au-dessous de zéro.

	cent.
La quantité de pluie, recueillie pendant l'année, a été de.....	76,815
Le nombre de jours de pluie.....	167
Id. Id. de tonnerre.....	22
Id. Id. de gelée.....	65

Huitième partie. — Donne l'état des vents à midi.

Les vents septentrionaux et méridionaux ont régné dans le rapport de 1 à 1,06.

Neuvième partie. — Donne la quantité de pluie recueillie par les vents ci-dessus.

Les quantités de pluie données par les vents septentrionaux et méridionaux sont dans le rapport de 1 à 2,39.

Digitized by Google

	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
PRESSION						
Première partie. — Marche moyenne						
A 9 heures du matin..	739,10	749,40	749,31	741,34	741,66	747,98
A midi.....	738,86	749,20	748,86	740,99	741,52	747,83
A 3 heures du soir....	739,10	748,46	748,31	740,49	741,31	747,51
Deuxième partie. — Oscillations						
Maximum.....	759,86	761,05	758,61	751,22	750,49	755,12
Minimum.....	720,11	738,01	739,53	732,02	731,89	740,12
Différence.....	39,75	23,04	19,08	19,20	18,60	15,00
Troisième partie. — Période						
De 9 heures du matin à 3 heures du soir...	0,00	0,94	1,00	0,85	0,35	0,47
TEMPÉ						
Quatrième partie. — Marche						
A 9 heures du matin..	2,90	4,29	4,30	10,38	12,53	18,31
A midi.....	4,82	7,19	7,92	14,10	14,78	21,04
A 3 heures du soir ...	5,17	6,87	8,42	14,87	14,79	21,47
Cinquième partie. — Variations journalières						
Moyennes des maxima.	5,75	8,56	9,65	16,28	17,40	23,00
Moyennes des minima..	0,75	1,70	0,36	5,64	7,28	12,60
Différence.....	5,00	6,86	9,29	10,64	10,12	10,40
Moyennes.....	3,25	5,13	5,00	10,96	12,34	17,80
Sixième partie. — Oscillations						
Maximum absolu.....	12,00	15,00	15,50	22,80	24,40	30,00
Minimum absolu.....	— 8,20	— 5,40	— 5,00	— 2,00	0,00	6,00
Différence.....	20,20	20,40	20,50	—24,80	24,40	24,00

Nota. Le signe + est sous-entendu devant tous les nombres

Digitized by Google

JUILLET.	AOUT.	SEPT.	OCTOB.	NOVEMB.	DÉCEMB.	MOYENNE.	
ATMOSPHÉRIQUE.							
du baromètre à 0°.							
747,57	745,46	743,89	751,63	746,95	744,43	Moyenne...	745,72
747,59	745,07	743,62	751,40	747,01	744,04	Moyenne...	745,50
747,33	744,61	743,09	751,02	746,67	743,83	Moyenne...	745,14
extrêmes du baromètre.							
753,44	752,65	753,47	757,57	759,41	760,41	Maximum...	761,05
735,58	729,35	731,17	739,62	728,32	717,88	Minimum...	717,88
17,86	23,30	22,30	17,95	31,09	42,53	Différence..	43,17
descendante du baromètre.							
0,24	0,85	0,80	0,61	0,28	0,60	Moyenne...	0,58
RATURE.							
moyenne du thermomètre centigrade.							
17,86	19,80	13,75	9,67	2,48	3,27	Moyenne...	9,96
21,10	23,71	17,04	13,19	3,74	4,95	Moyenne...	12,80
21,37	24,53	17,06	13,62	3,68	4 82	Moyenne...	13,05
extrêmes du thermomètre centigrade.							
22,44	28,11	18,15	14,32	4,35	5,29	Moyenne...	14,19
12,64	15,11	9,67	6,70	0,23	1,35	Moyenne...	6,17
9,80	10,00	8,48	7,62	4,12	3,94	Différence..	8,02
17,54	20,11	13,91	10,51	2,29	3,32	Moyne génér.	10 18
extrêmes du thermomètre centigrade.							
29,00	32,40	22,60	21,50	10,00	15,00	Maximum...	32,40
7,00	9,00	6,10	— 2 00	— 6,60	— 5,00	Minimum...	— 8,20
22,00	23,40	16,50	23,50	16,60	20,00	Différence..	40,60

qui ne sont pas précédés du signe —.

Digitized by Google

	JANV.	FÉVR.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
SEPTIÈME PARTIE. — Quantité de pluie recueillie, nombre						
Pluie recueillie exprimée en centimètres.....	6,655	1,115	1,595	11,555	11,505	8,940
Nombre de jours — de pluie.....	19	8	5	18	25	13
Nombre de jours — de tonnerre.....	1	»	»	2	2	5
Nombre de jours — de gelée.....	13	9	15	1	»	»
HUITIÈME PARTIE. — État						
N, NNO, NO, ONO.....	7	7	9	9	10	16
O, OSO, SO, SSO.....	12	9	2	10	15	8
S, SSE, SE, ESE.....	7	6	4	5	4	3
E, ENE, NE, NNE.....	5	7	16	6	2	3
NEUVIÈME PARTIE. — Pluie						
N, NNO, NO, ONO.....	0,050	»	»	4,205	3,395	6,395
O, OSO, SO, SSO.....	5,760	0,700	0,535	5,155	5,285	2,345
S, SSE, SE, ESE.....	0,775	0,415	0,780	2,195	1,290	»
E, ENE, NE, NNE.....	0,070	»	0,280	»	1,535	»

Digitized by Google

JUILL.	AOUT.	SEPT.	OCTOB.	NOV.	DÉC.	TOTAUX.
de jonrs de pluie, de tonnerre et de gelée.						
3,690	6,025	8 645	3,815	6,030	5,245	76,815
12	13	18	7	14	15	167
3	4	4	1	»	»	22
»	»	»	4	11	12	65
des vents à midi.						
10	7	9	6	13	6	109
16	14	9	3	8	10	116
2	3	10	12	4	13	75
3	7	2	10	5	2	68
recueillie par les vents ci-dessus.						
0,605	0,165	1,840	2,155	1,735	»	20,745
3,085	2,470	1,705	1,540	3,750	1,645	35,975
»	3,370	5,100	0,120	0,545	3,600	18,190
»	0,020	»	»	»	»	1,905

Digitized by Google

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

LA FIN DU MONDE,

PAR L'ABBÉ MARÉCHAL.

Le soleil voit, du haut des voûtes éternelles,
Passer dans les palais des familles nouvelles :
Familles et palais, il verra tout périr!
. . . . . .
Et lugubre flambeau. . . . . .
Lui-même, à ce long deuil fatigué d'avoir lui,
S'éteindra devant Dieu comme nous devant lui.

BÉRANGER.

Messieurs,

Un astronome allemand vient de publier ce qui suit : « Le 13 juin 1857 notre globe éprouvera une catastrophe » finale, produite par le choc de la comète de 1556. » A cette nouvelle le peuple s'est effrayé, les savants se sont émus, et les journaux ont rassuré le premier en lui rapportant les opinions des seconds[1]. Je profite de la circonstance actuelle pour offrir à l'Académie un Mémoire sur la durée future de notre planète. Je me propose de montrer, par l'étude de la philosophie de l'histoire, que la terre subsistera encore plusieurs siècles dans son état présent;

[1] J'ai traité la question du choc de la terre, par une comète, dans les Mémoires de l'Académie de Metz, année 1845, p. 338-343.

Digitized by Google

puis j'établirai par la théorie des étoiles temporaires que la conflagration de notre globe sera l'effet d'un vaste incendie qui se développera dans l'atmosphère solaire.

Les doctrines relatives à l'origine et à la fin de l'homme, ce que la science et la révélation nous enseignent sur la constitution primitive et l'état futur de notre planète sont de ces questions qui, dans tous les temps ont intéressé le genre humain.

Lorsqu'il s'agit de la fin du monde, on peut se demander : 1° Le monde finira-t-il par le feu? 2° Quelle sera l'époque de ce grand événement? 3° De quelle manière notre globe sera-t-il embrasé? 4° Enfin notre planète sera-t-elle anéantie ou renouvelée? De ces diverses questions, la foi nous oblige d'admettre la première, la raison nous présente le renouvellement de notre globe comme une opinion fort probable, et une libre carrière est ouverte à nos conjectures sur les deux autres articles.

I. — Le monde finira-t-il par le feu?

Dans son acception la plus étendue, le terme monde désigne l'ensemble immense de l'univers, mais dans un sens plus restreint le monde est le globe terrestre lui-même, considéré par rapport à ses habitants. La Bible, les traditions des peuples et la raison nous apprennent que le monde, pris dans l'acception restreinte, sera détruit par les flammes. Isaïe[1] dit : « Les cieux se dissiperont comme la fumée ; la » terre sera détruite comme un vêtement, et ses habitants » périront avec elle. » Nous lisons dans le psaume 101[2] : « Les cieux périront, et vous, Seigneur, survivrez. » « L'a-

[1] Cœli sicut fumus liquescent et terra sicut vestimentum atteretur et habitatores ejus sicut hæc interibunt, ch. 51, v. 6.

[2] Cœli... peribunt, tu autem (Domine)... permanes, v. 28.

Digitized by Google

pocalypse porte[1] : « Le premier ciel et la première terre avaient disparu et la terre n'était plus. » Saint Pierre, dans sa seconde épître, nous enseigne cette vérité d'une manière bien précise[2] : « Les cieux et la terre qui existent » maintenant... sont réservés pour être brûlés par le feu » au jour du jugement et de la ruine des impies.... et » au milieu d'une grande tempête, les cieux passeront, » les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec tout » ce qu'elle renferme sera consumée par le feu. » Il est à remarquer ici que le feu dont parle saint Pierre sera un feu sensible et matériel, car l'apôtre établit dans le troisième chapitre une antithèse entre le feu qui doit consumer le monde et les eaux du déluge qui ont submergé ses anciens habitants ; or, comme ces eaux destructives furent matérielles, ainsi le feu qui consumera les éléments au jour du jugement sera un feu réel et sensible : « Le monde » dit cet apôtre, a péri par les eaux[3]. » Saint Justin prouve aux Païens, d'après leurs propres auteurs, que le vrai Dieu les jugera un jour sur leurs actions[4] : « Il viendra, » dit Sophocle, oui, il viendra un jour où l'éther em- » brasé ouvrira les trésors de feu qu'il recèle. » La flamme dévorante et livrée à toute sa fureur consumera la terre et tout ce qui s'élève au-dessus de la terre. Alors tout aura disparu ; plus de source d'où l'onde s'écoule, plus de terre qui produise des plantes, plus d'oiseau qui vive dans cette atmosphère de feu. Ovide, rapportant l'ancienne

[1] Primum cœlum et prima terra abiit, et more jam non est. Ap., c. 21, v. 1.

[2] Οἱ δὲ νῦν οὐρανοὶ καὶ ἡ γῆ... τεθησαυρισμένοι εἰσὶ, πυρὶ τηρούμενοι εἰς ἡμέραν κρίσεως καὶ ἀπωλείας τῶν ἀσεβῶν ἀνθρώπων... ἐν ᾗ οἱ οὐρανοὶ ῥοιζηδὸν παρελεύσονται, στοιχεῖα δὲ καυσούμενα λυθήσονται, καὶ γῆ καὶ τὰ ἐν αὐτῇ ἔργα κατακαήσεται. Ch. 3, v. 7 et 10.

[3] ὁ τότε κόσμος ὕδατι κατακλυσθεὶς ἀπόλετο.

[4] *Traité de la Monarchie.*

Digitized by Google

tradition des peuples qui croyaient qu'un jour la terre, la mer et les cieux seraient embrasés, dit[1] :

> Esse quoque in fatis reminiscitur adfore tempus
> Quo mare, quo tellus, correptaque regia cœli
> Ardeat...

Lucain, apostrophant Jules-César[2], lui déclare qu'il viendra un temps où les peuples seront consumés par les flammes avec le reste de notre globe :

> Hos, Cæsar, populos si nunc non usserit ignis
> Uret cum terris, uret cum gurgite ponti;
> Communis mundo superest rogus.

Lucrèce enseigne, dans son poème[3], que le monde sera un jour détruit :

> Una dies dabit exitio; multosque per annos
> Sustentata ruet moles, et machina mundi.

Les Égyptiens croyaient qu'après une révolution de trente-six mille cinq cent vingt-cinq ans le monde serait renouvelé ou par un déluge ou par un embrasement général. Les Druides, d'après Strabon[4], admettaient la dissolution de notre globe par l'eau et par le feu. Les Brachmanes enseignaient que le monde était sujet à être successivement détruit et renouvelé. Le philosophe Héraclite pensait que le monde serait un jour embrasé par les flammes. Cicéron nous apprend[5] que tel était aussi le sentiment des Stoïciens. Les Scandinaves ont eu la même croyance, comme l'atteste ces paroles de la Voluspa[6] : « Le soleil s'obs-

[1] *Métamorphoses*, l. 1.
[2] *Pharsale*, ch. 7me.
[3] Ch. 4me.
[4] L. 4me.
[5] *Nature des dieux*, l. 2.
[6] *Edda*, 1re partie.

Digitized by Google

» curcit. La terre tombe dans la mer. Les étoiles bril-
» lantes disparaissent du ciel. La fumée flotte autour du
» feu destructeur. La flamme gigantesque monte jusqu'au
» ciel. » Puis la prophétesse voit surgir de l'océan une terre nouvelle. Lactance[1] fait observer qu'on trouve la même tradition dans d'anciens vers attribués à une sibylle. Enfin Boulanger reconnaît que l'opinion de la fin du monde et de son renouvellement était répandue dans toutes les religions de l'antiquité. — Saint Basile, réfutant[2] ceux qui voulaient conclure que le monde ne finirait jamais, de ce qu'il a une forme sphérique, prouve que le monde ayant eu un commencement doit aussi avoir une fin. Saint Grégoire de Nysse emploie les mêmes raisonnements que son frère pour démontrer que le monde n'est point éternel. Saint Ambroise[3] enseigne que les parties du monde étant corruptibles et périssables, on ne peut douter que le monde même, dans son tout, ne soit sujet à la destruction. — Mais le feu qui doit embraser le monde précédera-t-il ou bien suivra-t-il le jugement dernier? Les anciens docteurs et les interprètes de l'Écriture sont partagés sur cette question. Lactance, saint Thomas, Pierre Lombard, Durand et plusieurs théologiens pensent que ce feu précédera le jugement dernier, et ils fondent leur sentiment sur les passages suivants : « Un feu précède [le Seigneur] et dé-
» vore autour de lui ses ennemis[4]. » Saint Paul dit[5] :

[1] *Instit. chrét.*, l. 7 et 9.

[2] *Hexameron.*

[3] *Hexameron.*

[4] Ignis ante ipsum (Judicem) præcedet, et inflammabit in circuitu inimicos ejus, p. 96, v. 13.

[5] Uniuscujusque opus manifestum erit : dies enim Domini declarabit et in igne revelabitur... Si cujus opus arserit, detrimentum patietur : ipse autem salvus erit, sic tamen quasi per ignem. I *ép. aux Corinth.*, ch. 3, v. 13 et 15.

Digitized by Google

« L'œuvre de chacun sera manifesté: car le jour du » Seigneur le fera connaître, et il sera révélé par le » feu... » Si l'ouvrage de quelqu'un est consumé par le feu, il emportera la peine; il ne laissera pas néanmoins d'être sauvé, mais comme par le feu. Voilà, dit-on, un feu bien caractérisé qui met à l'épreuve les actions de chaque homme avant qu'il paraisse au tribunal du souverain juge. Selon Lactance, « le Christ descendra sur » la terre;... il sera précédé d'un feu ardent[1]. » Néanmoins saint Augustin est d'une opinion contraire. Le grand docteur[2] prétend que le feu qui embrasera le monde ne paraîtra qu'après le jugement et la résurrection des morts. « On verra, dit-il, premièrement Élie, puis la conversion » des Juifs, la persécution de l'Antechrist, l'avénement » de Jésus-Christ, la résurrection des morts, la séparation des bons et des méchants, et enfin l'incendie et le » renouvellement du monde. » Du reste, chacun peut admettre celui de ces deux sentiments qui lui paraîtra le mieux fondé. Nous devons remarquer ici avec le saint évêque d'Hippone, que la conflagration de notre globe sera précédée de révolutions politiques et religieuses dont l'accomplissement exige plusieurs années de durée.

II. — Quelle sera l'époque de la fin du monde?

Les uns ont prétendu que le monde finirait vers l'an 2000; les autres ont reculé cette grande catastrophe de plusieurs siècles. Voici les raisons alléguées par les sectateurs de chacune des opinions. Les disciples du Sauveur lui ayant demandé quand arriverait la fin du monde, il

[1] *Inst. chrét.* l. 7, v. 19.
[2] *Cité de Dieu*, l. XX.

Digitized by Google

leur répondit que les anges mêmes dans le ciel n'en savaient ni le jour ni l'heure ; que lui-même, comme homme l'ignorait ; que le père éternel s'était réservé la connaissance de ce profond mystère[1]. Cependant plusieurs auteurs chrétiens ont pensé que, sans contredire la parole de Jésus-Christ, on pouvait conjecturer que la durée de notre planète se trouvait fixée à 6000 ans, savoir : 2000 sous la loi de nature, 2000 sous la loi de Moïse et 2000 sous la loi du Messie. Cette opinion semble fondée sur une ancienne tradition judaïque attribuée à un docteur nommé Élie, qui vécut 154 ans après le retour de la captivité. On lit dans le Talmud, que « le monde durera 6000 » ans et qu'il sera détruit dans un. » Faut-il l'entendre d'un jour, d'un an ou d'un millénaire? c'est sur quoi ne s'accordent pas les rabbins. Les anciens Étrusques disent que 6000 ans se sont écoulés avant la formation de l'homme, et que le genre humain doit subsister pendant 6000 autres années, tout le temps que le monde durera étant borné à l'espace de 12000 ans. On lit dans le Zend-Avesta, qu'après les 12000 ans assignés à la durée du monde, l'astre Gourzcher doit venir heurter la terre. Un vaste incendie la dévorera jusque dans ses fondements ; les montagnes se fondront ; mais alors apparaîtront un nouveau ciel et une nouvelle terre. Saint Cyprien, saint Irénée, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Hilaire, de Poitiers, ont appuyé l'opinion que le monde ne durera que 6000 ans, et elle a été suivie par plusieurs écrivains de mérite, tels que Bellarmin, Génébrard, Corneille de la Pierre. Ce sentiment n'a fait que se fortifier dans le cours des siècles. L'art cabalistique fit connaître à Jean Pic de la Mirandole l'époque précise de la fin du monde, qui, dit-il, arrivera 514 ans 25 jours à partir de

[1] S. Mat., c. 24, v. 36.

Digitized by Google

celui où j'écris (1er novembre 1492). Suivant ce calcul le monde n'aurait plus que 150 ans de durée à partir du 1er novembre 1856. La prophétie sur les papes, attribuée à saint Malachie, archevêque d'Armach, n'assigne que onze papes depuis Pie IX jusqu'à la fin du monde. La religieuse Catherine Emmeric place vers l'an 1960 la persécution de l'Antechrist. La prophétie du religieux d'Orvald peut embrasser une époque future de 130 ans. Les conjectures de quelques interprètes modernes de l'Apocalypse se rapprochent assez de cette opinion. Le comte de Maistre, lui-même, a proclamé la prédiction de la fin prochaine du monde ; « Des oracles redoutables annoncent que la fin » des temps est arrivé. » Toutefois, Corneille de la Pierre, en admettant le sentiment que nous venons d'exposer comme probable, observe sagement qu'il ne faut pas prendre les 6000 ans avec une précision mathématique, mais simplement dans une acception morale, en sorte que la durée du monde ne passera pas le septième millénaire et n'ira guère au delà du sixième.

Ceux qui suivent une autre opinion citent en leur faveur un passage de la prophétie d'Habacuc, et les découvertes de la philosophie de l'histoire : ces deux espèces de preuves concourent à donner encore à notre globe environ cinq siècles de durée. Nous lisons au livre cité[1] : « Seigneur, au » milieu de nos années fais éclater ta puissance. » Le prophète hébreu, dans sa sublime élégie, soupire après la fin de la captivité de son peuple, captivité qui, dans un sens plus relevé, n'était que l'image de cette oppression funeste sous laquelle gémissait le genre humain, et dont notre divin Sauveur devait nous délivrer. Or, en prenant pour limites extrê-

[1] יְהוָה פָּעָלְךָ ... בְּקֶרֶב שָׁנִים תּוֹדִיעַ — Domine opus tuum.... in medio annorum notum facies. Ch. 3, v. 2.

Digitized by Google

mes des années dont parle Habacuc, la destruction du monde par l'eau et celle qui doit s'effectuer par le feu, nous trouvons 2348 ans depuis le déluge de Noé, arrivé l'an du monde 1656 jusqu'à la venue de Jésus-Christ, l'an 4004. La somme totale des années mentionnées par le prophète étant partagée en deux parties, chacune de 2348 ans, il en résulte que notre globe doit encore subsister cinq siècles, nombre assez en rapport avec les données de la philosophie de l'histoire. L'étude de cette science moderne nous fait espérer la révélation des destinées futures du genre humain. Tantôt elle s'attache à trouver dans le passé la formule de l'avenir; d'autres fois elle se contente d'enregistrer les progrès du bien sur la terre. En un mot, elle s'applique, en s'appuyant sur les faits, à découvrir les lois providentielles que suit le Très-Haut dans le gouvernement du genre humain. Sous ce point de vue, l'histoire devient en quelque sorte prophétique; d'un côté, elle nous montre chaque peuple accomplissant une pensée de Dieu dans l'intérêt de l'humanité; de l'autre, elle nous offre toutes les nations de la terre placées sous les regards et la conduite du Très-Haut qui les dirige vers une amélioration graduelle et ascendante. L'époque chrétienne, celle qui sera limitée par les deux avénements de notre Seigneur, peut être divisée, selon quelques historiens, en quatre périodes, chacune d'environ six siècles. On peut les caractériser de cette manière :

Première et Seconde. Christianisation { de l'individu. / de la société.

Troisième et quatrième. Civilisation { partielle. / complète.

Durant la première période, on remarque une lutte intellectuelle et matérielle, l'intelligence du dogme, l'héroïsme du sentiment, un mouvement simultané de l'esprit et du cœur : c'est l'établissement de l'homme chrétien. Pen-

Digitized by Google

dant la deuxième période, on voit la foi pénétrer dans les institutions sociales; mais l'ignorance des barbares et la dureté de leurs mœurs mirent obstacle à cette tendance : c'est le mouvement du cœur qui prédomine; la foi le rend parfait, et il devient excessif quand l'élément barbare s'y mêle : c'est le temps de l'action sociale, l'âge d'enfance de la société chrétienne. Durant la troisième période règne le mouvement de l'esprit par le raisonnement; il est régulier, quand il est dirigé par l'autorité légitime, et forme alors un élément de civilisation ; il est irrégulier, quand il se révolte contre l'autorité de l'Église, et prend alors le nom de rationalisme. La troisième période est celle de la science sociale, celle de la civilisation partielle : c'est l'âge de la jeunesse de la société chrétienne. Nous sommes entrés dans la quatrième période, selon les uns, depuis le rétablissement du culte en France, et selon d'autres, depuis l'an 1815. Pendant cet intervalle, la raison et le sentiment se développeront avec énergie, et on verra dominer le mouvement simultané de l'esprit et du cœur; s'il est irrégulier, ses suites seront désastreuses : le rationalisme et des passions funestes amèneront la ruine de la société; si, au contraire, il est régulier, les deux éléments intégrants de la civilisation, la science et la charité seront unies, et cette heureuse alliance constituera l'âge viril de la société chrétienne : ce sera la période de la civilisation complète. C'est à celle-ci que sont promises de belles destinées. De l'harmonie de la raison et du sentiment naîtra une science nouvelle, une science plus digne de l'homme, une science pleine de foi et d'espérance qui parlera plus à notre cœur qu'à notre mémoire, et qui ouvrira au genre humain un avenir brillant d'intelligence et de prospérité. C'est durant ces quatre périodes que la divine providence fera marcher l'humanité par une série croissante de perfectionnements. « Selon les promesses de

Digitized by Google

» l'Écriture, dit M. Bonneau[1], tous les peuples du monde » seront un jour réunis dans la foi en J.-C. Or, il nous » reste encore à convertir l'Asie et l'Afrique presque tout » entières, sans compter les innombrables peuplades dis- » séminées dans l'Océanie. Le jour fatal est donc loin » encore! » D'après la pensée de Bossuet, les peuples ne subsistent qu'autant qu'il y a des élus à tirer de leur multitude; ainsi dès que la société chrétienne aura parcouru la période de son âge viril et que le nombre des élus sera complet, alors apparaîtra dans sa gloire le juge suprême des vivants et des morts. De savants théologiens et des littérateurs de mérite ont embrassé l'opinion consolante que nous venons d'exposer. Dans une de ses dernières lettres, Châteaubriant se déclare « persuadé que » l'avenir du monde est dans le christianisme, et c'est » dans le christianisme, ajoute-t-il, que renaîtra après » un ou deux siècles la vieille société qui se décompose » à présent. »

III. — De quelle manière notre globe sera-t-il détruit ?

La science moderne a reconnu la possibilité de la fin du monde. La Bible enseigne que le monde sera consumé par les flammes, et qu'ensuite il sera renouvelé. On peut, sans porter atteinte à la vérité des livres saints, entendre ici par le monde le système solaire dont nous faisons partie, ou tout simplement le globe terrestre que nous habitons. Le texte sacré et les auteurs profanes donnent souvent à notre planète le nom de monde. Cependant, à la rigueur, le diamètre de la terre, celui même de l'écliptique, ne sont que de très-petites quantités dans l'univers.

[1] *Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, tome XVI^me^.

Digitized by Google

Car un fil de soie placé devant l'œil d'un spectateur transporté dans Sirius, suffirait pour lui cacher l'écliptique dont le diamètre est de 69 millions de lieues. Mais la destruction de notre planète qui nous est annoncée par la révélation et les traditions des peuples ne sera pas un simple effet qui dépendra du concours naturel des causes secondes; elle sera produite par la puissance merveilleuse de ce Dieu qui, du temps de Josué, rendit le soleil et la lune stationnaires, et qui, en faveur des trois jeunes hébreux, suspendit l'activité du feu de la fournaise de Nabuchodonosor. Dans les temps marqués par sa providence, et lorsque le nombre des élus sera complet, le Très-Haut, après avoir accompli tous ses desseins sur le genre humain, permettra que ces lois admirables qui ont conservé notre monde dans une si parfaite harmonie, soient rompues par l'intervention de forces étrangères qui causeront l'embrasement du séjour que nous habitons. Au reste, quelques extraordinaires que puissent paraître les effets indiqués par le texte sacré, ils émaneront de la main

De ce Dieu, de qui l'immortel pouvoir
Fit sortir du néant le ciel, la terre et l'onde
Et qui...
Anima d'une voix féconde
Tous les êtres semés dans ce vaste univers.

J.-B. ROUSSEAU.

Et si cette main puissante qui daigna produire notre système solaire,

Brise de ses ressorts les liens mutuels,
.....
La nature aussitôt ardente et consumée
Se détruit d'elle-même et s'exhale en fumée.

DE BERNIS.

Toute terrible que puisse paraître cette catastrophe du

Digitized by Google

monde, elle ne doit point offrir un sujet de doute à notre intelligence surprise et effrayée. Les Païens eux-mêmes ont reconnu que rien ne doit sembler incroyable dans les opérations de la divinité. Pindare a dit[1] :

θέων τελεσάντων
οὐδὲν ποτε φαίνεται ἔμμαι ἄπιστον.

Proposons maintenant nos conjectures sur la manière dont pourra s'opérer l'embrasement de notre globe, et puisons les principes de notre opinion dans les leçons de la plus sublime et de la plus vaste des sciences naturelles. L'astronomie nous enseigne que les étoiles qui peuplent l'immensité de l'espace sont de véritables soleils, foyer de lumière et de chaleur qui éclairent et vivifient probablement des systèmes planétaires imperceptibles pour nous. De quelques étoiles dont on est parvenu depuis 1840 à déterminer la parallaxe, la moins éloignée de notre planète se trouve dans la constellation de la Grande Ourse. Cette étoile anonyme a un mouvement de 7″, sa parallaxe est de 1″,06, et sa distance prodigieuse au soleil est de 6825 billions de lieues, espace que la lumière ne pourrait parcourir qu'en trois ans. Selon Wollaston, la lumière intrinsèque qui émane de Sirius doit être près de quatorze fois celle du soleil, et tout porte à croire qu'il existe une très-grande variété dans l'éclat, le volume et la masse des étoiles ; il existe de ces astres dont le volume est plus considérable que celui du soleil, comme il y en a de dimensions moindres que celles de notre grand luminaire. Outre les étoiles ou soleils brillants, l'espace renferme encore un grand nombre de soleils éteints. On remarque aussi plusieurs étoiles dont l'éclat est variable, et qu'on appelle étoiles changeantes. Contentons-nous d'en citer quelques-unes. L'étoile de la

[1] Pyt., od. 10e.

Digitized by Google

Baleine paraît d'abord secondaire. Cet éclat dure quinze jours et diminue ensuite jusqu'à ce que l'étoile ne soit plus que de la dixième grandeur. Les retours au plus grand éclat se font après 335 jours. Algol ou ζ de Méduse passe de la deuxième à la quatrième grandeur dans une période de 2 jours 20 heures. La constellation du Cygne a une changeante χ qui ne devient jamais plus de quartaire. Sa période est de 47 jours 12 heures. Enfin l'étoile ζ de la Lyre devient tertiaire tous les 6 jours 10 heures. Pour assigner les causes de ces variations, on a émis les trois opinions suivantes : les uns supposent que les étoiles changeantes sont accompagnées de planètes invisibles pour nous, à raison de la distance, qui, dans leurs révolutions, s'interposant entre nous et leur soleil, produisent une éclipse ; d'autres veulent que ces étoiles aient un mouvement de rotation et que leur surface soit parsemée de taches obscures qui se présentent à nous dans certains temps. Maupertuis prétend que la forme de l'astre est lenticulaire, et que la surface qui nous est offerte, variant d'étendue, cause le changement d'éclat. La seconde de ces explications paraît la plus probable. Elle nous présente de l'analogie avec ce qui se passe sur le disque de notre soleil, sur lequel on observe souvent des taches nombreuses qui ont servi à déterminer la rotation de cet astre sur son axe. On peut remarquer ici que la durée de cette rotation étant de 25 jours et demi pour le soleil, celle d'Algol serait de 2 jours 20 heures, celle de ζ de la Lyre de 6 jours 10 heures, et celle de la Baleine de 335 jours; d'où l'on voit que la durée de la rotation de notre soleil sur son axe serait intermédiaire entre celles de ces étoiles changeantes. Mais il existe aussi des étoiles qui, après avoir brillé d'un éclat extraordinaire, ont bientôt disparu et qui sont dites étoiles temporaires. Du temps d'Hipparque, il y eut une étoile qui fut très-brillante et qui disparut ensuite. L'an

Digitized by Google

389 de notre ère, une étoile parut tout à coup près de l'aigle, et fut pendant trois semaines aussi belle que Vénus. En 945, on vit entre Céphée et Cassiopée une nouvelle étoile, et en 1264, il y en eut une autre à peu près au même lieu. Tycho-Brahé vit en 1572 une étoile de Cassiopée qui prit tout à coup une lumière plus vive que celle de Jupiter, de sorte qu'on la voyait à midi. Après avoir passé du blanc au jaunâtre, puis au rougeâtre, et ensuite au blanc plombé, elle s'éteignit seize mois après son apparition. En 1604, on aperçut pendant près de douze mois une étoile temporaire près de θ d'Ophincus. Képler remarque qu'elle surpassait en éclat toutes les étoiles et les planètes. Ces astres singuliers disparurent sans avoir changé de place relativement aux étoiles. Laplace, Biot, Francœur et plusieurs astronomes attribuent ce phénomène à un vaste incendie qui s'est développé tout à coup par une cause extraordinaire dans l'étoile temporaire. Ce soupçon est fortifié, disent-ils, par un changement de couleur analogue à celui que nous offre sur la terre les corps que nous voyons s'enflammer et s'éteindre. « Ces phénomènes, selon M. Biot[1], semblent » indiquer de vastes incendies qui éclatent tout à coup » dans ces grands corps. Qui sait si notre soleil n'a pas » éprouvé ou n'éprouvera pas un jour de semblables ré- » volutions qui ont peut-être changé l'état du globe ter- » restre et qui le changeront encore plus d'une fois? » D'après Laplace[2] « d'innombrables soleils qui peuvent » être les foyers d'autant de systèmes planétaires, sont » répandus dans l'immensité de l'espace. Plusieurs étoiles » éprouvent dans leur couleur et dans leur clarté des va- » riations périodiques très-remarquables; il en est d'autres

[1] *Astron. phys.*, tome III, l. 4, c. 14, (2e édit.).
[2] *Expos. du système du monde*, l. 5, c. 6.

Digitized by Google

» qui ont paru tout à coup et ont disparu après avoir pen-
» dant quelque temps répandu une vive lumière. Quels
» prodigieux changements ont dû s'opérer à la surface
» de ces grands corps pour être aussi sensibles à la dis-
» tance qui nous en sépare? Combien ils doivent sur-
» passer ceux que nous observons à la surface du soleil,
» et nous convaincre que la nature est loin d'être toujours
» et partout la même? Tous ces corps devenus invisibles,
» sont à la place où ils ont été observés, puisqu'ils n'en
» ont pas changé durant leur apparition; il existe donc
» dans l'espace céleste des corps obscurs aussi considé-
» rables, et peut-être en aussi grand nombre que les
» étoiles. » Newton pensait que les comètes tombent à la longue dans le soleil ou dans les étoiles et fournissent ainsi un nouvel aliment à la combustion qui s'opère à la surface de ces corps immenses[1]. Telle était, suivant lui, la cause des apparitions subites de certains astres, de l'étoile nouvelle de 1572, observée par Tycho. Voici le récit d'une conversation de Newton avec son neveu Conduit. « Je ne
» pourrais pas dire quand la comète de 1680 tombera
» dans le soleil; peut-être fera-t-elle encore cinq ou six
» révolutions; mais, quelque soit le moment où cela ar-
» rivera, la comète accroîtra à tel point la chaleur solaire,
» que notre globe sera brûlé et que tous les animaux pé-
» riront. » Malgré la célébrité de Newton, Arago déclare qu'il faut ranger parmi les plus vagues hypothèses la supposition que les comètes ont servi jadis et qu'elles serviront dans l'avenir à ranimer des étoiles éteintes. Suivant M. Delaunay, on ignore la cause de ces apparitions et disparitions d'étoiles, quelquefois subites. Il convient, avant que d'émettre une opinion sur la dernière catastrophe de notre planète, de rappeler ici quelques prin-

[1] *Dict. d'hist. naturelle,* par d'Orbigny, t. IV.

Digitized by Google

cipes posés par MM. Marcel de Serre et Cauchy[1]. Il existe, dit le premier, dans les espaces interplanétaires, ainsi que dans le système de l'univers, une matière nébuleuse ou éthérée qui, par suite du rayonnement de la chaleur tend sans cesse à se condenser. Probablement les phénomènes qui s'opèrent dans les espaces célestes lui sont dus. A elle se rapporte encore la formation des astres nouveaux qui s'y préparent et qui s'y organisent. La théorie de l'électro-magnétisme fait dépendre aujourd'hui tous les phénomènes électro-magnétiques des actions mutuelles du fluide éthéré et de la matière pondérable. Le principe général qui embrasse et explique suffisamment les théories de la physique, attribue au fluide éthéré, à sa répulsion propre et aux actions que la matière pondérable exerce sur lui, tous les phénomènes qui dépendent de ces théories. La propagation des vibrations du fluide éthéré donne la lumière. L'accroissement ou la diminution des masses d'éther qui forment les atmosphères des atomes pondérables produit les phénomènes électriques et les phénomènes chimiques, tout comme le mouvement vibratoire de ces atmosphères donne la chaleur. — D'un autre côté, M. Cauchy enseigne que la matière nébuleuse ou éthérée dont la terre est entourée au delà de son atmosphère et qui environne également à une grande distance le soleil et les autres astres lorsqu'elle vient à se mouvoir avec les corps célestes, peut produire des phénomènes lumineux vers les limites de ces atmosphères éthérées. Ce savant suppose qu'il n'est point déraisonnable d'attribuer à une semblable cause la lumière zodiacale, l'éclat des comètes, en admettant toutefois que la lumière zodiacale dépend de la rotation du soleil sur lui-même. On conçoit du moins ainsi pourquoi cette lumière paraît, à une grande distance

[1] *De la création de la terre et des corps célestes.*

Digitized by Google

du soleil, s'étendre dans le plan de l'équateur solaire. « On » a cru remarquer, dit M. Biot[1], que la lumière zodiacale » s'affaiblit quand le soleil a moins de taches, et qu'elle » s'accroît, quand il en a un plus grand nombre. » Il est encore facile de comprendre pourquoi l'éclat des comètes doit, conformément à l'observation, s'accroître dans le voisinage du soleil, si le fluide éthéré devient plus dense près de cet astre, et si l'intensité des vibrations lumineuses augmente avec le mouvement relatif des deux masses contiguës de fluides éthérés. Quant à la constitution physique du soleil, M. Biot[2] enseigne « que le soleil se » compose d'un corps obscur central entouré d'une » atmosphère nuageuse capable de réfléchir la lumière, » au-dessus de laquelle s'étend une autre atmosphère » incandescente ou enflammée désignée par le nom de » *photosphère*, laquelle ne se termine pas brusquement, » mais est surmontée d'une couche gazeuse faiblement » réfléchissante. Cette dernière ne s'aperçoit pas habituellement;... mais dans certaines éclipses, où le soleil nous » est totalement caché par la lune, on voit quelquefois » jaillir, autour du corps noir de celle-ci, des protubérances rouges, de formes variées, que l'on peut croire » être des nuages appartenant à l'atmosphère gazeuse » extérieure, que la photosphère illumine et nous rend » perceptibles alors. »

Je suis porté à conjecturer que la matière nébuleuse, qui existe disséminée dans l'espace, est quelquefois destinée à être absorbée d'une manière subite par les étoiles dans le voisinage desquelles elle se trouve, et qu'en se combinant avec la matière pondérable qui constitue ces astres, elle y manifeste des phénomènes électro-chimiques;

[1] *Ast. phys.*, t. II, l. 2, c. 13 (2e édit.).
Astr. phys., t. V, l. 3, c. 9 (3e éd.).

Digitized by Google

et alors on conçoit qu'il pourrait se développer, dans le système stellaire dont l'étoile temporaire est le principal agent, un vaste incendie qui nous offrirait quelqu'une des apparences que nous avons mentionnées. Or, notre soleil n'est lui-même qu'une étoile dont l'éclat, la chaleur et le diamètre apparent sont relatifs à la distance d'où nous le voyons. Par conséquent, si dans les temps marqués par la volonté du Créateur, et par un effet de sa puissance et de sa justice, un accroissement de matière nébuleuse ou éthérée vient à augmenter la photosphère ou l'atmosphère de nuages lumineux qui environne le soleil, alors il se développera dans cet astre une prodigieuse chaleur. Bientôt notre planète étant soumise à cette subite et violente action, les mers et les liquides qui sont à sa surface se réduiront en vapeur et en gaz, la croûte terrestre sera déchirée par d'énormes et de nombreuses crevasses, et le feu central, ayant repris son énergie primitive, s'échappera en laves immenses et en flammes dévorantes pour consumer notre globe et y détruire tous les êtres vivants; et, en supposant que ce vaste incendie fût aperçu par un spectateur transporté dans Sirius, par exemple, ne lui présenterait-il pas les mêmes phases qu'une des étoiles temporaires dont je viens de parler? Saint Jean et saint Pierre ne disent-ils pas de notre globe: « La première terre avait disparu et la mer n'était plus[1]. » « Les éléments embrasés se dissoudront, et la terre avec » ce qu'elle renferme sera consumée par le feu[2]. »

IV. — Notre planète sera-t-elle anéantie ou renouvelée?

La secte des cabalistes parmi les hébreux enseigne l'anéantissement futur du monde. Quelques auteurs chré-

[1] *Apoc.*, c. 21, v. 1.
[2] Seconde épître, c. 3, v. 10.

Digitized by Google

tiens ont également admis la destruction absolue de notre globe. C'est dans ce sens qu'ils ont entendu les passages suivants des auteurs sacrés : un ange jura par celui qui vit dans les siècles des siècles, qui a créé le ciel et la terre... qu'il n'y aurait plus de temps[1]. Le temps, disent-ils, est la mesure des choses créées. Dès qu'il n'y a plus de temps, il n'y a plus de mouvement local, plus de créatures sensibles. Mais ici le temps doit être pris dans un sens relatif aux créatures alors existantes. Ils ajoutent que le Seigneur dit dans Isaïe : voici que je crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre[2]. Mais le Seigneur, en substituant de nouveaux cieux et une nouvelle terre aux anciens cieux et à l'ancienne terre, ne dit pas que ces anciens cieux et cette ancienne terre seront anéantis. Le sentiment qui tient que notre planète ne sera pas anéantie, mais seulement renouvelée, est mieux autorisé par la Bible, par les saints docteurs et par les savants modernes; il est d'ailleurs suivi par la plupart des théologiens et semble plus conforme à la raison. Ainsi lorsqu'il est dit dans les livres saints que le Seigneur fera de nouveaux cieux et une nouvelle terre, cela marque simplement le renouvellement des anciens cieux et de l'ancienne terre. C'est ce que nous apprend saint Jérôme : « Non dixit alios cœlos et aliam ter» ram videbimus; sed veteres et antiquos in melius com» mutatos[3]. » Lorsque saint Paul dit : « La figure de ce » monde passe[4]; » il n'exprime pas que ce monde périra, quant à la substance, ni que les cieux et la terre seront anéantis, mais il enseigne simplement qu'ils passeront de l'état où nous les voyons dans un autre qui en

[1] *Ap.*, c. 10, v. 6.
[2] Ch. 65, v. 17.
[3] *Com. sur Isaïe.*
[4] I *ép. aux Cor.*, c. 7, v. 31.

Digitized by Google

sera le renouvellement. De même, rien n'indique dans les versets 7 et 10 du chapitre troisième de la deuxième épître de saint Pierre, que cet apôtre ait voulu parler d'une destruction absolue. Saint Grégoire, pape, concilie de cette manière la Bible avec elle-même, lorsqu'elle dit dans un endroit que la terre demeure éternellement, et dans l'autre que les cieux et la terre passeront; ils passeront quant à leur figure mais non quant à leur essence : « per eam quam nunc habent imaginem transeunt, sed tamen per essentiam sine fine subsistunt. » Dieu nous a révélé clairement la création du monde; mais il ne nous déclare en aucun endroit qu'il doit anéantir son ouvrage. Saint Augustin enseigne[1] que le ciel et la terre seront renouvelés après le jugement, qu'ils passeront, mais qu'ils ne périront point : « mutatione namque rerum, non omni» modo intuitu transibit hic mundus... figurâ præterit non » naturâ. » Il compare le feu qui doit embraser le monde à la fin des siècles aux eaux du déluge, et il fait le parallèle des termes dont se sert l'auteur sacré pour décrire l'un et l'autre de ces grands événements. Il fait observer sur ces paroles de saint Pierre, « ce monde a péri par les » eaux, » que par ce mot périr, l'apôtre n'a voulu marquer qu'un changement extraordinaire. Ainsi, ajoute le saint docteur, lorsqu'on dit que notre globe périra à la fin des temps, cela signifie seulement qu'il sera changé quant à ses qualités, mais qu'il subsistera quant à son essence. — Le renouvellement de notre globe est d'ailleurs un fait plus conforme aux lumières de la raison. Ce que le vulgaire nomme destruction n'est qu'une modification dans l'arrangement des molécules élémentaires, sans qu'il y ait perte d'un seul atome. Quelqu'un réduit-il un corps en poussière, jette-t-il au vent ses parcelles, il n'anéantit

[1] *Cité de Dieu*, c. 20.

Digitized by Google

pas pour cela la matière dont il se compose. Quelque petite que soit chacune de ces particules, elle tombe quelque part et continue à remplir son rôle dans l'économie de la nature. C'est ainsi que les mêmes atomes peuvent rester enfouis des siècles dans une roche calcaire, être ensuite exploités, se dégager dans le four à chaux, se répandre dans l'air, être absorbés dans les plantes, etc. « Cette indestructibilité absolue des substances élémentaires, dit J. Herschell[1], dans des périodes de temps » que peut embrasser l'expérience, la constance de leurs » propriétés dans toutes les situations, dans celles mêmes » qui... semblent les plus contraires à leur nature, rendent assez probable qu'elles sont à l'épreuve du temps. » Elles peuvent être désorganisées sans doute; mais dans » ce cas les parties dont elles se composent sont désunies, mais non détruites. » « Nous nous croyons » autorisés, dit Buckland[2], à conclure qu'une limite » doit être assignée à la divisibilité de la matière, nous » croyons devoir... supposer l'existence de certaines particules extrêmes marquées à l'origine des choses, ainsi » que Newton l'a conjecturé, par la main du Tout-Puissant lui-même, de caractères permanents, et conservant leur volume et leur figure, de même que leurs » autres propriétés subtiles, et que les relations dans » lesquelles Dieu les a placées au moment de la création. » Ces diverses preuves rendent fort probable le sentiment qui soutient qu'après l'embrasement général notre globe sera simplement renouvelé. Mais quelle sera sa destination dans ce nouvel état? c'est ce que Dieu a caché à notre curiosité inquiète. Notre planète deviendra-t-elle peut-être la demeure des enfants morts sans la grâce

[1] *Discours sur l'étude de la philosophie naturelle.*
[2] *Traité de minéralogie et de géologie*, t. I.

Digitized by Google

du baptême, ainsi que l'insinuent Lessius et la sœur de la Nativité? Comme c'est une opinion probable que tous les hommes ressusciteront avec des corps parvenus à la force de l'âge, cette destination serait conforme à la justice divine. — Nous devons observer en terminant cette dissertation que la plupart des passages de la Bible qui font mention de nouveaux cieux et d'une nouvelle terre doivent être entendus dans un sens allégorique, soit de l'état de la Judée, après le retour de la captivité de Babylone, soit de l'état de l'Église après la prédication de l'Évangile; tandis que ces versets pris dans leur sens principal et véritable doivent s'appliquer à l'Église triomphante, à ce séjour suprême dans lequel les saints habiteront avec Dieu pour lui offrir leurs éternelles louanges. C'est ce qu'indiquent surtout les passages suivants de l'Apocalypse[1] : « Je vis un ciel nouveau et une terre nou-
» velle... et ils seront son peuple, et Dieu au milieu
» d'eux sera leur Dieu. Et Dieu essuiera toutes les larmes
» de leurs yeux; et la mort ne sera plus, ni le deuil, ni
» les cris, ni la douleur, parce que le premier état est
» fini... Et la ville n'a pas besoin du soleil ni de la lune
» pour l'éclairer, parce que la gloire de Dieu l'éclaire,
» et que l'agneau en est le flambeau... et ses portes ne se
» fermeront point chaque jour, car il n'y aura point de
» nuit en ce lieu... Il n'y entrera rien de souillé... mais
» ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie
» de l'agneau. »

[1] Ch. 21, v. 1, 3, 4, 23, 25 et 27.

Digitized by Google

Digitized by Google

STATISTIQUE DÉPARTEMENTALE.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT DES NOTES HISTORIQUES

SUR LES

ROUTES IMPÉRIALES ET DÉPARTEMENTALES

DE LA MOSELLE

Au 1er Janvier 1856,

PAR M. DE SAINT-MARTIN.

Les *Notes historiques sur les routes du département de la Moselle,* rédigées par M. de Saint-Martin, ont été envoyées par Son Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, à une Commission d'inspecteurs généraux des ponts et chaussées, pour être examinées sous le point de vue de leur importance et de leur valeur.

La Commission a analysé cet ouvrage et l'a décrit, ainsi qu'il suit, dans son rapport du 28 mai 1856 :

« En tête se présente une table bien établie destinée à faciliter les recherches dans l'ouvrage.

» *Page* 1re. — Une introduction où sont rappelés les divers moyens successivement employés pour entretenir les routes, les corvées, les taxes au moyen des barrières, l'impôt sur le sel (qui a remplacé les barrières), enfin les fonds budgétaires.

» *Page* 7. — Les diverses classifications des routes d'après les arrêts des 3 mai 1720 et 6 février 1776, et d'après le décret impérial du 16 décembre 1811.

Digitized by Google

» *Page* 9. — Le tableau des routes impériales et départementales de la Moselle à notre époque, donnant pour chacune leur numéro de classement, leur définition, leur longueur en empierrement et en pavé, leur largeur, le nombre des communes traversées, le nombre des ponts, des ponceaux et des aqueducs, enfin le nombre des arbres plantés sur le sol même de chaque route.

» *Page* 11. — Une carte routière à l'échelle de $\frac{1}{320000}$ comprenant, avec des teintes conventionnelles, les voies de communication du département. (Cette carte est une réduction de celle gravée sur pierre à l'échelle de $\frac{1}{160000}$ dessinée et rapportée par M. de Saint-Martin, d'après les feuilles du dépôt de la guerre. Elle a été publiée en 1844, aux frais du département de la Moselle, d'après les délibérations prises par son Conseil général en 1841 et 1842.)

» *Page* 13 *à la page* 99. — Dans les quatre-vingt-sept pages suivantes du manuscrit de M. de Saint-Martin, on trouve les notes historiques des treize routes impériales de la Moselle.

» Pour chacune de ces routes on observe :

» 1° Lorsque les circonstances l'exigent, la division de chaque route en sections distinctes ;

» 2° Un itinéraire du tracé en plan de chaque route, à l'échelle de $\frac{1}{160000}$ sur lequel on distingue, par des teintes conventionnelles, les amorces des tracés des routes impériales et départementales, et des chemins de grande communication qui viennent s'embrancher ou traverser chaque route décrite ;

» 3° Les indications des villes, bourgs et villages traversés ; enfin les voies de fer exécutées lorsqu'elles longent ou traversent les routes ;

» 4° Les situations de la route à diverses époques, les changements opérés pour son amélioration, soit par rectification du tracé, soit par l'adoucissement de fortes déclivités, soit encore par la construction et la réparation des ouvrages d'art. Pour ces travaux extraordinaires on trouve partout la date des projets, l'évaluation des dépenses, la date et le montant des adjudications, le chiffre des dépenses d'exécution à la fin des travaux, leur durée ainsi que les crédits successivement affectés à chaque exercice.

Digitized by Google

» *Page* 101. — Une planche donnant les plans et les profils en travers des routes impériales de la Moselle avant la réduction de leur largeur excessive comme anciennes routes d'État.

» Les mêmes plans et profils après cette réduction de largeur et lorsque, dans les parties en rase campagne, les lieux de dépôt pour les matériaux d'entretien furent établis, ainsi que les trottoirs pour piétons aux abords des centres de population ; enfin les plantations sur le sol des routes. Un dernier profil des routes dans les traverses des bourgs et villages avec indication des caniveaux pavés destinés à assurer l'écoulement des eaux pluviales et ménagères.

» *Page* 103. — Une autre planche indiquant les formes et les dimensions des bornes kilométriques et hectométriques établies sur les routes de la Moselle depuis 1832.

» *Page* 105 *à la page* 171. — Dans les soixante-sept pages suivantes du même mémoire on retrouve pour les treize routes départementales de la Moselle le même travail que celui qui vient d'être sommairement décrit pour les routes impériales.

« *Page* 173. — Conclusion.

AVIS DE LA COMMISSION.

» Les *Notes historiques sur les routes impériales et départementales de la Moselle* (qui ne peuvent être séparées de la belle et bonne carte routière de ce département, publiée en 1844 par M. de Saint-Martin) méritent le plus bienveillant intérêt de Son Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et la Commission a l'honneur de lui proposer de vouloir bien décider que ce travail, qui donnera d'utiles renseignements dans diverses circons tances, sera déposé dans les archives de son ministère. »

Cet avis a été approuvé par Son Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Le tableau ci-après et l'abrégé à la suite, extraits du manuscrit de M. de Saint-Martin, rappellent succinctement les principales analyses faites par MM. les Inspecteurs généraux des ponts et chaussées.

Digitized by Google

Tableau des Routes Impériales et Départementales.

CLASSIFICATION DES ROUTES IMPÉRIALES				LONGUEUR			Largeur non compris fossés et lieux de dépôt.	Nombre de communes traversées.	NOMBRE			NOMBRE d'arbres plantés sur ces routes.
D'après le décret du 16 décembre 1811.		D'après le tableau approuvé par S. E. le Ministre de l'intérieur (M. de Corbière) le 8 mai 1824.		en empierrement.	en pavé.	totale.			de ponts au-dessus de 2 mètres.	de ponceaux de 2 m. à 1 m.	d'aqueducs au-dessous de 1 m.	
N°s	DÉNOMINATION.	N°s	DÉNOMINATION.									
4	de Paris à Mayence et en Prusse	3	de Paris à Metz et à Mayence, par Sarrebruck	92,741	4,405	97,146	10	21	29	53	69	12,825
21	de Paris à Coblentz	18	de Paris à Longwy et à Luxembourg	24,668	1,000	25,668	10	5	4	9	21	4,330
47	de Vouziers à Longuion	47	de Vouziers à Longuion	12,232	»	12,232	9	3	2	3	19	2,207
63	d'Anvers à Metz	52	de Metz à Longwy	43,274	594	43,868	10	12	7	18	40	7,391
70	de Metz à Aix-la-Chapelle	53	de Metz à Luxembourg	42,862	3,324	46,186	10	13	17	44	8	4,602
»		53 bis	de Metz à Trèves, par Sierck	20,383	1,140	21,523	9	6	12	18	6	
72	de Metz à Sarrelouis	54	de Metz à Sarrelouis	37.763	472	38,235	10	9	10	20	16	7,284
75	de Metz à Strasbourg	55	de Metz à Strasbourg, par Château-Salins	25,770	734	26,504	10	2	17	15	13	4,681
75 bis	de Metz à Strasbourg	56	de Metz à Strasbourg, par Saint-Avold	26,166	»	26,166	9	7	3	36	7	4,686
76	de Metz à Besançon	57	de Metz à Besançon	18,740	1,130	19,870	12	5	3	23	11	2,858
68	de Liége à Strasbourg, par Trèves	61	de Strasbourg à Sarrebruck	27,494	1,404	28,898	10	7	18	27	25	4,418
80	de Strasbourg à Deux-Ponts	62	de Strasbourg à Deux-Ponts, par Bitche	34,376	813	35,189	8	2	4	»	43	6,207
92	de Châlons-sur-Saône à Bingen, sur le Rhin, par Nancy	74	de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines et vers Deux-Ponts	45,752	88	45,840	11	13	9	21	21	8,106
	Totaux pour les Routes impériales			452,221	15,104	467,325	.....	105	125	287	299	69,595

Digitized by Google

CLASSIFICATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Nos	DÉNOMINATION.	DATES DES DÉCRETS ET ORDONNANCES.								
1	Cette route a été élevée au rang des routes impériales, sous le n° 53 *bis*, par ordonnance du 10 février 1821.....		»	»	»	»	»	»	»	»	»
2	de Nancy à Sarrelouis.....	*Décret impérial du 7 janvier 1813*....	35,981	280	36,261	10 à 8	6	9	15	22	6,691
3	de Saint-Avold à Dieuze.....	*Idem*.....	14,981	»	14,981	10	4	2	10	13	2,638
4	de Metz à Sedan.....	*Idem*.....	22,994	»	22,994	10	6	4	12	13	4,670
5	de Metz à Briey et à Longuion	Décret impérial du 7 janvier 1813 et ordonnance royale du 26 mai 1833..	61,033	»	61,033	8,50	12	8	18	47	8,118
6	de Sarreguemines à Bitche ..	Décret impérial du 7 janvier 1813....	30,080	75	30,155	9	5	4	8	43	5,783
7	de Metz à Bouzonville.....	Ordonnance royale du 23 avril 1823..	25,060	»	25,060	9	5	6	25	7	4,814
8	de Nancy à Bitche	*Idem*.....	8,530	»	8,530	9	3	1	2	7	1,382
9	de Metz à Dieuze, par Baronville et Morhange.....	Ordonnances royales des 27 juin 1832 et 21 janvier 1839	41,269	»	41,269	8	10	4	16	78	6,242
10	de Metz à Nomeny, par Saint-Jure	Ordonnances royales des 26 mai 1833 et 31 décembre 1842	21,577	»	21,577	8	4	6	5	22	4,538
11	de Thionville à Briey et à Etain.....	Ordonnance royale du 26 mai 1833..	34,630	»	34,630	8,50	8	7	8	50	4,142
12	de Thionville à Bouzonville et à Sarrelouis.....	— — du 27 juin 1832..	38,320	70	38,390	9	7	13	21	28	7,193
13	de Sarreguemines à Haguenau	— — du 6 février 1842.	14,950	»	14,950	8	2	»	»	24	2,653
14	de Bitche à Wissembourg....	Décret présidentiel du 19 juin 1852..	17,150	»	17,150	9	1	1	3	25	2,828
	Totaux pour les Routes départementales.....		366,555	425	366,980	.....	73	65	143	379	61,692
	RÉCAPITULATION.										
	Routes impériales		452,221	15,104	467,325	.....	105	125	287	299	69,595
	Routes départementales		366,555	425	366,980	.....	73	65	143	379	61,692
	Totaux généraux.....		818,776	15,529	834,305	.....	178	190	430	678	131,287

Digitized by Google

ABRÉGÉ HISTORIQUE.

ROUTES IMPÉRIALES.

Route n° 3, de Paris à Metz et à Mayence, par Sarrebruck.

La route impériale n° 3 se divise en trois parties distinctes, savoir :

Premi re partie. — Entre la limite du département de la Meuse et l'entrée de la ville de Metz, sur une longueur de 28,915 mètres.

L'établissement de cette partie de route remonte à une époque très-reculée.

1613. Création d'un coche de Metz à Paris[1].
1706. Les coches sont remplacés par les carrosses.
1758 à 1760. Les carrosses sont remplacés par les messageries qui sont 8 jours pour faire le trajet.
1768. Trajet en..... 6 jours.
1777. Diligences, trajet en..... 4 jours.
1779. Idem..... 3 Id.
1814. Nouvelles diligences, trajet en..... 2 j. ½.
1820. Idem..... 48 heures
1823. Idem..... 42 heures
1836. Idem..... 37 id.
1837. Idem..... 36 id.
1843 à 1852. (Ouverture du chemin de fer)..... 30 id.

[1] La distance de Metz à Paris est, par terre de 316 kilomètres (79 lieues de poste), et en chemin de fer de 393 kilomètres (98 lieues de poste).

Digitized by Google

En 1738, projet de deux passages pour franchir la côte de Rozérieulles, l'un par la montagne près la Croix-Prieur, l'autre le long de la côte à gauche du village.

En 1746, commencement des travaux de la côte actuelle par le second tracé du projet de 1738, — à cette époque la route passait à travers le village de Rozérieulles.

En 1787 (Généralité de Metz), cette route était intitulée : *Route de 1re classe no 1, de Paris à Strasbourg, par Verdun, Metz, Sarrebourg et Phalsbourg*. En l'an IX, même dénomination.

En 1839, élargissement du lacet de la côte de Rozérieulles, d'après un projet présenté par MM. Plassiard, ingénieur ordinaire et Le Masson, ingénieur en chef.

En 1840, reconstruction, en quartzite de Sierck, des chaussées pavées dans les traverses de Moulins et de Longeville, et suppression d'un fossé revêtu et profond anciennement construit à Longeville pour l'écoulement des eaux venant de la côte. — En la même année, établissement d'un pont à bascule à la Maison-Neuve. Par suite de la loi du 30 mai 1851 qui accorde une liberté complète au roulage en ce qui touche le poids des chargements et la largeur des jantes, ce pont et le terrain sur lequel il était établi, ont été remis à l'administration des Domaines qui en a opéré la vente en 1852, au profit du Trésor.

De 1841 à 1849, grosses réparations sur cette partie de route par suite de l'augmentation de la fréquentation.

En 1854, déviation de la route à la sortie de Longeville et avant d'entrer à Metz, par suite du tracé du chemin de fer de Metz à Thionville. Ces travaux ont été exécutés par les soins et aux frais de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, sous la direction des ingénieurs des ponts et chaussées.

Digitized by Google

Deuxième partie. — Traverse de la ville de Metz.

Les pavés des rues, places et ponts dépendant de la route impériale n° 3, sur une longueur de 2565 mètres, ont été construits, de 1816 à 1823, en quartzite des carrières de Sierck, d'après les projets présentés par M. l'ingénieur Arnold, qui est passé, en 1817, avec l'autorisation du gouvernement, au service du grand duc de Darmstadt, en qualité de Directeur des travaux publics de ce grand duché à la résidence de Mayence. Ces beaux pavés, d'une très-longue durée, qui ne donnent ni boue ni poussière, font l'admiration des étrangers.

L'administration municipale a également converti en quartz les anciennes chaussées de ses rues; aussi la ville de Metz doit-elle prendre le premier rang pour la belle et bonne viabilité de toutes ses voies de communication. On emploie aussi des pavés de Sierck à Nancy, et on en a fait récemment l'essai à Paris.

Grand pont des Morts, situé sur le bras non navigable de la Moselle, entre le fort et la ville. Ce pont, d'abord construit en bois en 1222, était entretenu par l'hospice Saint-Nicolas de Metz, au moyen du meilleur vêtement de chaque mort. En 1282, reconstruction du pont en pierre en vingt années, à partir de 1289, d'après un atour du Maître-Échevin. En 1243, époque probable de l'achèvement du pont composé alors de dix-sept arches en maçonnerie de moellons, ayant des ouvertures inégales, entre 11^{m},45 et 12^{m},80 en arcs de cercle approchant du plein cintre. Ce vieux pont présentait la circonstance particulière d'un système à arcs doubleaux en pierre de taille portant des rainures dans lesquelles on a placé originairement les couchis pour recevoir la maçonnerie des arches exécutée en petits matériaux. De 1769 à 1776, établisse-

Digitized by Google

ment d'un radier général sous les onze premières arches du pont, revêtement en pierres de taille et alongement des piles. De 1845 à 1847, restauration complète et élargissement de quatre mètres des arches du pont, obtenu en accolant aux anciennes têtes irrégulières de nouveaux arcs en pierre de taille reposant sur les longs avant et arrière becs du vieux pont. Le projet de ces derniers travaux a été présenté par MM. Le Joindre, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef. Ils ont été exécutés en trois campagnes, et le pont a été livré à la circulation le 16 septembre 1847. Les dépenses se sont élevées à la somme de 219918 fr. 92 cent. L'appareil des nouvelles têtes du pont des Morts et les détails de construction en font aujourd'hui un monument neuf d'un très-bel aspect et d'une grande solidité.

Pont des Hautes-Grilles, ou *Moyen-Pont*, ou *pont des Pucelles*. — Ce pont, situé sur le bras navigable de la Moselle, est composé de quatre arches en arcs de cercle approchant du plein cintre; les arches ont chacune une ouverture moyenne de 11^{m},50, ce qui donne 46^{m} d'ouverture totale. Le genre de construction de ce pont se rattache à celui du pont des Morts. — Il existait au seizième siècle. — Son mauvais état réclame une reconstruction prochaine.

Pont d'Iéna. — Ce pont, d'une seule arche de 8^{m},50 d'ouverture en maçonnerie de moellons, est situé sur la rivière de Seille, entre la place Friedland et la rue de la Grande-Armée. Il a été construit vers 1809, d'après le projet de M. d'Ingler, ingénieur en chef. Ce pont est en bon état.

Digitized by Google

Troisième partie. — Entre la ville de Metz et la frontière de Prusse au delà de Forbach, sur une longueur de 65,596 mètres.

Cette partie de route traversait dans les temps anciens plusieurs territoires appartenant à diverses souverainetés; les travaux n'y ont pas été traités d'après les mêmes principes ni suivant les mêmes soins d'exécution; dans certaines parties il n'y a pas eu d'empierrement primitif, dans d'autres il a été fait, mais sur une trop faible épaisseur; çà et là il était contenu par des bordures de trop faibles dimensions, et il est résulté de ces irrégularités et peut-être de ces vices de construction des difficultés pour amener cette route à un bon état.

En 1752 on a tracé la route depuis son embranchement sur celle de Sarrelouis jusqu'aux terres d'Empire, un peu au delà de Plappecourt; à cette époque la route, entre la porte des Allemands à Metz, et la route de Sarrelouis aux Bordes, n'existait pas; ce n'est que de 1784 à 1787 que la route a pris son origine à Metz, sous le titre de Metz à Francfort.

De 1774 à 1781, construction du pont de Pont-à-Chaussy, situé sur la rivière de Nied française, d'après le projet présenté par M. Gourdain, ingénieur en chef. Ce pont, composé de trois arches en pierre de taille d'égale ouverture de 47 pieds 6 pouces, est fondé sur pilotis, racinaux et plate-forme, lesdites arches voûtées en demi-ellipse surbaissée au $\frac{1}{5}$ de leur diamètre. — Les dépenses se sont élevées à 98445$^{\#}$13^{s}6^{d}. L'entrepreneur, le sieur Sganzin, étant mort pendant l'exécution des travaux, le sieur Jean-Pierre Jaunez lui a été substitué sous le cautionnement du sieur Sylvestre Jaunez, son frère.

Le pont de Bionville, situé sur la rivière de Nied allemande, a été construit en 1769; il est composé aussi de

Digitized by Google

trois arches en pierre de taille surbaissées de 9m,50 d'ouverture chacune.

En 1787, la partie de la route comprise entre Metz et la frontière de Prusse, au delà de Forbach, était intitulée : Route de 2e classe, no 5, de Metz à Saint-Avold et à Francfort. A cette époque une longueur de 10333 toises 2 pieds était mise à l'entretien, elle avait une largeur de 36 pieds.

De 1787 et jusqu'à l'an VIII, cette route n'était qu'une communication secondaire. Vers cette époque il a été décidé qu'elle serait construite et réparée pour la communication de Paris à Mayence. En l'an VIII on commence les premiers travaux, on répare la partie entre la porte des Allemands à Metz et les Bordes; un atelier de prisonniers de guerre y fut employé.

En l'an X et en l'an XI on a ébauché quelques parties, telles que la traverse de la prairie de Fréming, celles des villages de Merlebach et de Rosbruck, et de leurs abords, une partie de la côte à la suite et plusieurs autres parties entre Rosbruck et Forbach.

En l'an XII, on a adjugé les travaux comprenant les lacunes et les portions non terminées ainsi que le relèvement des parties vers Hombourg exposées à être couvertes par les crues de la Rosselle, mais ils n'ont été entrepris que sur de petites longueurs en raison des faibles crédits alloués. Ce n'est qu'en 1807, lors du passage de S. M. l'empereur Napoléon I, sur cette route, qu'un crédit extraordinaire a été accordé. — La totalité des dépenses faites à la fin de 1809 s'est élevée à 202269 fr. 66 cent.

Dans un état du 23 octobre 1810, cette partie de route y est portée (avec la 1re partie ci-dessus) sous le titre de : Route no 9, de la carte de France, de première classe, de Paris à Mayence, par Verdun, Metz, Saint-Avold et Sarrebruck.

Digitized by Google

De 1811 à 1813 on a rectifié la côte de Longeville-lès-Saint-Avold, d'après un projet présenté par M. d'Ingler, ingénieur en chef. — Les dépenses se sont élevées à 142 423 fr. 48 cent. On a de plus construit, d'après un projet du même ingénieur, deux nouvelles portions de route dans le fond de Fréming et aux abords de Merlebach. — Dépense faite, 22000 fr.

En 1813, restauration de la route entre Montois et la route de Fouligny à Faulquemont. — Dépense faite, 108918 fr. 52 cent.

En 1820, établissement d'un pont à bascule à Saint-Avold, par suite des nombreuses voitures en surcharge qui circulaient sur la route. Ce pont à bascule, le bâtiment et ses dépendances ont été remis en 1852 à l'administration des Domaines qui en a fait la vente au profit de l'État.

De 1838 à 1840, construction des pavés de Saint-Avold et de Forbach en quartzite des carrières de Sierck, d'après un projet présenté par MM. Wenger, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef. — Montant de la dépense effectuée, 58055 fr. 68 cent.

De 1838 à 1852, grosses réparations de la route par suite de sa grande fréquentation. — Dépense faite, 426491 fr. 62 cent.

En 1845, reconstruction et réparation des ouvrages d'art entre Saint-Avold et la frontière, d'après un projet présenté par MM. Frécot, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Dépense faite, 19873 fr. 07 cent.

En 1849 et 1850 la route a été déviée sur 600 mètres de longueur, sur le territoire de Macheren, avant Hombourg, par suite de la construction du chemin de fer de Metz à Sarrebruck. Ces travaux ont été exécutés par les soins et aux frais de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. La partie abandonnée de l'ancienne route a été re-

Digitized by Google

mise en 1851 à l'administration des Domaines qui en a opéré la vente en 1853, au profit du Trésor.

Route n° 18, de Paris à Longwy et à Luxembourg.

Cette route est très-ancienne. De 1728 à 1738 on a fait à neuf et par corvées, dans la subdélégation de Longwy, 840 toises de longueur de Longwy à Verdun, et 423 de Longwy à Montmédy.

En 1787, dans un tableau de l'administration provinciale des Trois-Évêchés et du Clermontois, cette route y est portée à l'article des routes de deuxième classe sous le n° 4, de Bar à Verdun et à Longwy, à l'article des routes de troisième classe sous le n° 53, de Longwy à Arlon.

En l'an VII, on a construit deux ponts en charpente réunis sur les rivières de Chiers et de Crusnes, dans la ville de Longuion, d'après un projet présenté le 29 frimaire par M. Saget, ingénieur en chef. — Dépense faite, 7200 fr.

En l'an X cette route figurait sur les états sous le titre de Paris à Coblentz. En l'an XI, construction d'une partie de route de 2413 mètres de longueur, commençant à l'extrémité de celle exécutée en l'an X et finissant dans la traverse de Villers-la-Chèvre. En l'an XII, construction d'une autre partie de route à la suite de la précédente sur 4624 mètres de longueur. En l'an XIII, réparation des ponts de Longuion par suite des avaries très-fortes causées par l'inondation du 16 pluviôse.

En 1853, reconstruction des ponts de Longuion d'après les projets présentés par MM. Le Joindre, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef. — Dépense faite, 46558 fr. 38 cent. Ces ponts sont composés chacun de trois travées en charpente de $6^{m},83$ d'ouverture sur piles et culées en maçonnerie.

Digitized by Google

De 1845 à 1848, rectification de la côte de Longuion, d'après le projet présenté par MM. Boulangé, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Les dépenses en travaux de route, ouvrages d'art et indemnités de terrains se sont élevées à 105427 fr. 81 cent.

De 1844 à 1853 on a dépensé 67550 fr. en grosses réparations sur les parties de la route qui ne pouvaient être suffisamment entretenues avec les fonds accordés pour l'entretien.

NOTA. — L'emploi du quartz erratique sur cette route et sur plusieurs autres a donné les résultats les plus satisfaisants. Au moyen d'une simple couche de cinq centimètres d'épaisseur sur les empierrements calcaires, ils ont été amenés à l'état de viabilité le plus parfait, et cet état se soutient à l'époque même des dégels. Les détritus siliceux ne donnent presque pas de boue, très-peu de poussière, et ces chaussées ont cela de merveilleux, c'est qu'elles sont en quelque sorte d'autant plus belles qu'il pleut davantage. Les excellents résultats obtenus par l'emploi des quartz erratiques des environs de Longuion et de Longwy, pour l'entretien des routes en empierrement, font ressortir l'utilité qu'il y aurait à faire un essai en grand de ces matériaux sur la partie la plus fréquentée des boulevards de Paris. (Extrait d'un rapport de M. Le Joindre, ingénieur en chef de la Moselle, du 16 décembre 1854.)

Route n° 47, de Vouziers à Longuion.

La route n° 47 entre dans le département de la Moselle sur le pont situé sur la rivière de l'Othain, entre Marville (Meuse) et Saint-Jean (Moselle). Ce pont en charpente de quatre travées sur piles et culées en pierre, est mitoyen entre les deux départements Meuse et Moselle : la portion à la charge de ce dernier département a été reconstruite en 1834 et 1835, d'après le projet présenté par MM. Le Joindre, ingénieur ordinaire, et Le Masson,

Digitized by Google

ingénieur en chef. — La dépense s'est élevée à 11 161 fr. 42 cent.

Cette route, encore en lacune à l'époque du classement des routes de l'empire (16 décembre 1811), a été construite de 1834 à 1839 d'après un projet présenté par les mêmes ingénieurs. — Toutes les dépenses en travaux et indemnités de terrains se sont élevées à 209 963 fr. 79 c. L'empierrement de la chaussée a été construit sur $4^{m},50$ de largeur, en *pierre cassée*, sur $0^{m},25$ d'épaisseur sur le milieu et $0^{m},15$ d'épaisseur sur les bords.

Au sujet de ce genre de construction, l'auteur du manuscrit a fait l'observation suivante : « En Angleterre on » a abandonné pour un moment le système des empier- » rements composés de couches superposées de pierres » de diverses grosseurs, et il a été remplacé par de nou- » velles chaussées exclusivement composées de pierres » brisées ou réduites à une très-faible dimension. Cette » méthode à laquelle on a donné le nom de *Mac-Adam,* » qui le premier l'appliqua en grand, a joui d'une grande » réputation en Angleterre, surtout auprès des gens du » monde. On fait observer ici que Mac-Adam n'est pas » l'inventeur des chaussées en petits matériaux. On a » trouvé dans des anciens mémoires de 1782 et 1783, sur » l'entretien des routes dans les provinces de l'Aunis, du » Poitou, du Quercy et du Limousin, *qu'on était parvenu* » *à faire des chemins bien roulants sans empierrement* » *de fond, avec des pierres de médiocre qualité concassées* » *au marteau, une à une par les corvéables, et qu'on* » *confiait l'emploi de ces pierres à des hommes appelés* » *garde-routes* (aujourd'hui cantonniers). *C'est ce qu'avait* » *déjà demandé M. de La Millière.*

» On ne doit donc pas accorder à un étranger une mé- » thode qui a été essayée en France avant Mac-Adam, et » qui paraît devoir être abandonnée comme étant plus

Digitized by Google

» coûteuse et ne remplissant pas les avantages des an-
» ciens empierrements ou pavés, surtout dans les rues
» des villes où la boue et la poussière sont très-incom-
» modes. »

Route nº 52, de Metz à Longwy.

La construction de cette route remonte à 1728, elle existait probablement comme chemin longtemps avant cette époque.

Dans un état du 12 mai 1738 on trouve qu'il a été fait à neuf et par corvées de 1728 à 1738 dans la subdélégation de Thionville, 8808 toises, et dans la subdélégation de Longwy, 1095 toises.

En 1777 on a exécuté le tracé actuel de la côte passant près de l'église de Crusnes (à gauche du village). En la même année on s'est occupé d'une rectification partielle de la côte de Longwy, en sortant de la ville basse.

En 1780 on a opéré le redressement de la route dans la côte près le château d'Hayange. Le projet des ouvrages d'art sur cette portion de route a été présenté par M. Gourdain, ingénieur du roi pour les Trois-Évêchés, et les ouvrages ont été exécutés par les sieurs Sganzin et Jaunez, entrepreneurs.

Dans un tableau du 27 décembre 1787, de la Généralité de Metz, cette route est portée sous le titre de deuxième classe, nº 19, de Metz à Longwy; largeur trente pieds, longueur ouverte 11 079 toises.

En l'an IX elle était portée sur les états comme route nº 4, de Strasbourg à Louvain. En 1810 elle était intitulée route de 2e classe, nº 61, de Bruxelles à Metz.

On a fait de grandes améliorations sur cette route. En 1841 on a rectifié, d'après les projets de MM. Plassiard, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef, la

Digitized by Google

côte de Bidersfeld, reconstruit le pont de Gustal et réparé tous les ouvrages d'art. — Dépense faite, 28729 fr. 97 c. De 1841 à 1843 on a rectifié, d'après le projet des mêmes ingénieurs, la côte des Carmes, en avant de la ville basse de Longwy. — Dépense faite, 103944 fr. 89 c. De 1842 à 1852, par suite de l'accroissement extraordinaire de l'industrie métallurgique et du mouvement progressif des transports de houille, de charbons, de minerais et des produits des forges, on a dépensé une somme de 150921 fr. 50 c. en grosses réparations de la route. De 1848 à 1853 on a rectifié la côte de Longwy, d'après le projet présenté par MM. Boulangé, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — La dépense s'est élevée à 185667 fr. 21 c. Deux projets approuvés restent à exécuter, l'un pour la rectification de la côte de Fontoy, évaluée à 65000 fr.; l'autre pour la rectification de la côte de Crusnes, évaluée à 95000 fr. Cette route sera entièrement améliorée après l'exécution de ces deux projets.

Route n° 53, de Metz à Luxembourg.

Dans un état dressé en 1732, par ordre de M. le comte de Belle-Isle, on dit : la chaussée de Metz à Richemont est belle — de Richemont à Aumetz, la nouvelle chaussée continue et file sur les hauteurs d'Aumetz et de Crusnes — de Metz à Thionville, belle chaussée partout.

De 1728 à 1738 on a fait à neuf et par corvées 8939 toises sur la route de Metz à Thionville, dans la subdélégation de Metz, et 2090 toises sur la route de Thionville à Luxembourg, dans la subdélégation de Thionville.

En 1787 elle était intitulée : Route de 1re classe, n° 4, de Nancy à Luxembourg par Metz, elle avait alors une largeur de trente-six pieds. En l'an IX elle portait le titre de route n° 5, de Nancy à Luxembourg, puis de Strasbourg

Digitized by Google

à Louvain. En l'an X des cantonniers y ont été établis et payés par l'Etat.

En 1810 cette route était intitulée : Route de 2e classe, nº 50, de Liége à Besançon, par Luxembourg, Metz et Nancy.

Les pavés de Metz et de Thionville ont été construits à neuf avec le quartzite de Sierck, de 1816 à 1823, d'après le projet de M. l'ingénieur Arnold.

Les ponceaux et aqueducs de cette route ont été reconstruits, de 1823 à 1826, d'après un projet présenté par MM. Léger, ingénieur ordinaire, et Bouquet, ingénieur en chef. — La dépense a été de 23037 fr. 98 c.

En 1840 on a amélioré le passage dangereux entre la voûte sous le cavalier Chambière et la porte en avant du Pontiffroy, d'après un projet concerté entre M. Le Masson, ingénieur en chef, et M. le colonel Bergère, directeur des fortifications. — La dépense a été de 19800 fr., dont 8400 fr. à la charge des ponts et chaussées.

En 1849 la traverse d'Uckange a été améliorée d'après un projet présenté par MM. Le Mercier, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Dépense faite, 2700 fr.

En 1852, en vertu de la loi du 30 mai 1851, on a fait la remise au domaine du pont à bascule construit en 1807 près la Maison-Rouge.

En 1853 et 1854 restauration complète et élargissement de 3m,10 des 11 arches du Pontiffroy, situées sur la Moselle à Metz, d'après le projet présenté par MM. Le Mercier, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — La dépense s'est élevée à 86099 fr. 14 c. Ce pont, achevé en 1340, était composé alors de quinze arches se rapprochant du plein cintre, de 11m,30 d'ouverture moyenne, chacune en maçonnerie de moellons, parements échantillonnés et voussoirs de tête en pierre de taille appareillée.

Digitized by Google

En 1750 et 1851 reconstruction de huit arches de ce pont à la suite d'un écroulement; quatre arches de ce pont ont été condamnées par des travaux de fortification.

Route n° 55bis de Metz à Trèves par Sierck.

Cette communication existait en 1728; de cette année à 1738 on a fait à neuf et par corvées une longueur de 6225 toises jusqu'aux terres de l'Électorat de Trèves. En 1782 on a construit le mur de soutènement le long de la Moselle à Sierck. En 1787 elle portait le titre de route n° 9 de Thionville à Trèves; elle avait alors trente pieds de largeur — quarante-neuf toises ont été construites à neuf cette année, aux abords du pont de Kœnigsmacker, pour les mettre à l'abri des ravages des eaux.

Avant le décret du 16 décembre 1811 cette route était au nombre de celles entretenues par l'État sous la dénomination de route de 3e classe, n° 6, de Thionville à Trèves par Sierck; puis de route de 3e classe de la Carte particulière du département et même dénomination. — Alors elle prenait sa naissance à la sortie de Thionville (la partie dans la traversée de cette ville jusqu'à la sortie du couronné d'Yutz, était entretenue par le génie militaire).

Elle a été comprise, par le décret impérial du 7 janvier 1813, au nombre des routes départementales sous le n° 2, de Metz à Trèves. Dans sa session de 1821, le Conseil général du département ayant demandé la modification de ce décret, une ordonnance royale du 23 avril 1823 arrêta une nouvelle fixation, et la route de Metz à Trèves prit le n° 1 et la dénomination de Thionville à Sierck et à Trèves. Enfin, par une loi du 26 juillet 1839, cette route a été élevée au rang des routes royales sous le n° 53bis de Metz à Trèves par Sierck. Par suite de cette loi, une somme de 31 000 fr. a été mise à la charge du département pour

Digitized by Google

la reconstruction du pavé dans la traversée des fortifications de Thionville et la reconstruction de la chaussée dans les traverses de Basse-Ham, Kœnigsmacker et Métrich, y compris la restauration de quatre aqueducs. Ces ouvrages ont été exécutés en 1840 et 1841 d'après les projets de MM. Le Joindre et Le Masson.

De 1851 à 1854 la traverse de Kœnigsmacker a été rectifiée. — La dépense s'est élevée à 27 000 fr.; la commune a contribué pour la moitié des indemnités ou 9 275 fr.

Pont de Thionville. — En 1673 un pont couvert a été construit à Thionville sur la Moselle, d'après les plans et sous la direction d'un officier de la garnison, Rodolphe Salsguéber, capitaine d'une compagnie franche de suisses qui a eu longtemps son quartier à Thionville. En 1681 ce pont ne put résister au choc des glaces, une partie du pont fut entraînée le 24 février. Il a été rétabli par les soins de son premier constructeur.

Avant 1789 et jusqu'en 1820 tous les ouvrages de ce pont ont reçu des réparations annuelles et même des reconstructions partielles sur les fonds des fortifications. En 1820 les premières difficultés se sont élevées entre les administrations civile et militaire sur la question d'attribution relative à ce pont, et ce n'est qu'en 1839 et en vertu de la loi du 26 juillet de cette année, que le pont de Thionville a été rangé dans les attributions du ministère des travaux publics.

En 1840 un projet pour la construction d'un nouveau pont de cinq arches, surbaissées de 22 mètres d'ouverture chacune, a été présenté par MM. Le Joindre et Le Masson. Dès le commencement des travaux, l'entrepreneur, le sieur Guillemard, est décédé, leur continuation a été ordonnée par voie de régie administrative, M. Eugène Thomas, conducteur embrigadé, a été nommé régisseur sous la direction des ingénieurs. — Les travaux, terminés en 1846,

Digitized by Google

se sont élevés à 640521 fr. 24 c., somme répartie ainsi : ministère des travaux publics, 481126 fr. 94 c.; ministère de la guerre, 58894 fr. 30 c.; département de la Moselle, 75500 fr.; ville de Thionville, 25000 fr.

L'inauguration du pont a eu lieu le 1er novembre 1846. M. Plassiard, ingénieur ordinaire, a reçu la décoration de la Légion-d'Honneur, et M. Eugène Thomas a été élevé à la première classe de son grade. Une médaille a été frappée par les soins de l'administration supérieure pour rappeler la construction de ce monument.

Route nº 54, de Metz à Sarrelouis.

L'établissement de cette route est fort ancien. En 1732 on dit dans un état : de Metz à Boulay c'est ou chaussée ou beau chemin; de Boulay à Sarrelouis, beau chemin qui demande peu de réparations; on a eu soin de faire des arches partout où l'écoulement des eaux en a fait reconnaître la nécessité. Dans un autre état du 12 mai 1738 on dit : depuis 1728 jusqu'en 1738 on a fait, par corvées, 9307 toises de Metz à Sarrelouis, dans la subdélégation de Metz.

Un plan, qui paraît remonter à 1749, indique que cette route avait son origine à la porte Chambière à Metz (construite en 1736), traversait la Moselle sur le pont Rouge, enlevé par la débâcle des glaces de 1789 (aujourd'hui un pont suspendu est établi dans l'emplacement et sur les culées de l'ancien pont Rouge), passait devant le moulin de Saint-Julien, suivait le pied des glacis du fort Belle-Croix jusqu'au chemin de Vallières, tournait à droite devant les Bordes dans la direction de Lauvallières. Dans un état de la Généralité de Metz, du 27 décembre 1787, cette route était intitulée : Route de 2e classe, nº 6, de Metz à Sarrelouis et Tholay; longueur mise en chaussée 10333 toises 2 pieds, largeur 36 pieds. On ajoute : la partie entre Metz et les

Digitized by Google

Étangs est d'un très-difficile entretien ; plus de vestiges d'empierrement aux abords des Bordes.

En l'an XII, dans le mois de nivôse, le pont de Pontigny a été détruit en partie par les eaux de la Nied française ; on y a établi des travées provisoires qui ont coûté 1 119 fr. 67 c. De 1809 à 1812 ce pont a été reconstruit d'après le projet présenté par MM. Rouyer, ingénieur ordinaire, et d'Ingler, ingénieur en chef. — La dépense s'est élevée à 64 941 fr. 41 c. Il est composé de trois arches en pierre de taille de douze mètres d'ouverture chacune, en anse de panier à cinq centres.

En 1810 la route était intitulée : Route nº 63 de 2e classe, de Metz à Sarrelouis, par Boulay.

De 1842 à 1848, en raison de son mauvais état on y a effectué des grosses réparations pour une somme de 87 889 fr.

De 1846 à 1848 on a reconstruit en quartzite des carrières d'Orcholz (Prusse), l'ancienne chaussée pavée de la traverse de Boulay, d'après le projet présenté par MM. Plassiard, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — La dépense faite a été de 41 243 fr. 67 c.

En 1848 et 1849 on a rectifié la côte de Lauvallières d'après le projet présenté par MM. Boulangé, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Les dépenses se sont élevées à 61 632 fr. 10 c.

Route nº 55, de Metz à Strasbourg par Château-Salins.

Dans un état, dressé en 1732, de toutes les routes possibles, figure la route de Metz à Delme et Pusieux, comme présentant une belle chaussée jusqu'à Château-Salins. De 1728 à 1732 on a construit, sur la route de Metz à Vic et à Strasbourg, dans la subdélégation de Metz, une chaussée neuve et par corvées d'une longueur de 8 945 toises.

Digitized by Google

En 1787, dans un tableau du 27 décembre, cette communication faisait suite à la route de 1re classe, sous le nº 1, de Paris à Strasbourg, par Verdun, Metz, Sarrebourg et Phalsbourg; elle avait alors trente-six pieds de largeur. En l'an IX elle avait la même dénomination. En 1810 elle était intitulée : Route nº 67 de 2e classe, de Metz à Strasbourg, par Château-Salins et Sarrebourg.

De 1816 à 1823 on a reconstruit à neuf les pavés de Metz, en quartzite de Sierck, d'après le projet de M. l'ingénieur Arnold.

En 1840 on a établi des caniveaux à Solgne et reconstruit le pont de cette traverse. — Dépense faite, 5389 fr. 84 c.

De 1847 à 1850 on a rectifié les côtes de Moncheux et de Delme d'après le projet présenté par MM. Boulangé, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Les dépenses se sont élevées à 79123 fr. 46 c.

Route nº 56, de Metz à Strasbourg par Saint-Avold.

Cette route existait en 1787 de Saint-Avold à Puttelange; elle était alors en terrain naturel et avait vingt-sept pieds de largeur. Dans la classification des routes à cette époque elle était portée sans numéro et sans désignation de classe. D'abord classée au nombre des routes départementales sous le nº 1, par le décret impérial du 7 janvier 1813, elle a été rangée au nombre des routes royales par ordonnance du 10 février 1821, sous le nº 75bis de Metz à Strasbourg.

Avant sa classification comme route départementale, elle était, sur toute sa longueur, en terrain naturel, à l'exception d'une portion de 6000 mètres environ sur laquelle quelques travaux avaient été faits par les soins des com-

Digitized by Google

munes intéressées. Plusieurs ouvrages d'art avaient reçu un commencement d'exécution sur cette partie ébauchée.

Le projet des travaux pour la construction de cette route a été présenté par MM. Wenger, ingénieur ordinaire, et Bouquet, ingénieur en chef. Ces travaux ont commencé en 1821 et ont été terminés en 1826. — Les dépenses se sont élevées à 382238 fr. 69 c. Conformément à l'ordonnance royale du 10 février 1821 ces dépenses ont été réparties ainsi qu'il suit : 1/4 à la charge du gouvernement, 1/2 au compte du département et 1/4 à la charge des communes intéressées.

Vers 1833 la chaussée pavée, dans la traverse de Puttelange, établie lors de la construction de cette route, a été, faute de fonds pour son entretien, démolie et convertie en chaussée empierrée avec matériaux cassés sur toute son épaisseur. Sur les réclamations des habitants de cette ville, un projet pour la construction d'une chaussée en quartzite de Mettloch (Prusse) a été rédigé. — Ce projet a été approuvé le 30 avril 1856.

En 1852 et 1853 deux anciens ponts en charpente ont été reconstruits en pierre de taille, d'après le projet présenté par MM. Eugène Thomas, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur, et Le Joindre, ingénieur en chef. — La dépense faite a été de 10538 fr. 57 c.

Route n° 57, de Metz à Besançon.

Dans un état de 1732 cette route figure comme présentant une belle chaussée de Metz à Pont-à-Mousson. De 1728 à 1738 on a fait à neuf et par corvées 4080 toises dans la subdélégation de Metz. Un siècle avant elle était déjà fréquentée, de Metz à Nancy, par les coches qui furent remplacés par les carrosses, puis par les messageries, et enfin par les diligences. En 1787 elle portait le

Digitized by Google

titre de route de 1re classe, n° 4, de Nancy à Luxembourg, par Metz; elle avait alors trente-six pieds de largeur. En l'an X, elle avait la même dénomination. En 1810 elle figurait sur les états sous la dénomination de route n° 50, de la carte de France, de Liége à Besançon, par Metz et Nancy.

De 1776 à 1778 la partie de cette route, entre Jouy et La Lobe, établie sur la rive droite de la Moselle et exposée fréquemment aux inondations, a été changée, portée plus avant dans les terres et dirigée d'un seul alignement de Jouy à Corny. Les ouvrages d'art de cette partie de route ont été exécutés par le sieur Jean-Pierre Jaunez, entrepreneur, moyennant la somme de 24 030# 18s 2d.

De 1816 à 1823 les pavés, dans les rues de Metz et dans la traverse de Montigny, ont été exécutés en quartzite de Sierck, d'après les projets de M. Arnold, ingénieur.

En 1823 et 1824 la traverse de Corny, qui présentait un passage dangereux, a été améliorée d'après un projet présenté par MM. Wenger, ingénieur ordinaire, et Bouquet, ingénieur en chef. — Les dépenses se sont élevées à 25 076 fr. 86 c.

En 1841 un projet a été rédigé par MM. Le Joindre, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef, pour l'ouverture d'une seconde arche sous l'aqueduc romain, à Jouy-aux-Arches; une seule présentant trop de difficultés et de dangers dans la circulation. — La dépense a été de 10 714 fr. 55 c.

Par suite de l'ouverture d'une nouvelle porte, dite Serpenoise, au travers des fortifications de Metz, terminée en 1851, pour arriver à la gare du chemin de fer établie en dehors et près des glacis de cette porte, la direction de la route n° 57 a été changée et fixée par décret impérial du 8 mai 1852 dans la ville de Metz; elle s'embranche aujourd'hui sur la route n° 3, au carrefour près la fon-

Digitized by Google

taine Saint-Jacques, passe dans la rue Serpenoise et sort de la ville par la nouvelle porte.

Route nº 61, de Strasbourg à Sarrebruck.

Cette route, très-anciennement établie, traversait les territoires de l'Alsace, de la Lorraine et de la principauté de Nassau-Sarrebruck. — En 1732, dans un état dressé par ordre de M. le comte de Belle-Isle, on dit : de Sarrebruck à Sarreguemines, sur la gauche de la Sarre, la chaussée sera passable quand on y aura fait des réparations — de Sarreguemines à Sarralbe, la voie sablonneuse demande peu de réparations, les environs forment de grandes et magnifiques prairies destinées au haras du duc de Lorraine.

La partie de cette route comprise entre Keskastel et Sarreguemines a été établie, de 1740 à 1750, sous le règne de Stanislas, duc de Lorraine; avant cette époque, la route, régulièrement construite, se dirigeait de Keskastel sur le village de Herbitzheim (Bas-Rhin), où elle traversait la vallée de la Sarre sur un pont de seize arches en pierre; de là à Siltzheim (aussi Bas-Rhin), et arrivait enfin à Sarreguemines par le hameau de Steinbach.

En l'an X cette route portait le nom de Thionville à Landau; cette année on y a exécuté des réparations entre Grosbliederstroff et la cense de Vising. En 1810 elle était intitulée : Route nº 62 de 2e classe, de Liége à Strasbourg par Sarrelouis, Sarrebruck, Sarreguemines, Sarralbe et Bouquenom.

En 1819, 1820 et 1821, on a réparé vingt-neuf ponts, ponceaux et aqueducs, d'après le projet présenté par MM. Wenger, ingénieur ordinaire, et Bouquet, ingénieur en chef. — La dépense s'est élevée à 8800 fr.

En 1822 et 1823 le pont Rouge, situé sur la Sarre, à

Digitized by Google

Sarralbe, a été construit en charpente sur piles et culées en maçonnerie, d'après le projet présenté par les mêmes ingénieurs. — Dépense faite, 11 750 fr. 65 c. Ce pont sera reconstruit en pierre en 1856, d'après le projet présenté par M. Eugène Thomas, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur, et M. Le Joindre, ingénieur en chef. — La dépense sera de 11 500 fr.

En 1825 et 1826 plusieurs côtes ont été adoucies entre les villages de Willerwaldt et Hambach, d'après les projets présentés par M. Wenger, ingénieur. — Les dépenses sont montées à 34 656 fr. 38 c.

De 1840 à 1852, et par suite des transports considérables de houille se dirigeant de Sarrebruck vers les départements du Bas-Rhin et de la Meurthe, on a dépensé une somme de 145 404 fr. pour des fournitures extraordinaires de matériaux qui ont été employés en grosses réparations.

De 1845 à 1847 on a rectifié, sur 1758 mètres de longueur par changement de direction, la côte de Staye, entre Grosbliederstroff et la frontière de Prusse, d'après le projet présenté par MM. Frécot, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Dépense faite, 81 525 fr. 78 c.

De 1845 à 1849, d'après un projet des mêmes ingénieurs, on a aussi rectifié, sur 4352 mètres de longueur, par changement de direction, la côte en avant de Sarreguemines qui présentait des pentes de 0m,08 à 0m,09 par mètre. — Dépense faite, 181 347 fr. 29 c.

Route n° 62, de Strasbourg à Deux-Ponts, par Bitche.

Première partie, comprise entre la limite du département du Bas-Rhin et l'entrée de la ville de Bitche.

En 1775 on a fait, au moyen d'ateliers de charité, quelques travaux à la côte de Pfaffenberg, comme la partie

Digitized by Google

la plus difficile de cette direction ; depuis cette époque elle a été entièrement abandonnée. En 1818 cette côte a été réparée d'après un rapport évaluatif dressé par M. Wenger, ingénieur ordinaire. — Dépense faite et approuvée, 9 085 fr.

En 1820, dans l'intérêt de la défense des frontières et pour défendre le grand intervalle que les deux places de Metz et de Strasbourg laissaient entre elles, et donnant un libre accès dans les départements qui formaient en partie les anciennes provinces de Lorraine et d'Alsace, on fit choix de la place de Bitche dont la position intermédiaire a paru très-propre pour atteindre ce but ; mais afin de s'assurer des avantages que présente cette position, il a été reconnu indispensable d'établir des communications sûres et faciles entre la place de Bitche et la vallée du Rhin d'une part, et les plaines de la Lorraine de l'autre, et il a été décidé que ces communications étaient : 1° la route de Bitche à Niederbronn par Haguenau ; 2° la route de Bitche à la Petite-Pierre et à Phalsbourg, par la crête des Vosges. En conséquence, un projet pour la construction de la première de ces routes a été demandé d'urgence, et M. Wenger, ingénieur, a été désigné par l'administration supérieure pour fournir ce projet ; les travaux ont été exécutés de 1823 à 1828 et ont coûté 210 566 fr. 44 c. Dès 1830 il a été démontré que le système de construction de cette route (pavé bâtard de grès vosgien recouvert d'une couche de sable de cinq à six centimètres d'épaisseur) ne présentait aucune durée, on a projeté un rechargement en pierre calcaire sur l'ancien pavé bien nettoyé de son sable et des matières usées. — La dépense effectuée de 1831 à 1838 s'est élevée à 113 268 fr. 12 c. La couche ou la croûte calcaire exécutée à l'épaisseur de 0m,10 fut promptement réduite à 0m,07, 0m,06 et même 0m,03 par l'effet du tassement des pierres, et dans l'intérêt de la conservation de la route on a effectué, en 1840, 1841 et

Digitized by Google

1842, un nouveau rechargement en pierre cassée, d'après le projet de M. Le Masson, ingénieur en chef. — La dépense a été de 76118 fr. 48 c. Depuis lors cette partie de route a été maintenue en état au moyen des crédits annuels d'entretien.

Deuxième partie, comprise entre l'entrée de Bitche et la frontière de Bavière vers Deux-Ponts.

Dans une conférence du 19 mai 1835, entre l'ingénieur des ponts et chaussées (M. Wenger) et le chef du génie de la place de Bitche (M. Vouzeau), ce dernier a demandé que la direction indiquée par décret du 16 décembre 1811 soit modifiée de manière à faire arriver la route de Bitche par une vallée qui n'offre le passage que sous le canon de la place. Après l'examen de cette proposition, le résultat des enquêtes et les avis de la Commission mixte, une ordonnance royale, du 4 février 1838, a fixé la direction de cette partie de route par Ochsenmühl et Breidenbach. Par suite de cette ordonnance un projet a été présenté par MM. Wenger, ingénieur ordinaire et Le Masson, ingénieur en chef, pour la construction de cette partie de route. Les travaux ont été exécutés de 1841 à 1850 et ont coûté 516476 fr. 33 c., y compris la traverse de Bitche qui a nécessité une rectification par suite des travaux de fortifications de cette place.

Route n° 74, de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines et vers Deux-Ponts.

Cette route n'a été régulièrement construite, dans le département de la Moselle, que de 1740 à 1750, sous le règne de Stanislas, duc de Lorraine.

Dans un état du 27 décembre 1787 cette route était intitulée : Route de 1re classe, n° 7, de Nancy à Deux-Ponts ;

Digitized by Google

elle avait alors une largeur de trente-six pieds. En 1789, projet d'un pont de six pieds d'ouverture construit sur le ruisseau de l'Étang, près Saint-Jean Rohrbach, présenté par M. d'Ingler, sous-ingénieur au département de Dieuze, district de Sarreguemines. En l'an IX, la route avait la même dénomination sous le n° 9.

Le 16 fructidor an XI, projet présenté par M. d'Ingler, ingénieur en chef, pour la reconstruction de diverses parties d'empierrement, remblais pour adoucissement des côtes et la remise en état de la route de Nancy à Deux-Ponts, depuis la route venant de Dieuze jusqu'à Sarreguemines. — La dépense faite s'est élevée à 113000 fr.

En 1810 cette route était intitulée : Route n° 66, de 2e classe, de Nancy à Deux-Ponts, par Château-Salins et Sarreguemines.

En 1819, 1820 et 1821, réparations de vingt-trois ponts, ponceaux et aqueducs, d'après le projet présenté par MM. Wenger et Bouquet. — Dépense faite, 9900 fr.

En 1829 on a commencé le pont de Sarreguemines, sur la Sarre, d'après le projet présenté par MM. Wenger, ingénieur ordinaire, et Gorsse, ingénieur en chef. Il a été terminé en 1834 et a coûté 250456 fr. 68 c. Ce pont est composé de cinq arches en plein cintre et en pierre de taille, de douze mètres d'ouverture chacune.

En 1833 on a reconstruit une arche du pont de Frauenberg, détruite pendant la guerre de 1792. — La dépense faite, d'après le projet de MM. Wenger, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef, a été de 12103 fr. 53 c. — Ce pont, construit sur la Bliese en 1764, est composé de trois arches surbaissées en pierre de taille et moellons de 11m,03 d'ouverture moyenne chacune.

De 1833 à 1837 restauration de la partie de la route comprise entre le département de la Meurthe et la ferme de Creutzhoff, d'après le projet présenté par MM. Wenger,

Digitized by Google

ingénieur ordinaire, et Gorsse, ingénieur en chef. — Dépense faite, 119588 fr. 31 c.

De 1837 à 1839 restauration de la partie à la suite de la précédente jusqu'à Puttelange, d'après le projet présenté par MM. Wenger, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef. — Dépense faite, 146529 fr. 63 c.

De 1845 à 1852 grosses réparations par suite de l'accroissement de la circulation sur cette route, d'après le projet présenté par MM. Frécot, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Dépense faite, 88257 fr.

ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Route n° 2, de Nancy à Sarrelouis.

Première partie, comprise entre son embranchement sur la route impériale n° 74, dans Baronville, et la route impériale n° 3, avant Saint-Avold.

Dans une lettre du 4 août 1753 on dit : « La route de Saint-Avold à Dieuze a été mise en bon état sur la Lorraine; on y a baissé l'année dernière deux montagnes qui ont fait un travail considérable pour les adoucir. »

Dans un tableau de la Généralité de Metz, du 27 décembre 1787, cette route est intitulée de 2e classe, n° 8, de Nancy à Sarrelouis, par Saint-Avold; largeur trente pieds. — En cette année 1630 toises en terrain naturel et 3797 toises à mettre en réparation. En l'an IX, cette route, sous le n° 12 et même dénomination, recevait de faibles allocations sur les fonds du Trésor pour son entretien. En l'an XIII, on a fait des réparations au pont de Faulquemont pour 19000 fr. Ce pont, situé sur la Nied

Digitized by Google

allemande, a été construit en 1740; il est composé de treize arches en pierre de taille et moellons, dix arches ont 2m,90 d'ouverture, et trois ont 4m,50 d'ouverture.

A cette époque (an XIII) on demandait le concours de la Régie des salines de l'Est pour le rétablissement et l'entretien des routes départementales nos 2 et 3, ainsi que cela avait lieu dans le département de la Meurthe pour les routes servant à l'exploitation de ces usines et dans la même proportion, c'est-à-dire, deux tiers à la charge de la Régie, et un tiers à la charge de l'État.

Dans un état du 10 octobre 1809 la route no 2 y figure au nombre des routes de 2e classe, sous le no 69 et la dénomination de Nancy à Sarrelouis, par Faulquemont et Saint-Avold. Dans un autre état, du 23 octobre 1810, même numéro et même dénomination. On dit dans ces deux états que cette route est plus essentiellement utile aux salines qu'au commerce, et qu'elle devrait être entretenue par ces usines ou au moins supporter la plus forte partie des dépenses, tant pour sa restauration que pour son entretien.

Un décret impérial du 6 février 1812 a mis à la charge de la Régie des salines de l'Est, avec le concours des fonds du Trésor, la réparation et l'entretien de plusieurs routes, au nombre desquelles étaient les deux routes nos 2 et 3 de la Moselle; le rapport de la charge au compte des salines était de cinq neuvièmes pour la première de ces routes, et de cinq sixièmes pour la seconde. Un autre décret du 16 mars 1813 accepte l'offre faite par cette administration de contribuer pendant cinq ans aux dépenses de reconstruction, réparation et entretien des routes nos 2 et 3 de la Moselle. Des adjudications ont été passées et le réglement des travaux exécutés en 1816 et 1817 sur ces deux routes a été arrêté à 76520 fr. 56 c. En 1819 les salines ont été imposées à 50 centimes des dépenses

Digitized by Google

faites annuellement pour l'entretien des mêmes routes. Cette répartition a été suivie depuis 1820 jusqu'en 1840, époque d'une ordonnance royale du 28 juillet de cette dernière année qui rapporte celle du 16 décembre 1819 et qui met à *la charge du département toutes les dépenses des routes départementales nos 2 et 3.*

En 1855 et 1856 on a exécuté, en quartzite de la Sarre, d'après un projet dressé par MM. Boulangé, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef, la partie centrale et étroite du pavé de Faulquemont. — La dépense s'élève à 12000 fr.

Deuxième partie, comprise entre Saint-Avold et la frontière vers Sarrelouis.

En septembre 1835, M. Le Masson, ingénieur en chef, présente au Conseil général l'appréciation des dépenses à faire pour la construction de la lacune de cette partie de route. Les oppositions du génie militaire firent ajourner l'exécution de ce projet, et ce n'est qu'en 1845 et dans sa séance du 14 juillet que la Commission mixte des travaux publics a été d'avis de donner cours à la proposition de restaurer la partie de cette route entre Saint-Avold et la frontière. Un projet a été dressé par MM. Boulangé, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Les travaux ont été exécutés de 1847 à 1851 et ont coûté 135000 fr., chiffre de l'évaluation précédemment faite par M. Le Masson.

Route n° 3, de Saint-Avold à Dieuze.

On n'a trouvé aucun renseignement sur cette route qui n'était connue autrefois que sous la dénomination de *Chemin des salines.*

Un moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Avold aurait été chargé de son tracé général, pour sa construction

Digitized by Google

comme route régulière, vers 1785, au moyen du travail gratuit des populations, c'est-à-dire à la corvée. Cette tradition, non très-ancienne, paraît assez certaine, car elle résulte de l'application des droits féodaux non encore abolis à cette époque.

Avant et en 1809 cette route était portée sur les états sous la dénomination de 3e classe, de Saint-Avold à Dieuze. En 1810 elle était intitulée : Route de 3e classe, n°.... de la carte particulière du département, de Saint-Avold à Dieuze. A cette époque cette route était absolument ruinée par le nombre considérable de voitures des salines qui la parcouraient journellement depuis la confection de la route de Mayence.

NOTA. — Tout ce qui est dit à la route précédente en ce qui concerne les travaux et dépenses entre le département et les salines est applicable à la route n° 3.

La rectification de la partie supérieure de la côte de Veneck a été effectuée d'après un projet présenté par MM. Eugène Thomas, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Les travaux exécutés en 1852 ont coûté 16288 fr. 66 c. La partie inférieure de la même côte a aussi été rectifiée en 1854, d'après un autre projet des mêmes ingénieurs. — La dépense est de 13000 fr. Aujourd'hui la route départementale n° 3 a son origine sur la route impériale n° 3, dans Saint-Avold et passe devant l'église de cette ville.

Route n° 4, de Metz à Sedan.

Cette route est très-ancienne. En 1728 elle était intitulée, dans la subdélégation de Metz, de Metz à Etain; on y a fait, de 1728 à 1738, une chaussée neuve et par corvées de 1821 toises de longueur. Dans la subdélégation de

Digitized by Google

Longwy, de Sedan à Metz, on y a fait dans le même temps une chaussée neuve, aussi par corvées, de 1401 toises de longueur. En 1827 elle figurait dans un tableau du 27 décembre de la Généralité de Metz, sous le titre de : Route de 1re classe, n° 3, de Flandre à Metz, par Sedan, Carignan, Montmédy et Etain; elle avait alors trente-six pieds de largeur et il restait à faire à neuf 160 toises. De l'an V à 1806 elle a reçu quelques faibles allocations pour son entretien sur les fonds provenant de la taxe des barrières. En 1810 elle était entretenue sur les fonds ordinaires des routes, sous le titre de 3e classe, n° 1, de la Carte particulière du département, de Metz à Sedan par Etain.

A l'époque de son classement (1813) cette route était dans un très-mauvais état, ce n'est qu'à partir de 1817, et au moyen des transports de matériaux fournis gratuitement par les communes, qu'elle a pu être restaurée et amenée à l'état d'entretien.

En 1845, 1850 et 1851, les traverses de Conflans et de Jeandelize ont été améliorées avec le concours de ces communes.

En 1850 l'adoucissement de la côte de Caulre et l'amélioration de la traverse de Doncourt ont été effectués d'après un projet présenté par MM. de Mardigny, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — La dépense a été de 26664 fr. 35 c., y compris 3000 fr. de subvention de la commune de Doncourt.

Route n° 5, de Metz à Briey et à Longuion.

Première partie, comprise entre Metz à Briey (ancienne route classée dans la troisième classe par l'arrêt du roi du 6 février 1776.)

Cette partie de route est très-ancienne; elle existait avant 1776, époque à laquelle elle a été classée au nombre

Digitized by Google

des routes de 3e classe — trente pieds de largeur. — Elle figure dans un état des routes de la Généralité de Metz rédigé le 27 décembre 1787, au nombre des routes de 2e classe, no 26, avec une largeur de trente pieds; elle n'était pas alors entièrement construite, puisqu'en la même année on a mis en chaussée 1160 toises.

En l'an X on a réparé la grande arche du pont d'Auboué, situé sur la rivière d'Orne. Ce pont est composé de trois arches en anse de panier incomplète, en maçonnerie ordinaire et chaînes en pierre de taille, et d'une travée en charpente sur culées en maçonnerie (on ignore la date de sa construction). Ce pont est divisé en deux parties placées sur deux bras de la rivière; la première se compose de deux arches de 9m,75c d'ouverture chacune et de la travée de 10m,80 d'ouverture; la seconde d'une seule arche de treize mètres d'ouverture. La reconstruction de la travée a été effectuée en 1835.

En l'an XIII et 1806 la route était entretenue sur les fonds de la taxe des barrières. En 1810 elle était entretenue sur les fonds des routes, sous le titre de 3e classe, no 5, de la Carte particulière du département, de Metz à Briey. A l'époque de son classement (1813) elle était dans un complet état de ruine, et ce n'est qu'à partir de 1817, et au moyen des transports de matériaux fournis gratuitement par les communes, qu'elle a pu être restaurée et amenée à l'état d'entretien.

En 1848 le Conseil municipal de la ville de Briey, chef-lieu de sous-préfecture, a demandé que la route soit rectifiée entre Auboué et le plateau de Lantefontaine, en passant par la vallée du Woigot et la ville de Briey. Cette demande a été appuyée par le Conseil général, et un décret du Président de la République du 7 juillet 1852 a prononcé cette rectification dont les projets ont été présentés par MM. de Mardigny, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, in-

Digitized by Google

génieur en chef. — Les travaux commencés en 1852 et terminés en 1856, ont coûté 144716 fr. 96 c., compris 18000 fr. de subvention de la ville de Briey.

Deuxième partie, comprise entre la ville de Briey et Longuion.

Sur les demandes du Conseil général du département, cette partie de route a été classée au nombre des routes départementales, par ordonnance royale du 26 mai 1833, comme prolongement de la route n° 5, et sous la dénomination de Metz à Briey et à Longuion. Les travaux ont été exécutés de 1832 à 1839, d'après les projets présentés par MM. Plassiard, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef. — Les dépenses se sont élevées à 335322 fr. 99 c.

Route n° 6, de Sarreguemines à Bitche.

Vers 1740 les chemins du comté de Bitche étaient très-étroits et n'étaient fréquentés que par les voitures du pays. La première route qui a été construite dans cette contrée est celle de Sarreguemines à Bitche. On ignore quels ont été les moyens employés pour sa construction; mais ce qu'il y a de certain c'est qu'elle a été entretenue par les populations locales travaillant en corvées.

En 1810 cette route figure dans un état sous les dénominations suivantes : Route n° 68, de 2e classe, de Nancy à Landau, par Dieuze, Bouquenom, Bitche et Wissembourg; Route n° 5, de 3e classe, de Sarreguemines à Bitche, depuis la sortie du pont jusqu'à Rohrbach où elle s'embranche sur la précédente. A cette époque on n'y faisait, depuis plusieurs années, que les réparations des plus mauvais pas. Ce n'est qu'à partir de 1816 et au

Digitized by Google

moyen des prestations en nature offertes par les communes, qu'on a pu amener cette route à un état d'entretien suffisant.

De 1845 à 1848 on a rectifié les côtes entre Sarreguemines et Rohrbach, d'après les projets présentés par MM. Frécot, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Dépense faite, 122998 fr. 01 c.

En 1847 et 1848 on a rectifié, d'après les projets des mêmes ingénieurs, la route au delà de Gros-Réderching. — Dépense faite, 25932 fr. 98 c.

De 1848 à 1850 on a aussi rectifié la côte de Rohrbach, d'après le projet présenté par MM. Eugène Thomas, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur, et Le Joindre, ingénieur en chef. — La dépense a été de 59160 fr. 65 c.

De 1845 à 1851 on a encore rectifié la côte de la Frohmühl, d'après les projets des mêmes ingénieurs. — Dépense faite, 34496 fr. 58 c.

Route n° 7, de Metz à Bouzonville.

Dans un état de l'administration provinciale des Trois-Évêchés, du 12 mai 1738, on dit : « De 1728 à 1738 on a » fait à neuf et par corvées une longueur de 7918 toises. » Un plan, dressé à l'occasion de la construction du pont actuel de Saint-Julien, en aval de l'ancien, et de la déviation de la route dans cette partie, indique que cette même route passait au pied du fort Belle-Croix, dans la direction de Saint-Julien. Le pont de Saint-Julien a été construit en 1786 par les frères Jaunez, entrepreneurs; il a une seule arche en anse de panier de quarante-deux pieds d'ouverture en pierre de taille. C'est un beau pont qui a été bien exécuté et qui est en bon état.

Digitized by Google

En l'an VI cette route portait le nom de Metz à Sarre-Libre. — En 1810 elle a été abandonnée faute de fonds pour son entretien. De 1819 à 1821 elle a été restaurée au moyen de fonds spéciaux alloués par le préfet, et des prestations volontaires des communes intéressées.

Par suite du classement de la route n° 12 ci-après, la route n° 7 a perdu toute la partie au delà de Kédange.

En 1851 la traverse de Saint-Julien a été améliorée d'après un projet présenté par MM. Le Mercier, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — La dépense a été de 4513 fr. 44 c. Les mêmes ingénieurs ont présenté un projet de rectification des côtes avant et après ce village. L'exécution en est commencée.

Route n° 8, de Nancy à Bitche.

Antérieurement au décret du 16 décembre 1811 cette communication faisait partie des routes entretenues par l'État, sous la dénomination de Route de 2e classe, n° 68, de Nancy à Landau, par Dieuze, Sarre-Union, Rohrbach et Bitche. La partie comprise dans le département de la Moselle, depuis la limite du Bas-Rhin jusqu'à Rohrbach, a été abandonnée et n'a plus été considérée que comme chemin vicinal.

En 1821 le Conseil général de la Moselle a demandé le classement de cette partie de route au nombre de ses routes départementales, pour faire suite aux autres parties de la même route, classées dans les départements voisins. Par ordonnance royale du 23 avril 1823 elle a été rangée au nombre des routes départementales de la Moselle, sous le n° 8, de Nancy à Bitche. — Les travaux pour son rétablissement ont été évalués à 9960 fr., chiffre qui a été alloué sur les fonds extraordinaires du budget départemental.

Digitized by Google

Route n° 9, de Metz à Dieuze, par Baronville et Morhange.

Le Conseil général du département de la Moselle, dans ses séances de novembre 1831 et juin 1832, a émis le vœu de classement de nouvelles communications au nombre des routes départementales, dans lesquelles est comprise celle de Metz à Baronville, par la vallée de la Nied française. Il a voté à cet effet cinq centimes additionnels à la contribution foncière pendant cinq ans.

Plusieurs directions pour le tracé de la route de Metz à Baronville ont été présentées, des conférences ont eu lieu entre les ingénieurs civils et militaires, des enquêtes ont eu lieu, des réclamations ont été faites par les populations des deux rives de la rivière. Cette affaire a été soumise plusieurs fois au Conseil général; enfin, l'administration supérieure, après avoir examiné la convenance des intérêts de la contrée, a adopté le tracé de la rive gauche dont le Conseil général, organe naturel et légal de ces intérêts, s'était quatre fois prononcé en sa faveur. En conséquence, une ordonnance royale du 27 juin 1832 a décidé le classement par Laquenexy, Courcelles, Lemud et Rémilly, et sous la dénomination de route n° 9, de Metz à Baronville. — Les travaux exécutés et les dépenses faites de 1832 à 1841 se sont élevés à la somme de 508380 fr. 52 cent.

Par une autre ordonnance du 21 janvier 1839, le chemin compris entre la route impériale n° 74 dans Baronville et la limite du département de la Meurthe, vers Dieuze, en passant par Morhange, a également été classé, sur la demande des Conseils généraux de la Meurthe et de la Moselle, comme prolongement de la route départementale n° 9 et la dénomination de Metz à Dieuze, par Baronville et Morhange. — Les dépenses faites en 1841 et 1842

Digitized by Google

pour la construction de cette dernière partie de la route n° 9 se sont élevées à 46402 fr. 44 c.

Route n° 10, de Metz à Nomeny, par Saint-Jure.

La communication entre Metz et Nomeny, par la vallée de la Seille, a aussi été comprise dans les délibérations du Conseil général de la Moselle, pour être rangée au nombre de ses routes départementales, et après les enquêtes, les conférences et les formalités remplies, deux ordonnances royales, la première du 26 mai 1833 et la seconde du 21 décembre 1842, ont déclaré le classement de cette voie de communication sous la dénomination de route n° 10, de Metz à Nomeny, par Saint-Jure.

Les travaux commencés en 1832 ont été terminés en 1840 pour la partie entre Metz et Saint-Jure, et ceux entre ce village et la limite du département de la Meurthe ont été exécutés en 1844. — Les dépenses se sont élevées à la somme de 290790 fr. 02 c., y compris la construction d'un pont sur la rivière de Seille, entre Metz et Magny. Ce pont est formé de quatre travées en charpente de sept mètres d'ouverture chacune, avec piles et culées en maçonnerie.

Route n° 11, de Thionville à Briey et à Etain.

Cette communication était formée de deux anciens chemins en très-mauvais état quoiqu'entretenus par les communes, l'un de Richemont à Auboué, par Moyeuvre, l'autre de Briey à Etain, par Lantefontaine, tous deux réunis par une portion de la route départementale n° 5.

Dès 1822 le besoin d'améliorer ces chemins s'est fait sentir; le Conseil général a demandé, dans sa session du 7 septembre de cette année, sur les réclamations pres-

Digitized by Google

santes des Conseils d'arrondissement de Briey et de Thionville, que des mesures soient prises dans ce but. Des conférences ont été ouvertes entre les ingénieurs civils et militaires, et sur l'avis de la commission mixte, le ministre de la guerre a autorisé les travaux pour assurer la viabilité de ces chemins. Des offres des communes et des propriétaires intéressés, s'élevant à plus de 40000 fr. ont été réalisées en vertu des arrêtés du Préfet; les travaux commencés en 1823, sur la partie comprise entre Briey et la limite du département de la Meuse, ont été terminés en 1826.

De 1828 à 1830 on a restauré la partie entre Moyeuvre et Auboué, et notamment à travers la forêt A, devant le pont au canton dit la *Bourdeloise;* les projets ont été présentés par MM. Wenger, ingénieur ordinaire, et Gorsse, ingénieur en chef. — Les dépenses se sont élevées à 46208 fr. 14 c.

L'exécution de ces travaux ayant fait reconnaître l'importance de cette communication, le Conseil général de la Moselle a demandé, dans ses séances de novembre 1831 et de juin 1832, qu'elle soit comprise au nombre des six routes départementales à créer. Toutes les formalités remplies, une ordonnance royale a prononcé le classement de ces chemins sous le n° 11 et la dénomination de Thionville à Briey et à Etain.

Des projets, divisés en plusieurs lots, pour la restauration complète de cette route, ont été présentés par MM. Plassiard, ingénieur ordinaire, et Le Masson, ingénieur en chef. — Les travaux exécutés et les dépenses faites, de 1832 à 1841, se sont élevés à 76721 fr. 30 c.

Digitized by Google

Route n° 12, de Thionville à Bouzonville et à Sarrelouis.

Dans un état dressé en 1732 par ordre de M. le comte de Belle-Isle, de toutes les routes possibles, il est dit : « Ce chemin est passable parce qu'il est sablonneux; à Bouzonville on a commencé un pont pour passer la Nied. » Dans un autre état, du 12 mai 1738, on trouve qu'une longueur de 7 057 toises a été faite à neuf et par corvées. Dans un tableau des routes de la Généralité de Metz, du 27 décembre 1787, cette route était intitulée : Route de 2e classe, n° 20, de Thionville à Sarrelouis et à Landau, par Forbach et Sarreguemines. — Longueur ouverte et mise en chaussée 14239 toises. — Largeur trente pieds. — En l'an VI elle portait le nom de route n° 11, de Thionville à Sarre-Libre. En 1810, elle figure sur un état comme route de 3e classe, n° 2 de la Carte particulière du département, de Thionville à Sarrelouis. — Depuis cette époque elle a été entièrement abandonnée et considérée comme chemin vicinal à la charge des communes et n'a pas été comprise dans le décret du 7 janvier 1813.

En 1831 le Conseil général du département a émis le vœu que cette route soit comprise au nombre des routes départementales. Cette demande n'a élevé aucune réclamation, et une ordonnance royale du 7 juin 1832 a prononcé le classement sous le n° 12, de Thionville à Bouzonville et à Sarrelouis. — Les travaux pour sa restauration ont été exécutés de 1832 à 1841, et ont coûté 85001 fr. 21 c.

De 1851 à 1853 on a rectifié la route entre Kédange et Dalstein, d'après le projet présenté par MM. Le Mercier, ingénieur ordinaire, et Le Joindre, ingénieur en chef. — Les dépenses se sont élevées à 85 242 fr. 75 c., y compris les subventions de plusieurs communes.

Digitized by Google

NOTA. — Les deux ponts de Bouzonville ont été terminés en 1758; l'un est composé de deux arches en arcs de cercle surbaissées d'environ un tiers de 9m,74 d'ouverture chacune — l'autre est composé de six arches comme les précédentes; quatre ont 9m,80 d'ouverture, et deux ont 7m,90, ils sont en maçonnerie de moellons avec voussoirs de tête en pierre de taille.

Route n° 13, de Sarreguemines à Haguenau.

La construction de cette route remonte à des temps les plus reculés. Tout ce que l'on a pu recueillir, c'est qu'en 1442, le prince Frédéric de Lorraine y établit un droit de péage. Elle est donc antérieure au fort de Bitche qui fut bâti par Vauban, sous le règne de Louis XIV. Alors elle était construite avec des billes de bois de hêtre placées transversalement et jointivement l'une à l'autre, recouvertes d'une simple couche de sable.

De 1770 à 1773 un empierrement régulier fut construit, partie en pierre calcaire, partie en pierre de grès.

De 1780 à 1787 on a réparé ces portions de routes au moyen de corvées, et l'on a continué à les entretenir jusqu'à l'abolition des prestations forcées. — C'est par cette direction qu'il avait été question d'établir la communication de Bitche à Strasbourg.

En 1791 une somme de 6000 fr. de fonds de charité a été accordée et employée à la réparation de l'empierrement. En 1793 le commandant du camp français de Breidenstein requit l'agent des ponts et chaussées du district de Sarreguemines, de faire réparer ladite route pour faciliter les convois sur la basse Alsace. Depuis cette époque quelques légères réparations y ont été faites par les soins des communes, et principalement par les propriétaires des grands établissements industriels de la contrée.

Dès 1828 le Conseil général de la Moselle a demandé

Digitized by Google

de comprendre au nombre de ses routes départementales le chemin vicinal qui conduit de Rohrbach à Lemberg. Des conférences ont été ouvertes avec le Génie militaire qui a fait de vives oppositions contre ce classement, et ce n'est qu'en 1842 et par une ordonnance royale du 6 février que ce classement a été ordonné.

Les travaux qui avaient été commencés de 1832 à 1835 et suspendus par suite des oppositions du Génie, ont été repris et terminés en 1846. — L'ensemble des dépenses s'est élevé à la somme de 136840 fr. 25 c.

Route nº 14, de Bitche à Wissembourg.

La route de Bitche à Wissembourg, classée en 1840 comme chemin vicinal de grande communication sous le nº 32, de Bitche à Obersteinbach, a été régulièrement construite en 1744, avec chaussée en empierrement, par les soins de l'administration de la guerre, comme route stratégique reliant les deux places fortes Bitche et Wissembourg. Elle a été négligée à l'époque de la suppression des corvées communales au moyen desquelles elle était entretenue, ainsi que l'indiquent encore des bornes milliaires, puis entièrement abandonnée par l'État, lorsque la France eut porté ses limites au Rhin.

Cette ancienne voie de communication, qui avait trente-six pieds de largeur avec des ouvrages d'art réguliers, est tombée dans un état de ruine complète dans le département de la Moselle. Elle a été reconstruite dans le département du Bas-Rhin jusqu'à Wissembourg, où elle est classée sous le nº 8 des routes départementales.

Dès 1849 le Conseil général de la Moselle s'occupa de la question relative à l'achèvement de la grande communication de Bitche à Wissembourg, achèvement impossible avec les ressources du service vicinal. — Prenant

Digitized by Google

en considération une délibération du 28 août 1849 du Conseil général du Bas-Rhin, qui demandait la mise en état de cette route dans la Moselle, il arrêta l'ouverture des enquêtes ainsi que les conférences avec le Génie militaire et l'administration forestière.

Toutes les formalités ayant été remplies, un décret impérial du 19 juin 1852 prononça le classement du chemin vicinal n° 32 parmi les routes départementales de la Moselle, sous le n° 14 et la dénomination de Bitche à Wissembourg.

L'ensemble des dépenses, pour la construction de cette route, d'après les avant-projets présentés par M. Eugène Thomas, conducteur principal, faisant fonctions d'ingénieur, et M. Le Joindre, ingénieur en chef, s'élève à 150 000 fr., déduction faite de 50 000 fr. dépensés sur les ressources du service vicinal et des communes intéressées.

Les travaux ont été commencés en 1853 et seront terminés en 1856, sauf quelques parachèvements à faire en 1857.

Digitized by Google

NOTE

SUR LA

POPULATION DU DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,

PAR M. J. WORMS.

La publication du recensement quinquennal opéré en 1856 a révélé, dans le mouvement général de notre pays, une phase nouvelle dont l'explication exerce en ce moment encore la sagacité des publicistes.

J'ai pensé que l'Académie n'entendrait pas, sans quelqu'intérêt, les faits qui se rapportent au département de la Moselle. Quoique les chiffres que j'ai à lui présenter aient déjà paru dans une publication annuelle d'un de nos collègues; quoique les réflexions que ces chiffres me suggèreront, aient déjà été développées par des autorités bien plus compétentes que moi, cependant j'estime que la matière a assez d'importance et de gravité pour qu'il me soit permis d'en occuper l'Académie, sans avoir à lui signaler des faits inconnus jusqu'à ce jour, ou à lui soumettre une interprétation entièrement neuve et originale.

Le département de la Moselle comptait, en 1846, 448087 habitants. De 1846 à 1851 il s'est augmenté de 11597 individus, et s'est trouvé ainsi en renfermer 459684; mais de 1851 à 1856 il est retombé à 451152, accusant une perte de 8532 têtes.

Bien plus, ce chiffre ne serait pas encore, suivant

Digitized by Google

M. de Chastellux, l'expression complète de l'amoindrissement qu'il a subi; et, en rectifiant ce qui compète à la population flottante, notre savant collègue arrive à constater un déficit total de 16567 habitants.

Je n'ai rien à objecter à cette dernière évaluation : aussi bien le point important à signaler, c'est que le département de la Moselle, au lieu de voir sa population s'accroître suivant les lois de la nature, est au contraire convaincu d'en avoir perdu une partie quelconque.

Il y a là un indice grave, un effet qui ne peut provenir que d'une cause énergique et dont il faut déterminer le caractère et l'intensité.

Cet effet toutefois et la cause dont il émane ne semblent pas être particuliers à la Moselle, et l'explication de ce qui s'est passé dans son sein se rattache étroitement à ce que le recensement général a permis de constater pour la France tout entière.

Ainsi, de 1851 à 1856, cinquante-quatre départements se sont appauvris sous le rapport de la population : nos voisins, la Meurthe, le Bas-Rhin, les Vosges ont été plus frappés que nous; la Haute-Saône ne compte plus aujourd'hui que les neuf dixièmes de son effectif de 1851. D'autre part, trente-deux départements se sont enrichis en habitants, et la France entière, qui avait gagné, de 1841 à 1846, 1170000 têtes, de 1846 à 1851, 383000, ne s'est accrue, dans les cinq dernières années, que de 256000 âmes.

Mais la France au moins n'a pas à regretter une diminution, si faible qu'elle soit; et nous, nous nous sommes amoindris, soit de 16000 soit de 8000 concitoyens.

Or, une diminution de population ne peut se produire que sous l'influence de deux causes; d'abord, par l'excédant des décès sur les naissances, et certes c'est toujours le cas le plus regrettable; en second lieu, par

Digitized by Google

l'émigration, circonstance sans doute moins fâcheuse, mais qui tient cependant à un malaise réel et d'une certaine énergie.

Cela posé, si nous consultons les chiffres des naissances et des décès, pendant la période qui nous occupe, nous trouvons que les naissances figurent pour 61 375, et les décès pour 54 573; d'où résulte pour les naissances un excédant de 6 802. De plus, pendant qu'en 1854 la France entière a perdu, par l'excédant des décès sur les naissances, 71 000 de ses enfants, le département de la Moselle a compté un surcroît de naissances qui se chiffre par 911.

La mortalité n'a donc pas enlevé à notre département les individus qui lui manquent, et c'est à l'émigration qu'il faut attribuer le déficit que nous avons constaté : émigration à l'intérieur, je me hâte de le dire, car l'émigration hors du territoire est si faible qu'elle ne peut avoir absorbé ce que nous avons perdu d'hommes. En effet, on calcule que l'émigration tant en Algérie qu'en Amérique et en Californie ne fait guère sortir annuellement que 10 000 individus; or, pour cinq ans cela fait 50 000, et la Moselle, à elle seule, s'est appauvrie de 23 000 de ses habitants, si nous ajoutons au déficit accusé par le recensement ce qui devait se trouver en surplus par suite de l'excédant des naissances sur les décès.

Il est facile de suivre nos émigrants et d'indiquer la destination qu'ils ont prise. Ils sont évidemment allés habiter les départements qui, au lieu de diminuer comme le nôtre, se sont au contraire accrus; c'est-à-dire le Nord, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Seine surtout qui s'est augmentée de 305 000 âmes; en un mot ce sont les départements à grande industrie, à larges exploitations, qui ont attiré dans leur sein les habitants des contrées agricoles.

Digitized by Google

Le mouvement des masses abandonnant l'agriculture et se portant vers les centres industriels est le fait qui domine dans la comparaison des recensements généraux de 1851 et 1856. Sans doute, il y a une part à faire à la guerre de Crimée; une autre à la disette ; mais le fait qui ressort le plus vivement de l'ensemble des documents statistiques, c'est la désertion des travailleurs agricoles, soit d'un département à un autre, soit, dans le sein même de chaque département, des campagnes vers les villes.

Ainsi, pour ne parler que de la Moselle, nous voyons que l'arrondissement de Briey a perdu 3399 têtes, — celui de Sarreguemines, 8081, — celui de Thionville, 1045.

Seul, l'arrondissement de Metz aurait augmenté de 3993. Mais, en se reportant aux rectifications de M. de Chastellux, il faudrait changer cette augmentation apparente en une diminution effective, puisque la population flottante, sur laquelle porte la différence accusée, appartient principalement à l'arrondissement de Metz.

Dans cet appauvrissement général les villes comptent pour un faible appoint. Thionville de 4947 est descendu seulement à 4775; Sarreguemines s'est élevé de 4771 à 4811 ; Briey a perdu 107 habitants ; Hayange a monté de 2093 à 2455; Forbach de 3128 à 4121, et le village d'Ars, qui, en 1851 contenait déjà 2437 têtes, en accuse aujourd'hui 3900.

Quant à Metz, d'après le recensement, sa population se serait accrue de 692 individus; je reviendrai plus tard sur ce chiffre qui a besoin d'éclaircissements, et je reste sur le point qui m'occupe en ce moment, à savoir la dépopulation des campagnes.

Le fait est, ce me semble, suffisamment prouvé, et par les chiffres et par l'expérience de chacun. Ici même ont déjà retenti les plaintes d'un des hommes les plus compétents en matière d'agriculture, et vous vous souvenez

Digitized by Google

du cri d'alarme que faisait entendre notre savant collègue, réclamant de toute son énergie contre le manque de bras pour les travaux agricoles.

La statistique est donc d'accord avec l'observation, et le cas n'est pas tellement commun qu'il ne soit bon à signaler.

Les causes de ce mouvement si nettement caractérisé ne sont pas moins faciles à déduire : elles sautent pour ainsi dire aux yeux.

D'abord la succession de plusieurs mauvaises années, en rendant les vivres plus chers, a forcé les ouvriers des campagnes à demander à l'industrie des salaires plus élevés ; nous avons constaté tout à l'heure l'accroissement des communes d'Hayange, Ars, Forbach, c'est-à-dire de trois bassins industriels dont l'importance s'est singulièrement augmentée pendant ces dernières années ; — puis le besoin général de bien-être qui s'est produit avec une énergie irrésistible, a encore aidé au mouvement et lui a communiqué une nouvelle intensité. — Enfin il faut, je crois, attribuer une large part d'influence à l'établissement des chemins de fer qui, pendant qu'ils sont venus enrichir les contrées qu'ils traversaient, ont rejeté à l'écart, isolé, appauvri, celles qui en étaient déshéritées.

De là, gêne, misère ; de là, émigration. Même sur leur parcours, les chemins de fer ont déclassé bien des individus, renversé bien des situations acquises, créé bien des souffrances ; tous ceux qui vivaient du roulage, et le nombre en est grand, voituriers, relayeurs, aubergistes et tous ceux qu'ils employaient, tous ces hommes se sont trouvés tout à coup sans moyens d'existence et obligés d'en aller chercher ailleurs, c'est-à-dire d'émigrer à la suite des ouvriers des campagnes chassés par la hausse des denrées.

Voilà les causes de la dépopulation d'une partie de la France et de l'appauvrissement de notre département.

Digitized by Google

Ce drainage humain, comme disent les Anglais, est sans doute pénible à constater; il est regrettable; il accuse un état de choses fâcheux; mais j'aime à penser qu'il n'a pas la gravité qu'on lui a attribuée, et je ne partage pas entièrement les craintes qui se sont manifestées à cette occasion. Que les hommes attirés par un désir légitime de bien-être se déplacent afin de conquérir pour eux et leurs familles une existence meilleure, le mal n'est assurément pas là; il ne commencerait que du jour où leur espoir serait déçu, leurs travaux inutiles, leur sort plus pénible et plus désespéré.

Or, rien ne nous porte à émettre une prophétie aussi triste, aussi désolante. Nous assistons en ce moment à un aménagement nouveau des populations; nous n'en sommes encore qu'au déclassement, et, pour nous prononcer, nous devons attendre que le classement se soit opéré, que les masses en mouvement se soient fixées à nouveau, aient repris leur assiette naturelle et soient ainsi rentrées dans les lois normales qui président à leur reproduction. En fait, il est constant que la richesse de la France, loin de diminuer, s'est accrue au contraire dans des proportions considérables. — Or, le plus grand obstacle au développement de la dépopulation, c'est le défaut des subsistances, et, Dieu merci! nous n'en sommes pas là; nous avons passé par les sept vaches maigres, viennent les sept vaches grasses, et nous regagnerons, et au delà, ce que nous avons perdu!

J'ajourne donc les alarmistes au prochain recensement; mais cependant je pense qu'il y a pour l'agriculture un sérieux enseignement à tirer des faits que signale l'état actuel de la population.

Il reste en effet constaté qu'elle a à redouter, plus que jamais, la concurrence de l'industrie, et dans notre département autant et plus peut-être que dans tout autre; car quelle que puisse être l'abondance des récoltes prochaines,

Digitized by Google

il y a lieu de penser que le prix des grains, dans la Moselle, ne redescendra pas au niveau autour duquel il gravitait avant l'établissement des chemins de fer. La facilité des communications, le bon marché des transports devra certainement favoriser l'exportation des productions de notre contrée dans celles qui sont moins bien partagées; et plus l'industrie des départements manufacturiers prendra de développement, plus la demande des blés sera vive et pressante, plus elle influera sur le prix des céréales dans la Moselle.

Il faut donc que nos agriculteurs en prennent leur parti. Il faut qu'ils se décident à hausser les salaires, afin de retenir sur leur sol les populations des campagnes. Ils peuvent encore appeler à leur aide les machines dont l'emploi est si productif et si répandu en Angleterre, et, en agissant ainsi, ils seront amplement indemnisés par un prix plus élevé de leurs produits et par une augmentation notable dans la quantité même de ces produits.

C'est là, si je ne me trompe, une perspective qui n'a rien de bien redoutable et de bien effrayant. Jamais, autant que je sache, l'industrie n'a ruiné l'agriculture; elle l'a tout au contraire enrichie au delà de ses désirs. Je n'en veux pour témoin que l'Angleterre que je citais tout à l'heure. Quand l'industrie a arraché à la propriété foncière la réforme des lois sur les céréales, ce n'a été qu'un cri de désolation pour toutes les campagnes: tout était perdu, l'agriculture était à jamais ruinée ! Aujourd'hui le tumulte est apaisé, personne ne se plaint, tout au moins dans les districts agricoles, et voilà que nos voisins constatent dans leur population une augmentation considérable.

Notre pays est en ce moment dans une situation analogue à celle qui a été faite à l'Angleterre par l'abolition des *corn laws*. L'industrie, en attirant à elle les ouvriers

Digitized by Google

de l'agriculture, agit dans le même sens que si elle la forçait à diminuer le prix de ses produits. Que l'agriculture se défende par les moyens qu'elle possède, et elle n'aura qu'à gagner à l'évolution qui se produit sous nos yeux. Pour cela, il suffit de vouloir et de lutter; or, à tout prendre, c'est la loi de l'humanité, et l'agriculture n'a pas à se plaindre de la subir, comme tout ce qui est humain, comme tout ce qui est soumis aux lois de ce monde.

Il me reste à parler du mouvement de la population de la ville de Metz, à laquelle je dois une mention spéciale.

Metz comptait en 1851, 43484 habitants,
— 1856, 44176 —
soit une augmentation de 692.

Ce chiffre a été discuté par M. de Chastellux et avec raison.

Notre honorable collègue observe très-bien que cette augmentation n'est pas admissible, si on se reporte aux chiffres des naissances et des décès pendant la période 1851-1856.

En effet, le relevé des actes de l'état civil accuse un excédant des décès sur les naissances dont le total n'est pas moindre de 368. (6176 naissances contre 6544 décès.)

Ce fait fâcheux, pénible à constater, provient des années 1854, 1855, pendant lesquelles Metz a perdu, sans doute par le choléra et par la guerre, 748 individus.

Je crois donc, avec M. de Chastellux, que l'augmentation signalée par le recensement est trompeuse; je serais même tenté de penser qu'elle cache une diminution provenant des différences qui compètent à la population flottante.

Je n'insiste pas, toutefois, sur cette appréciation, à l'appui de laquelle je n'ai pas de preuves positives à apporter.

Digitized by Google

Il me suffira de constater que notre ville n'est pas en voie d'accroissement sous le rapport de la population, et j'ajoute qu'il y a lieu de lui faire un reproche de se contenter de conserver sans améliorer.

Metz n'est pas, en effet, sous l'influence des causes qui agissent en ce moment sur les campagnes ; — bien plus, l'émigration de l'intérieur se portant sur les grands centres devrait profiter pour quelque chose à notre ville ; — enfin, Metz est dans une situation à part, en raison de la population flottante dont elle jouit dans des proportions considérables, et dont elle devrait retirer une augmentation d'habitants toujours croissante ; car la garnison, qui est si nombreuse dans nos murs, verse des sommes très-importantes sur la place et doit contribuer à créer et à entretenir, parmi les résidants fixes, une aisance, un bien-être qui est l'excitant le plus puissant à l'accroissement des populations.

Je viens de prononcer le mot de reproche ; ce m'est un avis que le terrain sur lequel je m'engage devient plus glissant et qu'il est temps de m'arrêter.

Il me suffit d'ailleurs d'avoir relevé les chiffres, de les avoir soumis à l'Académie. Je souhaite vivement que quelqu'un de plus habile que moi, les interprète en un sens plus favorable que je ne saurais le faire.

Digitized by Google

Digitized by Google

SCIENCES.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE APPLICATION

DE LA

GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE,

PAR M. J.-F. SOLEIROL.

Avertissement.

Une nouvelle manière de résoudre un problème connu, serait une chose trop peu importante à publier, si ce travail n'était pas l'occasion de proposer la modification de certaines expressions employées dans la géométrie descriptive.

Pour bien faire sentir les avantages de cette modification, il fallait un exemple ; dès-lors on pouvait choisir la solution nouvelle d'un problème, afin de mettre en regard les expressions ; seul moyen de faciliter au lecteur le jugement qu'il doit porter sur l'innovation.

Lorsqu'on veut donner par écrit la démonstration d'un problème de géométrie descriptive, on s'aperçoit bientôt que les termes : *projection horizontale* et *projection verticale*, se présentent à chaque instant sous la plume, et qu'il est impossible de les éviter à moins de devenir obscur.

Ces mots longs et reproduits si souvent n'ont pas seulement l'inconvénient de former des répétitions fatigantes et proscrites dans la langue française, elles exigent de la part du lecteur et de l'auditeur, une attention

Digitized by Google

soutenue, sans laquelle on confond une expression avec l'autre, par suite de leur ressemblance, ce qui rend alors le texte inintelligible.

Il serait donc à désirer qu'on pût les remplacer par des mots courts, qui porteraient dans leur prononciation une dissemblance plus marquée et, en même temps, un caractère bien approprié aux idées qu'ils font naître.

L'idée de la projection d'un point sur le plan horizontal, rappelle à la pensée l'usage du fil-aplomb, qui, partant de ce point, situé dans l'espace, vient imprimer sa pointe sur le plan horizontal; ce procédé est surtout employé par les charpentiers dans le piqué des bois.

Ainsi, au lieu de *la projection horizontale d'un point*, on peut dire *la plombée d'un point ;* le mot *plombée* faisant en quelque sorte image, pourrait être employé avantageusement.

Pour remplacer l'expression : *projection verticale,* il n'est pas aussi facile de trouver un terme également convenable ; cependant, si on se suppose placé en face d'un plan vertical et qu'un rayon visuel, partant de l'œil passe par un point de l'espace, et se dirige sur la projection verticale de ce point, on fait à peu près la même opération que le chasseur, qui met la culasse du fusil, le guidon et le gibier dans la même ligne ; par cette raison, au lieu de *la projection verticale d'un point,* on pourrait dire *la visée d'un point.*

Comme dans les problèmes on est souvent obligé de considérer plusieurs plans horizontaux, il faut, quand on parle du plan qui reçoit les projections, ajouter une qualification spéciale et on est forcé de dire le plan horizontal de projection ; expression beaucoup trop longue, qui, dans le système proposé, serait remplacée par *le plan des plombées.* De la même manière on dirait *le plan des visées.*

Digitized by Google

Les verbes viendraient aussi en aide au démonstrateur, on dirait : *plomber le point* A, *viser le point* B.

La projection horizontale, serait remplacée par *la plombée.*

La projection verticale, serait remplacée par *la visée.*

Le plan de projection horizontal, serait remplacé par *le plan des plombées.*

Le plan de projection vertical, serait remplacé par *le plan des visées.*

Ces expressions qui caractérisent aussi bien la pensée, sans apporter de confusion, semblent devoir être adoptées, et pour en donner une application, on en fera usage dans le problème suivant, laissant pourtant les anciennes phrases entre parenthèses ; ce qui fera mieux ressortir les avantages des nouveaux termes.

Au lieu de la phrase : *Ligne de commune intersection des plans coordonnés,* on dira : *Ligne de terre.* Ce qui est déjà en usage et bien plus court.

Détermination des phénomènes diurnes.

Les exercices de la géométrie descriptive, en obligeant à se représenter les objets situés dans l'espace, facilitent l'étude de l'astronomie, science dans laquelle il faut toujours concevoir les corps célestes, se mouvant suivant des directions diverses.

Dans les cours de l'école polytechnique, en 1800, on faisait l'épure du cadran solaire, qui est une bonne application graphique, pour donner des idées très-justes sur le mouvement de la terre ; la solution n'est pas aussi rigoureuse que celle qu'on obtient par le calcul, à cause de l'imperfection des instruments dont on se sert ; mais elle est utile pour aider l'intelligence dans le cours de physique céleste.

Digitized by Google

Les applications qu'on fera de la géométrie descriptive pouvant donc être d'une certaine utilité, c'est sous ce rapport que l'on présente ici une épure qui donne la solution de différents problèmes, posés dans les traités de la sphère, et particulièrement la détermination du plus petit crépuscule, question qui avait été insérée dans la *Correspondance de l'école polytechnique.*

C'est dans le numéro de juillet 1805, que le problème fut proposé, et dans le numéro de décembre suivant on trouve l'indication des savants qui ont traité cette question, digne de fixer leur attention.

Ainsi, la première solution a été donnée par Nonius, en se servant de la trigonométrie sphérique, elle fait le sujet de son mémoire intitulé *de Crepusculis,* imprimé à Coimbre en 1573.

Jean Bernouilly, en 1693, a repris ce problème, en y appliquant sa méthode *de maximis et minimis.*

Monge a aussi résolu le problème en menant un plan tangent à deux cônes droits, et Hachette donne le développement du calcul qui s'applique à cette méthode.

Dans l'intervalle de juillet à décembre, j'avais trouvé ma solution, mais ne l'ayant pas produite en temps utile, elle fut reléguée dans mes cartons, où elle serait encore si, en la publiant aujourd'hui, elle ne fournissait pas l'occasion de proposer des termes nouveaux qui me semblent pouvoir être commodes dans les démonstrations de la géométrie des trois dimensions.

Les résultats obtenus par mon procédé graphique, ne sont pas plus rigoureux que le tracé du cadran ; mais ils donnent un moyen de comparaison entre le mouvement réel et le mouvement apparent, complication qu'il est parfois difficile de saisir quand on commence à s'occuper d'astronomie.

On a bien inventé des mécanismes qui montrent les

Digitized by Google

mouvements réciproques du soleil et de la terre ; mais la terre est si petite relativement à sa distance au soleil, que toutes ces machines sont nécessairement défectueuses dans leurs proportions, ou bien elles présentent le mouvement apparent et ne donnent pas une idée exacte du mouvement réel.

Dans la méthode qui suit on a cherché à représenter la terre sous une grandeur qui permet d'étudier les phénomènes lumineux produits à sa surface et, d'un autre côté, on a fait disparaître la dimension du rayon vecteur, dont la longueur ne pourrait jamais être représentée sur une feuille de papier, à moins de ne donner proportionnellement, à la terre, que la grosseur d'un grain de millet.

Puisque l'emploi de la règle et du compas ne permet pas d'obtenir un résultat comparable à celui du calcul, il faut considérer la solution comme un exercice, d'où il suit qu'on peut se permettre de faire plusieurs abstractions, sans nuire à l'intelligence de la question.

Ainsi on n'aura pas égard à l'irrégularité, ni à l'applatissement du globe terrestre, et l'on admettra que le mouvement de la terre se fait uniformément et circulairement autour du soleil.

Cela posé, en représentant la terre par une sphère, on peut supposer 1° que, dans son mouvement annuel, elle est constamment accompagnée par deux plans coordonnés, perpendiculaires entr'eux, qui ne la touchent pas;

2° Que celui des plombées *(des projections horizontales)* est parallèle à l'orbe terrestre;

3° Que la ligne de terre TT′ est toujours parrallèle au rayon vecteur de la terre VV′ (Fig. 1).

La lumière du soleil arrivant à la terre suivant des directions sensiblement parallèles au rayon vecteur, elle formera un faisceau lumineux qui a la forme d'un cy-

Digitized by Google

lindre, ayant pour section perpendiculaire, le grand cercle de la sphère AA′, BB′, qu'on peut nommer *plan normal,* et dont les éléments de la surface cylindrique UA, U′A′, YB, Y′B′, sont parallèles à la ligne de terre; d'où il résulte que, quelle que soit la position de la planète sous son orbe, le même parallélisme subsistera toujours.

On sait que l'écliptique HH′ et l'équateur EE′ font un angle de 23°, 27′, et que l'axe de la terre, passant par son centre, projeté en C et C′, est perpendiculaire à ce dernier.

Au moment du solstice, la plombée *(projection horizontale)* de l'axe terrestre se confond avec celle du rayon vecteur, et la visée *(projection verticale)* du même axe est la ligne DD′; si on prolonge cette ligne indéfiniment, elle viendra rencontrer la ligne de terre au point F et le plan des plombées *(de projection horizontal),* au point F′.

Alors l'équateur coupe le plan des visées *(de projection vertical)* suivant EE′, en faisant un angle droit avec ce plan.

Or comme dans le mouvement de translation annuel de la terre, l'axe de rotation reste constamment parallèle à lui-même, son point d'intersection F′, sur le plan des plombées *(de projection horizontal)*, en partant de ce point F′, changera de position à chaque instant; en sorte que, dans le cours d'une année, il aura décrit un cercle F′KK′K″, dont le centre coïncide avec la plombée (*projection horizontale*) du centre de la terre en C′, sur ce même plan.

Ainsi pendant la durée de l'année, si on considère la marche de l'axe terrestre, relativement aux plans coordonnés, on voit que cet axe décrit une surface conique dont le sommet est situé au centre de la terre.

Le plan normal AA′, BB′, coupe la terre en deux parties égales; celle qui regarde le soleil forme une demi-sphère

Digitized by Google

constamment éclairée; quant à l'autre demi-sphère, elle reçoit, dans sa partie contiguë à la première, une portion de lumière qui lui est réfléchie par les molécules d'air de l'atmosphère, et cette réflexion, qui forme le crépuscule, s'étend jusqu'à la limite d'un axe BG, de 18 degrés.

Cette quantité de 18 degrés est le résultat de l'observation, qui prouve que le crépuscule n'est plus sensible lorsque le soleil se trouve à 18 degrés au-dessous de l'horizon[1]. Il est évident que la séparation entre le crépuscule et la nuit ne pouvant se faire que par la simple perception de la vue, ne peut être considérée que comme une approximation puisqu'elle peut éprouver des variations suivant la densité de l'air et la diversité des climats, néanmoins on peut l'adopter comme exacte, sauf à faire des corrections si cela était nécessaire.

La région du crépuscule sera donc représentée, sur le plan des visées *(projections verticales)*, pour le quadrilatère mixtiligne BGG'B', et sur le plan des plombées *(projections horizontales)*, par le quadrilatère mixtiligne AII'A'; elle sera nommée zone crépusculaire.

Si le jour du solstice, un observateur placé sur le parallèle dont OO' est le diamètre, se trouve en visée *(projection verticale)* au point O, et en plombée *(projection horizontale)* au point P', il se mouvra dans la demi-sphère éclairée en décrivant un arc dont OJ est la flèche, il traversera deux fois la zone crépusculaire, suivant des arcs qui se confondent en visée *(projection verticale)* avec

[1] Un observateur placé au point G, aura pour horizon la tangente G*h*; si par le point G on mène G*a* parallèle au rayon vecteur, l'angle *h*G*a* représentera l'abaissement du soleil au-dessous de l'horizon de l'observateur; et comme les côtés de cet angle sont perpendiculaires aux côtés de l'angle BCG, ils sont tous les deux de 18 degrés. Ainsi le crépuscule n'est plus sensible au delà du cercle GG'II'.

Digitized by Google

la ligne JJ', enfin il passera dans le segment nocturne en suivant un arc dont J'O' est la flèche.

Ainsi traçant à part le cercle parallèle où se trouve l'observateur, rapportant sur un de ses diamètres les lignes OJ, JJ', J'O', lui menant des perpendiculaires à chaque division, on aura les portions de la circonférence qui répondent aux temps pendant lesquels l'observateur aura vu le jour, le crépuscule du soir, la nuit et le crépuscule du matin.

Maintenant si, pour le même observateur, et pour un jour quelconque de l'année, on veut connaître la durée du jour, de la nuit et des deux crépuscules, il faut, sur la circonférence F'KK'K'', prendre un arc F'F'', qui représente le temps écoulé depuis le jour du solstice jusqu'au jour demandé pour l'observateur, et mener la ligne C'F''L, qui est la plombée *(projection horizontale)* de l'axe terrestre dans sa nouvelle position; L étant le point correspondant au point P', situation de l'observateur au solstice, menant F''L', la ligne L'C deviendra la visée *(projection verticale)* de l'axe terrestre, dans sa nouvelle position.

L'observateur par le mouvement diurne, dans les vingt-quatre heures, varie de hauteur au-dessus du plan des plombées *(de projection horizontal)*; mais au moment où sa plombée *(projection horizontale)* coïncide au point L, avec un des points de la plombée *(projection horizontale)* de l'axe de la terre, sa hauteur est la même que celle du point O, et cette situation se présente chaque jour; il en résulte que, si on ne considère que le mouvement annuel, le point O décrira dans un an, un cercle parallèle au plan des plombées (*de projection horizontal*).

Le jour où l'observateur sera transporté de manière que le point P devienne sa visée *(projection verticale)*; son petit cercle, c'est-à-dire le parallèle sur lequel il est

Digitized by Google

placé, coupera la sphère suivant une circonférence sur laquelle se passeront les phénomènes qu'on veut étudier.

Il faut donc déterminer la position du plan petit cercle et montrer dans son rabattement la manière dont il coupe la surface éclairée, le segment nocturne et la zone crépusculaire.

Le plan du petit cercle étant perpendiculaire à l'axe de la terre, ses traces seront nécessairement perpendiculaires aux deux projections de cet axe; ainsi supposant par le point dont L est la plombée (*projection horizontale*) une ligne horizontale, tangentielle à la circonférence du petit cercle, elle se trouvera dans son plan et de plus étant parallèle à sa trace horizontale viendra rencontrer le plan des visées (*de projection vertical*) en un point qui appartient à la trace verticale du petit cercle; la plombée *(projection horizontale)* de cette ligne sera LR', et la visée *(projection verticale)* sera OPR, si par le point R, où elle rencontre le plan des visées *(projections verticales)* on mène RM, perpendiculaire à L'C, on aura la trace sur le plan des visées *(de projection vertical)*.

Chaque jour le petit cercle de l'observateur, par le mouvement annuel, change de place et ses intersections successives forment les éléments d'une surface conique; si on considère ce mouvement à partir du solstice, on voit qu'à ce jour le petit cercle coupe la ligne de terre au point N, et par conséquent la plombée (*projection horizontale*) de l'axe terrestre au point N'. Dans le mouvement annuel ce point N' décrit un cercle qui est la base du cône; ainsi menant au point M' une tangente à ce cercle, elle doit aboutir au point M; ce qui établit une vérification de l'exactitude des opérations.

Maintenant si on considère le plan normal BB'AA'S, qui est vertical, il coupe le petit cercle de l'observateur suivant une ligne qui rencontre le plan des plombées (*de*

Digitized by Google

projection horizontal) en S, commune intersection des deux traces, et le plan des visées *(de projection vertical)* en Z, rencontre des deux autres traces.

Faisant tourner le plan normal autour de sa trace AC'A'S, et reportant l'élévation du point Z de A'' en X, la ligne SX représentera, dans le plan rabattu, l'intersection du plan normal avec le plan petit cercle de l'observateur.

Dans ce même rabattement, si on porte C'C'' égal à CA'', qui est la hauteur du centre de la terre au-dessus du plan des plombées (*de projection horizontal*), que de ce point C'' on trace les arcs B'' et D'', avec le rayon terrestre CB, abaissant les perpendiculaires D''E'', B''G'', les points E'' et G'' seront les plombées (*projections horizontales*) des intersections du cercle normal avec la circonférence du petit cercle de l'observateur.

Portant D''E'' de A'' en H', et B'G'' de A'' en I'', les points H'' et I'' seront les visées (*projections verticales*) des deux mêmes points D'' et B''.

Construisant pour le plan du cercle crépusculaire GG'H'S', les mêmes opérations, en le faisant tourner autour de sa trace J''S', reportant l'élévation du point Z' de J'' au point X', la ligne S'X' représentera, dans le plan rabattu, l'intersection du plan crépusculaire avec le plan du petit cercle de l'observateur.

Dans ce même rabattement, si on porte L''M'', égale à J''N'', hauteur du centre du cercle crépusculaire au-dessus du plan des plombées (*de projection horizontal*), que de ce point M'', on trace les deux arcs O'' et P'', avec un rayon GN'', abaissant des perpendiculaires O''R'', P''Q'', les points R'' et Q'' seront les plombées (*projections horizontales*) des extrémités de l'intersection du cercle crépusculaire avec le petit cercle de l'observateur.

Portant O''R'' de J'' en S'', et P''Q'' de J'' en T'', les points S'' et T'' seront les visées (*projections verticales*) des deux

Digitized by Google

mêmes points O″, P″. Ainsi les lignes E″R″ et G″Q″ seront les plombées (*projections horizontales*) des deux cordes, dont les arcs du petit cercle de l'observateur représentent les deux moments pendant lesquels il traverse la zone crépusculaire.

Prenant dans le rabattement la ligne E″D″, qui est l'élévation de l'extrémité d'une corde au-dessus du plan des plombées (*de projection horizontal*) et la portant de A″ en H″ on aura la visée (*projection verticale*) de cette extrémité; opérant de même, on aura les trois autres visées (*projections verticales*) des extrémités des cordes aux points S″, I″ et T″, et par conséquent les visées (*projections verticales*) de ces cordes dans les lignes H″S″ et I″T″.

Si on veut déterminer la position du midi et du minuit pour le même jour d'observation, il faut remarquer que de tous les méridiens qu'on peut supposer passer par l'axe terrestre, il n'y en a qu'un seul qui *est parallèle* au rayon vecteur, et que l'observateur aura midi et minuit quand il passera par un point de la circonférence de ce méridien.

Or ce plan méridien parallèle au rayon vecteur, aura nécessairement une trace parallèle à VV′, qui est la plombée (*projection horizontale*) de ce rayon vecteur; ainsi par le point F″, qui est le pied de l'axe terrestre au jour fixé, si on mène Y″Z″, ce sera la trace du méridien cherché sur le plan des plombées *(de projection horizontal)*; cherchant l'intersection de ce méridien avec le petit cercle; c'est au moment où ces deux cercles se coupent et dans les points où les deux circonférences se rencontrent sur leur commune intersection, que l'observateur aura midi et minuit.

Il faut donc trouver les projections de cette commune intersection des deux plans dont on connaît les traces; le point Z″ étant la rencontre de cette ligne avec le plan des plombées *(de projection horizontal)*, reportant ce point Z″

Digitized by Google

sur la ligne de terre, on aura la visée *(projection verticale)* en A'''.

Puisque le méridien midi passe par l'axe terrestre, il contiendra le centre du petit cercle de l'observateur, qui appartient aussi à la commune intersection; il faut donc chercher les projections du centre du petit cercle, pour le jour demandé, lesquelles donneront la position d'un second point de cette commune intersection.

On remarquera, qu'au jour du solstice, le centre du petit cercle se trouve en visée (*projection verticale*) au point B''', et en plombée (*projection horizontale*) au point C'''; pour se transporter au jour de l'observation, il décrira l'arc C'''D''', et sur le plan des visées (*de projection vertical*), il marchera suivant l'horizontale B'''E'''. Le point E''' sera donc la visée (*projection verticale*) du centre du petit cercle de l'observateur au jour demandé, et le point D''' la plombée (*projection horizontale*) de ce même centre; ainsi la ligne Q'''D'''S'''Z''', sera la plombée (*projection horizontale*) de la commune intersection, et la ligne R'''E'''A''' sa visée *(projection verticale)*.

Si on conçoit que le méridien midi tourne autour de sa trace comme charnière, en se rabattant sur la partie antérieure de la figure 1re, le centre du petit cercle sera en F''', point dont la position est déterminée par la construction du triangle E'''H'''G''', dans lequel l'hypoténuse E'''G''' est la véritable distance qui existe entre la charnière et le centre du petit cercle; ainsi la ligne Z'''L'''F'''M''', sera, dans le rabattement, l'intersection du méridien midi avec le plan petit cercle de l'observateur.

Du point N''' comme centre traçant l'arc C'O''', reportant le point O''' sur la ligne de terre au point P''' et tirant l'hypoténuse CP''', cette ligne sera la véritable distance entre le centre de la terre et la charnière du méridien midi; portant CP''' de N''' en J''', on aura au point J''' la

Digitized by Google

position du centre de la terre dans le rabattement. De ce point, comme centre, avec le rayon terrestre, traçant les arcs M''' et L''', leurs intersections avec la ligne M'''Z''' seront, dans le rabattement, le midi et le minuit; reportant ces points sur les projections aux points Q''', S''', R''' et T''', on obtiendra les projections des extrémités des cordes dont les arcs représentent les différentes parties de la journée. Ainsi Q'''G''' est la plombée (*projection horizontale*) de la corde qui soutend l'arc du petit cercle parcouru depuis midi jusqu'au coucher du soleil,

G'''Q''' répond au crépuscule du soir,

Q'''S''' répond à la première portion de la nuit jusqu'à minuit,

S'''R''' répond à la seconde portion de la nuit jusqu'au crépuscule du matin,

R'''E''' répond au crépuscule du matin,

Enfin E'''Q''' répond à la portion du jour, depuis le lever du soleil jusqu'à midi.

Tirant à part (Fig. 2) une ligne Q'''G'''Q'''S'''R'E'''Q''' horizontale, élevant les perpendiculaires égales aux coordonnées verticales correspondantes aux abscisses, on aura les lignes R'''I''', I'T''', T'''T''', T'''S''', S'H''', et H'''R''', qui seront les véritables grandeurs des cordes qui soutendent les arcs cherchés.

Traçant aussi à part (Fig. 3) un cercle égal à l'équateur, y marquant les points des divisions des 24 heures, traçant un cercle intérieur concentrique qui représente le petit cercle de l'observateur, et portant sur sa circonférence les cordes obtenues dans la figure 2 ; prolongeant les rayons aboutissant aux points de divisions, on aura les temps des six parties du jour qui forment les 24 heures.

On conçoit que, par des procédés analogues, on peut résoudre plusieurs problèmes qui sont posés dans les

Digitized by Google

traités de sphère armillaire ; c'est ainsi qu'en supposant un observateur sur le parallèle qui passe par le point B', on voit qu'au jour du solstice cet observateur pourra contempler le soleil de minuit.

Les procédés graphiques qu'on vient d'indiquer sont longs et compliqués, même il faut convenir que pour certaines données ils deviennent impossibles, parce qu'alors les constructions sortent du papier ; par ces raisons on les trouvera bien inférieures à la facilité que présentent les sphères en relief et mobiles qui, par leur mécanisme donnent la durée du jour et de la nuit en faisant tourner deux ou trois cercles.

De même, il serait encore possible d'obtenir ces résultats plus simplement, en considérant le mouvement apparant du soleil autour de la terre.

Tout ce qu'on peut dire en faveur de ma construction, c'est qu'elle montre en même temps la durée des crépuscules, et qu'elle présente le mouvement réel de la terre dans toutes ses positions par rapport au soleil.

Enfin, elle fait connaître les ressources que peut offrir la géométrie descriptive dans ses applications, et donne une solution très-simple de la détermination du plus petit crépuscule, comme on va le voir.

Crépuscule minimum.

Si pour l'observateur placé sur le parallèle OO' (Fig. I), on voulait connaître le jour de l'année où il verra le plus petit crépuscule ; il faudrait d'abord se rendre compte de ce phénomène pour un observateur placé sur l'équateur et se représenter la position du cercle normal et du cercle crépusculaire, qui sont situés dans des plans verticaux et parallèles.

Concevant que ces deux cercles sont divisés en degrés,

Digitized by Google

à compter d'un méridien commun, et qu'on part d'un degré de la circonférence normale pour aller au degré correspondant de la circonférence crépusculaire, il est évident que le plus court chemin à parcourir, est la ligne droite qui joint ces deux points, laquelle est en même temps la plus courte ligne qu'on puisse mener entre les deux circonférences.

Si au lieu de suivre la ligne droite on devait marcher sur la surface de la sphère, le chemin le plus court d'une circonférence à l'autre serait l'arc de grand cercle soutendu par la ligne plus courte distance des deux circonférences.

Se représentant toutes les plus courtes distances qu'on peut imaginer entre ces deux circonférences, elles formeront les éléments d'une surface conique, dont le sommet, obtenu par leurs prolongements, se trouve placé sur le rayon vecteur V''.

Si on suppose d'abord l'observateur placé sur l'équateur, le jour où le plan de l'équateur passera par le sommet du cône, sera celui où il restera le moins longtemps à traverser la zone crépusculaire, car ce jour-là, il suivra l'arc de grand cercle soutendu par la corde plus courte distance entre les deux circonférences.

Revenant à l'observateur placé sur le petit cercle OO' (Fig. 1), il est facile de voir que le plus petit crépuscule, pour lui, tombera le jour de l'année où son petit cercle passera aussi par le sommet du cône crépusculaire ; parce que ce jour-là, il parcourra un arc de petit cercle, il est vrai, au lieu d'un arc de grand cercle, mais qui est sous-tendu par la plus courte distance des deux circonférences ; tandis que pour un autre jour, son arc de petit cercle serait sous-tendu par une corde plus grande que la plus courte distance.

Par conséquent, il mettrait plus de temps à traverser

Digitized by Google

la zone crépusculaire, puisque dans son petit cercle, les arcs plus grands correspondent aux cordes plus longues.

On a vu précédemment que le petit cercle de l'observateur, dans son mouvement annuel, formait un cône par ses intersections successives; ainsi le jour où il passera par le point V″, il sera en même temps tangent au cône dont il est le générateur; la construction consiste donc à mener par un point V″, un plan tangent à un cône dont on connaît la projection.

Pour cela, si, par le sommet J, on mène V″JT, ce sera la visée *(projection verticale)* de la ligne qui joint le point V″ au sommet du cône, ligne dont la plombée *(projection horizontale)* est VV′; tirant les lignes VU″, VX″ tangentiellement à la base du cône U″M′N′X″, et menant les rayons C′U″, C′X″, ils indiqueront aux points U‴, V‴, les jours de l'année pour lesquels l'observateur verra le plus petit crépuscule.

Il a été dit, que les tracés graphiques ne peuvent pas dans leurs résultats, atteindre la précision qu'on obtient par le calcul ; qu'ainsi on doit regarder cette solution, plutôt comme une application de la géométrie descriptive, que comme un moyen rigoureux de résoudre le problème.

C'est en conséquence de cette manière de voir, qu'on a négligé de prendre en considération plusieurs circonstances qui peuvent avoir de l'influence sur l'exactitude. Une cause qui apporte nécessairement une autre imperfection, c'est la marche de l'axe terrestre dans son mouvement annuel; voici comment: si le petit cercle de l'observateur restait immobile pendant 24 heures, au moment où il passe par le sommet du cône crépusculaire, il est évident que l'observateur parcourrait le soir et le matin les arcs soutendus par la corde plus courte distance; mais comme dans le moment de la coïncidence

Digitized by Google

de son petit cercle, il se trouve à une heure quelconque de la journée ou de la nuit, il en résulte que les heures écoulées depuis la coïncidence jusqu'à son passage dans la zone crépusculaire, sera un temps pendant lequel l'axe de la terre aura marché; en sorte qne le plan du petit cercle sera éloigné du sommet du cône crépusculaire d'une certaine quantité.

L'axe de la terre parcourant sur le cercle F'KK'K'', environ un degré par 24 heures, l'erreur répondra toujours à un arc plus petit qu'un degré; ainsi, pour une construction graphique, on peut se dispenser d'avoir égard à cette cause d'inexactitude, surtout en remarquant que la séparation entre le crépuscule et la nuit, ne se fait pas d'une manière bien rigoureuse.

Malgré ces imperfections, le tracé n'indique pas moins exactement le jour où l'observateur aura le plus petit crépuscule, car pour le jour précédent et pour le jour suivant le petit cercle de l'observateur sera plus éloigné du sommet du cône.

Digitized by Google

Digitized by Google

Une application de la géométrie descriptive
à la détermination des phénomènes diurnes.

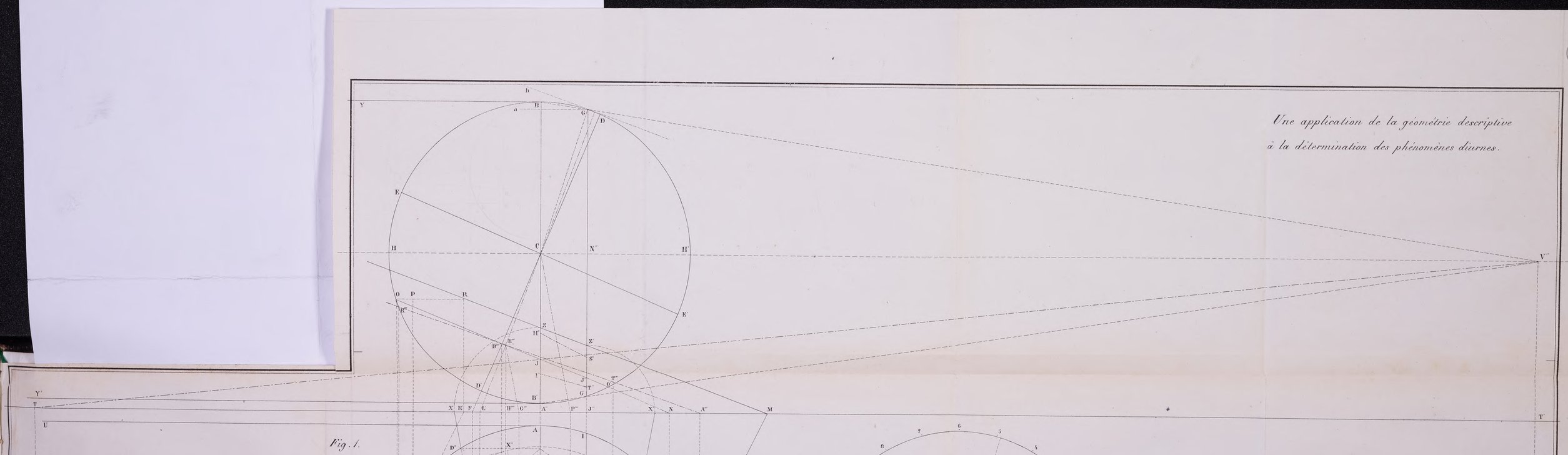

Fig. 1.

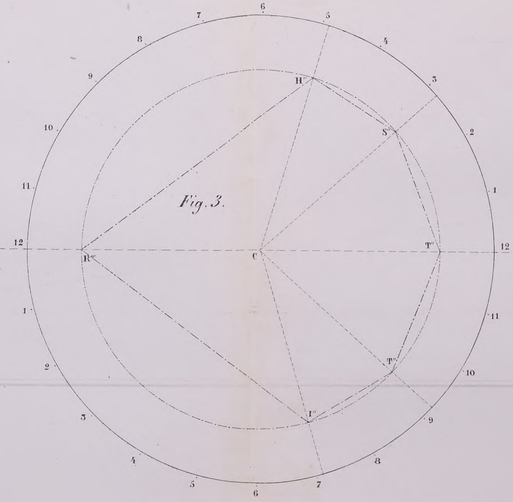

Fig. 3.

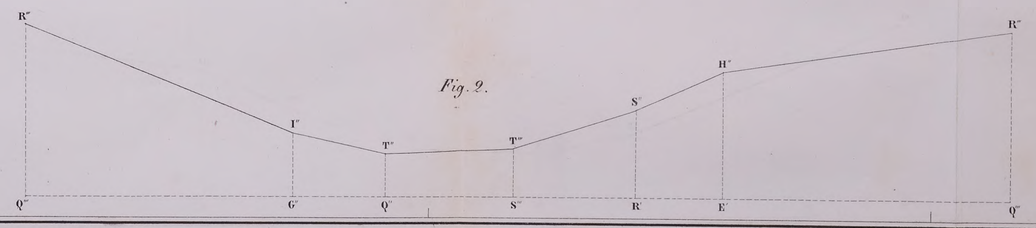

Fig. 2.

Lith. Etienne, rue des Clercs, 9, à Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE, VOYAGES.

Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRESSIONS DE VOYAGE.

EXCURSION DANS LA TROADE

Septembre 1854

PAR M. E. GRELLOIS.

Etiam periere ruinæ.

L'Orient, doux rêve de notre jeunesse, l'Orient tout scintillant de poésie, pays enchanté des mille et une nuits, avec son ciel tout ruisselant d'or et d'azur, ses merveilles que de bienfaisantes Péri font éclore à chaque pas, ses femmes aux longs sourcils noirs que cachent à peine leurs voiles ondoyants, et ses féériques palais, et son luxe qui sème à profusion la topaze et le rubis; tout cela s'est ouvert devant nous, tout cela nous a laissé pénétrer ses mystères intimes; l'Occident s'est enfin initié aux splendeurs de l'Orient, comme un jour l'Égypte laissa soulever, par quelques sages de la Grèce, Linus, Orphée, Pythagore, le voile qui cachait à tous la science enfouie dans ses temples. Mais si la Grèce s'enrichit des trésors intellectuels de la terre des Pharaons, qu'avons-nous récolté sur cette terre, mille fois plus enviée, mille fois plus vantée, que gouverne le cimeterre des sultans? Tant de splendeurs n'ont-elles point ébloui nos yeux? Tant de séductions n'ont-elles point exercé sur nous leur

Digitized by Google

charme irrésistible ? Non, nous n'avons éprouvé ni charme, ni éblouissement! Nous n'avons vu sur la terre d'Orient que de la pauvreté, de la laideur, quelques oripeaux mal ajustés, la décadence des villes, l'abandon des campagnes, partout l'apparence de la ruine et de la vétusté, qu'on s'efforce en vain de dissimuler en faisant miroiter quelques lambeaux de clinquant; — des femmes qui ont tout à gagner à conserver leurs voiles et qui font chaque jour de nouveaux efforts pour en augmenter la transparence; femmes sans esprit, sans grâces, sans tournure; esclaves et non compagnes de l'homme, qui ne demandent pas plus à s'affranchir que le chien ne songe à devenir l'égal de son maître; — un ciel que Dieu a créé à l'instar du ciel de Provence ou d'Italie, mais qui n'est ni plus radieux ni plus transparent; — une terre que la Providence aurait rendue fertile, si l'indomptable apathie des sectateurs de l'Islam n'en avait fait une vaste solitude au milieu de laquelle sont jetés, comme de vertes oasis, quelques points dont la culture vigoureuse atteste la présence d'une race plus rude au travail, d'une intelligence plus active, — la race grecque.

L'Orient, à tout jamais dépouillé de son prestige, a donc revêtu pour nous la plus mesquine et la plus grossière enveloppe. Combien il laisse derrière lui notre brillante Europe, patrie de tout ce qui est grand, mère de tout ce qui charme le cœur et l'esprit; l'Europe, que chacun de nous rêve comme naguère il rêvait l'Orient, désireux de retrouver bientôt les joies de la famille dont il a plus d'une fois, peut-être, dédaigné la bourgeoise monotonie !

Qui de nous n'a fait de semblables réflexions, tristes, parce que nous sommes sur cette terre d'Orient, mais joyeuses aussi, parce qu'elles nous montrent, à travers les vapeurs de la Méditerranée, notre France comme le plus splendide pays de la terre, nos campagnes comme

Digitized by Google

les plus riches du monde, les femmes de notre patrie comme les êtres les plus privilégiés de la nature ?

Cependant, au milieu de nos désillusions et des tristes labeurs que nous apporte la guerre, quelques beaux jours luisent aussi pour nous ; quelques éclairs de joie peuvent aussi briller dans la monotonie de notre existence. L'excursion que j'eus l'occasion de faire en Troade compte parmi ces jours de soleil, et marquera dans mes meilleurs souvenirs de l'armée d'Orient. Permettez-moi donc, Messieurs, de vous communiquer quelques-unes de mes impressions de voyage.

Je résidais à Gallipoli, avec une fraction de l'armée, tandis que la masse des troupes occupait Varna. Le choléra, après avoir exercé d'affreux ravages sur notre garnison, après l'avoir, en quelque sorte, effeuillée, venait enfin de disparaître ; la colère du ciel s'était apaisée, et après six semaines des plus rudes efforts opposés à la rage du redoutable fléau, nous respirions enfin ; nous osions contempler le soleil sans lui demander combien de victimes nous seraient ravies avant qu'il éteigne ses rayons dans les flots poétiques de la mer Égée.

Gallipoli, amas informe de planches délabrées décorées du titre de maisons, est un séjour triste entre tous, et peu propre à ranimer l'esprit brisé par les douloureuses émotions au milieu desquelles je m'étais agité pendant le cours de l'épidémie. — J'avais besoin de distractions, d'air, d'activité : une heureuse occasion se présenta. — Je dînais un jour avec le consul anglais des Dardanelles ; je ne pouvais manquer de lui parler de la Troade, du bonheur qu'il avait de vivre sur cette terre qui vit s'accomplir tant d'exploits et eut l'ineffable bonheur d'avoir pour chantre un Homère ! Puis, mes souvenirs classiques repassant en foule dans mon esprit, j'exprimai, avec une juvénile ardeur, combien je serais heureux de parcourir cette terre histo-

Digitized by Google

rique; de fouler aux pieds les champs foulés jadis par Achille, Ulysse, Agamennon; de suivre la trace sanglante du corps d'Hector; de chercher les lieux où le vieux Priam vint demander au farouche vainqueur les restes mutilés de son fils. Homère, depuis vingt-cinq ans que j'avais cessé de m'entretenir avec lui, était resté à mes yeux le prince des poètes; la nature des champs troyens devait être grande comme les événements dont elle fut le théâtre, comme les hommes dont elle avait contemplé les hauts faits, comme les vers qui les ont exaltés!

Homère, dit-on, n'a fait sa divine épopée qu'avec une connaissance approfondie des lieux dont il parle; il a marqué du doigt l'endroit précis ou s'accomplirent chacune des actions qu'il raconte, non moins en historien qu'en poète. — Mais je pus reconnaître qu'il n'en est point ainsi, et, ce qui le prouve surabondamment, c'est qu'après de nombreuses recherches, après de fréquentes explorations de cette terre célèbre, nous en sommes encore à de vagues présomptions sur l'identité des lieux que chante le poète, et personne n'oserait dire avec une certitude absolue *hic Troja fuit.*

M. Calvert, le consul, s'offrit avec une bienveillance extrême à me faire parcourir ces champs que je rêvais; son habitation de campagne est à quelques lieues de l'antique Ilion; il possède une ferme au centre de la Troade, et je devais trouver là un centre autour duquel je rayonnerais de manière à ne rien laisser inaperçu.

Je ne pouvais résister à une offre aussi séduisante, à laquelle je n'opposai que quelques objections de bienséance, et notre départ fut fixé pour le lendemain.

Nous sommes au 14 septembre; à deux heures du soir le *Wonder,* bateau affecté au service des remorques dans le détroit des Dardanelles, est sous vapeur et s'apprête à partir. Je trouve à bord M. Calvert, un membre de sa

Digitized by Google

famille et un médecin de l'armée anglaise qui va, comme moi, réparer sous un ciel pur, et loin des préoccupations du service, sa santé ébranlée par l'épidémie de choléra. Parmi nos compagnons de voyage il convient encore de citer le gouverneur (Caïmacan) de Gallipoli, qui va complimenter le pacha des Dardanelles, nouvellement promu. Notre gouverneur est un homme jeune, plein d'aisance et d'aménité; il a séjourné quatre ans à Paris et parle français avec facilité; il a des idées justes et avancées dans le sens de la réforme.

Le Wonder, dont le nom anglais signifie *surprise*, est une véritable coquille, mais sa marche est excellente. Bientôt l'eau tourbillonne sous ses ailes puissantes, et en peu d'instants nous avons dépassé *Lampsaki*, ville qui a conservé son nom ancien avec une légère altération dans la désinence. Lampsaque, patrie d'Anaximène, que la présence d'esprit de ce philosophe sauva de la fureur d'Alexandre, n'est plus aujourd'hui qu'une humble bourgade que se partagent les Grecs et les Turcs. On y voit encore les vestiges d'un temple à Priape, et un bas-relief représentant, sous une forme colossale, ce Dieu dans toute sa nudité.

Plusieurs villages, grecs ou turcs, glissent successivement sur les rives de l'Hellespont, trait d'union entre l'Europe et l'Asie; les uns se baignent dans les ondes de ce fleuve marin; les autres s'échelonnent sur les croupes inclinées du rivage.

Plus loin, les collines de la Chersonèse de Thrace laissent s'écouler à la mer, au milieu d'arbres verdoyants, un ruisseau décoré du titre de fleuve, célèbre dans les fastes de la Grèce par la victoire du Lacédémonien Lysandre sur les Athéniens, victoire qui mit un terme à la guerre du Péloponèse: nous avons sous les yeux l'embouchure de l'Œgospotamos (rivière des Chèvres).

Digitized by Google

Plus loin encore, sur le même rivage, viennent les ruines de *Sestos*, qu'un mur d'enceinte élevé par Justinien, décharné par le temps, indique seul au voyageur. Sous la protection de ce pan de muraille quelques cyprès abritent la tombe d'un saint derviche ; — son gardien seul trouble la solitude de cette ville, que Musée appelait *Sestias Hero*.

En face, sur la côte d'Asie, l'œil devine, plutôt qu'il ne voit, les ruines d'Abydos, dont les pierres ont servi à construire le lazaret de cette partie de l'Orient, sous le nom de Nagara. Divers souvenirs s'attachent à ces deux localités, Sestos et Abydos. C'est d'un plateau dominant cette dernière ville que Xerxès contemplait son innombrable armée traversant l'Hellespont sur un pont de bateaux[1]. Ce plateau est occupé aujourd'hui par une redoute, des fondations de laquelle on a exhumé un siége en marbre blanc sur lequel le puissant monarque a pu s'asseoir pour mesurer du regard l'immensité de ses forces, et une inscription grecque qui indique certaines immunités accordées aux habitants de cette contrée pour l'assistance qu'ils prêtèrent aux troupes du roi persan[2].

C'est cette mer que, suivant Hérodote, il fit battre de trois cents coups de verges pour la punir d'avoir osé se déchaîner contre ce pont gigantesque ; mais qu'il sut calmer ensuite et se rendre favorable en jetant dans ses flots irrités une ampoule, une coupe d'or et une épée de grand prix. C'est ce célèbre passage que Parménion, lieutenant d'Alexandre, fit traverser aux troupes de son maître pour aller à la conquête de l'Asie. C'est encore là, qu'au rapport de Chalcondylas, 8000 turcs pénétrèrent en Europe, sous le règne d'Othman.

[1] Suivant Strabon, ce pont avait sept stades de longueur.

[2] Ces deux monuments, enlevés par un officier prussien qui dirigeait la construction de cette redoute, ont été envoyés au musée de Berlin.

Digitized by Google

Enfin, n'est-ce point de Sestos que le beau Léandre bravait la fureur de l'onde pour trouver sur la rive d'Abydos sa fiancée Héro, guidé par un feu qu'allumait son amante? Lord Byron, le chantre de la belle fiancée, voulut renouveler les prouesses de Léandre, en traversant le détroit à la nage; plus heureux que son prédécesseur il ne trouva point la mort dans les flots courroucés, et le rivage d'Asie n'eut point à recevoir un cadavre, — mais aussi le poète n'y trouva-t-il point une Héro.

La Chersonèse de Thrace offre une côte ardue, découpée en falaises abruptes, d'un aspect sévère; le rivage asiatique a des grèves plus alongées, s'incline en collines mieux étagées, est couvert d'une végétation plus luxuriante; son horizon montagneux, formé des contreforts de l'Ida, verdoie sous les nombreuses forêts qui l'abritent.

Nous sommes en vue de Chanak Kélessi (ville des Dardanelles), où s'élève un fort connu sous le nom de *vieux château d'Asie,* construit par le conquérant de Constantinople, le farouche Mahomet II. Sur la rive opposée le vieux château d'Europe étale ses batteries menaçantes, sous la protection desquelles s'abrite la petite ville turque de Kilid Bahr. Épouvantail pour la marine marchande, ces châteaux s'opposeraient en vain au passage d'une flotte de guerre, qui aurait bientôt éteint leurs feux. Non loin de Kilid Bahr l'œil découvre un tumulus, converti en cimetière turc; c'est là, suivant la tradition, qu'auraient été déposés les restes d'Hécube, l'infortunée mère d'Hector.

Nous laissons notre gouverneur aux Dardanelles, et à neuf heures le Wonder nous dépose sur la plage qui baigne le pied du village de Erin-Keui, où M. Calvert possède une habitation d'été. Il faut gravir une falaise escarpée[1], sur

[1] On trouve fréquemment des fossiles de grands mammifères dans les éboulements de cette falaise; M. Calvert en possède de beaux échantillons,

Digitized by Google

laquelle j'échapperais difficilement aux précipices qui bordent le chemin, si le capitaine du pyroscaphe ne nous avait munis d'un fanal; grâce à cet auxiliaire indispensable nous pouvons, en une demi-heure, franchir l'espace qui nous séparait du village.

Qu'on me permette d'exprimer ici quelques sensations tout à fait étrangères au but de mon voyage, mais auxquelles le contraste des situations donne un attrait tout particulier.

Plein d'idées sérieuses, songeant aux souvenirs qui vont s'éveiller en moi pendant mon excursion, tout éloigné des pensées du monde, et croyant tomber dans une simple maison de campagne au milieu d'un pauvre village grec, quelle est ma stupeur de me trouver tout à coup transporté dans un brillant salon, inondé de lumières qui illuminent de nombreux visages de femmes, de jeunes filles aux fraîches toilettes, d'hommes, de jeunes gens au maintien sérieux qui décèle la gravité britannique! Je crois faire mon entrée dans un salon aristocratique de quelque grande ville d'Europe, et, cependant, je suis dans une bourgade isolée de l'Asie-Mineure! Mais tout ce joli monde est de la famille, et la réunion au milieu de laquelle je viens de tomber est une réunion de tous les jours.

Un souper confortable attend les voyageurs; après avoir satisfait, à la façon d'Homère, au besoin de la faim et de la soif, nous rentrons au salon et je puis prendre une connaissance plus complète des personnes et des lieux. — On connaît le but de mon voyage et, avant de se retirer, on me prévient que ces dames, dont plusieurs n'ont point encore visité les ruines de l'antique Ilion, viennent d'organiser une course pour le lendemain. Je visiterai donc

mais je n'ai pu les voir. Je doute que ces ossements aient encore été déterminés.

Digitized by Google

ces lieux si célèbres dans la plus gracieuse société du monde.

Le 15, neuf heures sonnent : des chevaux de tout rang, de tout sexe, de tout âge, encombrent la cour du château ; on a fait appel à toutes les haquenées du village pour monter notre cavalcade. Celle qui m'écheoit en partage n'a pas l'aspect fort rassurant, et j'ai quelqu'appréhention qu'elle me laisse en route ; mais plus tard j'eus à me repentir de l'avoir si mal jugée. Pauvre bête !

Nous gravissons un plateau qui domine le village ; nous parcourons un pays tout parsemé d'oliviers, de chênes et de broussailles brûlées par les Turcs, — triste pays, en somme, — et nous laissons derrière nous les ruines de deux temples grecs, dont l'un était consacré à Apollon. Nous traversons à pied sec le Tembreck-Tchaï, torrent dont parle Homère sous le nom de Tembrius, et l'infertile vallée qu'il parcourt, je n'ose dire qu'il arrose ; en deux heures, moitié trot, moitié pas, nous arrivons à l'emplacement du village des Iliens, dont Strabon a déterminé la position, village qui existait du temps de ce géographe, et qu'il croyait même être le sol de l'antique Ilion. Sur ce lieu, nommé par les Turcs Akski-Keui, M. Calvert a acheté de vastes terrains et fait construire une ferme indiquée sur plusieurs cartes de la Troade par le nom de Chifflick (ferme).

Cette localité offre un grand intérêt archéologique ; on n'y voit, il est vrai, aucun vestige indiquant l'emplacement d'un lieu jadis habité par une forte population ; on n'y trouve, surtout, aucune trace qui puisse révéler l'existence d'une grande cité comme l'était celle des Troyens ; mais, sur une surface de plusieurs hectares, en creusant le sol à quelques centimètres de profondeur, on rencontre, à chaque pas, les débris d'une nécropole. Où donc habitaient ceux qui fournirent à cette dernière demeure ? Ces

Digitized by Google

débris consistent en de grands vases funéraires de près d'un mètre de hauteur, couchés sur le côté, et tous brisés en plusieurs morceaux. Lorsqu'on a enlevé toute la terre qui remplit leur capacité on trouve presque toujours, dans le fond, des poteries plus fines, quelquefois entières, plus souvent brisées, mais dont il est presque toujours facile de réunir les fragments. Ces vases sont de formes très-variées, mais presque toujours gracieuses; ce sont des coupes, de petites amphores, des lacrymatoires. Leur surface extérieure est enduite d'un vernis recouvert de diverses peintures représentant des personnages, des chevaux, des sphynx, des sujets de fantaisie. Sur la plupart d'entr'eux les couleurs ont encore conservé toute leur fraîcheur et leur vivacité. M. Calvert m'avait promis qu'une fouille serait faite en ma présence ; en effet, deux ouvriers se mirent à l'œuvre sous mes yeux, et nous vîmes exhumer les débris d'une coupe élégante. Le consul réserve avec un soin extrême ces précieux vestiges, dont les dames ont pour mission de rapprocher et réunir les fragments, tâche qu'elles accomplissent avec un remarquable talent. Il a déjà pu former une collection d'un haut intérêt.

Cette nécropole, dont l'étendue est encore indécise, était, on le suppose, celle du village des Iliens, et ces poteries seraient antérieures à Strabon, ou, tout au moins, contemporaines de ce géographe.

A dix stades au N. N. E. de cette station, non loin des bords du torrent de Tembreck, s'élève une colline conique, connue sous le nom de Kara-Your. Nul autre point, tant par sa forme que par sa situation, ne saurait mieux représenter la colline de *Kallikolone,* citée par Homère, et du sommet de laquelle le dieu Mars animait, par un cri perçant, les Troyens au combat.

A une faible distance du Chifflick s'élève un vaste tu-

Digitized by Google

mulus[1] respecté par les siècles, mais dont M. Calvert a voulu sonder la profondeur, espérant lui arracher le secret de son âge et de son origine. Une large excavation, faite au centre du monument, est tombée sur un amas de cendres et de fragments carbonisés dans lesquels on parvient encore à reconnaître une texture osseuse. Ce monceau de cendres offre une telle étendue qu'il représente les restes de plusieurs milliers d'hommes; je dirais volontiers de beaucoup de milliers d'hommes, en songeant au peu d'espace qu'occupent les débris incinérés d'un corps humain, comme j'ai quelquefois pu le reconnaître dans des urnes funéraires. Un tel fait ne saurait s'expliquer que par le voisinage d'une cité populeuse, ou par une grande catastrophe, telle qu'une bataille meurtrière ou une suite de combats. Nulle doute pour moi, j'avais sous les yeux le monument élevé aux Troyens morts pendant la guerre, et incinérés pendant les trêves que les armées s'accordaient pour procéder à ce pieux devoir. Cette présomption reste la même, quelque soit véritablement l'emplacement d'Ilion, car ce tumulus a dû s'élever non loin des champs de bataille, et *hors des incursions habituelles* des Grecs.

La nature animale de ces cendres ressort facilement de l'analyse chimique; elles sont humaines, parce que les Grecs et les Troyens recueillaient avec un soin extrême les cendres des héros, qu'ils ne mélangeaient point avec celles des coursiers, ni même des captifs qu'ils immolaient sur le même bûcher.

A ces cendres sont mêlés quelques débris de poteries grossières.

[1] La circonférence de ce monument est soutenue par une sorte de mur composée de grandes dalles juxtaposées, sans aucune trace de ciment. Il est à trois ou quatre cents mètres du Chifflick.

Digitized by Google

Cette exploration terminée, nous prîmes notre volée vers les lieux que les nombreux partisans de Lechevalier considèrent comme le véritable emplacement de Troie.

Après une demi-heure de marche nous arrivâmes au Mendéré, le cours d'eau le plus considérable de la contrée, le seul même qui ait quelqu'importance. Ce fleuve prend sa source près des sommets de l'Ida, traverse[1] une contrée montagneuse, vient au niveau de Bounar-Bachi s'ouvrir un passage dans la plaine de la Troade, et va se jeter dans l'Hellespont, non loin des murs de Kum-Kalé, vers l'entrée du détroit. Impétueux et dévastateur pendant la saison pluviale il ne transporte en été qu'une masse d'eau peu considérable, et laisse à sec la plus grande partie de son vaste lit. Ses rivages sont parfois escarpés, parfois offrent un gué accessible aux chevaux et aux chars. Tel est le Simoïs d'Homère[2]. Je suis heureux de me désaltérer dans ses eaux limpides, mais qui accusent trop hautement la température de la saison.

Un quart-d'heure après nous touchons à Bounar-Bachi, pauvre village turc d'une quinzaine de maisons, chétive transformation d'une vaste et opulente cité, si toutefois c'est bien là que fut Troie. Bounar-Bachi occupe la partie inférieure d'un plan incliné qui s'élève vers l'Est et que couronne une plate-forme.

Nous gravissons le coteau, qu'un ravin divise en deux parties; il ne présente aucun vestige de ville; c'est un terrain pierreux, inégal, sur lequel la roche se montre souvent à nu; de vestiges de construction, quelque dé-

[1] Dans l'espace de quarante kilomètres environ.

[2] D'après l'opinion de Lechevalier et du plus grand nombre des explorateurs de la Troade, opinion à laquelle on me permettra de joindre la mienne. Tel est, au contraire, le Scamandre, suivant l'opinion ancienne et celle du comte Gustave de Eckenbrecker. Nous discuterons plus loin la valeur de ces deux hypothèses.

Digitized by Google

gradés qu'on les suppose, point. Malheureuse cité! les vents et les pluies ont détruit et dispersé jusqu'à la poussière de tes ruines! Deux tumulus ont été élevés au sommet, à cent pas l'un de l'autre; l'opinion commune, uniquement fondée sur leur position, je pense, en fait les tombeaux de Priam et d'Hector. Ils occupent un espace peu considérable, hérissé de rochers, qui pouvait s'étendre entre la ville et la citadelle. Nous mettons pied à terre devant l'un d'eux, — celui d'Hector, me dit-on. Pourquoi Hector plutôt que Priam? Je l'ignore. C'est une butte, un monceau de pierres [1] sur lequel le temps n'a point accumulé de terre végétale, ce qui fait craindre qu'à une époque peu reculée il n'ait subi quelque spoliation. Un arbre rabougri, jetant de nombreuses racines dans l'intervalle des pierres a pu, cependant, y trouver ses conditions d'existence. Du haut de ce monument la vue s'étend sur un admirable panorama. Les collines, s'inclinant vers la mer Égée, vont se perdre dans la plaine de la Troade; celle-ci étale ses moissons clair-semées, ses champs incultes et ses rares villages jusqu'au bourg de Kum-Kalé. Mais qu'importe au coup d'œil la richesse et la fertilité des champs? Ce qu'il veut, c'est l'espace, c'est la variété. Le Mendéré déroule à la surface de la plaine son long ruban d'argent, trop disposé à quitter son lit pour inonder la campagne qu'il devrait fertiliser. Au loin, la mer Égée avec ses îles de Ténédos, Imbros, Lemnos, Samothrace, et comme extrême lointain le sommet gigantesque du mont Athos [2]. Au Nord, des collines verdoyantes de broussailles, l'Hellespont, la Chersonèse, puis comme fond du tableau, le rideau des montagnes de la Thrace. Au Sud, des collines que surmontent encore quelques

[1] De soixante mètres environ de circonférence.
[2] Élevé de 6349 pieds anglais.

Digitized by Google

tumulus, monuments élevés à la mémoire de héros depuis longtemps oubliés. A l'Est, le massif montagneux de l'Ida, dont l'un des pics les plus élevés, le *Gargarus*, n'est cependant point visible.

Sur toute cette terre qui forme un immense horizon, si de nombreuses ruines indiquent le séjour passé de l'homme, on n'y découvre que de rares indices de son séjour actuel; la nature est calme, morne, la vie semble l'avoir abandonnée. Mais sur les eaux qui baignent son rivage, sur cette mer qui s'étend vers la Grèce, sur ce détroit qui relie l'Occident à l'Orient, la force de l'homme se montre dans ses plus brillantes manifestations; la vue se repose sur d'innombrables navires qui s'agitent sous leurs voiles gonflées ou s'avancent au bruit cadencé de leurs machines à vapeur.

En ce moment les souvenirs homériques me dominaient tout entier, et embrassant avec enthousiasme l'opinion la plus accréditée sur l'emplacement d'Ilion je pus m'écrier aussi : *Hic Troja fuit;* et ma pensée, franchissant les siècles, relevait la ville de ses ruines; construisait ses palais, ses temples, ses portiques, ses murs, ses tours; sillonnait la plaine de chars, de coursiers, de combattants; assistait à l'assemblée des vieillards aux portes de Scées, sous le figuier; voyait flotter les tentes du camp des Grecs; couvrait la mer de leurs innombrables galères; rougissait le Scamandre du sang des guerriers, et voyait rouler dans les flots du Simoïs, héros, chars et coursiers. Mais tout cela, me disais-je, tout cela n'est point un rêve, car, s'il est douteux encore que je sois sur les ruines d'Ilion, il ne l'est pas, du moins, que la Troade s'étend à mes pieds, et que le champ dont j'embrasse la vaste étendue est l'arène dans laquelle se choquèrent, dix ans durant, les armées chantées par Homère. Ne vois-je point le tombeau d'Esyétès, sur la position duquel le poète immortel ne

Digitized by Google

laisse aucun doute, et qui servait, aux Troyens, de poste avancé pour surveiller les mouvements des Grecs? N'ai-je point sous les yeux le tombeau de Myrine, reine des Amazones, dont la description appartient au chantre divin, et que les Turcs de Bounar-Bachi ont couvert de leurs cippes funéraires?

Le tumulus attribué à Priam s'élève à l'est du précédent; il offre des dimensions plus vastes; les pierres qui le composent sont recouvertes d'une couche de terre sur laquelle un maigre gazon a pris naissance. Ce monument présentait, au moment de mon passage, un intérêt tout particulier : le consul d'Angleterre en faisait fouiller la profondeur; une tranchée, s'étendant d'un point de la circonférence au centre, était arrivée jusqu'au niveau du sol, sans avoir amené aucune découverte intéressante. L'intérieur du tumulus n'est qu'un monceau de pierres, de petites et de moyennes dimensions, entassées les unes sur les autres sans aucune symétrie, contenant, jusqu'à la partie la plus profonde, quelques débris informes de poteries grossières, dont je pris un fragment comme spécimen.

Quelques pas plus loin, nous sommes au Pergame. C'est une plate-forme accidentée, demi-circulaire, limitée, sur trois de ses faces, par un ravin au fond duquel coule le Simoïs. Son contour offre encore l'amorce, peu élevée au-dessus du sol, d'un mur d'enceinte en larges pierres non cimentées et réunies par simple juxtaposition. C'est un type de mur cyclopéen.

Mais est-ce bien là l'enceinte du Pergame? Mon cœur battrait plus vivement si aucun doute ne traversait mon esprit ! Sur le mur même je trouvai une médaille petit bronze, médiocrement conservée, sur laquelle je pus déchiffrer le nom de *Sigée*.

Après avoir rassasié nos yeux, évoqué nos souvenirs classiques les plus chers, bercé notre imagination de rêves

Digitized by Google

séduisants, nous redescendîmes vers la plaine, pleins d'enthousiasme, mais le cœur serré par un doute, ce cancer de l'esprit humain.

Les yeux de la foi et de l'intelligence ont plus à faire que les yeux du corps pour reconnaître les traces de la ville de Priam. Et n'avais-je point à craindre d'avoir trop abandonné les rênes à la folle du logis? Tout ce qui concerne l'Iliade n'a-t-il point été contesté? N'a-t-on pas été jusqu'à nier l'existence de son auteur? Absurde hypothèse d'une sublime création sans créateur. L'Iliade est surtout remarquable par l'unité d'action et de but; chaque épisode s'encadre avec tant de justesse dans le canevas du poème, qu'une seule intelligence a dû nécessairement en coordonner l'ensemble et les détails. Mais cette guerre de géants, a-t-elle au moins une existence avérée? N'est-elle point sortie de toutes pièces du cerveau du poète, comme Minerve sorti, casque au front, du cerveau de Jupiter? Enfin, ces premiers points acceptés, si du moins Homère avait été géographe assez habile, comme on l'a tant répété, pour nous montrer du doigt les lieux qu'il chante et ne permettre aucune équivoque.

A peu de distance au sud de Bounar-Bachi et au pied des collines sourdent, ombragées par des arbres séculaires, des sources vives dont les Turcs portent le nombre à quarante, mais qui sont, effectivement, plus nombreuses; elles donnent naissance à un cours d'eau qui, après avoir suivi pendant quelque temps une marche parallèle à celle du Mendéré, vient se mêler à ce fleuve ; c'est le Scamandre d'Homère. Ce sont là les sources qui se réunissaient en deux bassins où les filles de Troie venaient purifier leurs vêtements, non loin des portes de Scées et du vieux figuier sous lequel les rois et les sages tenaient conseil. Je bois avec délices de l'eau vive et limpide de ces sources, mais Homère a été trop complétement poète en décrivant l'une

Digitized by Google

d'elles comme glacée, même pendant les fortes chaleurs, et l'autre comme thermale et entourée d'une épaisse fumée; à moins que, depuis ces temps reculés, il ne soit survenu d'importantes modifications dans la caloricité de ces eaux, hypothèse parfaitement admissible. — Mais pourquoi donc le doute vient-il encore pour moi troubler la pureté de cette onde[1] ?

Nous traversâmes de nouveau le Mendéré, repassâmes au Chifflick, et, à neuf heures du soir, par la nuit la plus sombre qui puisse succéder à une journée lumineuse du ciel d'Orient, nous étions de retour au château d'Erin-Keui.

Le lendemain 16, M. Calvert, ayant expédié quelques affaires courantes, eut l'obligeance de me servir de guide dans mon excursion. Le but de ce jour était de visiter l'emplacement d'*Ilium novum* et quelques-uns des tumulus de la plaine.

Je consacrai la matinée à voir le cabinet archéologique du consul, cabinet riche surtout en produits céramiques exhumés de divers points de la Troade, mais principalement de la nécropole que j'avais visitée la veille. Malgré leur grande variété d'exécution, ces poteries accusent toutes une origine commune et semblent appartenir à une époque brillante de la Grèce. Dans ces produits le métier a fait place à l'art, ils peuvent rivaliser de grâce et d'élégance avec ceux de Corinthe ou d'Athènes. Je ne pense pas que la terre rouge qui servait à leur confection se rencontre dans le pays ; c'étaient donc des objets d'importation, que le commerce grec jetait à profusion dans la Troade. — Je relevai une belle inscription grecque sur un fragment de colonne ; mais je craindrais d'être désagréable

[1] Je recueillis dans ces sources quelques coquilles d'eau douce: des mélanopsides, des néritines, des paludines.

Digitized by Google

à son propriétaire en publiant ce monument graphique, qu'il se réserve le plaisir de traduire.

En moins d'une heure après notre départ nous touchons au pauvre et chétif village turc de Kalileli, remarquable par les ruines d'un temple d'Apollon converti en cimetière. Plusieurs pierres ornées d'inscriptions servent aujourd'hui de cippes funéraires; on voit, employés à la même destination, des chapiteaux, des fragments de corniches, des fûts plus ou moins élevés; tous ces monuments sont en marbre blanc. Le temps nous presse, je ne puis déchiffrer et surtout copier d'inscriptions; sur l'une d'elles, cependant, je lis le mot ΑΠΟΛΛΟ. Un puits, au milieu du village, a pour pierre marginale un bloc de marbre qui servait, évidemment, au même usage au temps de la splendeur de ces ruines; les bords de l'ouverture sont largement sillonnés par les cordes à l'aide desquelles on puisait de l'eau, et cette margelle a dû remplir de telles fonctions pendant de longues années, pour avoir conservé des empreintes aussi profondes. L'appareil dont se servent les Turcs pour puiser l'eau d'un puits ne permet point à la pierre de s'user ainsi; ces sillons ne sont donc pas d'origine récente.

Deux mots sur ce village, qui trahit un des vices de l'administration turque. Il y a quelques années encore il était prospère, et ses maisons, aujourd'hui cabanes ruinées qui ne comptent plus que quelques rares habitants, renfermaient une population aisée. Mais ils furent insensiblement contraints de recourir à l'emprunt pour payer leurs impôts; bientôt les terres furent engagées, passèrent aux mains des Grecs d'Erin-Keui, plus riches et plus industrieux. Cependant, tandis qu'ils perdaient chaque jour quelques parcelles de leurs propriétés, la contribution restait invariable, parce que le village imposé, suivant le système turc, en raison de sa population au moment de la fixation

Digitized by Google

de l'impôt, a toujours les mêmes obligations envers le trésor, et ce que cent habitants avaient à payer en commun doit l'être aujourd'hui par vingt-cinq ou trente. S'il n'était interdit aux Turcs d'abandonner le territoire sur lequel ils sont fixés, ce petit village serait aujourd'hui complétement délaissé. Un tel fait se présente fréquemment dans l'empire ottoman ; partout où les races turque ou grecque sont en contact, l'extinction des premiers est imminente, et ceux-ci, travailleurs et industrieux, deviennent bientôt les maîtres du sol.

A deux kilomètres environ de distance, au milieu d'une plaine légèrement accidentée, s'élève un plateau dont le sommet atteint à peine trente mètres, incliné vers l'est et le sud, plus abrupt vers l'ouest et le nord, couvert d'une immense quantité de poteries brisées et de pierres ayant autrefois servi à des constructions. Nous sommes sur l'emplacement incontesté de *Troja nova, — in conspectu Tenedos,* non loin des caps Sigée et Rhétée. Cette ville élevée, suivant quelques-uns, après la destruction de l'Ilion d'Homère et à quelque distance de cette ville ; identifiée, suivant les autres, avec la ville de Priam, se dispute donc, avec la colline de Bounar-Bachi, l'honneur d'avoir inspiré le sujet de l'Iliade. Nous discuterons ailleurs cette opinion ; qu'il nous suffise ici de faire remarquer que les anciens, depuis Alexandre et Virgile, n'avaient nullement douté que le site que nous appelons *Troja nova* ne fût la véritable Troie homérique, et que l'*Ilium* de Bounar-Bachi est, si je puis m'exprimer ainsi, d'invention toute moderne. Quoique les ruines qui s'étendent sur le sol de la ville ne soient plus que de *l'opus incertum,* on y reconnaît, cependant encore, l'emplacement sur lequel, dans l'opinion ancienne, devait s'élever le Pergame.

Je parcours ces ruines qui n'ont d'éloquence que pour l'imagination ; j'y vois, par la pensée, Alexandre le Grand

Digitized by Google

consacrant ses armes dans le temple de Minerve, et sacrifiant, à Priam, sur l'autel de Jupiter, Herceus, pour apaiser les mânes de ce héros, qu'il supposait irrité contre sa race; je vois sous mes pieds l'arène dans laquelle s'entrechoquaient Grecs et Troyens; mais rien ne m'y rappelle les adieux d'Andromaque, les reproches d'Hector à Pâris, la douleur de Priam et les larmes d'Hécube; tout cela, pour moi, est à Bounar-Bachi.

Après avoir quitté les ruines de Troja-Nova nous visitons, à quelques centaines de mètres de distance, près du pauvre village de Kum-Keui, les ruines d'un temple assez semblable à celui de Kalileli, et ayant la même destination actuelle; mais les Turcs ont, sans doute, transporté vers ce cimetière les matériaux de la ville pour servir à leurs usages funéraires. J'ai le plaisir de découvrir, enfouie sous des broussailles, une belle statue d'homme, de grandeur naturelle, mais affreusement mutilée. Il y manque, hélas! la tête, les mains et les pieds, mais tout ce qui reste est d'une remarquable exécution. Le corps est couvert d'un *chiton* gracieusement plissé et qui tombe jusqu'aux pieds. M. Calvert, auquel je la fais voir, se propose d'en enrichir son musée. Bientôt après, nous traversons le lit commun au Simoïs et au Scamandre, et vers le milieu de l'après-midi nous sommes au village grec de Yeni-Scheyr, dont l'admirable situation, sur un plateau élevé au bord de la mer Egée, domine à la fois l'Archipel, l'Hellespont, la Chersonèse, une partie de la Thrace et la Troade presque tout entière. Ce village attire longtemps les regards du voyageur qui pénètre dans le détroit des Dardanelles, par les nombreux moulins à vent dont les ailes s'agitent sur ses flancs et qui dominent toute la contrée.

Sur la gauche, en faisant face à la mer, s'élève un second plateau, dans une position analogue à celle du

Digitized by Google

premier. C'est là que gisent les ruines de Sigée, dont quelques vestiges sans importance indiquent seuls l'emplacement.

Plusieurs maisons de Ieni-Cheher renferment dans leur construction d'antiques colonnes en granit; mais je verrai ce fait se reproduire dans la plupart des villages de la Troade.

Les collines sur lesquelles s'élèvent les ruines de Sigée et la bourgade de Ieni-Cheher séparent la plaine de la Troade de la mer, et c'est à leur pied que les Grecs avaient établi leur camp; c'est sur le rivage qui les baigne que mouillaient leurs innombrables navires; c'est sur la grève qu'ils les mettaient à l'abri de l'inclémence des flots.

M. Calvert me conduit chez un des notables du village, qui s'empresse de nous offrir une hospitalité tout orientale. On nous introduit dans une chambre presqu'élégante, tant elle est propre; le mobilier, d'une grande simplicité, a emprunté des chaises aux coutumes occidentales; je puis choisir entre ce siége incommode et de larges divans qui occupent tout un côté de la salle; je donne la préférence à ceux-ci, et je m'y accroupis avec joie, en face de la mer qui vient, à une grande profondeur, battre les rochers sur lesquels s'élève la frêle construction. Il me semble qu'on doit vivre mieux, respirer plus largement, en présence de cette immensité, de ces flots sans fin, dont quelques îles, imprégnées d'un parfum mythologique, viennent seules rompre la majestueuse monotonie.

Omettrais-je d'ajouter que ces flots sont ceux qui portèrent de Ténédos au rivage d'Asie les monstrueux reptiles du poète latin, qui vinrent enlacer de leurs courbes multiples le grand prêtre Laocoon et ses enfants, sujet dont la statuaire a fait un de ses groupes les plus émou-

Digitized by Google

vants ? Omettrais-je enfin de dire que ces rochers battus à nos pieds par la mer sont précisément ceux auxquels la fable attache Hésione, fille de Laomédon, qu'Hercule vint arracher au monstre à qui elle était sacrifiée ?

On apporte à chacun de nous un narguillé, charme suprême des Orientaux, en général, des Grecs en particulier, tandis que de jeunes garçons, aux yeux noirs et vifs, nous servent le café fumant dans de petites tasses placées sur des supports en cuivre brillant. Bientôt une collation remplace le narguillé et le moka, ces deux accompagnements indispensables de toute réception orientale. Une table basse est portée près du divan, puis, sur un vaste plateau de cuivre qu'on y dépose, sont servis successivement du melon d'eau, du poisson de l'Archipel frit dans une huile douteuse, des sardines fraîches et un poisson du Mendéré conservé dans le sel, mais tellement imprégné de ce condiment que je puis à peine y toucher. Comme dessert on nous offre une sorte de fromage aigre, d'un goût assez agréable, mais non moins salé que les poissons du Simoïs. Tout cela est arrosé d'un vin du cru haut en goût, fort en couleur, mais, en somme, assez agréable. Une réapparition du narguillé et du café viennent clore la collation. Un tel festin d'ichthyophages était-il bon ? Non, sans doute ; mais l'appétit aidant, je lui fis grand honneur et ne le considérai nullement comme un accessoire sans importance.

Qu'on me permette de rapporter un trait curieux de mœurs locales : j'avais remarqué, dans le fond de la haute cheminée, une assiette remplie d'eau dans laquelle baignaient certains objets en bois, de formes variables, mais déterminées. Je priai M. Calvert de s'informer de l'usage de ces objets qui excitaient ma curiosité ; « ce sont, me dit-il, des amulettes qui ont la propriété de sanctifier l'eau dans laquelle on les plonge, et cette eau toute

Digitized by Google

puissante est destinée à servir de boisson médicamenteuse à la maîtresse de la maison, qui est gravement malade. Cette préparation superstitieuse est le plus grand médecin du pays. » J'aurais vivement désiré connaître la maladie de cette pauvre femme et les résultats du remède, mais je dus me contenter de ce qu'on avait bien voulu m'apprendre.

Nous descendons du village à quatre heures, en nous dirigeant vers Kum-Kalé, bourgade élevée sur les sables, autour du nouveau château d'Asie, en face du nouveau château d'Europe, pour défendre l'entrée des Dardanelles. Ces châteaux forts sont l'œuvre de Mahomet IV. Nous passons entre le cimetière turc et le bourg dans lequel nous n'osons nous montrer: M. Calvert craindrait d'avoir à subir les politesses gastronomiques du gouverneur, et nous nous sentons incapables de supporter un dîner turc en complément d'un dîner grec.

Mais bientôt nous sommes au tombeau d'Achille! C'est un tertre conique qui s'élève au bord de la mer. Depuis bien des siècles a disparu la colonne qui le surmontait et que couronnèrent le grand Alexandre et l'infâme Commode! Depuis bien des siècles les maux de la guerre ont cessé de désoler ces lieux, et là, où se dressaient fièrement les tentes des Grecs, croît aujourd'hui un paisible champ de coton, dont les blanches capsules viennent abriter l'âme du demi-Dieu d'Homère. Je ressens un indicible mouvement d'enthousiasme en me disant, en me répétant: je suis sur le tombeau d'Achille! et ici aucun doute ne vient troubler mon esprit; les monuments d'Achille, de Patrocle et d'Ajax sont acceptés sans contestation. — Homère tout entier occupe ma pensée ; il me semble que je viens de parcourir ces pages brûlantes de gloire et de poésie, tant les scènes émouvantes de ce grand drame se présentent nettement à mon esprit ; je me

Digitized by Google

prends à regretter le temps où je retrouvais ces noms fameux de l'Iliade dans mes conversations et dans mes travaux de chaque jour !

Au moment où debout, immobile, comme une chétive statue sur cet immense piédestal, j'occupe la place où jadis s'élevait la colonne, passe près de nous le bateau-poste de France ; il glisse noblement sur la mer calme et bleue et porte aux familles inquiètes des nouvelles de l'armée, des lettres d'époux, de frères, de fils. Dans quelques jours il touchera la France, et je suis sur le point de lui jeter cette banale exclamation à l'usage des cachets d'amoureux : « Vas où je voudrais être ! » Mais non, ici aussi je suis bien, je regretterais de m'arracher à ces lieux si pleins de charmes ; pourrais-je être en plus illustre société qu'en celle de l'immortel Achille ? Vapeur, suspends ta marche, cesse un instant de lancer au ciel tes flots de fumée ; attends, si tu le peux, et tantôt, demain, je te suivrai ; mais, de grâce, laisse-moi quelques instants encore fouler la cendre du héros ! Mais le bateau marche, marche, le bruit des machines s'éloigne, la fumée se disperse à l'horizon ; personne ne m'a vu, personne ne songe à moi !

Patrocle est là ; quelques pas me séparent du monument élevé à sa mémoire ; puis-je désirer partir sans avoir salué l'ami, le compagnon d'Achille ?

Au moment où, pressé par le temps, je m'arrache à mes impressions pour aller en puiser de nouvelles au tombeau de Patrocle, un lièvre, caché derrière un buisson, effrayé du bruit de mes pas, quitte Achille et va se réfugier sous l'ombre protectrice de son ami ; il semble vouloir me servir de guide.

Ce tumulus, à trois cents pas, environ, du précédent, plus éloigné du rivage, a des dimensions moindres, mais sa construction est la même. Ce sont des tertres circu-

Digitized by Google

laires à sommet arrondi ; il semble qu'à une autre époque ils ont subi des spoliations, car on remarque une légère excavation au sommet de chacun d'eux. Ils ont moins d'étendue que celui qu'on attribue à Priam, que j'avais visité la veille.

Un espace plus long, deux mille mètres environ, sépare ces deux tombeaux de celui d'Ajax, élevé à l'extrémité opposée de la rade qui abritait les vaisseaux grecs et qui est aujourd'hui complétement ensablée. C'est entr'eux qu'est l'embouchure du Simoïs et du Scamandre réunis. Nous traversons à pied sec le lit de ce double fleuve, en dépit d'un pont de bois qui n'a sa raison d'être que pendant la saison des pluies ; ce lit se confond avec une plaine basse, marécageuse, au niveau de la mer dont elle reçoit les flots qui viennent s'y unir à l'eau douce et couvrir le sol d'efflorescences salines[1]. Un canal de desséchement traverse cependant cette plaine insalubre dans sa plus grande étendue.

Le tombeau d'Ajax a subi des transformations depuis son origine : on l'a creusé d'une belle voûte qui pénètre jusque dans son centre, et l'on y voit les vestiges de murailles appartenant à l'époque romaine. Des fouilles dirigées sur ce tumulus n'amèneraient donc, sans doute, aucune découverte intéressante. Situé autrefois au bord de la mer, près du cap Rhétée, à l'extrémité Est de la rade, dont le tombeau d'Achille occupait l'extrémité Ouest, il est maintenant éloigné de la mer d'environ deux kilomètres. La tradition rapporte que, pendant plusieurs siècles, le tombeau d'Ajax, fils de Télamon, fut considéré comme un lieu sacré ; le marin traversant l'Hellespont aurait craint d'attirer sur lui la fureur des

[1] Dans ces flaques d'eau saumâtre on trouve en abondance un petit coquillage du genre *Cardium*.

Digitized by Google

flots, s'il n'avait immolé quelque grasse victime sur la tombe du héros.

On racontait encore que chaque nuit ces guerriers, à la taille colossale, sortaient de leurs funèbres demeures, jetaient par les airs des cris furieux et exerçaient leur courroux sur tous ceux qu'ils rencontraient. Un illustre imposteur, Apollonius de Tyane, s'acquit ainsi la plus grande faveur dans le pays, en assurant qu'il avait des entrevues nocturnes avec Achille, et qu'il était parvenu à apaiser les mânes du demi-Dieu.

Le sol que je foule depuis ma sortie de Jeni-Scheyr, ou du moins la portion qui n'était pas occupée par la mer, marque l'emplacement du camp des Grecs.

Hier Hector, Priam et leur ville; aujourd'hui Achille, Patrocle, Ajax et leur camp; en ces deux jours l'arène tout entière des luttes sanglantes de deux peuples puissants — tout ce qui reste de l'Iliade — a passé sous mes yeux, a été foulé à mes pieds!

Le soleil est à son déclin et jette ses derniers rayons sur les cimes dorées de l'Ida; il faut quitter ces lieux émouvants! Nous traversons rapidement l'emplacement de l'antique Rhétée, que les géographes désignent avec indécision et que M. Calvert pense avoir déterminé avec certitude. Il n'est indiqué que par quelques ruines sans importance.

A huit heures nous rentrons au château.

Il me reste à visiter une contrée d'un haut intérêt: c'est celle qui renferme les ruines d'une autre Troie, fondée par Lysimaque, l'un des successeurs d'Alexandre, qui lui imposa le nom de ce grand capitaine, auquel on ajouta celui de *Troas*. Alexandria-Troas devint plus tard une colonie romaine. Ces ruines, situées à vingt-quatre kilomètres, environ, de la Troie homérique, occupent une surface considérable sur les bords de la mer Égée.

Digitized by Google

Cette exploration exigeant une course de trois jours, M. Calvert me donne pour guide un homme de sa maison, cicérone officieux des touristes auxquels le consul veut être agréable. Cet homme, que je baptise du nom d'Antonio, est un grec qui parle, outre sa langue maternelle, le turc et l'italien ; c'est dans cette dernière langue que nous échangerons nos idées.

Le 17. Huit heures sonneraient à l'horloge du village, — si le village en possédait une ; — les chevaux sont sellés, les provisions de route chargées sur un mulet. Nous partons avec un soleil radieux et la promesse d'une journée délicieuse pour des gens qui savent se résigner à supporter une température de 32 à 35°.

Nous franchissons rapidement l'espace que nous avions parcouru deux jours avant, et nous faisons, à onze heures, une halte aux sources du Scamandre; muni d'un thermomètre, je le promène successivement dans celles qui me paraissent les plus importantes et je n'y trouve point ces différences de température signalées par Homère, et que Choiseul-Gouffier prétend encore avoir reconnues.

Deux Turcs de Bounar-Bachi sont nonchalamment accroupis au bord de l'eau ; l'un porte la barbe grisonnante, l'autre est un jeune homme imberbe, mais tous deux ont une expression de noblesse qui me frappe. Chacun de nous, en Orient, a pu faire cette remarque : le type turc, grave, majestueux, s'est perpétué dans le peuple, et l'on rencontre à chaque pas de remarquables physionomies ; beaucoup de vieillards offrent de véritables têtes d'étude. Chez les grands, au contraire, le type est entièrement dégradé, les traits y sont rarement beaux, plus rarement encore y sont-ils expressifs.

Je lie conversation avec mes deux Turcs : les braves gens soupçonnent à peine qu'ils habitent une terre illustre, que le sol foulé sous leurs pieds a été rougi du sang de

Digitized by Google

maint héros; — ils l'ignoreraient sans doute tout à fait, si quelques rares voyageurs ne venaient leur apprendre que leur pays, aujourd'hui si triste, offre cependant un puissant attrait aux hommes de l'Occident. Je leur demande s'ils trouvent parfois, en creusant le sol, des monnaies inconnues. Pour toute réponse le jeune Turc se lève et s'élance vers le village avec une rapidité qui me surprend chez un homme de sa race; il revient bientôt et m'apporte une médaille romaine. C'est un moyen bronze de Claude. Avais-je donc besoin de venir de si loin pour trouver ce type des maris imbéciles? J'offre en échange quelques pièces de monnaie française qui sont acceptées avec reconnaissance.

Après une demi-heure de repos je quitte, avec regret, le tronçon de colonne sur lequel je m'étais assis au pied d'un immense saule; je recueille quelques mollusques dans les eaux du Scamandre, et nous remontons à cheval.

Notre marche s'effectue à travers des calcaires recouverts de broussailles; puis les accidents du terrain s'effacent et une vaste forêt de châtaigniers nous prête son ombrage tutélaire; une température d'une douceur inexprimable succède alors à la chaleur tropicale qui nous accablait depuis le Scamandre.

De nombreuses ruines sont semées sur notre route: ce sont des restes de temples, de postes romains, d'habitations particulières, marqués par des pierres de dimensions variables et des vestiges de colonnes, mais rien ne me semble mériter un examen particulier; d'ailleurs le temps presse.

A trois heures nous arrivons au village de Geikli, qui respire un air de propreté et d'aisance tout à fait inusitées dans les villages turcs. Je m'installe sous un auvent placé à la porte d'un café et fais une première brèche à mes provisions. Je suis bientôt entouré d'une foule d'enfants

Digitized by Google

attirés par la vue d'un uniforme étranger et qui s'informent, près de mon drogman, du but de mon voyage. Parmi les hommes assis au café pas un, au contraire, ne montre de curiosité indiscrète; plusieurs même ne lèvent pas la tête, ainsi qu'il nous semble si naturel à l'apparition d'un inconnu. Est-ce insouciance, est-ce un superbe dédain pour un chien de chrétien? C'est peut-être l'un et l'autre. Je dois cependant avouer qu'au milieu de ces bons Musulmans qui aspirent la fumée de leurs tchiboucks, savourent leur épais moka, poussent gravement les pions d'un jeu de dames, je ne vois point une physionomie qui ne respire la bienveillance.

Un enfant m'apporte deux médailles de bronze, sans doute sur l'invitation d'Antonio. L'une est impériale de Cœla, à la tête d'Hadrien; l'autre est autonome de Lysimachia. Ces deux villes appartenaient à la Chersonèse de Thrace.

En traversant le village je remarque les portes de plusieurs maisons qui ont pour jambages des fûts de colonnes de granit dont j'ai rencontré de nombreux vestiges disséminés sur la route que je viens de parcourir.

Nous marchons une heure et demie dans une contrée fertile, dont les cultures paraissent bien entendues, mais laissent encore trop d'espace à défricher. A cinq heures la mer se découvre à nous, et dans peu nous touchons à la baie de Besika; nous sommes encore en face de Ténédos. Il faut côtoyer le rivage, et nos chevaux, déjà fatigués, ont peine à se tirer du sable dans lequel ils enfoncent jusqu'aux jarrets. A six heures nous abordons, enfin, les ruines d'*Alexandria-Troas*, ville dont la partie basse se baignait dans les flots de la mer Égée, tandis qu'une partie haute s'étageait, à plus de deux kilomètres, sur les flancs et le sommet d'une colline. Les Turcs, dont l'ignorance est si grossière, ont cependant une idée de l'im-

Digitized by Google

portance que devait avoir cette antique cité, puisqu'ils n'ont pas craint de la comparer à leur immense capitale, et qu'ils l'appellent Eski-Stamboul (vieux Stamboul).

Nous ne rencontrons d'abord que des vestiges insignifiants, des débris de murailles, des fûts et des chapiteaux de colonnes, quelques fragments d'inscriptions, de l'*opus incertum* qui couvre le sol. Mais je m'arrête avec intérêt pour visiter l'ancien port, aujourd'hui presque comblé et converti en salines importantes dont les produits sont exportés au loin. Une étroite langue de terre séparait ce port de la baie de Bésika. Quelques chétives maisons turques sont adossées, sur les bords du marais salant, à de vieux pans de muraille ; leurs habitants ont une apparence pauvre et maladive. L'un d'eux, vieillard souffreteux, vient m'offrir trois médailles, parmi lesquelles se trouve un bronze d'Alexandria-Troas, d'une admirable conservation ; les deux autres sont frustes ; je les prends, cependant, toutes trois en échange d'une belle pièce d'argent français, en considération de la première. Un trajet d'une demi-heure nous sépare encore des ruines les plus intéressantes d'Eski-Stamboul ; je fais ce trajet à pied, par un chemin difficile, accidenté, embarrassé de pierres qui portent l'empreinte du travail des hommes.

D'abord se présente un mur d'enceinte en petit appareil, dont quelques parties offrent une assez bonne conservation, mais rien de monumental ; puis des pierres, de toutes dimensions, encombrent littéralement le sol ; une ville pourrait être rebâtie avec ces matériaux ; des graminées et des arbres rabougris croissent en abondance dans leurs interstices.

Enfin, j'arrive au palais de Priam. D'où vient une telle dénomination ? Il est peu probable, si le vieux roi d'Ilion avait eu là quelque demeure avant la fondation de Lysimaque, que la tradition en eût apporté le souvenir jusqu'à

Digitized by Google

nous. C'est bien plutôt un hommage rendu à la mémoire du père infortuné d'Hector. Quoi qu'il en soit, ce palais est encore un monument imposant par ses dimensions; il était orné de portiques dont neuf, sur l'une de ses faces, ont résisté aux efforts destructeurs du temps et des hommes. Au milieu s'élève une tour carrée percée d'une voûte. Mais ce qui me paraît surtout remarquable dans cette belle construction c'est l'énormité des pierres entassées les unes sur les autres, sans ciment, selon la méthode cyclopéenne. De nombreuses dépendances voûtées s'étendaient autour du bâtiment principal; ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas informe de blocs de pierres; quelques voûtes, cependant, sont encore intactes; elles sont cimentées et de petit appareil. Mais je n'ai point la prétention de décrire ce monument; je passe à Alexandria trop peu de temps pour en étudier les ruines, et mon seul dessein est d'indiquer ce qu'il en reste encore.

Toutes les pierres, quelles que soient leurs dimensions, qui ont servi à l'érection de cette ville, ont été extraites d'un calcaire coquillier qui s'étend en masses rocheuses considérables tout au long du rivage de la baie de Bésika.

Je cherche en vain des inscriptions au milieu de ces vastes ruines: je ne trouve que les noms de voyageurs qui ont visité cette importante localité; au milieu de ces noms vulgaires, presque tous anglais, je distingue les quatre mots suivants : « Commodore Barone, frégate Medea. » A défaut de moyens plus brillants, c'en est donc un de léguer son nom aux âges à venir.

Mais nous ne saurions passer la nuit au milieu des ruines d'Alexandria; il faut plus loin chercher un gîte. L'éclat du jour baisse sensiblement, et nous avons une heure de marche avant d'arriver au village où Antonio me promet une plantureuse hospitalité. Il nous reste à parcourir une campagne riante, où la vigne et les cucurbitacées se dis-

Digitized by Google

putent les soins de l'agriculteur. Pendant une moitié de l'année le melon, la pastèque, la courge, le concombre, forment une partie essentielle de l'alimentation des Turcs et des Grecs, que les premiers accompagnent d'une eau fraîche et limpide, mais auxquels ceux-ci joignent volontiers les vins alcooliques de leurs crus. Il convient, cependant, d'ajouter qu'on voit rarement un Grec dans un état d'ivresse, et que sous ce rapport, comme sous tant d'autres, l'Oriental, quelle que soit sa manière d'adorer Dieu, offre un parfait contraste avec les races de l'Occident ou du Nord.

A peu de distance d'Alexandria-Troas coulent des sources[1] thermales d'une certaine importance, au dire de mon guide; mais il nous est impossible, malgré tout le regret que j'en éprouve, d'aller les visiter. Nous arrivons à neuf heures du soir à Chemanli, village turc d'une trentaine de maisons, devant chacune desquelles je vois avec plaisir s'étaler quelques instruments agricoles, des charrues arabes avec les jougs des bœufs qu'on y attelle. Et cependant, je m'en assure à deux fois, Chemanli est bien un village turc. Je m'arrête sur une petite place irrégulière et prends pour siége un tronc d'arbre abattu, pendant qu'Antonio négocie avec un vieux ottoman pour mon installation dans le khan destiné aux voyageurs. Cependant, les pas de nos chevaux ont troublé le silence du village et, comme à Djeikli, toute la jeunesse est bientôt informée de l'arrivée de deux étrangers; dans un instant la place est envahie. On n'ose d'abord trop s'approcher de moi, c'est à distance qu'on me considère; mais lorsque les plus hardis ont acquis la certitude, grâce aux blonds rayons de Phébé, que je suis un homme à peu près conformé comme ceux qu'ils voient chaque jour, que rien, en moi, n'a l'aspect

[1] L'une de ces sources a une température de 125° Farenheit.

Digitized by Google

trop dévorant, ils s'aventurent de quelques pas, ils arrivent jusqu'à me toucher; quelques instants après, la bande turbulente en est venue à une indiscrétion peu commode. Mais au moment où leur familiarité tend à passer toutes les bornes, je me lève d'un mouvement brusque, je fais un geste menaçant vers l'arme inoffensive que je traîne à mon côté, et dans un clin d'œil le vide se fait autour de moi: ces enfants terribles vont chercher un abri près des hommes d'un âge mûr qui se tiennent respectueusement à l'écart. J'étais heureux d'être débarrassé de cette troupe importune lorsque tout à coup se précipitent vers moi deux noirs colosses que je n'avais point encore aperçus. Ils prennent sans façon place à mes côtés; l'un saisit mon sabre pour le tirer du fourreau, l'autre passe ses larges mains calleuses autour de mon cou. Un sourd ricanement sort de leurs gosiers, le blanc de leurs yeux et de leurs dents tranche affreusement sur le noir foncé de leur visage. J'eus un instant de pénible émotion : le contact de ces deux nègres me causait une sorte de terreur que je n'eusse, certes, point ressenti avec des gens de ma couleur, convaincu que j'étais de leurs intentions pacifiques. Je leur fis bientôt comprendre, par un geste significatif, que leur accueil était loin de me plaire, et ils s'éloignèrent sans attendre, toujours ricanant et montrant, par une ouverture démésurée, l'éclatante blancheur de leurs dents. Les pauvres gens, je le répète, étaient loin de penser à mal: l'un voulait juger de mon rang par la finesse de la trempe de mon arme; l'autre, séduit par l'éclat de mes broderies d'or, scintillant sous les rayons de la lune, portait sur moi la main pour reconnaître la nature de cet objet brillant qui serpentait autour de mon cou. C'étaient deux nègres de Mossoul, et quelques phrases arabes — tout mon répertoire — que j'échangeai avec eux, me gagnèrent soudain

Digitized by Google

leur affection ; ils revinrent s'asseoir près de moi et nous fûmes les meilleurs amis du monde; je les attachai comme gardes à mon service pour éloigner les importuns qui cherchaient à regagner le terrain qu'ils avaient perdu.

Tout cela n'avait pas duré moins d'une heure lorsqu'Antonio vint m'avertir que ma chambre était prête. Bien qu'elle fût à dix pas du lieu où j'attendais, il n'avait pas fallu moins de temps pour chercher et étendre une natte, un tapis et un traversin. Dam! les Turcs ne ressemblent point aux morts de la ballade, ils ne vont pas vite; trop d'activité peut nuire à la santé, et l'homme qui approche le plus du bonheur est celui qui est le plus inactif.

On m'introduit dans une petite chambre basse, sale, enfumée, s'éclairant sur la place par deux lucarnes grillées, ouvrant sur un hangar où mes chevaux passeront la nuit. Mais, chose incroyable! malgré la température élevée de septembre, un feu resplendissant brille dans la cheminée et s'élève en gerbes lumineuses; un jeune garçon l'attise avec soin, et le tapis qui me servira de lit est étendu non loin du foyer ; une lampe noire, crasseuse, laissant dégager des flots de fumée, est suspendue à l'âtre. A peine étais-je installé au milieu de cette lourde atmosphère, de cet air irrespirable, que je songeais au souper, et, me croyant bien seul, j'avais donné l'ordre à Antonio d'ouvrir mes cantines, dont je m'apprêtais à savourer le contenu. Mais tout à coup la porte du réduit s'ouvre et livre passage à deux hommes portant majestueusement un plateau de cuivre chargé de mets succulents. C'étaient des fragments de mouton baignant dans un brouet noir, haut en épices; puis des sortes de crêpes fortement imprégnées de miel; puis des courges à l'eau; puis des boulettes de riz et de viande consignées dans des feuilles de vignes; de la pastèque et du melon délicatement coupés par bouchées; le pilaw, plat national des Turcs, sans le-

Digitized by Google

quel on ne saurait terminer un dîner; enfin, les accessoires obligés, le tchibouck et le café. J'aurais, assurément, préféré mes modestes provisions; cependant il n'y avait pas à choisir, il fallait faire honneur à l'hospitalité.

A peine le plateau était-il installé devant moi sur une table basse, que je vis entrer un homme d'un âge mûr, au costume recherché, à l'air à la fois grave et bienveillant, qui, sans mot dire, vint s'accroupir sur ma natte; un charmant enfant l'accompagnait. Cet homme était le *muchtar*, ce que j'appellerais volontiers le maire du village, si j'osais établir quelqu'assimilation entre l'administration turque et la nôtre. Il me fit ses offres de service et s'excusa, sur le peu de ressources du pays, de n'avoir pu m'offrir un gîte et un souper plus dignes de mes mérites. Je fus charmé de ses manières affables; j'adressai force caresses à son enfant, et nos relations d'un instant devinrent presqu'amicales. Il désirait savoir d'Antonio qui j'étais, quel rang j'occupais dans l'armée, mais j'avais formellement interdit à mon guide de décliner ma qualité de médecin, qui m'aurait attiré des consultations sans nombre, la visite de tous les incurables de la contrée et la perte d'un temps que j'avais à ménager. Le titre de médecin, que les orientaux sont toujours tentés d'accorder aux touristes de l'Occident, est un sauf-conduit dans les longs voyages; c'est un empêchement dans un voyage de quelques jours, au milieu de populations dont toute la médecine se compose d'amulettes et de paroles magiques.

Le muchtar sortait à peine, que les deux enfants de Mossoul, guettant son départ, font à leur tour irruption dans mon taudit; leur amitié se traduit par mille gambades, mille singeries, dans le bon dessein de me récréer. Vus sous ce nouveau jour, à la lueur blafarde du foyer et de la lampe fumeuse, ils me semblent plus effrayants encore

Digitized by Google

qu'à leur première apparition; mais ils sont dans une telle intimité avec moi, que je ne vois aucun moyen honnête de m'en débarrasser.

Antonio avait fait part dans le village de mon goût pour les vieilles monnaies, de sorte que, grâce à ce prétexte, je fus bientôt encore assailli de curieux et d'affamés qui venaient, tout en m'apportant d'informes lingots de cuivre, voir l'étranger et surtout festiner de ses reliefs. — Bref, je ne trouvai pas une médaille à récolter, et il était minuit lorsque je parvins à me débarrasser du dernier de ces fâcheux.

A peine étais-je seul qu'un vieillard entra, apportant du bois pour alimenter le feu. Je me récriai sur la chaleur de la saison, sur l'impossibilité de vivre près d'une telle fournaise; il ne répondit mot aux observations qu'Antonio lui traduisait, alongea la mèche de la lampe, chargea son feu de fagots, en laissa une copieuse provision près de l'âtre et se retira.

Enfin, quoique suffoqué par cette épaisse et chaude atmosphère, je suis donc libre, je succombe à la fatigue et je puis, sans pénible arrière-pensée, m'abandonner aux charmes du sommeil! Comme je vais, du moins, bien employer la portion de nuit qui me reste! — Mais que mes tribulations sont loin de leur terme! La flamme du foyer faiblit sensiblement, la mèche charbonneuse de la lampe ne laisse plus échapper qu'une pâle lueur, mes paupières alourdies sont baissées, la perception du monde extérieur commence à s'éteindre, j'oublie déjà ma case fétide et enfumée, et peut-être un rêve gracieux va-t-il me transporter dans quelque féérique demeure, lorsqu'un bruissement, faible d'abord, mais s'élevant avec rapidité, part de tous les coins du réduit; je sors de mon assoupissement, et des cris stridents, poussés par cent voix autour de mes oreilles, achèvent de m'arracher au sommeil. Je

Digitized by Google

comprends alors pourquoi ce feu si flamboyant, pourquoi cette lampe si soigneusement entretenue ; ma chambre est inondée de rats, hôtes que les Turcs regardent à peine comme incommodes, et qui sont pour moi des objets d'horreur. Ils traversent mon corps, passent de mes bras à ma poitrine, glissent sur ma face, montent sur ma tête; ils sont cent, mille, que sais-je ? J'en suis couvert. Cependant au premier mouvement que je fais cette foule hideuse se disperse, pour reparaître dès que le calme sera rétabli. Je veux me lever, fuir ce gîte odieux, mais je ne sais quelle puissance me retient, me cloue sur ma natte; je fais appel à toute ma résolution et je m'efforce de tenir tête à l'ennemi. Je me couvre de mon manteau de voyage, qui est près de moi, j'en rabats le capuchon sur mon visage, je dissimule soigneusement mes mains, je me ramasse pour me réduire au moindre volume possible, et je me rendors, laissant la carrière ouverte à l'armée de rongeurs.

Mais un nouvel incident devait, bientôt encore, m'arracher au repos. La porte grince sur ses gonds rouillés ; à ce bruit, je soulève légèrement le capuchon qui couvre mes yeux, et je vois entrer, dans la pénombre, un homme bardé de fer, armé comme un brigand de théâtre. Il s'avance lentement du côté de la cheminée où s'étend un tapis et moi sur ce tapis ; sans mot dire et avec l'assurance d'un homme qui connaît les lieux, il tire de sa ceinture deux pistolets, un poignard et un yatagan, se penche vers moi et — dépose tout cet arsenal sur la lucarne placée au-dessus de ma tête ; puis il se débarrasse de son turban, enlève quelques pièces de son vêtement, se couche à mes pieds et s'endort. Cette apparition me sembla au moins étrange, je l'avoue ; mais je fus bientôt rassuré sur les intentions de mon compagnon de lit ; je me rendormis, et lorsque j'ouvris les yeux le soleil dorait depuis deux heures les coteaux de la Troade. Mon voisin avait disparu :

Digitized by Google

c'était un *cavas* (gendarme turc) qui voyageait pour affaires de service.

Le 18. Antonio avait passé la nuit près de ses bêtes, il m'attendait. Nous partîmes à six heures, après avoir réglé notre écot, non moins que dans une splendide hôtellerie. A qui revint le bénéfice de notre passage? Sans doute à ce bon vieillard qui prit un soin si paternel de mon feu et de ma lampe. Antonio me fit, non loin du khan, remarquer la maison du Muchtar, maison de simple apparence, dont toutes les fenêtres étaient garnies d'un grillage en bois, à la façon des habitations turques. Deux yeux noirs surmontés de deux autres yeux noirs brillaient à travers une solution de continuité de ce grillage : le désir de voir un visage étranger, fut-ce celui d'un chrétien, a sans doute arraché le harem[1] aux douceurs du sommeil. La curiosité n'est pas un péché mignon réservé seulement aux femmes de la civilisation, et certaines personnes pourraient être dans le vrai en assurant que la jalousie musulmane n'est pas du tout hors de propos.

Le village de Chemanli possède une assez jolie mosquée, construite en larges dalles revêtues inférieurement de marbre blanc; une belle colonne en granite est encadrée dans sa base. Nous sommes, d'ailleurs, dans une région complétement granitique; la teinte brune de cette roche impose un aspect tout particulier au paysage qui nous entoure, et fait ressortir avec grâce les blancs minarets de quelques villages disséminés au pied des coteaux.

Après une heure de marche nous sommes en pleine montagne. Ce relief qui nous entoure est formé de masses granitiques extrêmement bouleversées, à travers lesquelles nos montures trouvent à peine un étroit passage. J'admire

[1] Le mot *harem* exprime à la fois l'appartement des femmes et les femmes elles-mêmes.

Digitized by Google

l'adresse merveilleuse de ces chevaux turcs, si grêles et si chétifs, qui marchent d'un pas assuré sur le bord des précipices ou gravissent sans trébucher jusqu'au sommet des roches menaçantes.

Antonio me propose un détour d'une demi-heure pour visiter une carrière d'où l'on a extrait des colonnes de dimensions colossales ; j'accepte avec empressement, et je me félicite bientôt des connaissances topographiques de mon guide. Au point où la montagne, jusqu'alors en pente douce, va s'élever rapidement, est creusé, au milieu d'un incroyable bouleversement de roches, un étroit vallon par lequel on arrive à un contre-fort détaché, remarquable par une belle forêt de chênes qui se sont fait jour, avec une grande vigueur de végétation, dans tous les interstices du granit, mais remarquable, surtout, par l'énormité des masses dans lesquelles on a pu tailler d'admirables monolithes. A l'extrémité de la vallée, la mer apparaît tout à coup, et semble un long et large fleuve, dont l'île de Ténédos vient couper les ondes et les partager en deux bras.

Après une ascension courte et facile nous sommes à la carrière. Là gisent, près du lieu d'extraction, six fûts de colonne d'une longueur de douze mètres sur deux de diamètre. On voit, près d'eux, les vides qui indiquent leur emplacement dans la roche. Un septième, taillé dans les trois quarts de sa superficie, n'est point encore dégagé de la masse dont il fait partie. J'émets, à Antonio, des doutes sur la possibilité de transporter dans la plaine ces masses colossales à travers les accidents de terrain qu'il faut franchir ; il sourit et va bientôt me prouver mon erreur. En effet, à une distance de plus de deux mille mètres, dans un point où les plus grandes difficultés de transport ont été vaincues, il me montre un semblable monolithe bien complet, déposé près du sentier.

Digitized by Google

Ces fûts gigantesques étaient, sans doute, appelés à décorer quelque monument d'Alexandria ; mais une des révolutions qui ont si souvent agité ce malheureux pays se sera opposée à sa construction ; la colonne transportée est restée abandonnée sur le sol, tandis que le temps a manqué aux ouvriers pour détacher celle qui est encore engagée dans la carrière. Ce monument n'a point eu, sans doute, de commencement d'exécution, et ce que j'ai vu est tout ce qui en existe.

Aux abords du lieu d'exploitation et dans toute la forêt environnante on voit sur le sol un grand nombre de globes de granit, d'un diamètre variable entre quarante et cinquante centimètres ; quelques-uns, cependant, ont de moindres dimensions. Étaient-ce des machines de guerre ? Les Turcs ont longtemps fait usage de boulets de pierre ; mais ces globes sont bien antérieurs à la domination turque et sont, évidemment, contemporains des colonnes.

La montagne s'élève sous un angle plus aigu ; notre ascension devient plus difficile, quelquefois même périlleuse. Cependant à dix heures nous touchons au sommet et faisons notre entrée dans les ruines de l'antique Cenchrées[1], dont le nom figure surtout dans les derniers temps de l'empire grec, qui servit longtemps de prison d'état, mais dont la fondation remonte à une époque autrement reculée, puisqu'Étienne de Bysance affirme qu'Homère y séjourna pour recueillir les documents relatifs à la guerre de Troie. Suidas la place même au nombre des villes qui se disputent l'honneur d'avoir donné naissance au prince des poètes.

Ces ruines, imposantes par leur étendue, sinon par

[1] Il existait une autre Cenchrées à quelques lieues de Corinthe, dont elle était un des ports.

Digitized by Google

leur bonne conservation, consistent en une longue muraille d'enceinte formée de pierres cubiques de moyen appareil, sans trace de ciment dans leurs interstices. A l'intérieur, ce sont de prodigieuses quantités de pierres de toutes dimensions, les vestiges informes d'une vaste habitation, sans doute la prison d'état, quelques fragments de murs disposés en gradins, mais aucune ruine artistique.

Un immense panorama, sans contredit un des plus vastes du monde, s'étend autour de ces ruines; la Troade découvre ses montagnes, ses plaines, ses bourgs, ses villages; l'Hellespont déroule au loin son ruban argenté derrière lequel s'élève le relief de la Thrace, dans une incroyable profondeur; la mer Égée et ses îles mythologiques, dont les plus éloignées semblent des taches sur l'onde paisible, ou des brumes qui relient le ciel à la mer; le golfe d'Adramyti et le canal de Mythilène; enfin les massifs de l'Ida. Comment rester calme en présence d'un tableau si grandiose? La pensée s'élance à travers les plis des montagnes, vogue sur l'onde et se perd avec elle, se repose sur les lieux habités pour s'envoler encore et s'abîmer dans l'espace infini. La contemplation m'avait absorbé; une sensation confuse de ce monde si vaste et si beau avait insensiblement remplacé l'enthousiasme; les rayons du soleil, si ardents et si purs, n'arrivaient plus à mes yeux qu'à travers un voile épais; ce tableau si accentué n'accusait plus, en un mot, que des formes indécises, lorsqu'un incident bien simple vint me rappeler à la vérité de la situation: c'étaient les sons, doux et monotones d'un chalumeau, *tenuis avena,* sur lequel un jeune berger turc charmait les ennuis de la solitude. Ses chèvres broutaient les jeunes pousses fraîches des arbres qui perçaient la ruine, et lui, heureux enfant, exempt de toutes les préoccupations qui tourbillonnent dans notre vie civilisée, respirait la

Digitized by Google

joie et la santé sous ses sordides haillons. Il vint sans façon, dès qu'il m'aperçut, s'asseoir près de moi, fit appel à tout son répertoire et déroula pour me plaire tous les trésors inappréciés de son rustique instrument.

Cependant Antonio, moins contemplatif, moins accessible, peut-être, aux fascinations d'une musique qui ne trouvait que dans la circonstance le secret de son charme, étendait mes provisions sur une belle et large dalle, plus soucieux des besoins du corps que des besoins de l'âme. L'air vif et pur des montagnes, l'ardeur du soleil mitigée par une faible brise de mer, un peu de fatigue, un grand contentement d'esprit, sont des apéritifs par excellence; aussi, appréciai-je à leur valeur les soins d'Antonio, et, j'oserai l'avouer, mon exaltation morale n'eut pas le pouvoir de me détourner du soin matériel de l'existence.

A midi je quitte ce plateau si pittoresque du *Thigri*, c'est le nom que les Turcs donnent à cette montagne, et j'emporte, avec le regret de la quitter, celui, non moins vif, de ne pouvoir visiter les belles mines de cuivre qu'elle renferme; mais il faudrait y consacrer toute une journée, ce que je ne puis faire. Notre descente s'effectue avec moins de difficulté que l'ascension; ce versant du massif est plus riant, plus boisé; quelques sources s'en échappent, tombent en cascades et vont arroser la plaine à laquelle nous arrivons par une pente plus douce, mieux ménagée, quoique d'énormes blocs granitiques viennent encore, presqu'à chaque pas, détourner la marche des chevaux.

Au sortir de la montagne la nature géologique du pays change subitement; au granit succèdent des roches métamorphiques, et je crois découvrir un beau cirque volcanique vers les derniers plis du relief montagneux; mais le temps et les difficultés du terrain ne me permettent point de compléter ma découverte.

Vers le milieu de l'après-midi nous sommes à Enaï,

Digitized by Google

après avoir traversé une ravissante campagne qui ne demande que des bras intelligents pour se couvrir de récoltes abondantes.

Enaï, ville de Troade, porte involontairement la pensée sur le héros de Virgile, et ne semblerait-il pas bien naturel de lui en attribuer la fondation? Cependant, s'il faut en croire quelques érudits, la ville actuelle d'Enaï s'élèverait sur l'emplacement de l'ancienne *Néandria,* dont elle aurait emprunté le nom. Il faut reconnaître que la position de cette cité turque s'accorde parfaitement avec celle de la ville des Néandriens, que Strabon place à cent trente stades d'*Ilium recens*. Suivant ce géographe, la fondation d'Alexandria-Troas aurait entraîné la ruine de Néandria, dont Antigone, l'un des successeurs d'Alexandre, aurait contraint les habitants à venir peupler la cité nouvelle.

A l'entrée de la ville s'élève un tumulus où quelques personnes ont cru voir le tombeau d'Énée, qui, suivant Homère, aurait régné dans la Troade après la chute d'Ilion. Mais rien ne semble justifier cette assertion.

Une lettre de M. Calvert m'adressait au gouverneur d'Enaï. C'est un homme grisonnant, court et trapu, qui me reçoit avec bienveillance, malgré quelqu'apparence de dureté empreinte sur ses traits. C'est un type bien caractérisé de physionomie turque. Il est vêtu, malgré 34° centigrades de température, d'une longue pelisse entièrement doublée de fourrures et d'un large pantalon blanc. Son konak est vaste, propre, mais délabré comme la plupart des intérieurs turcs. Après avoir, ensemble, fumé le tchibouck, pris le café et causé quelque temps des affaires de la guerre, je le quitte pour visiter la ville, en attendant l'heure du dîner que je dois faire avec lui.

Énaï, bourg occupé par un millier d'habitants, est traversé par un affluent du Mendéré, sur lequel est construit un pont en bois dont les piliers sont des colonnes de

Digitized by Google

granit; mais au moment de mon passage son lit est entièrement à sec. Le khan est affreusement sale et délabré, mais on y voit, enclavés dans les murs, de nombreux fragments d'inscriptions grecques. Cette petite ville n'offre, d'ailleurs, rien de remarquable et présente le cachet uniforme de toutes les villes turques. Je parcours ses rues étroites et tortueuses dans toutes les directions, et leur souvenir n'aurait laissé dans mon esprit qu'une trace bien fugitive, sans une petite épisode qui me fit quelque plaisir. Je passais devant une échoppe de cordonnier et je m'entendis avec surprise appeler, non par mon nom, mais par mon titre professionnel de *major*. En même temps un brave ouvrier, à la figure énergique, aux longues et raides moustaches, quittait son travail et, d'un visage riant, s'avançait vers moi en me tendant sa main calleuse. Je m'empressai de répondre à ces marques d'affection sans soupçonner encore que je serrais la main d'une ancienne connaissance. C'était un ex sous-officier de spahis, que j'avais soigné d'une blessure grave dans un des hôpitaux de l'Algérie, et auquel, disait-il, j'avais sauvé la vie. Tout cela était possible, mais ses traits se confondaient dans mon souvenir, avec ceux de tous les spahis auxquels, pendant dix ans, j'avais pu sauver la vie. Je n'eus garde, cependant, de lui laisser soupçonner un tel défaut de mémoire, et, après un quart-d'heure de conversation boiteuse et difficile, nous nous séparâmes, réciproquement enchantés de la rencontre. Je m'échappai à de plus longs témoignages de reconnaissance, dans la crainte que le bruit de mon succès et la réputation de mes talents ne m'attirassent de trop nombreux clients à Énaï.

On m'avait annoncé que ce bourg était riche en médailles antiques. A cet effet, Antonio me conduisit chez un maître d'école grec, qui devait posséder des trésors, un pactole numismatique. C'était un homme jeune, à

Digitized by Google

barbe clair-semée, aux manières engageantes et polies, qui ne voulut aborder le sujet de ma visite qu'après m'avoir offert des confitures et des liqueurs de sa façon, gracieuseté que j'acceptai avec non moins d'empressement qu'il en mettait à me la faire. — Ce préambule terminé, sa physionomie changea d'expression : il rassembla toute sa gravité, s'avança avec recueillement vers un bahut vermoulu, l'ouvrit d'un air mystérieux, en tira une lourde cassette, dont il souleva lentement le couvercle. C'est là qu'était son trésor, c'est là que mon regard avide, pénétrant une quadruple enveloppe, allait le saisir et le contempler. L'homme de lettres en tire un mouchoir qu'il dénoue, de celui-ci il en tire un second, un troisième, un quatrième ! Enfin, les richesses sont étalées, et mes yeux tombent sur un monceau de boutons, sur des morceaux de cuivre informes, des médailles frustes grecques, latines, byzantines, des monnaies turques, italiennes, autrichiennes, russes, au milieu desquels se perdent quelques bons bronzes et un charmant quinaire d'or, dont l'attribution m'est inconnue. Je recule au prix exorbitant que le digne homme attache à ce fatras ; il croit réellement avoir une fortune et s'étonne de mon étonnement. Cependant je lui offre de ne prendre qu'un certain nombre de médailles choisies, et il devient ainsi fort accommodant. Il est enchanté des belles pièces françaises que je lui donne, et le poids de sa collection n'a que bien peu diminué ; pour lui c'est tout bénéfice. J'abrége ma visite, car je m'aperçois qu'une extrême indiscipline règne parmi ses drôles, qui mettent à profit l'instant de relâche que cause ma présence.

A l'heure prescrite je rentre au konak, après m'être bien fatigué à voir des choses sans intérêt. Quatre convives, le maître du logis, son secrétaire, homme aux manières affables, un personnage qui paraît étranger à la

Digitized by Google

maison et moi, prenons place autour du plateau de cuivre brillant sur lequel est dressé le couvert, — une cuiller de bois à chacun, une serviette unique qui s'arrondit autour de la table et recouvre nos genoux. Un potage au potiron ouvre le dîner, puis viennent successivement des raisins en guise de hors-d'œuvre et une alternance de mets sucrés avec des viandes sous toutes formes, enfin des pastèques coupées par bouchées et l'indispensable pilaw. Mes convives se servent avec délicatesse de trois doigts qui voyagent incessamment du plat à la bouche; je m'efforce de les imiter, mais en cherchant à prendre les allures d'un Turc de bonne compagnie, je pourrais bien leur paraître tout simplement ridicule. Ces gens-là ne comprendront jamais l'utilité d'un instrument de préhension intermédiaire entre l'aliment et la main : nos doigts n'ont-ils pas été façonnés avec mille fois plus d'art que la plus élégante fourchette? Un jeune esclave nègre, debout derrière nous, remplit à volonté nos verres d'une eau claire et limpide. Antonio n'ayant point été admis à l'honneur d'assister au repas des maîtres, je suis réduit à m'abstenir de toute conversation, mais j'y perds peu, car les Turcs ne sont à table que pour manger et n'y restent pas au delà du temps nécessaire pour accomplir cette indispensable fonction. Le plaisir de tabler leur est entièrement inconnu.

La soirée me parut ennuyeuse à périr, et je l'abrégeai tant qu'il me fut possible; mais je me couchai avec délices sur de moelleux tapis où je n'avais point à redouter les affreux hôtes de la nuit précédente.

J'étais levé avant Antonio et je le pressai de partir pour jouir d'un instant de fraîcheur. Mon gouverneur était déjà sur pied et vint me faire ses adieux.

Le 19. Nous avons six heures à marcher avant d'être au terme de notre expédition. La route que nous parcourons suit longtemps la vallée du Simoïs, plantée d'arbres

Digitized by Google

résineux qui lui donnent l'aspect d'une vallée suisse. Au milieu de cette forêt, près d'une fontaine dont les eaux limpides tombent dans le torrentueux Simoïs, s'élève une humble cabane où un Turc sert du café aux voyageurs; nous y mettons pied à terre et faisons rafraîchir bêtes et gens. Le site est vraiment délicieux! Plus loin, nous traversons un village grec dont les terrasses se couvrent de femmes et d'enfants dès qu'on a signalé l'arrivée de deux étrangers.

Je passe rapidement devant de belles mines de cuivre, de fer et d'amianthe, au milieu de roches serpentines qui couvrent une vaste étendue de terrain; je n'ai que le temps de choisir quelques échantillons de ces masses minérales.

Je revois, une fois encore, l'emplacement d'Ilion, et je contourne tout le plateau du Pergame en suivant la marche sinueuse du Simoïs, dont le cours s'est creusé un lit profond dans les rochers qui dominent cette imposante citadelle. Je ne puis passer là sans songer à la fiction de Virgile: c'est de ce point, dans la pensée du poète, que les Troyens agitaient le projet de précipiter le trop fameux cheval de bois. Je vois l'immense machine, roulant de roche en roche, se brisant dans sa chute, et venant plonger ses débris dans les eaux écumantes du fleuve qui jaillissent jusqu'à moi.

J'arrive sain et sauf à Erin-Keui, tout heureux de l'excursion si pleine d'intérêt que je viens d'accomplir.

Le lendemain, je prends congé de M. Calvert et de son excellente famille, non sans leur exprimer toute ma gratitude pour leur bienveillant accueil et leur empressement à seconder mes désirs. Ce serait un beau jour pour moi, celui qui me permettrait d'acquitter la dette que j'ai contractée envers ces bons et honorables amis!

Je me dirige vers la ville des Dardanelles, que je parcours dans toutes les directions en attendant le bateau qui

Digitized by Google

doit me reporter à Gallipoli. Je fais une courte visite au consul de France, M. Battus, homme charmant dont tous les Français passant par sa résidence ont eu l'occasion de faire l'éloge. Je regrette de ne pouvoir rester un jour entier avec lui.

Je ne dois pas, cependant, quitter cette ville sans signaler une industrie qui lui est propre : c'est celle des poteries. Quelques ouvriers excellent dans l'art de donner à leurs vases, aux cruches les plus vulgaires, des formes étranges, bizarres, fantastiques même, quoique l'exécution en soit toujours grossière ; ils les surchargent à plaisir de dessins, de coloriages et de dorures. La petite ville des Dardanelles, dont la population peut atteindre 6000 habitants, n'offre rien de remarquable : c'est une ville turque, rien de plus ! Elle ne paraît point occuper l'emplacement d'une antique cité, quoiqu'elle soit elle-même entourée des débris de l'antiquité.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'EMPLACEMENT DE TROIE,

RÉSULTANT DE L'EXAMEN DES LOCALITÉS.

Une profonde obscurité entoure le sujet de l'Iliade, lorsqu'on veut le dégager des fictions au milieu desquelles est noyée la vérité historique. On a contesté tout ce qui se rapporte à cette célèbre épopée, et si, aujourd'hui, nous n'en sommes plus réduits à démontrer l'existence d'Homère, l'existence même de Troie, du moins sommes-nous encore dans une déplorable incertitude sur l'emplacement véritable de cette illustre et malheureuse cité, et sur les noms qui appartiennent aux cours d'eau de la Troade, auxquels Homère assigne un rôle important dans les événements qu'il chante. Ce sont les deux points sur lesquels je vais m'arrêter un instant.

Suivant Hérodote, la prise de Troie remonterait à 1270 ans avant J.-C.; suivant les marbres de Paros, à 1209 ans. D'après les mêmes marbres, Homère florissait vers l'an 907 avant J.-C., tandis que, d'après le père des historiens, son existence ne remonterait qu'au neuvième siècle, ce qui, d'ailleurs, n'établit entre les deux dates qu'une assez faible différence. Il s'est donc écoulé environ trois siècles entre le poète et les grands événements qu'il chante. Cependant, au temps d'Homère, les ruines d'Ilion avaient déjà disparu, et la tradition seule avait conservé le souvenir de ces événements mémorables. Quelle importance

Digitized by Google

historique pourrait-on donc attacher à certains détails du poète, tels sont la description des tours et des murailles, celle des portes Scées, l'emplacement de tel ou tel figuier? Il faut, évidemment, n'y voir que de la poésie, bien loin d'en conclure qu'Homère a toujours été narrateur fidèle, historien sérieux et géographe irréprochable. Il semble, toutefois, certain qu'aucun doute ne pouvait s'élever alors sur l'emplacement véritable de cette cité; une tradition de trois siècles devait avoir conservé une assez grande exactitude; et les descriptions d'Homère, quoique vagues, semblent cependant s'appliquer à une localité bien déterminée, qu'il connaissait, et qui, dans sa pensée, ne pouvait se confondre avec aucune autre. Il savait, évidemment, l'étendue d'Ilion, sa disposition, l'élévation du Pergame, l'emplacement des portes Scées; il connaissait aussi les sources du Scamandre, où les filles de Troie venaient laver leurs robes.

Cependant, deux siècles environ après Homère, une nouvelle Ilion s'élevait dans la plaine de la Troade, et, grâce à son nom, grâce à son origine présumée, cette humble bourgade obtint la puissante protection de Rome, et put prendre un rang honorable parmi les cités importantes. On sait que Rome se glorifiait d'être issue d'une colonie de Troyens qui s'étaient réfugiés dans le Latium, et que la famille des Jules prétendait descendre de ce héros secondaire de l'Iliade.

Qu'*Ilium recens* fût, ou non, bâtie sur les ruines de la Troie antique, toujours est-il que ses habitants eurent le plus grand intérêt à entretenir cette croyance, qu'ils y déployèrent toute leur activité et l'appuyèrent sur toutes les raisons qu'ils purent trouver. Ils conservaient avec un culte religieux le palladium de leur ville chérie, quoiqu'il fût constant alors que le véritable palladium avait disparu dans le sac d'Ilion.

Digitized by Google

Cependant cette croyance causait de grandes difficultés aux commentateurs, qui ne trouvaient point d'accord entre le texte d'Homère et les lieux qu'ils connaissaient, et quelques doutes s'élevèrent dès longtemps sur l'identité des deux Ilium. Alexandre, il est vrai, accepta cette donnée sans contestation, et cette raison n'a pas manqué d'être invoquée par les partisans d'Ilium recens; mais Alexandre avait près de lui le tombeau de son émule, le divin Achille, sur lequel aucun doute ne s'élevait; il avait des temples où il pouvait sacrifier; il s'appuyait, enfin, sur la foi publique et sur les raisons apportées par le grand prêtre de Minerve. Que lui fallait-il de plus?

Mais, vers les temps de Claude et de Néron, les doutes avaient grandi, et Strabon nous apprend qu'Hestiée, grammairienne d'Alexandria-Troas, avait établi que ces deux cités n'avaient de commun que le nom. Demetrius de Scepsis, et après lui Strabon, avaient fixé la position de l'ancienne Ilium à trente stades de la nouvelle.

La question en était restée là, lorsque vers le commencement de ce siècle, des voyageurs français, Lechevalier et le comte de Choiseul-Gouffier, annoncèrent au monde savant qu'ils avaient découvert l'emplacement véritable d'Ilion. Après quelqu'opposition, les raisons données par ces savants prévalurent, et le pauvre village turc de Bounar-Bachi fut enfin proclamé, par le plus grand nombre des explorateurs de la Troade, comme le lieu où s'élevait la ville chantée par Homère.

Cependant, tout n'était pas encore dit sur cet intéressant sujet. Un savant allemand, le baron Gustave de Eckenbrecker, visitait la Troade vers 1843, et faisait paraître, en 1844, dans un recueil périodique d'archéologie publié à Bonn, une *Dissertation sur l'emplacement de Troie.* Il s'élevait avec énergie contre les prétentions des voyageurs français, et restituait à Ilium novum ses droits méconnus.

Digitized by Google

Quel parti prendre entre les deux camps adverses? Je dois avouer que si les raisons de nos savants concitoyens m'avaient rallié à Bounar-Bachi, je trouvais, chez le voyageur d'Outre-Rhin, des motifs puissants pour mettre le droit de son côté. — Cependant si l'un a raison, les autres ont tort, il ne saurait y avoir d'accommodement entr'eux, — à moins que, peut-être, la vérité ne soit d'aucun côté, ainsi que quelques personnes l'ont pensé. Je ne puis rappeler ici tous les raisonnements, tous les faits invoqués à l'appui de l'une et de l'autre opinion; les ouvrages de Lechevalier et de Choiseul-Gouffier sont à la portée de chacun, et la dissertation du baron d'Eckenbrecker a été également publiée. Je dirai donc, simplement, l'opinion que je me suis faite par la lecture des textes d'Homère, comparés avec l'examen des localités en litige.

Homère signale plusieurs fois la position élevée d'Ilion, qu'il appelle *ville escarpée de Priam, Troie exposée aux vents, etc.* De telles qualifications me semblent peu appropriées à Troja nova, située dans la plaine, sur un plateau dont l'élévation atteint à peine trente mètres, qui n'est véritablement escarpée sur aucun point de sa circonférence, et que tous les contre-forts de l'Ida protègent contre les vents de l'Est, du Sud et même du Nord. Elles conviennent admirablement bien, au contraire, au Pergame surmontant l'emplacement de Bounar-Bachi, qui domine une vaste contrée et reçoit de première main l'action de tous les vents. Ce plateau est à sept cents pieds anglais au-dessus de la mer.

Lorsque le poète nous parle du choc des deux armées, des chars qui sillonnent la plaine, des mouvements des combattants qui s'approchent, tantôt des vaisseaux, tantôt de la ville, il laisse supposer qu'un espace de quelqu'étendue devait les séparer, et qu'une vaste arène servait aux exploits des héros. Cependant une telle opinion s'accorderait peu avec l'hypothèse ancienne, et la position

Digitized by Google

d'Ilium novum me semble trop rapprochée de la mer, qui pénétrait plus avant dans les terres, avant les ensablements du Mendéré. Les débordements des rivières torrentueuses de la plaine devaient rendre les mouvements d'une armée difficiles dans cette partie voisine du littoral. Comment, alors, comprendre cette phrase ? « Le noble Achille, cependant, ne savait rien de son ami qui n'était plus, tant le combat, s'éloignant des vaisseaux, s'était rapproché des remparts de Troie. »[1] Et le passage suivant : « Polydamas dit qu'Achille n'osera point les assaillir du haut de leurs murailles et qu'il regagnera ses navires après avoir mis ses coursiers hors d'haleine. » — Des coursiers intrépides comme ceux d'Achille pouvaient, assurément, franchir, sans être hors d'haleine, l'intervalle qui s'étend entre les deux positions qui nous occupent. Acceptons, au contraire, Bounar-Bachi, et tout s'explique. Nous avons autour de nous un admirable champ de bataille que nous pouvons, à volonté, rapprocher de la ville, du camp, des vaisseaux, du Simoïs, du Scamandre. La plaine marécageuse n'est plus un embarras pour nous, et c'est l'espace sur lequel s'élèvera plus tard Ilium novum et son territoire qui sert d'arène aux deux armées.

M. d'Eckenbrecker, il est vrai, trouve trop grande la distance de Bounar-Bachi à la mer ; il ne lui semble pas que la rapidité des mouvements alternatifs qui transportent la bataille du pied même des murs de Troie jusqu'aux vaisseaux et des vaisseaux jusque tout près des portes de Troie, convienne à une Ilion éloignée de cette mer par un intervalle de près de deux milles d'Allemagne ; en général, suivant ce voyageur, le cours entier des événements de l'Iliade semble indiquer une ville beaucoup plus rapprochée de la côte. « Nous accordons, cependant, ajoute-

[1] Traduction de Giguet.

Digitized by Google

t-il, que la chose ne se prête pas à une démonstration rigoureuse. » Je prends acte de ce dernier aveu pour croire que l'auteur de cette opinion ne paraît pas lui-même bien assuré de sa valeur.

Cependant, il est un passage de l'Iliade qui semble contredire la croyance à laquelle je me suis arrêté ; je le cite : « Aux premières lueurs de l'aurore, Ideos gagne la flotte et trouve les Grecs, favoris de Mars, à l'Agora, près du vaisseau d'Agamemnon.....

» Le héraut adresse un discours aux chefs des Grecs ; ceux-ci discutent les propositions qu'il leur apporte, écoutant les paroles du vaillant Diomède, et Agamemnon, transmettant à Ideos sa réponse, qui exprime celle de l'assemblée, accorde une trêve aux Troyens pour incinérer leurs morts.....

» Alors Ideos retourne dans la sainte Ilion, où les Troyens et les Dardaniens attendaient avec impatience à l'Agora le retour de leur envoyé..... Il arrive, se place au milieu de l'enceinte, et rapporte fidèlement son message. Aussitôt ils s'apprêtent, les uns à ramener les cadavres, les autres à faire tomber les arbres de la forêt. Les Grecs, de leur côté, se livrent aux mêmes soins. Le soleil, au sortir des flots paisibles du profond Océan, commence à frapper de ses rayons les campagnes et s'élève dans les cieux lorsque les deux armées accourent l'une au-devant de l'autre. »

M. d'Eckenbrecker pense avec raison que le temps qui a pu s'écouler entre les premières lueurs de l'aurore et le lever du soleil ne peut suffire pour qu'Ideos, en supposant l'Ilium de Lechevalier, aille au camp des Grecs, parlemente, revienne, donne sa réponse; que les Troyens se disposent à rendre aux morts les honneurs suprêmes; qu'ils sortent de la ville et qu'ils rencontrent les Grecs. — Je partage entièrement l'opinion de ce savant, mais il ne me semble guère moins impossible que les choses se soient

Digitized by Google

passées ainsi, en admettant l'identité de la Troie homérique avec Troja nova. Notre auteur fait lui-même remarquer qu'il s'agit d'un climat du Sud, où l'on sait que la transition entre le jour et la nuit est très-courte en toute saison, c'est-à-dire tout au plus d'une heure et demie, comme en conviendra quiconque connaît ces contrées méridionales. Il termine ainsi ce point de sa dissertation : « Il faudrait donc, si Troie occupait l'emplacement proposé par Lechevalier, six heures pour l'accomplissement de ce que le poète réunit dans un espace d'une heure et demie tout au plus. » Cela est encore vrai; mais comme une heure suffit pour aller de Bounar-Bachi à Ilium novum, il s'ensuit qu'en comptant une autre heure pour le retour il resterait encore quatre heures pour cette dernière localité, ce qui n'avance, assurément, guère la question. Concluons-en qu'Homère était poète, qu'il s'attachait peu à la vérité historique des détails, et que ce passage, qui a paru si important, ne peut être d'aucun secours ni à l'une ni à l'autre hypothèse.

Strabon a indiqué l'emplacement du tombeau d'Esyetès, sur lequel les Troyens envoyèrent Polités observer les mouvements de l'armée grecque. Ce vaste tumulus, qu'on découvre de presque tous les points de la plaine, était éloigné de cinq stades d'Ilium recens, sur la route d'Alexandria-Troas. Or, en admettant l'identité des deux Ilions, il nous semble qu'un tel observatoire eût été fort mal choisi, puisqu'il devait être plus éloigné que la ville même du camp des Grecs; d'ailleurs, les Troyens ne pouvaient trouver d'observatoire plus sûr que le sommet de leurs tours, d'où la vue s'étendait aisément sur le camp des ennemis.

Mais admettons Bounar-Bachi : nul observatoire n'était plus convenable que le monument d'Esyetès; une succession de collines séparait la ville de ce tombeau et pouvait cacher la marche de l'envoyé; la plaine s'étendait entre

Digitized by Google

lui et les Grecs, et aucun de leurs grands mouvements ne devait lui échapper.

Mais une objection grave, que la justice m'oblige à rapporter, s'élève contre l'hypothèse de Lechevalier. Jupiter, dit le poète, s'assit sur le Gargarus, l'un des sommets de l'Ida, pour contempler la ville des Troyens.—Or, du plateau de Bounar-Bachi, sur lequel nous supposons le Pergame, on ne découvre point le Gargarus, tandis qu'on le découvre parfaitement d'Ilium recens. Il est évident que si le poète avait tenu à l'exactitude rigoureuse des détails, il n'y aurait point de réponse à une telle assertion. Mais de même qu'Homère emploie souvent le nom Ida pour exprimer, non-seulement la montagne, mais encore toute la contrée[1], de même il emploie le mot Gargarus pour exprimer un sommet quelconque de l'Ida. Avant tout, il est poète : le nom de Gargarus convenait à son vers plus que celui de tout autre sommet, en admettant qu'il ne soit point une modification des rhapsodes, et il y a fait asseoir Jupiter sans s'inquiéter davantage si la vue arrivait sans interruption d'un point à l'autre. Et puis, si nous voulons donner essor à la licence poétique, ne reconnaîtrons-nous pas au maître des Dieux une taille qui l'élève de beaucoup au-dessus de la faible hauteur qui masque le Gargarus? N'était-il point assis, dans la pensée du poète, sur son trône de nuages? D'ailleurs, Homère ne dit-il pas aussi que Jupiter se place sur l'Olympe pour considérer la bataille des Grecs et des Troyens? Et, cependant, la plaine d'Ilion ne peut être aperçue de l'Olympe.

Cette objection n'a donc pas toute la valeur qu'on lui suppose et n'a point ébranlé ma croyance ; je conçois, cependant, qu'elle prête à la discussion et mérite d'être prise en considération.

[1] Cette interprétation explique plusieurs contradictions apparentes du poète.

Digitized by Google

La colline reconnue par Strabon pour être le *Kallikolone*, du haut de laquelle Mars, par des cris perçants, animait les Troyens au combat, est située non loin du Tembreck-Tchaï, et a été admise par MM. Lechevalier et d'Eckenbrecker. Elle ne contredit en rien la situation d'Ilion dans l'une ou l'autre des localités en litige; cependant elle nous semblerait plus conforme à l'hypothèse du voyageur français, si Homère ne disait point qu'elle s'élève au bord du Simoïs, cours d'eau qu'il nous est impossible d'identifier avec le Tembreck-Tchaï.

Mais les différents traducteurs n'ont-ils pas fait une fausse interprétation du texte d'Homère? Que signifie, en effet, *kallikolone?* Belle colline. Hé bien, je ne saurais comprendre pourquoi on a voulu faire de cette expression un nom propre de lieu, qui me semble n'avoir pas été dans la pensée du poète. Le dieu se plaçait, pour animer les Troyens par des cris perçants, tantôt sur les murs d'Ilion, tantôt sur les *belles collines* qui bordent le Simoïs. Ce sens me paraît bien plus vraisemblable.

Enfin, abordons une dernière difficulté.

On ne saurait faire à la course le tour des hauteurs de Bounar-Bachi; cet emplacement ne peut donc être celui de Troie, puisque, suivant Homère, Achille et Hector se poursuivant firent trois fois le tour des murs de la ville. Cette interprétation, répétée par presque tous les traducteurs, est celle qu'adopte M. d'Eckenbrecker, parce qu'elle est favorable à son hypothèse. Il est certain que si telle était la pensée du poète, il faudrait immédiatement écarter l'opinion établie par Lechevalier; mais je ne sais si celle du savant allemand aurait beaucoup plus de succès. Ilion renfermait une population nombreuse et des auxiliaires qui ont été évalués à 70000 combattants; cette ville contenait, en outre, des temples et des palais; elle devait donc occuper une surface étendue. Comment, alors, com-

Digitized by Google

prendre que les deux héros aient fait ainsi trois fois une semblable course autour de la ville? Ajoutez-y que cette course ne pouvait s'effectuer qu'à une assez grande distance des murs, près desquels Achille aurait été accablé sous une grêle de traits, ce qui devait agrandir considérablement l'aire de leur parcours; hypothèse invraisemblable, malgré la force surnaturelle des deux héros.

Mais toutes ces difficultés tombent avec une simple modification de traduction. Le mot grec *peri*, qui signifie *autour*, signifie aussi au-devant, proche, contre, et Homère l'emploie souvent dans ce sens. M. Giguet me paraît avoir bien saisi la pensée du poète dans la traduction suivante: « Les » deux héros, par le chemin des chars, sous la muraille, » courent de la colline du guet au figuier battu par les » vents et arrivent aux deux belles fontaines d'où s'é- » chappent deux sources du tourbillonnant Scamandre. » Telle est aussi l'opinion des partisans de Lechevalier. Les deux héros n'ont point fait trois fois le tour de la ville; ils ont couru trois fois circulairement devant les portes, au voisinage du figuier. Cette course s'explique parfaitement à la vue des lieux, quoique ce ne soit, évidemment, qu'une fiction émanée du cerveau du poète.

L'analyse des opinions émises en faveur de l'une et de l'autre hypothèses me force donc à me ranger à celle de Lechevalier; c'est celle qui s'adapte le mieux à toutes les circonstances du poème, malgré l'incertitude dans laquelle elle nous laisse encore et les objections qu'on peut lui adresser.

Je ne m'arrêterai point à démontrer l'erreur de Strabon qui identifiait la Troie d'Homère avec l'emplacement du village des Iliens; cette opinion n'a guère eu d'autres partisans que son auteur.

J'en aurais donc terminé avec cette question s'il ne s'était, depuis, élevé un nouveau prétendant. Établissons brièvement ses droits.

Digitized by Google

Je lis dans les mémoires de l'Académie de Stanislas, pour 1853, un mémoire ayant pour titre : *Découvertes archéologiques dans la Troade,* ou Fragment d'un voyage fait dans le cours de 1838, sous les auspices de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, par M. Morey.

L'auteur de cette relation communique des impressions qui lui sont communes avec M. Raoul Rochette. L'opinion de ces savants mérite donc un examen sérieux.

Ces voyageurs, arrivés sur les lieux accrédités par Lechevalier et Choiseul-Gouffier, ne purent y reconnaître l'emplacement d'une antique cité. « Tout ce que je voyais, dit M. Morey, me portait à penser qu'on s'était trompé sur la véritable position de cette ville, sans parler de la situation des prétendues constructions antiques de tumulus de rois, qui ne sont en réalité que des restes d'anciennes tours de moulins, comme on en voit sur la plupart des points élevés de la Grèce ; comment admettre que l'espace si restreint sur lequel ces voyageurs ont placé le Pergame, ou la citadelle, ait pu renfermer, comme le dit Homère, les temples d'Apollon et de Minerve, le magnifique palais de Priam avec ses immenses portiques et ses chambres si nombreuses, puis ceux de Pâris et d'Hector, enfin celui de Deiphobe, qui fut assiégé par Ulysse et Ménélas, et dont la prise détermina la chute de Troie? Toutes ces constructions, outre celles qui étaient à l'usage des guerriers, devaient couvrir une grande étendue de terrain, et le rocher en question n'aurait jamais pu les contenir. »

Arrêtons-nous à cette phrase, avant d'accompagner l'artiste voyageur dans la suite de son exploration. Il nie aux tumulus leur pieuse destination, contrairement à l'opinion, je ne dirai pas générale, mais universelle. Un tertre destiné à servir de piédestal à un moulin à vent pourrait être utile dans un lieu peu élevé, mais sur un point qui domine toute la contrée ce serait, il faut en

Digitized by Google

convenir, un luxe bien mal placé; d'autre part, des tumulus s'élèvent sur certains points où l'idée ne viendrait à personne de placer un moulin à vent, à quelques pas, par exemple, d'une élévation où ces moulins pouvaient, sans frais, étendre et agiter leurs ailes. Enfin, les moulins à vent sont encore d'un usage universel dans le pays et dans les contrées voisines, et, non-seulement on n'a point élevé de tumulus à leur usage, mais on n'a même pas songé à utiliser ceux qui existent.

Quant au peu d'étendue de l'espace que devaient occuper tant de monuments, l'opinion du voyageur a quelque chose de vraisemblable au premier abord; cependant, il ne faut rien exagérer. Chacun sait que les temples anciens étaient de petites dimensions et n'avaient rien de commun avec les vastes proportions de nos églises chrétiennes, où se presse la foule des fidèles. Les temples d'Apollon et de Minerve n'occupaient donc qu'un faible emplacement sur le sommet du Pergame. Quant aux palais, c'est autre chose; Homère les décrit vastes, spacieux, contenant des portiques immenses et des chambres nombreuses. Mais d'abord, nous pouvons retrancher celui de Priam, que le poète n'indique pas du tout comme étant dans la citadelle, ainsi qu'on peut le reconnaître par la lecture de tout le passage du sixième livre relatif à ce sujet et qui se termine ainsi : « La reine quitte le palais de Priam, suivie » d'une foule de vénérables troyennes. Elles arrivent au temple de Minerve, sur le sommet de la citadelle. »

M. Bignan l'a traduit dans les vers suivants :

« Par son ordre appelé
Des femmes d'Ilion le cortége assemblé
Hors du riche palais se groupant autour d'elle,
S'avance lentement jusqu'à la citadelle. »

Le palais était donc en dehors de la citadelle.

Digitized by Google

Enfin, rien n'indique, dans Homère, que la citadelle était bornée au sommet du plateau; au contraire, il est dit plusieurs fois le *sommet de la citadelle,* ce qui indique assez qu'elle s'étendait en dehors de ce sommet.

Ces remarques acceptées il ne nous restera plus que les palais d'Hector, de Pâris et de Deiphobe, dont le poète, usant de son droit, s'est plu, sans doute, à exagérer le luxe et les dimensions, et qui pouvaient aisément trouver place dans l'étendue du Pergame.

Les objections de M. Morey me semblent donc avoir peu de valeur, quoique dans un sujet si obscur il soit bien difficile de distinguer la vérité de l'erreur.

Mais suivons notre voyageur: guidé par les informations d'un pâtre il visite, en face du plateau de Bounar-Bachi, un plateau voisin qui n'en est séparé que par la profonde vallée du Simoïs, et c'est là qu'il découvre, à n'en pas douter, l'emplacement véritable de la ville de Priam.

J'ai peu de choses à répondre aux arguments de l'auteur en faveur de sa découverte : il peut avoir raison, mais il peut avoir tort, et rien dans sa topographie n'indique que les ruines de son plateau soient plutôt celles d'Ilion que de toute autre citadelle comme il s'en élevait tant à ces époques reculées. D'ailleurs, cette localité contrarie certain texte d'Homère et ne s'accorde point avec la course des deux héros qui se poursuivent du figuier aux sources du Scamandre; il eut fallu, dans ce cas, traverser le Simoïs et s'éloigner considérablement des murs de la ville, pour arriver aux sources froides et chaudes.

J'ai vu, du plateau de Bounar-Bachi, le plateau signalé par M. Morey; un de mes compagnons de voyage m'en a fait remarquer les ruines, mais ne me les a point indiquées comme méritant un examen plus complet. M. Calvert et ses frères, qui habitent la Troade depuis plusieurs années, ont étudié ce pays avec conscience et amour; ils

Digitized by Google

en ont examiné tous les plateaux sous toutes leurs faces; et celui-ci, qu'ils ont revu maintes fois depuis la découverte de M. Morey, ne leur a jamais paru mériter l'intérêt qu'il inspire à notre compatriote.

Ces savants anglais ont vu tous les voyageurs modernes en Troade, ont lu, compulsé tous les textes, ont comparé toutes les opinions, et leur foi dans l'Ilion de Bounar-Bachi n'en est point ébranlée. — Quelles objections raisonnables pourraient adresser tous les voyageurs qui n'ont fait, comme moi, que traverser rapidement la contrée, à des hommes érudits qui ont fait de cette belle question leur étude privilégiée, auxquels rien n'est échappé, qui ont tout vu, tout bien vu?

Nous n'en rendrons pas moins justice aux efforts de M. Morey pour élucider une question qui sera peut-être toujours obscure et qui présente, cependant, un si haut intérêt.

Cherchons, enfin, à restituer aux cours d'eau de la Troade leurs noms homériques, et voyons s'il nous sera plus facile de les reconnaître qu'il ne l'a été de retrouver le véritable emplacement d'Ilion.

Le poète cite les noms de trois fleuves. Quels fleuves! le Tembrius, le Scamandre, que les dieux appellent Xanthe, et le Simoïs.

Examinons chacun d'eux. Suivant Lechevalier et ses partisans, le Tembrius n'est autre chose que le Tembreck-Tchaï, et l'analogie des noms prévient immédiatement en faveur de cette opinion. Le Tembreck est situé vers l'extrémité nord de la plaine; presqu'entièrement à sec pendant l'été, torrentueux pendant l'hiver, quoiqu'il n'ait qu'un bien faible parcours. C'est cependant à ce chétif torrent, que la plupart des voyageurs traversent sans le soupçonner, que M. d'Eckenbrecker impose le nom de Simoïs; mais il reconnaît que son lit a dû changer depuis

Digitized by Google

l'époque d'Homère, par suite d'atterrissements, et qu'au temps de l'Iliade son embouchure se confondait avec celle du Scamandre (Mendéré). — C'est grave, de détourner le lit d'un cours d'eau pour qu'il puisse entrer dans le cadre qu'on s'est tracé d'avance; les ruines qu'on rencontre dans cette partie de la plaine ne semblent pas annoncer un exhaussement du sol par suite d'atterrissements; aussi, rien ne nous indiquant ce changement de lit, nous n'y croyons pas et nous ne pouvons accorder au Tembreck l'honneur d'être le Simoïs.

Il faut cependant que ce savant trouve aussi son Tembrius. Il le prend dans un cours d'eau plus important, le *Kamar-Tchaï*, ainsi appelé des voûtes d'un aqueduc sous lesquelles il coule, et qui se jette dans le Mendéré. Mais il y aurait, dans ce cas, une inconséquence flagrante dans Homère, qui ferait jouer un rôle de premier ordre au fleuve le moins important de la contrée, et qui laisserait sans emploi le plus gracieux et le plus constant dans son cours, celui qui, à nos yeux, est le véritable Scamandre.

L'eau de Bounar-Bachi, dont nous voulons parler, est pour M. d'Eckenbrecker, un fleuve sans nom, dont Homère ne s'est point occupé. Il est difficile, je dois en convenir, d'appliquer à ce cours d'eau les épithètes d'impétueux, de tourbillonnant, que le poète impose au Scamandre. Il est calme, peu profond, et ne présente nulle part un cours tourbillonnant.

Mais ces sources, voisines d'Ilion, dans lesquelles les filles de Troie venaient purifier leur linge; elles sont là, et dans toute la contrée on n'en trouve point d'autres qui puissent rendre compte de la pensée du poète. Il fallait à Homère des flots écumeux, des tourbillons, des gouffres, pour satisfaire aux besoins de sa fiction; devait-il pousser le scrupule jusqu'à s'en priver? D'ailleurs, il n'épargne pas davantage les gouffres et les flots impétueux pour le

Digitized by Google

Simoïs, auquel Scamandre dit : « Ouvre toutes tes sources, » ô frère chéri ; réunis toutes tes eaux, rassemble tous tes » flots, entraîne les arbres et les rochers. » — Le Mendéré, de beaucoup le plus important de la contrée, qui prend sa source près du sommet de l'Ida, reçoit plusieurs tributaires et parcourt jusqu'à son embouchure un trajet d'environ dix lieues ; le Mendéré, dis-je, est le seul fleuve auquel puissent s'adresser ces paroles. — La difficulté serait donc la même, quel que fût celui des deux cours d'eau qu'on voulût appeler Simoïs ou Scamandre.

Il est vrai qu'à une époque postérieure à Homère le Mendéré, que nous considérons comme le Simoïs du poète, fut appelé Scamandre, et c'est sous ce nom qu'il est désigné par Pline et Strabon. Mais, à cette époque, le nom de Simoïs avait complétement disparu ; les sources célèbres conservèrent cependant toujours leur nom, et l'eau de Bounar-Bachi fut appelée le vieux Scamandre *(Palaios Scamandros)*. C'est donc véritablement au Simoïs que doit s'appliquer cette phrase de Pline, *Scamander amnis navigabilis,* quoique ce fleuve ait cessé d'être navigable, s'il le fut jamais.

M. d'Eckenbrecker fait remarquer avec raison que les cours d'eau de la Troade ont dû perdre beaucoup de leur importance depuis les temps homériques, par suite du déboisement de l'Ida, alors couvert d'épaisses forêts, aujourd'hui en grande partie dénudé. Malgré les controverses qui agitent encore le monde savant au sujet de l'influence qu'exercent les sols boisés sur le régime des eaux, nous admettons que les forêts en règlent le cours, diminuent leur fureur torrentielle en hiver, augmentent leur abondance en été.

Homère donne au Scamandre le nom de fils de Jupiter, et du temps du poète comme au beau temps d'Ilion, ce fleuve était l'objet d'un culte tout particulier. Voici com-

Digitized by Google

ment Choiseul-Gouffier explique cette préférence sur son frère Simoïs : « Chaque fleuve avait son dieu, ou plutôt » était un dieu lui-même. Le *Scamandre* fut l'objet d'un » culte encore plus solennel, qui déjà depuis longtemps » lui avait été décerné, lorsqu'à ses premiers honneurs il » joignit celui d'être chanté par Homère. Le cours pai- » sible de ses eaux était un bienfait de tous les instants » pour les habitants de la plaine qu'elles fertilisaient; lui » seul les dédommageait, les consolait des ravages causés » par le *Simoïs :* celui-ci était un tyran odieux, le *Sca-* » *mandre* parut une divinité propice; nous le voyons, » fils de Jupiter, prendre, en quelque sorte, place sur » l'Olympe; il eut des fêtes, des pontifes; on brûlait sur » ses bords l'encens consacré aux dieux; on lui offrait des » victimes, et l'on semblait craindre de souiller la limpi- » dité de ses eaux; mais au milieu de tous ces hommages » que lui décernait la reconnaissance publique, il en re- » cevait un plus flatteur encore. Par un usage antique que » consacrait la religion, on feignait de lui offrir, avec des » chants d'allégresse, ce tribut de l'innocence et de la » jeunesse qui n'appartient qu'à l'amour. Ce droit du Sca- » mandre fut, dit-on, usurpé la veille des noces de la » belle Callirhoë, par le jeune Cimon, qui avait accom- » pagné dans la Troade l'orateur Eschine, banni de sa » patrie; et la naïve simplicité de Callirhoë ayant publié » cet attentat, les deux voyageurs furent contraints de » chercher leur salut dans une prompte fuite. »

Je n'hésite donc pas à voir le Simoïs d'Homère dans le Mendéré, le Scamandre dans le cours d'eau de Bounar-Bachi, et le modeste Tembreck-Tchaï n'est autre que le Tembrius du poëte.

Digitized by Google

LA PAIX DE DIEU

ET

LA TRÈVE DE DIEU

(2e FRAGMENT)[1],

PAR M. L'ABBÉ GUÉPRATTE.

Messieurs,

En terminant la première partie de cette étude historique, je donnais clairement à entendre que la *Paix de Dieu*, telle qu'elle fut constituée dans les conciles qui lui donnèrent naissance, n'eut point des destinées durables, et qu'elle se trouva presqu'aussitôt remplacée par une autre institution plus connue de tous, et désignée communément dans nos histoires sous le nom de LA TRÈVE DE DIEU. Puis, je me posais ces questions : Pourquoi la *Paix de Dieu* fut-elle frappée d'impuissance dès son origine, et comment les évêques furent-ils amenés à établir la *Trève?* — Quels furent les réglements et les destinées de cette dernière? — C'était, Messieurs, indiquer en quelques mots ce qui me restait à vous exposer de l'important sujet dont j'avais commencé devant vous l'examen; c'était

[1] Voir *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, année 1856, p. 277 et suiv. Dans ce premier fragment, à la page 306, ligne 16e, au lieu de *religieux* il faut lire *religieuses* (en latin, *sanctimonialibus*).

Digitized by Google

en même temps tracer par avance la marche bien naturelle que je devais suivre.

Je n'ai donc en ce moment qu'à reprendre les précédentes questions, dans l'ordre où elles se présentent, à interroger les documents et à faire parler les faits. J'entre aussitôt en matière, me confiant toujours en cette extrême bienveillance que vous avez daigné jusqu'ici me témoigner, et dont je me plais à reporter sur vous tout l'honneur.

I.

Résumé. — Transition de la Paix de Dieu à la Paix et Trêve de Dieu.

La *Paix de Dieu* avait été proclamée dans les conditions que j'ai dites et dont je dois rappeler ici la sommaire indication.

Jusqu'à la fin du dixième siècle, c'est-à-dire jusqu'aux conciles de Charroux et de Narbonne, en 988 et 990, l'Église seule nous a paru intervenir, tantôt pressant par ses exhortations, tantôt menaçant par ses censures, interdits, excommunications et anathèmes, les violateurs des biens des églises et des pauvres, les perturbateurs de la paix.

Mais, en 994, pour la première fois, se présente un *pacte de paix et de justice mutuelle*[1] conclu à Limoges par le duc et les seigneurs du pays, pardevant les évêques d'Aquitaine.

[1] « . . . pactum pacis et justitiæ a duce et principibus vicissim fœderatum est. » Ademar. Caban. *Chronic.*, apud *Rerum Gallic..... Scriptores*, T. X, p. 147.

Digitized by Google

Au Puy, mêmes engagements contractés dans une assemblée nombreuse d'évêques, de princes et de seigneurs, et promulgués dans les différents diocèses du midi, depuis Clermont et Valence, jusqu'à Elne et Glandève. Les statuts sont formels : on y assure protection pour les troupeaux et bêtes de somme, qui font la richesse du laboureur, pour les marchands, pour les églises et les clercs non armés; le tout, sous peine d'excommunication et d'anathème[1].

Ce mouvement pacificateur se communique bien vite aux provinces du centre et de l'ouest. — Les archevêques de Bourges et de Vienne confirment pour leurs provinces les réglements portés au Puy. — A Poitiers se trouvent réunis l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Poitiers, de Limoges, d'Angoulême et de Saintes, avec douze abbés. Il s'agit toujours de la Paix. Cette fois, le duc et les seigneurs s'y obligent, non-seulement sous peine d'excommunication, mais, de plus, par des *otages* que chacun d'eux est tenu de livrer. Surtout, nous avons remarqué cette disposition importante contenue dans le premier canon[2], qu'en cas d'altercation ou de querelle, les adversaires devaient se présenter devant le seigneur du pays ou le juge de la localité. Il était arrêté en outre que si l'un d'eux refusait de comparaître, le seigneur ou le juge devait en faire justice, sinon il perdait son otage; si, enfin, l'on ne pouvait arriver à faire prévaloir la justice, les sei-

[1] Jusqu'au douzième siècle on continua de distinguer l'anathème de la simple excommunication. Celle-ci avait des effets plus ou moins restreints, même dans l'ordre spirituel, et ce n'est qu'à l'anathème ou à l'excommunication complète que se trouvaient attachés tous les effets de la mort civile. — Receveur, *Discours sur l'Hist. ecclésiast.*, p 480. Voir aussi *Pouvoir du Pape au moyen âge*, 2e édit., pp. 410 et sq.

[2] *Concil. Pictav.*, Can. I. *Ut de rebus controversis omnes stent ad justitiam coram principe vel judice.* — Hard., *Conc.* T. VI, P. I, col. 763-764.

Digitized by Google

gneurs et les évêques devaient être appelés et réunis pour confondre et abattre le contrevenant. — Vers 1020, le diocèse d'Auxerre a sa grande assemblée : l'année suivante, c'est Amiens ; mais ici encore nous avons constaté avec quel soin on voulait procurer la discussion amiable des griefs devant l'évêque et le comte.

Viennent enfin les grandes réunions de l'an 1031, à Bourges et à Limoges, et tous les conciles dont parle Glaber, qui furent célébrés après l'année 1033, en Aquitaine, dans les provinces d'Arles, de Lyon, dans toute la Bourgogne, dans toutes les parties de la France, et jusqu'au diocèse de Cambrai.

La *Paix de Dieu* arrive ainsi à sa forme définitive : — elle a ses réglements détaillés, *descriptio capitatim digesta*, suivant les propres paroles de l'historien[1] ; — on s'engage solennellement à les observer. — Quant à la sanction, elle est double : au spirituel, l'*excommunication* avec toutes ses suites, et au temporel, la *perte des biens* ou des *peines corporelles*. La première de ces peines était prononcée par les évêques incontestablement : mais qui devait assurer l'application des dernières ? Existait-il dès lors une force armée pour châtier les réfractaires, comme on le rencontre plus tard ? Rien dans les textes qui ont passé sous nos yeux ne nous l'a fait entrevoir[2]. Peut-être y avait-il simplement solidarité entre les divers membres de l'association, qui alors veillaient les uns vis-à-vis des autres à la pratique fidèle des conventions, et se réunis-

[1] « Erat quippe descriptio capitatim digesta, qua continebantur tam illa » quæ fieri prohibebantur, quam ea quæ devota sponsione omnipotenti » Domino offerre decreverant » — Rod. Glab., *Historiar.*, L. IV, c 5, apud *Rer. Gallic. . . . Script.*, T. X.

[2] Glaber ne dit que ces mots : « Prædo namque aut invasor alterius » facultatis *legum districtione arctatus*, vel donis facultatum, seu pœnis » corporis acerrime mulctaretur. » — *Ubi supra.*

Digitized by Google

saient, à un appel régulier, pour punir les contrevenants, comme, du reste, nous l'avons vu formellement spécifié au concile de Poitiers. Mais nos conjectures ne peuvent s'étendre au delà.

Quoi qu'il en soit, l'existence de l'institution est hors de doute. Nous en connaissons maintenant les caractères, l'objet et la fin. La *Paix de Dieu* était générale, absolue, inviolable, interdisant à tous, et en tout temps, et en tous lieux, les violences contre les personnes et contre les choses, les attaques armées, les luttes de représailles, en un mot, toutes ces agressions que l'ancien usage du droit de la force avait maintenues comme légitimes, mais que trop souvent l'ambition personnelle, la cupidité, les plus mesquines passions, recherchaient et exploitaient à leur profit, sous le spécieux prétexte de redresser un tort ou de venger une injure. Par les sanctions si rigoureuses de la Paix, on voulait amener tout plaignant au moyen régulier de se faire rendre justice, en recourant aux autorités légitimes. C'est ce qui ressort clairement des actes du concile de Poitiers, dont il a été parlé plus haut; c'est ce que l'on trouve décidé à Amiens. Voilà bien où voulaient aboutir les prélats organisateurs de la Paix. Oui, c'est ce recours, qu'il soit ou non formulé dans les réglements, c'est ce recours à l'autorité, à une justice calme et régulière, que les évêques désiraient établir et qu'ils s'efforçaient de faire prévaloir; car c'était le moyen extérieur de sauvegarder pacifiquement tous les droits, d'abolir les luttes violentes et d'en prévenir le retour.

Or, il avait été convenu, dans les derniers conciles, ainsi que le marque Raoul Glaber, que l'on s'assemblerait de nouveau au bout de cinq ans, « *pour aviser aux moyens de rendre la paix encore plus stable*[1]. »

[1] « . . . in hac tamen ratione, ut, evoluto quinquennio, confirmandæ

Digitized by Google

Il se tint, en effet, à partir de l'an 1041, des assemblées nombreuses et fréquentes, où parurent, à côté des évêques, les ducs, comtes, vicomtes, barons et seigneurs, et tous, de concert, ils introduisirent dans les lois de la *Paix* précédemment publiées, des modifications importantes. La *Paix de Dieu* devint la *Trève de Dieu;* ou, s'il m'était permis d'employer une expression, inusitée sans doute jusqu'ici dans la langue des historiens, mais qui rendrait plus exactement les faits, je dirais : la *Paix de Dieu* devint la *Paix et Trève de Dieu.*

Pourquoi ce changement si subit et si fondamental? Je vais essayer de le déterminer avec quelque précision.

Tout d'abord, il faut bien reconnaître que, dans certains cas, les guerres privées pouvaient paraître légitimes, et l'être en effet, par suite des circonstances. « Elles » étaient, dit Sismondi, une sorte d'administration barbare de la justice, dont on ne pouvait se passer, lors » même qu'on en déplorait les conséquences. Comme » personne ne vous faisait droit, il fallait bien se faire » droit à soi-même[1]; comme le pouvoir législatif était » anéanti, et qu'aucun pouvoir exécutif n'étendait sa protection sur les provinces, il fallait bien que celui qui » éprouvait une injustice en cherchât par ses propres » forces le redressement[2]. » Ces paroles accusent un état

» pacis gratia idipsum ab universis in orbe fieret mirum in modum. » — Rod. Glab., *Hist.*, L. IV, c. 5, *Ubi supra.*

[1] Il a été parlé du *droit de la force* dans la première partie de ce travail. Voici ce qu'en dit de Marca : « Bella isthæc privata, nec legibus probata » erant, nec omnino damnata; imo vero, si provocatio, vel potius, ut » illius sæculi verbo utar, si *diffidatio* præcessisset, pro jure constituto » habebantur; ita ut in adversarium cæde, prædis et incendiis grassari » liceret. . . . » — *De Concordia Sacerdotii et Imperii*, Lib. IV, C. XIV, n° 2.

[2] *Hist. des Français*, III[e] Partie, Chap. V, T. IV, p. 246. — Sur

Digitized by Google

de choses malheureusement trop souvent réalisé, et dont il importe de tenir compte. Là donc se présentait un premier obstacle au triomphe absolu de la *Paix:* ce n'était pas le plus redoutable.

Qui ne sait le tyrannique empire des habitudes, quand surtout ces habitudes sont au service des passions, ou favorisent de puissants intérêts? Ce fut la source de bien des misères de cette époque. On s'était habitué à négliger, à éluder tous les autres moyens de conciliation, à ne plus chercher d'autre juge que la force. Entre seigneurs, je l'ai dit, on prenait les armes à la moindre occasion: pour satisfaire une rancune, comme pour revendiquer un droit; pour s'approprier un territoire convoité, comme pour obtenir la réparation d'un tort. S'agissait-il d'un voisin dont on croyait avoir à se plaindre, on courait le châtier par le ravage de ses champs, le pillage de ses métairies, ou, en cas de résistance, par le meurtre de ses gens. On usait de la force, enfin, non plus seulement parce que ce pouvait être en certains cas un droit, une nécessité, mais parce qu'on avait pris en habitude ce genre de satisfaction qui avait les apparences de la justice, et que les passions y trouvaient leur compte[1]. — C'étaient ces déplorables

l'extrême faiblesse du pouvoir royal au onzième siècle, voir les Lettres 3e et 94e de S. Fulbert, de Chartres.

[1] En 1095, au concile de Clermont, Urbain II ne craindra pas de stigmatiser ce mal en présence de ceux qui en sont les auteurs; il adressera aux seigneurs ces énergiques paroles: « Quid dicimus, fratres? audite et » intelligite. Vos accincti cingulo militiæ magno supercilio fratres vestros » dilaniatis, atque inter vos dissecamini.... Non tenetis vere viam per » quam eatis ad salutem et vitam. Vos pupillorum oppressores, vos vi- » duarum prædatores, vos homicidæ, vos sacrilegi, vos alieni juris direp- » tores; vos pro effundendo sanguine christiano exspectatis latrocinantium » stipendia, et sicut vultures odorantur cadavera, sic longinquarum par- » tium auspicamini et sectamini bella. Certe via ista pessima est, quoniam » a Deo omnino remota est. » — Hard., *Concil.*, T. VI, col. 1726-1727.

Digitized by Google

habitudes qu'il était urgent d'arrêter, ces passions qu'il fallait contenir. Je me figure un torrent débordé, roulant avec fracas ses eaux tumultueuses, renversant tout sur son passage, et ne laissant après lui que des ruines. Essayez de le contenir tout d'un coup : vains efforts ! votre barrière se rompt, et le torrent reprend son cours et ses ravages.... Ne nous étonnons pas, Messieurs, si les réglements de la *Paix* ont dû céder eux-mêmes.

Enfin, je ne sais si je me trompe, mais il me semble que les monuments contemporains nous révèlent une nouvelle cause du peu de succès de la *Paix*. En parcourant le texte de l'Histoire de Glaber et les Actes des Conciles, j'ai cru remarquer que non-seulement l'initiative vint des évêques, mais qu'eux seuls aussi arrêtèrent les premiers réglements, et que les seigneurs et le peuple ne furent convoqués que pour en entendre la promulgation. Mais promulguer ne suffisait pas ; il fallait faire observer. Or, suivant la judicieuse remarque des *historiens du Languedoc*[1], comme les prélats n'avaient que des armes spirituelles à opposer à des abus si communs et si autorisés, et qu'ils n'étaient pas appuyés de l'autorité temporelle, les désordres continuèrent jusqu'à ce qu'enfin les seigneurs plus religieux voulurent bien concourir au rétablissement de la *Paix*.

Ainsi, dans quelques cas, nécessité au moins provisoire des luttes armées pour le triomphe du droit ; — plus souvent, vieilles habitudes de guerre entretenues par la passion ou l'intérêt ; — enfin intervention d'une puissance trop faible pour faire respecter ses décrets : quels obstacles ! Y a-t-il lieu de s'étonner que la *loi de Paix* se soit trouvée impuissante ? Elle a commandé le calme, et sa voix n'a pas été obéie, c'est vrai ; elle n'a pu vaincre le mal, elle

[1] *Histoire générale du Languedoc*, par deux religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Paris, 1733, T. II, p. 182.

Digitized by Google

a été comme submergée, rompue par le torrent, c'est vrai encore. Mais, j'ai hâte de le proclamer, elle n'est pas demeurée absolument sans résultat. Promulguée dans les diverses provinces, accueillie avec acclamation par les populations aux misères desquelles elle voulait apporter un remède, elle donna au moins l'éveil sur ce qu'il était possible de faire. Aussi, voyez : les évêques ne se rebutèrent point. Dévoués à leur œuvre de pacification et de justice, ils ne cessèrent d'en poursuivre la réalisation. Que firent-ils ? Ne pouvant plus songer à une *Paix absolue,* ils cherchèrent au moins à obtenir une *Paix partielle, la plus ample possible.* Pour cela, il fallait céder à des exigences, malheureuses sans doute, mais en ce moment inévitables ; ils cédèrent : il fallait ménager un reste des mœurs barbares qu'aucun effort n'avait pu jusqu'alors adoucir ; ils firent des concessions. Le sacrifice était dur à des cœurs d'évêques ; mais comment lutter sans tout compromettre ? Les prélats cédèrent donc sur quelques points, avec la conviction d'un devoir sagement accompli, et surtout avec l'espérance de regagner plus tard le terrain que les circonstances forçaient d'abandonner.

Cette prudente condescendance des évêques du onzième siècle n'est point le fruit de ma pensée, le résultat d'une conjecture gratuite de ma part ; elle existe réellement, et je la trouve très-nettement exprimée dans une lettre du B. Ives de Chartres à ses diocésains. Le saint prélat, parlant de leurs habitudes de violences et des concessions qui leur sont faites par les réglements de la *Trève,* leur déclare que c'est uniquement dans l'espérance de leur amendement futur qu'*on tolère leur imperfection,* qu'*on ferme les yeux sur leur impiété,* et, parce qu'*on préfère les voir infirmes et blessés que tout à fait morts* [1].

[1] Ce texte important mérite d'être cité : « .... Sed quia prona est

Digitized by Google

Par ces intelligentes concessions, nombre de seigneurs furent gagnés à la cause des évêques ; d'autres, par entraînement ou par crainte, se rendirent. On se concerta, on finit par s'entendre. De ce commun accord sortirent les réglements nouveaux. A la *Paix de Dieu* fut substituée, ainsi que je l'ai dit plus haut, la *Paix et Trève de Dieu;* « c'est-à-dire, selon Sismondi, qu'au lieu de s'efforcer » plus longtemps d'arrêter l'essor de toutes les passions » humaines.... on prit à tâche de régulariser ces passions, » de soumettre la guerre aux lois de l'honneur, de l'humanité et de la compassion ; de laisser à ceux qui » n'avaient point de supérieurs l'appel à la force, puis- » qu'il était impossible de leur donner aucun autre garant; » mais de les empêcher de faire jamais de cette force un » usage destructif de la société, ou de la tourner contre » ceux de qui ils n'avaient point reçu d'injures, et de qui » ils ne pouvaient point attendre de redressement[1]. »

Tel était, en effet, quoique présenté d'une manière incomplète, le but immédiat de la nouvelle institution, de la *Paix et Trève de Dieu;* tel en devait être l'inestimable résultat. Formulée par Sismondi, l'appréciation générale que je viens d'exposer, ne saurait être suspecte pour

» omnis ætas ab adolescentia in malum, et perversi homines stipendia » peccati magis quam justitiæ diligentes adversus correptores suos insur- » gunt tanquam phrenetici in medicos, *exspectantes de vobis meliora et* » *viciniora saluti, toleramus imperfectionem vestram, dissimulamus* » *impietatem vestram: et quum abundante iniquitate sanare vos perfecte* » *nequeamus, malumus infirmos et saucios vos habere quam penitus* » *mortuos*. Rogamus itaque et obsecramus ...., etc. » — D. Ivonis Carnotensis *Opera omnia*. Paris, 1647. *Epist.* 44.

Suivant la remarque de J.-B. Souchet, chanoine de Chartres, cette pièce est plutôt un mandement qu'une simple lettre, et fut publiée sans doute pour promulguer les décrets du concile de Clermont, en 1095.

[1] Simonde de Sismondi, *Histoire des Français*, T. IV, p. 246.

Digitized by Google

personne, et je m'estime particulièrement heureux de l'avoir rencontrée chez cet écrivain.

Par quels moyens la *Paix et Trève de Dieu* put-elle opérer tant de bien? En d'autres termes, quels furent les réglements adoptés? Où, et comment s'étendit leur action?

Interrogeons les monuments; c'est à eux de répondre.

II.

Premier établissement de la Paix et Trève de Dieu.

« Il arriva en ce temps, dit Raoul Glaber[1], que les peuples d'Aquitaine d'abord, puis peu à peu ceux de toutes les provinces des Gaules, cédant à la crainte et à l'amour du Seigneur, adoptèrent une mesure qui leur était inspirée par la grâce divine, et dont les conditions étaient : que personne, depuis le soir du mercredi jusqu'au point du jour du lundi de chaque semaine, n'eût la témérité d'enlever par violence quoi que ce soit et à qui que ce soit, ni de satisfaire quelque vengeance particulière, ni même d'exiger caution; — que quiconque oserait enfreindre ce décret public, payerait le tarif de la composition pour sa vie, ou serait exclu de la société des chrétiens et banni de sa patrie. Tout le monde convint aussi, dit-on, de donner à cette loi le nom de *Trève du Seigneur,* parce qu'elle ne fut pas seulement soutenue par les puissances humaines, mais fut bien des fois sanctionnée par des châtiments divins[2]. » Et Glaber ajoute qu'en effet la justice

[1] Rod. Glab., *Histor.*, L. V, c. I, apud *Rer. Gall.... Script.*, T. X, p. 59. — *Conf.*, Baron., *Annales ecclesiastici*, ad an. 1034, VI et VII; Pagi, *Critica in Annal.*, ad an. 1041, VII.

[2] Ne pourrait-on pas ajouter que ce nom fut choisi parce que la Trève

Digitized by Google

des hommes et la vengeance de Dieu sévirent si fréquemment, qu'il serait impossible de le rapporter en détail. Il indique enfin comment et pourquoi la Trève ne fut point aussitôt reçue en Neustrie. C'est qu'à ce moment de graves contestations s'étaient élevées entre le roi Henri, fils de Robert, et les fils d'Odon de Champagne. Les deux partis étaient aux prises, et, par suite, se multipliaient les incendies, les ravages, les massacres. Mais ce refus des Neustriens fut rudement puni par une maladie cruelle (*mortifer ardor*) et par une affreuse disette.

Hugues de Flavigny atteste les mêmes faits, mais avec des circonstances de plus, qui donnent la date précise de l'établissement de la Trève, et nous montrent la charitable intervention de deux hommes que l'on rencontre partout dans les calamités de cette époque. Après avoir parlé d'événements arrivés en l'année 1041, Hugues dit expressément : « En cette même année, la *Trève de Dieu* fut établie et confirmée, et la *Paix* elle-même reçut le nom de *Trève*[1]... » — Remarquons en passant comment les

devait durer pendant les jours de la semaine spécialement consacrés au souvenir des mystères de la Rédemption? Le B. Ives, de Chartres, développe au long cette circonstance dans le beau mandement indiqué plus haut: « Rogamus » itaque et obsecramus, et ex auctoritate Domini Jesu, cujus legatione » licet indigni fungimur, vobis præcipimus ut salvationis vestræ memores, » saltem *hos quatuor dies quibus et Dominus et Salvator noster medici-* » *nalia salutis nostræ sacramenta evidentius operatus est, pacificos fir-* » *miter habeatis*, et *ab omni injuria* tam inimicorum quam amicorum, » tam alienigenarum quam indigenarum, *mentes, manus, linguas com-* » *pescatis*, etc. » *Epist.* 44.

De Marca fait la même remarque: « A quibus bellorum injuriis absti- » nendum erat diebus Jovis, Veneris, Sabbati et Dominica, quos sub » finem vitæ, præcipuis salutis nostræ mysteriis Dominus consecravit. » *De Concord. Sacerd...*, L. IV, C. XIV, nº 2.

[1] Hug. Flavin., *Chronic. Virdun.*, ad an. 1041 et 1042, apud Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, T. VIII. p. 491, et *Rerum Gall.... Script.*, T. XI, p. 145.

Digitized by Google

deux institutions se trouvent une fois de plus très-clairement distinguées dans ce passage : les documents nous apprendront plus loin en quel sens on peut dire que la *Paix elle-même reçut le nom de Trève.* — Hugues nous représente ensuite les Neustriens refusant de recevoir la *Trève,* et le bienheureux Richard de Verdun prêchant au milieu d'eux pour les presser de se soumettre, mais on ne l'écouta point. Le châtiment ne se fit pas attendre. Le mal des ardents et la famine s'appesantirent sur les populations, de sorte qu'en l'année 1042, la mortalité fut immense. En ce péril extrême, on recourait à l'homme de Dieu pour obtenir de lui quelque secours, et par ses prières beaucoup de guérisons furent opérées.

« De nos jours encore, ajoute le chroniqueur, le seigneur évêque des Éduens, parvenu à une extrême vieillesse, raconte comment saint Odilon et d'autres ayant fait recevoir par les Austrasiens la *paix* que des révélations divines avaient pressé d'instituer et que l'on appelait *Trève de Dieu,* et le désir de tous étant que cette *Trève* fût observée en tous lieux, on s'en remit unanimement au zèle de notre Père *Grâce-Dieu* (*Gratiæ-Dei,* surnom donné au B. Richard[1]) du soin de faire accepter cette *Paix* en Neustrie, car on savait qu'il jouissait d'une si haute considération, que tout ce qu'il recommanderait, on s'empresserait de le pratiquer, et que l'on éviterait ce qu'il dirait d'éviter. » Le vénérable Père remplit sa belle mis-

[1] A propos de ce surnom, Hugues de Flavigny représente ainsi le B. Richard : « .... inter præcipuos egregium, pietate prædicabilem, re- » ligione commendabilem, quem tenta Deus donaverat omnium gratia, ut » a plerisque, pro inolita sibi benignitate, vitæque et sermonis acceptione, » et non affectata elegantia, sed impensa gratia, hoc vocaretur agnomine, » videlicet *Richardus Gratia-Dei,* sicut et *S. Odilo,* ab ingenita pietate, » *Pius,* et *Willelmus,* a rigore ferventioris propositi, *Supra-Regulam* » dictus est, etc... » — Mabillon, *Acta SS. O. S. B.,* T. VIII, p. 483.

Digitized by Google

sion; mais la volonté perverse de quelques-uns et leur caractère indomptable rendirent vains tous ses efforts[1]. C'est alors que les châtiments divins éclatèrent.

Sans doute, Messieurs, nous n'avons, par ces deux écrivains du onzième siècle, dont je viens d'analyser le témoignage, qu'une idée très-générale de la *Paix et Trève de Dieu,* de son établissement et de sa propagation dans ce qu'ils appellent les provinces des Gaules. Toutefois, ces renseignements, si incomplets, si insuffisants qu'ils soient, ne laissent pas d'avoir pour nous une grande valeur, en ce qu'ils caractérisent l'institution et résument sur ses tendances les impressions de l'époque. C'est pourquoi je me suis fait un devoir de les présenter tout d'abord.

Arrivons maintenant à des détails précis et circonstanciés. Pour cela, nous n'avons qu'à remonter à la source même, c'est-à-dire, aux *Actes* des Conciles, ou plutôt de ces assemblées mixtes composées d'évêques, d'ecclésiastiques, de seigneurs et d'hommes du peuple, dans lesquelles furent portés les réglements de la *Paix et Trève.* Là, les détails se trouvent en abondance; je vais y puiser à pleines mains.

La première de ces assemblées paraît être celle de *Tulujes,* que l'*Histoire générale du Languedoc* rapporte à l'année 1041[2]. J'en citerai les actes à peu près dans

[1] Il paraît cependant que le duc Guillaume et les évêques de Normandie entrèrent dans les vues du B. Richard, car on trouve un *décret synodal* dressé par eux à Caen, dès l'année 1042. — D. Bessin, *Concil. Rotomag. provinc.*, p. 39. Il en sera parlé plus loin.

[2] Il existe parfois des écarts assez considérables entre les dates admises par les différents auteurs, pour plusieurs des conciles relatifs à la Paix et Trève de Dieu. Celui de Tulujes, par exemple, est inscrit sous l'année 1045, dans *De Concordiâ...*; — Hardouin, de son côté, le porte à l'an 1065, tandis que l'*Hist. génér. du Languedoc* préfère l'année 1041.

Au reste, je crois devoir encore rappeler qu'une rigoureuse exactitude

Digitized by Google

leur entier, et textuellement, afin de donner, une fois pour toutes, à connaître et à apprécier cette sorte de documents.

« Voici quelle fut la *Trève* et *Paix*[1] confirmée par l'archevêque de Narbonne, seigneur Guifred, et par Bérenger, évêque de Girone, et par seigneur Raymond, évêque d'Elne, et par les comtes de Roussillon, seigneur Gausfred, et Guillabert, son fils, et par seigneur Pons, comte d'Empuries, et par seigneur Guillaume, comte de Bésalu, et par seigneur Raymond, comte de Cerdagne, et par seigneur Gauzbert, vicomte de Castelnau, réunis avec les autres seigneurs de l'évêché d'Elne, dans les plaines de Tulujes, au comté de Roussillon.

» Il a été établi par lesdits évêques, du consentement des autres nobles, que, dans le comté de Roussillon, de Conflent et de Vallespir, on devait respecter les églises, les cimetières et les autres lieux sacrés entourant les églises à une distance de *trente* pas ecclésiastiques.... Quiconque violera une église ou les lieux réservés et y commettra quelque violence, sera tenu d'abord de réparer le tort causé à la personne attaquée, et en outre d'acquitter envers l'église ainsi violée la satisfaction de droit, et envers l'évêque d'Elne le tarif de composition pour le crime de sacrilége. Que s'il s'agit d'églises dans lesquelles des lieux de refuges fortifiés (*castra*) auraient été construits, ou dans lesquelles les voleurs ou ravisseurs auraient accumulé le

de chronologie n'est point nécessaire pour l'étude de la question présente, dans le sens spécial où elle est ici envisagée.

[1] Le texte que j'ai suivi est celui qu'a donné P. de Marca dans sa *Concorde*, L. IV, C. XIV. Celui de l'*Hist. génér. du Languedoc*, dans ses *Preuves*, T. II, p. 206, présente des variantes, dont quelques-unes ont de l'importance, et qui me portent à croire que les deux réglements, bien que semblables en beaucoup de points, ont été promulgués en des assemblées différentes. — Voir aussi *Rerum Gallic...*, T. XI, p. 510.

Digitized by Google

fruit de leurs vols, rapines et brigandages, elles jouiront néanmoins du privilége de la *Paix*, jusqu'à ce qu'on en ait porté plainte audit évêque d'Elne, qui alors prononcera sur la réparation à accomplir par les contrevenants, ou ordonnera l'exclusion desdites églises de l'immunité de la *Paix*.

» Les mêmes évêques ont défendu d'envahir les domaines des chanoines et des monastères, et d'en enlever quoi que ce soit.

» Que personne n'arrête les clercs marchant sans armes, ni les moines, ni les religieuses, ni les veuves; et qu'on ne leur cause aucun mal.

» Qu'on n'arrête point non plus les paysans ou les paysannes, à moins que ce ne soit pour des fautes par eux commises et pour les livrer à la justice.

» Qu'on n'enlève point les juments ni leurs produits, soit chevaux, soit mulets, au-dessous d'un an[1]; non plus que les bœufs, les vaches et leurs veaux, les ânes, les ânesses et leurs ânons, les brebis, les béliers, les boucs, les chèvres et leurs petits.

» Que personne ne brûle ou ne renverse les habitations des paysans[2].

»..... Quiconque aura violé les réglements de la susdite *Trève et Paix*[3], réparera par composition simple le dommage qu'il aura causé, dans le terme de quinze jours : passé ce terme, s'il n'a point réparé, il sera con-

[1] *Variante :* Au-dessous de six mois.

[2] *Addition :* Ou des clercs même portant les armes, non plus que les colombiers et les paillers..... Qu'on n'enlève point les vêtements des villageois, ni les socs de charrue, ni les houes; qu'on ne brûle point les oliviers et qu'on ne détruise pas leurs fruits.

[3] *Var. :* Quiconque violera cette *Paix*. L'expression est plus juste, car il n'a encore été question que de *Paix* dans les articles qui précèdent.

Digitized by Google

damné au double, pour, une moitié être attribuée à la personne offensée, et l'autre moitié être partagée entre l'évêque et le comte qui aura aidé celui-ci à faire exécuter le décret.

» S'il y a refus de faire justice dans les quinze jours qui suivront la plainte portée pardevant l'évêque, et ses clercs et le comte, le coupable et ceux qui lui ayant donné conseil ou secours n'auront point réparé, seront exclus de la *Trève et Paix* et ne seront point reçus à se plaindre du mal qui leur aura été fait, en violation des réglements de la *Paix et Trève*..... etc.

» Quant à la *Trève du Seigneur,* les mêmes évêques la confirmèrent en ces termes :

» Qu'elle soit observée en tout temps par tous les chrétiens, depuis le coucher du soleil de la quatrième férie, c'est-à-dire du mercredi, jusqu'au soleil levant de la deuxième férie, c'est-à-dire du lundi.

» De même, et sans interruption, depuis le premier jour de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie du Seigneur inclusivement, veille de la fête de saint Hilaire ; et depuis le lundi qui précède le Carême jusqu'au lundi qui suit le dimanche de l'octave de la Pentecôte. Sont compris également dans la *Trève*[1] les trois fêtes de sainte Marie avec leurs vigiles ; la vigile et le jour de la Nativité de saint Jean ; les fêtes des saints Juste et Pasteur, et des saints Abdon et Sennen, de saint Félix, de saint Genès, de saint Nazaire, de saint Laurent et de saint Michel ; la solennité

[1] *Var.* : Les vigiles et les fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Croix du Seigneur ; les trois vigiles et les trois fêtes de Sainte Marie ; les vigiles et fêtes de tous les Apôtres, de S. Laurent, de S. Paul de Narbonne, de S. Jean-Baptiste, de S. Michel; archange, de S. Martin, confesseur, la vigile et la solennité de Tous les Saints, ainsi que les Quatre-Temps, enfin les nuits qui précèdent ces jours, depuis le coucher du soleil, et les nuits qui les suivent.

Digitized by Google

de Tous les Saints; la fête de saint Martin, les deux fêtes de la Sainte Croix, la Chaire de saint Pierre, la fête de saint Ennésius, qui se célèbre le XII des calendes de septembre, et la Décollation de saint Jean-Baptiste, ainsi que les vigiles et les nuits de toutes ces fêtes; enfin tous les jours et les nuits des Quatre-Temps.

» Quiconque, pendant cette Trève du Seigneur, aura fait du mal à qui que ce soit, devra le réparer au double, et, pour la violation de la Trève, il subira dans l'église de Sainte Eulalie (église cathédrale d'Elne) le jugement de l'eau froide[1]. Quant à celui qui aurait tué quelqu'un volontairement, il a été statué, du consentement de tous les chrétiens, qu'il serait condamné à un exil perpétuel; et si ce n'était que par accident, il sera éloigné pour tout le temps que l'évêque et les chanoines auront déterminé. Celui qui se sera rendu coupable de tentative contre la vie ou la liberté de quelqu'un, ou pour la prise d'un château, quand même il n'aurait point réussi, devra réparer cette violation de la Trève, suivant le jugement de l'évêque et des chanoines, absolument comme s'il avait exécuté son dessein.

» Enfin, il fut défendu, pour toute la durée de l'Avent et du Carême, où la Trève devait se continuer, de travailler à aucun ouvrage de fortification, à moins qu'il n'eût été commencé au moins quinze jours avant l'ouverture desdites trèves.

» Les plaintes et les poursuites touchant la violation de la *Trève* ou de la *Paix* pourront se faire en tout temps par-

[1] Que l'on ne s'étonne point de voir ce *jugement par l'eau froide* prescrit par un concile. César Cantu fait observer avec beaucoup de raison, que, « si les *ordalies* ne furent pas abolies, comme trop enracinées dans les » habitudes, le clergé les attira à lui, et, les entourant de ses rites, » s'en fit un moyen pour sauver nombre d'innocents. » *Hist. univ.*, X^e Époque, Ch. XVI, T. IX, p. 283.

Digitized by Google

devant l'évêque ou ses chanoines, et dans les conditions marquées plus haut pour la paix des églises. Et ceux contre qui l'évêque ou les chanoines auront prononcé, et ceux qui se seront portés comme caution ou comme otages, s'ils ne se soumettent point, seront excommuniés par l'évêque ou les chanoines, ainsi que tous ceux qui leur auront donné aide et protection; et, tant qu'ils demeureront dans cet état d'infraction contre la *Paix* et la *Trève du Seigneur*, il n'y aura pour eux ni pour leurs biens aucun privilége de Paix et de Trève. »

Arrêtons-nous ici quelques instants, car le texte de ce document donne lieu à des observations importantes.

1° Il s'y rencontre deux séries de dispositions: les unes, reproduites des réglements de la *Paix* précédemment promulguée, les autres, modifiant cette même *Paix* dans un de ses éléments essentiels, la *continuité*, et constituant la *Trève*.

Il y a donc encore *Paix*, paix absolue, sans restriction aucune, en faveur de certaines classes de personnes, dont le caractère est d'être faibles, inoffensives, ne prenant point part aux luttes et aux ravages, à savoir, les clercs non armés, les moines, les religieuses, les veuves et les gens de campagne livrés à la culture; — à l'égard des animaux qui ne peuvent servir à l'attaque, et des instruments de travail, dont la destruction serait la ruine des exploitations agricoles; — enfin, pour certaines propriétés que l'on spécifie: les églises avec tout ce qui les environne à une distance de trente pas, où trouveront en même temps un asile sûr tous ceux qui s'y réfugieront, à condition, bien entendu, qu'on n'en fera pas des lieux fortifiés pour l'attaque ou le pillage; puis, les biens des chanoines et des monastères, ainsi que les maisons des paysans et des clercs, autrement qui aurait pu les mettre à l'abri d'un coup de main ?

Digitized by Google

Quant aux autres personnes et aux autres objets, puisqu'il n'a pas été possible de les soustraire à toute violence par une *Paix absolue,* on les couvre au moins de la protection de la *Trève.* Alors sont déterminés ces jours de chaque semaine, ces époques de chaque année, ces fêtes nombreuses, pendant lesquels toute attaque est interdite sous des peines parfois très-sévères.

Ainsi se présente la nouvelle institution, *composée* de *Paix* et de *Trève,* dans les conditions que je viens de préciser, d'après le texte du concile ; et c'est pour rendre compte de ces deux éléments juxtaposés, mais désormais inséparables, que j'ai hasardé d'en désigner l'ensemble par l'expression complexe de *Paix et Trève de Dieu.*

2° Un mot de l'action salutaire que cette institution est appelée aussitôt à exercer.

La *Paix* reste absolue dans les limites indiquées ; mais en même temps son action me paraît plus assurée, par cela même qu'elle a des limites plus étroites : elle gagne en force ce qu'elle perd en étendue.

Pour ce qui est de la *Trève,* voulez-vous, Messieurs, avoir par des chiffres l'indication sommaire et irréfutable, ce que j'oserais presque nommer le *coefficient* de sa bienfaisante influence? Je dirai donc qu'ayant fait le relevé des jours réservés par le Concile de Tulujes[1], je suis arrivé à un

[1] **Tableau du nombre des jours compris dans la Trève de Dieu, d'après le Concile de Tulujes.**

	AU PLUS. JOURS.	AU MOINS. JOURS.
1° Du premier Dimanche de l'Avent jusqu'à l'Octave de l'Épiphanie inclusivement, c'est-à-dire :		
du 27 nov. au plus tôt jusq. 13 janv. inclus.	48	»
du 3 déc. au plus tard id. id..	»	42
2° Du lundi avant le Carême au lundi après le Dimanche qui suit l'Octave de la Pentecôte...	105	105
A reporter.....	153	147

Digitized by Google

minimum de *deux cent soixante-six* jours, en supposant le cas le plus défavorable, celui où l'Avent aurait commencé le plus tard possible, et où les fêtes spécifiées seraient tombées en des jours déjà privilégiés, par exemple, du jeudi au dimanche inclusivement; — et j'ai trouvé un *maximum* de *trois cent vingt-neuf*, en me basant sur les circonstances les plus favorables. En moyenne, on peut compter sur environ *trois cents* jours. Quelle éloquence dans de pareils chiffres! C'étaient autant de jours préservés de l'usage, ou plutôt, des abus du *droit de la force*, et, par conséquent, arrachés à la violence et aux brigandages.

A s'en tenir à ce simple résultat matériel, quel immense bienfait que cette institution de la *Paix et Trève*, même dans ses conditions nouvelles!

3° Toutefois, son influence devait s'étendre fort au delà; elle devait s'exercer dans un ordre de choses bien

Report.....	153	147
3° Pour les Fêtes et leurs vigiles, ainsi que les Quatre-Temps non compris dans les périodes précédentes, d'après le texte ci-dessus, on trouve 39 jours.....	»	39
mais d'après la variante, on a.....	53	»
4° En défalquant des 52 semaines de l'année les périodes des n^os^ 1° et 2°, il reste 30 semaines au moins, et 31 au plus. Or, il y a 4 jours réservés par semaine : ce qui donne 120 ou 124 jours, moins toutefois le 1^er^ Dimanche de l'Avent déjà compté au n° 1. On a donc au plus.....	123	»
Mais plusieurs des Fêtes de la sainte Vierge et des saints spécifiées au n° 3 pouvaient coïncider avec les 4 derniers jours de chaque semaine, exempts par la loi générale. En supposant qu'elles tombassent *toutes* en ces jours réservés, on avait toujours environ...	»	80
Total.....	329	266

Digitized by Google

autrement élevées, car ici derrière les faits apparaissent des principes. Essayons de placer dans un jour favorable ces grandes et salutaires leçons.

Circonscrire l'exercice du *droit* redoutable dont nous parlons, de ce droit de la force qu'on ne pouvait enchaîner tout d'un coup, parce qu'il était dans les habitudes et quelquefois dans les nécessités de l'époque, lui imposer un respect inviolable, même au milieu des ardeurs de la lutte, pour les classes de personnes désignées, n'était-ce pas proclamer et faire passer dans la pratique l'un des principes fondamentaux du *droit des gens,* qui assure la protection du faible, et, en général, de toute personne qui ne peut se défendre, ni surtout nuire?

Interdire de s'attaquer à certains objets, de les enlever, de les détruire, ceux nommément qui tiennent à l'agriculture, n'était-ce pas enseigner à tous que, si la guerre est dans plusieurs cas un droit, une nécessité, elle reste toujours soumise à des règles tutélaires, qui en font une chose grande et noble, et qu'elle ne doit pas avoir pour but le ravage pour le ravage, la destruction pour la destruction?

Assurer l'inviolabilité des églises et des choses saintes, n'était-ce pas, en inculquant le respect de ce qui doit être sacré pour tous, faire entendre qu'il n'y a souvent que mesquines passions dans les agitations de ce monde, et, par là même, réveiller les consciences, annoncer que devant Dieu sans doute la justice doit se faire, mais que toutes les menées coupables doivent cesser, pour faire place au support mutuel, à la charité chrétienne?

Je constate encore que l'appel sans cesse ouvert à l'évêque, à son chapitre et au comte, l'obligation pour les contrevenants de s'en remettre au jugement rendu, l'intervention du comte, comme puissance séculière, pour l'exécution des réglements, enfin les sanctions stipulées,

Digitized by Google

composition simple ou double, exclusion du privilége de la *Paix et Trève,* bannissement à vie ou à temps, suivant les cas, excommunication, s'il y a résistance, toutes ces dispositions tendaient au même but, l'exercice régulier de la justice et le triomphe de la loi.

Faire tout cela, je le demande, n'était-ce point poser ou rappeler nettement quelques-uns des principes qui assurent la vie des peuples? Que pourrait-on imaginer de plus directement favorable à la civilisation? Les évêques ne rendaient-ils pas à la société le plus signalé service?

4° D'autres résultats imposants devaient sortir de la pratique de la *Paix et Trève,* et de l'action des principes dont cette même *Paix et Trève* était comme la vivante personnification. Je trouve de plusieurs de ces résultats une très-curieuse énumération que je tiens à reproduire, tout incomplète qu'elle soit, parce qu'elle me donnera, aux yeux de plusieurs, une autorité à laquelle mes propres appréciations n'auraient jamais osé se flatter d'atteindre. C'est à Sismondi que je l'emprunte. Il faut que les faits soient bien frappants pour qu'ils aient inspiré à cet écrivain des paroles comme celles que je vais rapporter; et l'on a le droit de se trouver fort, quand on se sent appuyé sur un témoignage aussi inattendu, aussi désintéressé, aussi formel. Il s'agit de la *Trève de Dieu,* et voici ce que je lis : « Cette législation elle-même fut souvent violée, et » au bout d'une période assez longue, elle tomba complé- » tement en désuétude[1]. Cependant on doit encore la con- » sidérer comme la plus glorieuse des entreprises du clergé, » celle qui contribua le plus à adoucir les mœurs; à dé-

[1] J'espère montrer plus tard que la législation de la Paix et Trève se modifie à mesure qu'avance son œuvre, et qu'elle ne tombe en désuétude que quand il existe une organisation de pouvoir assez forte pour assurer l'ordre et la paix.

Digitized by Google

» velopper les sentiments de commisération entre les » hommes, sans nuire à ceux de bravoure; à donner une » base raisonnable au point d'honneur; à faire jouir les » peuples d'autant de paix et de bonheur qu'en pouvait » admettre alors l'état de la société; à multiplier enfin la » population de manière à pouvoir bientôt fournir aux » prodigieuses émigrations des Croisades[1]. »

Il y aurait, Messieurs, à présenter quelques modifications et additions aux résultats cités par l'historien genevois et à ceux que j'ai signalés moi-même; mais je préfère attendre que l'examen des documents nous y ait préparés. Je me borne donc pour le moment à ce qui ressort tout naturellement de la lecture des réglements de Tulujes.

Voilà, Messieurs, dans son origine première, cette admirable association de la *Paix et Trève de Dieu,* « singulière » et sublime transaction de l'Église avec les mœurs brutales et guerrières du temps, » dit un écrivain moderne[2]. — « C'était au fond, écrit à son tour le regrettable abbé » Balmès, le triomphe du droit sur le fait, et l'un des » plus admirables artifices que l'on ait jamais vu employer » pour adoucir les mœurs d'un peuple barbare[3]. »

[1] *Hist. des Français*, IIIe Part., c. V, T. IV, p. 248.

[2] M. P. Lorain, ex-doyen de la Faculté de droit de Dijon, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e édit., p. 36.

[3] Balmès ajoute: « L'homme qui, durant quatre jours de la semaine et pendant de longs périodes de l'année, se voyait forcé de suspendre l'exercice » de la force, devait nécessairement s'incliner à des mœurs plus douces; » il devait finir par renoncer entièrement à la force. Ce qui est difficile, » ce n'est pas de convaincre l'homme qu'il agit mal, mais de lui faire » perdre l'habitude d'agir mal: or, l'on sait que toute habitude s'engendre » par la répétition des actes, et se perd dès que l'on obtient de faire » cesser les actes pendant quelque temps. » — *Le Protest. comparé au Cathol...*, etc., Ch. XXXII, in-8°, T. II, p. 134.

Digitized by Google

III.

Les précédentes considérations bien comprises me semblent devoir être d'un grand secours pour l'intelligence des documents nombreux et si divers dont j'ai à rendre compte. Toutes réunies, elles forment comme un brillant foyer d'où s'échappe et se projette au loin la lumière. A cette clarté, les faits se discernent plus aisément dans les horizons lointains où nous les voyons placés, et ils apparaissent dans leur vraie et juste proportion. Dès-lors nous en saisirons mieux, je l'espère, et les curieux détails et le magnifique ensemble.

Reprenons la suite des faits un moment interrompue.

Les documents nouveaux que je vais produire ont tous un fond commun avec les Actes de Tulujes, mais présentent aussi des modifications quelquefois assez notables. Ces modifications n'ont rien de surprenant pour quiconque se reporte aux circonstances. « La Trève de Dieu, disait un » contemporain, le bienheureux Ives de Chartres, que j'ai » déjà cité, ne fut point établie par une loi commune, » mais fut constituée pour la commune utilité des habitants, » par l'autorité des évêques et des églises, du consentement » et avec le concours des villes et des provinces[1]... etc. » On conçoit aisément par là que des dispositions différentes ont dû s'introduire, suivant les besoins particuliers des différentes contrées. Aussi, voyons-nous que, tout en demeurant fidèle au principe commun de limiter le droit de la guerre et d'interdire, même au moment où les hos-

[1] « ... Treuga Dei non est communi lege sancita, pro communi tamen » utilitate hominum ex placito et pacto civitatis ac patriæ, episcoporum » et ecclesiarum est auctoritate firmata. » — *Epist.* 90.

Digitized by Google

tilités semblent abolir toutes les lois, les actions contraires au droit des gens et à l'humanité ; chaque assemblée nouvelle apportait quelque modification aux lois de la *Trève*.

Les auteurs de l'*Histoire générale du Languedoc* font remarquer en outre et avec raison que les évêques et chapitres chargés de veiller à l'exécution des réglements, éprouvèrent de grandes difficultés, tant le mal avait poussé de profondes racines, et qu'ils durent en conséquence tenir dans la suite des assemblées, soit pour confirmer les anciens décrets, soit pour y ajouter, pour les modifier enfin de façon à assurer le succès de leur œuvre. Nous aurons ainsi, dans le midi, à des intervalles rapprochés, les conciles de *Saint-Gilles*, en 1042, d'*Elne*, en 1047, de *Narbonne*, en 1054.

A la réunion synodale de *Saint-Gilles* (1042)[1] assistèrent en personne vingt-et-un évêques des provinces environnantes, et de plus les députés de l'archevêque de la Narbonnaise première, en sorte que tout le pays compris entre Vienne, Marseille et Narbonne, du Nord au Sud, puis entre Nice, Digne et Alby, de l'Est à l'Ouest, fut représenté au concile par ses prélats. D'un commun accord furent décrétés les articles suivants :

1° Que personne, de quelque condition qu'il soit, ne tente désormais de pénétrer par force dans les demeures des chanoines, dans les couvents des religieux, ou dans les métairies assignées aux divers ordres du clergé..... à moins que dans le cas d'une nécessité extrême, et sans toutefois y porter la destruction. — 2° On renouvelle le

[1] De Marca, *De Concord. Sacerd.*, etc., L. IV, C. XIV. — Hard., *Conc.*, T. VI, col 1041. — Il y a division parmi les historiens au sujet de la date de ce concile. Celle de 1042 est admise par les auteurs du grand ouvrage *Rerum Gallic...*, etc., T. XI, p. 513, et par Balmès. L'*Hist. génér. du Languedoc* se prononce aussi pour l'année 1042, ou au plus tard 1043.

Digitized by Google

privilége déjà indiqué pour les églises et tout ce qui les entoure à trente pas, pourvu cependant que ces lieux réservés ne servent ni de moyen d'attaque, ni de refuge aux malfaiteurs;... et cela, sous peine d'excommunication et d'anathème. — 3° Défense à tous les hommes de guerre de porter les armes pour quelque cause que ce soit, depuis le jour du présent concile (veille des Nones de septembre) jusqu'à la Nativité de S. Jean-Baptiste, à moins d'en avoir obtenu la permission de l'évêque.

Ce dernier point mérite assurément d'être remarqué. On y voit une trève *continue* depuis le 4 septembre jusqu'au 24 juin suivant. Et, pour que l'on sache bien qu'en cela les évêques ne veulent point faire obstacle à la justice, il est annoncé à tous que, si l'on croit avoir besoin de la force pour faire respecter son droit, il suffira de s'en référer à eux et d'obtenir l'autorisation de combattre. C'était à la fois ménager l'amour-propre et fournir le moyen d'opérer bien des réconciliations. Le bienfait de la *Paix et Trève* se trouvait ainsi étendu.

Une modification en sens inverse fut stipulée au synode d'*Elne* (1047)[1]. Cette assemblée simplement diocésaine fut présidée par Oliba, évêque d'Ausone, à la place de Bérenger, évêque d'Elne, qui, étant allé en pèlerinage au delà des mers, avait confié à son collègue le soin de son diocèse. Étaient présents les dignitaires du chapitre, les chanoines, les seigneurs et une foule de fidèles tant hommes que femmes. — De quoi s'agissait-il dans cette nouvelle réunion? Les actes nous le révèlent de la manière la plus précise. Les prescriptions faites précédem-

[1] De Marca, *De Concord. Sacerd.*..., L. IV, C. XIV. — Hard., *Conc.*, T. VI, col. 841-842. Le texte de ce dernier a omis ces mots: « neque » aliquem hominem cum sportella proficiscentem, » qui assurent aux *pèlerins* le privilége de la Paix et Trève.

Digitized by Google

ment étaient presque toutes, non-seulement foulées aux pieds, mais ensevelies dans l'oubli [1], et l'on s'occupait de les rétablir.

1° On déclare donc que personne, dans toute l'étendue de l'évêché et du comté ne pourra assaillir son ennemi depuis le samedi à l'heure de *none,* jusqu'à l'heure de *prime* du lundi, afin que tous puissent sanctifier le dimanche. — 2° De même, on ne devait point attaquer les moines ni les clercs marchant sans armes; — ni tout homme se rendant à l'église ou aux assemblées, et en revenant; — non plus que les hommes étant en pèlerinage ou accompagnant des femmes. — 3° Enfin on devait respecter les églises et les maisons d'alentour jusqu'à la distance de trente pas.

Après deux autres articles sur les mariages incestueux et sur les divorces, étaient formulées ces sévères sanctions. Tous les contrevenants qui, dans l'espace de trois mois, n'auront pas fait pleine satisfaction en présence des chanoines, seront excommuniés, et l'excommunication sera changée en anathème, si, dans trois autres mois, les excommuniés ne viennent à résipiscence. Il est interdit de manger ou de boire avec eux, de leur donner le baiser d'amitié, et même de leur parler, à moins que ce ne soit pour les porter à satisfaire. Si les coupables meurent dans leur obstination, on leur refusera la sépulture ecclésiastique, et l'on ne prononcera point leurs noms au saint autel parmi ceux des fidèles défunts. — Mais en même temps, on recommande strictement de faire pendant trois mois des prières pour les excommuniés, afin que Dieu leur inspire l'esprit de pénitence; et l'on va jusqu'à me-

[1] « Quum pene omnia invenissent nisi solum pedibus conculcata, sed » etiam oblivioni dedita, iterum reparare studuerunt eodem tenore quo » fuerant hactenus condita. » — *Loc. cit.*

Digitized by Google

nacer d'excommunication quiconque refuserait de s'unir à ces prières. — Qu'il est beau de voir ainsi la justice tempérée par la miséricorde, et l'autorité se préoccupant à ce point de l'amendement du coupable!

Le neuvième concile de Narbonne (1054)[1] s'occupa encore avec grands détails de la répression des violences. Dix évêques y prirent part sous la présidence de Guifred, archevêque de Narbonne. Il s'agissait, avec le concours du comte Pierre Raymond de Carcassonne, du vicomte Bérenger de Narbonne, des abbés et des clercs, de quelques nobles et d'un grand nombre de personnes du peuple, de confirmer et de presser l'exécution de la *Paix et Trève,* car des hommes pervers en foulaient aux pieds les réglements. *Vingt-neuf* canons y furent publiés, tous ayant rapport aux abus de l'époque. Il est impossible, en les parcourant, de n'être point frappé de la double série de statuts, sur laquelle j'appelais tout à l'heure votre attention, à propos des décrets de Tulujes, dont les uns étaient reproduits de la *Paix,* et dont les autres instituaient la *Trève.* La distinction est si tranchée, que dans certains recueils, par exemple, dans la collection des *Conciles* de Hardouin, les canons ou petits chapitres *(capitula)* adoptés à Narbonne, sont placés sous deux titres : le premier, *de Treuga;* le second, *de Pace.* Nous savons maintenant les raisons qui nécessitèrent cette double série de réglements : il ne nous reste plus qu'à reprendre ces réglements dans l'ordre où ils sont placés et à en constater les principales dispositions.

C'est donc par la *Trève* que l'on commence. Les prélats disent qu'elle fut établie par eux longtemps auparavant, mais que, comme elle a été rompue et anéantie par

[1] De Marca, *De Concord. Sacerd.,* L. IV, C. XIV. — Hard., *Conc.,* T. VI, col. 1033 et seq.

Digitized by Google

les rebelles, ils en renouvellent l'obligation. Cette *Trève* doit être gardée depuis le soir du mercredi jusqu'au matin du lundi; — en outre, depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'à l'Octave de l'Épiphanie, depuis le Dimanche avant le Carême jusqu'après l'Octave de Pâques, et depuis le Dimanche avant l'Ascension jusqu'après l'Octave de la Pentecôte; — enfin, on l'observera aux vigiles et aux jours de fêtes suivantes : de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste, des Apôtres, de saint Pierre-aux-Liens, des saints Juste et Pasteur[1], de saint Laurent et de la Toussaint, au jour de saint Michel et de saint Martin, et aux jeûnes des Quatre-Temps. — Le tout, sous peine d'anathème ou de bannissement perpétuel pour des infractions très-graves, par exemple, l'homicide volontaire, la destruction d'un château; châtiment qui devait frapper non-seulement les contrevenants eux-mêmes, mais tous ceux qui leur auraient prêté aide et secours, jusqu'à ce qu'ils aient fait une satisfaction convenable au jugement de leurs évêques. Pour des fautes moins graves, le châtiment devait être, à la détermination des évêques ou des clercs par eux désignés et suivant le genre de délit, l'épreuve de l'eau froide ou un exil temporaire, *ainsi qu'il a été ordonné, sicut statutum est*, ajoute le concile; ce qui prouve une fois de plus que l'on se fondait sur les réglements précédents, et probablement sur ceux de Tulujes, où les différentes sanctions avaient été définies avec la plus grande précision. — On termine ce réglement de la *Trève* par la défense ordinaire de travailler aux ouvrages de fortification durant les périodes de *continuité* de la *Trève*, à moins que ces travaux n'aient été commencés, au su et au vu de tous, *quinze* jours auparavant[2].

[1] Ces deux saints étaient les patrons de l'église de Narbonne.

[2] Capitul. 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Digitized by Google

A partir du canon neuvième, on s'occupe de la *Paix*. Quelques-unes des dispositions que le concile proclame sont si belles, « qu'il est impossible, dit Balmès[1], de les » passer sous silence, lorsqu'il s'agit de montrer et de » faire sentir l'influence de l'Église catholique pour l'adou- » cissement des mœurs. » Le canon neuvième défend, en effet, de couper les oliviers, d'en enlever les branches et de les dépouiller de leurs fruits. « On en donne une rai- » son qui, aux yeux des juristes, ne serait certainement » ni assez générale, ni assez congrue, mais qui, aux yeux » de la philosophie de l'histoire, est un beau symbole » des idées religieuses exerçant sur la société leur bien- » faisante influence. Voici la raison donnée par le con- » cile : c'est que *les oliviers fournissent la matière du* » *Saint-Chrême et alimentent la lampe qui brûle devant* » *les saints autels*. Une semblable raison produisait à coup » sûr plus d'effet que toutes celles qu'on aurait pu tirer » d'Ulpien ou de Justinien. » Ainsi parle Balmès, et l'on ne saurait contester la justesse de son observation. Par le fait, cette seule disposition de la loi de la *Paix* suffit pour garantir de toute espèce d'outrages l'arbre qui formait la principale richesse des provinces méridionales. Rendons hommage à la puissance protectrice de l'Église, qui, sans perdre de vue les âmes, objet essentiel et privilégié de sa sollicitude, s'occupe avec tant de zèle des avantages même temporels des populations. Je ne suis ici que l'interprète des actes du concile, car j'y lis expressément ces belles paroles : « Dominicis obtemperantes jus- » sibus *pro temporalibus commodis commissæ sibi plebi impensis*... » — Continuons l'examen et l'appréciation des canons de Narbonne.

Il est établi, dans le dixième, que les bergers et leurs

[1] *Le Protest. comparé* .., etc., Ch. XXXII. T. II, p. 130.

Digitized by Google

brebis jouissent en tout temps et en tous lieux de la sécurité. — On rappelle ensuite le respect dû aux églises et à ce qui les entoure à la distance de trente pas, excepté les cas où l'évêque en ordonnerait autrement, et où l'on voudrait profiter de l'espace privilégié pour y construire des retranchements et en faire des points d'attaque [1]. — On défend de toucher aux clercs, aux moines, aux religieuses, aux femmes, ainsi qu'à ceux qui les accompagnent sans armes, et de rien enlever de ce qui leur appartient [2]..., etc. — D'après le canon dix-huitième, dont je dois signaler sans retard la haute importance, s'il s'élève des contestations pour affaires d'intérêt, il est prescrit de ne point user de violence pour se faire justice à soi-même, avant d'avoir porté sa cause devant l'évêque ou le seigneur de la contrée, et entendu leur jugement. L'évêque et le seigneur devront sévir contre le rebelle, et donner leur appui à celui qui se soumettra. — Défense de s'attaquer aux paysans, si ce n'est pour des crimes à eux personnels, et afin de les livrer à la justice; — de dépouiller tout cavalier non armé, et, en général, tout chrétien; — de s'emparer des juments, à moins qu'on ne les rencontre portant un homme armé; — d'incendier les moissons [3]; — d'aider les voleurs et les pillards, soit par conseils, soit par exhortations; — de voler les marchands et les pèlerins [4].

Les contrevenants ont quarante jours pour réparer leur faute, sinon ils seront séparés de l'Église jusqu'à ce qu'ils aient restitué le double du tort qu'ils auront fait, payé quarante sous *(solidos)* au seigneur du lieu où le délit

[1] Capit. 10 et 11.

[2] Capit. 15-17.

[3] Le texte porte le mot *aleses;* Du Cange pense qu'il y a ici une faute de copiste, et qu'au lieu de *aleses*, il faut lire *messes*.

[4] Capit. 18-24.

Digitized by Google

aura été commis, et enfin satisfait à l'évêque en jurant qu'ils ne transgresseront plus les lois de l'excommunication, ou en payant aussi quarante sous, s'ils ne veulent point prêter ce serment. Quiconque osera violer cette institution de *Paix et Trève* sera privé de l'office divin, de la communion et de la sépulture ecclésiastique, et il restera sous le coup de l'anathème et de l'excommunication jusqu'à ce qu'il soit revenu à résipiscence[1].

Pour compléter ce rapide exposé des développements de la *Paix et Trève* dans les provinces du midi, je veux joindre ici, comme appartenant à ces provinces, les décisions portées dans un concile tenu vers la même époque à Ausone, car bien que cette petite ville fût dans les Marches d'Espagne, son siége épiscopal relevait pourtant de la métropole de Narbonne, et c'est, à n'en point douter, sous l'influence du métropolitain et des évêques de sa dépendance, que tout fut résolu dans la nouvelle réunion. Les décisions suivantes méritent de fixer notre attention. — A cette question : *Si un fils commet le mal, son père en est-il responsable?* L'on répond[2] :

« Si quelque fils de seigneur fait quelque mal pendant la Paix et la Trève du seigneur avec des hommes du château

[1] Capit. 25-29.

[2] Le passage du concile d'Ausone, dont il s'agit, étant susceptible de plusieurs interprétations, je crois devoir en transcrire le texte entier, tel que je l'ai collationné dans l'exemplaire de l'ouvrage intitulé *Marca Hispanica*, faisant partie de la bibliothèque de Sorbonne. (*Appendix*, CCLXIX, col. 1139-1140.) J'ai adopté l'addition de *cum* devant *aliquibus*.

« Item constitutum est quod si aliquis filius Magnatum terræ tam majorum quam minorum fecerit aliquod malum per pacem et treugam Domini *(cum)* aliquibus hominibus ex castro patris sui vel ex honore ejus, aut cum hominibus suis, ipse cogat filium suum et homines suam terram tenentes redirigere malum quod fecerint. Quod si noluerint facere ipse filius vel præfati homines, idem pater redirigat omne malum quod filius et homines sui fecerint. » — « Quod si filius non fecerit malum

Digitized by Google

ou du fief de son père, ou avec ses hommes à lui, que le père force son fils et les hommes tenant sa terre à réparer le dommage; et s'ils ne le veulent point, qu'il le répare lui-même.

» Que si le fils a fait le mal, non plus avec des hommes du château ou du fief de son père, mais pourtant avec des hommes tenant la terre de son père ou qui ont fait jusque-là partie de sa maison, le père devra également forcer les mêmes hommes à réparer. S'il ne peut les y amener, qu'il enlève aux uns tout bénéfice et rejette les autres de sa maison. Et si lui-même ne veut point agir ainsi, qu'il demeure sous l'excommunication avec tout son fief, ainsi que son fils et les complices de ce dernier jusqu'à ce que tout le mal ait été réparé.

» Si enfin ce n'est ni avec des hommes du fief ou du château de son père, ni avec les hommes de son père, mais avec des étrangers que le fils a causé le mal, qu'il ne rentre point dans le château ou le fief de ses parents, et que son père ni sa mère ne lui donnent aucun bénéfice et ne le protègent en rien; sinon, ils répareront le mal fait par leur fils, ou seront excommuniés jusqu'à ce qu'ils aient accompli cette réparation. »

» ex castro vel honore patris sui, et tamen fecerit cum hominibus tenen-
» tibus terram patris sui vel cum iis quos idem pater habuit in sua fa-
» milia, similiter ipse pater cogat homines redirigere præfatum malum.
» Quod si facere non potuerit, auferat eis beneficium suum ex toto, et
» projiciat illos ex familia sua sine engan (*fraude, dolo*). Quod si ipse pater
» facere noluerit, tamdiu maneat sub excommunicatione cum omni honore
» suo et præfatus filius sive præfati homines cum eo, donec redirigant ex
» toto malum quod commiserunt. » — « Quod si filius adhuc ex aliis locis,
» non ex honore paterno vel castro, neque cum hominibus patris aliquod
» malum alicui fecerit, non redeat in paternum castrum vel honorem,
» neque pater aut mater impendant ei aliquod beneficium, vel protegant
» eum in aliquo. Quod qui fecerit aut emendet malum quod filius perpe-
» traverit, aut tamdiu maneat in excommunicatione donec emendet. »

Digitized by Google

Deuxième question : *Si quelqu'un est accusé, comment doit-il se justifier ?*

« De plus, si quelqu'un est accusé d'avoir commandé, approuvé *(stabilierit)* ou conseillé le mal, et qu'il soutienne n'y être pour rien, et si du reste il est notoire qu'il n'y a point pris part personnellement, qu'il jure de sa propre main sur un autel consacré, qu'il n'a donné ni ordre, ni encouragement, ni conseil, et qu'il ne se portera point comme protecteur ou défenseur du coupable. Si celui-ci est un de ses hommes, tenant de lui une terre ou un bénéfice, et que par là il puisse avoir action sur lui (*distringere,* punir, réprimer), qu'il l'oblige à réparer sa faute, ou qu'il le prive de toute terre ou bénéfice et qu'il le chasse réellement et sans fraude, qu'il n'ait plus aucun rapport avec lui et ne le défende en rien.

» Pour tous il est établi que, s'ils disent ne s'être mêlés en rien au mal et n'avoir pas fait ce dont ils sont accusés, ils doivent se justifier par l'épreuve de l'eau froide dans l'église de Saint-Pierre ; et s'ils s'y refusent, ils seront excommuniés.....

» Enfin, pour toute violation de la Paix et Trève du Seigneur, que personne n'agisse dans tout l'évêché d'Ausone avant que sa plainte ne soit arrivée à l'évêque d'Ausone ou à ses chanoines, et qu'il ne se soit écoulé un terme de *trente* jours, pendant lequel l'évêque et les chanoines aient pu statuer sur l'accusé. Si durant ce délai le mal n'est pas réparé, ou s'il n'y a point de gage déposé entre les mains de l'évêque ou des chanoines pour garantir une franche et sincère réparation, que le malfaiteur et tout ce qui lui appartient ne soient plus dans la Paix et la Trève, et qu'il reste excommunié avec ses vassaux. »

Est-il possible, Messieurs, à une puissance quelconque d'étendre plus loin sa tutélaire autorité ? Cette loi de *responsabilité* des parents à l'égard de leurs enfants, des

Digitized by Google

seigneurs pour ceux de leur dépendance, est l'ingénieuse invention de la maternelle sollicitude de l'Église. Celle-ci atteignait ainsi une multitude d'actes qu'il eût été presqu'impossible de réprimer autrement, et sous l'impunité desquels les seigneurs eussent pu facilement cacher leurs propres violences De cette manière, que les chefs agissent par eux-mêmes, ou que le mal se fît par leurs fils ou leurs gens, leur culpabilité était, en définitive, réputée la même, toutes les fois que la réparation n'avait pas été faite par les leurs ou par eux, et elle entraînait après elle les conséquences ordinaires.

Ce que j'ai dit jusqu'ici des assemblées tenues dans le Midi et le Centre de cette vaste contrée que les auteurs du temps nomment encore la Gaule ou les Gaules, prouve surabondamment que l'élan fut unanime dans ces provinces. Le Nord et l'Ouest furent accusés d'avoir montré d'abord un peu de froideur [1] : bientôt cependant ils eurent, eux aussi, leurs réglements de *Paix* et de *Trève*.

Dès l'année 1042 ou 1043, suivant Dom Bessin [2], un concile tenu à Caen dressait et publiait un *décret synodal touchant la Paix vulgairement appelée Trève de Dieu* [3].

« Très-chers Frères dans le Seigneur, au sujet de la *Paix* vulgairement appelée *Trève de Dieu,* et qui commence au soleil couchant du mercredi pour finir au lever du soleil du lundi, vous devez être prêts à observer dé-

[1] On se rappelle sans doute les paroles de la *Chronique de Verdun* sur la résistance des Normands.

[2] Dom Bessin, *Concilia Rotomagensis provinciæ*. Rouen, 1717, p 39. Au titre du concile est marquée la date de 1042, tandis qu'aux *Observations* qui suivent, on lit 1043, ainsi qu'à l'index de la page 1. — Le même texte est rapporté par Hardouin, mais avec quelques variantes, *Conc.*, T. VI, col. 1601-1602. J'ai suivi ce dernier qui m'a paru plus correct.

[3] Il paraît que ce décret synodal de Caen fit époque dans l'histoire de

Digitized by Google

sormais avec une très-grande fidélité ce que je vais dire. Que personne, soit homme, soit femme, n'attaque en quelque lieu que ce soit ni homme ni femme, ni ne les blesse, ni ne leur donne la mort ; que durant cet espace de quatre jours et de cinq nuits, l'on attaque ni château, ni bourg *(burgum)*, ni métairie *(villam)*, qu'on ne les pille, ni ne les prenne, ni ne les brûle sous aucun prétexte, ou par violence ou par ruse. Quiconque, ce qu'à

la contrée. Le *Roman de Rou*, composé au siècle suivant, en a buriné le souvenir dans un curieux passage que je rapporte ici, d'après Du Cange :

Quant li cliergé et li cors saint,
Et li Barons, dont i out maint,
A Caem furent assemblé
Au jour qui lour out commandé,
Sour les cors sainz lour fist jurer
Paix à tenir et à garder
Dès Mercredy soleil couchant
Tresqu'à Lundi soleil levant,
Trièves l'appellent, ce m'est vis,
Qui n'est celée en nul païs,
Qui autri batroit entretant
Ou mol eust apparessant,
Et qui riens de l'autrui prendroit,
Escumiegé estre devrait,
Et de noef livres en merchy
Vers l'Evesque, cen établi.
Et jura lui dus hautement,
Et tuit li Barons ensement,
C'en jurèrent que Paix tendroient,
Et celle Trièves garderoient,
Pour la paix tout temps remembrer
Qui tout temps devoit mès durer.

On sait que l'auteur de ce roman est un chanoine de Bayeux que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* nomment Robert Wace (T. XIII, p. 518 et suiv.), mais que les continuateurs disent devoir être appelé Richard Wace (T. XVII, p. 622). Il écrivait dans la seconde moitié du douzième siècle, vers 1160.

Digitized by Google

Dieu ne plaise, aura enfreint ces réglements, nous l'excommunions de la part de Dieu, et le séparons de toute la chrétienté, à moins que pendant trente années il ne fasse pénitence dans l'exil, et qu'avant de s'éloigner du diocèse il ne répare tout ce qu'il aura commis contre la Paix. Tous ceux qui sciemment communiqueraient en quelque chose avec ce réfractaire, lui domeraient conseil ou secours, ou même lui parleraient, si ce n'est pour le porter à faire pénitence et à subir son exil, qu'ils soient également excommuniés, jusqu'à ce qu'ils aient eux-mêmes satisfait. Que si ce misérable violateur de la sainte Paix vient à mourir au lieu où il accomplit son exil de trente années, aucun chrétien ne devra le visiter, ni enlever son corps du lieu où il reposera, ni recevoir aucune partie de ses biens.

» En outre, mes Frères, cette *Paix et Trève de Dieu* doit s'étendre aux terres, aux animaux et à tout ce qui peut être possédé. Si donc quelqu'un enlève un animal ou même une obole ou un vêtement durant cette paix, qu'il soit excommunié jusqu'à ce qu'il fasse satisfaction. Et s'il veut accomplir cette satisfaction, qu'il rende d'abord ce qu'il a enlevé, ou un prix équivalent; et de plus, qu'il fasse pénitence pendant sept ans dans l'intérieur du diocèse. S'il meurt avant d'avoir satisfait et accepté sa pénitence, on lui refusera la sépulture et on le laissera au lieu de son décès, à moins que ses parents ne réparent pour lui le mal qu'il aura causé. Au reste, que durant cette Paix, personne, si ce n'est le roi ou le comte de cette province, ne rassemble ses cavaliers pour se livrer avec eux à des incursions ou à des actes de guerre; et que tous ceux qui devront prendre part à ces expéditions dans ce diocèse ne reçoivent que ce qui est nécessaire à leur entretien et à la nourriture de leurs chevaux.

» Que les marchands et les voyageurs étrangers de passage sur vos terres jouissent aussi de la Paix.

Digitized by Google

» Vous observerez cette *Trève de Dieu* tous les jours depuis le commencement de l'Avent jusqu'à l'Octave de l'Épiphanie, depuis le commencement du Carême jusqu'à l'Octave de Pâques, et depuis le premier jour des Rogations jusqu'à l'Octave de la Pentécôte. Tous ceux qui auront gardé cette Paix, qu'on les bénisse en faisant pour eux des prières : quant à ceux qui l'auront violée ou qui auront favorisé les contrevenants, qu'ils soient maudits. Que ceux enfin qui déclareraient avoir violé la Paix par ignorance se justifient par le serment et par l'épreuve du fer chaud, et qu'ils fassent sept années de pénitence. »

Dans les *Observations* qu'il place à la suite de ce document, D. Bessin indique un autre concile à Caen, tenu en 1061, au sujet de la *Trève*. Il y eut en effet en cette année un nouveau concile, dans lequel on s'occupa de constituer la paix et la sécurité publique[1]. Malheureusement il ne nous reste de cette assemblée que trois canons; encore ne se rapportent-ils qu'indirectement à l'état de choses dont nous parlons. Toutefois, nous ne saurions avoir le moindre doute sur les efforts qui furent faits en Normandie, pendant cette seconde partie du onzième siècle, pour la fidèle exécution de la *Paix et Trève de Dieu*. Les actes du concile de *Lillebonne* sont très-formels.

Ce concile fut célébré le jour de la Pentecôte de l'an 1080[2], par le roi Guillaume d'Angleterre, par Guillaume, archevêque de Rouen, par les évêques, abbés, consuls et autres principaux personnages de Normandie. Treize canons y furent promulgués par le roi, du conseil de ses fidèles: le premier seul doit nous occuper. Il portait :

[1] *Concil. Rotomag. provinciæ*, p. 48.

[2] D. Bessin. — *Concil. Rotom. prov.*, p 67. — Hard. *Conc.* T. VI, col. 1597-1602.

Digitized by Google

« Que la *Paix de Dieu*, vulgairement appelée *Trève*, soit fermement gardée dans les conditions où lui-même, prince Guillaume, l'avait primitivement établie, et qu'on la renouvelle dans chaque paroisse, sous peine des excommunications déjà publiées. Tous ceux qui s'obstineraient à la mépriser et à l'enfreindre en quelque point, que les évêques les jugent et en fassent justice, suivant ce qui a été ordonné précédemment. Si quelqu'un osait résister à son évêque, que celui-ci le dénonce au seigneur du lieu, et que ce dernier force le coupable à se soumettre. Et si le seigneur refusait d'intervenir, que le vicomte du roi, à ce requis par l'évêque, agisse aussitôt, sans chercher aucune excuse. »

Inutile de faire remarquer qu'en Normandie, comme dans les autres contrées, ce sont les évêques qui sont institués les gardiens de la *Paix et Trève de Dieu* et chargés de juger les délinquants. Mais constatons une curieuse particularité : c'est que l'on ne compte pas uniquement sur les seigneurs pour aider à l'observation des règlements; en cas de refus de leur part, c'est le *vicomte* qui devra intervenir. Or, comme le vicomte est un officier du roi, nous avons à la fois la preuve et de l'importance du pouvoir royal vis-à-vis des seigneurs normands, et de la bonne entente entre ce même pouvoir et l'autorité spirituelle pour la répression des abus. — Enfin, du premier canon de Lillebonne, il ressort que déjà Guillaume avait fait promulguer des lois de Paix. Quelles étaient ces lois? Les documents nous manquent pour le préciser. Ange Godin, dans ses *Notes* sur le concile de Lillebonne, déjà cité, conjecture que ce pourraient bien être les réglements touchant la *Paix du roi* et de *l'Église*, établis en Angleterre par saint Edouard le Confesseur, et que Guillaume fit recueillir et publier dans le même royaume, quatre ans après sa conquête, c'est-à-dire en 1070. Ce seraient ces

Digitized by Google

réglements anglais que Guillaume aurait importés dans son ancien duché de Normandie. Mais l'opinion de Godin ne va pas et ne peut pas aller plus loin qu'une simple conjecture. Nous reviendrons plus loin sur ces lois de saint Édouard.

La *Flandre* eut sa *Paix* vers l'an 1030, et sa *Trève* quelques années plus tard. Voici à quelle occasion. De graves démêlés s'étant élevés entre le comte Beaudouin IV et son fils, des luttes armées s'ensuivirent. Cependant le duc Richard de Normandie interposa sa médiation ; la paix se fit et la réconciliation fut sincère. Mais afin que le souvenir même de ces déplorables divisions fût complétement effacé, une assemblée solennelle fut tenue à Audenarde. Là, en présence de l'évêque de Noyon et de tous les nobles de Flandre, on apporta processionnellement les reliques des saints les plus vénérés, de saint Gérulf, de saint Wandrégésil, de saint Amand, de saint Bertin, de saint Wédast et d'autres illustres patrons des villes et du monastère. La *paix* fut proclamée, et tous les nobles jurèrent de la respecter[1].

Ce fut le dernier acte de la vie de Beaudoin IV : ce prince mourut le 31 mai 1036, après un règne de quarante-huit années.

Beaudouin le *Pieux* succéda aux utiles travaux et à la gloire de son père. Il voulut consolider la paix proclamée à Audenarde, et fit publier dans ses états la *Trève du Seigneur*. « Que les moines et les clercs, les marchands et les femmes, et tous les hommes généralement, à l'exception des gens de guerre, vivent en paix pendant tous les jours de la semaine. — Que les animaux jouissent de la même protection, sauf les chevaux qui servent à la

[1] Bolland. *Acta Sanctorum*, T. VI de Sept. p. 268. — Voir l'*Histoire de Flandre*, par M. Kervyn de Lettenhove.

Digitized by Google

guerre. — Pendant trois jours, c'est-à-dire le lundi, le mardi et le mercredi, l'attaque dirigée contre un homme de guerre, ou contre celui qui n'observe point la paix, ne sera point considérée comme une infraction de la Paix; mais si, pendant les quatre autres jours, quelque attaque a lieu, celui qui l'aura tentée sera considéré comme violateur de la Paix sainte, et puni selon le jugement qui sera prononcé. »

Cette *trève* reçut la sanction ecclésiastique de l'évêque de Térouane, et depuis, elle fut confirmée par Reinald, archevêque de Reims, et par le pape Urbain II, au concile de Clermont[1].

Je cite, enfin, pour ne point m'exposer à rien omettre de ce qui s'est fait en France à cette époque dans l'intérêt des populations, le concile tenu à *Reims*[2], en 1049, par le saint pontife Léon IX, et auquel assistèrent vingt évêques, entre autres notre évêque de Metz, Adalbéron III, et Théodoric, de Verdun. Bien que les noms de *Paix* et de *Trève* ne se rencontrent point dans les actes de cette assemblée, on peut cependant, sans trop forcer les textes, soupçonner qu'il est fait au moins allusion à ces lois salutaires. Il est dit, en effet, immédiatement avant les canons, qu'à la demande des amis de la sainte religion, le Pape a *renouvelé* par son autorité plusieurs décrets des saints Pères, qui, par suite d'incurie, n'étaient plus aucu-

[1] On peut lire les réglements de cette trève dans *Rerum Gallic. . script.* T. XIV, p. 389. En voici le titre : « *Leges pacis et treviæ Dei, pro ecclesia Morinensi:*

» Pax quam Morinensis ecclesia tenet, a Drogone ejusdem ecclesiæ pontifice (1030--1078) et a Balduino Insulano comite (1036-1067) primitus est instituta, et a Reinaldo Remorum archiepiscopo (1083-1096) confirmata, et postea ab Urbano Papa in Claromontensi concilio confirmata.... »

[2] Hard. *Conc.* T. VI, col. 1006-1007.

Digitized by Google

nement respectés et qu'il a *défendu* sous peine d'anathème, bien des choses illicites qui se commettaient dans l'église de Gaule[1]. Or, nous lisons au neuvième canon : « Nul n'aura l'audace de faire violence aux clercs des ordres sacrés quand ils voyagent ; » — et au dixième : « Nul ne vexera les pauvres par des rapines et des captures. » — Ce qui m'incline à penser que ces décrets *renouvelés* et ces nouvelles *défenses* pouvaient avoir quelque rapport avec les réglements de la *Paix et Trève,* c'est que le même saint Léon IX ayant fait, l'année suivante, la dédicace de l'église Saint-Étienne de Besançon, qui eut lieu le V des nones d'octobre 1050, ce pontife profita de l'occasion pour ordonner « que la veille et le jour de la *dédicace* auraient désormais le privilége de la Trève, et que tous ceux qui viendraient à cette même dédicace ou aux *foires* qui se tenaient alors au même lieu, en jouiraient avec tout ce qui leur appartiendrait, jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans leurs maisons[2]. » Le Pontife avait donc connaissance des lois de la *Paix et Trève.* Dès-lors nous n'avons plus à douter qu'il ne s'en soit préoccupé au concile de Reims,

[1] « .... plurima sanctorum patrum decreta, quæ jam per incuriam pro » nihilo habebantur, præcepto suæ auctoritatis renovavit ; et multa quæ » in Gallicana ecclesia exercebantur illicita, ne fierent ulterius, sub ana- » themate prohibuit. » — *Loco citato.*

[2] Ce texte est cité par Du Cange, (verbo *Treva*), qui indique comme source, Chifflet, in *Trenorchio*, p. 557.

C'est la première fois que nous trouvons les *foires* revêtues du privilége de la *Trève.* Du Cange en rapporte un autre exemple dans une charte de Richard, archevêque de Bourges, en 1065. (*Ex Tabul. S. Dionysii de Capella,* ch. 20.) « Si alicui res sua furata fuerit vel ablata in Treuga Dei, » et forisfactor in *nundinis* inventus fuerit, et forisfactor sit salvus.... » Si autem res vendita fuerit, et emptor legitime probaverit se nescire illum » esse latronem de quo emerat, nec illam rem fuisse ablatam in Treuga » Dei, habebit rem suam (verus possessor) et reddet emptori tantum » quantum dedit. »

Digitized by Google

et en particulier pour cette chère Lorraine qui avait une si large part dans les affections de l'ancien évêque de Toul, devenu en lui Chef suprême de l'Église.

Ainsi, par les incessants efforts de l'Église, s'inculquait de plus en plus en de nombreuses provinces la salutaire pratique de la *Paix et Trève de Dieu*. Les statuts peuvent varier, la pensée est toujours la même : *mettre les faibles à l'abri de toute violence; — diminuer, autant que possible, les voies de fait entre les forts; — sauvegarder les possessions de tous;* — surtout, *pousser à l'exercice régulier de la justice.*

Mais ce n'est point assez pour le zèle des évêques de France et des provinces voisines dont nous avons parlé, de presser autour d'eux l'exécution des réglements civilisateurs; ils veulent que le bien s'étende, et on les voit faire rédiger en leur nom et adresser aux archevêques, évêques et à tout le clergé d'Italie, une lettre très-détaillée, pour les instruire des mesures adoptées dans les Gaules et les exhorter à les adopter eux-mêmes. Je ne saurais taire une partie de cette pièce si intéressante [1] :

« Au nom de Dieu le Père tout-puissant, et du Fils et » du Saint-Esprit, Raginbald, archevêque d'Arles, avec » Benoît, évêque d'Avignon, Nitard, évêque de Nice, et » le vénérable abbé Odilon, avec tous les évêques et abbés » et tout le clergé de la Gaule, à tous les archevêques, » évêques, prêtres et clercs d'Italie, — que la grâce et la » paix vous soient données par Dieu le Père tout-puis- » sant, qui est, et qui était, et qui viendra.

» Nous vous prions et conjurons, vous tous qui crai- » gnez Dieu et qui croyez en lui, et qui êtes rachetés

[1] Martène et Durand, *Thesaurus novus Anecdotorum*, T. I, col. 161, sous ce titre : *Sermo et confirmatio sanctorum patrum sanctæ Treuvæ Dei.* — Conf. *Rerum Gallic....* T. XI, p. 516.

Digitized by Google

» par son sang, de prendre garde et de pourvoir au salut » des âmes et des corps, et de suivre l'exemple de Dieu » en gardant la paix entre vous, afin qu'avec lui vous » méritiez de posséder à toujours la paix et la tranquil- » lité. Recevez donc et gardez la Paix et cette Trêve de » Dieu, que, grâce aux inspirations de la divine misé- » ricorde, nous avons reçues du ciel, et que nous ob- » servons fidèlement, dans les conditions que voici : » Que depuis l'heure de vêpres du mercredi règne entre » tous les chrétiens, amis et ennemis, voisins et étran- » gers, une Paix ferme et une Trêve stable jusqu'à la » deuxième férie, c'est-à-dire jusqu'au lever du soleil du » lundi, de façon qu'en ces quatre jours et cinq nuits, à » toute heure, il y ait sécurité pour tous et que l'on » puisse se livrer à ses affaires, sans craindre aucune » attaque des ennemis, et s'assurant complétement sur » la tranquillité de la Paix et de la Trêve.

» Que tous ceux qui observeront cette Paix et Trêve » de Dieu et la garderont fermement, trouvent miséri- » corde auprès de Dieu le Père tout-puissant, et de son » Fils Jésus-Christ et du Saint-Esprit, par l'intercession » de sainte Marie et des chœurs des Vierges, de saint » Michel et des chœurs des Anges, de saint Pierre, prince » des Apôtres et de tous les saints et de tous les fidèles, » maintenant et toujours et dans tous les siècles des » siècles. Quant à ceux qui, après avoir promis la Trêve, » l'auront sciemment violée, qu'ils soient excommuniés » par Dieu le Père tout-puissant, par son Fils Jésus- » Christ, et par le Saint-Esprit, et par tous les saints de » Dieu ; qu'ils soient excommuniés, maudits et détestés, » maintenant et à jamais... s'ils ne viennent à satisfaction, » suivant ce qui a été établi. — Quiconque, durant les » jours de la Trêve, aura commis un homicide, sera » banni, chassé de sa patrie et devra se rendre à Jéru-

Digitized by Google

» salem pour y subir un lointain exil. Si c'est par d'autres » actes qu'il a violé ladite Trève et Paix de Dieu, on » fera son procès d'après la teneur des lois séculières, » pour lui infliger une amende proportionnée à sa faute, » et de plus on doublera cette peine suivant les règles des » saints canons. Nous avons jugé convenable d'établir » ainsi parmi nous que ceux qui auraient la présomption » de manquer à quelqu'un des engagements que nous » avons pris, seraient doublement condamnés par le pou- » voir temporel et par le pouvoir spirituel. Car nous » sommes persuadés que c'est Dieu qui, dans sa bonté, » nous a inspiré nos salutaires réglements. Chez nous il » ne se faisait plus rien de bien : le Dimanche n'était » plus célébré; on s'y livrait à toutes sortes d'œuvres » serviles. Nous avons donc promis à Dieu et consacré » les quatre jours marqués plus haut; la cinquième férie » (jeudi) en souvenir de l'Ascension; la sixième (vendredi) » à cause de la Passion de Jésus-Christ; le samedi, pour » honorer sa sépulture, et le dimanche pour célébrer » sa résurrection, avec défense de faire en ce jour au- » cune œuvre servile..... Ceux qui observeront cette » Paix, nous les bénissons et absolvons..... Mais les » infracteurs, nous les excommunions, maudissons, ana- » thématisons et les repoussons de notre Mère la sainte » Église..... — En outre, quel que soit le jour où » cette dite Paix et Trève aura été établi parmi vous, » nous vous prions, Frères, d'en célébrer dévotement » la mémoire au nom de la sainte Trinité. Chassez de » votre pays tous ceux qui se livrent aux brigandages; » ayez-les en abomination, maudissez et excommuniez- » les de la part de tous les saints que nous avons ins- » crits plus haut....., etc... »

On croit que cette lettre est de l'an 1042.

Ces pressantes exhortations porteront leurs fruits. On

Digitized by Google

a la certitude que les réglements de la *Paix et Trève de Dieu* furent bientôt non-seulement connus mais pratiqués en *Italie;* les faits sont là pour en fournir la preuve.

En 1059, le pape Nicolas II tenait à Rome[1] un concile de cent treize évêques, sans compter les abbés, les prêtres et les diacres. Deux des décrets qui y furent portés nous intéressent particulièrement dans la question présente. Mais je dois aussitôt faire remarquer que ces deux décrets ne sont point inscrits au nombre des treize que contiennent les collections des conciles, et que Nicolas II promulgua comme étant du concile de Rome. Pourquoi ce silence des actes? La réponse, je crois, se trouve dans le titre de ces mêmes actes, où l'on voit que le pape s'adresse à *tous les évêques catholiques, à tout le clergé et le peuple.* N'était-il pas dès-lors tout naturel que le Souverain Pontife n'insérât dans cette pièce officielle que les décrets généraux destinés à toute l'Église, tandis que les décrets *spéciaux* et l'on peut dire, d'*intérêt local,* dont il s'agit, seraient l'objet d'une promulgation *spéciale* pour les contrées qu'ils intéressaient? C'est précisément ce qui a eu lieu. Il existe de Nicolas II une lettre adressée à tous les archevêques, évêques, abbés, clercs et laïques fidèles de toutes les Gaules, et particulièrement d'Aquitaine et de Gascogne[2], pour leur faire connaître les décrets du concile de Rome. C'est dans cette pièce, qu'après avoir rapporté d'autres décisions du concile, le pape recommande « que l'on frappe d'anathème, à moins qu'ils n'aient fait une juste réparation, tous ceux qui auraient dépouillé les étrangers, les pèlerins, les clercs, les moines, les femmes, ou les pauvres ne portant point d'armes, ceux qui auraient pillé leurs biens, ou se seraient portés à leur rencontre

[1] Hard, *Concil.* T. VI, col. 1061 et seq.
[2] Hard., *Concil.* NICOLAI PAPÆ II *Epistol.* VII, T. VI, col. 1058.

Digitized by Google

pour leur nuire. » Puis, il renouvelle les dispositions anciennes touchant le droit d'asile pour les églises, avec un pourtour de soixante pas pour les grandes églises, et de trente pour les chapelles. Excommunication contre quiconque oserait violer les limites ainsi réservées et commettre quelques violence soit sur les personnes, soit sur les choses.

Le décret précédent prouve bien que l'on connaissait en Italie les prescriptions de la *Paix et Trève de Dieu;* un document de l'an 1067 établit d'une manière irréfragable que l'on savait aussi les mettre en pratique dans la mesure du nécessaire, ce sont les *Constitutions* que les légats d'Alexandre II promulguèrent à Milan. Parmi les Milanais s'étaient glissés de grands abus : sous prétexte de les réprimer, quelques-uns s'étaient permis des incendies, des déprédations, des meurtres et beaucoup d'injustes violences. Le Pape défend de recourir à ces moyens et recommande de déférer les coupables à l'archevêque et aux évêques suffragants. Enfin, après avoir indiqué les amendes à imposer à ceux qui violeraient ces ordres du Saint-Siége, les *Constitutions* ajoutent, en parlant toujours du délinquant : *Et sicut pro treuga Dei fracta per decem tot civitates riscattum* (redemptio, recuperatio) *faciat.* Ce sont donc les sanctions de la *Trève* que l'on applique : il ne reste aucun doute à ce sujet.

De l'Italie nous pourrions passer en Espagne avec le légat du même pape Alexandre II, pour y entendre louer et confirmer la *Paix et Trève de Dieu*, dès 1068, l'année même qui suivit la promulgation des *Constitutions* de Milan. Mais j'aime mieux interrompre l'ordre des temps, pour citer immédiatement, comme appartenant encore à l'Italie, le concile de *Troja,* en Pouille, tenu en 1093[1].

[1] Baronius rapporte deux conciles de Troja, l'un en 1089 et l'autre en

Digitized by Google

Étaient présents environ soixante-et-quinze évêques et douze abbés. Des deux graves décisions qui nous restent de cette assemblée, j'ai à faire connaître la seconde qui se rapporte à la *Trève*.

« Si quelqu'un a violé la Trève de Dieu, qu'il soit appelé jusqu'à trois fois à satisfaction par son évêque. Et si, après le troisième avertissement, il refuse de satisfaire, que l'évêque avec le conseil du métropolitain, ou bien avec deux ou même avec un des évêques voisins, prononce contre le rebelle une sentence d'anathème et la notifie par écrit aux évêques de toutes les provinces. Cet excommunié, qu'aucun évêque ne le reçoive ; bien plus, qu'au reçu de l'écrit, chacun d'eux confirme la sentence. Quiconque aurait la témérité d'agir autrement s'exposerait au danger d'être privé de son ordre. — Et tous répondirent : qu'il en soit ainsi ! qu'il en soit ainsi ! »

L'existence de la *Paix et Trève de Dieu* en Italie ainsi constatée, transportons-nous en *Espagne*. Tout aussitôt nous nous trouvons au bourg d'*Ausone*. C'est là, il nous en souvient, que l'on dressa ces curieuses *Constitutions* de *Paix et de Trève*, relatives à la responsabilité des seigneurs au sujet des méfaits de leurs fils. Ce qui en a été dit plus haut me dispense d'y revenir en ce moment.

A ce premier fait je puis en ajouter d'autres. Du Cange rapporte dans son Glossaire, au mot *Treva*[1] que Raymond-Bérenger et Almodis sa femme étant à *Barcelone* dans l'église de Sainte-Croix et de Sainte-Eulalie, martyre, con-

1093. Mais le P. Labbe (*Concil. X, col. 493*) prouve très-bien que c'est une erreur, et qu'il n'y eut que le seul concile de 1093. — Voyez aussi Pagi, *Critica*.... ad an. 1089, n° III et 1093, n° I. — Hardouin, *Concil.* T. VI, col. 1706.

[1] On peut voir encore l'indication du même fait dans *Marca Hispanica*, de P. De Marca. *Appendix*, CCLXVIII.

Digitized by Google

firmèrent, par le conseil et avec l'aide de leurs évêques, du consentement et aux acclamations de tous les chrétiens, la *Paix et Trève du Seigneur*, et résolurent de l'observer toujours dans leurs provinces; — aux contrevenants on devait infliger les peines et les amendes, suivant ce qui avait été réglé à cette époque dans chaque siége épiscopal. Du Cange renvoie, comme source, aux *Usaticis Barcinonensibus*, publiés, dit-il, en 1066. Il ne m'a pas été possible de contrôler sa citation.

Mais, en 1068, arrivait en Espagne le cardinal Hugues-le-Blanc, envoyé par le pape Alexandre II, pour traiter dans ce pays ainsi que dans le midi de la Gaule, des affaires importantes. Entre plusieurs conciles que présida le légat comme représentant du Saint-Siége, je me borne à citer celui de *Girone*, parce que c'est le seul où l'on paraît s'être occupé de la *Paix et Trève de Dieu*. Donc, le cardinal Hugues ayant autour de lui les évêques et les abbés, les seigneurs et les grands de toute la province, confirma et loua la *Paix et Trève*, comme *elle avait été établie* dans l'évêché de Girone[1].

Remarquons ces dernières paroles, Messieurs. La *Paix et Trève* est *confirmée;* elle est *louée* dans les conditions où elle avait été établie; elle existait donc, antérieurement à l'an 1068. — Au reste, le légat y ajouta, du consentement de tous, et il ordonna par l'autorité du pape, qu'elle serait observée depuis le dimanche de l'Octave de Pâques jusqu'à l'Octave de la Pentecôte. Tout transgresseur devait être soumis à l'anathème de l'excommunication, jusqu'à ce qu'il vint à résipiscence et fît la satisfaction prescrite par les canons.

[1] « ... *Confirmavit* necnon et *laudavit* pacem et treguam Domini, sicut » erat appensa in episcopatu Gerundensi... » — Martène et Durand, *Thesaurus nov. anecdot.*, T. IV, col. 1188. Voir aussi *Rerum Gall...*, T. XI, p. 513.

Digitized by Google

L'*Angleterre,* ainsi que je l'ai donné à entendre précédemment, n'était point restée en dehors du mouvement civilisateur. Grâce à des princes de choix, cette contrée avait connu même de très-bonne heure, les lois de la *Paix et Trève.*

Déjà, en 1032, Canut-le-Grand avait prescrit la *Paix des églises* et *du roi*[1] avec des pénalités sévères. Il ne s'agissait encore, il est vrai, dans ces premiers réglements, que de maintenir le droit d'asile pour les églises, et d'empêcher les violences de toutes sortes qui se commettaient parfois dans ces édifices sacrés. Mais quelques années plus tard, sous saint Édouard-le-Confesseur, sont établies de véritables lois de *Paix et de Trève.* Bien que je ne puisse point donner la date précise de ce fait, il est placé pour nous dans une complète certitude, par suite d'une circonstance très-curieuse que je dois signaler.

Une fois affermi sur son trône d'Angleterre, on sait que le roi Guillaume mit tous ses soins à organiser sa conquête. Donc, « étant dans la quatrième année de son règne, dit une pièce originale que je ne fais que traduire[2], Guillaume, par le conseil de ses barons, fit avertir dans toutes les provinces, les Anglais nobles, sages et savants dans les lois de leur pays, qu'il désirait apprendre d'eux leurs lois, droits et coutumes. En conséquence, des élections se firent et douze membres furent choisis dans chaque comté. Réunis en présence du roi, ces députés affirmèrent par serment que, selon la mesure de leurs forces, ils suivraient la voie droite, sans s'écarter ni à droite ni à gauche, et découvriraient les dispositions de leurs lois et

[1] Hard., *Concil.*, T. VI, col. 895 et seq. — *Leges ecclesiasticæ Canuti Regis.*

[2] Hard., *Concil.*, T. VI, col. 985 et seq. — *Leges ecclesiasticæ S. Edwardi Regis et Confessoris.*

Digitized by Google

coutumes, sans rien omettre, ni ajouter, ni changer sciemment et de mauvaise foi. Commençant donc par les lois de notre sainte mère l'Église, qui sont le plus ferme soutien du roi et de l'état, ils déclarèrent ses lois, ses franchises et sa paix, en ces termes. » — Suivent alors vingt-deux articles du plus haut intérêt, nous révélant ce qu'étaient la législation et les coutumes de l'Angleterre avant Guillaume-le-Conquérant. Les six premiers seuls ont rapport à la *Paix et Trève de Dieu.*

1° Pour les clercs et les étudiants, pour leurs biens et possessions, paix en tout temps et en tous lieux;

2° Pour tous les autres, paix depuis l'Avent jusqu'à l'Octave de l'Épiphanie; de la Septuagésime à l'Octave de Pâques, et de l'Ascension à l'Octave de la Pentecôte. — De même aux Quatre-Temps. — Puis, toutes les semaines, du samedi à l'heure de none jusqu'au lundi suivant, et pour un certain nombre de fêtes désignées, à commencer de la veille à l'heure de none. Paix aussi, soit à l'aller, soit au retour, pour tous ceux qui se rendent aux églises pour prier ou pour assister à une fête, qui vont aux dédicaces, à des synodes.... Si quelqu'un ne les respecte pas, que l'évêque en fasse justice, et si on ne se soumet pas à la sentence, que l'évêque en réfère au roi, et que celui-ci force le rebelle à satisfaire.... etc.

Je supprime, pour abréger, des détails qui ne nous apporteraient aucune lumière nouvelle sur l'institution elle-même. Ce qui précède suffit pour confirmer le fait de la publication de la *Paix et Trève* en Angleterre : je ne voulais rien de plus, et mon but est atteint.

Parlons enfin de ce qui fut fait dans l'*Empire Germanique* et dans ses enclaves ou dépendances:

« En l'année 1043, dit un moine de Saint-Gal[1], pres-

[1] *Rerum Gallic...* T. XI, p. 8. — Ex Hepidanni monachi S. Galli

Digitized by Google

que contemporain, puisqu'il florissait vers 1072, le roi Henri (III) tint un colloque général à Ulm, puis vint à *Constance* où s'était réuni un concile. — Là se trouvaient un grand nombre d'évêques et les autres seigneurs de l'empire... — Le quatrième jour, Henri, qui était un habile orateur, monta sur l'estrade avec le pontife, et par un long discours (*luculento sermone*) il exhorta le peuple à la *paix*. Il termina en disant qu'il pardonnait à tous ceux qui l'avaient offensé, et il fit tant par ses prières et par l'ascendant de sa puissance, qu'il força tous les membres de la réunion à agir de même. Cette institution salutaire ainsi acceptée, il ordonna qu'on la répandît dans tous ses états... » — La *Chronique* d'Hildesheim[1] consigne le même fait, seulement elle le fixe à l'an 1044 : « Le roi Henri assista au concile de Constance, où il pardonna à tous leurs fautes; ayant ensuite détruit toutes les inimitiés, il confirma par un édit une *paix* jusqu'alors inouïe dans les provinces de ses états. »

D'après Lambert d'Aschaffenbourg[2], « le roi célébra à *Trèves* la fête de Noël de l'année 1044. Il y accorda aussi le pardon à tous ceux qui avaient manqué contre la majesté royale, et il promulgua la même loi dans tout le royaume, afin que tous se pardonnassent réciproquement leurs fautes. »

La *Bourgogne*, qui avait été réunie à l'empire d'Allemagne depuis la mort de Rodolphe III, en 1033, reçut

Brevibus Annalibus : — « ..... ut cunctis sibi obnoxiis ipse dimitteret, » omnesque qui illic aderant tum precibus tum pro protestate idipsum facere » cogeret. Hoc igitur salubriter inibi incœptum dilatari præcepit per omnem » regnum suum. »

[1] *Rerum Gall...* T. XI, p. 214. — Ex *Chronico* Hildesheimensi : « ..... destructisque omnibus inimicitiis, pacem hactenus inauditam in » sui regni provinciis regia censura per edictum confirmavit. »

[2] Ibid., T. XI, p. 59. — Ex Lamberto Schafnaburgensi.

Digitized by Google

de même la *paix* par les soins de Henri. C'est du moins en ce sens que l'on entend un passage du Panégyrique de Henri III, par le poète Wippo[1] : « Lève-toi, prince, et viens en toute hâte; les contrées nouvellement soumises vacillent quelquefois, quand leur maître est trop longtemps éloigné d'elles. Quoique, grâce à toi, la Bourgogne possède maintenant la *paix,* elle voudrait au moins contempler en toi l'auteur de sa *paix;* elle brûle de rassasier ses yeux en les fixant sur le visage de son roi. »

Cette même Trêve, est-il marqué dans le Glossaire de Du Cange, fut reçue par les grands d'*Alsace* sous le pontificat de Louis IX, ainsi que le prouve un diplôme cité par Glareano[2]. N'ayant pas eu sous la main l'ouvrage auquel renvoie Du Cange, je n'ai pas pu vérifier son assertion. Force nous est donc de nous contenter de son témoignage.

Grâce aux récits du chroniqueur Gille d'Orval[3] et aux récents travaux de notre savant confrère, M. L. Polain, conservateur des archives de la province de Liége, nous connaissons mieux ce qui fut fait pour la *Paix* dans l'ancien pays de Liége. On croit que des ordonnances de *paix* y furent publiées pendant l'épiscopat du vénérable Wason, qui mourut en 1048, ou dans les commencements de celui de Dietwin, son successeur, à peu près à l'époque où elles se répandirent en Lorraine et en France. Mais quand, après Dietwin, Henri de Verdun vint occuper le siége épiscopal de Liége, il trouva le pays au comble de l'a-

[1] Ibid, T. XI. — « .....
» Quamvis nunc *pacem* teneat Burgundia per te,
» Auctorem *pacis* tamen in te cernere quærit... »

[2] *Rerum Germanicarum*, Lib. III.

[3] Ægidius monachus Aureæ Vallis, dans Du Cange, au mot *Trevia*, et dans *Rerum Gallic... Scriptores.*

Digitized by Google

narchie. Après avoir longtemps pensé aux moyens de faire cesser les excès qu'il voyait commettre, « il réunit un jour à Liége, dit M. Polain [1], les principaux seigneurs sur le territoire desquels s'étendait sa juridiction épiscopale; puis leur traçant un tableau fidèle et animé de ces affreux désordres, il les conjura vivement d'y apporter remède. — Albert III, comte de Namur, Godefroi de Bouillon, Conrad de Luxembourg, Henri de Limbourg, Coene de Montaigu et les autres barons présents à l'assemblée résolurent alors, d'après les conseils de l'évêque, de faire proclamer une loi de *Paix,* enjoignant à tous les habitants du diocèse, ainsi qu'à ceux de leurs propres fiefs, de ne point porter d'armes depuis l'aurore du vendredi jusqu'à celle du lundi de chaque semaine. Ils en interdirent aussi l'usage pendant tout l'espace de temps compris entre l'Avent et l'Épiphanie, de même qu'entre la Septuagésime et l'Octave de la Pentecôte, époques, assurent les chroniqueurs, auxquelles les guerres privées des petits seigneurs éclataient ordinairement avec le plus de violence. » — « Que personne, disait la loi, ne s'avise alors de butiner sur les terres d'autrui, d'incendier ou d'envahir les possessions de son voisin; qu'il ne frappe ni du glaive, ni du bâton, ni de quelque autre arme pouvant briser les membres et causer la mort. — Si un homme libre se rend coupable d'un tel délit, il sera privé de son fief, dépouillé de ses biens et chassé de l'évêché. Si c'est un serf, il sera dépouillé de tout et on lui coupera la main droite; l'un comme l'autre sera frappé d'excommunication. »

C'est bien, comme l'on voit, une loi de *Paix et Trève* avec ses réglements et ses sanctions.

« L'homme libre, est-il écrit encore, accusé d'avoir

[1] *Histoire de l'ancien pays de Liége,* T. I, p. 201.

Digitized by Google

enfreint la loi de *Paix*, devra justifier de son innocence avec douze conjurateurs. Quant à celui qui n'est point libre, si les signes de sa culpabilité sont manifestes, il devra subir le jugement de Dieu ; dans le cas contraire, il se justifiera au moyen de sept témoins. »

Mais ce qui distingue pour nous l'institution de la *Paix et Trève,* au Pays de Liége, de toutes celles dont il a été question jusqu'ici, c'est la création bien constatée d'un *Tribunal de Paix,* où, sous la présidence de l'évêque, devaient être jugés tous les attentats commis dans le diocèse contre les personnes ou les propriétés. C'est dans l'église de Notre-Dame que se tenait cette cour de justice. L'évêque, couvert de ses vêtements pontificaux, prenait place au milieu du chœur. « Près de lui, debout, se tenait le mayeur, armé de pied en cap ; autour d'eux siégeaient les *juges de la paix.* Les maîtres de la cité, ainsi que tous les barons du diocèse, Brabançons, Hennuyers, Namurois, Limbourgeois ou Liégeois étaient, de droit, juges de la paix, de sorte qu'il y en avait toujours un nombre suffisant à la séance[1]. » — On écoutait les plaignants, puis on appelait les prévenus. Quand ceux-ci déclaraient se soumettre à la décision des juges, on déléguait deux hommes de bien *(probi)* pour faire une enquête sur les lieux mêmes où le crime avait été commis : c'est d'après cette enquête que la sentence était prononcée dans l'une des séances suivantes. Si, malgré sept appels successifs, le coupable ne se montrait pas, il était banni du diocèse et excommunié. Souvent, enfin, l'accusé déclinant l'autorité du tribunal, réclamait le jugement de Dieu. Les usages de l'époque permettaient alors le duel judiciaire : mais tout se passait

[1] M. L. Polain. *Hist. de l'ancien pays de Liége*, T. I, p. 207. Je renvoie à cet ouvrage pour les curieux détails de la procédure du *Tribunal de paix*. — Voir encore *Histoire de Luxembourg*, Livre XXVIII, à l'an 1088.

Digitized by Google

encore devant les *juges de la paix*, et c'était à eux de prononcer l'innocence du vainqueur.

Nous voyons ainsi officiellement réalisé, Messieurs, ce que précédemment il ne nous était possible que de soupçonner, quand nous trouvions que les contrevenants à la *Paix et Trève* devaient satisfaire suivant la sentence des évêques, ou des chanoines, ou des juges des lieux. C'est un fait acquis maintenant que dès le onzième siècle il exista des tribunaux de *Paix :* celui que nous venons de voir fonctionner à Liége, date, suivant une opinion sérieuse, de l'année 1081. J'aime à le constater, en attendant que je revienne sur cette création importante.

J'interromps ici, Messieurs, cette deuxième partie de mon travail, parce qu'avec l'année 1095, l'institution de la *Paix et Trève de Dieu* entre dans une phase nouvelle. Par l'intervention solennelle d'un souverain pontife français, Urbain II, dans un concile tenu en France, à Clermont, les dispositions de la Paix et de la Trève, de particulières et diocésaines qu'elles étaient, vont devenir générales et prendre place dès ce moment dans le droit public de l'Europe.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE, ARCHÉOLOGIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉLANGES

DE

NUMISMATIQUE MESSINE,

PAR M. F.-M. CHABERT.

Description d'une monnaie, frappée à Metz, de l'évêque Thierry Ier (964-984).

Une découverte très-intéressante pour la numismatique messine a été faite, au mois d'août 1856, dans le terrain d'un bâtiment, alors en réparation, situé rue Fournirue.

Voici la gravure de la pièce provenant de cette trouvaille.

DE RICVS. Entre deux grenetis. Dans le champ, une croix pattée, cantonnée de quatre besans.

℟ ME TRICVM. Entre deux grenetis. Temple reposant sur deux degrés, croix au fronton.

On remarquera *Mediomatricum* au lieu de *Mettis*.

C'est un spécimen précieux de la monnaie purement épiscopale frappée à Metz par Théodoric ou Thierry, premier du nom, après la concession monétaire explicite-

Digitized by Google

ment accordée à cet évêque par l'empereur d'Allemagne, Otton II. Le type, le poids et le style accusent un denier en argent et ne laissent aucun doute sur son origine.

M. de Saulcy a admis comme pouvant être donné à Thierry Ier un denier portant au revers cette légende : METTI ∽ CIV... et qu'il a fait graver sur le dessin d'une épreuve (nº 5) de la première planche des monnaies des évêques de Metz, que M. Teissier avait eu l'intention de publier[1]. Mais on ignore à qui appartient l'original de la pièce produite par M. Teissier, et d'ailleurs M. de Saulcy ne l'attribue à Thierry Ier que sous bénéfice d'inventaire.

Leibnitz, auteur d'une vie estimée de l'évêque Thierry Ier, affirme que ce prélat jouit du droit de battre monnaie dans la ville de Metz[2].

Le denier, que j'ai acquis, a un mérite incontestable, puisqu'il est l'unique spécimen qu'on ait eu réellement sous les yeux jusqu'alors, de la monnaie fabriquée à Metz, par Thierry Ier, sans indication impériale. Ce denier a dû sortir de l'atelier monétaire établi par notre évêque dans l'abbaye de Saint-Vincent, ainsi que le rapporte Dom Calmet[3].

M. Robert a décrit plusieurs variétés des pièces frappées au nom d'Otton Ier et à celui de Thierry Ier. (*Études numismatiques du Nord-Est de la France.* Metz, 1852. P. 232-233; pl. XVIII, fig. 4, 5, 6 et 7.)

On doit à M. de Saulcy la description et les dessins d'une monnaie semi-impériale et semi-épiscopale frappée dans notre ville, ainsi que de diverses autres monnaies du même Thierry Ier, fabriquées à son château d'Épinal.

[1] *Recherches sur les monnaies des évêques de Metz*, 1833, p. 18, pl. 1re, fig. 2.

[2] Voir le *Recueil des monuments de Brunswick*, publié en 1707.

[3] *Histoire de Lorraine*, 1748, T. 3, p. cxvij. — Consulter également Leibnitz.

Digitized by Google

(*Recherches sur les monnaies des évêques de Metz.* 1833, p. 17, pl. 1re, fig. 1re. — *Supplément* 1835, p. 10-12, pl. 1re, fig. 2-15.)

Notice sur un thaler frappé à Metz en 1568, et sur une nouvelle variété du thaler messin de 1638.

Une circonstance heureuse m'a fait rencontrer récemment un spécimen d'un thaler frappé à Metz en 1568, et une variété inédite du même écu d'argent portant la date 1638. J'ai pu obtenir l'empreinte exacte du thaler émis en 1568; il est la propriété d'un numismate d'Aix-la-Chapelle. Quant à la nouvelle variété du thaler de 1638, elle fait partie de ma suite des monnaies messines.

On sait que ce ne fut qu'en 1519 qu'on commença à fabriquer en Allemagne les premiers écus d'argent appelés *Thaler* et *Rix-Thaler*. Voici comment s'exprime, sur l'origine de cette monnaie, l'auteur de l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Allemagne*, M. Pfeffelt[1]:

« En cette année quinze cent dix-neuf, la découverte » des mines d'argent de Joachimstal en Bohême, donna » lieu aux comtes de Schlik de faire frapper les premiers » écus d'argent qu'on ait vus en Allemagne.

» On les appela thaler, rix-thaler, du nom de Joachim-» Thal, comme qui dirait monnaie de la vallée de Joa-» chim-Thal. »

Jusqu'ici le plus ancien thaler de Metz connu dans les collections, appartient à l'an 1571. Cependant la fabrication de cet écu dans l'atelier monétaire de notre ville pouvait être admise comme antérieure à cette année. La note suivante vient à l'appui de cette proposition; elle est tirée du recueil de Luc de Craye, receveur de la bulette à Metz,

[1] Tome 2, page 508.

Digitized by Google

et a été reproduite par le célèbre Paul Ferry, dans le manuscrit des *Observations séculaires* qui se trouve à la bibliothèque de Metz :

« An. 1567. Pour fournir au paiement d'une armée » employée contre les adversaires de la religion catho- » lique, furent pris et fondus partie des joyaux des » églises de cette ville (Metz), et le crucifix de la grande » église, appelé Saint-Honoré ; de quoy fut fabriquée de » ladite ville des florins et tallers des coins d'icelle. »

Le thaler de 1568 offre absolument les mêmes types que ceux du thaler de 1571, dessiné par Dupré de Geneste[1], et que M. de Saulcy a fait graver, d'après un exemplaire de sa collection[2]. Toutefois la palme que tient saint Étienne est à deux branches seulement ; et au revers, l'écu de Metz est un peu plus large que dans l'espèce de 1571. On lit au contour ces légendes : S · STEPHAN · PROTOMARTYR · — MONETA · NOVA · METEN · 1568.

Le thaler ou rix-thaler fut communément appelé à Metz, *taller* (1567), *tallart* (1603) : *thaler* et *thalar* (1628), *reis-daller* (1619), *reis-talar* et *reistalair* (1638), et *risdalle* (1647).

Le *Voyage du roy à Metz*, imprimé en 1610, donne la figure du thaler (tallart), frappé en 1603 pour être offert à Henri IV. On remarque que les têtes de la double aigle ne sont plus nimbées.

Ce fut en l'année 1638 que l'aigle impériale s'effaça complétement sous l'écusson de la cité.

Dupré de Geneste, Mory d'Elvange, Le Payen, et après ces numismates distingués, M. de Saulcy, ont fait connaître les types suivants de transition :

1° S · STEPHANVS PROTIIOMART · Entre un grenetis

[1] *Feuilles numismatiques* (mon cabinet).

[2] *Recherches sur les monnaies de la cité de Metz*, in-8°, p. 83, pl. I^re^, article thaler, fig. 1^re^.

Digitized by Google

extérieur et un filet circulaire ; saint Étienne nimbé et debout, dans un double contour elliptique, tenant une palme et un caillou. Une étoile au-dessus de la tête du martyr.

MONETA CIVITATIS METEN · 1638. Également entre un grenetis extérieur et un filet circulaire ; dans le champ un écu ovale des armes de la cité, entouré d'un contour à volutes.

2. S · STEPHANVS PROTOMARTYR · Grenetis et filet. Le buste de saint Étienne, une auréole au-dessus de la tête.

MONETA CIVITA . METENSIS . 1638. Grenetis et filet ; dans le champ l'écu de Metz, avec contour orné de fleurons et de lis.

Un exemplaire en ma possession du type qui précède immédiatement, porte :

S . STEPHANVS PROTHOMART.

M. l'abbé Perrin, curé d'Ancy-sur-Moselle, possède dans sa collection un spécimen semblable : il le considère comme très-rare.

Le droit de la variété inédite (1638) est absolument identique au premier type ci-dessus décrit. Il n'en est pas de même du revers, ainsi qu'on peut en juger par la gravure qui reproduit fidèlement la pièce.

Digitized by Google

℞. MONETA CIVITATIS METEN · 1638 · Entre un grenetis extérieur et un filet circulaire. Dans le champ, l'écu presque triangulaire des armes de Metz, entouré d'un double contour ogival et orné.

Voici les renseignements historiques qui ont été consignés aux registres des délibérations du Grand Conseil et de l'État de la cité (année 1638)[1] :

« Du 7 mai 1638. En l'assemblée du Grand Conseil.

» Abraham Fabert étant Maître-Échevin.

» Résolution concernant la *Monnaie*[2].

» Sur ce qui a été représenté, que pour ne pas négli-
» ger la grâce qu'il a pleu à Monseigneur l'Éminentissime
» Cardinal de la Valette notre Gouverneur, obtenir du
» Roi, en faveur de cette ville à laquelle Sa Majesté con-
» tinue les Droits et Vsages qui lui appartiennent de
» fabriquer monnaie, il importe d'y faire travailler inces-
» samment et sans délai. L'affaire ayant été mise en dé-
» libération, après avoir examiné les raisons du sieur
» Braconnier et autres personnes versées et bien en-
» tendues au fait des monnaies, et ouï le Procureur du
» Roi;

» Il a été arrêté et résolu que le dit sieur Braconnier,
» Maître de la Monnaie, fera fabriquer incessamment et
» sans intermission, sous les coins dont les modèles ont
» été représentés, des *Reis-talars* du poids de sept tre-
» zeaux[3] et demi qui tiendront dix deniers quatorze grains
» de fin, comme aussi des demis, quarts, et huitièmes
» à l'équipolent.

[1] Archives de l'hôtel de ville.

1° Registre du 24 octobre 1636 au 10 mai 1638; 2° Registre du 18 mai 1638 au 21 juin 1639 (A 25, 26-28).

[2] Cette décision n'a pas été indiquée par M. de Saulcy.

[3] Le trézeau était un gros de poids.

Digitized by Google

» Et afin que le peuple puisse tirer du soulagement de » la fabrique desdites monnaies, sera notifié par affiches » publiques à tous ceux qui ont du billon de s'en acco- » moder avec le dit sieur Maître de la Monnaie, si bon » leur semble pour en faire espèces. »

Par une autre délibération du même conseil, à la date du 26 mai 1638, également signée par Abraham Fabert, Maître-Échevin, le sieur Raphaël Braconnier fut autorisé, pour donner un libre cours à la monnaie de Metz, par toutes les provinces étrangères, à forger des florins d'or et des *reis-talars* aux mêmes titres et poids que ceux qui se forgeaient dans les villes impériales. Savoir :

« Le *reis-talar* du poids de sept trezeaux et demi à dix » deniers quatorze grains de fin, un grain de remède sur » les demis et quarts seulement. »

Vers la fin de juillet de la même année 1638, Jean de Marsal et David de la Cloche, tous deux orfèvres, bourgeois de Metz, avaient offert : « de rendre à la ville dix » gros messins pour chacun marc de billon qui se fabri- » querait en monnaie, au lieu de trois gros que Raphaël » Braconnier en rendait, et de fournir par avance, la » somme de six mille francs messins, pour subvenir aux » nécessités publiques. »

Sur le refus fait par Raphaël Braconnier de donner ce bénéfice, les magistrats mirent en sa place les deux orfèvres, suivant ordonnance du 16 août 1638, rendue par le Maître-Échevin A. Fabert, son Conseil et les Treize.

Les nouveaux maîtres monnayeurs ne pouvaient fabriquer, sans un ordre exprès, d'autres espèces que les florins et les thalers avec leurs divisions, aux titres et poids précédemment ordonnés : « les *reis-talars* à sept » trezeaux et demi de poids, dix deniers quatorze grains » de fin; les demis et quarts à l'équipolent; un grain de » remède sur les demis et quarts seulement. »

Digitized by Google

Mais bientôt une délibération du Grand Conseil permit aux fermiers de la Monnaie de forger des francs de Metz jusqu'à la quantité de douze cents marcs (15 juin 1639)[1].

On ne connaît pas de demi-thaler fabriqué à Metz avant 1638, ni de quart de thaler antérieur à 1639. Les types de ces deux divisions qui ont été conservés ne diffèrent en aucune façon du thaler. Seulement au-dessous du buste de saint Étienne on a placé ces indications :

1/2. 1/4. C'est-à-dire demi-thaler, quart de thaler.

Je publie la série des thalers et des divisions connue jusqu'à ce jour :

ANNÉES d'émission.		
1568.	THALER A L'AIGLE.	
1571.	.....	Collections de l'abbé de Jobal et de M. de Saulcy.
1590.	.....	Coll. de Mory d'Elvange.
1593.	.....	Coll. de Dupré de Geneste.
1599.	.....	Coll. de Le Payen et de M. Besser.
1603.	.....	
1629.	.....	Coll. de M. Besser et de M. Daubrée.
1630.	.....	Coll. de Dupré de Geneste.
1631.	.....	Ma collection.
1632.	.....	Coll. de Mory d'Elvange et de M. l'abbé Perrin.
1634.	.....	Coll. de Le Payen et M. C.
1635.	.....	Coll. de Dupré de Geneste.
1638.	THALER A L'ECU.	
	Saint Étienne debout et à l'écu ovale.....	Coll. de M. de Saulcy et de M. l'abbé Perrin.
	Saint Étienne debout et à l'écu presque triangulaire.....	M. C.[2]

[1] Voir mon *Mémoire sur le Franc Messin et ses deux divisions.* — *Austrasie,* Revue de Metz et de Lorraine. Décembre 1855.

[2] Depuis la réduction de cette Notice, M. Mangin, notre concitoyen, a

Digitized by Google

	Buste de saint Étienne et à l'écu définitivement adopté pour les années suivantes..... (Deux variétés quant à l'orthographe des légendes du droit.)	Coll. de Dupré de Geneste, de M. Daubrée, de M. Simon, de M. l'abbé Perrin et M. C.
1638.	THALER A L'ÉCU, TRAPPÉ EN OR.	Coll. de l'abbé de Jobal.
1638.	Demi-thaler.....	Coll. de Dupré de Geneste et de l'abbé de Jobal.
1639.	Thaler.....	Coll. de Dupré de Geneste et de l'abbé de Jobal.
1639.	Demi-thaler.....	Coll. de Le Payen.
1639.	Quart de thaler.....	Coll. de l'abbaye d'Etival[1].
1640.	Thaler.....	Coll. de l'abbé de Jobal et M. C.
1640.	Demi-thaler.....	Coll. de Dupré de Geneste.
1640.	Quart de thaler.....	Coll. de la ville de Metz.
1641.	Thaler.....	Coll. de Dupré de Geneste, de l'abbé de Jobal et M. C.
1641.	DOUBLE-THALER. PIED FORT.	Coll. de Dupré de Geneste.
1641.	Demi-thaler.....	Coll. de Dupré de Geneste et de M. de Saulcy.
1642.	Demi-thaler.....	Coll. de l'abbé de Jobal.
1643.	Thaler.....	Coll. de l'abbé de Jobal et M. C.
1644.	.....	Coll de Mory d'Elvange.
1646.	.....	Coll. de Dupré de Geneste, de l'abbé de Jobal, de M. l'abbé Perrin et M. C.
1647.	[2].....	Coll. de Dupré de Geneste et de M. l'abbé Perrin.
1650.	.....	Coll. de l'abbé de Jobal et de Dupré de Geneste.

acquis chez le sieur Thomas, rue des Clercs, un thaler semblable, de belle conservation, en même temps qu'un autre thaler, au millésime 1631.

[1] Ordre de Prémontré, près de Moyen-Vic.

[2] En cette année, pour atteindre la coupable industrie des marchands de matières d'or et d'argent qui détruisaient la monnaie de Metz, à cause de la bonté de son titre, le thaler (risdalle), tenant dix deniers quatorze grains de fin, et de sept trézeaux et demi de poids, fut tarifé à six francs huit gros messins. (Ordonnance municipale du 12 juillet 1647. — *Archives de l'hôtel de ville.*)

Digitized by Google

Monnaie en argent de Conrad Bayer de Boppart, évêque de Metz. (1416-1459.)

M. de Saulcy, dans son *Complément aux recherches sur les monnaies des évêques de Metz*, a donné [1], d'après une empreinte conservée dans les travaux manuscrits de Dupré de Geneste qui l'avait obtenue de Lemoine de Moyen-Vic, une fort belle monnaie de Conrad Bayer de Boppart.

Comme ce sayant n'a pas eu la pièce sous les yeux et que l'empreinte qu'on en connaissait présente des différences dans la légende et dans les dessins, avec une monnaie en ma possession identiquement semblable, du même évêque, je pense que la gravure de cette dernière ne sera pas sans intérêt.

(Argent fin.)

L'exemplaire de ma collection est d'une conservation parfaite. C'est le seul spécimen qu'on ait retrouvé jusqu'alors, de cette monnaie qui a été frappée avec beaucoup de soin.

[1] Pl. 4, fig. 158.

Digitized by Google

Variété d'un triens messin.

(Monétaire frappé à Metz au sixième siècle.)

Je dois à M. Victor Jacob, avocat à la Cour impériale de Metz, la connaissance du *triens* messin qui suit :

(Or.)

C'est une variété de la pièce gravée dans le recueil des 920 *Monétaires,* pag. 31, fig. 3, mentionnée par M. Cartier (*Revue Numismatique* 1836, pl. XI, fig. 3), et décrite par M. Robert[1], au nombre de celles des monnaies de l'époque mérovingienne que ce numismate érudit donne comme n'ayant pas été vues en nature ou dont le dessin est d'une exactitude douteuse.

Cette variété qui fait partie de mon médaillier, a été exhumée à Novéant-sur-Moselle, il y a quelques années.

Note sur un jeton de Roger de Commenge, sieur de Saubole, lieutenant-général pour le roi dans la ville de Metz, sous le gouvernement du duc d'Épernon.

Un ouvrier employé aux travaux que l'on poursuit aux environs de la porte Mazelle, a trouvé le jeton ou méreau

[1] *Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France,* p. 118, pl. IV, fig. 6.

Digitized by Google

suivant, en creusant le lit de la Seille un peu au-dessous de la première arche intérieure du pont.

(Ma collection)

Ce jeton, bien que non localisé par son épigraphie, offre néanmoins pour nous un intérêt particulier, parce qu'il appartient à un personnage qui a occupé à Metz de hautes fonctions militaires.

L'histoire mentionne les excès auxquels se livra le sieur de Saubole[1] l'aîné, lieutenant-général pour le roi dans la ville de Metz et gouverneur de la citadelle. De Saubole aîné était encouragé par son frère, capitaine d'une compagnie de gens de pied y tenant garnison; ce dernier

[1] La manière d'écrire ce nom paraît avoir beaucoup varié. On trouve dans les mémoires du dix-septième siècle, de Sobolles, Sobolle, Sobole et Saubole. J'ai adopté de préférence cette dernière orthographe qui est reproduite sur le jeton que je décris. Le frère puîné de Roger de Commenge signait Saubole. (Acte du 3 mars 1590. — Manuscrit de M. Dufresne.) On trouve ailleurs encore Saubolle (Plainctes et remonstrances faictes par Messieurs des trois Estats de la ville de Metz à Monseigneur le duc d'Épernon, pair et colonnel général de France, gouverneur et lieutenant général pour le roy à Metz et païs messin, estant audit Metz, contre Messieurs de Saubolle, le 16 novembre 1602). *Pièce authentique avec sceaux, cachets et signatures.* N° 164, p 465 *du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Metz.*

Digitized by Google

avait reçu des habitants le surnom de Saubole *le boîteux*. Si la mémoire des deux Saubole rappelle une tyrannie injuste et tracassière, elle évoque en même temps, pour nous, deux souvenirs bien doux, le séjour à Metz d'un prince qui eut la gloire d'être appelé par ses sujets *le bon Henri*, et la confirmation faite solennellement par ce roi de France, des anciens droits de la cité et du pays messin, droits qu'il avait déjà reconnus et garantis, notamment par lettres patentes du 15 janvier 1597[1].

La rébellion de Saubole aîné aux ordres royaux même, avait fait juger à Henri IV sa présence nécessaire dans notre ville pour apaiser les troubles..... Les frères de Saubole furent destitués et la sécurité fut rendue à un peuple qui ne cessa, pendant quinze jours entiers, d'entourer le généreux monarque de tous les témoignages de dévouement et d'affection.

« Le vendredy 21 de mars, dit Abraham Fabert[2], les sieurs de Sobole frères, ayant pris congé du Roy se mettent au chemin de leur retraite, réduits à quitter le Gouvernement quatorze ans après que l'accident du sieur de Montcassin[3] y eut donné commandement à l'aîné. La dame de Sobole ne voulut passer par la ville, abandonnant le lieu où elle auait faict estat d'asseurer le fondement de sa fortune. Leur train, suitte, et bagage fut d'enuiron dix huict ou vingt chuaux, et près de quarante chars chargez, au grand mecontentement de leurs créanciers, à qui le Roy, pour bonnes considérations, imposa silence pour quelque temps, par quelque réglement qu'il y fit.

» Ainsi fut faicte la séparation des sieurs de Sobole et

[1] Voir *la notice biographique de Nicolas Maguin*. — *Austrasie*, revue de Metz et de Lorraine, 1853, p. 519.

[2] *Voyage du Roy à Metz*, 1610, page 69.

[3] Celui-ci avait été arrêté par ordre du duc d'Épernon, gouverneur de Metz et zélé protecteur des deux Saubole.

Digitized by Google

des Habitants de la ville de Metz, seul moyen choisi entre plusieurs pour remettre en bon état les affaires du Pays, asseurer les places pour le service de Sa Majesté, et y faire viure le Peuple en paix et en plain repos.

» Les discours sont assez cognus de ceux qui croyent que les sieurs de Sobolle deuoient et pouuaient mieux choisir, ou plus honorablement faire entre deux extremitez ; mais c'est la vérité que le conseil dont vsa le sieur de Sobole, se conformant à l'intention du Roy, eut pour induction la raison et la prudence, qui le firent resoudre au bon parti, ou se iettant au contraire par vn traict de desespéré, sa ruyne lui estoit inéuitable, et iamais ne pouuait espérer de ressource. »

Les renseignements suivants sont extraits de deux lettres écrites de Metz les 15 et 22 mars 1603, par Henri IV au comte de Rosny, le célèbre Sully, son ministre et son ami :

« Mon cousin, ma présence était ici très-nécessaire, » vous ne sauriez croire comme le sieur de Sobole est » généralement haï en cette ville tant des habitants que » des étrangers. Il a cru le conseil de ses amis et des » sages qui lui ont parlé, de sorte qu'il est résolu me re- » mettre demain la citadelle entre les mains, sans capi- » tuler avec moi. J'estime que dans six jours j'aurai fait » les affaires qui m'ont amené ici pour m'en retourner » incontinent. J'y ai été bien vu et bien reçu de ce peuple » qui désirait fort me voir. Cette ville est des plus belles » et des mieux assises, et trois fois plus grande que celle » d'Orléans ; mais la citadelle ne vaut rien..... Adiev mon » covsin, le 15 mars à Metz. Signé, Henry. »

« Vous apprendrez de mes nouvelles par le sieur de » Montigny [1] qui vous rendra celle-ci, et comme tout va » pour mon service, comme ma présence était nécessaire

[1] Après la disgrâce de Roger de Commenge, sieur de Saubole, Henri IV

Digitized by Google

» à Metz pour la conservation de cette ville en mon obéis-
» sance, de quelle importance elle est, et je ne voudrais
» pas pour chose au monde, n'y avoir été : même je
» voudrais qu'il m'eût coûté quelque chose de bon et que
» vous y eussiez fait un tour. J'en partiray le mardy d'a-
» près Pâques, Dieu aidant, pour m'en retourner vers
» Paris..... Ce 22 mars à Metz. Signé, Henry. »

Roger de Commenge ou Cominge, originaire de Gascogne, seigneur de Saubole et de Chantelle près de Lombès, vicomte de Barniquel, était né au mois de septembre 1553. Il avait embrassé la carrière des armes, à peine âgé de seize ans. A vingt-cinq, il commandait une compagnie de cinq cents arquebusiers reistres. Nommé plus tard gouverneur de Saint-Beat, il se démit volontairement de cette charge en faveur de Roger de Cominge, seigneur de Puiguilhem. Favori de Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, il devint lieutenant de roi dans le pays messin, puis gouverneur de la citadelle de Metz. En 1594, Roger de Commenge, sieur de Saubole aîné, s'était acquis des droits à la reconnaissance d'Henri IV, en conduisant ses soldats sous les murs de la ville de Laon, alors assiégée par les troupes royales. Le souvenir de ce service modéra assurément le ressentiment du *bon Henri*, lorsqu'il connut l'oppression que les frères Saubole faisaient peser sur les Messins.

Roger de Commenge mourut conseiller d'État et chevalier de l'ordre de Saint-Michel (juillet 1615). De son mariage avec Isabeau de Coucy, dame de Vervins, était issu, le 16 juillet 1604, un fils unique, Claude Roger de Cominge, marquis de Vervins, qui fut mestre-de-camp d'un régiment et premier maître d'hôtel du roi.

avait nommé M. de Montigny à la lieutenance générale du roi dans la ville de Metz.

Digitized by Google

Le Père Anselme[1] donne pour armes aux comtes de Cominge : *D'argent à la croix pattée de gueules.* Il ajoute que depuis on a mal expliqué ces armoiries en les indiquant : *De gueules à quatre amandes* ou *otelles d'argent.* Elles sont données de la manière suivante par le Père Menestrier et par Dupré de Geneste[2], secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie de Metz : *De gueules à quatre otelles* (amandes) *d'argent mises en sautoir.* Selon ce dernier auteur, la devise de la maison de Cominge est celle-ci : « En croyant nous amendons. »

Dans le jeton qui m'appartient, l'écu est écartelé d'un lion et surmonté d'une merlette. Une empreinte qui a été conservée du cachet de Roger de Commenge, sieur de Saubole aîné, porte les mêmes armoiries avec l'indication des couleurs : *De gueules à quatre otelles d'argent, écartelé de gueules à un lion d'argent, et surmonté d'une merlette aussi de gueules.*

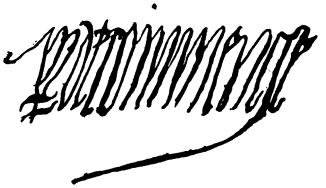

Fac-simile de la signature de Roger de Commenge, sieur de Saubole aîné, mise au bas d'actes donnés à Metz, 1601-1603. (Ancienne collection du comte Emmery et cartons de M. Dufresne.)

[1] Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France, des Pairs, Grands Officiers de la Couronne et de la Maison du Roy. Paris. MDCCXXVI. T. 2, page 662.

[2] MS. 216 de la bibliothèque de Metz.

Digitized by Google

DE L'ART

CHEZ

LES ANCIENS ET AU MOYEN AGE,

PAR M. VICTOR SIMON.

L'art considéré comme moyen de subvenir aux besoins de l'homme est né pour ainsi dire avec l'espèce humaine; mais les beaux-arts ne se sont développés qu'avec la civilisation; leur essence est, suivant les expressions de Millin, d'imprimer aux objets un caractère qui agisse sur les sens; leur but est de communiquer à l'âme une émotion vive, et dans leur application ils doivent se proposer d'élever le cœur et l'esprit.

Les hommes primitivement simples dans leurs mœurs, cherchaient leurs inspirations les plus douces dans le calme et dans le bien-être que la nature leur procurait. Cette vie patriarcale n'avait nullement le soupçon des jouissances qui résultent des productions de l'esprit. Mais la vie en société, le besoin d'honorer la divinité, de satisfaire les besoins et les passions de l'homme, de donner en un mot un essor à tout ce que la pensée a de grand et de noble, firent naître une autre série d'idées qui furent l'origine des beaux-arts et de la poésie.

Cependant il faut reconnaître que le goût pour le luxe exista même dans les sociétés à l'état primitif. Le sauvage

Digitized by Google

qui construit sa hutte emploie plus ou moins d'art pour la rendre commode et lui donner une forme élégante; il décore son arc, son carquois et ses flèches de dessins rehaussés de couleurs les plus brillantes; il représente ses fétiches par des statuettes dont les formes sont plus ou moins bien exprimées; les hordes même les plus sauvages se réunissent au son d'instruments qui les animent vivement à la danse, et dans ces réunions ils étalent un grand luxe en se parant d'ornements que la nature leur procure, ou d'objets qu'ils ont confectionnés ou disposés eux-mêmes.

Les beaux-arts proprement dits ne se sont développés chez les peuples qu'en raison du climat de leur pays, de la liberté dont ils ont joui, de leurs mœurs et de leur prospérité; aussi les vit-on faire des progrès rapides dans les pays les plus favorisés par la nature et par la sagesse de leur gouvernement, et ils déclinèrent dès que dans des temps moins favorables ils ne furent plus honorés de la protection et des encouragements dont ils ont besoin.

Examinons sommairement ce qui concerne la sculpture, l'architecture, la céramique, la peinture, la glyptique et accessoirement la littérature et la musique.

L'art statuaire dut paraître d'abord sous des formes incorrectes et empreintes de raideur; tels durent être l'art des Assyriens, l'art égyptien; tel fut aussi l'art étrusque. Chez les Égyptiens la sculpture qui était extrêmement avancée dès la quatrième dynastie, subit diverses transformations. Ce peuple élevait un grand nombre de statues qui, presque toutes monolithes, étaient taillées la plupart dans des roches extrêmement dures, et quelques-unes avaient des dimensions colossales. Quoiqu'elles eussent généralement des attitudes peu variées, cependant elles ne manquaient pas d'expression, et quelques-unes étaient même très-remarquables pour l'exécution : telle est la sta-

Digitized by Google

tuette exposée au Louvre, rapportée par M. Mariette. Elle est désignée sous le nom du scribe accroupi, et selon M. le vicomte Emmanuel de Rougé, conservateur honoraire des monuments égyptiens au musée du Louvre, elle appartient à la cinquième ou à la sixième dynastie dont la seconde de ces deux dynasties, suivant Champoillon Figeac, commence 4425 ans avant Jésus-Christ. Voici la description que M. de Rougé donne de cet objet d'art remarquable : « La figure est pour ainsi dire parlante; ce regard qui étonne a été obtenu par une combinaison très-habile. Dans un morceau de quartz blanc opaque est incrustée une prunelle de cristal de roche bien transparent, au centre de laquelle est planté un petit bouton métallique. Tout l'œil est enchâssé dans une feuille de bronze qui remplace les paupières et les cils... Les sables avaient très-heureusement conservé la couleur de toutes les figures du tombeau de Shkem-Ha, dans lequel elle a été trouvée. Le mouvement des genoux et le dessin des reins sont surtout remarquables par leur justesse; tous les traits de la figure sont fortement empreints d'individualité; il est visible que cette statuette était un portrait[1]. »

L'usage que ce peuple fit de l'écriture avant la plupart des autres nations, lui donna une supériorité qui dut contribuer puissamment à sa civilisation. Les scènes et les hiéroglyphes dont il décora ses monuments furent aussi deux causes puissantes de ses progrès en sculpture.

Un fait cité par Apollonius de Rhodes indique l'état avancé de la civilisation égyptienne. Cet auteur, qui vivait à Alexandrie sous les Ptolémées, parle de cartes des Égyptiens sur lesquelles étaient tracées toutes les routes et toutes les formes de la terre et de la mer. Les Colchidiens

[1] *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du musée du Louvre*, par M. le vicomte Emmanuel de Rougé, page 66.

Digitized by Google

conservaient ces cartes depuis l'expédition de Sésostris et la fondation de la colonie d'Ela. (Voyez la *Polyorcetique* de Dureau de la Malle, p. 95.)

Après avoir dit quelques mots des Égyptiens, passons aux Assyriens. Ce peuple eut, il paraît, de fréquentes communications avec Chypre, Rhodes, la Crète et la Sicile, et les artistes de ces pays durent recevoir des leçons et des modèles de ces habiles sculpteurs assyriens, qui, à une époque où Rome existait à peine, étaient si expérimentés dans la pratique de l'art. On voit que les Grecs ont emprunté aux Assyriens les formes de leurs vases les plus remarquables, et l'on trouve une grande analogie entre les sculptures de ces deux peuples.

D'après les découvertes importantes qui ont été faites à notre époque, M. de Longpérier pense qu'on ne peut s'arrêter à l'opinion que l'art grec doit son origine à l'art égyptien; mais qu'on doit reconnaître qu'il la doit à l'art assyrien qui paraît ne rien devoir non plus à l'art égyptien, car dans l'art assyrien il existe évidemment un principe originel qui ne se retrouve à aucune époque de l'art égyptien, pas même au temps de Cheops et de Mycerinus.

Toutefois, ainsi que le fait observer M. de Longpérier, auquel nous empruntons les détails qui précèdent, les relations politiques et commerciales de l'Assyrie et de l'Égypte, qui s'expliquent si naturellement entre deux grands empires voisins et rivaux, sont attestées par les inscriptions des deux pays, par l'échange de divers produits. Les Assyriens ont taillé des scarabées sur la face plane desquels ils ont ajouté des symboles particuliers à leur religion; les Égyptiens ont emprunté la forme cylindrique des amulettes de Ninive et de Babylone. Si M. Layard a découvert dans les ruines de Nemrod des tablettes d'ivoire portant des sujets égyptiens et même des légendes hiéroglyphiques, la collection de Clot-Bey, formée sur les bords

Digitized by Google

du Nil, contenait un nombre assez considérable d'objets assyriens très-intéressants.

Ici il faut encore reconnaître que les œuvres de l'antiquité ont cela d'admirable, qu'à chaque époque et dans chaque pays l'unité du style y règne avec une puissance absolue, en sorte qu'une petite image tracée sur une pierre précieuse paraît gravée par l'artiste qui a taillé dans le rocher une figure colossale. *(Voyez, pour tout ce qui précède, la préface de la Notice de M. de Longpérier sur les antiquités assyriennes.)*

Nous nous abstiendrons d'entrer dans quelques détails sur les monuments assyriens. On connaît ceux qui existent au musée du Louvre et qui sont si bien décrits dans la notice très-intéressante que M. de Longpérier en a publiée. Nous nous bornerons à dire que l'on y voit des sculptures très-remarquables par leurs dimensions et leur genre particulier ; des inscriptions cunéiformes sur briques, des briques enduites d'une couverte émaillée de diverses couleurs et représentant des sujets différents ; des objets d'art, des figurines et des animaux en bronze ; divers sujets d'argile, de terre émaillée ; des bagues et des colliers de pierres dures, quelques colliers sont composés de pierres très-nombreuses et d'espèces très-variées, la plupart taillées en grains ; des figurines et autres objets en ivoire et en ébène ; des cylindres, des scarabées et autres objets en jaspe, sardoine, agate, serpentine, hématite, pierre calcaire blanche, coquilles fossiles, marbre blanc, albâtre translucide, terre vernissée en bleu et en vert, fer oligiste, calcédoine, pâte blanche, marbre noir, obsidienne, et enfin des bijoux en or.

Disons-le en passant, il est très-remarquable de voir qu'à une époque si reculée on possédait tant de pierres précieuses si variées, et il est à remarquer encore que les colliers décrits par M. de Longpérier ont été trouvés dans

Digitized by Google

les fondations du palais de Khorsabad. Ils étaient déposés dans une couche de sable fin, et l'on pourrait, dit ce savant archéologue, reconnaître à ce sujet une illustration d'un passage de l'Écriture (III. *Regum* V, 17) où il est dit que Salomon fit placer des pierres précieuses dans les fondations du temple. Quant à l'usage des colliers, il est certain que parmi les Assyriens, les hommes en portaient qui étaient composés de pierres taillées en olive ou en cylindre alternant avec des grains plus ou moins sphériques.

Si des Égyptiens et des Assyriens nous passons aux Grecs, nous voyons que ceux-ci, indépendamment de l'influence qu'ils subirent d'abord des peuples avec lesquels ils étaient en relation, agirent aussi sous l'influence d'un culte dans lequel ils personnifièrent toute la nature; inspirés par les poètes et surtout par les riches pensées d'Homère, ils s'attachèrent à donner à leurs divinités et à leurs autres statues beaucoup de grâce et de mouvement dans les formes et dans l'expression.

En effet, quelle source immense d'inspirations dut être pour l'artiste une religion qui présente la divinité dans tous les objets que nous offre la nature; qui montre ses caractères dans les plus ingénieuses allégories; qui peint ses bienfaits sous les plus gracieux emblèmes; qui trace à l'homme ses devoirs sous les plus nobles et les plus frappantes images[1].

L'art, à cette époque, ne se borna point à élever des statues aux dieux; il en fit pour les héros et pour tous les hommes qui avaient rendu des services signalés à la patrie ou qui s'étaient distingués par leurs talents. Pour donner une idée de la profusion avec laquelle cet art était

[1] *Considérations sur les révolutions des arts*, p. 19.

Digitized by Google

répandu, il suffit de dire que trois mille statues décoraient les temples et les places publiques d'Athènes.

Les marbres du sol de la Grèce durent aussi contribuer puissamment aux progrès de l'art statuaire dans ce pays. Cependant on ne se borna point à cette matière : le bronze, l'argent, l'or et l'ivoire furent aussi employés pour cet art qui eut de si grands maîtres, qu'ils ne furent point surpassés, et que quelques-uns de leurs produits qui nous restent excitent au plus haut degré notre admiration.

Les Romains, dont le culte et les mœurs furent d'abord simples et sévères, modifièrent plus tard leurs croyances et admirent dans leur Panthéon les dieux de toutes les nations. Leurs conquêtes, en les initiant à tout ce que le génie de l'homme enfanta de plus sublime, changèrent leurs usages. Dès-lors les idées les plus séduisantes du paganisme, associées aux idées de grandeur et de puissance, les portèrent bientôt à honorer les arts, et on vit la ville de Rome se peupler de monuments et de statues.

Sous l'empire romain, époque à laquelle le luxe fit les plus grands progrès, on ne se borna point à faire usage du marbre, on employa principalement le bronze pour élever des statues. Cependant il faut reconnaître que les Romains honoraient peu leurs artistes qui étaient, ou des esclaves, ou des affranchis; aussi, la plupart des artistes qui réalisèrent les plus belles conceptions étaient-ils venus de la Grèce pour exercer leur art à Rome.

On ne se borna point à élever des statues aux empereurs, aux impératrices et à leurs favoris; on en éleva aussi aux personnages qui avaient contribué à la gloire ou à la puissance de l'empire. Chez les Romains, de même que chez les Grecs, outre les statues pédestres on eut des statues équestres et des statues curules.

Rome fut très-riche dans ce genre de production de

Digitized by Google

l'art; outre le grand nombre de statues qu'elle s'était procurées par la conquête, on y en fit un nombre tel, qu'en l'an 596, de la fondation de cette ville, les censeurs Publius Cornelius Scipion et Marcus Popilius se crurent obligés de faire ôter des marchés publics les statues des particuliers et des magistrats ordinaires qui les remplissaient.

Pour ce qui concerne les Gaules en particulier, César nous apprend que lorsqu'il envahit ce pays, on y remarquait notamment des statues de Mercure[1]. Mais il n'est pas probable qu'à cette époque ce pays avait fait de grands progrès dans l'art statuaire: en effet, les médailles qui nous restent des temps gaulois indiquent que l'art était alors très-peu avancé et qu'on n'était pas en situation de sculpter des statues qui fussent dignes d'être citées; mais lorsque la civilisation se répandit dans ce pays, la sculpture et notamment l'art statuaire s'y développèrent avec succès, et on décora alors les monuments de la manière la plus somptueuse. A en juger par les antiquités découvertes dans différentes villes, à Lyon, à Vienne, à Nasium, on voit que les statues y étaient en certain nombre et le travail de plusieurs était remarquable; mais dans les Gaules comme en Italie, on ne se borna point aux artistes du pays, on embellit les villes en faisant un appel aux artistes de la Grèce et de l'Italie. Les restes de statues en marbre de Paros, découverts à Lyon, à Vienne et à Metz, attestent une origine étrangère. D'ailleurs, l'une de celles trouvées à Vienne, portait le nom de Myron, célèbre artiste grec, et une autre colossale révélait, par sa nudité,

[1] Nous croyons devoir ranger au nombre des monuments de cette époque les divers bas-reliefs représentant Mercure, que l'on voyait encore il y a peu d'années gisant sur l'une des pentes du Donon, qui est une des plus hautes montagnes des Vosges.

Digitized by Google

l'art grec; *græca res est nihil velare.* Chorier[1] présume que cette statue pouvait être l'œuvre de Zénodore. Il est aussi très-probable que la magnifique Vénus d'Arles, est l'œuvre d'un artiste qui n'était point originaire des Gaules.

Pour parler encore plus particulièrement de l'art dans les Gaules pendant la période gallo-romaine, nous dirons que Grégoire de Tours cite plusieurs statues, et notamment un grand simulacre de Diane qui existaient près de Trèves et qui furend détruits par des habitants de cette contrée, lors de leur conversion au christianisme. A Nasium, il exista aussi une statue en marbre blanc qui était de grande taille, ainsi qu'on peut en juger par la découverte d'une main de ce monument.

Des statues en bronze firent aussi l'ornement de nos villes. Nous citerons pour exemple le cheval colossal dont on trouva un pied à Lyon, la main en bronze doré trouvée à Metz, et le colosse de Mercure qui existait à Clermont, en Auvergne, et qui était l'œuvre de Zénodore.

Un grand artiste[2] a dit que l'architecture est la fille de la sculpture, et que les grands sculpteurs pouvaient mieux que personne devenir grands architectes. Aussi vit-on les Égyptiens ériger à leurs divinités des statues en même temps que des temples, dont quelques-uns, de dimensions considérables, étaient composés de pierres d'un poids énorme et décorés d'obélisques monolithes qui nous étonnent par leurs dimensions colossales. Suivant les expressions de M. le vicomte Emmanuel de Rougé, le style extérieur des temples, dès la première époque, était simple et noble au plus haut degré; la ligne droite et le

[1] *Antiquités de Vienne.*

[2] Benvenuto Cellini. *Discours sur l'architecture.*

Digitized by Google

jeu des divers plans faisaient tous les frais de la décoration [1].

Ce serait ici le lieu de mentionner les monuments de l'architecture dite cyclopéenne, pour lesquels on employa des pierres d'un grand volume et de dimensions irrégulières. Nous nous bornons à renvoyer à l'ouvrage de M. Petit Radel qui a énuméré les monuments de ce genre qui existent en Italie et en Sicile.

Plus tard, l'architecture mieux comprise et plus étudiée par les Étrusques, les Grecs et les Romains, subit l'influence des progrès de la sculpture; elle eut alors des règles constitutives de ses différents ordres, et elle se montra avec des formes plus légères et plus séduisantes pour l'œil; on vit dès-lors élever des temples et d'autres édifices qui n'étonnèrent plus par la masse des matériaux dont ils étaient construits; mais par leur élégante simplicité, par le choix des matériaux, la hardiesse de leurs colonnades et par les sculptures magnifiques qui décorèrent leurs frontons, leurs frises et leurs chapiteaux. Athènes, riche de ses beaux marbres du mont Pentélique et du mont Hymète, fut alors décorée de magnifiques monuments dont les formes et les sculptures excitent encore notre admiration; tel est le Parthénon qui fut érigé du temps de Périclès, par Ictinus et Callicrate, sous la direction de Phidias, qui exécuta une partie par lui, et les autres, sans doute sur ses dessins, par ses élèves ou par les adjoints qu'il s'était donnés.

Rome, sous l'influence de grandes pensées politiques et religieuses, et sous la direction de grands maîtres, tels que Vitruve, se peupla de grands édifices en tout genre; vers le temps de Sylla, les Romains abandonnèrent l'ar-

[1] *Notice sommaire des monuments égyptiens exposés dans les galeries du musée du Louvre*, p. 24.

Digitized by Google

chitecture étrusque et imitèrent l'architecture grecque. La paix dont on jouissait sous Auguste, fut favorable aux progrès de cet art. A cette époque de splendeur, on s'attacha à propager les connaissances humaines dans toutes les grandes villes; des maîtres salariés avec magnificence, enseignaient toutes les sciences et tous les arts; à cette époque l'art ne se borna plus à employer les matériaux de l'Italie, il emprunta aux autres pays leurs roches les plus remarquables. Il en fut de même pour les Gaules qui, s'étant associées aux idées de grandeur de la capitale, virent leur sol se couvrir de monuments dont les plus remarquables, parmi ceux qui nous restent, sont à Nîmes, à Orange, à Autun et à Trèves. Nous citerons encore dans la vallée du Mont-d'Or, en Auvergne, des fûts de colonnes monolithes en lave volcanique, qui sont décorés de bas-reliefs sur toute leur longueur. Ces restes indiquent qu'il exista en ce lieu un des plus magnifiques monuments de l'antiquité. Ce monument était très-remarquable par la dureté de la roche qui fut employée, par les dimensions des matériaux qui le composaient et par les sculptures dont on l'avait orné avec profusion. Il semblerait que là comme en Égypte, l'artiste aurait voulu en quelque sorte montrer que l'art est plus puissant que la nature. Cette même réflexion peut aussi s'appliquer aux colonnes monolithes de granit employées pour des monuments tels que ceux de Trèves. Il est à remarquer que les colonnes de granit des monuments antiques de cette ville dont le poids est considérable, sont à une grande distance de leur gisement, et il est probable que leur transport n'a pu être effectué que par eau.

Nous terminons ce qui concerne l'architecture, en faisant remarquer que sous l'influence romaine, on éleva différentes sortes de constructions, d'un genre particulier, qui avaient été négligées par les Grecs : telles sont

Digitized by Google

notamment les aqueducs, les cloaques, les amphithéâtres et les arcs de triomphe. Nous dirons aussi que les villes les plus importantes étaient ceintes de murailles et avaient des portes monumentales.

L'art céramique, qu'il serait si intéressant de suivre dans sa marche, depuis son origine, chez les différents peuples, fit des progrès qui ne furent point inférieurs à ceux des autres productions, et peut-être même cet art en avait-il fait de grands avant qu'on eût perfectionné l'architecture et la sculpture. Les Égyptiens étaient très-avancés dans cet art, dont les produits étaient couverts d'émaux de couleurs vives et variées. On s'attacha, chez les Grecs et chez les Étrusques, à donner aux différentes sortes de vases des formes dont l'élégance ne fut point surpassée. On représenta sur leur galbe, par la peinture et par des reliefs, les scènes les plus intéressantes de la mythologie et des temps héroïques; puis renchérissant sur la matière, on substitua à l'argile, le bronze, l'argent et l'or pour les vases des palais et pour les instruments des sacrifices.

Les Romains se ressentirent beaucoup de l'influence des Grecs et des Étrusques, mais cependant ils employèrent plus de matière qu'eux; les formes de leurs produits sont généralement moins élégantes, et, au lieu d'être décorés par des peintures, leurs vases n'eurent le plus ordinairement, pour les orner, que des bas-reliefs obtenus à l'aide du moulage.

Leurs poteries les plus fines et les plus élégantes sont de couleur rouge ou de couleur noire; les rouges sont plus particulièrement rehaussées de bas-reliefs ou décorées d'une sorte d'émail de couleur blanche, et elles portent le nom du fabricant.

L'argile fut aussi employée pour en faire des statuettes et des bas-reliefs, et surtout pour la fabrication d'un grand

Digitized by Google

nombre de briques et de tuiles destinées aux constructions. La plupart de ces derniers produits étaient timbrés des noms des fabricants ou des noms de lieux où on les confectionnait.

Dans les temps primitifs des Gaules, l'art céramique était très-peu avancé : les vases étaint simplement fabriqués avec les doigts, leur pâte était très-grossière, ils avaient une grande épaisseur et leurs formes n'offraient rien de remarquable. Mais sous la puissance romaine la céramique prit une grande extension et se confondit avec l'art du peuple dominateur; pour ce qui concerne la ville de Metz et ses environs, si on exhuma du sol des poteries très-grossières, il faut reconnaître aussi qu'on en trouva qui étaient dignes des beaux temps des artistes grecs[1], par la pureté de leurs formes, mais peu d'entr'elles étaient décorées de bas-reliefs. La fabrique que l'on découvrit à Rheinzabern (Bavière rhénane) dut être une des plus importantes de nos contrées. Il en exista aussi dans la vallée du Rhône, entre Vienne et Lyon ; dans la vallée de la Meurthe, près de Nancy, et dans la vallée de la Moselle, notamment à Yutz, près de Thionville; une brique trouvée en ce lieu porte pour inscription *ad jutici*. On sait que l'ancien nom latin de Yutz est *Judicium*.

A Rheinzabern on trouva entr'autres choses des vases avec reliefs, des moules pour les fabriquer, des bas-reliefs et des statuettes.

Dans un grand nombre de villes des Gaules, on a recueilli des débris de vases représentant en relief des personnages ou figurant des animaux de différentes espèces.

[1] Une petite lampe en terre, trouvée à Metz, qui porte une inscription grecque et dont la partie supérieure représente une tête de faune, confirme dans l'opinion qu'une influence grecque avait été exercée sur l'art céramique dans nos contrées.

Digitized by Google

Ces sujets ont beaucoup de mouvement et laissent peu à désirer sous le rapport du dessin.

Nous terminons cette matière en citant l'opinion de MM. Le Prevost, Charles Lenormant et Ludovic Vitet, qui pensent qu'il existait en Gaule une école des arts du dessin qui fut très-florissante depuis l'époque des douze Césars jusqu'à celle de Tétricus. L'étude approfondie des poteries romaines devra, selon M. de Caumont, jeter quelque lumière sur cette école indépendante de l'Italie, dont l'existence a été entrevue depuis quelques années. (*Cours d'antiquités* de M. de Caumont, tome 2, page 196.) Nous devons dire encore que la publication des travaux de MM. de Caumont, Brongiart et de M. l'abbé Cochet, ont fait faire des progrès très-marqués dans la connaissance et la classification des vases antiques et du moyen âge.

L'art de la peinture, qui d'abord fut particulièrement en usage chez les Étrusques et chez les Grecs pour la céramique, acquit ensuite une destination plus importante: on l'employa pour représenter de grandes scènes.

En Égypte, la peinture, quoique peu remarquable par le dessin, se montra très-riche de couleurs qui se sont très-bien conservées jusqu'à nous. On l'appliqua sur la pierre et sur le bois.

Cet art, d'après Pline, avait fait de grands progrès chez les Étrusques lorsqu'il était encore dans l'enfance chez les Grecs; mais plus tard ces derniers l'emportèrent de beaucoup sur les autres peuples par la perfection du dessin et la disposition des couleurs.

La peinture fut d'abord monochrome, puis on employa trois couleurs et on l'appela polychrome. Plus tard les Grecs apprirent à fondre des couleurs mélangées, à former des demi-tons et à reproduire les effets des ombres et des clairs. Leurs couleurs étaient amalgamées avec de

Digitized by Google

la cire qu'ils employaient à l'état de fusion : c'est là ce qu'ils appelèrent la peinture encaustique.

A l'aide du perfectionnement dans le dessin et dans les couleurs, les Grecs parvinrent à donner à leurs sujets une expression qui reproduisit la nature dans toute sa pureté et avec toute sa grâce. Et cependant leurs artistes n'étaient pas uniquement peintres. Ainsi, le fameux sculpteur Phidias, qui vivait au temps de Périclès, est cité comme un des peintres les plus célèbres. L'on comprend combien ces deux arts devaient réagir l'un sur l'autre.

Indépendamment de l'art de la peinture, il paraît bien constant que les Grecs, de même que les Indiens, n'ont point ignoré l'art d'imprimer des images sur toile avec des planches de bois gravées en relief. Il y a du moins dans cette opinion, dit Emeric David, un degré de vraisemblance qui équivaut à une preuve complète. (*Histoire de la gravure,* page 152.)[1]

Ce mouvement artistique se propagea avec moins de succès à Rome, qui ne compta qu'un petit nombre de peintres et qui ne fut réellement riche en ce genre que par les tableaux qui avaient été enlevés aux peuples vaincus et surtout à la Grèce, ou par ceux qui avaient été peints à Rome par des artistes grecs. Déjà, au temps de Vitruve et de Pline, le bon goût avait dégénéré. Les anciens maîtres, disaient-ils, se faisaient admirer par des beautés réelles ; ceux d'aujourd'hui ne brillent que par la dépense dans laquelle ils entraînent le propriétaire.

Pour ce qui concerne les Gaules, nous ignorons si

[1] Les Chinois ont connu l'art d'imprimer des livres, suivant les uns, plus de trois cents ans avant Jésus-Christ ; suivant les autres, au commencement du dixième siècle ; chaque page était, comme aujourd'hui, gravée en relief sur une table de bois. Le papier ne recevait d'empreinte que d'un côté. Les Chinois joignaient à leurs livres imprimés des estampes gravées pareillement sur bois et en relief.

Digitized by Google

quelques artistes de ce pays cultivèrent la peinture avec distinction ; nous ne connaissons de ce pays que des peintures murales fort ordinaires, mais dont les couleurs sont très-bien conservées.

Les anciens employèrent pour la peinture sur les murs trois sortes de procédés : *la fresque, l'encaustique au pinceau et la détrempe vernie.* On a cru généralement qu'ils n'avaient employé que la fresque et on a usé de ce procédé avec confiance. Aujourd'hui on se dit avec regret que si Michel Ange et Raphaël avaient exécuté les peintures du Vatican à l'encaustique, ces chefs-d'œuvre conserveraient encore toute leur fraîcheur.

La peinture nous conduit à la mosaïque, qui est un autre mode de reproduire les objets à l'aide d'un assemblage de pierres, de pâtes ou de petits morceaux de verre de couleurs diverses, ayant la forme de dés plus ou moins petits, appliqués sur un ciment ou sur un mastic. Par ce procédé, on représente tous les objets avec une grande fidélité de dessin et de coloris. Il paraît qu'il fut connu des Égyptiens. Les Grecs le poussèrent à un haut degré. Les Romains apportèrent des modifications dans la composition des mosaïques et en firent un grand usage.

Les Gaulois empruntèrent très-probablement aux Romains ce bel art qui fut en grand usage dans leur pays et y fit de très-grands progrès, ainsi qu'on peut en juger notamment par les mosaïques d'Autun, de Lyon, de Metz, de Nasium, des environs de Trèves, et par celle qui fut découverte il y a peu d'années à Nenig, en Prusse, près de la limite du département de la Moselle et à une petite distance de la rive droite de cette rivière.

Parmi les œuvres d'imitation, la glyptique ou art de graver sur pierres fines, joua aussi un rôle important chez les anciens. On y grava des figures en creux, ou *intailles,* et en relief, ou *camées.* On se servit de ce mode de gravure

Digitized by Google

pour représenter des objets en tout genre; aussi lui doit-on la conservation d'un grand nombre de documents historiques. Il excita l'admiration de tous les peuples; les intailles furent recherchées pour en faire des cachets, et les camées servirent pour la toilette et pour d'autres ornements. Ce bel art remonte aux temps les plus anciens; on ignore l'époque de son invention. Il fut pratiqué chez les Hébreux, les Éthiopiens, les Assyriens, les peuples de l'Inde, les Étrusques, les Grecs et les Romains. On croit que les Égyptiens ont devancé ces différents peuples dans cet art. En effet, sans parler des nombreuses gravures représentant des hiéroglyphes sur des monuments composés de pierres très-dures, on trouva un grand nombre de pierres gravées dont la plupart imitaient un scarabée, forme qui plus tard fut empruntée par les Étrusques.

Les anciens employèrent pour la glyptique différentes espèces de pierres, parmi lesquelles étaient le saphir, la topaze, l'émeraude, l'améthyste, le grenat, l'agate, la cornaline, la sardoine et différents jaspes.

Le nombre des pierres gravées dans l'antiquité a été très-grand; celles du travail le mieux fini furent signées par les artistes qui les gravèrent. De nos jours, ces objets d'art ne sont pas très-rares, on en a trouvé dans divers lieux de nos contrées : telles sont Grand, Nasium, Tarquinpol et le Hiéraple, près de Forbach; quelques-unes des pierres trouvées dans ces localités étaient remarquables par la beauté de leur travail.

Nous manquons de documents qui puissent nous faire connaître si les Gaules eurent des artistes pour ce genre de productions; mais vu le nombre de pierres gravées que l'on a trouvées et le peu de valeur de quelques-unes d'entr'elles, on est autorisé à admettre cette opinion.

A la vue de tant et de si belles productions de l'antiquité, quelle ne doit pas être notre admiration, mais

Digitized by Google

combien doit-elle être encore plus grande si nous songeons aux difficultés nombreuses que le graveur a dû éprouver pour représenter des objets dans les plus petites dimensions, et quand on considère les nombreuses recherches auxquelles il fallut se livrer pour arriver à la découverte de tant de pierres précieuses qui ne se trouvent que dans de rares localités.

Les progrès que la fabrication du verre avait faits, procurèrent des imitations de pierres gravées d'un genre fort remarquable; l'artiste employa cette matière pour reproduire, à moins de frais, les sujets qui avaient été exécutés sur pierre fine avec le plus d'art. On avait soin de donner à cette matière la couleur de l'original, quelquefois on réparait au touret les pièces de verre qui avaient d'abord été coulées; quelquefois aussi on combinait des couches de couleurs diverses que l'on soudait par l'action du feu. Ces pâtes de verre, lorsqu'elles sont antiques, ont toujours de la valeur, surtout si elles reproduisent les œuvres de grands artistes.

L'art de graver des coins pour des monnaies se lie intimement à la glyptique. Sans entrer sur cette matière dans des détails particuliers concernant les différents peuples, il suffit de faire remarquer qu'en examinant une série de médailles gauloises antérieures à la conquête romaine, on voit combien cette nation était peu avancée, tandis qu'au contraire les médailles grecques sont magnifiques par la pureté de leur dessin et la beauté de leur relief; et en examinant une série de médailles romaines, on peut se faire une opinion sur l'art à sa naissance chez ce grand peuple, sur ses progrès et sur sa décadence. Enfin, les médailles frappées dans les ateliers des Gaules, sous la puissance romaine, seraient encore autant de moyens d'apprécier le talent des artistes de ce pays. En supposant que cette assertion ne doive pas s'é-

Digitized by Google

tendre à toutes les médailles qui ont été frappées dans les Gaules et dont les coins auraient peut-être été gravés ailleurs, du moins peut-on exprimer cette opinion avec quelque certitude pour les médailles des empereurs qui, tels que Posthume, n'avaient point de communications avec Rome lorsqu'ils usurpèrent la pourpre, et dont on frappa à la hâte l'effigie sur des médailles préexistantes.

Ce serait ici le lieu de parler de l'art de la bijouterie, de l'orfévrerie, de l'émail, de la damasquinure et de la niellure; mais les limites que nous nous sommes tracées ne nous permettent pas d'entrer dans des détails sur ces matières; nous nous bornerons à dire qu'à l'époque gallo-romaine les bijoux, même ceux en bronze, dénotent combien les arts étaient popularisés dans ce temps; que l'on a trouvé dans les Gaules divers objets antiques ornés d'émaux et des armes décorées de riches damasquinures en argent. Nous dirons encore qu'un écrin en or, découvert à Lyon et décrit par M. de Comarmond, donne une idée exacte de l'art de la bijouterie sous la puissance romaine; on y remarque entr'autres choses que l'on employait des prismes de pierres fines, tels que la nature les offrait, et que d'autres pierres étaient taillées en cabochon. Pour ce qui concerne l'orfévrerie, on sait que les anciens déployèrent le plus grand luxe en ce genre. Pour donner une idée de la valeur considérable de certains objets d'orfévrerie, il nous suffit de rappeler le vase d'or d'un poids de cinq cents livres et enrichi de pierreries qu'Aétius donna à Thorismond, pour l'avoir assisté contre Attila, et qui fut ensuite promis à Dagobert I par Sisenand qui avait été installé sur le trône des Wisigoths en Espagne, par l'aide des Francs. (*Abrégé chronologiquet de l'hsioire de France,* par Mezeray, tome I, p. 135.)

Quant à la musique on ne peut guère dire quelque chose de positif sur la nature et le caractère particulier

Digitized by Google

de la musique des Égyptiens; le nombre de leurs instruments était très-limité; il paraît que c'est à cause de l'imperfection de ces instruments qu'on ne les admettait pas dans les cérémonies sacrées. Plus tard, lorsque ce peuple subit l'influence de l'étranger, surtout après la conquête d'Alexandre le Grand, cet état de choses changea. Depuis ce temps les mœurs grecques, le goût, les sciences et les arts des Grecs, et par conséquent aussi leur musique, furent introduits dans ce pays sous les Ptolémées.

Les Hébreux eurent la musique vocale et la musique instrumentale. Lors de la dédicace du temple de Jérusalem qui eut lieu avec une pompe extraordinaire, Salomon y réunit des musiciens qui, il paraît, y étaient en grand nombre. On pense que ce fut pour cette circonstance qu'il fit fabriquer plusieurs milliers d'instruments, et notamment un tout particulier dont la matière était un alliage d'or et d'argent.

Aucun peuple n'eut plus d'estime pour la musique que les Grecs: elle était chez eux une partie essentielle de l'éducation; ils considéraient qu'il n'y avait pas d'occupation plus digne de la divinité que cet art.

Les Grecs attribuèrent à des dieux l'invention de la plupart de leurs instruments.

D'après Homère, dans les temps héroïques, le poète, le compositeur et l'exécutant étaient toujours réunis dans la même personne. Il en était de même des anciens bardes parmi les Celtes, des scaldes en Irlande et dans la Scandinavie, et des troubadours dans le moyen âge.

La musique était très-simple dans ces temps reculés: les vers étaient seulement récités et on pouvait les comprendre aussi facilement qu'un discours ordinaire; ce n'était qu'un discours musical ou un récitatif, et les sujets que les poètes musiciens traitaient étaient de nature à intéresser tout le monde. La musique des Grecs était

Digitized by Google

donc une musique populaire, et le plaisir ainsi que l'impression qu'elle faisait, doivent être attribués, non pas à son excellence, mais à l'intérêt qu'on y prenait généralement.

Plus tard, les représentations théâtrales furent pour la musique une école tellement favorable, que bientôt elle put y jouer un des premiers rôles.

La musique, à la belle époque de la Grèce, eut un caractère simple, grave et majestueux, aussi fut-elle consacrée comme ailleurs aux dieux et aux héros, mais elle prit insensiblement un autre caractère et se corrompit avec les mœurs.

Les Romains eurent d'abord des mœurs trop guerrières et trop barbares pour qu'ils s'adonnassent aux beaux-arts; plus tard ils accordèrent à la musique une grande protection, notamment sous divers empereurs; Auguste encouragea cet art, et Néron le cultiva avec succès.

Les instruments employés par les Romains, leur sont venus, il paraît, des Grecs; les instruments à vent furent principalement en faveur à cause des fêtes publiques.

Il n'est pas probable que les Romains se soient servi de notes de musique autres que celles en usage parmi les Grecs. L'invention et l'introduction de caractères de musique plus simples et plus faciles datent du temps des papes.

Divers auteurs romains ont écrit sur la musique; on cite entr'autres Vitruve, Pline l'Ancien, Macrobe, saint Augustin, Boethius, patricien qui fut trois fois consul à Rome, Cassiodore, et parmi les lettres de Théodoric, roi des Goths, on en cite une dans laquelle il est parlé de cet art: on y voit que ce prince charge Boëce d'envoyer un cithariste au roi des Francs. Suivant Millin, auquel nous empruntons la plupart des documents que nous donnons sur la musique, ces divers auteurs qui ont parlé de cet art n'ont été à proprement parler que les traducteurs des

Digitized by Google

Grecs; il n'y en a pas eu un seul qui ait étendu la théorie musicale des Grecs, ou qui ait donné à ce sujet quelque vue nouvelle.

Les Gaulois, malgré leur civilisation peu avancée, ne furent point étrangers à la musique. Leurs bardes ne se bornèrent pas seulement à enseigner la musique à la jeunesse, on les voyait figurer avec leurs instruments, tantôt dans les combats pour exciter le courage des guerriers, tantôt dans les cérémonies du culte ou aux funérailles des principaux personnages, pour leur donner plus de solennité. Plus tard, les Gaules, devenues pour ainsi dire romaines, subirent pour la musique, comme pour les autres arts, l'influence du peuple qui, après les avoir vaincues, les dota de sa civilisation en échange de leur indépendance nationale.

Tant d'éléments si variés de jouissances enfantés par les arts furent chez tous les peuples des éléments très-puissants de civilisation. Aussi voyons-nous que les Romains, après avoir créé des moyens faciles de communications; après avoir assuré le bien-être des populations par la paix, l'industrie et l'agriculture firent sentir encore leur puissante influence aux différents peuples soumis à leur domination, en faisant pénétrer chez eux les arts en tout genre et en leur faisant adopter leurs usages et leurs croyances.

Pour ce qui concerne la littérature, on peut dire que les lettres ne commencèrent que par un petit nombre d'individus; elles sont nées dès que le berger raconta une idylle pastorale; dès que quelques hommes, plus élevés que d'autres, se groupèrent pour faire un faisceau des connaissances humaines; telle fut cette classe sacerdotale qui maintint si longtemps, dans la Babylonie et dans l'Égypte, le foyer de la philosophie et des arts dont elle s'arrogea la possession exclusive.

Digitized by Google

D'abord on confia les découvertes à la tradition orale, mais le nombre des documents augmentant chaque jour, il fallut des signes pour en conserver le souvenir: de là les hiéroglyphes des Égyptiens; de là les inscriptions cunéiformes des Assyriens; puis enfin l'écriture alphabétique que l'on inscrivit sur le papyrus, sur le lin, sur le parchemin et sur le papier que l'on fabriqua d'abord avec le coton.

Chez les Grecs, les lettres et les sciences n'étant point dans le domaine exclusif d'une caste, elles se popularisèrent bientôt sous l'influence de Thalès, de Pythagore, de Platon et d'Aristote, qui par leurs voyages avaient recueilli une grande somme de connaissances. Dès lors des écoles s'ouvrirent dans la Grèce: Athènes devint bientôt la terre classique des arts et de la civilisation. Les jeux scèniques, l'éloquence, la philosophie, les arts du dessin, l'histoire, s'y montrèrent avec un majestueux caractère de perfectionnement; le génie y brilla de tous les genres de gloire et répandit cette éclatante lumière qui se déversa, plusieurs siècles après la décadence de la Grèce, sur les autres nations qui trouvèrent des modèles admirables dans Homère, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Démosthène, et dans les auteurs du théâtre des Grecs; plus tard les lettres trouvèrent aussi une grande protection dans la ville d'Alexandrie, sous les Ptolémées, successeurs d'Alexandre le Grand.

Quant aux Romains, leurs mœurs barbares et guerrières les entraînèrent peu dans les premiers temps vers les lettres; aussi n'eurent-ils qu'une littérature qui fut une imitation de celle de la Grèce. Tout devint grec à Rome: ce fut une affaire de goût d'avoir, après la conquête de ce pays, des savants grecs pour esclaves et des livres grecs dans sa maison; de confier ses enfants à des pédagogues originaires de ce pays, et de les envoyer dans l'Attique se former aux leçons de

Digitized by Google

l'urbanité et de l'élégance. Ces grandes leçons donnèrent leurs fruits : l'on vit la poésie, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, arriver au plus haut degré de gloire. En effet, quels maîtres dans leur art que Virgile, Horace, Tacite, Cicéron, Senèque, Pline l'Ancien et Pline le Jeune.

Les provinces de l'empire romain, et les Gaules entr'autres, se ressentirent d'autant plus du mouvement de la civilisation que la langue latine y était devenue l'idiome national; aussi créa-t-on des écoles à Lyon, à Toulouse, à Bordeaux, à Autun, à Reims et à Trèves. Dans presque toutes ces écoles on enseigna la médecine, les mathématiques, l'astronomie; mais avec plus de soin et plus d'honneur, la jurisprudence, la grammaire, la poésie, la rhétorique, comme plus agréables pour la société et plus utiles dans le commerce ordinaire du monde[1]. Dans ces temps de prospérité, on vit les hommes d'élite de la Gaule se mettre en relation avec Rome pour y puiser des connaissances encore plus grandes, et aussi pour y briller par leur talent. Malheureusement cet état brillant de la littérature et des autres connaissances humaines dégénéra : depuis Tacite et les deux Pline, qui ne furent pas atteints de la faiblesse de leur siècle, les Romains n'eurent plus que des abréviateurs froids comme Florus, ou tachés d'enflure comme Quinte-Curce, et des poètes qui croyaient avoir atteint au sublime lorsqu'ils étaient parvenus à scander les pensées d'Ennius et de Lucilus[2].

L'état de l'empire romain, qui avait été si prospère et qui avait amené à des résultats si favorables pour la civilisation, subit enfin, par les diverses invasions des barbares, des révolutions telles, qu'un grand nombre de villes furent détruites. Rome, qui déjà avait vu les beaux-arts dégénérer

[1] *Histoire des littératures anciennes*, par Loeve-Veimars, p. 38.
[2] Ibid.

Digitized by Google

et même fuir de son sein dès la translation du siége de l'empire à Constantinople, ne comptait plus dans les derniers siècles que quelques rares statues, et on se demande ce qu'étaient devenues les deux mille statues enlevées à Volsinium, les trois mille autres statues en airain que l'édile Æmilius Scaurus montra au peuple sur un théâtre pendant deux jours, celles dont Mummius et Marcellus remplirent Rome après la prise de Corinthe et de l'Achaïe, et enfin celles non moins nombreuses dont elle fut enrichie par le luxe des empereurs et des grands personnages.

Après ces terribles catastrophes, on ne trouva dans la plupart des villes que des débris de monuments consistant en pierres sculptées et en tronçons de colonnes pêle-mêle avec des débris de statues, de vases, d'objets d'art en bronze, des bijoux et des pierres gravées, et les décombres protégèrent des mosaïques magnifiques, en les couvrant des débris des édifices qu'elles avaient décorés.

Cependant il ne faut pas attribuer aux envahisseurs seuls tant de destructions et tant de dégradations. Le changement de culte, l'abandon du paganisme pour le christianisme, amena aussi des conséquences graves pour les arts. On renversa les temples, on brisa les statues des idoles, ou au moins on leur enleva la tête ainsi que leurs attributs. Il arriva quelquefois qu'après ces mutilations, et sans avoir été déplacés, certains monuments servirent aux cérémonies du nouveau culte : tel est l'autel qui était à Havange (Moselle) et qui se trouve actuellement dans la galerie d'antiquités de la bibliothèque de la ville de Metz ; les divinités qu'il représente n'ont plus de têtes.

Voici ce qu'Emeric David dit à ce sujet dans son *Histoire de la peinture au moyen âge :* Des villes entières détruisirent elles-mêmes les statues, rasèrent les temples qu'elles avaient jusqu'alors révérés. Pendant plus d'un siècle l'univers retentit du bruit des marteaux qui ren-

Digitized by Google

versaient les chefs-d'œuvre de Scopas, de Polyclète et des Callimaque. Si l'on excepte Rome, Athènes, Constantinople et quelques cantons de la Grèce, la destruction des idoles fut si générale, que lorsque Honorius renouvela pour la quatrième fois l'ancienne loi qui ordonnait de les briser, il crut devoir ajouter: s'il en subsiste encore; *si qua etiam nunc in templis fanis que consistunt.* (Cod. Theod., tit. X, l. XIX. *De pag. sacr. et templ.*)

Notre pays, qui servit de passage aux peuples envahisseurs, fut plus particulièrement en but aux désastres que les Gaules éprouvèrent. Une lettre de saint Jérôme à Agarachias[1], dont j'emprunte la traduction au *Cours d'antiquités* de M. de Caumont (troisième partie, page 539), nous donne une idée de ces invasions et de l'état auquel elles avaient réduit ce vaste pays: « Des nations féroces et innombrables ont, dit-il, occupé toutes les Gaules; tout ce qui se trouve entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin, est dévasté par le Quade, le Vandale, le Sarmate, l'Alain, le Gépide, l'Hérule, le Saxon, le Bourguignon, l'Allemand.... Mayence, autrefois ville illustre, a été prise et détruite; plusieurs milliers d'hommes y ont été massacrés dans l'église. Worms a été ruinée par un long siége; la puissante ville de Reims, Amiens, Térouane, situées à l'extrémité des Gaules, Tournai, Spire, Strasbourg, ont vu tous leurs habitants transportés dans la Germanie. »

» Tout est ravagé dans les Aquitaines, la Novempopulanie, les Lyonnaises et les Narbonnaises, à l'exception d'un petit nombre de villes que le glaive menace au dehors et que la faim tourmente au dedans. Je ne puis, sans verser des larmes, parler de Toulouse: si cette ville n'est

[1] *Rerum gallicarum et francicarum scriptores,* tome 1, p. 744.

Digitized by Google

pas encore prise, c'est aux vertus de son saint évêque Exupère qu'elle le doit. »

On peut encore juger de la situation des esprits à cette époque de destruction, par la réponse que Sidoine Apollinaire fit à son ami Catullinus qui lui demandait un épithalame de sa façon ; il lui disait : Comment voulez-vous que je m'applique à la poésie au milieu de mille objets affreux dont je me vois aujourd'hui environné? Ma muse est effrayée de la taille gigantesque des Bourguignons, nos nouveaux maîtres, qui ont sept pieds de hauteur. Peut-on, ajoute-t-il, conserver quelque reste de bon goût et de politesse parmi des hommes malpropres qui sentent toujours l'ail et l'oignon, et dont les longs cheveux sont parfumés avec du beurre? Comment accorder les doux sons de ma lyre avec le langage tudesque et les barbares chansons dont ces vilains hôtes font retentir leurs festins? Il exprime ailleurs le même sentiment dans des termes plus concis. Dans une lettre qu'il écrit à Faustus, évêque de Riez, il lui dit: c'est un barbarisme contre les mœurs d'avoir un style enjoué avec un cœur plongé dans l'affliction: *quidam barbarismus est morum, sermo jucundus et animus afflictus.* Cependant de Colonia, dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, à laquelle j'emprunte la lettre et le passage précédents, prétend que les plaintes de Sidoine Apollinaire sont exagérées ; selon lui, quantité de personnes distinguées par leur naissance cherchaient leur consolation dans la lecture des meilleurs auteurs de l'antiquité ; tels étaient les Constance, les Philimate, les Ecdicius, les Rusticus, les Siagrius, les Ommatius, les Eucharius, et surtout Sidoine Apollinaire lui-même, et Avitus.

Enfin, nous croyons devoir encore reproduire ici la triste peinture des mœurs des Lombards, que nous lisons dans l'*Histoire de Charlemagne,* par Labruyère : Étienne III

Digitized by Google

voulant détourner Charlemagne d'épouser la fille de Didier, roi de ce peuple, dit que ce mariage ne peut être qu'une suggestion du malin esprit. Eh! comment, ajoute-t-il, imaginerait-on sans cela que cette nation illustre des Français, qui tient le premier rang entre tous les peuples de l'univers, voulût s'allier avec ces infâmes et méprisables Lombards qui ne méritent pas d'être comptés au nombre des habitants de la terre, et par lesquels il est sûr que la lèpre est venue en Europe? Quelle société de ténèbres et de lumières!

Après les grands désastres qui renversèrent l'empire romain, et lorsque les conquérants devinrent eux-mêmes conservateurs, le monde se régénéra par ses nouvelles croyances et par une nouvelle organisation sociale. On vit les villes des Gaules renaître de leurs cendres; on les vit successivement s'agrandir et devenir de plus en plus prospères. Des monuments furent érigés, mais à cette époque de rénovation et principalement sous le règne de Charlemagne, on adopta d'autres règles et d'autres formes d'architecture ; des édifices furent élevés sous l'influence de l'art byzantin ; l'architecture religieuse fut plus particulièrement soumise à des principes qui, peu à peu, se modifièrent ; du style byzantin on passa à l'architecture ogivale qui, elle-même, éprouva successivement diverses modifications; puis enfin nos architectes, subissant l'influence de l'époque de la renaissance, revinrent généralement aux règles de l'architecture grecque.

Sous ces différentes périodes architectoniques on vit renaître peu à peu la littérature, et les arts subirent aussi des influences diverses qui donnèrent des productions remarquables. Dans les premiers temps de l'art chrétien, on continua de faire des mosaïques; plus tard, on leur substitua des briques émaillées. A ces diverses époques, on décora les basiliques d'un grand nombre de statues et

Digitized by Google

de bas-reliefs, dont la plupart sont l'expression la plus vraie de la pensée chrétienne. L'art de la peinture sur verre et la peinture murale ajoutèrent encore à la magnificence de ces monuments, et pour ne parler que de ce second mode de décoration, il semblerait, pour les peintures les plus anciennes, que les personnages, d'après leur stature raide, élancée et amaigrie, et d'après leur costume, auraient été peints sous l'inspiration du vieil art égyptien ou de l'art étrusque. Raoul Rochette, dans son *Cours d'archéologie,* s'exprime sur ce sujet dans les termes suivants : « Le type byzantin des effigies chrétiennes, modifié par un commencement de vérité, nous frappe et nous choque tout à la fois par ce style antique qui a quelque chose de religieux en même temps que d'imparfait; qui offre je ne sais quoi de solennel joint à tout ce qu'il y a d'inimitatif; en un mot, un caractère sacré résultant de la religion qui l'emploie, de l'antiquité dont il porte l'empreinte et de l'imperfection même de l'art dont il émane. » A ce sujet nous croyons devoir faire remarquer qu'il serait fort intéressant d'étudier les peintures murales du moyen âge et de rechercher sous quelle influence les artistes agissaient avant que les grands maîtres tels que Raphaël et Michel Ange eussent tracé avec tant de grandeur et de précision les règles de l'art.

A l'époque où les invasions causèrent de si grands désastres, la Gaule méridionale était le modèle de la prospérité et des lumières. Rien, dans tout le monde romain, ne surpassait alors ses villes, ses monuments et son industrie. Cinq siècles après la conquête, cette patrie de la civilisation gauloise n'avait point encore perdu sa richesse et son goût pour les arts, et, suivant Émeric David, l'art de la sculpture n'a cessé d'être cultivé chez les Français à aucune époque de leur histoire. Ils ont exécuté divers monuments de marbre, moulé le bronze, façonné

Digitized by Google

l'argent au milieu des désordres et des calamités de tous les genres. La magnificence des tombeaux, qui n'avait jamais entièrement cessé depuis les Romains, s'accrut pour perpétuer la mémoire des princes, des prélats et d'autres personnes d'un rang inférieur. Parmi ces monuments, nous citerons pour notre pays le tombeau de Louis le Débonnaire représentant le passage de la mer Rouge et qui était couvert de la statue de ce prince.

Suivant Émeric David, le sculpteur le plus ancien qui ait fleuri dans les Gaules, postérieurement à l'établissement du royaume des Francs et dont la mémoire se soit conservée, est Abbon, orfèvre et directeur de la monnaie fiscale de Limoges. Cet artiste vivait dans les années 600 et 630 de notre ère. Abbon forma un élève plus illustre que lui, ce fut Éligius ou saint Éloi. Le père du jeune Éloi, natif de Limoges, voyant les grandes dispositions de son fils pour les arts du dessin, le plaça dans les ateliers d'Abbon, où il parvint à exceller dans la sculpture comme dans tous les genres de fabrication : *ex hoc tempore ad altiùs consurgens factus est aurifex peritissimus atque in omni arte fabricandi doctissimus.*

Ce grand artiste, qui vécut sous Dagobert, fils de Clotaire, mourut en 659. Il exécuta des châsses, des bustes, des statues en argent, des bas-reliefs, et il les décora d'émaux très-remarquables.

Ce saint personnage, zélé protecteur des arts, voulut en assurer le maintien. Ayant obtenu de la munificence de Dagobert une terre voisine de Limoges, nommée *Solemniacum*, Solignac, il y fonda un couvent de religieux de l'ordre de saint Benoît, dont tous les membres étaient tenus d'exercer quelqu'un des arts propres à l'embellissement des églises. C'était pour eux une obligation particulière: en se faisant moines, il fallait qu'ils devinssent artistes.

Digitized by Google

Au neuvième siècle l'art statuaire fut cultivé avec succès; une statue célèbre de la vierge fut sculptée à Metz à cette époque par Tutilon, moine de Saint-Gall, qui jouissait de la plus grande célébrité. Cette vierge était représentée assise et semblait animée, et *quasi viva*[1].

Au dixième siècle la ville de Metz possédait un artiste non moins célèbre: Anstée, d'abord archidiacre de l'église de Metz, ensuite abbé de Saint-Arnulphe, dans le même diocèse, florissait en 950 et mourut en 960; il excellait dans l'architecture. Difficilement, dit son historien, eût-on trouvé quelque maître plus habile que lui dans cet art et plus en état de lui en remontrer; « *nec facilè cujusquam argui posset judicio.* » A son époque les architectes étaient statuaires parce qu'on décorait les monuments de nombreuses statues[2].

Néanmoins quelles qu'aient été les dispositions des artistes, il faut reconnaître que l'art a dû perdre beaucoup en ne voyant plus le nu et en ne s'inspirant plus des idées poétiques de la fable.

L'art de fondre les métaux avait aussi gardé ses anciennes traditions : au quatorzième siècle on fondit des statues d'un seul jet; de plus on les orna d'émaux et on les enrichit de pierres fines.

Dans les temps de l'ancienne splendeur religieuse l'orfévrerie produisit des vases sacrés d'une grande valeur; leurs formes et leurs ornements étaient ordinairement empruntés au style architectural de l'époque où on les fabriquait; ils étaient enrichis d'émaux et de pierres précieuses, dont quelques-unes antiques étaient gravées.

A cette même époque on fabriqua et on fit venir des contrées lointaines des étoffes d'une grande valeur par le

[1] *Histoire de la sculpture française*, par Émeric David, p. 29.
[2] Même ouvrage, p. 31.

Digitized by Google

prix de leur matière et par la recherche de leurs dessins; l'ivoire employé à divers usages reproduisait avec un grand art les scènes les plus sublimes de la religion. Parmi les objets d'art qui existent à Metz de ces temps anciens, je citerai la chape de Charlemagne qui est à la cathédrale de Metz, la crosse en ivoire qui est conservée dans le même monument, le dyptique d'Adalberon qui est à la bibliothèque de cette ville, et l'olifan, également en ivoire et de style byzantin, du cabinet de M. Paguet, qui appartient actuellement à M. Colchen, demeurant à Metz.

Au moyen âge l'usage de graver des plans géographiques sur des planches de métal s'était conservé[1]. Charlemagne possédait trois tables d'argent enrichies par des travaux de ce genre; sur une de ces tables on voyait le plan de la ville de Constantinople; sur une autre le plan de Rome; sur la troisième on avait représenté, par des traits extrêmement fins et déliés, la figure de toutes les parties du monde qui étaient alors connues. (*Histoire de la gravure en taille douce et de la gravure en bois,* par E. David, p. 138.)

A cette même époque l'art de la peinture fut très-répandu; il fut un des principaux éléments de la magnificence des monuments et surtout de ceux appartenant au

[1] Les Grecs avaient employé ce procédé pour assurer la conservation de leurs connaissances en géographie. Hérodote raconte qu'Aristagoras de Milet s'étant rendu à Sparte pour engager les Lacédémoniens à soutenir les Grecs d'Asie dans leur révolte contre Darius, se présenta au roi Cléomène, *tenant à la main une planche de cuivre sur laquelle était gravée la circonférence entière de la terre avec toutes les mers et les rivières dont elle est arrosée.* L'entreprise que nous vous proposons est aisée, dit-il à ce roi... les Lydiens sont voisins des Ioniens; leur pays est fertile et riche en argent. *En disant cela il lui montrait ces peuples sur la carte de la terre tracée sur la planche de cuivre.* (Hérod., liv. V, ch. XLIX, trad. de M. Larcher, et *Histoire de la gravure,* par Émeric David, p. 137 et 138.

Digitized by Google

culte que l'on décorait en outre de mosaïques, de marbres, de pierreries, d'argent et d'or; en un mot de tout ce que l'univers pouvait offrir de plus magnifique. On revêtit même des monuments de mosaïques, et pour donner à celles-ci plus d'éclat on les forma de cristaux de verre colorés ou dorés rendus plus brillants par une lame de verre sans couleur dont on avait soin de les revêtir. On exécuta aussi des peintures sur le cuir, sur le bois, et on les employa pour la décoration de différents meubles.

Les peintures des monuments religieux représentaient les divers sujets bibliques ou des allégories chrétiennes. Les dortoirs et les réfectoires des couvents étaient également peints.

Charlemagne attacha une grande importance à l'art de la décoration des églises; il fit à ce sujet plusieurs réglements, et des envoyés royaux, qui plusieurs fois chaque année parcouraient les provinces, étaient chargés, en inspectant les églises, d'examiner l'état où se trouvaient non-seulement les murs, les pavés et les autres parties essentielles des édifices, mais encore la peinture. Une église qui n'était pas peinte, était considérée comme non terminée. Ces peintures, suivant le sentiment des docteurs français, avaient principalement pour objet d'instruire le peuple et d'embellir les monuments qui par là surpassèrent en magnificence les anciens temples des idoles.

Un grand nombre d'édifices élevés par Charlemagne en France et en Italie prouvent combien il existait d'artistes dans ses états. Les temples, les palais, les thermes d'Aix-la-Chapelle, les mosaïques, les peintures, les bronzes, les vitraux dont on les décora, tout fut dirigé et exécuté par des maîtres choisis dans l'empire latin, en deça des mers[1].

[1] *Histoire de la peinture au moyen âge*, par Émeric David.

Digitized by Google

Indépendamment des peintures, on orna aussi les édifices de tentures fort riches représentant des personnages; à cette époque, l'art de tisser les étoffes était très-perfectionné. Pour nous en donner une idée, Émeric David dit qu'une tunique, un manteau, représentait quelquefois jusqu'à six cents figures; l'adroit artisan y représentait la vie entière de Jésus-Christ, les noces de Cana, la résurrection du Lazarre et tous les autres miracles. On y voyait aussi, par un mélange bizarre dont les toiles des Indiens avaient donné l'idée, des lions, des panthères, des ours, des taureaux, des arbres, des rochers, des chasseurs, en un mot tout ce que l'art du peintre qui veut imiter la nature peut inventer. Les habits de ces chrétiens efféminés, disait un orateur[1] qui blâmait ce luxe, sont peints comme les murailles de leurs maisons. (*Hist. de la gravure,* par Émeric David, p. 153.)

Vers l'an 985 il existait, dans l'abbaye de Saint-Florent, de Saumur, une manufacture où les religieux tissaient des tapisseries ornées de fleurs et de figures d'animaux.

Au moyen âge, indépendamment de l'art de tisser des tentures représentant des sujets, on continua aussi d'imprimer ces mêmes sujets sur toile. Émeric David pense que cet art ne cessa jamais d'être cultivé par les peuples de l'Occident, depuis les conquêtes d'Alexandre jusqu'aux temps modernes. Il pense aussi que les anciens livres à figures, gravés sur des tables de bois, tels que la *Bible des pauvres,* l'*Art de mourir,* l'*Histoire de saint Jean* et autres de ce genre, furent sans doute très-multipliés avant l'invention de l'imprimerie en caractères mobiles. (*Hist. de la gravure,* p. 160.)

Au temps de Théodose on décora les églises de vitraux diversement colorés; plus tard, sous Charles le Chauve,

[1] S. Asterius, *Homilia de divite et Lazaro,* (Ed. Ruben.) p. 3 et 4.

Digitized by Google

ou sous le règne de Louis le Débonnaire, ont vit naître l'art de la peinture sur verre; les couleurs étaient puisées dans des verres teints réduits en poudre ou dans des préparations métalliques, et elles s'incorporaient au feu avec la matière qui leur servait de support.

Les vases de verre étaient peints, dorés ou émaillés. Les couleurs destinées à ce genre de peinture étaient aussi puisées dans des verres teints réduits en poudre; la peinture était exécutée par des procédés employés sur les vitraux; souvent sur des feuilles d'or que fixaient quelques gouttes de gomme, l'artiste traçait des fleurs, des feuillages ou des figures humaines, avec un stylet qui découvrait le fond transparent du cristal : une couche de verre pilé en se revivifiant dans le fourneau formait sur cette dorure un vernis ineffaçable.

Quant aux peintures qui ornaient les vases d'argile, elles étaient exécutées par deux procédés, ou avec du verre teint employé comme matière colorante, ou avec d'autres matières vitrifiables mêlées à de la poudre d'un verre très-pur dans lequel il n'était point entré de plomb. L'ouvrier posait sur ces ornements le même vernis que sur les objets en verre.

Il nous resterait beaucoup à dire sur la peinture au moyen âge, mais nous ne pouvons, dans ce travail, présenter qu'un exposé très-succinct, et nous renvoyons, pour de plus amples documents, à l'ouvrage très-intéressant d'Emeric David, auquel nous empruntons les divers documents que nous donnons sur cette matière.

Indépendamment des procédés précédemment indiqués, on employa l'art de la niellure pour couvrir d'ornements délicats des bijoux, des boîtes, des poignées d'épées, des croix et des planches en or et en argent qu'on offrit à la vénération des fidèles ou au baiser de paix.

Pour nieller, on grave d'abord des dessins d'une finesse

Digitized by Google

quelquefois très-grande sur un fond d'argent ou d'or, puis on fait pénétrer un mélange de plomb, d'argent et de cuivre en fusion dans les creux les plus déliés tracés par le burin; tandis qu'au contraire, dans la damasquinure des ornements en or et en argent sont incrustés sur un métal ordinairement moins brillant qui leur sert de fond.

L'art d'imprimer des estampes sur des planches gravées en creux est né de l'art de nieller. En 1452, Maso Finiguerra, né à Florence, orfèvre et sculpteur, exécutait une paix qu'il devait orner de *niello:* « Avant de répandre » cette matière sur la planche déjà gravée, avant même » de terminer la gravure, il voulut juger des progrès de » son travail, il prit, suivant l'usage pratiqué dans cet art, » une empreinte avec de l'argile; sur cette argile, où les » traits étaient en relief, il coula des épreuves en soufre; » et dans les sillons du soufre il répandit du noir de » fumée qui lui représentait les effets du *niello*. Pour » apprécier ces effets sur un fonds plus clair, il conçut » l'idée d'imprimer des épreuves sur un papier humecté » ainsi que le faisaient les graveurs en bois. Cette belle » expérience fut ensuite répétée avec une encre plus du- » rable sur la planche d'argent, lorsque l'artiste l'eut » enrichie de nouveaux travaux, et Finiguerra obtint de » véritables estampes sur cette planche qu'il avait gravée » dans une autre intention[1]. »

Nous terminons cet article par la citation d'exemples qui attestent encore que l'art n'était pas moins en honneur dans nos contrées que dans les autres pays de la France. Ainsi Gérard, évêque de Toul, peignit sa cathédrale; Hugues, du couvent de Montier-en-Der, peintre et statuaire, exécuta, en 999, de nouvelles peintures dans l'église de Châlons-sur-Marne, à la place des anciennes, effacées

[1] *Histoire de la gravure*, par Émeric David, pages 171 et 172.

Digitized by Google

par l'effet du temps; Saint-Denis fut richement décorée de tous les genres d'ornements alors connus, et qui furent exécutés, du moins en partie, suivant le témoignage de Suger lui-même, par des artistes français et *lorrains*. Enfin, nous citerons les peintures existant à Metz dans l'ancien réfectoire des Templiers, et celles qui ont été découvertes depuis quelques années dans plusieurs églises du département de la Moselle.

Malheureusement, par une erreur qui fut commise, des peintures du moyen âge ne se conservèrent point, on crut imiter les anciens en les peignant à fresque au lieu d'employer l'encaustique, et par l'effet de cette erreur beaucoup de peintures, ainsi que je l'ai dit précédemment, disparurent au bout de peu d'années.

L'art de graver des pierres fines ne cessa point au moyen âge, et quoique cet art fût bien dégénéré, il eut au moins l'avantage de conserver la tradition, en continuant de faire usage des procédés qui étaient mis en pratique par les anciens. A cette époque on grava sur pierre divers sujets et divers emblèmes chrétiens, tels que le Christ, la Vierge, le vaisseau, l'ancre et le poisson. Il se releva vers le quinzième siècle: le célèbre Laurent de Médicis, surnommé le magnifique et le père des lettres, fut le principal et le plus ardent promoteur de ce renouvellement de la gravure sur les pierres fines; il fit un précieux assemblage de pierres gravées qu'il avait tirées de la Grèce et de l'Asie, et même de son propre pays. La vue de ces beaux objets d'art inspira quelques artistes qui se consacrèrent à ce genre de gravure.

Quant à la taille des pierres précieuses, elle fut au moyen âge à peu près ce qu'elle était à l'époque romaine: on leur donna la forme de cabochon; plus tard on les tailla en table à bords biselés; puis enfin on les tailla à facettes.

Digitized by Google

Pour ce qui concerne les diamants, l'*Encyclopédie* nous enseigne que d'abord on employa des diamants à l'état naturel dont la taille paraissait indiquée, et qui ayant roulé parmi les sables des rivières rapides, se trouvaient polis naturellement et tout à fait transparents; quelques-uns même étaient facettés. Ces sortes de diamants bruts se nomment *bruts ingénus*, et lorsque leur figure est pyramidale et se termine en pointe, on les nomme *pointes naïves*.

Il n'y a pas d'apparence, ajoute l'auteur de l'article de l'Encyclopédie dont nous extrayons ce passage, que les anciens aient reconnu et recherché d'autres diamants que ces derniers. Les quatre qui enrichissent l'agrafe du manteau royal de Charlemagne ne sont que ces *pointes naïves*. Tout imparfaits qu'étaient les diamants que la nature avait ainsi formés, on ne laissa pas de les regarder comme ce qu'elle offrait de plus rare, et Pline, livre 37, chapitre 4, remarque que pendant longtemps il n'appartint qu'aux rois et même aux plus puissants d'en posséder.

Plus tard on tailla le diamant, et la découverte de sa taille fut due au hasard. Louis de Bergues, natif de Bruges, qui venait de finir ses classes et qui n'était nullement initié dans l'art du lapidaire, la mit en pratique en 1476; il découvrit que deux diamants frottés l'un contre l'autre un peu fortement s'entamaient. Cette observation lui suggéra des idées plus étendues, et il parvint, à l'aide d'une roue de fer qu'il imagina et à l'aide de la poudre de diamant, à perfectionner cette taille, à donner au diamant une forme régulière, à lui donner un beau poli et même à le rendre brillant. Cependant, pour cette fois, on n'obtint d'autre forme qu'une pointe naïve, et plus tard on apporta dans la taille divers procédés et divers changements qu'il serait trop long d'énumérer ici et dont le dernier fut de les brillanter, c'est-à-dire de multiplier les

Digitized by Google

facettes, afin que, se réfléchissant les unes dans les autres, elles donnassent à cette pierre le plus vif éclat et les couleurs les plus variées.

Pour ce qui concerne la céramique, la tradition romaine s'altéra, les formes furent moins élégantes, la matière fut moins pure. Les produits ne furent plus décorés de cette couleur d'un beau rouge qu'offrent les poteries romaines sigillées, et plus tard on les couvrit d'une émaillure pour laquelle on employa le verre de couleur pilé, ainsi que je l'ai dit précédemment, et le vernis au moyen de plomb ou d'étain ; enfin on les revêtit d'un véritable émail blanc plus ou moins résistant.

A l'époque des invasions et dans les premiers temps de l'établissement de la monarchie française, les lettres étaient tombées en décadence; aussi Charlemagne s'attacha-t-il à les encourager, mais ceux qui les cultivèrent étant ecclésiastiques, elles se lièrent avec l'histoire de l'église. Sous cet empereur elles furent un moyen de fortune, et l'on vit les hommes qui y excellèrent être pourvus des plus riches bénéfices par la faveur du souverain. Charlemagne, dans ses vues élevées de civilisation, ne fut point dominé par la petite idée qu'il serait peu honorable pour la France d'être instruite et réformée par les étrangers; aussi fit-il venir Leidrade de la Norique, et il le fit archevêque de Lyon. Ce fut en Italie qu'il rencontra le docte Alcuin, d'origine anglaise, qui avait comme lui étendu son esprit par les voyages. Ce fut aussi d'Italie qu'il attira en France l'italien Théodulfe, qu'on croit avoir été lombard de naissance. Il fit ses amis de ces deux derniers personnages; il travaillait avec eux et il était, tour à tour, leur instituteur et leur disciple. Alcuin lui enseigna la rhétorique, la dialectique et l'astronomie. On considère ces deux hommes, Alcuin et Théodulfe, comme les deux principaux coopérateurs de Charlemagne

Digitized by Google

dans la restauration des lettres. Eginard, qui était originaire de l'Allemagne et qui a écrit l'histoire de la vie de Charlemagne, joua aussi un rôle très-important sous le règne de cet empereur; après avoir été son secrétaire, il fut élevé par lui à la dignité de chancelier; il eut aussi un emploi qui répond à celui de surintendant des bâtiments, et dans la suite il fut gouverneur de l'empereur Lothaire, fils aîné de Louis le Débonnaire. Parmi les hommes illustres de ce temps, nous citerons encore Amalarius, Fortunatus, archevêque de Trèves; un autre, Amalaire, prêtre de l'église de Metz, abbé, puis coévêque qui composa un *Traité des offices ecclésiastiques*.

Outre les écoles que Charlemagne créa pour l'éducation de la jeunesse, il fonda pour l'âge mûr, dans son palais même, une académie qui, par la nature de ses occupations, paraît avoir été le modèle des trois grandes académies de Paris. Ce prince, qui savait que la liberté et la vérité ne marchent qu'à la suite de l'égalité, voulut être simple membre de cette compagnie, et il remplit avec zèle tous les devoirs d'académicien. La création de cette compagnie était d'autant plus utile pour l'étude approfondie de la grammaire et le rétablissement de l'orthographe, que, d'après Grégoire de Tours, dès le sixième siècle, on ne s'astreignait plus pour le latin aux règles de grammaire qui regardent les cas et les genres, et que, du temps de Charlemagne, la corruption du latin était beaucoup plus grande et allait jusqu'au barbarisme par le mélange des idiomes. Mais, ainsi que nous l'avons fait entendre, les études ne se séparaient point de la religion. En effet, Alcuin, qui avait établi une école célèbre à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, qu'on venait de lui donner, rendait au roi ce compte de ses occupations : « Je fais couler aux uns le miel des saintes écritures. J'enivre les autres du vin vieux des histoires anciennes. Je nourris

Digitized by Google

ceux-ci des fruits de la grammaire que je leur cueille; et j'éclaire ceux-là en leur découvrant les étoiles comme des lumières attachées à la voûte d'un grand palais. En un mot, je fais plusieurs personnages différents, pour me rendre utile à plusieurs[1]. »

La citation suivante paraît indiquer qu'à cette époque l'étude des auteurs profanes n'occupait qu'un rang secondaire. Alcuin, reprochant à Ricbode, archevêque de Trèves, d'aimer trop Virgile, lui disait : *J'aimerais mieux vous voir l'esprit rempli des quatre évangiles que des douze livres de l'Énéide.*

On conçoit que l'état de barbarie des peuples qui avaient imposé leur gouvernement, que l'absence de ces désirs qui donnent naissance aux inventions de l'esprit, et le défaut de ces connaissances qui font apprécier le mérite et l'utilité des lettres, des sciences et des arts, durent entretenir longtemps les peuples dans l'ignorance. D'une autre part, l'agitation qui régnait parmi des hommes qui ne connaissaient de vraie puissance que celle de la force, était un grand obstacle aux progrès de l'esprit humain. Mais les événements qui survinrent et les changements qui eurent lieu dans les institutions contribuèrent beaucoup à changer cet état de choses. Ce fut vers le onzième siècle qu'on put observer le premier réveil des esprits. Malheureusement pour la littérature, on se livra avec ardeur à des subtilités d'une vaine philosophie qui erra sans but dans un labyrinthe de recherches embarrassées. Dans ces temps on ouvrit, dans toutes les cathédrales et presque dans tous les monastères un peu considérables, des écoles sur le modèle de celles que Charlemagne avait établies. On fonda aussi des colléges et des universités, et les priviléges que les maîtres et les écoliers y obtinrent

[1] *Anecdotes françaises*, p. 60.

Digitized by Google

excitèrent à entrer dans cette carrière nouvelle qui conduisait à la gloire et aux distinctions. Mais les croisades furent une des causes qui influèrent le plus sur les progrès de l'esprit humain dans les lettres, les sciences et les arts, et par conséquent sur les mœurs qui s'adoucirent principalement par les relations qui s'établirent entre les différents peuples et par la connaissance que l'on acquit de l'ancienne civilisation au moyen de l'étude des lois romaines. A cette même époque les relations commerciales prirent une extension beaucoup plus grande; et par là même on acquit des connaissances plus positives en géographie. A cette occasion nous citerons l'ouvrage en vers composé par Gauthier, de Metz [1], qui était intitulé : *L'image du monde,* livre orné de la représentation du globe et de celle de divers peuples barbares que son auteur place tous dans les Indes. Enfin, peu à peu la langue se forma, la littérature s'épura, notamment au douzième siècle, sous l'influence des trouvères ou troubadours, et enfin les lettres prirent en France un essor immense qui se manifesta par les écrits de Bossuet, de Fénélon, de Corneille, de Boileau, de Montesquieu, de La Fontaine, de Buffon et de tant d'autres grands écrivains.

Au moyen âge on s'occupa aussi de musique. Il paraît que les Francs auraient connu cet art dès les premiers temps de la première race. Une musique digne de la grandeur du sujet aurait contribué à la solennité du baptême de Clovis dans l'église de Saint-Remy, de Reims. Mais on étudia principalement le chant religieux. Il existait plusieurs sortes de chants dont le plus ancien fut le chant ambroisien établi dans l'église de Milan par saint Ambroise; puis le chant appelé grégorien, parce que

[1] *De l'influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe*, par Maxime de Choiseuil-Daillecourt, p. 179.

Digitized by Google

c'est Grégoire le Grand qui l'établit dans l'église latine ; on appela aussi celui-ci plain-chant ou chant romain.

Pépin, pour mettre le chant des églises de France en conformité avec celui de l'église de Rome, ordonna qu'on établirait dans tous les monastères et dans toutes les églises de France le chant grégorien, mais le clergé eut peine à se soumettre à cet ordre, et la jalousie qui existait entre les chantres français et les chantres romains se manifesta à Charlemagne lorsqu'il fit un voyage à Rome en 789. Ce fut le pape Paul I qui envoya au roi Pépin, père de Charlemagne, en 758, des chantres pour instruire ceux du palais du roi ; il y joignit aussi quelques livres de géographie, d'orthographe, de grammaire, la dialectique d'Aristote et les œuvres attribuées à saint Denis, l'aréopagiste. Jean Diacre se plaint, dans la vie de Grégoire le Grand, de ce que les Germains et le peuple des Gaules avaient changé quelque chose au chant grégorien et qu'ils en avaient altéré la douceur ; la raison qu'il en apporte, c'est que les voix de tonnerre de ces grands corps sortant de leurs gosiers, toujours arrosés de vin, avec grand bruit et par des tons élevés, au lieu de former des sons doux et agréables, représentaient l'horrible fracas que font les charrettes qui roulent confusément ensemble dans des lieux raboteux comme par degrés. (*Dictionnaire des français,* v° chant.)

Sous Charlemagne, suivant le moine de Saint-Gall, des écoles de chant furent fondées dans différentes villes, telles que Paris, Tours, Trèves et Metz ; mais les professeurs qui d'abord enseignèrent cet art étant d'origine italienne, se montrèrent jaloux des progrès que les français pourraient y faire, et ils firent en sorte qu'ils ne pussent pas le connaître. Mais Charlemagne envoya à Rome deux clercs qui revinrent ensuite fort instruits. Charlemagne en garda un auprès de lui, et l'autre fut

Digitized by Google

envoyé à Metz, à la prière de Drogon, évêque de cette ville. Le chant romain se répandit bientôt dans toute la France, et l'on appela chant de Metz le chant d'église le plus parfait. (*Chapelle musique des rois de France,* par Castil Blaze, p. 25 et 26.)

Pour ce qui concerne la musique instrumentale, nous nous bornerons à dire que les musiciens et joueurs d'instruments connus sous le nom de ménétriers étaient très-estimés; ils étaient organisés en compagnie dont le chef avait le titre de roi des ménétriers. Jusqu'au temps du roi Robert on n'avait connu en France que la mélodie; mais un moine d'Arezzo, nommé Gui, inventa, vers l'an 1026, la musique à plusieurs parties. Il trouva les signes, la gamme et les six fameuses syllabes *ut, ré, mi, fa, sol, la,* et le *si* fut inventé plus tard par un français nommé Lemaire. Enfin, en 1330, un parisien nommé de Mœurs inventa les figures ou caractères que l'on a appelés des notes. Dans un manuscrit, un savant académicien a recueilli les noms des instruments de musique du quatorzième siècle, parmi lesquels on remarque la vielle, la rubèbe, la guitare, le luth, la morache, le miconon, la cistale, le psalterion, la harpe, le tambour, les naquaines, la trompe, les orgues, les cornemuses, les flajots, les chevrettes, les doucines, les cymbales, les clochettes, le timbre, la fauste béaigne (flûte allemande), le cornet d'Allemagne, la fistule, la pipe, la buisine, la monocorde. (*Dictionnaire des français,* v° musique.)

Parmi ces instruments, nous appellerons particulièrement l'attention sur l'orgue. Cet instrument si puissant et qui contribua si grandement à la majesté du culte catholique, contribua aussi beaucoup à donner insensiblement une direction nouvelle à toute la musique. Dans l'origine, le mot *organum,* d'où est dérivé le mot orgue, avait une acception très-étendue; peu à peu on l'appliqua à

Digitized by Google

désigner exclusivement tous les instruments de musique; plus tard encore il fut réservé aux instruments à vent, et enfin on ne désigna par le mot orgue, *organum*, que le magnifique instrument qui porte aujourd'hui ce nom.

Les anciens ont eu des instruments qui avaient un certain nombre de tuyaux et qui avaient de l'analogie avec l'orgue actuel; il paraîtrait qu'ils étaient portatifs. On croit que les premières orgues étaient hydrauliques, puis on en aurait eu de pneumatiques.

La barbarie qui se répandit parmi les peuples après les invasions fit perdre la connaissance de cet instrument. La première indication qu'on en trouve ensuite date du huitième siècle; vers ce temps, dit-on, l'empereur grec Constantin Copronyme envoya en présent un orgue à Pépin le Bref, roi de France.

Dans la seconde moitié du neuvième siècle, les Allemands avaient déjà des orgues; ils savaient les construire et en jouer, sans qu'on puisse dire d'où leur venait cet art.

A compter du dixième siècle, cet instrument, qui causait le plus grand étonnement, se multiplia, malgré ses imperfections, non-seulement dans les églises cathédrales des siéges épiscopaux, mais aussi dans beaucoup d'églises de couvents.

Dans les anciens temps les touches des orgues étaient grossièrement travaillées et d'une dimension considérable; les soufflets n'étaient pas plus perfectionnés. Millin, dans son *Dictionnaire des beaux-arts*, au mot orgue, reproduit, à ce sujet, un document très-curieux dans les termes suivants : Wolstan, religieux bénédictin de Winchester et chanteur ou chorage de son couvent, donne, dans la vie de *Swinthemus*, la description d'un orgue qu'Elfeg, évêque de Winchester, avait fait faire en 951 pour cette église. Selon cette description, cet orgue était plus grand que toutes les orgues connues jusqu'alors. Il avait douze

Digitized by Google

soufflets en haut et quatorze en bas, et il fallait soixante-et-dix hommes robustes pour les mettre en jeu. L'orgue était joué par deux organistes, dont chacun, suivant l'expression de Wolstan, dirigeait son alphabet particulier. Par les vingt-six soufflets le vent était introduit dans une grande caisse, d'où il se distribuait par quatre cents trous dans autant de tuyaux. Quelque grandeur qu'ait eue cet orgue, il n'avait qu'une étendue de dix tons, car pour chaque ton il y avait quarante tuyaux ; le vent produit par les vingt-six soufflets, qui exigeaient toutes les forces de soixante-dix hommes robustes, ne devait pas être fort modéré; de sorte que, d'après cela on peut penser qu'un orgue pareil devait mugir extrêmement et se faire entendre à une grande distance[1].

Strutt, dans ses *Mœurs et usages des Anglo-normands,* donne, *planche 33, figure 12,* le dessin d'un orgue tiré du psautier d'Eadwine, à Cambridge ; cet instrument était loin d'approcher par ses dimensions de celui que nous venons d'indiquer. On y voit quatre hommes qui font mouvoir les soufflets pendant que deux autres jouent ; il y a deux rangs de tuyaux, savoir : cinq tuyaux à droite et six à gauche qui sont moins considérables. Ces derniers peuvent faire le dessus et les autres la basse. (*Angleterre ancienne,* page 298.)

Nous ajouterons que la cathédrale de Metz possédait encore de nos jours des orgues dont des tuyaux avaient des dimensions très-grandes ; il n'en reste maintenant qu'un très-petit jeu. M. Bégin, dans le deuxième volume de son histoire de cette cathédrale, donne des détails sur ces orgues.

[1] Pour plus de détails on peut consulter, dans le *Dictionnaire des beaux-arts* de Millin, les articles intéressants qui ont pour titres : le mot ***musique*** et le mot ***orgue***.

Digitized by Google

Nous terminons ici cette notice. Après les différentes périodes dont nous venons de parler, les arts, au quinzième siècle, se transformèrent de nouveau sous l'inspiration des grands artistes que l'Italie et la France possédaient alors, et sous la protection des souverains et des grands personnages qui présidaient aux destinées de ces deux pays. Depuis cette brillante époque, l'esprit humain ayant une direction plus assurée par les principes découlant de la science, et l'imprimerie répandant de plus en plus les connaissances acquises, en même temps qu'elle les conserve, l'art a continué de suivre une marche progressive, ainsi qu'on a pu encore s'en convaincre récemment par les expositions universelles de Londres et de Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRADUCTION

DE LA

CANTATE DE LA CLOCHE

FAITE

SUR LA MUSIQUE D'ANDRÉAS ROMBERG,

PAR J. F. SOLEIROL.

AVANT-PROPOS.

La traduction d'un ouvrage allemand en français est un travail qui, sous le point de vue littéraire, ne peut présenter qu'un faible mérite; car le traducteur, dispensé de faire des frais d'imagination, n'a besoin de s'occuper que de rendre les pensées de l'auteur, conservant même peu d'espoir de reproduire l'harmonie et l'élégance de la langue allemande par les mots et les tournures des phrases de la nôtre; ces difficultés deviennent encore plus nombreuses quand on se trouve dans les circonstances que je vais expliquer.

Le poème de Schiller intitulé *la Cloche,* est fort estimé des personnes qui peuvent apprécier les beautés de l'allemand; il fait ordinairement partie de la collection des ouvrages destinés à l'instruction de la jeunesse.

Probablement sa réputation a inspiré à Andréas Romberg la pensée de le mettre en musique et d'en former une cantate dont plusieurs morceaux ne sont pas sans mérite: quant à moi, c'est par le désir de faire connaître

Digitized by Google

cette œuvre en France, que j'en ai entrepris la traduction en vers français.

Ce genre de travail exige une grande patience, car il faut rendre la pensée de l'auteur et la couleur du style, sans tomber dans de trop grands développements. La musique a été composée sur les paroles étrangères, par conséquent, on se trouve, en quelque sorte encadré, puisque le rhythme poétique doit correspondre au rhythme musical.

En général, les syllabes longues ou pleines doivent être placées sous les temps forts des mesures, tandis que les syllabes brèves ou muettes doivent se trouver sous les temps faibles; ces règles sont quelquefois modifiées dans les mesures à trois temps, et certains mots présentent d'autres gênes, appréciables pour une oreille exercée.

Il faut éviter autant qu'il est possible les voyelles et les diphtongues peu favorables à l'émission de la voix, telles que: *i, ui, ou, u,* qui, par leur prononciation, restreignent l'ouverture de la bouche et s'opposent à la plénitude des sons. Les syllabes nasales font aussi le plus fâcheux effet.

Pour les tenues et les roulades, il ne faut employer que la voyelle *a,* toutes les autres, même l'*è* ouvert, produisent une résonnance disgracieuse; à la rigueur les terminaisons *ant, ent,* peuvent servir, pourvu que le chanteur qui les entonne rapproche sa prononciation de la voyelle *a,* pendant sa tenue.

Lorsqu'il s'agit de chœurs, dont certains passages sont fugués, c'est un embarras de plus, parce que les parties de chant commencent les unes après les autres, et souvent finissent ensemble ; alors il faut chercher des vers dont certains mots peuvent être supprimés sans nuire à l'intelligence du sens.

Entravé par tant de difficultés, le versificateur est obligé

Digitized by Google

d'employer des vers de toutes les dimensions, faisant reparaître la rime quand il peut. Il doit donc se contenter d'écrire de la poésie qui ne choque pas trop l'oreille, et renoncer à l'espoir de faire sentir à son lecteur le charme qu'on éprouve en lisant de beaux vers.

Le but que je m'étais proposé d'atteindre étant de faire connaître en France la musique de Romberg, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en y ajoutant des paroles françaises, je me suis permis quelques variantes dans le texte de Schiller; ainsi, j'ai fait mention de la cloche pour la sonnerie de l'*angelus,* dont il ne parle pas. Dans la description de la vie du jeune homme, dont la cloche a célébré la naissance, il le fait voyager, un bâton à la main, suivant l'usage qui existe en Allemagne et qu'on ne connaît pas en France; j'ai préféré le faire militaire, ce qui est plus dans les habitudes françaises.

Il existe plusieurs traductions de *la Cloche* en vers, faites par des auteurs qui, mieux à l'aise que moi, ont pu donner à leur poésie des tournures plus faciles et plus élégantes; je ne chercherai pas à comparer ma traduction avec ces dernières, seulement je dirai qu'on a trouvé que je me rapprochais plus du mot à mot.

On conçoit qu'il doit en être ainsi puisque les phrases musicales, coupées sur les pensées du texte, ont servi d'encadrement à mes phrases. Cette espèce de difficulté vaincue m'a fait espérer que l'Académie accueillerait mon travail avec la bienveillance qu'elle a accordée à la traduction du poème d'Ausone, présentée par l'un de nos collègues.

Digitized by Google

TRADUCTION

DE LA

CANTATE DE LA CLOCHE

FAITE

Sur la musique d'Andréas Romberg, par J. F. Soleirol.

LE MAÎTRE FONDEUR.

Solo de basse. (*Andante.*)

De la cloche qu'on doit fondre
Le moule étant terminé,
De l'ouvrage on peut répondre
Quand il est perfectionné.
Soyons pleins d'ardeur,
Au front la sueur,
Travaillons avec confiance,
Notre récompense
Viendra du tout-puissant.

Chœur. (*Con più moto.*)

Dans nos travaux, il faut qu'on réfléchisse,
L'ouvrier novice
Se brûle en agissant.
Propos joyeux pendant l'ouvrage
Semblent diminuer le temps ;
Les hommes privés de courage
De leur état sont mécontents.

Digitized by Google

Le talent fait éclore
Des prodiges de nos mains,
Ce don brillant qui nous honore
N'appartient qu'aux humains.

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante.*)

Le bois sec à flamme vive
Hâte l'opération,
Par la chaleur qu'on active
Le cuivre entre en fusion.
Ajoutez l'étain,
Remuez soudain,
Avec ordre que tout s'arrange
Pour que le mélange
Coule facilement.

Chœur. (*Con più moto.*)

Formée en sa fosse profonde,
Après son refroidissement,
Pour mieux avertir à la ronde,
On la placera sur la tour;
Et chaque jour
Sa voix sonore,
En se pliant aux vœux de notre cœur,
Semble pleurer la perte qu'on déplore,
Ou proclamer au loin notre bonheur.
Malgré le temps et les orages,
Bravant les arrêts du destin
Qui viennent frapper tous les âges,
Pour prier Dieu soir et matin,
Trois triples coups
Font fléchir les genoux.

Digitized by Google

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante.*)

Déjà la masse bouillonne,
Il faut la purifier.
La crasse qui la couronne
Paraît se vitrifier.
Agitez l'airain,
Écartez du bain
Toute matière étrangère,
Pour que rien n'altère
La beauté du son.

Solo de soprano. (*Andante cantabile.*)

Un son joyeux célèbre une naissance,
Heureux parents, Dieu vous donne un garçon;
Et la cloche salue au berceau l'innocence;
Le livre du destin contient son avenir.
Environné des doux soins de sa mère,
Ignorant le chagrin sans avoir de plaisir,
Il est beau, plein de vie; en écoutant son père
Il deviendra bientôt sage, habile et savant;
Car le temps fuit toujours comme le vent.

Solo de tenore. (*Allegro.*)

Avec les filles de son âge
L'enfant badine et joue en grandissant,
Mais à quinze ans il quitte le village,
Embrassant du guerrier l'état éblouissant.
La gloire ajoute à sa palme dorée
Le fier maintien et l'étoile honorée
Qui fait l'emblème d'un héros;
Mais sa rougeur montre un cœur en repos.
Revoir la maison paternelle,

Digitized by Google

Quel doux plaisir
D'y revenir !
Il court pour voir la jouvencelle
Qu'il a laissée en partant faible enfant,
Et sent le trait vainqueur dont rien ne nous défend.
Son cœur ému tremble et s'agite,
Son œil roule une larme involontairement,
Il préfère un désert au monde qu'il évite,
Ne voit que la beauté qui cause son tourment.
Cherchant partout l'objet de sa tendresse,
Il n'est heureux qu'en voyant ses beaux yeux.
Un mot le met au comble de l'ivresse,
Son sort, s'il est aimé, le place au rang des dieux.

Duo de soprano et tenore. (*Allegro.*)

Divins transports d'une âme aimante,
Rien ne tient lieu d'un tendre amour,
Lorsque l'on est payé par le plus doux retour.
Un jeune cœur que ce bonheur enchante,
Croit s'élever aux cieux, dans son enivrement ;
Toujours aux pieds de celle qu'il adore,
De l'aimer pour la vie il lui fait le serment.
Pourquoi fuit-il, le temps de notre aurore,
Où l'œil est vif et le teint éclatant ?
Des premières amours délicieux instant !

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante.*)

J'aperçois la couleur qui change,
Les métaux vont bientôt s'unir,
On n'a pas, sans parfait mélange,
Le beau son qu'on veut obtenir.
Le métal est prêt
Quand dans le creuset,

Digitized by Google

Une barre de fer plongée,
En sortant est chargée
D'un verre étincelant.

Récitatif et solo de basse. (*Allegro non tanto.*)

D'un seul regard le fondeur doit connaître
Si le métal est ductile et coulant ;
Le degré de chaleur tient au talent du maître.
La force et la douceur qui forment l'alliage
Sont le tableau d'un beau ménage.
Pour engager son avenir,
Avec prudence il faut choisir.
La cloche a célébré la fête,
La jeune fille est au pied de l'autel,
Une couronne est sur sa tête,
On se promet un amour éternel ;
Mais souvent le charme cesse
Quand on a mal fixé son choix ;
L'amour sage et sans ivresse
Doit nous rendre heureux sous ses lois.

Solo de tenore. (*Allegro assai.*)

Lorsque l'amour s'envole,
Un autre attachement
Qui reste et nous console,
Subsiste constamment.
C'est ainsi que l'on voit après la fleur brillante,
La branche qui soutient la récolte pesante.
Il faut que l'homme au point du jour
Ordonne en leur saison les travaux du labour.
Dans la moindre entreprise
Il cherche à tout prévoir.
Le sort le favorise
Quand il fait son devoir ;
Par un travail constant

Digitized by Google

Son bien croît et s'étend.
Modeste et tendre au sein de son ménage,
La mère, bonne et sage,
Initie en détail
Les filles au travail ;
Sait retenir par sa prudence
Les garçons dans l'obéissance ;
Active, adroite, alerte, elle a partout la main.
Sur pied dès le matin,
Des soins qu'elle prodigue
Oubliant la fatigue,
Seulement, vers le soir, elle prend du repos.
Près d'un feu qui pétille,
En cercle la famille
Avec ardeur travaille et dit joyeux propos.
Le lin tordu sur la bobine
S'arrange à l'aide du rouet,
Et d'une toile blanche et fine
On voit se garnir le buffet.

Quatuor pour tenores et basses. (*Maestoso con moto.*)

Assis sur le coteau,
Le père a la jouissance
De voir dans ses prés le troupeau,
Dans ses champs la riche abondance ;
Il est au comble du bonheur.
Le voilà par son industrie
De sa fortune l'auteur.
Des ormeaux bordent sa prairie,
D'autres décorent sa maison
Qui commande à tout l'horizon.

Septuor pour sopranes, altos, tenores et basses. (*Maestoso con moto*)

Voilà le bonheur suprême
Entouré de ceux qu'on aime,

Digitized by Google

Le temps passe doucement.
Mais qui prévoit les maux que voit naître un moment?

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante.*)

La cassure de la matière
Nous fait voir qu'il faut la couler;
En frappant, dites la prière
Qu'un fondeur doit se rappeler.
Percez le creuset,
Dieu, guidant le jet,
Voudra bien affermir le moule,
Lorsque l'airain en flots bruyants s'écoule.

Chœur. (*Allegretto.*)

Heureux sont les effets du feu
Quand on sait régler sa puissance,
L'homme, qui tient ce don de Dieu,
Ne produit rien sans sa présence.
Mais si le feu, s'échappant par malheur,
Peut attaquer tout ce qui l'environne,
Répandant partout la frayeur.
Il gagne, embrase et tourbillonne.
L'effroi pénètre dans les cœurs.
La flamme arrive et se déroule,
Son ardeur repousse la foule
Pleine de terreurs.
Cet élément nécessaire aux humains,
Semble haïr les œuvres de leurs mains.

Chœur. (*Allegro ma non troppo.*)

Des nuages la présence
Favorise l'abondance;

Digitized by Google

S'ils arrosent vos sillons,
Espérez de riches moissons ;
Mais quand l'éclair déchire le nuage,
L'épouvante est au fond des cœurs ;
On fuit pour éviter l'orage
Qui teint le ciel d'effrayantes couleurs.
Un coup de foudre est suivi du tocsin,
La fumée en masse épaisse
Ternit le jour déjà sur son déclin ;
Soudain le toit s'affaisse.
La flamme, en gerbes réunies,
Se répand et darde en sortant
Par les fenêtres dégarnies.
La mère en sanglotant
Porte l'enfant qui pleure ;
Chacun fuit sa demeure.
Des rumeurs effroyables
Sortent du fond des étables.
De la foule partent les cris
Des travailleurs, qui sont heurtés, meurtris.
Au milieu de la nuit close
Un jour triste et douteux luit d'un rouge effrayant ;
La chaîne se dispose,
Les seaux se font entendre à leur retour bruyant.
L'eau qui semble arriver d'une source abondante,
Alimente la pompe, et de son réservoir
Seize bras vigoureux, par leur force puissante,
Font sortir en long jet les eaux qu'on fait pleuvoir.
La tempête mugit, le vent pousse la flamme,
On entend pétiller la gerbe qui s'enflamme.
L'homme accablé, courbé, contemple avec horreur
Son avenir perdu par ce malheur.
Un brasier tient la place
Où se trouvait le fruit de ses travaux,
Et les murs calcinés entourent la surface
Qui contenait ses biens, ses grains et ses troupeaux.

Digitized by Google

Récitatif et solo de basse. (*Adagio.*)

Il fuit la scène déchirante
Qui reçoit son dernier regard.

Quatuor. (*Andante moderato.*)

Du pèlerin, suivant la vie errante,
Il réunit les siens pour le départ ;
Les compte et voit avec bonheur
Tous les êtres chers à son cœur.

Récitatif de basse.

La flamme
Et les brandons ardents
N'ont point atteint sa femme,
Ni blessé ses enfants.

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante.*)

Le métal est à fleur de terre,
Heureusement le moule est plein ;
Mais bien souvent quand on espère
Dieu s'oppose à notre dessein.
D'un moule fendu
Sort l'airain fondu,
Et du cœur plein de confiance
Fait évanouir l'espérance.

Chœur. (*Poco Adagio.*)

De nos travaux le but est saint,
C'est en terre à présent que repose l'airain.
Ainsi le laboureur en semant sur la terre,
Attend du ciel les fruits d'une moisson prospère.
C'est encor dans son sein que nous venons en deuil
Déposer tristement des morts le noir cercueil ;
Mais l'âme fidèle,

Digitized by Google

Au dernier jour, d'une extase éternelle
Contemplera dans le céleste lieu
La gloire de Dieu.

Chœur. (*Poco Adagio.*)

Un son lugubre à voix vibrante
Se fait entendre au sommet de la tour ;
Un char funèbre à la marche pesante,
Porte une femme à son dernier séjour.

Récitatif de soprano.

C'est la mère adorée et tendre,
Qui succombe à l'arrêt du sort.
Tant de malheurs la font descendre
Dans la froide nuit de la mort.
Sa perte pour son jeune ami
Détruit la plus belle existence,
Et ses enfants au teint fleuri
Sont privés de ses soins si doux pour l'innocence.

Solo de soprano. (*Larghetto cantabile.*)

La mort d'une épouse chérie
Attriste et navre tous les cœurs,
A sa famille elle est ravie.
De tous les yeux coulent des pleurs.
En songeant que sa surveillance
Allait manquer aux orphelins,
Elle éprouvait dans sa souffrance
Un surcroît de cruels chagrins.

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante.*)

La cloche étant rouge et brûlante,
Cessez vos travaux quelques temps ;

Digitized by Google

Dans les plaisirs qu'on vous présente,
Unissez-vous aux habitants.
Allez folâtrer,
Puis vous reposer.
Croyez, quand l'ouvrier sommeille,
Que l'œil du maître toujours veille.

Solo de soprano. (*Allegretto.*)

Le voyageur précipite ses pas.
Pour s'abriter sous son humble chaumière;
Du soir tout fait pressentir le repas;
L'astre du jour termine sa carrière.
Bondissant le joyeux troupeau,
Guidé par le berger, quitte le vert coteau;
Et sur le char vient la gerbe dorée,
De fraîches fleurs récemment décorée
Par les moissonneurs
Qui vont former des groupes de danseurs.
La nuit s'étend, tout est tranquille;
Le cercle de famille à table a l'air content;
Le bruit des portes de la ville
Invite au repos l'habitant.
Un voile obscur couvre la terre;
L'innocence paisiblement
Peut fermer sa paupière.
Mais le coupable à tout moment,
Se réveille rempli d'effroi,
Croyant voir se lever le glaive de la loi.

Chœur de tenores et basses. (*Andante con moto.*)

Dieu, qui forma nos cœurs, y mit, dans sa prudence,
Le sentiment de l'ordre et de l'obéissance
Qui nous unit
Sans nous rendre serviles;
Qui nous prescrit

Digitized by Google

De fonder des villes;
Par ces liens
Les hommes sauvages
Viennent parmi nos citoyens
Prendre nos goûts et nos usages.
C'est encor Dieu qui sait nous inspirer
Pour le pays l'amour dont on doit s'honorer.

Chœur. (*Allegretto vivace.*)

Des maîtres les têtes méditent
Pour trouver des produits nouveaux;
Des ouvriers les mains s'agitent,
Rivalisant dans leurs travaux;
Assidus et pleins de zèle,
Se consacrant au labeur;
Aux mécontents se donnant pour modèle,
Ils méprisent l'oisif railleur.
Recevant le prix de sa peine,
Le citadin soumis aux lois,
Veut que l'ordre se maintienne;
Que Dieu protège les rois.

Chœur. (*Poco adagio.*)

Douce paix ta présence
Charme notre existence;
Protège nos foyers, habite parmi nous;
Que les humains unis par les nœuds les plus doux,
En s'entr'aidant, rendent leurs champs fertiles.
Ton influence enrichira nos villes
Par le produit de nos travaux.
Espérons tous que les guerriers sauvages
Qui vivent de ravages,
N'atteindront jamais nos coteaux.

Digitized by Google

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante*)

A l'ouvrage! Qu'on démolisse
Ce massif brut qui ne sert plus à rien.
D'un vrai plaisir que votre cœur jouisse
Si l'œuvre est parvenue à bien.
A coup de marteau,
Brisez le manteau.
Cette couche de terre ôtée,
La cloche paraîtra dans son plus vif éclat.

Chœur. (*Allegro.*)

Un maître sachant son état,
D'une main trop précipitée,
Ne détruit pas imprudemment
Le moule, avant le bon moment.
Il craint que la matière
Liquide encor, ne vienne à ruisseler,
Avec le fracas du tonnerre
Dont le roulement fait trembler.
Un fleuve de feu qui s'écoule
Ressemble au peuple, dont la foule
Ébranle et ne peut affermir.

Chœur. (*Allegro.*)

Malheur au chef, s'il ne sait assoupir
Les premiers bruits du peuple qui murmure.
Pour alléger
Les peines qu'il endure
On le verra tout saccage;
De la cloche il tire la corde,
Le tocsin fait trembler les cœurs;
Le son qui doit vibrer pour la paix, la concorde,

Digitized by Google

Est le signal de ses fureurs.
Au mot de liberté, qu'à grands cris il invoque,
Les sages citoyens, armés
Pour parer aux excès que la haine provoque,
Tâchent de disperser les groupes animés.
Des égorgeurs féroces,
Au meurtre enclins,
Sont excités à se faire assassins
Par des femmes atroces.
D'un malheureux tremblant,
Leurs mains lâches, impures,
Par de larges blessures,
Vont arracher le cœur sanglant.
Dans ce cruel moment
Rien n'est sacré, le crime,
Agissant librement,
Prend le juste pour sa victime.
N'allez pas éveiller au fond de sa tannière,
Le lion ni le tigre à la dent meurtrière;
Malgré leur féroce penchant,
L'homme en fureur est plus méchant.
Des masses craignez l'ignorance,
Qui prend du savoir le flambeau;
La flamme, par leur imprudence,
Ira de la ville au hameau.

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante.*)

Grâce à Dieu, ma joie est complète,
Autant que l'or le métal est brillant,
Et tout l'éclat que sa courbe reflète
Vient réjouir nos yeux en travaillant;
Son cerveau vermeil
Ressemble au soleil,

Digitized by Google

Et du burin admirant la finesse,
L'écusson nous fait voir d'un artiste l'adresse.

Solo de basse. (*Allegro.*)

Amis, venez! de fleurs il faut orner son front.
Concordia désormais est son nom.

Chœur. (*Allegro.*)

Qu'à son timbre éclatant notre ferveur s'accroisse,
Que la sainte union existe parmi nous.
Que Dieu veuille bénir la paisible paroisse,
Dont le peuple pieux se prosterne à genoux.

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Allegro.*)

J'ai terminé des œuvres la plus belle;
En l'élevant vers la voûte des cieux,
De l'homme elle verra l'existence mortelle
Comme un astre brillant qui prodigue ses feux;
Et sa voix argentine,
Des nuages voisine,
Viendra vers nous journellement
Pour agiter nos cœurs d'un doux frémissement.
Ainsi qu'on voit des astres l'orbe immense
Du nouvel an nous fixer le retour,
Le créateur nous prouver sa puissance,
En nous versant la lumière du jour;
Que la voix de l'airain noblement consacrée
N'appelle que pour faire adorer l'éternel.
Annonçant par ses coups la marche mesurée
Du temps qui nous conduit au moment solennel.
Interprète du sort, la cloche sympathique
Saura participer à tous nos sentiments.
Triste aux fâcheux événements,

Digitized by Google

Rendant des sons joyeux pour la fête publique.
Avertissant soir et matin
Que le temps nous entraîne
En déroulant la chaîne
De l'avenir si peu certain.
Ainsi qu'un son vibrant dans notre oreille
Ne peut laisser de trace en finissant,
De même on voit la plus grande merveille
Comme un brillant éclair n'exister qu'en passant.

LE MAÎTRE.

Solo de basse. (*Andante.*)

D'un câble fort la cloche est enlacée,
Agissez tous, mais avec union;
En l'air elle sera placée
Vers la céleste région.
Tirez! ferme! enlevez!
Elle est lancée, elle balance.
Tous nos travaux sont achevés.

Chœur. (*Allegro.*)

Elle remplit notre espérance,
Ses sons joyeux émeuvent notre cœur;
Sa présence est pour notre ville,
Une source de vrai bonheur,
Chaque habitant au domicile,
Termine, par un réveillon,
Le jour où l'on entend son premier carillon.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1856-1857.

Ouvrages publiés par des Membres de l'Académie.

Accroissement de la population urbaine en France, de 1836 à 1851, par M. le comte E. de Chastellux. Paris, 1857.

Aperçu de la constitution géologique du département de la Meurthe. — Note à l'appui de la carte géologique de ce département, exécutée d'après la carte du dépôt de la guerre, par M. J. Levallois. Nancy, 1856.

Bas-relief carlovingien trouvé à Metz, par G. Boulangé. Metz, 1857.

Bibliothèque de la ville de Metz. — Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine, rédigé par M. J. Clercx, conservateur. Metz, 1856.

Botanique arithmétique, par Maurice Du Colombier. Paris, 1855.

Catalogue de la bibliothèque de l'Athénée Royal grand-ducal de Luxembourg, précédé d'une notice historique sur cet établissement, par le professeur A. Namur. Luxembourg, 1855.

Catéchisme pour une culture inédite et perfectionnée du froment, par Champigneulle. Metz, 1856.

Digitized by Google

Cinquante ans de vie pastorale. — Notice biographique sur M. Jean-Baptiste Renard, curé de Lunéville, par M. l'abbé Guillaume. Nancy, 1857.

Compte rendu des travaux de l'Académie du Gard, par M. Nicot, secrétaire perpétuel. Nîmes, 1856.

Compte rendu des travaux et rapport sur la situation de la Société Amicale de Secours mutuels de la ville de Metz, par M. Chabert, secrétaire. Metz, 1856.

Construction, dans la ville de Metz, des premières casernes destinées au logement des troupes de la garnison, par M. F. M. Chabert. Metz, 1857.

Cour Impériale de Metz. Audience solennelle de rentrée du 4 novembre 1856. — Discours prononcé par M. Salmon, avocat général, et Allocution de M. Woirhaye, premier président. Metz, 1856.

De la véritable orthographie du nom de Jeanne d'Arc, par P. G. Dumast. Nancy, 1856.

De l'insolation, de ses dangers, et de la nécessité, en Afrique, d'adopter l'usage d'un couvre-nuque pour garantir complétement le soldat contre l'ardeur du soleil, par L. Scoutetten. Metz, 1857.

Des bains romains de Trèves comme type architectonique de l'église de Saint-Martin, au capitole de Cologne, par le baron de Roisin. Trèves, 1856.

Des conséquences des condamnations pénales relativement à la capacité des personnes, en droit romain et en droit français; suivi d'un commentaire de la loi portant abolition de la mort civile, par G. A. Humbert, docteur en droit, ancien sous-préfet. Paris, 1855.

Des lois de la résistance de l'air sur les projectiles animés de grandes vitesses, par M. Didion. Paris, 1856.

Du drainage et de son application aux terrains du département de la Meuse, par M. Em. Raillard. Bar-le-Duc, 1852.

Digitized by Google

Essai d'explication d'un passage mathématique du dialogue de Platon qui a pour titre : Ménon ou de la Vertu, par A. J. H. Vincent. Paris, 1856.

Essai sur la névralgie intercostale, par le docteur Lecadre. Paris, 1855.

Essais d'améliorations dans les fermes de la Moselle. — Dialogues d'un cultivateur et de son vétérinaire sur l'amélioration des principales espèces d'animaux domestiques, par Samson. Metz, 1857.

Journal du siége de Metz en 1552. — Documents relatifs à l'organisation de l'armée de l'empereur Charles-Quint et à ses travaux devant cette place, et description des médailles frappées à l'occasion de la levée du siége, recueillis et publiés par M. F. M. Chabert. Metz, 1856.

Jugements, maximes et réminiscences, par M. L. Mézières. Metz, 1857.

Le camp romain de Dalheim. — Fouilles continuées en 1854 et 1855. Troisième rapport, par M. A. Namur. Luxembourg, 1856.

Leçons de mécanique pratique. — Résistance des matériaux, par Arthur Morin. Deuxième édition. Paris, 1857.

Les chroniques de la noble ville et cité de Metz, par Jean Le Châtelain, réimprimées pour la première fois et précédées de notes bibliographiques, par F. M. Chabert. Metz, 1856.

Manuel de l'amateur des jetons, par J. de Fontenay. Autun, 1854.

Méthode de dactylologie, de lecture et d'écriture, à l'usage des sourds-muets dans leur famille, dans les écoles primaires, dans les institutions et dans le monde, par M. Piroux. Nancy, 1856. *Livre du maître.*

Méthode de dactylologie, de lecture et d'écriture, à l'usage

Digitized by Google

des sourds-muets dans leur famille, dans les écoles primaires, dans les institutions et dans le monde, par M. Piroux. Nancy, 1855. *Livre de l'élève.*

Notes pour servir à l'histoire de l'hôpital Saint-Nicolas de la ville de Metz, par M. F. M. Chabert. Paris, 1856.

Notice sur les bas-reliefs du seizième siècle qui se voient près de la porte des Allemands de la ville de Metz, par M. F. M. Chabert. Metz, 1856.

Notice biographique sur Frissard, par le docteur Lecadre. Hâvre, 1855.

Notice sur Charles-Louis-Auguste Foucquet, duc de Belle-Isle, avec un précis historique des travaux et des embellissements exécutés dans la ville de Metz, de 1727 à 1761, par M. F. M. Chabert. Metz, 1856.

Notice sur Jean de Luxembourg, roi de Bohême, par M. le comte de Puymaigre. Metz, 1857.

Nouvelles études chimiques, physiologiques et médicales sur les substances albuminoïdes qui entrent comme principes immédiats dans la composition des solides et des fluides organiques, tant animaux que végétaux, par P. S. Denis, de Commercy. Toul, 1856.

Où est né Charlemagne? — Rapport, par M. L. Polain. Bruxelles, 1856.

Paléontologie de l'étage inférieur de la formation liasique de la province de Luxembourg (grand-duché) et de Hettange, département de la Moselle, par M. O. Terquem. Paris, 1855.

Quand est né Charlemagne? — Notice, par M. L. Polain. Bruxelles, 1856.

Rapport sur la situation de la Société d'Horticulture de la Moselle, présenté par M. F. M. Chabert, secrétaire général. Metz, 1856.

Résumé des formules et des tables de balistique, par Is. Didion. Strasbourg, 1856.

Digitized by Google

Sceaux des archives de la préfecture du département de la Moselle, par M. G. Boulangé. Metz, 1857.

Sur deux nouveaux ouvrages de M. Fee : Les souvenirs de la guerre d'Espagne et le Voyage autour de ma bibliothèque, par M. Guerrier de Dumast. Nancy, 1856.

Sur les vraies armoiries de la ville de Nancy, par P. G. Dumast. Nancy, 1856.

Thèse présentée à la Faculté des Sciences de Paris pour obtenir le grade de docteur ès-sciences, par M. C. Wolf. Paris, 1856.

Un dernier mot sur cette question : Jeanne d'Arc est-elle Lorraine? par Henri Lepage. Nancy, 1856.

Envois divers.

Abnégation et dévouement. — Hommage au conseil d'administration et aux membres de la Société libre d'émulation de Liége, par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette. Novembre 1856. Liége.

Agriculteur (L') du centre. — Bulletin de la Société d'Agriculture, des Sciences et des arts de la Haute-Vienne. Limoges. Nos 4, 5, 6; tome 7e. 1856.

Analyse du mémoire de M. Glœsener, intitulé : Chronoscope nouveau, par M. Despretz. Paris, 1856.

Annales de la Société d'agriculture du département de la Gironde. Bordeaux. 1er, 2e, 3e et 4e trimestre 1856.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Tome 19e. 1854.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. Tours. — Tome 34e, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1854; tome 35e, janvier, février,

Digitized by Google

mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1855.

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1er et 2e semestre 1854; 1er et 2e semestre 1855.

Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne. Clermont-Ferrand. Année 1856.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Epinal. Tome 9e, 1er cahier. 1855.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique. Anvers. Tome 13e, 2e et 4e livraison, 1856; tome 14e, 1re livraison, 1857.

Annales du Musée national germanique de Nuremberg. Première année, septembre 1853, fin août 1854. Deuxième année, septembre 1854, fin août 1855, de janvier à août inclus, 1856.

Annuaire de l'Institut des provinces et des congrès scientifiques. Paris. Tome 9e. 1857.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Vingt-deuxième année. 1856. Bruxelles.

Annuaire de la Société des recherches utiles de Trèves, publié par M. Schneemann. Année 1855.

Annuaire de l'Académie des sciences de Bavière, pour l'année 1855. Munich.

Antiquités celtiques et antédiluviennes. — Mémoire sur l'industrie primitive et les arts à leur origine, par M. Bouchez de Perthes, avec 80 planches représentant 1600 figures. Paris 1849.

Austrasie (L'), revue de Metz et de Lorraine. Metz. Quatrième année, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1856; cinquième année, janvier, février, mars, avril 1857.

Bon cultivateur (Le), recueil agronomique publié par la

Digitized by Google

Société centrale d'agriculture de Nancy (Meurthe). Novembre et décembre 1855; avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre 1856; janvier et février 1857.

Bulletin de la Société agricole et industrielle de l'arrondissement de Saint-Étienne. 26e volume de la collection, 1855. Saint-Étienne.

Bulletin de la Société académique de Laon (Aisne). Tome 5e. Laon, 1856.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. Nos 134, 135, 136, 1856. Nos 137, 1857.

Bulletin de la Société linnéenne de Normandie. 1er volume. Année 1855-1856. Caen.

Bulletin de l'Académie delphinale. Tome 4e. 1856.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. Mende. Mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre 1856; janvier, février 1857.

Bulletin de l'instruction primaire pour le département de la Moselle. Metz. Dix-septième année, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1856; dix-huitième année, janvier, février, mars, avril 1857.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais. Orléans. No 24, 1er et 2e semestre 1856.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Le Mans. 1er, 2e, 3e et 4e trimestre 1856.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure. Rouen. 5e et 6e cahier. Année 1856.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Amiens. Nos 2, 3 et 4, 1856. No 1, 1857.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France. Paris. 1er trimestre. 1857.

Digitized by Google

Bulletin semestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Toulon. Année 1856.

Bulletin trimestriel du Comice agricole de l'arrondissement de Toulon (Var). Toulon. Avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1856.

Bulletin de la Société archéologique de Sens (Yonne). Années 1853 et 1854.

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Tome 22e, partie deuxième, 1855; tome 23e, partie première, 1856. Bruxelles.

Bulletins de la Société d'archéologie lorraine. Nancy. 6e volume. 1856.

Bulletins du Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Quentin (Aisne). Tome 5e. 1856. Nos 1 à 12. Saint-Quentin.

Catalogue de la bibliothèque et de l'herbier, riche de de 40000 plantes, de M. N. A. Desvaux. Angers, 1857.

Carte de la république de Nicaragua (États-Unis d'Amérique), par Firmin. Ferrer, 1855.

Catéchisme d'agriculture, par A. Jourdier; ouvrage avec 100 figures. Paris, 1857.

Compte rendu annuel adressé à Son Excellence M. de Brock, ministre des finances, par le Directeur de l'Observatoire physique central, A. T. Kupffler. Année 1854. Saint-Pétersbourg, 1855.

Compte rendu des travaux de la Société de médecine de Nancy, pendant l'année 1855-1856.

Congrès scientifique de France. Vingt-deuxième session, tenue au Puy, en septembre 1855. Tomes 1er et 2e. Au Puy, 1856.

Des progrès de l'archéologie religieuse en France et à l'étranger depuis 1848. — Discours de réception par M. l'abbé Jules Corblet. Amiens, 1855.

Digitized by Google

Deuxième compte rendu des travaux du musée national de Nuremberg. 1854-1855.

Discours sur la destruction de l'empire d'Orient, par M. l'abbé Jules Corblet. Amiens, 1856.

Éloge de Frédéric Wilhem Joseph de Schelling, par Hubert Beders. Munich, 1855.

Éloges du docteur Thaddaus Siber et du docteur Geory Simon d'Hum, par le docteur Lamont. Munich, 1855.

Exposé des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle. Metz. Année 1855.

Esquisses biographiques sur Lorenz Hubner, par Joseph Wismayer. Munich, 1855.

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. Rouen. 1er et 2e trimestre de l'année 1856.

Fables, par L. A. Bourgoin. Seconde édition. Paris, 1856.

Histoire merveilleuse du château de Tourlaville, près Cherbourg, par L. de Pontaumont. Tourlaville, 1856.

Illustrationes plantarum orientalium, ou Choix de plantes nouvelles ou peu connues de l'Asie occidentale, par Ed. Spach. 49e, 50e livraison. Paris.

Imitation d'une monnaie de Hainaut, de Arnold de Stein, par R. Chalon.

Impressions d'un touriste dans le monde moral, ou Courses à travers les sentiments et les idées. — Études psycologiques. — Essai de tablettes liégeoises, par Alb. d'Otreppe de Bouvette. Janvier 1857. 19e livraison. Liége.

Journal de la Société d'horticulture de la Moselle. Metz. Avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1856.

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France. Toulouse (Haute-Garonne). Avril,

Digitized by Google

mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1856. Janvier, février, mars 1857.

Journal mensuel des travaux de l'Académie nationale, agricole et commerciale, et de la Société française de statistique universelle. Paris. Juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1856. Janvier, février, mars et avril 1857.

Journal de la Société de la morale chrétienne. Paris. Juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1856. Janvier, février, mars et avril 1857.

Journal de la Société agricole de l'est de la Belgique. Liége. Mai, 31; juin, 7, 14, 21, 28; juillet, 5, 12, 19, 26; août, 2, 9, 16, 23, 30; septembre, 6, 13, 20, 27; octobre, 4, 11, 18, 25, 31; novembre, 8, 15, 22, 29; décembre, 6, 13, 20, 27, 1856. Janvier, 3, 10, 17, 24, 31; février, 7, 14, 21, 28; mars, 7, 14, 21, 28; avril, 4, 11, 18, 25; mai, 2, 9, 1857.

La Cinéide ou la Vache reconquise. — Poème national, héroï-comique, en vingt-quatre chants, par l'abbé Ch. du Vivier de Streel. Bruxelles, 1854.

La maladie de la vigne expliquée par la théorie de Rozier et de Bosc, sur la taille et l'ébourgeonnement. — Historique des affections qui ont précédé et amené la maladie de la vigne et celle de la pomme de terre. — La maladie du poirier comparée à celle de la vigne, par Le Roy-Mabille. Paris, février 1857.

La musique, poème lyrique par J. Lesguillon. Sèvres, 1856.

Le Cultivateur de la Champagne. — Bulletin des travaux du Comice agricole de la Marne. Châlons. Avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre 1856. Janvier, février, mars, avril 1857.

Les Filles de l'Erdre, poésies par Emile Aron. Nantes, 1857.

Digitized by Google

Liste des correspondants étrangers de l'Institut smithsonnien. Washington, 1856.

Mémoires de l'Académie de Bavière. Munich. — Sciences historiques; années 1853, 1854, 1855, 1856. Sciences philosophiques et philologiques; années 1853, 1854, 1855. Sciences physiques et mathématiques; années 1853, 1854, 1855.

Mémoires de la Société smithsonnienne. Tome 8e, 1856. Washington.

Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich. Tome 1er, 1852. Premier cahier du tome 2e, 1856. Plan de la construction du couvent de Saint-Bale, datant de l'année 820. Zurich.

Mémoires de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, publiés sous les auspices de la Société par B. du Koehne. Volume 6e; nos 1, 2, 3, 1852.

Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Tome 27e, 1855-1856; tome 28e, 1856. Bruxelles.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Versailles; tome 4e, 1857.

Mémoires de la Société royale d'émulation d'Abbeville. Années 1834 et 1835.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts de la Somme. Amiens; 2e livraison, années 1855, 1856.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. Amiens; tomes 3e et 4e, 1856.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Le Mans; premier fascicule, 1855.

Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Supplément à l'année 1853 et table générale de la première série.

Digitized by Google

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. Année 1855. Dunkerque.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts, séant à Douai. Année 1854-1855.

Mémoires de la Société impériale académique de Cherbourg. Année 1856.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Année 1855-1856, Châlons.

Mémoires de l'Académie de Stanislas. Nancy ; année 1855.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Quatrième série; tome 6e, 1856.

Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres. Niort; 11e livraison, 1855.

Mémoires de la Société vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche. No 17; années 1854, 1855, 1856. Caen.

Mémoires de la Société linnéenne de Normandie. 10e volume, années 1854-1855. Caen.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1856.

Mémoires de la Société d'agriculture des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. Tome 7e, deuxième série ; 1er, 2e, 3e et 4e trimestre 1856. Troyes.

Monnaies belges trouvées en Irlande. — Esterlins d'Agimont, de Weert, de Statte (Huy), d'Yves, etc., par Renier Chalon. Bruxelles, 1856.

Note sur la seigneurie d'Agimont, à propos d'une monnaie, par M. Chalon.

Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agri-

Digitized by Google

culture dans le département de la Moselle, par J.-B. Géhin. Metz, 1856.

Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture dans le département de la Moselle, par J.-B. Géhin. — N° 2. Insectes qui attaquent les blés. Metz, 1857.

Notice historique sur la foire de la Saint-Jean à Amiens, par M. l'abbé Jules Corblet. Amiens, 1856.

Notice historique sur le culte de saint Médard, par M. l'abbé Jules Corblet. Amiens, 1856.

Notice sur les poids monétiformes du midi de la France. — Un demi-quarteron de Gaillac, portant la date de 1341, par Renier Chalon.

Nouveau mémoire sur la question relative aux œgilops triticoïdes et speltœformis, par Alexis Jourdan. Paris, 1857.

Opuscule sur la vaccine, par E.-P. Morlanne. Metz, 1856.

Poésies wallonnes, par l'auteur du Pantalon trawé. Nos 1 et 2. Liége, 1842.

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1855-1856.

Projet d'une hagiographie diocésaine. — Discours d'installation par M. l'abbé Corblet. Amiens, 1856.

Publications de la Société éduenne. Autun. — Traduction des discours d'Eumène, par M. l'abbé Landriot et M. l'abbé Rochet. 1854. — Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen, par J.-G. Bulliot. 1856.

Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Tome 11e; année 1855. Luxembourg, 1856.

Rapport sur la géologie du nord et du midi de la Cali-

Digitized by Google

fornie, embrassant les richesses minérales et agricoles de cette région, par le docteur John, à Sacramento.

Rapport de la commission des patentes pour l'année 1854. Un volume: Arts et manufactures. Washington, 1855.

Rapport de la commission des patentes pour l'année 1854. Un volume: Agriculture. Washington, 1855.

Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au nom de la commission des antiquités de la France, par M. Adrien de Longperrier. Paris, 1856.

Rapport fait à la Société d'horticulture de la Moselle, sur la pomme de terre Chardon et sur les autres variétés de pommes de terre, par J.-B. Géhin. Metz, 1856.

Rapport statistique sur la constitution médicale et la mortalité de la ville de Metz pendant l'année 1855, par M. le docteur Didion. Metz, 1856.

Rapports sur les études et les plans pour la recherche du tracé le plus praticable et le plus économique d'un chemin de fer allant du Mississipi à l'Océan pacifique, sous la direction du secrétaire de la guerre, avec plans. Tome 1er. Washington, 1855.

Recherches médico-légales sur une intoxication phosphorique, par M. Besnou. Cherbourg, 1856.

Recherches sur les causes de la production de l'Oïdium aurantiacum, ou Moisissure rouge qui se développe sur le pain, par M. Besnou. Cherbourg, 1856.

Recueil de travaux lus à la Société médicale allemande de Paris, publié par MM. H. Méding et A. Martin. Paris; première année, 1856.

Recueil de l'Académie des jeux floraux. Toulouse; année 1856.

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Évreux. 3e série, tome 3e; année 1854.

Recueil des actes de l'Académie impériale des sciences,

Digitized by Google

belles-lettres et arts de Bordeaux. — Séances publiques du 26 août 1820, du 27 août 1821, du 15 décembre 1822, du 13 mai 1824, du 10 mai 1825. — 1er, 2e, 3e, 4e trimestre 1839 ; 1er trimestre 1840 ; 2e trimestre 1843; 1er, 2e trimestre 1845; 2e trimestre 1850; 1er, 3e trimestre 1853; 3e, 4e trimestre 1855.

Réponse du docteur Sallenave, de Bordeaux, à M. Saurel, de Montpellier, relative à la critique de ce médecin-journaliste sur le Traité des maladies chroniques dues à l'épuisement. Bordeaux, 1856.

Revue horticole, journal d'horticulture pratique. Paris; nº 3, 1857.

Revue des beaux-arts, tribune des artistes. Paris. Livraisons des 1er et 15 décembre 1856; livraisons des 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars, 1er et 15 avril, et 1er mai 1857.

Séance publique annuelle de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. 1857.

Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort. Travaux ; années 1854-1855, 1855-1856.

Société amicale de secours mutuels de Metz. Séance publique du 6 juillet 1856.

Société régionale d'acclimatation fondée à Nancy pour la zone du nord-est. Bulletin du 3e trimestre 1855. Nancy.

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Séance publique tenue à Châlons le 29 août 1855.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes (Nord). — Revue agricole, industrielle et littéraire. Mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1856 ; janvier, février, mars 1857.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de Boulogne-

Digitized by Google

sur-Mer. Séances semestrielles du 29 mars et du 8 novembre 1856.

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. Perpignan. Année 1854-1855.

Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. — Bulletin des travaux. Rouen, année 1855-1856. — Rapport sur l'exposition départementale tenue à Rouen en 1856, par M. Chesneau. — Rapport sur l'exposition universelle de 1855, par M. J. Girardin.

Société impériale et centrale d'agriculture. Bulletin des séances, compte rendu mensuel. Paris ; n° 6, année 1856.

Société des sciences de la Haute-Lusace. Gorlitz. 1er, 2e, 3e, 4e cahier, 1855.

Société archéologique du Rhin. Bonn, 1855. — Dissertation historique sur la légion Thébaine dans la seconde Germanie, par M. le docteur et professeur Braun.

Souvenirs d'Orient. — Anecdotes de voyage. — Mœurs, coutumes. — Légendes et détails nouveaux sur Malte, le Liban, la Syrie et l'Égypte, avec un grand nombre de dessins inédits et les plans des principaux sanctuaires de Terre-Sainte, par Émile Gentil. Metz, 1856.

Sur Gutenberg et le fragment de la presse trouvé dans la maison où il a établi sa première imprimerie. Traduit d'un manuscrit de M. Ch. Klein. Mayence, 1856.

Sur la possibilité de construire un canon de fort calibre capable de supporter un long service à pleines charges, par Daniel Tréadwelle. Cambridge, 1856.

Sur les stations des légions romaines dans la Haute-Germanie, par M. Klein. Mayence, 1853.

Système de classification pour la connaissance de l'histoire et des antiquités germaniques à l'usage du musée central de Nuremberg, par le baron d'Ansses. 1853.

Digitized by Google

Topographie médicale du Brésil et de l'Urugay, par le docteur Horner. Philadelphie, 1845.

Transactions de la Société d'agriculture de l'état du Michigan, avec les rapports des Sociétés agricoles de cet état. 6e volume. Lausing, 1855.

Transactions de la Société philosophique de Cambridge. Volume 9e; partie troisième. 1853.

Variétés littéraires, par Albert de la Fizelière. Paris.

Manuscrits déposés aux archives pendant l'année 1856-1857.

Botanique arithmétique. — Exposition d'une méthode propre à résoudre plusieurs questions de botanique arithmétique, et applications de cette méthode à quelques cas particuliers, par M. Du Colombier.

Département de la Moselle. — Drainage. — Renseignements fournis par l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées en réponse à une dépêche ministérielle du 15 décembre 1855 sur les travaux du drainage opérés dans le département de la Moselle et sur les résultats obtenus. 1853 à 1855.

Notice sur les observations ozonométriques faites à Constantinople pendant neuf mois, de juillet 1855 à mars 1856, par M. le docteur E. Grellois, médecin-major de première classe à l'hôpital militaire de Gul-Hané.

Rapport sur les Fables de M. Bourgoin, par M. Macherez.

Rapport sur un ouvrage de M. Terquem, intitulé : Paléontologie de l'étage inférieur de la formation liasique de la province de Luxembourg et de Hettange, département de la Moselle, par M. le colonel Hennocque.

Rapport sur les Annales de la Société académique de Nantes, années 1854 et 1855, par M. Salmon.

Digitized by Google

Rapport sur le quatrième volume des mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, par M. V. Simon.

Rapport sur un ouvrage de M. de La Fizelière, intitulé : Variétés littéraires, par M. Blanc.

Rapport sur un ouvrage de M. Émile Gentil, intitulé : Souvenirs d'Orient, par M. l'abbé Guépratte.

Rapport sur l'Indicateur du musée germanique de Nuremberg, par M. Gerson-Lévy.

Rapport sur l'École de sourds-muets de M. Marti, établie à Metz, par M. Thiel.

Rapport de la commission d'agriculture de l'Académie impériale sur le drainage, par M. Raillard.

Rapport sur les Questions à mettre au concours pour l'année 1857, par M. Aug. Prost.

Rapports entre quelques particules et adverbes allemands, et quelques verbes et substantifs radicaux hébreux, par M. Tardif de Moidrey.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

DATES de l'admission.

1853. M. le comte MALHER, O. ✱, C. ✱, G. O. ✱, préfet de la Moselle ; Président d'honneur.

Membres honoraires.

MM.

1823. BALSAC (de), O. ✱, ancien préfet de la Moselle ; à Rodez.

1823. DUPIN (CHARLES), C. ✱, officier supérieur du génie maritime, membre de l'Institut, etc. ; à Paris, rue des Saints-Pères, 6.

1819. GERSON-LÉVY, ancien libraire, ancien professeur ; à Metz, rue de la Cathédrale, 1. (*Membre fondateur.*)

1819. IBRELISLE, docteur en médecine ; à Metz, place Saint-Martin.

1819. MACHEREZ (DOMINIQUE), professeur ; à Metz. (*Membre fondateur.*)

1836. MORIN C. ✱, ancien élève de l'école Polytechnique, général de brigade, membre de l'Institut (Académie des sciences) ; à Paris.

1819. MUNIER (FRANÇOIS), professeur de belles-lettres ; à Metz, rue des Récollets, 4. (*Membre fondateur.*)

1836. PIOBERT, O. ✱, ancien élève de l'école Polytechnique, général de brigade, membre de l'Institut (Académie des sciences) ; à Paris.

Digitized by Google

1820. PONCELET, G. O. ✱, ancien élève de l'école Polytechnique, ancien représentant du peuple, général de brigade, membre de l'Institut (Académie des sciences), ancien professeur de mécanique-physique expérimentale à la Faculté des sciences ; à Paris, rue de Vaugirard, 38.

1827. RIVADAVIA (BERNARDINO), ancien président des provinces unies du Rio-de-la-Plata ; à Paris.

1832. SAULCY (de) (LOUIS-FÉLICIEN-JOSEPH), O. ✱, ancien élève de l'école Polytechnique, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; place Saint-Thomas-d'Aquin, 3.

1830. SOLEIROL, O. ✱, chef de bataillon du génie en retraite, ancien professeur de construction à l'école d'Application ; rue des Prisons-Militaires, 12, à Metz.

1828. SULEAU (de), O. ✱, ancien préfet de la Moselle ; à Paris.

Titulaires.

MM.

1844. ANDRÉ, rue Royale.

1830. BLANC, rédacteur du *Courrier de la Moselle ;* rue du Palais, 10.

1843. BODIN, artiste-mécanicien à l'école d'Application ; rue de la Haute-Pierre, 6.

1837. BOUCHOTTE (ÉMILE), correspondant du conseil supérieur d'agriculture ; place de la Comédie.

1856. BOUCHOTTE (ÉMILIEN).

1856. BOUTEILLER (ERNEST de), capitaine d'artillerie ; rue Marchant.

1853. CHABERT (F. M.), principal clerc de notaire, membre honoraire ou correspondant des académies de Nancy, du Gard, de Luxembourg, etc. ; rue Mazelle, 95.

1853. CHASTELLUX (de), conseiller de préfecture ; rue Serpenoise, 52.

1843. CLERCX (JOSEPH), bibliothécaire de la ville de Metz ; rue Châtillon.

Digitized by Google

1847. DIEU, ✱, pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Metz; rue Mazelle.

1855. GÉRANDO (baron de), ✱, procureur-général impérial près la cour impériale; au Palais de Justice.

1828. GOSSELIN, O. ✱, ancien élève de l'école Polytechnique, lieutenant-colonel du génie en retraite; place Sainte-Croix, 5.

1855. GUÉPRATTE (l'abbé), professeur d'histoire au grand séminaire de Metz.

1855. HANRIOT, proviseur du lycée impérial de Metz; au lycée.

1853. HENNOCQUE, O. ✱, colonel d'artillerie, député au corps législatif; à Longeville-lès-Metz (Moselle).

1851. JACQUOT, ✱, ingénieur des mines du département de la Moselle; rue des Clercs, 12.

1843. LASAULCE (ADOLPHE), ✱, directeur de l'école Normale; rue Marchant.

1840. MALHERBE (ALFRED), conseiller à la cour impériale, membre de l'Institut des provinces; rue du Pont-des-Morts.

1856. MARÉCHAL (FÉLIX), O. ✱, docteur en médecine, maire de la ville de Metz, membre du conseil général de la Moselle; quai Saint-Pierre, 23.

1857. MOUZIN, directeur de l'école de Musique; rue des Clercs, 4.

1856. PÊTRE, sculpteur, rue de l'Évêché, 5.

1847. PROST (AUGUSTE); rue du Palais.

1857. RAILLARD, ingénieur des ponts et chaussées; rue Saint-Marcel.

1856. SALMON, ✱, avocat-général à la cour impériale; rue Serpenoise.

1849. CAIGNART DE SAULCY (ERNEST-MARIE-JOSEPH), ✱, ancien élève de l'école Polytechnique, ancien lieutenant de vaisseau; rue de l'Évêché.

1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte F. VAN DER), propriétaire, membre de l'Institut des provinces; rue Châtillon.

Digitized by Google

1853. SUSANE, O. ✱, colonel d'artillerie, directeur de l'école de Pyrotechnie ; place Saint-Vincent.
1855. TARDIF de MOIDREY, juge-suppléant au tribunal de première instance ; rue de l'Évêché.
1836. TERQUEM (O.), ancien pharmacien ; rue des Jardins, 6.
1856. THIEL, inspecteur honoraire de l'Académie ; place Sainte-Glossinde.
1847. VINCENOT, professeur de mathématiques au lycée impérial et aux cours industriels municipaux ; rue Saint-Louis, 55.
1847. VIRLET, ✱, chef d'escadron au 3e régiment d'artillerie ; rue des Pères-Saint-Georges, 10.
1847. WOIRHAYE, ✱, ancien représentant du peuple, premier président de la cour impériale ; rue du Palais.
1857. WOLFF, professeur au lycée impérial de Metz ; rue Marchant.
1849. WORMS (JUSTIN), banquier, directeur du Comptoir d'escompte, rue de la Haye.

Associés-libres résidants.

MM.

1843. DUFRESNE (ANTOINE-FRANÇOIS), ✱, conseiller de préfecture ; rue des Prisons-Militaires.
1836. DURUTTE (CAMILLE), ancien élève de l'école Polytechnique ; rue Jurue, 9.
1836. HARO, docteur en médecine ; place de Chambre, 15.
1833. HUGUENIN jeune, professeur d'histoire ; à Metz.
1831. LE JOINDRE, O. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; rue de la Haye, 14.
1836. MARÉCHAL, O. ✱, peintre d'histoire ; rue de Paris.
1838. MÉZIÈRES, O. ✱, ancien recteur de l'Académie universitaire ; rue du Pont-Moreau, 1.
1849. SALIS (de), rempart Saint-Thiébault.
1828. SCOUTETTEN, O. ✱, médecin principal de première classe, chef à l'hôpital militaire ; rue des Clercs, 11.

Digitized by Google

1824. SIMON (VICTOR), ✱, conseiller à la cour impériale, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs autres sociétés savantes françaises et étrangères; rue du Haut-Poirier, 10.

1837. VANDER-NOOT, ✱, ingénieur de la ville; rue Saint-Vincent.

Associés-libres non résidants.

MM.

1829. ARDANT, O. ✱, général de brigade; à Paris.

1852. AZÉMA DE MONTGRAVIER, ✱, chef d'escadron au 12e d'artillerie; à Strasbourg.

1822. BARDIN, ✱, ancien représentant du peuple, ancien élève de l'école Polytechnique, professeur de géométrie descriptive à l'école Polytechnique; à Paris, rue du Cherche-Midi, 23.

1837. BÉGIN (EMILE), docteur en médecine; à Paris.

1831. BERGÈRE, C. ✱, général de brigade, membre du Comité des fortifications; à Paris.

1850. BOILEAU, ✱, capitaine d'artillerie, attaché à l'école d'artillerie de la garde impériale; à Vincennes.

1847. BOULANGÉ (GEORGES), ingénieur des ponts et chaussées, membre de l'Institut des provinces; à Paris.

1846. CAZALAS, ✱, médecin-major; à Paris.

1819. CHAMPOUILLON, anc. prof. de langues anciennes; à Paris.

1828. COLLE, O. ✱, ancien capitaine d'artillerie, correspondant du Conseil supérieur d'agriculture; à Charleville.

1857. DU COLOMBIER, directeur du télégraphe; à Amiens.

1836. DESAINS, ancien élève de l'école Normale, professeur de physique; à Paris.

1827. DIDION (ISIDORE), ✱, colonel d'artillerie; à Paris.

1847. ÉMY (CHARLES), ✱, colonel d'artillerie, directeur de la Fonderie; à Paris.

1850. GANDAR, ancien élève de l'école Normale, professeur de littérature à la faculté de Caen.

Digitized by Google

1843. GERMEAU, C. ✱, ancien préfet de la Moselle; à Paris.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), O. ✱, médecin chef à l'hôpital militaire; à Thionville.
1847. LANGLOIS, O. ✱, pharmacien en chef aux Invalides; à Paris.
1840. LAPÈNE, O. ✱, général de brigade; à Valence.
1837. LAPOINTE (EUGÈNE), agronome à Imsbach (Prusse).
1848. LAVERAN, ✱, médecin principal; à Paris.
1831. LE MASSON, O. ✱, inspecteur-général des ponts et chaussées; à Paris.
1848. LÉVY, C. ✱, médecin-inspecteur du service de santé militaire; à Paris.
1840. LIVET, ✱, commandant du génie.
1837. LUCY (ADRIEN), O. ✱, receveur-général du département des Bouches-du-Rhône; à Marseille.
1852. MARDIGNY (PAUL de), ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Bar-le-Duc.
1838. MARÉCHAL (l'abbé), ancien professeur d'écritures saintes, de langues orientales et d'astronomie; à Sarralbe.
1844. MAILLOT, O. ✱, médecin-inspecteur du service de santé militaire; à Paris.
1848. MENGIN, C. ✱, général de division, directeur du service du génie, au ministère de la guerre; à Paris.
1843. MICHEL (EMMANUEL), ✱, conseiller honoraire à la cour impériale de Metz; rue d'Anjou, 92, à Versailles.
1845. PIOT, ingénieur des mines, au Stolberg, près d'Aix-la-Chapelle.
1843. PLASSIARD, ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Lorient.
1837. PONÇOT, O. ✱, ancien sous-intendant militaire; à Besançon.
1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de); à Inglange, près de Thionville (Moselle).
1836. REVERCHON, ✱, ingénieur en chef des mines; à Troyes.
1852. RIVES (DES), ✱, sous-intendant militaire; à Strasbourg.

Digitized by Google

1846. ROBERT (Charles), O. ✱, sous-intendant militaire de la garde impériale ; à Paris.
1844. SAINT-VINCENT (de), ✱, conseiller à la cour ; à Nancy.
1852. VIAL, capitaine d'état-major ; à Lyon.
1847. VINCENOT, O. ✱, ancien lieutenant-colonel du génie.

Agrégés-Artistes.

MM.

1849. BELLIÉNI, opticien ; rue Fournirue.
1853. COUVREPUITS, économe à l'hôpital Saint-Nicolas.
1820. GLAVET (aîné), constructeur de machines ; rue Paille-Maille, 12.
1834. HUMBERT, horloger-mécanicien.
1838. NOUVIAN, imprimeur-lithographe ; rue Neuve-St-Louis.
1857. SAINT-MARTIN (de), ✱, chef de bureau des ponts et chaussées ; place Saint-Vincent, à Metz.

Agrégés-Cultivateurs.

MM.

1854. BELHOMME, directeur du jardin botanique ; à Metz.
1830. DEXIVRY, propriétaire ; à Ludelange.
1830. HENNEQUIN, cultivateur ; à Tichémont.
1854. KLEINHOLT, jardinier en chef chez MM. Simon-Louis frères, pépiniéristes ; à Metz.
1829. LEROY, ✱, à Château-Bas ; près d'Augny.
1843. PELTE, ✱, cultivateur ; rue Vincentrue, à Metz.
1849. SAMSON, médecin-vétérinaire, place de Chambre, 39.
1830. SÉRARD, ancien agronome ; à Saint-Avold.
1830. SIMON (François), pépiniériste ; rue d'Asfeld, 8.
1830. SIMON (Louis), pépiniériste ; rue d'Asfeld, 8.
1830. STEFF, propriétaire ; à Hauconcourt.

Correspondants.

MM.

1823. ADRIAN, docteur ès-lettres ; à Francfort-sur-Mein.
1821. ALTMAYER (Nicolas), agriculteur ; à Saint-Avold.

Digitized by Google

1833. AUDOY, C. ✱, général de brigade du génie ; à Paris.
1845. BACH, propriétaire-cultivateur ; à Boulay.
1829. BALBY (ADRIEN de) ; à Paris, rue du Colombier, 19.
1836. BARD (JOSEPH), inspecteur des monuments historiques du département de la Côte-d'Or ; à Beaune.
1845. BARRAL, professeur au collége de Sainte-Barbe ; à Paris.
1843. BARUEL-BAUVERT (de), agronome ; en Amérique.
1854. BATAILLE ; à Toul.
1841. BEAULIEU, vice-président de la Société des antiquaires de France ; à Paris.
1845. BEAUPRÉ, conseiller à la cour impériale de Nancy.
1838. BEDFORT, directeur de l'atelier des fusées de guerre ; à Vincennes.
1855. BENEYTON (AMÉDÉE), contrôleur des contributions.
1824. BENOIST, ancien professeur de l'école Centrale des arts et manufactures ; à Paris, rue d'Enfer, 31.
1851. BIDARD DE TAUMAIDE (le chevalier de), chevalier de plusieurs ordres, secrétaire-général de la Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, sciences et arts de Liége ; à Liége.
1835. BOUILLET (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes ; à Clermont-Ferrand.
1837. BOUILLÉ (A.), ancien magistrat ; à Lyon.
1846. BRANDEIS, docteur en médecine ; à Tours.
1831. CAHEN (SAMUEL), membre de plusieurs sociétés savantes ; à Paris, rue Pavée, 1.
1840. CARMOLY, ancien grand-rabbin.
1854. CARRÉ (MICHEL), homme de lettres ; à Paris.
1854. CARPENTIER, capitaine commandant au 6e hussards.
1821. CAUMONT (de), correspondant de l'Institut, directeur de l'Institut des provinces et de la Société française pour la conservation des monuments.
1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire ; à Thury (Moselle).
1844. CHAUVINIÈRE (de la) ; à Paris, rue Taranne, 10.
1826. CHENOU, ✱, ancien élève de l'école Normale, professeur d'astronomie à la faculté des sciences de Bordeaux.

Digitized by Google

1849. CIVRY (Victor de), homme de lettres ; à Nancy.
1841. CLOUET, bibliothécaire ; à Verdun.
1847. COLLIGNON, propriétaire ; à Ancy (Moselle).
1852. COLSON, médecin ; à Noyon.
1855. COMARMOND (de), directeur des musées historiques et archéologiques de Lyon.
1853. CRESSANT, agronome, directeur de la ferme expérimentale d'Arfeuil (Creuse).
1851. CREUTZER, pharmacien ; à Forbach (Moselle).
1843. CUSSY (le vicomte de) ; à Saint-Mandé, banlieue de Paris.
1841. DAUBRÉE, ✱, ingénieur en chef des mines, doyen de la faculté des sciences ; à Strasbourg.
1845. DÉGOUTIN, juge au tribunal ; à Vic.
1820. DELARUE, pharmacien ; à Careux.
1821. DELCASSO, ✱, doyen de la faculté des lettres ; à Strasbourg.
1835. DELMAS, censeur du lycée de Rheims.
1842. DENIS, médecin ; à Toul.
1845. DIGOT, avocat ; à Nancy.
1828. DOUMERC, naturaliste ; à Paris, rue du Bac, 89.
1845. DUMONT, homme de lettres ; à Saint-Mihiel.
1821. DUPRÉ, docteur en médecine ; à Bar-sur-Aube.
1829. ENGELPACH-LARIVIÈRE, ingénieur des mines ; à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1837. FALLOT DE BROGNARD, officier d'état-major, membre de l'Académie et de la Société de Statistique de Marseille.
1832. FÉE, O. ✱, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.
1845. FESTIÉ (Joseph), cultivateur ; à Grosbliederstroff (Moselle).
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des Recherches utiles ; à Trèves.
1852. FONTENAY (de), archéologue ; à Autun.
1837. FRANCK, docteur en médecine, agrégé à la faculté de Montpellier.
1845. GAY, ancien garde du génie ; à Plantières (Moselle).

Digitized by Google

1845. GÉNOT, propriétaire; à Maizières (Moselle).
1846. GALOUZEAU DE VILLEPIN, avocat à la cour d'Appel; à Paris.
1829. GLŒSSENER, professeur de physique; à Louvain.
1829. COLBÉRY (de), correspondant de l'Institut.
1837. GIGAULT D'OLINCOURT, architecte des prisons de la Seine; à Paris.
1851. GIRARDIN, membre de l'Institut, prof. de chimie; à Rouen.
1837. GRATTELOUP, président de l'Académie de Bordeaux.
1838. GRELLET-WAMMY, membre de la Société pour l'amélioration des prisons de Genève; à Carrouge, près Genève.
1839. GUERRIER DE DUMAST, ancien sous-intendant militaire et homme de lettres; à Nancy.
1838. GUIBAL, juge de paix; à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), aumônier de la chapelle ducale et secrétaire de la Société d'archéologie lorraine.
1834. HALPHEN, docteur en médecine; à la Nouvelle-Orléans.
1827. HENRION, avocat à la cour d'Appel de Paris; rue de Vaugirard, 64.
1829. HEYFELDER, docteur en médecine; à Hohenzollern-Sigmaringen.
1857. HUMBERT, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Thionville; à Paris, rue de Vaugirard, 11.
1855. JACQUOT, médecin-major; à Paris.
1852. JEANTIN, président du tribunal de première instance; à Montmédy.
1831. JULIA, doct. en médecine et prof. de chimie; à Narbonne.
1822. JULIEN, directeur de la Revue encyclopédique; à Paris, rue d'Enfer-Saint-Michel, 18.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE; à Bruges.
1844. KONTSKY (de), numismate polonais; à Paris.
1846. LACOUR (de), maître des requêtes, sous-directeur au ministère de la justice; à Paris.
1845. LADOUCETTE (le baron CHARLES de), sénateur; à Paris.
1852. LAFONTAINE (de), ancien gouverneur du duché de Luxembourg.

Digitized by Google

1828. LARCHE, docteur en médecine ; à Paris.
1853. LARCHEY (Lorédan), bibliothécaire à Sainte-Geneviève ; rue de Seine, 9, à Paris.
1836. LASAUSSAYE (de), membre de l'Institut ; à Paris.
1840. LAURENT, conservateur du Musée d'Épinal.
1854. LAURENT (Paul), inspecteur des forêts, professeur à l'école Forestière de Nancy.
1856. LECADRE, médecin, président de la Société hâvraise d'études diverses ; au Hâvre.
1828. LELOUP, doct. en philosophie, prof. au gymn. de Trèves.
1844. LEPAGE (Henri), archiviste du département de la Meurthe, président de la Société d'archéologie lorraine ; à Nancy.
1844. LEREBOULLET, docteur en médecine, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg.
1831. LESAUVAGE, professeur à l'école de Médecine de Caen.
1837. LEVALLOIS, O. ✱, inspecteur général des mines ; à Paris.
1826. MALO (Charles), ✱, littérateur, membre de plusieurs académies ; à Paris, rue Taranne, 12.
1843. MANSUY, médecin-vétérinaire ; à Frouard (Meurthe).
1852. MATHERON, ✱, ingénieur civil ; à Toulon.
1856. MEAUME, avocat ; à Nancy.
1841. MERCY (de), docteur en médecine ; à Paris.
1838. MERSON (M.-L.), capitaine de cavalerie.
1833. MICHAULT, officier en retraite et naturaliste.
1841. MUNARET, médecin ; à Lyon.
1820. MONFERRIER (de) ; à Paris, faubourg Poissonnière, 38.
1850. MOREAU (César), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie ; à Paris.
1847. MOTTE, conseiller de justice, archéologue ; à Sarrelouis.
1839. MOURE, secrétaire de la Société linnéenne de Bordeaux.
1852. NAMUR, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1822. NANCY, ✱, colonel d'artillerie ; à Paris.
1843. NEYEN (Auguste), docteur en médecine ; à Luxembourg.
1837. NICOLAS, professeur de théologie protestante à la faculté de Montauban.

Digitized by Google

1824. NICOT, recteur de l'Académie de Nîmes.
1819. NOEL, prof. de sciences physiques et mathémat. ; à Liége.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire ; à Longlaville (Moselle).
1838. ODART (le comte), propriétaire ; à la Dorée.
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE, capitaine d'artillerie, inspecteur de la poudrerie de Saint-Médard ; à Bordeaux.
1838. PASCAL, ✱, médecin en chef de l'hôpital militaire ; à Bayonne.
1842. PAUFFIN (CHÉRI), homme de lettres ; à Rethel.
1840. PÈROT, principal du collége de Phalsbourg.
1844. PERREY (ALEXIS), professeur ; à Dijon.
1841. PIROUX, direct. de l'Institut des sourds-muets ; à Nancy.
1853. POLAIN, archiviste de la ville de Liége.
1845. POULMAIRE, propriétaire-cultivateur, à Beauregard, près Thionville.
1850. QUIQUANDON, capitaine du génie.
1826. RAUCH, ancien officier du génie ; à Paris, rue Basse-du-Rempart, 52.
1836. REICHENSPERGER, conseiller à la cour royale de Cologne.
1824. REISTHELHUBER, docteur en médecine ; à Strasbourg.
1844. RENAUDIN (L.-F.-E.), doct. en méd., direct. et méd. en chef de l'asile départemental de Maréville (Meurthe).
1843. REYNAL, vétérinaire en chef, au 6e lanciers.
1840. RICHARD, bibliothécaire de la ville de Remiremont.
1851. ROISIN (le baron de) ; à Trèves.
1849. SCHIAVETTI, opticien ; à Paris.
1846. SCHMITT, membre de la Société des recherches utiles ; à Trèves.
1839. SCHONBERG (de), architecte de S. M. le roi de Danemarck.
1857. SCOUTETTEN (LOUIS), aide-major de première classe, au 70e de ligne ; en Algérie.
1837. SELIS LONGCHAMP (de), membre de plusieurs sociétés savantes ; à Liége.
1837. SERS (le baron), O. ✱, ancien préfet du département de la Moselle.

Digitized by Google

1852. SICHEL, O. ✱, docteur en médecine; à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 35.
1850. SIMONIN (Ed.), docteur en médecine; à Nancy.
1826. SOYER-VILLEMET, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy; rue des Dominicains, 29.
1841. STIEVENART, doyen de la faculté des lettres de Dijon.
1825. TASTU (Mme Amable), de Metz, membre de la Société linnéenne de Paris.
1822. TERQUEM, bibliothécaire du dépôt central d'artillerie; à Paris, place Saint-Thomas-d'Aquin.
1850. TRÉLAT, docteur en médecine; à Paris.
1850. ULRICH, C. ✱, colonel en retraite; à Paris.
1826. VARAIGNE, agent de la république de Buénos-Ayres.
1824. VARLET, docteur en médecine; à Saint-Dié.
1820 VILLEROY (Félix), au Rittershoff, commune de Hassel (Bavière).
1826. VINCENT, professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis, membre de la Société philomatique; à Paris.
1842. VIOLLET, ingénieur civil; à Paris, rue Saint-Louis, au Marais, 79.
1854. VION, chef d'institution; à Amiens.
1828. VITRY (Urbain), architecte en chef, ingénieur de la ville de Toulouse; rue des Paradoux, 36.
1828. WAHU, ✱, doct. en méd., médecin principal; en Algérie.
1838. WITHWEEL, ingénieur civil; à Londres.
1850. WITTENBACH, professeur et directeur au gymnase de Trèves, bibliothécaire de la ville, chevalier de l'Aigle-Rouge et membre de plusieurs sociétés savantes.
1819. WORMS (Eugène), ✱, de Metz, professeur; à Strasbourg.
1852. WURTH-PAQUET, vice-président à la cour de justice de Luxembourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PAG.

Discours prononcé par M. Woirhaye, président. — Étude sur les origines nationales 1
Compte rendu des travaux de l'année 1856-1857, par M. Vincenot, secrétaire 26
Notice sur feu Charles Gautiez, architecte, par M. Blanc 55
Notice biographique sur M. Jean-François-Xavier Bournier, inspecteur vétérinaire en retraite, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, par M. F.-M. Chabert 67
Rapport sur le concours de poésie, par M. de Puymaigre 75
Épître à un provincial, par A.-E. Delachapelle, régent de logique au collége de Cherbourg 86
Jacque et Jean, Souvenir de Crimée, par M. Lesguillon, homme de lettres à Paris 92
Le Vésuve, par M. Éd. Carbault 102
Programme des prix à décerner en 1858 106
Bureau des membres de l'Académie impériale de Metz pour l'année 1857-1858 110

AGRICULTURE.

Essai d'électro-chimie appliquée à l'agriculture, par M. Émilien Bouchotte 113
Notice sur le carbonate d'ammoniaque, par M. André 140
Rapport sur le mode de semailles en lignes de M. Champigneulle, de Thury, par M. Simon-Favier 143
Mémoire sur les avantages qui résulteraient de l'admission des fourrages artificiels dans les magasins militaires, par M. André 148
Communications diverses, par M. Belhomme 155
Observation sur l'emploi des sangsues dans les établissements hospitaliers, par M. Terquem 161

ÉCONOMIE AGRICOLE.

Quelques mots sur l'abandon des campagnes par les ouvriers, par M. Eug. Lapointe 173
La Champagne pouilleuse, par M. Susane 181

Digitized by Google

MÉTÉOROLOGIE.

Journal des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1856, par M. Lavoine 211
Résumé des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1856, par M. Lavoine 237
Dissertation sur la fin du monde, par M. l'abbé Maréchal 245

STATISTIQUE DÉPARTEMENTALE.

Extrait des notes historiques sur les routes impériales et départementales de la Moselle au 1er janvier 1856, par M. de Saint-Martin. 271
Note sur la population du département de la Moselle, par M. J. Worms.. 317

SCIENCES.

Une application de la géométrie descriptive, par M. J.-F. Soleirol.. 329

HISTOIRE, VOYAGE.

Impressions de voyage. — Excursion dans la Troade, septembre 1854, par M. E. Grellois 349
La Paix de Dieu et la Trève de Dieu (2e fragment), par M. l'abbé Guépratte 414

NUMISMATIQUE, ARCHÉOLOGIE.

Mélanges de numismatique messine, par M. F.-M. Chabert..... 473
De l'art chez les anciens et au moyen âge, par M. Victor Simon... 489

POÉSIE.

Traduction de la cantate de la Cloche faite sur la musique d'Andréas Romberg, par M. J.-F. Soleirol 539

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1856-1857. 559
Tableau des membres de l'Académie 577

FIN DU VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
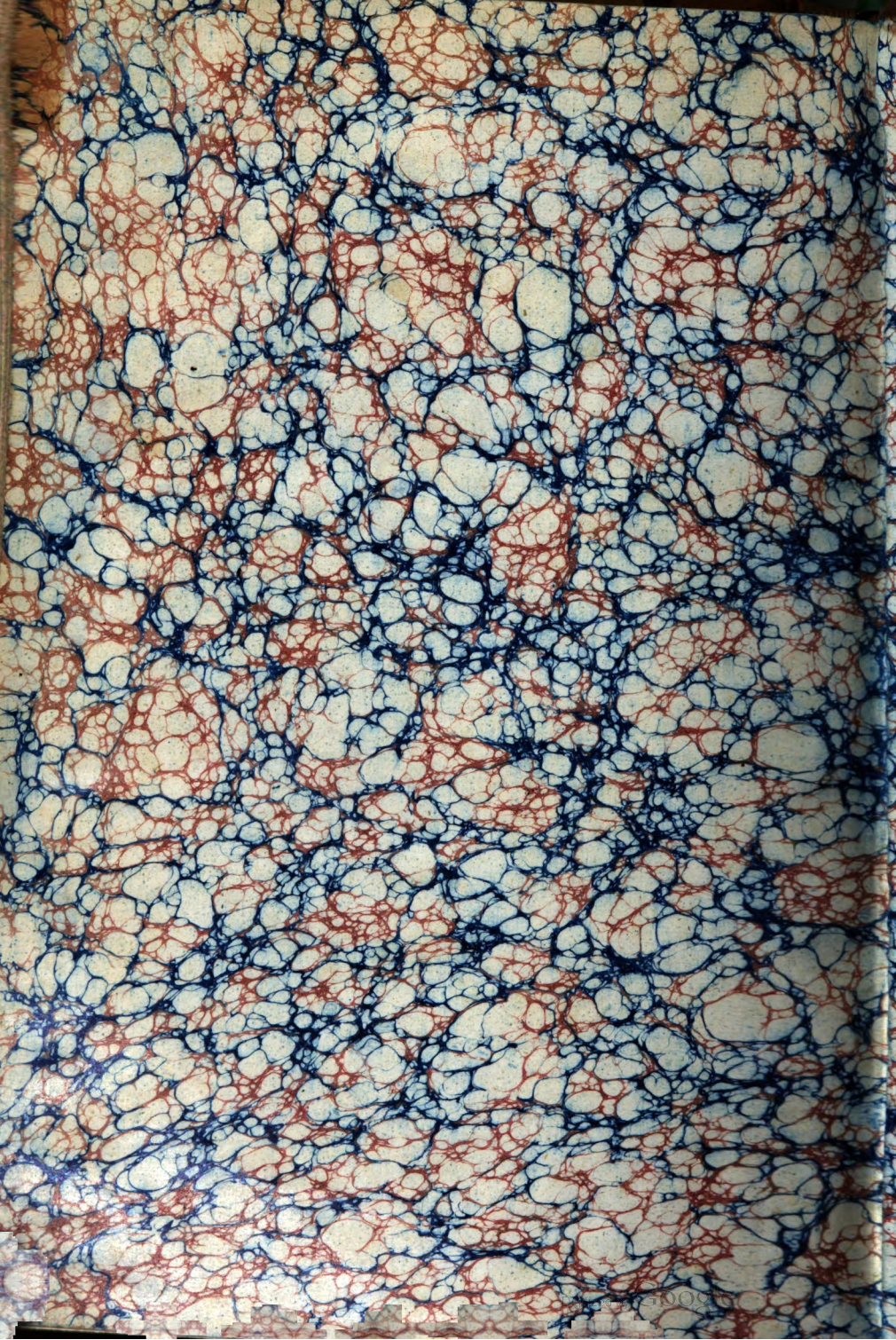
Digitized by Google